



2025



Equinox EV

Guide du propriétaire

Contenu

Introduction	1
Clés, portes et glaces	7
Sièges et appuis-têtes	34
Remisage	87
Instruments et commandes	90
Éclairage	130
Système infodivertissement	139
Commandes de climatisation	168
Conduite et fonctionnement	177
Entretien du véhicule	299
Entretien et maintenance	371
Données techniques	377
Information du client	379
Déclaration des défauts compromettant la sécurité	389
OnStar	393
Services connectés	399
Index	402

Introduction

Avertissement sur proposition 65 - Californie



AVERTISSEMENT

La conduite, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule à moteur tout-terrain peuvent vous exposer à des substances chimiques telles que les gaz d'échappement du moteur, le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb, reconnus par l'État de Californie comme étant susceptibles de provoquer le cancer, des malformations congénitales ou autres anomalies de la reproduction. Pour minimiser l'exposition à ces substances, évitez de respirer les gaz d'échappement, ne faites pas fonctionner le moteur au ralenti sauf si nécessaire, entretenez votre véhicule dans un endroit bien ventilé et portez des gants ou lavez-vous les mains fréquemment lors de l'entretien de votre véhicule. Pour de plus amples informations, consultez le site Web www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Introduction



Les noms, logos, écussons de marque, slogans, noms des modèles de véhicules et conceptions de carrosserie de véhicule apparaissant dans ce guide y compris, sans toutefois s'y limiter, GM, le logo GM, CHEVROLET, l'écusson de marque CHEVROLET et EQUINOX sont des marques de commerce et/ou des marques de service de General Motors LLC, ses filiales, ses affiliés ou ses donneurs de licence.

Pour les véhicules vendus au Canada à l'origine, remplacer le nom « Compagnie General Motors du Canada » par Division Chevrolet Motor lorsqu'il apparaît dans ce guide.

Ce manuel décrit des caractéristiques qui peuvent ou non se trouver sur le véhicule en raison d'équipements optionnels qui n'ont pas été achetés sur le véhicule, de variantes de modèles, de spécifications du pays, de caractéristiques/applications qui peuvent ne

pas être disponibles dans votre région, ou de changements ultérieurs à la parution de cette publication, y compris des changements dans le contenu standard ou optionnel.

Reportez-vous à la documentation d'achat de votre véhicule spécifique pour en vérifier les caractéristiques.

Propriétaires de véhicules canadiens

A French language manual can be obtained from your dealer, at www.helminc.com, or from:

Propriétaires Canadiens

On peut obtenir un exemplaire de ce guide en français auprès du concessionnaire ou à l'adresse suivante :

Helm, Incorporated
Attention : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170
États-Unis

Danger, Avertissements et Attentions

Les messages d'avertissement des étiquettes du véhicule signalent des dangers et les précautions à prendre.

Danger

Danger signale un danger qui présente un risque élevé pouvant entraîner des graves blessures ou le décès.

Avertissement

Avertissement signale un danger pouvant entraîner des blessures ou la mort.

Attention

Attention signale un danger pouvant entraîner des dégâts matériels ou au véhicule.



Une ligne diagonale en travers d'un cercle est un symbole de sécurité signifiant « Interdiction, » « Interdiction de faire ceci, » ou « Ne pas laisser ceci se produire. »

Symboles

Le véhicule contient des éléments et des étiquettes utilisant des symboles au lieu de texte. Les symboles apparaissent avec le texte fournissant des renseignements sur un composant, une commande, un message, une jauge ou un témoin précis ou décrivant le fonctionnement de ceux-ci.

 : S'affiche quand le guide du propriétaire comporte des instructions ou des informations supplémentaires.

 : Affiché lorsque le manuel d'entretien comporte des instructions ou des informations supplémentaires.

⇨ : Affiché lorsque des informations supplémentaires se trouvent sur une autre page — « se reporter à la page. »

Tableau des symboles du véhicule

Voici quelques symboles supplémentaires pouvant figurer sur le véhicule et leur signification. Se référer aux rubriques de ce manuel pour de plus amples informations.

 : Climatisation

 : Fluide frigorigène de climatisation, huile

 : Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

 : Système de freinage antiblocage (ABS)

 : Témoin du système de freinage

 : Mettre au rebut correctement les composants usagés.

 : Ne pas appliquer d'eau sous haute pression.

 : Utilisation de l'énergie et sélection du mode de charge

 : Flamme/feu interdits

 : Inflammable

 : Premier intervenant

 : Alerte de collision avant

 : Remplacement du verrou du couvercle du boîtier à fusibles

 : Fusibles

 : Haute tension

 : Sièges pour enfant à système ISOFIX/LATCH

 : Les couvercles de boîtier à fusibles doivent être installés correctement.

 : Alerte de changement de voie

 : Avertissement de changement de voie

 : Assistance au maintien de trajectoire

 : Assistant stationnement

 : Indicateur de piéton à l'avant

 : Alimentation

 : Alerte de circulation transversale à l'arrière

 : Technicien enregistré

 : Démarrage à distance

 : Risque d'incendie d'origine électrique



: Rappels de ceinture de sécurité



: Faire réparer le véhicule au plus tôt



: Alerte d'angle mort latéral



: Surveillance de la pression des pneus



: Anti-patinage/StabiliTrak/Contrôle de la stabilité électronique (ESC)



: Sous pression

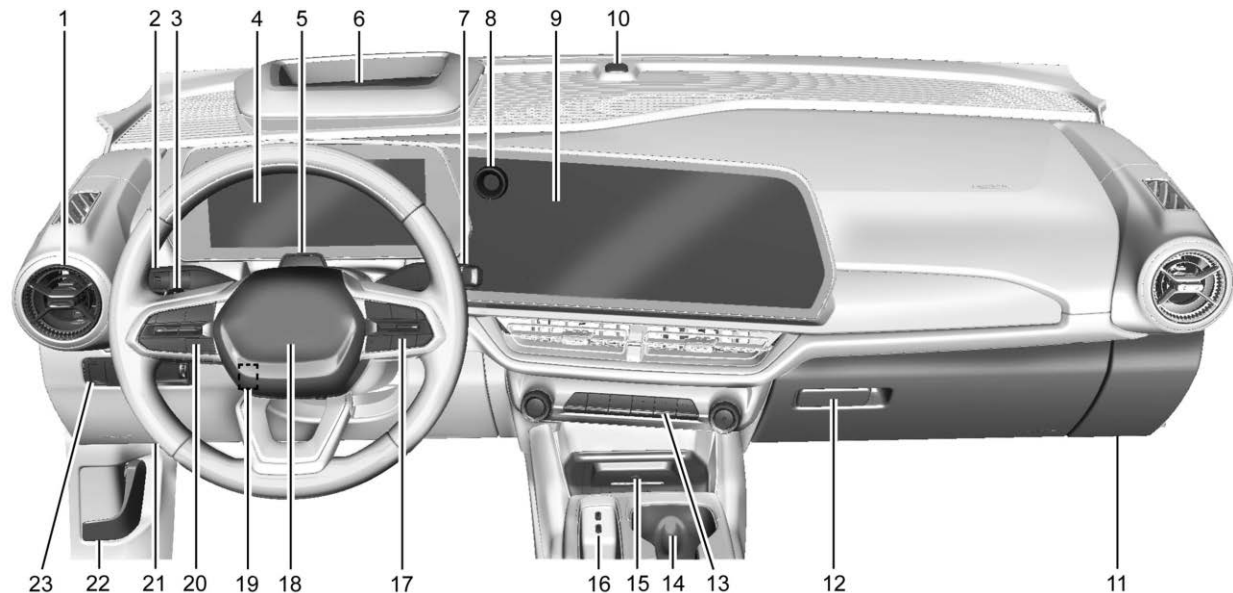


: Indicateur d'obstacle devant le véhicule



READY : Véhicule prêt à fonctionner

Aperçu du tableau de bord



1. Bouches d'aération ⇨ 174.

2. Signaux de changement de direction et de changement de voies ⇨ 135.

Essuie-glace/Lave-glace ⇨ 92.

3. Freinage par récupération ⇨ 203.

4. Bloc d'instruments ⇨ 99.

Centre informatique de bord (CIB) ⇨ 120.

5. *Aide à l'attention du conducteur* ⇨ 267.
6. *Affichage à tête haute (HUD)*
⇨ 122 (selon l'équipement).
Système d'alerte de collision avant ⇨ 253.
7. Levier de vitesses. Voir *Unité de commande électrique* ⇨ 194.
8. Commandes d'infodivertissement. Voir *Aperçu* ⇨ 140.
9. Affichage de l'infodivertissement. Voir *Utilisation du système* ⇨ 141.
10. *Système de phares automatiques* ⇨ 133.
Rétroaction état de charge ⇨ 276.
11. *Bloc-fusibles du tableau de bord* ⇨ 324.
12. *Boîte à gants* ⇨ 87.
13. *Systèmes de commande de la climatisation*
⇨ 168.
Sièges avant chauffants et aérés
⇨ 42 (selon l'équipement).
14. *Porte-gobelets* ⇨ 87.
15. *Charge sans fil* ⇨ 96.
16. *Port USB* ⇨ 146.
17. *Commandes au volant* ⇨ 141.
Boutons du centralisateur informatique de bord (CIB). Voir *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 120.
Volant de direction chauffant
⇨ 91 (selon l'équipement).
18. *Klaxon* ⇨ 92.
19. *Réglage du volant de direction* ⇨ 91 (hors de vue).
20. *Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé)* ⇨ 210.
Super Cruise ⇨ 222.
Système d'alerte de collision avant ⇨ 253.
21. Connecteur de liaison de données (DLC) (invisible) Voir *Témoin de rappel d'entretien du véhicule (Défaillance du système de propulsion)* ⇨ 106.
22. Déverrouillage du capot. Voir *Capot* ⇨ 302.
23. *Frein de stationnement électrique* ⇨ 200.
Assistance au maintien de trajectoire (LKA)
⇨ 268.
Commande d'éclairage de tableau de bord
⇨ 135.

Système de retenue automatique du véhicule (AVH) ⇨ 202.

Clés, portes et glaces

Clés et serrures

Clés	7
Remote Key (Clé de commande à distance)	8
Fonctionnement de la télécommande	8
Démarrage à distance	14
Serrures de porte	15
Portes à verrouillage électrique	18
Verrouillage temporisé	18
Verrouillage central	18
Dispositif antiverrouillage	19
Serrures de sécurité	19

Portes

Hayon	20
-------------	----

Sécurité du véhicule

Sécurité du véhicule	24
Système d'alarme du véhicule	24
Dispositif antidémarrage	25
Fonctionnement du dispositif antidémarrage	25

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes	26
Rétroviseurs électriques	26
Rétroviseurs rabattables	26

Rétroviseurs chauffants	27
Rétroviseurs inclinables	27

Rétroviseur intérieur

Rétroviseurs intérieurs	27
Rétroviseur à commande manuelle	27
Rétroviseur à gradation automatique	27
Miroir de la caméra arrière	28

Glaces

Glaces	30
Glaces électriques	30
Pare-soleil	32

Toit

Toit ouvrant	32
--------------------	----

Clés et serrures

Clés



Avertissement

Laisser des enfants dans un véhicule avec une clé télécommande est dangereux et les enfants ou d'autres occupants peuvent être grièvement blessés ou tués. Ils risquent d'actionner les lève-glaces électriques ou d'autres commandes ou de déplacer le véhicule. Les glaces fonctionnent avec la clé télécommande dans le véhicule et les enfants ou les occupants peuvent être coincés par une glace se fermant. Ne pas laisser des enfants dans un véhicule avec une clé télécommande.



La clé mécanique qui se trouve à l'intérieur de la télécommande peut être utilisée pour toutes les serrures.



Pour retirer la clé mécanique, appuyer sur le bouton situé près du bas de la télécommande, et tirer sur la clé pour la sortir. Ne jamais retirer la clé mécanique sans appuyer sur le bouton.

Si la clé est difficile à tourner, vérifier la lame de la clé pour déceler des débris. Nettoyer périodiquement la clé à l'aide d'une brosse ou d'un pic.

Contacter le concessionnaire si une nouvelle clé s'avère nécessaire.

Si le véhicule est verrouillé avec les clés à l'intérieur, se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ 383.

Avec un abonnement OnStar actif ou connecté, un conseiller OnStar peut déverrouiller le véhicule à distance. Se reporter à *Aperçu OnStar* ⇨ 393.

Remote Key (Clé de commande à distance)

Se reporter à *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 389.

Si la portée de la clé télécommande diminue :

- Contrôler la distance. La clé télécommande peut être trop éloignée du véhicule.

- Contrôler l'emplacement. D'autres véhicules ou objets pourraient bloquer le signal.
- Vérifier la pile de la clé télécommande. Voir « Remplacement de la batterie » sous *Fonctionnement de la télécommande* ⇨ 8.
- Si la clé télécommande ne fonctionne toujours pas bien, consulter votre concessionnaire ou un technicien qualifié pour la faire réparer.

Fonctionnement de la télécommande

Les fonctions de la télécommande peuvent fonctionner jusqu'à 60 m (197 pi) du véhicule.

D'autres circonstances peuvent affecter les performances de la clé-télécommande. Se reporter à *Remote Key (Clé de commande à distance)* ⇨ 8.



 : Presser pour verrouiller toutes les portes.

Si cette fonction est activée, les clignotants peuvent clignoter et/ou l'avertisseur sonore peut retentir lors de la deuxième pression pour indiquer le verrouillage. Pour afficher les paramètres disponibles pour cette fonction, dans l'écran d'infodivertissement, sélectionner Paramètres > Véhicule > Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance.

Si la porte du conducteur est ouverte lorsque  est pressé, toutes les portes se verrouillent et la porte du conducteur se déverrouille immédiatement, si la fonction a été activée. Pour afficher les paramètres disponibles pour cette fonction, dans l'écran

d'infodivertissement, sélectionner Paramètres > Véhicule > Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance.

Si la porte du passager est ouverte lorsque  est pressé, toutes les portes se verrouillent.

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs rabattables automatiques activés, appuyer sur  pour rabattre les rétroviseurs. Appuyer sur  pour déployer les rétroviseurs. Pour afficher les paramètres disponibles pour cette fonction, dans l'écran d'infodivertissement, sélectionner Paramètres > Véhicule > Confort et commodité. Se reporter à *Rétroviseurs rabattables* ⇨ 26.

Une pression sur  peut également armer le système d'alarme. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule* ⇨ 24.

 : Presser pour déverrouiller la porte du conducteur. Presser encore une fois dans les trois secondes qui suivent pour déverrouiller toutes les portes. La télécommande peut être programmée pour déverrouiller toutes les portes à la première pression sur un bouton. Pour afficher les paramètres disponibles pour cette fonction, dans l'écran d'accueil de l'infodivertissement, sélectionner Paramètres > Véhicule > Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance.

Si cette fonction a été activée, les feux de direction clignotent deux fois pour indiquer que le déverrouillage est effectué. Les feux extérieurs peuvent également être programmés pour s'allumer. Pour afficher les paramètres disponibles pour cette fonction, dans l'écran d'infodivertissement, sélectionner Paramètres > Véhicule > Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance.

Si le véhicule est équipé de la fonction de commande à distance des glaces et que celle-ci est activée, appuyer deux fois sur  et maintenir enfoncé jusqu'à ce que les glaces s'ouvrent complètement. Pour afficher les réglages disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, effleurer Réglages > Véhicule > Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance. Se reporter à *Glaces électriques* ⇨ 30.

Une pression de  désarmera le système d'alarme. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule* ⇨ 24.

 : Appuyer deux fois pour ouvrir ou fermer le hayon. Appuyer une fois pour arrêter le déplacement du hayon. Le véhicule doit être en P (stationnement).

➤ : Appuyer et relâcher une fois pour activer le localisateur de véhicule. Les feux extérieurs clignotent et l'avertisseur sonore retentit à trois reprises.

Maintenir enfoncé ➤ pendant au moins trois secondes pour déclencher l'alarme d'urgence. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent pendant environ 30 secondes ou jusqu'à une nouvelle pression sur ➤ ou jusqu'au démarrage du véhicule.

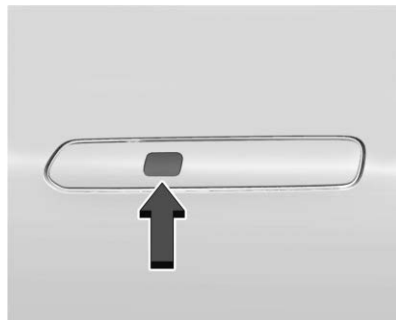
(x2) : Appuyer et relâcher puis appuyer et maintenir immédiatement (x2) pendant au moins quatre secondes pour démarrer les systèmes de chauffage ou de climatisation du véhicule et le désembuage de la lunette arrière depuis l'extérieur du véhicule à l'aide de la télécommande. Se reporter à *Démarrage à distance* ➤ 14.

Fonctionnement du système d'accès sans clé

Le système d'accès sans clé permet de verrouiller et de déverrouiller les portes et le hayon sans appuyer sur le bouton de la clé à télécommande. La télécommande doit se trouver à moins de 1 m (3 pi) du hayon ou de la porte.

Les portes peuvent être programmées pour se verrouiller après la sortie du véhicule grâce au verrouillage passif ou au verrouillage différé. La télécommande peut également être utilisée pour verrouiller et déverrouiller les portes.

Verrouillage sans clé depuis les portes avant



Lorsque les portes sont déverrouillées et que la clé télécommandée se trouve à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte avant, toucher le pavé de verrouillage sur une poignée de porte avant pour verrouiller les portes.

Déverrouillage sans clé depuis les portes avant



Lorsque les poignées de porte avant sont pivotées vers l'extérieur, toucher l'arrière d'une poignée pour déverrouiller toutes les portes.

La poignée de porte du conducteur peut être programmée pour déverrouiller uniquement la porte du conducteur. Pour afficher les paramètres disponibles pour cette fonction, dans l'écran d'infodivertissement, sélectionner Paramètres > Véhicule > Serrures de porte électriques.

Si les poignées ne sont pas pivotées vers l'extérieur, se reporter à « Ouverture d'une porte depuis l'extérieur » dans *Serrures de porte* ➔ 15.

Activer/Désactiver le déverrouillage sans clé des poignées de porte extérieures et du hayon

Selon l'équipement, le déverrouillage sans clé des poignées extérieures de porte et du hayon peut être désactivé et activé.

Désactivation du déverrouillage sans clé :

Le véhicule étant éteint, maintenir la pression simultanément sur  et sur , sur la clé télécommande, pendant environ trois secondes. Les clignotants clignotent rapidement quatre fois pour indiquer que l'accès est désactivé. L'utilisation de n'importe quelle poignée extérieure pour déverrouiller les portes ou ouvrir le hayon provoque quatre clignotements rapides des clignotants, indiquant que l'accès est désactivé. S'il est désactivé, désarmer le système d'alarme avant de démarrer le véhicule.

Activation du déverrouillage sans clé :

Le véhicule étant éteint, maintenir la pression simultanément sur  et sur , sur la clé télécommande, pendant environ trois

secondes. Les clignotants clignotent rapidement deux fois pour indiquer que l'accès est activé.

Verrouillage passif

Le système d'accès sans clé verrouille le véhicule quelques secondes après la fermeture des portes si le véhicule est arrêté et si au moins une clé télécommande a été retirée du véhicule ou s'il n'en reste aucune à l'intérieur.

Si d'autres dispositifs électroniques interfèrent avec le signal de la clé télécommande, le véhicule peut ne pas détecter la clé télécommande à l'intérieur du véhicule.

Si le verrouillage passif est activé, les portes peuvent se verrouiller avec la clé télécommande à l'intérieur du véhicule. Ne pas laisser la clé télécommande dans un véhicule sans surveillance.

Pour afficher les paramètres disponibles pour cette fonction, dans l'écran d'infodivertissement, sélectionner Paramètres > Véhicule > Serrures de porte électriques.

Désactivation temporaire du verrouillage passif

Désactiver temporairement le verrouillage passif en maintenant  enfoncé sur le commutateur intérieur de porte, avec une porte ouverte pendant au moins quatre secondes, ou jusqu'à entendre trois avertissements sonores. Le verrouillage passif reste ensuite désactivé jusqu'à ce que le  intérieur de la porte soit enfoncé, ou jusqu'à ce que le véhicule soit mis en marche.

Alarme de télécommande laissée dans le véhicule

Lorsque le contact du véhicule est coupé et qu'une clé-télécommande est laissée dans le véhicule, l'avertisseur sonore retentit trois fois lorsque toutes les portes sont fermées.

Pour afficher les paramètres disponibles pour cette fonction, dans l'écran d'infodivertissement, sélectionner Paramètres > Véhicule > Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance.

Alarme de clé télécommande retirée du véhicule

Si le véhicule est en marche avec une porte ouverte, puis que toutes les portes sont fermées, le véhicule vérifiera la présence de la clé télécommande à l'intérieur. Si aucune télécommande n'est détectée, le centralisateur informatique de bord affiche AUCUNE CLÉ À DISTANCE DÉTECTÉE et l'avertisseur sonore retentit trois fois.

Ceci se produit seulement une fois chaque fois que le véhicule est conduit.

Pour afficher les paramètres disponibles pour cette fonction, dans l'écran d'infodivertissement, sélectionner Paramètres > Véhicule > Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance.

Ouverture du hayon sans clé

Appuyer sur le pavé tactile situé sous la vitre du hayon et le soulever pour l'ouvrir si la télécommande se trouve à moins de 1 m (3 pi) et que les portes sont verrouillées. Si les portes sont déverrouillées, la télécommande n'est pas nécessaire pour ouvrir le hayon. Se reporter à *Hayon* ➔ 20.

Accès avec clé

Pour accéder au véhicule quand la pile d'une clé-télécommande est faible, se reporter à *Serrures de porte* ➔ 15.

Programmation de clés-télécommandes pour le véhicule

Seules les clés-télécommandes programmées pour ce véhicule fonctionnent. Si une clé-télécommande est perdue ou volée, vous pouvez acheter et faire programmer une clé-télécommande de rechange auprès de votre concessionnaire. Le véhicule peut être reprogrammé de sorte que les clés-télécommandes perdues ou volées ne fonctionnent plus. Toute télécommande restante devra être reprogrammée. Chaque véhicule peut avoir jusqu'à huit clés-télécommandes associées.

Démarrage du véhicule avec une pile de clé-télécommande faible

Pour améliorer la sécurité du véhicule, la clé télécommande est équipée d'un capteur de mouvement. Au démarrage du véhicule, si la télécommande est restée inutilisée pendant une période prolongée, le centralisateur

informatique de bord peut afficher CLÉ EN MODE VEILLE BOUGEZ LA CLÉ, PUIS DÉMARREZ. Déplacer légèrement la clé-télécommande et essayer de démarrer le véhicule.

Si la pile de la clé par télécommande est faible ou si le signal subit des interférences, le centralisateur informatique de bord peut afficher PAS DE CLÉ TROUVÉE, REMPLACER LA PILE DE LA CLÉ ou AUCUNE CLÉ-TÉLÉCOMMANDE N'A ÉTÉ DÉTECTÉE INSÉRER LA CLÉ DANS LA FENTE DE CLÉ PUIS DÉMARRER VOTRE VÉHICULE au démarrage du véhicule.

Pour démarrer le véhicule :



1. Placer la télécommande dans le porte-gobelet arrière, les boutons vers le bas.

2. Avec le véhicule en position P (stationnement) ou N (point mort), appuyer sur la pédale de frein et appuyer sur POWER . Remplacer la pile de la télécommande dès que possible.

Remplacement de la pile



Avertissement

Ne jamais laisser les enfants jouer avec la clé télécommande. La clé télécommande contient une petite pile pouvant présenter un risque d'étouffement en cas d'ingestion. Il risquerait alors de s'ensuivre des brûlures internes graves, voire mortelles. Consulter immédiatement un médecin si une pile est avalée.



Avertissement

Pour éviter les blessures, ne pas toucher les surfaces métalliques de la clé télécommande lorsqu'elle a été exposée à une chaleur extrême. Ces surfaces peuvent être très chaudes au toucher, à des températures au-delà de 59 °C (138 °F).

Attention

Lors du remplacement de la pile, ne pas toucher les circuits de la clé télécommande. L'électricité statique du corps risque d'endommager la clé télécommande.

Attention

Toujours remplacer la pile par une pile de même type, car une pile d'un type différent risquerait d'exploser. Jeter les piles usagées conformément aux instructions et à la réglementation en vigueur. Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de découper la pile usagée et éviter de l'exposer à des pressions d'air extrêmement basses ou des températures élevées.

Attention

Si la télécommande n'est pas remontée correctement, des liquides pourraient pénétrer dans le boîtier et endommager les circuits, entraînant une défaillance

(Suite)

Attention (Suite)

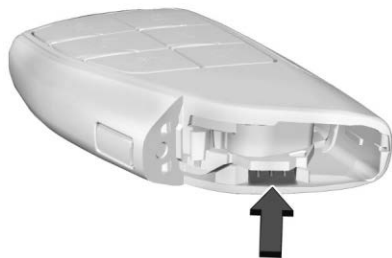
et/ou une panne de la télécommande. Pour éviter tout dommage, suivre toujours les étapes de remontage de la télécommande dans ce manuel pour s'assurer que la télécommande est correctement scellée chaque fois que la télécommande a été ouverte.

Remplacer la pile si le centralisateur informatique de bord affiche REMPLACEZ LA PILE DANS LA CLÉ À DISTANCE.

La pile n'est pas rechargeable Pour le remplacement de la pile :



1. Appuyer sur le bouton sur le côté de la clé télécommande près de la base et extraire la clé mécanique. Ne jamais retirer la clé mécanique sans appuyer sur le bouton.



2. Utiliser la lame de la clé mécanique dans la fente pour retirer le couvercle de la pile à la main.



3. Retirer le couvercle du logement de pile.
4. Extraire le joint en tirant sur la languette pour accéder à la pile.
5. Retirer la pile usagée. Ne pas utiliser d'objet métallique.
6. Insérer la nouvelle pile, côté positif vers le haut. Utiliser une pile CR2450 ou l'équivalent.
7. Remettre le joint en place, en le poussant dans la rainure autour du compartiment de la pile.
8. Remettre le couvercle de la pile en place en l'encliquetant dans la télécommande.
9. Réinsérer la clé mécanique.

Démarrage à distance

Cette fonction met en route les systèmes de chauffage ou de climatisation et le désembueur de glace arrière depuis l'extérieur du véhicule.

Si la température extérieure est inférieure à 7°C (45°F) et que le désembuage de la lunette arrière est activé, la zone du pare-brise située sous l'essuie-glaces se réchauffe pour faire fondre la neige ou la glace accumulée.

Utiliser le démarrage à distance pour chauffer ou refroidir l'intérieur du véhicule lorsque le véhicule est branché, pour optimiser le mode électrique en utilisant l'électricité fournie par la prise électrique. Le fonctionnement normal du système se rétablit après le démarrage du véhicule.

(x2) : Ce bouton se trouve sur la télécommande.

Le système de commande de climatisation utilise les réglages précédents lors d'un démarrage à distance. Le désembueur arrière peut s'activer au télé démarrage en fonction des conditions ambiantes. Le témoin du désembueur arrière ne s'allumera pas lors d'un démarrage à distance.

Certaines réglementations locales peuvent limiter l'utilisation des démarreurs à distance. Par exemple, certaines lois exigent que la personne qui utilise le démarrage à distance ait le véhicule en vue. Vérifier les exigences des législations locales.

Le véhicule ne peut pas être démarré à distance si :

- La clé télécommande se trouve dans le véhicule.
- La durée totale de 60 minutes de démarrage à distance a été utilisée.
- Les clignotants de détresse sont allumés.
- Le véhicule n'est pas en position de stationnement (P).
- Le véhicule est déjà en marche.

Si le niveau de la batterie est faible, ne pas utiliser la fonction de démarrage à distance. La batterie pourrait se décharger complètement.

La portée de la clé télécommande peut être moindre pendant que le véhicule fonctionne.

D'autres conditions peuvent affecter la portée et les performances de la télécommande. Se reporter à *Remote Key (Clé de commande à distance)* ➞ 8.

Démarrage du véhicule en utilisant la fonction de télédémarrage

Appuyer deux fois (x2) sur la clé télécommande. Les clignotants clignotent pour confirmer la réception de la demande de démarrage à distance. Pendant le démarrage à distance, les feux de stationnement restent allumés tant que le véhicule est sous tension.

Le véhicule s'éteint au bout de 60 minutes, à moins d'arrêter le démarrage à distance avant la fin du cycle de démarrage à distance ou de remettre le sous tension.

Maintenir la pédale de frein et appuyer sur POWER  pour conduire.

Prolongation du délai de démarrage à distance

Le démarrage à distance peut être utilisé jusqu'à 60 minutes de temps total de démarrage à distance.

Après un démarrage à distance de 60 minutes, ou plusieurs démarrages plus courts totalisant 60 minutes, le véhicule doit être démarré puis éteint avant que le démarrage à distance puisse être utilisé à nouveau.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un télédémarrage véhicule, faire l'une des actions suivantes :

- Appuyer sur (x2). Les feux de stationnement s'éteignent.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre le contact puis le couper.

Serrures de porte



Avertissement

Des portes non verrouillées peuvent être dangereuses.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Les passagers, particulièrement les enfants, peuvent facilement ouvrir les portes et tomber d'un véhicule en mouvement. Les portes peuvent être déverrouillées et ouvertes lorsque le véhicule est en mouvement. Le risque d'éjection du véhicule en cas de collision est accru si les portes ne sont pas verrouillées. Par conséquent, tous les passagers devraient porter correctement leurs ceintures de sécurité et les portes devraient être verrouillées chaque fois que le véhicule roule.
- Ne pas tirer sur les poignées de porte lorsque le véhicule est en mouvement. La porte peut s'ouvrir uniquement avec une seule pression. Toujours utiliser les serrures de sécurité lorsque des enfants sont assis sur les sièges arrière. Se reporter à *Serrures de sécurité* ➔ 19.
- Les jeunes enfants pénétrant à l'intérieur d'un véhicule non verrouillé peuvent ne pas être capables d'en sortir. Un enfant peut suffoquer à cause d'une

(Suite)

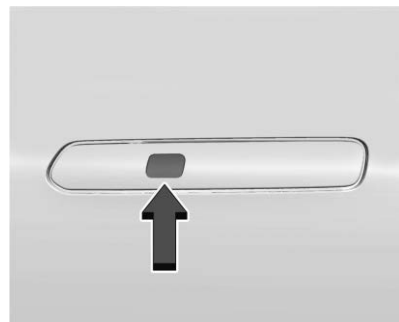
Avertissement (Suite)

chaleur extrême et gravement souffrir, voire mourir à cause d'un coup de chaleur. Toujours verrouiller le véhicule en le quittant.

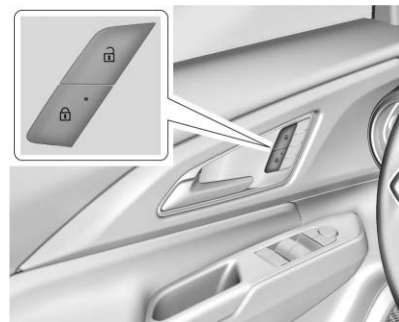
- Des personnes peuvent facilement entrer par une porte non verrouillée au cours d'un ralentissement ou d'un arrêt du véhicule. Le verrouillage des portes peut empêcher que cela ne se produise.

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes depuis l'extérieur du véhicule :

- Appuyer sur  ou  sur la télécommande pour verrouiller et déverrouiller les portes.



- Toucher le pavé tactile d'une poignée de porte avant pour verrouiller les portes.



Pour verrouiller ou déverrouiller les portes depuis l'intérieur du véhicule :

- Appuyer sur  ou  du commutateur de verrouillage électrique des portes.
- Tirer la poignée de porte une fois pour déverrouiller la porte. Tirer à nouveau la poignée pour l'ouvrir.

Poignées de porte électriques

Les poignées de porte pivotent vers l'extérieur dans les circonstances suivantes :

- Le véhicule est déverrouillé.
- Toute porte est ouverte ou fermée.
- La clé télécommande est détectée dans le rayon d'action du véhicule.
- Le véhicule passe en position de stationnement (P) si le déverrouillage automatique des portes est activé dans les paramètres. Pour afficher les réglages disponibles à partir de l'écran d'accueil de l'infodivertissement, toucher Réglages > Véhicule > Verrouillage électrique des portes.

Les poignées de porte pivotent vers l'intérieur dans les circonstances suivantes :

- Le véhicule est verrouillé.

- Les portes n'ont pas été ouvertes ou fermées depuis environ cinq minutes.
- Le véhicule est sorti de P (stationnement) et mis en D (conduite) ou R (marche arrière).

Accès sans clé

Le système d'accès sans clé permet de verrouiller et de déverrouiller les portes et le hayon sans appuyer sur le bouton de la clé à télécommande. La télécommande doit se trouver à moins de 1 m (3 pi) du hayon ou de la porte qui est verrouillée. Toucher l'arrière d'une poignée de porte pivotant vers l'extérieur sur l'une des portes avant pour déverrouiller passivement le véhicule. Voir Fonctionnement de l'accès sans clé, dans *Fonctionnement de la télécommande* ⇨ 8.

Ouverture d'une porte depuis l'extérieur

Si la poignée de porte est déjà pivotée vers l'extérieur :

- Si la porte est déverrouillée, tirer la poignée pour ouvrir la porte.



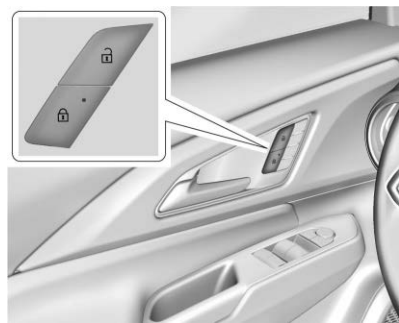
- Si la porte est verrouillée, toucher l'arrière d'une poignée de porte avant pour déverrouiller passivement le véhicule ou appuyer sur  sur la télécommande. Tirer sur la poignée permet d'ouvrir la porte.

Si la poignée n'est pas déjà pivotée vers l'extérieur :

1. Appuyer sur l'avant de la poignée, à gauche du pavé de verrouillage, pour déployer manuellement la poignée ou appuyer sur la poignée à droite du pavé de verrouillage pour la déployer électriquement la poignée.
2. Si la porte est déverrouillée, tirer la poignée pour ouvrir la porte.

3. Si la porte est verrouillée, toucher l'arrière d'une poignée de porte avant pour déverrouiller passivement le véhicule ou appuyer sur  sur la télécommande. Tirer sur la poignée permet d'ouvrir la porte.

Portes à verrouillage électrique



 : Presser pour déverrouiller les portes.

 : Presser pour verrouiller les portes.

Le verrouillage et le déverrouillage des portes déverrouillera également le hayon. Se reporter à *Hayon* ➔ 20.

Verrouillage temporisé

Cette fonction diffère le verrouillage des portes de cinq secondes après la fermeture de toutes les portes.

Lorsque  est pressé sur le commutateur de serrure électrique de porte pendant que la porte est ouverte, une sonnerie retentit trois fois pour indiquer que le verrouillage différé est actif.

Les portes se verrouillent automatiquement cinq secondes après la fermeture de toutes les portes. Si une porte est rouverte avant ce temps, la minuterie de cinq secondes est réinitialisée quand toutes les portes sont fermées à nouveau.

Appuyer à nouveau sur  du commutateur de serrure de porte ou appuyer sur  de la clé télécommande pour verrouiller les portes immédiatement.

Pour afficher les réglages disponibles à partir de l'écran d'accueil de l'infodivertissement, toucher Réglages > Véhicule > Verrouillage électrique des portes.

Verrouillage central

Les portes sont verrouillées automatiquement quand elles sont toutes fermées, que le véhicule est en marche et que le commutateur de sélection de rapport n'est pas en position de stationnement (P).

Si une porte du véhicule est déverrouillée et qu'elle est ensuite ouverte puis fermée, les portes se verrouillent lorsque le conducteur retire son pied de la pédale de frein, ou lorsque la vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h).

Pour déverrouiller les portes :

- Appuyer sur  sur une porte.
- Mettre le véhicule en position de stationnement (P).

Le verrouillage automatique des portes ne peut pas être désactivé.

Le déverrouillage automatique des portes peut être programmé. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Serrures de porte électriques.

Dispositif antiverrouillage

Cette fonction protège contre le verrouillage des télécommandes dans le véhicule.

Lorsque le bouton de verrouillage est pressé et que le véhicule est allumé, avec la porte du conducteur ouverte, toutes les portes se verrouillent, puis la porte du conducteur se déverrouille.

Si le véhicule est arrêté et si le verrouillage est nécessaire pendant qu'une porte est ouverte, lorsque toutes les portes sont fermées, le véhicule vérifie si des télécommandes se trouvent dans l'habitacle. Si une clé télécommande est détectée et si le nombre des clés télécommandes à l'intérieur n'a pas diminué, la porte du conducteur se déverrouille et l'avertisseur sonore retentit trois fois.

Ceci peut être modifié manuellement en appuyant sur  du commutateur de verrouillage électrique des portes.

Serrures de sécurité

Les serrures de sécurité des portes arrière empêchent les passagers d'ouvrir les portes arrière depuis l'intérieur du véhicule.

Verrouillage de sécurité manuel



La serrure de sécurité se trouve sur le bord intérieur des portes arrière. Pour utiliser la serrure de sécurité :

1. Déplacer le levier vers l'avant en position de verrouillage.
2. Fermer la porte.
3. Procéder de la même façon pour l'autre porte arrière.

Pour ouvrir une porte arrière pendant que la serrure de sécurité est en position en fonction :

1. Déverrouiller la porte en activant la poignée intérieure, en pressant sur le commutateur de verrouillage électrique de porte, ou en utilisant la clé télécommande.
2. Ouvrir ensuite la porte de l'extérieur.

Lorsque la serrure de sécurité est activée, les adultes et les enfants ne peuvent pas ouvrir la porte arrière de l'intérieur. Annuler les serrures de sécurité pour permettre l'ouverture des portes depuis l'intérieur.

Pour annuler le verrouillage de sécurité :

1. Déverrouiller la porte et l'ouvrir de l'extérieur.
2. Déplacer le levier vers l'arrière pour déverrouiller. Faire de même pour l'autre porte.

Portes

Hayon

Attention

Pour éviter d'endommager le hayon ou sa glace, vérifier que la zone derrière et au-dessus du hayon est dégagée avant de l'ouvrir.

Pour verrouiller ou déverrouiller le hayon de l'extérieur, appuyer sur  ou  sur la télécommande.

Pour verrouiller ou déverrouiller le hayon de l'intérieur, appuyer sur  ou  sur le tableau de bord.

Fonctionnement du hayon à commande électrique



Avertissement

Vous-même ou d'autres personnes pouvez être blessés si vous vous trouvez sur le chemin du hayon électrique. S'assurer que

(Suite)

Avertissement (Suite)

personne ne se trouve sur le chemin du hayon électrique lors de sa ouverture et fermeture.

Attention

Conduire avec un hayon ouvert et mal fixé risque d'endommager les composants du hayon à commande électrique.

Sélection du mode du hayon électrique

Pour afficher les réglages disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher État du véhicule > Commandes > Portes et glaces.

Choisir parmi les choix suivants :

Maximum : S'ouvre à la hauteur maximum.

Personnalisé : S'ouvre à une hauteur réduite qui peut être réglée entre une hauteur programmée et complètement ouverte. Voir Réglage de la hauteur d'ouverture personnalisée, plus loin dans cette section.

Utiliser pour éviter l'ouverture du hayon jusqu'à une porte de garage ou un chargement placé sur la galerie de toit, etc. Le hayon peut être ouvert manuellement jusqu'au bout.

OFF (désactivé) : S'ouvre manuellement uniquement.

Sélectionner Maximum ou Custom (Personnalisé) pour ouvrir ou fermer le hayon.

Pour ouvrir ou fermer le hayon à l'aide d'une clé télécommandée, appuyer sur  deux fois rapidement jusqu'à ce que le hayon bouge.

Opérer le hayon depuis l'intérieur



Pour ouvrir ou fermer le hayon de l'intérieur, appuyer sur .

Ouverture du hayon sans clé

La clé télécommandée doit se trouver à 1 m (3 pi) lorsque les portes sont verrouillées, pour ouvrir le hayon. Si les portes sont déverrouillées, la clé-télécommande n'est pas nécessaire pour ouvrir le hayon.

Appuyer sur le pavé tactile situé sous le hayon pour ouvrir le hayon électrique lorsque le mode de hayon électrique est réglé sur Maximum ou Custom (personnalisé).

Appuyer sur le pavé tactile situé sous le hayon et le soulever pour l'ouvrir lorsque le mode de hayon électrique est réglé sur Arrêt.

Voir « Sélection du mode de hayon électrique » plus tôt dans cette section.



Pour ouvrir le hayon, appuyer sur le pavé tactile.



Lors de la fermeture du hayon, appuyer sur le bouton situé en bas du hayon.

Pour arrêter le hayon pendant qu'il se déplace, appuyer sur l'un des boutons de commande du hayon, le pavé tactile, ou sur  de la clé télécommande.

En appuyant sur n'importe quel bouton du hayon ou en appuyant sur  deux fois rapidement sur la clé à télécommande, l'opération reprend dans le sens inverse. Une pression sur la touche redémarre le mouvement, mais uniquement dans le sens de l'ouverture.

Attention

Opérer manuellement le hayon pendant une ouverture ou une fermeture électrique peut endommager le système de hayon. Il faut toujours attendre que l'opération électrique se termine avant d'opérer manuellement le hayon.

Le hayon à commande électrique peut être temporairement désactivé à de très basses températures ou après des ouvertures et fermetures répétées pendant un bref laps de temps. Dans ce cas, le hayon peut toujours être actionné manuellement.

Si le véhicule sort de la position P (stationnement) alors que l'opération de hayon électrique est en cours, l'opération se poursuivra jusqu'à son terme. Si le véhicule est mise en route avant que le hayon ne se soit complètement déplacé, le hayon peut s'arrêter ou retourner en sens inverse. Vérifier les messages du centralisateur informatique de bord (CIB) et vérifier que le hayon est fermé et verrouillé avant de rouler.

Détection de hayon défaillant

Si le hayon à commande électrique se ferme automatiquement après un cycle d'ouverture par commande électrique, cela indique que le système a détecté une surcharge du hayon ou une éventuelle défaillance de la béquille de hayon. Un carillon retentit de manière répétée lorsque la détection de hayon défaillant est en cours. Retirer tout poids en excès. Si le hayon continue à se fermer automatiquement après l'ouverture, ne pas utiliser le hayon à commande électrique et consulter le concessionnaire pour le faire réparer.

Le fait d'interférer avec le mouvement du hayon électrique ou de fermer manuellement le hayon trop rapidement après une ouverture électrique peut ressembler à une défaillance du vérin. Cela pourrait également activer la fonction de détection de chute du hayon. Laisser le hayon terminer son fonctionnement et attendre quelques secondes avant de fermer manuellement le hayon.

Fonctions de détection d'obstacles

Si le hayon rencontre un obstacle pendant un cycle d'ouverture ou de fermeture, le hayon repartira automatiquement en sens inverse et se déplacera à une courte distance de

l'obstacle. Après l'élimination de l'obstacle, le hayon à commande électrique peut être réutilisé. Si le hayon rencontre de multiples obstacles au cours d'un même cycle d'activation, le fonctionnement électrique est désactivé. Après avoir éliminé les obstacles, fermer manuellement le hayon. Ce qui permettra la reprise des fonctions normales du fonctionnement électrique.

Si le véhicule est verrouillé pendant que le hayon se ferme, et qu'un obstacle est rencontré qui empêche le hayon de se fermer complètement, l'avertisseur sonore retentit à titre d'alerte sur le fait que le hayon ne s'est pas fermé.

Réglage de la hauteur d'ouverture personnalisée

Pour modifier la position à laquelle le hayon s'arrête pendant l'ouverture :

1. Sélectionner le mode MAX ou Custom (personnalisé) et ouvrir le hayon électriquement.
2. Arrêter le déplacement du hayon à la hauteur désirée en appuyant sur l'un des boutons. Régler manuellement la position du hayon au besoin.

3. Maintenir enfoncé  sur le bord inférieur du hayon près du loquet à l'extérieur du hayon jusqu'à ce que les clignotants clignotent et qu'un bip retentisse. Ceci indique que le réglage a été enregistré.

Le hayon ne peut être réglé sous une hauteur programmable minimum. En cas d'absence de clignotement ou de sonnerie, le réglage de hauteur peut être trop bas.

Accès au cylindre de la serrure à clé du hayon (en cas de batterie morte)



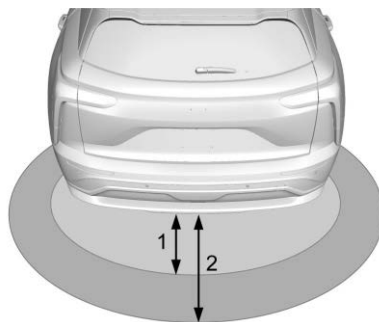
Pour accéder au barillet de serrure du hayon, retirer le bouchon de recouvrement et insérer la clé mécanique dans le barillet. Tourner pour déverrouiller. Se reporter à *Clés* ⇨ 7.

Serrures à libre rotation

Le cylindre de la clé tourne librement lorsque la mauvaise clé est utilisée ou que la bonne clé n'est pas entièrement insérée. La fonction de verrouillage à rotation libre empêche l'ouverture forcée du cylindre de la serrure. Pour réinitialiser le cylindre de serrure, la bonne clé doit être entièrement insérée dans le cylindre de serrure, puis tourner la clé jusqu'à la mise en place du cylindre de serrure. Retirer la clé et la réinsérer complètement. Tourner la clé pour déverrouiller le véhicule.

Fonctionnement mains libres

Selon l'équipement, le hayon peut être ouvert avec une clé télécommande en entrant dans la zone d'authentification depuis l'extérieur de la zone d'approche. Les deux zones sont situées près de l'arrière du véhicule. Se reporter à *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 389.



1. Zone d'authentification
2. Zone d'approche

Pour annuler la fonction après être entré dans la zone d'authentification, l'utilisateur peut exercer une simple pression sur le bouton , appuyer sur le commutateur extérieur du hayon ou ressortir de la zone d'authentification. La fonction mains libres ne fonctionne pas lorsque le hayon est en mouvement. Pour arrêter le hayon en marche, utiliser l'un quelconque des interrupteurs du hayon.

Le dispositif mains libres peut être personnalisé. Pour afficher les paramètres disponibles pour cette fonction, sélectionner

Paramètres > Véhicule > Confort et commodité > Accès au rangement mains libres sur l'écran d'infodivertissement. Choisir parmi ce qui suit :

Actionnement de l'ouverture uniquement : La fonction de présence n'est activée que pour ouvrir le hayon.

OFF (désactivé) : Le dispositif est désactivé.

Cette fonction peut être activée et désactivée à l'aide de l'interrupteur extérieur du hayon, pendant que la clé télécommande est dans la zone d'authentification. Pour ce faire, maintenir l'interrupteur enfoncé pendant plusieurs secondes. En activant ou en désactivant avec succès la fonction par cette méthode, les feux arrière du véhicule clignotent.

Recherche de pannes du fonctionnement mains libres

Si la fonction est inopérante, la clé télécommande peut être à l'état éteint. Appuyer sur l'un des boutons de la clé télécommande ou sur l'interrupteur extérieur du véhicule pour activer la clé télécommande. La fonction restera indisponible jusqu'à ce que la clé télécommande soit hors de la zone d'approche pendant un moment, si l'un des cas suivants se produit :

- Après avoir ouvert avec succès le hayon à l'aide de la fonction mains libres.
- Si la clé pénètre dans la zone d'approche mais n'entre pas dans la zone d'authentification dans un bref laps de temps.
- Si l'utilisateur a annulé la fonction en utilisant le bouton du hayon sur la télécommande, l'interrupteur extérieur du hayon ou en sortant de la zone d'authentification pendant plus de quelques secondes.

La fonction mains libres ne sera pas active dans ces conditions :

- La fonction est réglée sur OFF (désactivée) dans la personnalisation du véhicule.
- Si le véhicule est équipé de la fonction d'approche latérale, cette fermeture arrière mains libres peut ne pas fonctionner lorsque les portes arrière sont ouvertes.
- Faible tension de batterie du véhicule.
- Le hayon à commande électrique est réglé sur OFF (désactivé)
- Une clé télécommande est à l'intérieur du véhicule.

- Le véhicule n'est pas en position de stationnement (P).
- Le véhicule reste stationné pendant plusieurs jours, sans utilisation de clé télécommande ni fonctionnement du système d'accès sans clé. Pour réactiver la fonction, appuyer sur n'importe quel bouton de la clé télécommande ou ouvrir et fermer l'une des portes du véhicule.

Sécurité du véhicule

Ce véhicule comporte des fonctions antivol; toutefois, elles ne rendent pas le véhicule impossible à voler.

Système d'alarme du véhicule

Armement du système d'alarme

1. Arrêter le véhicule.
2. Verrouiller le véhicule par l'une des trois méthodes :
 - Utiliser la clé télécommande.
 - Utiliser le système d'accès sans clé.
 - En ayant ouvert une porte, appuyer sur  à l'intérieur de la porte.

3. Après 30 secondes, le système d'alarme s'arme et le témoin lumineux commence à clignoter lentement. En appuyant sur  de la clé télécommande une deuxième fois, le délai de 30 secondes est évité et le système d'alarme est immédiatement armé.

Si la porte du conducteur est ouverte sans avoir d'abord déverrouillé avec la clé télécommande, l'avertisseur sonore retentit et les feux clignotent pour indiquer la pré-alarme. Si le véhicule n'est pas mis en marche ou si la porte n'est pas déverrouillée en appuyant sur  sur la clé télécommande pendant les 10 secondes de pré-alarme, l'alarme est activée.

L'alarme est également activée si une porte de passager, le hayon ou le capot est ouvert sans commencer par désarmer le système. Lorsque l'alarme est activée, les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit pendant 30 secondes environ. Le système d'alarme est ensuite armé à nouveau pour surveiller le prochain événement non autorisé.

Désarmement du système d'alarme

Pour désarmer le système d'alarme ou pour désactiver l'alarme si elle a été activée :

- Appuyer sur  sur la clé télécommande.
- Déverrouiller le véhicule à l'aide du système d'accès sans clé.
- Démarrer le véhicule.

Pour éviter de déclencher l'alarme par mégarde :

- Verrouiller le véhicule après la sortie de tous les occupants.
- Toujours déverrouiller une porte avec la clé télécommande ou utiliser le système d'accès sans clé.

Détection de tentative de vol

Si l'on appuie sur  de la clé télécommande et que l'avertisseur sonore retentit trois fois, une alarme s'est produite précédemment alors que le système d'alarme était armé.

Si l'alarme a été activée, un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB).

Dispositif antidémarrage

Se reporter à *Fréquences radio : déclaration* ➔ 389.

Fonctionnement du dispositif antidémarrage

Le véhicule est équipé d'un antivol passif.

Le système ne doit pas être armé ou désarmé manuellement.

Le véhicule est immobilisé automatiquement lorsque le contact est coupé.

Le système d'immobilisation est désarmé lorsque le véhicule est mis en marche et qu'une télécommande valide est présente dans le véhicule.



Le témoin de sécurité, dans le groupe d'instruments, s'allume en cas de problème d'armement ou de désarmement du système antivol.

Le système comporte un ou plusieurs clés télécommandes qui sont appariées à l'unité de commande d'antidémarrage du véhicule. Seule une clé télécommande correctement appariée permet de faire démarrer le véhicule. Si la clé télécommande est endommagée, vous ne pourrez pas démarrer le véhicule.

Lors de l'essai de démarrage du véhicule, il se peut que le voyant de sécurité s'allume brièvement.

Si le véhicule ne démarre pas et si le témoin de sécurité reste allumé, c'est l'indice d'un problème dans le système. Arrêter le véhicule et essayer à nouveau.

Si le véhicule n'est pas mis sous tension ou hors tension et que la télécommande ne semble pas endommagée, essayer une autre télécommande. Ou, vous pouvez tenter de placer la clé télécommande à l'emplacement de sauvegarde. Voir Démarrage du véhicule avec une pile de clé-télécommande faible dans *Fonctionnement de la télécommande* ➔ 8.

Si le véhicule n'est pas mis sous tension ou hors tension avec l'autre télécommande ou dans l'emplacement de secours, le véhicule doit être réparé. Si le véhicule n'est pas mis

sous tension ou hors tension la première télécommande est peut-être défectueuse. Consulter votre concessionnaire.

Le système antidémarrage peut apprendre des clés télécommandes neuves ou de remplacement. Jusqu'à huit clés télécommandes peuvent être programmées pour le véhicule. Pour programmer des clés télécommandes supplémentaires, se reporter à la description de la programmation des clés télécommandes, sous *Fonctionnement de la télécommande* ➔ 8.

Ne pas abandonner dans le véhicule la clé télécommande ou le dispositif qui désarme ou désactive le système antivol.

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes



Avertissement

Un rétroviseur convexe peut faire paraître les objets, comme d'autres véhicules, plus éloignés qu'ils ne le sont. Si l'on s'engage sur la voie de droite trop brusquement, on

(Suite)

Avertissement (Suite)

peut heurter un véhicule roulant à droite. Regarder dans le rétroviseur intérieur ou par dessus son épaule avant de changer de voie.

Les rétroviseurs convexes sont courbés de manière à ce que l'on puisse en voir davantage depuis le siège du conducteur.

Le rétroviseur côté passager est convexe.

Rétroviseurs électriques



Pour régler les rétroviseurs :

1. Appuyer sur  ou sur  pour sélectionner le rétroviseur du conducteur ou le rétroviseur côté passager. Un témoin indiquera le rétroviseur sélectionné.
2. Appuyer sur l'une des quatre flèches du patin de commande pendant que la lampe indicatrice du bouton  ou  est allumée, pour déplacer le rétroviseur dans le sens désiré.
3. Régler chaque rétroviseur extérieur de manière à voir un peu les côtés du véhicule et la zone derrière celui-ci.
4. Appuyer à nouveau sur  ou sur  pour désélectionner le rétroviseur. Si vous ne désélectionnez pas le rétroviseur, le réglage du rétroviseur s'éteindra après environ une minute.

Rétroviseurs rabattables

Rabattre les rétroviseurs vers l'intérieur pour éviter de les endommager lorsque cela est nécessaire, par exemple lors du passage dans une station de lavage automatique. Pour les

rabattre, pousser l'arrière du rétroviseur vers le véhicule. Pousser le rétroviseur vers l'extérieur pour revenir à sa position d'origine.

Alerte de changement de voie (LCA)

Le véhicule peut être équipé d'une fonction d'aide au changement de voie. Se reporter à *Alerte de changement de voie (LCA)* ⇨ 262.

Clignotant

Le véhicule pourrait posséder un clignotant intégré aux rétroviseurs. Celui-ci clignote quand un clignotant ou les feux de détresse sont activés.

Rétroviseurs chauffants

Si équipé de rétroviseurs chauffants,  sera présent sur les deux rétroviseurs latéraux. Le symbole ne s'allume pas lorsque les rétroviseurs chauffants sont activés.

 : Selon l'équipement, le désembueur de lunette arrière chauffe également les rétroviseurs extérieurs. Appuyer sur  sur la console centrale pour activer ou désactiver le désembueur de lunette arrière.

Le désembuage de la lunette arrière et les rétroviseurs chauffants, si équipé, se mettent en marche lorsque le véhicule est démarré à l'aide de la télécommande par temps froid.

Rétroviseurs inclinables

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs à inclinaison inversée et de sièges à mémoire, le rétroviseur du passager et/ou du conducteur s'incline dans une position présélectionnée lorsque le véhicule est en marche arrière (R). Cela permet de voir le trottoir lorsqu'on se gare en parallèle.

Le ou les rétroviseurs peuvent se déplacer de leur position inclinée lorsque :

- La marche arrière (R) du véhicule est ôtée ou lorsqu'elle reste enclenchée pendant environ 30 secondes.
- Le véhicule est arrêté.
- Le véhicule est conduit en marche arrière (R) au-dessus d'une vitesse prédéfinie.

Pour afficher les paramètres disponibles pour à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Confort et commodité.

Rétroviseur intérieur

Rétroviseurs intérieurs

Ajuster le rétroviseur pour obtenir une vision claire de la zone située à l'arrière du véhicule.

Ne pas vaporiser de produit de nettoyage de vitre directement sur le rétroviseur. Utiliser un tissu doux humidifié à l'eau.

Rétroviseur à commande manuelle

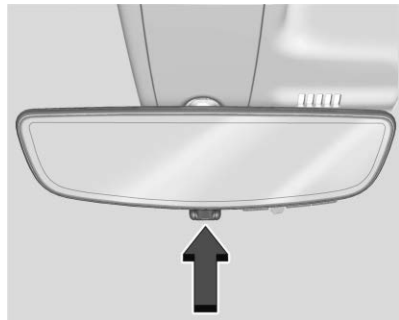
Selon l'équipement, pousser la languette vers l'avant pour la conduite de jour et la tirer vers l'arrière pour la conduite nocturne afin d'éviter d'être ébloui par les phares du véhicule suivant.

Rétroviseur à gradation automatique

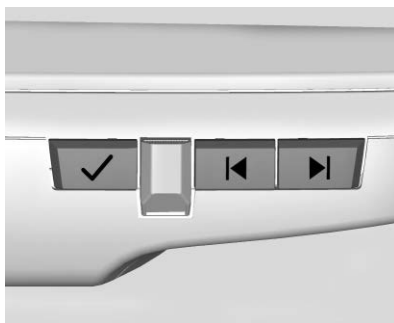
Selon l'équipement, l'atténuation automatique réduit l'éblouissement des phares du véhicule qui suit. La fonction d'atténuation s'active au démarrage du véhicule.

Miroir de la caméra arrière

Si équipé, ce rétroviseur à atténuation automatique procure un large angle de vue de la zone derrière le véhicule.



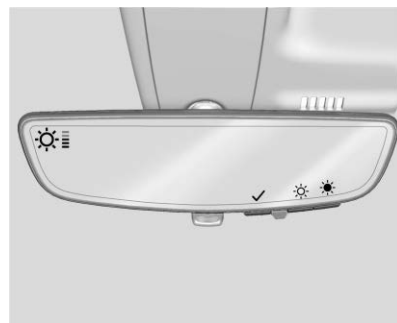
Tirer la languette pour allumer l'affichage. Pousser la languette pour l'éteindre. Lorsqu'il est éteint, le rétroviseur s'atténue automatiquement. Ajuster le rétroviseur pour une bonne visibilité de la zone derrière le véhicule lorsque l'affichage est éteint.



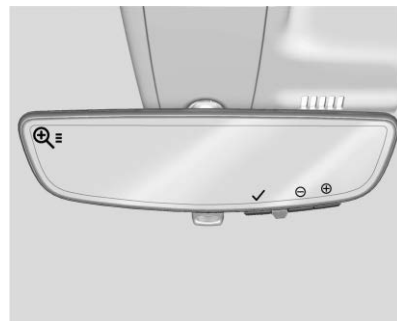
Appuyer sur ✓ pour faire défiler les options de réglage.

Appuyer sur ◀ et ▶ pour régler les paramètres à l'aide des indicateurs sur le rétroviseur. Les indicateurs resteront visibles pendant cinq secondes après la dernière activation du bouton et les réglages resteront sauvegardés.

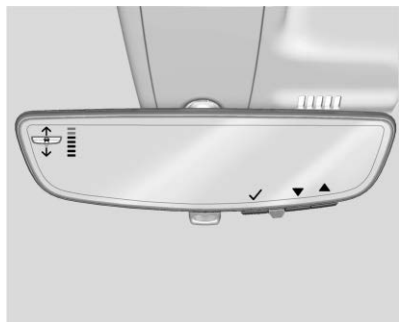
Les options de réglage sont :



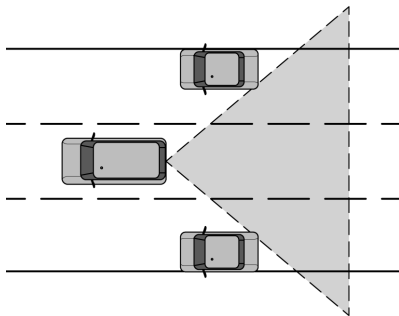
- Luminosité



- Agrandissement



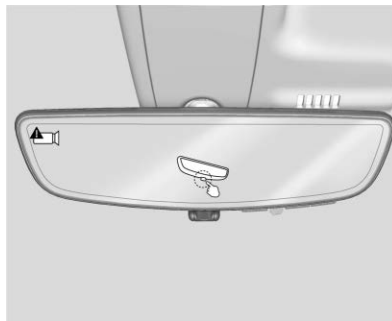
- Inclinaison



Avertissement

La caméra de rétroviseur arrière procure une vision limitée. Des parties de la route, des véhicules et d'autres objets pourraient demeurer invisibles. Les objets peuvent apparaître plus rapprochés qu'ils ne le sont. Surveiller les rétroviseurs extérieurs et les angles morts par dessus votre épaule lorsque vous changez de voie ou lorsque les voies convergent. Ne pas prendre les précautions appropriées peut occasionner des blessures, la mort ou des dommages au véhicule.

Dépannage



Consulter votre concessionnaire pour un entretien si un écran bleu et  sont affichés dans le rétroviseur et que l'affichage s'éteint. De plus, appuyer sur l'onglet comme indiqué pour revenir au mode d'assombrissement automatique.

La caméra de rétroviseur arrière peut ne pas fonctionner correctement ou ne pas afficher une image nette si :

- Le soleil ou des phares créent un éblouissement. Certains objets peuvent alors disparaître de l'affichage. Si nécessaire, appuyer sur l'onglet pour éteindre l'écran.
- De la saleté, de la neige ou d'autres débris bloquent l'objectif de la caméra. Pour nettoyer la caméra arrière, se reporter à *Essuie-glace/Lave-glace* ➔ 92 ou nettoyer la lentille à l'aide d'un chiffon doux et humide.



- Le support de la caméra sur le véhicule a été endommagée et/ou la position ou l'angle du support de la caméra a changé.

Glaces



Avertissement

Ne jamais laisser un enfant, un adulte non autonome ou un animal seul dans le véhicule, particulièrement lorsque les glaces sont fermées par temps chaud ou très chaud. Ils peuvent faiblir sous la

(Suite)

Avertissement (Suite)

chaleur extrême et subir des blessures permanentes, voire la mort causée par un coup de chaleur.



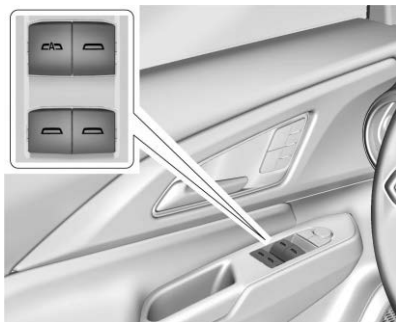
L'aérodynamique du véhicule est conçue pour améliorer le rendement du mode électrique. Il peut en résulter un bruit de pulsation lorsqu'une glace arrière est abaissée alors que les glaces avant sont relevées. Pour réduire le son, ouvrir une glace avant.

Glaces électriques



Avertissement

Des enfants pourraient être sérieusement blessés voir tués s'ils sont pris dans la course de fermeture d'une glace. Ne jamais laisser la clé télécommande dans un véhicule avec des enfants. Lorsque des enfants se trouvent dans le siège arrière, utiliser le commutateur de verrouillage de glace pour éviter le fonctionnement des glaces. Voir Clés ⇨ 7.



Modèle haute gamme illustré, modèle de base similaire

Les lève-glaces électriques fonctionnent lorsque le contact du véhicule est mis.

Appuyer sur le commutateur de la glace pour ouvrir celle-ci ou tirer le commutateur pour la fermer.

Il se peut que les glaces soient temporairement désactivées si elles sont utilisées de façon répétée dans un court laps de temps.

Blocage des glaces

Selon l'équipement, cette fonction empêche les passagers des sièges arrière d'ouvrir les glaces arrière.

Pour activer ou désactiver cette fonction à partir de l'écran d'accueil d'infodivertissement, toucher l'application Commandes > Verrouillage rapide des lève-vitres électriques.

Abaissement/remontée rapide des glaces

Cette fonction vous permet d'ouvrir complètement toutes les glaces sans avoir à maintenir les commandes enfoncées. Enfoncer complètement le commutateur, puis le relâcher pour ouvrir rapidement la glace.

Selon l'équipement, tirer complètement le commutateur de glace vers le haut et le relâcher rapidement pour fermer rapidement la glace.

Presser ou tirer brièvement le commutateur de glace dans la même direction pour arrêter le mouvement rapide de cette glace.

Système d'inversion automatique de glace

Selon l'équipement, le système d'inversion automatique des glaces inverse et arrête le mouvement de la glace s'il détecte un objet sur sa trajectoire. Une très basse température ou le gel pourrait provoquer l'inversion automatique du sens de déplacement. Le

fonctionnement normal de la glace est rétabli une fois que l'obstacle est extrait ou que la température remonte.

Neutralisation du système d'inversion automatique



Avertissement

Si l'annulation du système d'inversion automatique est activée, l'inversion de la glace ne se produira pas automatiquement. Vous ou vos passagers risquez d'être blessés et la glace risque d'être endommagée. Avant d'utiliser l'annulation du système d'inversion automatique, s'assurer que personne et aucun objet ne se trouvent dans le trajet de la glace.

Lorsque le véhicule est en marche, neutraliser le système d'inversion automatique en tirant et en maintenant le commutateur de la glace si les conditions empêchent sa fermeture.

Programmation des lève-glaces électriques

Une programmation pourrait être nécessaire si la batterie du véhicule a été débranchée ou déchargée. Pour programmer une glace à fermeture rapide :

1. Fermer toutes les portes.
2. Mettre le contact.
3. Ouvrir partiellement la glace que vous souhaitez programmer, puis la fermer et continuer à tirer brièvement sur le commutateur une fois que la glace est complètement fermée.
4. Ouvrir la glace et continuer à presser brièvement le commutateur après l'ouverture complète de la glace.

Commande à distance des glaces

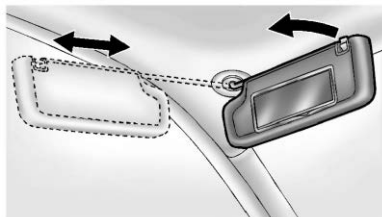
Si équipée et activée, cette fonction vous permet d'ouvrir toutes les glaces à distance.

Pour afficher les réglages disponibles et activer la commande à distance des glaces à partir de l'écran d'accueil de l'infodivertissement, toucher Réglages > Véhicule > Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance.

Pour ouvrir les glaces à distance, appuyer deux fois sur  puis maintenir, sur la clé à télécommande.

Pour fermer rapidement la glace du conducteur, utiliser la commande de lève-vitre.

Pare-soleil



Abaisser le pare-soleil pour bloquer la lumière éblouissante. Dégager le pare-soleil du support central afin de le faire pivoter vers la vitre latérale ou, selon l'équipement, de l'étendre le long de la tige.

Miroir de pare-soleil

Le véhicule peut être équipé de miroirs de courtoisie et de supports de carte au dos des pare-soleil. Abaisser les pare-soleil pour utiliser les miroirs.

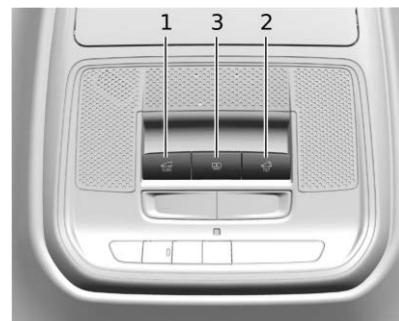
Toit

Toit ouvrant

Si le véhicule en est équipé, le contact doit être mis ou en mode accessoire, ou la prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) doit être active pour faire fonctionner le toit ouvrant. Se reporter à *Modes d'alimentation* ➞ 190.

Bien que le toit ouvrant fonctionne toujours en mode express, le mouvement peut être arrêté en appuyant à nouveau sur l'interrupteur.

Le toit ouvrant ne peut pas être ouvert ou refermé si le véhicule a une panne électrique.



1. Commutateur SLIDE (coulissement)

2. Commutateur de store pare-soleil à commande électrique
3. Commutateur TILT (inclinaison)

Fonctionnement du toit ouvrant :

- Enfoncer le bouton  (1), puis relâcher, pour actionner l'ouverture rapide du toit ouvrant.
- Tirer et relâcher  (1) pour fermer rapidement.
- Presser ou tirer  (1) à nouveau pour arrêter à l'emplacement désiré.
- Ce véhicule est équipé d'une position d'arrêt confortable pour éviter un bruit de vent excessif. Le toit ouvrant s'arrête en position médiane pendant une ouverture expresse. Pour ouvrir complètement le toit ouvrant, presser et relâcher  (1) à nouveau.

Fonctionnement du pare-soleil :

- Presser et relâcher  (2) pour une ouverture rapide.
- Tirer et relâcher  (2) pour une fermeture rapide.

- Presser ou tirer  (2) à nouveau pour arrêter à l'emplacement désiré.

Fonctionnement d'aération du toit ouvrant :

- Presser et relâcher  (3) pour placer le toit ouvrant en position d'aération.
- Tirer et relâcher  (3) pour fermer l'aération du toit ouvrant.

Système d'inversion automatique

Le toit ouvrant et le pare-soleil électrique sont équipés d'un système d'inversion automatique qui n'est activé que lorsque le toit ouvrant et le pare-soleil électrique sont utilisés en mode de fermeture express.

Si un objet se trouve sur la trajectoire pendant la fermeture expresse, le système d'inversion le détecte, s'arrête et ouvre le toit ouvrant ou le pare-soleil électrique jusqu'à une distance spécifiée.

Si le gel ou d'autres conditions empêchent la fermeture, annuler la fonction en fermant le toit ouvrant ou le pare-soleil électrique en mode manuel. Pour arrêter le mouvement, relâcher le commutateur.

Si le gel ou d'autres circonstances empêchent la fermeture, tirer rapidement sur le commutateur et le relâcher de manière répétitive; le pare-soleil peut se fermer.



De la saleté et des débris peuvent s'accumuler sur le joint ou dans la glissière du toit ouvrant. Ceci cause un problème de fonctionnement ou de bruit du toit ouvrant. Cela peut également provoquer l'obstruction du système d'écoulement d'eau. Ouvrir périodiquement le toit ouvrant et éliminer les obstacles et débris. Essuyer le joint et la zone d'étanchéité du toit ouvrant à l'aide d'un tissu propre, de savon doux et d'eau. Ne pas retirer la graisse du toit ouvrant.

Sièges et appuis-têtes

Appuis-têtes

Appuis-têtes	35
--------------------	----

Sièges avant

Régla de siège	36
Régla de commande électrique de siège	37
Sièges à dossier inclinable	37
Régla du support lombaire	39
Sièges à mémoire	39
Sièges avant chauffants et aérés	42

Sièges arrière

Sièges arrière	44
Sièges arrière chauffants	45

Ceintures de sécurité

Ceintures de sécurité	46
Boucler pour prendre la route	47
Port adéquat des ceintures de sécurité	48
Ceinture-baudrier	50
Utilisation de ceinture de sécurité pendant la grossesse	53
Rallonge de ceinture de sécurité	54
Vérification du système de sécurité	54

Entretien de ceinture de sécurité	54
Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision	55

Système de sac gonflable

Système de sac gonflable	55
Où se trouvent les sacs gonflables?	57
Quand un sac gonflable doit-il se déployer?	58
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?	60
De quelle façon le sac gonflable retient- il?	60
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?	60
Système de détection de passager	62
Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables	65
Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables	66
Vérification du système de sac gonflable	67
Remplacement de pièces du système de sac gonflable après une collision	67

Sièges pour enfants

Enfants plus âgés	67
Bébés et jeunes enfants	69
Appareils de retenue pour enfant	71

Où installer l'appareil de retenue	74
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)	75
Remplacement de pièce de système LATCH après une collision	81
Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)	82
Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant)	84

Appuis-têtes

Les sièges avant du véhicule sont équipés d'appuis-têtes réglables aux positions d'assise extérieures.



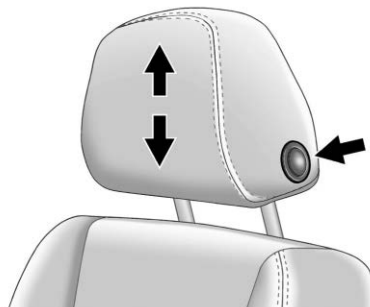
Avertissement

Si les appuis-tête ne sont pas posés et réglés correctement, les risques de lésions du cou/de la moelle épinière seront plus importants en cas d'accident. Ne pas rouler sans poser et régler correctement les appuis-tête de tous les occupants.



Régler l'appui-tête de sorte que sa partie supérieure arrive au niveau du haut de la tête de l'occupant. Cette position réduit les risques de blessure à la nuque lors d'une collision.

Sièges avant



La hauteur d'appui-tête peut être réglée.

Pour relever ou abaisser l'appui-tête, appuyer sur le bouton situé sur le côté de l'appui-tête et tirer ou pousser l'appui-tête vers le bas, et relâcher le bouton. Tirer et pousser l'appui-tête après avoir relâché le bouton afin de s'assurer qu'il est bien enclenché.

Les appuis-têtes latéraux de siège avant ne sont pas démontables.

Sièges arrière

Réglage d'appui-tête arrière

Le siège arrière du véhicule possèdent des appuis-têtes réglables pour les places latérales.

La hauteur d'appui-tête peut être réglée. Tirer sur l'appui-tête pour l'élever. Essayer de déplacer l'appui-tête pour s'assurer qu'il est verrouillé.



Pour abaisser l'appui-tête, appuyer sur le bouton situé sur le haut du dossier et pousser l'appui-tête vers le bas. Essayer de déplacer l'appui-tête après avoir relâché le bouton afin de s'assurer qu'il est bien enclenché.



Le siège arrière est équipé d'un appui-tête réglable au siège central qui peut se régler de la même manière que les dispositifs de retenue extérieurs.

Toujours régler l'appui-tête de sorte que sa partie supérieure arrive au niveau du haut de la tête de l'occupant.

Les appui-têtes arrière ne sont pas démontables.

Sièges avant

Réglage de siège



Avertissement

Si l'on essaie de régler le siège du conducteur lorsque le véhicule est en mouvement, on risque de perdre le contrôle du véhicule. Le déplacement brusque du siège peut en effet faire sursauter, dérouter ou faire actionner une pédale sans le vouloir. Il faut donc régler le siège du conducteur seulement quand le véhicule est immobile.



Pour régler la position de siège :

1. Tirer sur la poignée à l'avant de l'assise du siège pour la déverrouiller.
2. Déplacer le siège vers l'avant ou vers l'arrière et relâcher la poignée.
3. Essayer de déplacer le siège en arrière et en avant pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Dispositif de réglage de hauteur du siège



Déplacer le levier vers le haut ou vers le bas pour lever ou abaisser le siège.

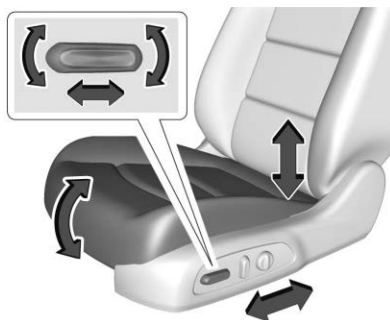
Réglage de commande électrique de siège

Avertissement

Si l'on essaie de régler le siège du conducteur lorsque le véhicule est en mouvement, on risque de perdre le contrôle du véhicule. Le déplacement brusque du siège peut en effet faire sursauter, dérouter ou faire actionner une pédale sans le vouloir. Il faut donc régler le siège du conducteur seulement quand le véhicule est immobile.

Avertissement

Les sièges à commande électrique fonctionnent avec le contact coupé. Des enfants pourraient actionner les sièges à commande électrique et se blesser. Ne jamais laisser d'enfants seuls dans le véhicule.



Pour ajuster un siège électrique, selon l'équipement :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.
- Pour lever ou abaisser la partie avant du coussin, déplacer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas.
- Soulever ou rabaisser tout le siège en plaçant la partie arrière de la commande vers le haut ou le bas.

Pour régler le dossier, voir *Sièges à dossier inclinable* ⇨ 37.

Sièges à dossier inclinable

Avertissement

Il peut être dangereux de s'asseoir en position inclinée lorsque le véhicule est en mouvement. Même attachées, les ceintures de sécurité peuvent ne pas être efficaces.

La ceinture épaulière ne sera pas placée contre le corps, mais plutôt devant. Lors d'une collision, on risque d'être projeté contre la ceinture et de se blesser à la nuque ou ailleurs.

La ceinture ventrale pourrait exercer sa force sur l'abdomen, et non sur les os du bassin. Cela pourrait entraîner de graves blessures internes.

Pour être bien protégé quand le véhicule est en mouvement, placer le dossier en position verticale. Se caler ensuite dans le siège et porter convenablement la ceinture de sécurité.



Ne pas conduire avec le dossier de siège incliné.

Sièges à dossier inclinable à commande manuelle



Avertissement

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.



Pour incliner un dossier de siège à commande manuelle :

1. Soulever le levier.
2. Déplacer le dossier de siège à la position désirée, puis relâcher le levier pour verrouiller le dossier en place.
3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

1. Lever complètement le levier sans appliquer de pression sur le dossier de siège, et le dossier de siège reviendra en position verticale.

2. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

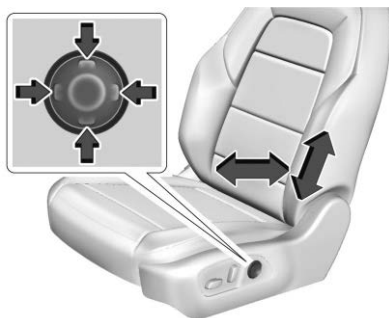
Sièges à dossier inclinable à commande électrique



Pour régler un dossier de siège électrique, si disponible :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour incliner le dossier de siège.
- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour relever le dossier de siège.

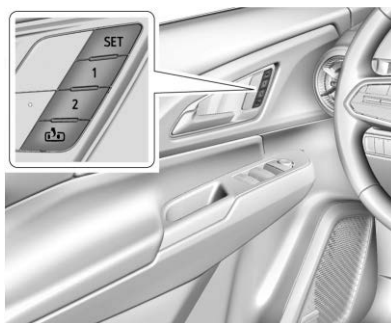
Réglage du support lombaire



Pour régler le soutien lombaire, le cas échéant :

- Maintenir enfoncé l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.
- Si équipé, appuyer et maintenir enfoncé le haut ou le bas de la commande pour soulever ou abaisser le soutien lombaire.

Sièges à mémoire



Aperçu

Si le véhicule en est équipé, la fonction de siège à mémoire permet aux conducteurs d'enregistrer leurs positions de conduite uniques et une position de sortie commune. Voir *Mémorisation des positions de conduite*, plus loin dans cette section. Les positions enregistrées peuvent être rappelées manuellement par tous les conducteurs. Voir *Rappel manuel des positions de conduite*, plus loin dans cette section. Les conducteurs disposant des télécommandes 1 et 2 peuvent également les rappeler automatiquement. Pour activer les rappels automatiques, activer

la mémoire d'entrée et/ou de sortie de siège. Voir *Activation des rappels automatiques*, plus loin dans cette section. Les rappels de mémoire peuvent être annulés à tout moment pendant le rappel. Voir *Annulation des rappels de sièges à mémoire*, plus loin dans cette section.

Identification du numéro de conducteur

Le véhicule identifie le conducteur actuel par le numéro 1 à 8 de sa clé à distance. Le numéro de la clé à distance actuelle peut être identifié par le message de bienvenue du centralisateur informatique de bord (CIB), « Vous êtes le conducteur x pour les rappels de mémoire ». Ce message s'affiche les premières fois que le véhicule est mis en marche lorsqu'une autre clé à distance est utilisée. Pour que la mémoire d'accès aux sièges fonctionne correctement, enregistrer les positions sur le bouton de mémoire 1 ou 2 correspondant au numéro de conducteur de ce message de bienvenue. Pour faciliter l'identification des clés à distance, il est recommandé de ne porter qu'une seule clé à distance lors de l'entrée dans le véhicule. Si le message de bienvenue ne s'affiche pas, procéder comme suit.

1. Éloigner toutes les clés à distance du véhicule.

- Mettre sous tension le véhicule avec une autre clé-télécommande. Un message de bienvenue du CIB doit s'afficher, indiquant le numéro de conducteur de l'autre clé-télécommande. Couper le contact et retirer l'autre clé-télécommande du véhicule.
- Mettre sous tension le véhicule avec la première clé-télécommande. Le message de bienvenue du CIB doit afficher le numéro du conducteur de la première clé-télécommande.

Sauvegarde des positions de siège

Lire complètement ces consignes avant de sauvegarder les positions en mémoire.

Pour sauvegarder les positions de siège préférées 1 et 2 :

- Mettre le véhicule en marche. Un message de bienvenue du CIB peut indiquer le numéro de conducteur de la clé à distance actuelle. Voir Identification du numéro de conducteur, précédemment dans cette section.
- Régler tous les dispositifs à mémoire disponibles dans la position de conduite souhaitée.
- Presser et relâcher SET ; un carillon retentit.

- Immédiatement après avoir relâché SET, appuyer sur le bouton de mémoire 1 ou 2 correspondant au numéro de la clé à distance du conducteur actuel et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que deux carillons retentissent. Si trop de temps s'écoule entre le relâchement de SET et l'appui sur 1 ou 2, les deux carillons ne retentiront pas, indiquant que la position de la mémoire n'a pas été sauvegardée. Répéter les étapes 3 et 4 pour réessayer.
- Répéter les étapes 1 à 4 pour l'autre clé à distance 1 ou 2 en utilisant l'autre bouton de mémoire 1 ou 2.

Il est recommandé d'enregistrer les positions de conduite préférées sur 1 et 2 si vous êtes le seul conducteur.

Pour sauvegarder la position de siège de sortie commune à  qui est utilisée par tous les conducteurs pour les fonctions de rappel manuel des positions de siège et de rappel automatique de la mémoire de sortie de siège, répéter les étapes 1 à 4 en utilisant le bouton de sortie .

Rappel manuel des positions de siège

Pour rappeler les positions précédemment enregistrées sur ce bouton, appuyer sur le bouton 1, 2 ou  et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le rappel soit terminé,

Le mouvement manuel de rappel de mémoire pour les boutons 1, 2, ou  peut être initié et se termine à la position de mémoire sauvegardée si le véhicule est dans ou hors de la position P (stationnement).

Activation des rappels automatiques

- La mémoire d'entrée du siège déplace le siège du conducteur à la position 1 ou 2 sélectionnée lorsque le véhicule est démarré. Sélectionner Réglages > Véhicule > Position assise > Mémoire d'entrée de siège > ON ou OFF. Voir Rappel de la mémoire d'entrée de siège automatique, plus loin dans cette section.
- La mémoire de sortie de siège déplace le siège du conducteur à la position de sortie préférée du bouton  lorsque le véhicule est éteint et que la porte est ouverte. Sélectionner Réglages > Véhicule > Position assise > Mémoire de sortie de siège > ON

ou OFF. Voir Rappel automatique de la mémoire de sortie de siège, plus loin dans cette section.

Rappel automatique de position d'entrée du siège

La mémoire d'entrée de siège commence automatiquement le mouvement aux positions de siège du bouton 1 ou 2 correspondant au numéro 1 ou 2 de la clé à distance du conducteur détecté par le véhicule quand :

- Le contact est mis.
- Les positions de siège ont été précédemment enregistrées sur le même bouton 1 ou 2. Se reporter à la section Sauvegarde des positions de siège, dans cette section.
- La mémoire d'entrée de siège est activée. Voir Activation des rappels automatiques, précédemment dans cette section.
- La boîte de vitesses est en position de stationnement (P).

Le rappel de la mémoire d'entrée de siège se poursuit si le véhicule quitte la position P (stationnement) avant d'atteindre la position de mémoire enregistrée.

Si la position de siège mémorisée n'est pas rappelée automatiquement, vérifier que le rappel est activé. Voir Activation des rappels automatiques, précédemment dans cette section.

Si le siège à mémoire se rappelle à la mauvaise position, il se peut que le numéro de la clé à distance du conducteur 1 ou 2 ne corresponde pas aux positions de numéro de bouton de mémoire auxquelles ils ont été enregistrés. Essayer l'autre clé à distance ou essayer de sauvegarder les positions sur l'autre bouton de mémoire 1 ou 2. Voir « Sauvegarde des positions de siège », précédemment dans cette section.

Les rappels de mémoire automatiques d'entrée de siège ne sont disponibles que pour les numéros 1 et 2 de la clé à distance du conducteur. Les clés à distance 3-8 ne permettent pas de rappeler la mémoire d'entrée de siège.

Si le véhicule est équipé de la fonction de stationnement automatique à distance, le siège se déplace automatiquement vers la position assise sauvegardée sur le bouton 1 ou 2 correspondant au numéro 1 ou 2 de la télécommande du conducteur après avoir quitté une place de stationnement lors de l'entrée dans le véhicule, de la fermeture de la

porte du conducteur et de l'appui sur la pédale de frein. Voir *Assistance au stationnement automatique (APA)* ⇨ 247.

Rappel automatique de position de sortie du siège

La mémoire de sortie de siège commence le mouvement vers la position de siège du bouton  lorsque :

- Le contact est coupé et que la porte du conducteur est ouverte dans un court délai.
- Une position de siège a été précédemment enregistrée sur le bouton de mémoire . Voir « Sauvegarde des positions de siège », précédemment dans cette section.
- La mémoire de sortie de siège est activée. Voir Activation des rappels automatiques, précédemment dans cette section.
- La boîte de vitesses est en position de stationnement (P).

Le rappel de la mémoire de sortie de siège se poursuit si le véhicule quitte la position P (stationnement) avant d'atteindre la position de mémoire enregistrée.

La mémoire de sortie de siège n'est pas liée à la clé à distance du conducteur. La position de siège enregistrée dans  est utilisée par tous les conducteurs.

Si le véhicule est équipé du système de stationnement automatique à distance, le siège se déplace automatiquement vers la position assise enregistrée sur  après avoir pénétré dans une place de stationnement lorsque l'APA est activé, que le véhicule est en P (stationnement) et que la porte du conducteur est ouverte. Voir *Assistance au stationnement automatique (APA)* ➔ 247.

Annuler les rappels de siège mémorisé

- Pendant tout rappel de mémoire :
Appuyer sur une commande de siège motorisé
Appuyer sur le bouton de mémoire SET
- Pendant un rappel manuel de mémoire :
Relâcher le bouton de mémoire 1, 2 ou .
- Pendant un rappel automatique de position d'entrée du siège :
Couper le contact

Appuyer sur les boutons de mémoire SET, 1, 2 ou .

- Pendant le rappel automatique de position de sortie du siège

Appuyer sur les boutons de mémoire SET, 1, 2 ou .

Obstructions

Si un objet bloque le siège pendant le rappel d'une position mémorisée, le mouvement de rappel peut s'arrêter. Retirer l'objet et essayer de réactiver le rappel. Si la position mémorisée ne se rappelle toujours pas, consulter votre concessionnaire.

Sièges avant chauffants et aérés



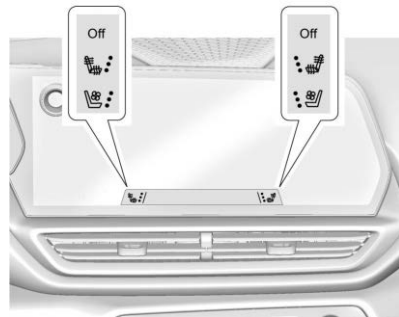
Avertissement

En l'absence de perception de changement de température ou de douleur cutanée, le chauffage de siège risque de causer des brûlures. Pour réduire le risque de brûlure, le chauffage de siège doit être utilisé avec prudence, spécialement en cas d'utilisation longue. Ne rien placer

(Suite)

Avertissement (Suite)

sur les sièges qui isolerait de la chaleur, comme une couverture, un coussin, un recouvrement quelconque ou un autre objet. Ceci risque de causer une surchauffe du siège. Une telle surchauffe peut brûler et endommager le siège.



Haut de gamme illustré, base similaire

Pour l'utiliser, toucher l'icône du siège conducteur ou passager afin de lancer la fonction de climatisation du siège. Le panneau reste ouvert pendant environ cinq secondes.

Toucher  ou  pour chauffer le siège du conducteur ou le siège du passager.

Toucher  ou  pour ventiler le siège conducteur ou passager. Un siège ventilé est équipé d'un ventilateur qui fait circuler l'air à travers le siège. L'air n'est pas refroidi.

Quand cette fonction est désactivée, les symboles de siège chauffé et ventilés sont blancs. Lorsqu'un siège chauffant est activé, le symbole est rouge. Lorsqu'un siège ventilé est activé, le symbole est bleu.

Appuyer une fois sur l'icône pour obtenir le réglage le plus élevé. À chaque pression, le siège passe au réglage inférieur suivant, puis au réglage de désactivation. Les lampes indicatrices à côté des icônes en indiquent trois pour le réglage le plus élevé et une pour le plus bas. Si les sièges chauffés sont allumés, le niveau peut automatiquement s'abaisser au bout d'environ 30 minutes.

Le réchauffement du siège du passager peut prendre plus de temps.

Sièges chauffants et ventilés automatiquement

Si le véhicule est équipé de sièges chauffants ou ventilés automatiquement et si le véhicule est activé, cette fonction active automatiquement les sièges chauffants ou ventilés au niveau requis par la température de l'habitacle.

Le niveau actif élevé, moyen, bas ou la désactivation des sièges chauffants ou ventilés est indiqué par les icônes de sièges chauffants ou ventilés manuels sur l'écran d'affichage de la climatisation. Utiliser les icônes de sièges chauffants ou ventilés manuels sur l'écran de climatisation pour les désactiver automatiquement. Si le siège du passager est inoccupé, la fonction de sièges chauffants ou ventilés automatiquement n'active pas ce siège. Si le véhicule en est équipé, la fonction de volant de direction chauffant automatique s'active en même temps que le siège chauffant automatique. Lorsqu'il est activé, le témoin de volant chauffant s'affiche.

Pour activer ou désactiver les sièges chauffants ou ventilés automatiques, sélectionner Paramètres > Véhicule > Climat et qualité de l'air > Sièges refroidis ou chauffés automatiquement > ON ou OFF.

Sièges chauffants et ventilés à démarrage à distance

Lors d'un démarrage à distance, les sièges chauffants ou ventilés, selon l'équipement, peuvent s'activer automatiquement. Quand il fait froid, les sièges chauffants s'allument et quand il fait chaud les sièges ventilés s'allument. Si la fonction de sièges chauffants ou ventilés automatiques, selon l'équipement, n'est pas activée, les sièges chauffants ou ventilés peuvent être annulés lors de la mise du contact. Si nécessaire, toucher l'icône des sièges chauffants ou ventilés pour les utiliser après le démarrage du véhicule.

Les témoins lumineux de sièges chauffants ou ventilés peuvent s'allumer lors d'un démarrage à distance.

Les performances de température d'un siège inoccupé peuvent être réduites. Ceci est normal.

Pour activer ou désactiver le démarrage à distance des sièges chauffants ou ventilés, sélectionner Paramètres > Véhicule > Verrouillage, déverrouillage et démarrage à distance > Sièges chauffants automatiques à distance ou Sièges refroidissants automatiques à distance > ON ou OFF. Se reporter à *Démarrage à distance* ⇨ 14.

Sièges arrière

Alerte de siège arrière

Selon l'équipement, le message RAPPEL DE REGARDER SUR LE SIÈGE ARRIÈRE apparaît dans certaines conditions et sert à indiquer qu'un passager ou un objet se trouve sur le siège arrière. Jeter un œil aux sièges arrière avant de sortir du véhicule.

Cette fonction s'active lorsqu'une porte arrière est ouverte pendant que le véhicule est en marche ou jusqu'à 10 minutes avant que le véhicule ne démarre. Une alerte sonore retentit lorsque le contact est coupé. Le système d'alerte de siège arrière ne détecte pas directement les objets qui se trouvent sur le siège arrière, dans certaines conditions, le système détecte plutôt l'ouverture ou la fermeture d'une porte arrière, ce qui indique que quelqu'un ou quelque chose se trouve possiblement sur la banquette arrière.

Cette fonctionnalité n'est active qu'une seule fois à chaque démarrage et mise à l'arrêt du véhicule et devra être réactivée en ouvrant et en fermant les portes arrière. Il pourrait y avoir une alerte même lorsqu'il n'y a rien sur le siège arrière, par exemple, si un enfant est monté

dans le véhicule par l'une des portes arrière et en est ressorti sans que le moteur du véhicule ne soit coupé.

Cette fonction peut être activée ou désactivée. Sélectionner Paramètres > Véhicule > Rappel de siège arrière > ON ou OFF.

Pour rabattre le dossier de siège

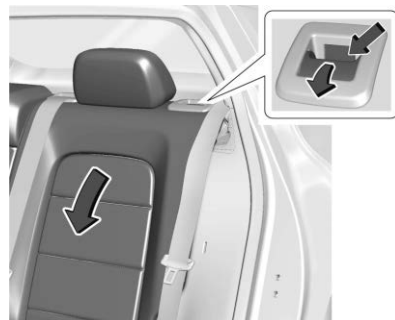
Les deux côtés du dossier de siège peuvent être rabattus pour offrir plus d'espace de chargement. Rabattre un dossier de siège uniquement lorsque le véhicule est arrêté.



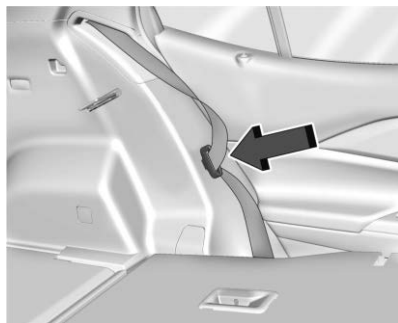
Avertissement

Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours déboucler les ceintures et les remettre en position de rangement normale avant de replier un siège arrière.

Pour rabattre le dossier de siège :



1. Tirer la poignée située sur le dessus du dossier de siège pour le déverrouiller. Une languette située près du levier de dossier de siège se soulève lorsque le dossier est déverrouillé.
2. Rabattre le dossier vers l'avant.

**Avertissement**

Une ceinture de sécurité mal acheminée, mal attachée ou tordue n'offre pas la protection nécessaire en cas d'accident. La personne portant la ceinture pourrait être gravement blessée. Après avoir relevé le dossier de siège arrière, toujours s'assurer que les ceintures de sécurité sont correctement acheminées et fixées et ne sont pas tordues.

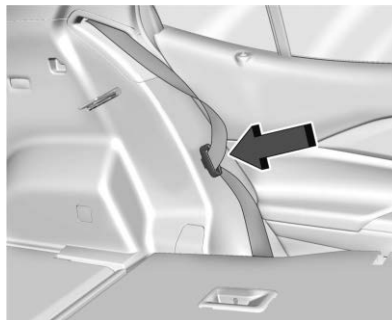
3. Ranger la plaque de verrouillage de la ceinture de sécurité dans la fente de rangement.

Au besoin, répéter les opérations pour rabattre l'autre dossier de siège.

Relevage du dossier de siège**Avertissement**

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

Pour relever un dossier de siège :

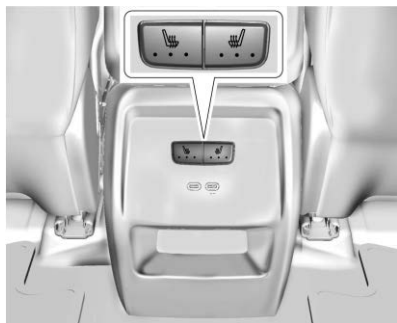


1. S'assurer la plaque de verrouillage de la ceinture de sécurité est dans la fente de rangement.
2. Lever le dossier de siège et le pousser vers l'arrière pour le bloquer en place.
Une languette située près du levier de dossier de siège se rétracte lorsque le dossier est verrouillé en place.
3. Pousser et tirer le haut du dossier pour s'assurer qu'il est bloqué en place.
4. Au besoin, répéter les opérations pour lever l'autre dossier de siège.

Lorsque le siège n'est pas utilisé, il devrait être verrouillé en position verticale.

Sièges arrière chauffants**Avertissement**

Si la température change ou que la douleur sur la peau ne peut être ressentie, le chauffage de siège peut causer des brûlures. Se reporter à Avertissement sous *Sièges avant chauffants et aérés* ➔ 42.



Si disponibles, les boutons se trouvent à l'arrière de la console centrale. Pour fonctionner, le véhicule doit être en marche.

Appuyer sur  ou  pour chauffer le coussin du siège extérieur gauche ou droit. Un témoin sur l'affichage des commandes de climatisation apparaît lorsque cette fonction est activée.

Cette fonction s'active au réglage le plus élevé. À chaque appui sur le bouton, le siège chauffant passe à la position inférieure suivante, puis à la position d'arrêt. Trois témoins indiquent le réglage le plus élevé et un témoin indique le réglage le plus bas. Les

sièges chauffants réglés sur la position la plus élevée s'abaissent automatiquement au bout d'environ 30 minutes.

Chauffage des sièges lors du démarrage à distance

Si le véhicule en est équipé, les sièges chauffants s'allument automatiquement lors d'un démarrage à distance s'il fait froid à l'extérieur. Les témoins des sièges chauffants peuvent s'allumer pendant cette opération. Les sièges chauffants peuvent s'annuler lorsque le véhicule est mis en marche. Ces fonctions peuvent être sélectionnées manuellement à l'aide des boutons des sièges chauffants après la mise en marche du véhicule.

La performance de température d'un siège inoccupé peut être réduite. Ceci est normal.

Pour activer ou désactiver le démarrage à distance des sièges chauffants, sélectionner Réglages > Véhicule > Verrouillage, déverrouillage et démarrage à distance > Démarrage à distance des sièges chauffants > ON ou OFF. Voir *Démarrage à distance* ➔ 14.

Ceintures de sécurité

Cette section décrit comment utiliser correctement les ceintures de sécurité, et certaines choses à ne pas faire.



Avertissement

Tous les occupants de la voiture doivent utiliser une ceinture de sécurité portée correctement. En cas de collision, si vous-même ou vos passagers ne portent pas les ceintures de sécurité, les blessures peuvent être pires qu'en portant les ceintures. Vous pouvez être gravement blessé voire tué en heurtant des objets à l'intérieur du véhicule de manière plus brutale ou être éjecté du véhicule. En outre, une personne non bouclée peut heurter d'autres passagers dans le véhicule.

Il est extrêmement dangereux de se placer dans une zone de chargement, à l'intérieur ou à l'extérieur d'un véhicule. En cas de collision, les passagers occupant ces zones risquent davantage d'être blessés ou tués.

(Suite)

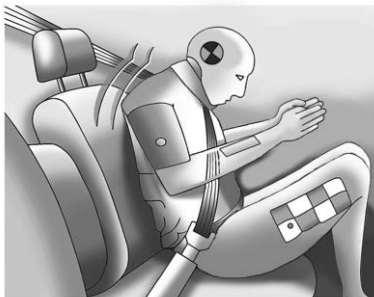
Avertissement (Suite)

Ne pas laisser de passagers installés dans une zone du véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité.

Toujours porter une ceinture de sécurité et vérifier si tous les passagers sont correctement sanglés.

Ce véhicule est équipé de témoins destinés à rappeler de boucler les ceintures de sécurité. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ➔ 102.

Efficacité des ceintures de sécurité



En conduisant un véhicule, vous vous déplacez à la place du véhicule. Si le véhicule s'arrête brusquement, vous continuez à vous déplacer jusqu'à ce que quelque chose vous arrête. Ce peut être le pare-brise, le tableau de bord ou les ceintures de sécurité!

Lorsque vous portez une ceinture de sécurité, vous et le véhicule ralentissez ensemble. La durée d'arrêt est plus longue, car vous vous arrêtez sur une plus longue distance et, lorsque la ceinture est portée correctement, vos os les plus résistants amortissent les forces des ceintures de sécurité. C'est pourquoi il est utile de porter des ceintures de sécurité.

Questions et réponses au sujet des ceintures de sécurité

- Q:** Ne vais-je pas rester coincé dans le véhicule après un accident si je porte une ceinture de sécurité?
- R:** Vous pourriez l'être – que vous portiez une ceinture de sécurité ou non. Vos chances de demeurer conscient durant et après un accident, de sorte que vous puissiez vous détacher et quitter le véhicule, sont *plus* élevées si vous êtes attaché.

Q: Si mon véhicule est équipé de sacs gonflables, pourquoi devrais-je porter une ceinture de sécurité?

R: Les sacs gonflables sont des systèmes supplémentaires uniquement. Ils agissent *en coordination* avec les ceintures de sécurité — ils ne les remplacent pas. Avec ou sans sac gonflable, tous les occupants doivent toujours boucler la ceinture de sécurité pour obtenir le maximum de protection.

Dans la plupart des états et dans toutes les provinces canadiennes, la loi exige le port des ceintures de sécurité.

Boucler pour prendre la route

Si elle est présente, cette fonction diffère la sortie de la position P (stationnement) quand la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée. La fonction Boucler la ceinture pour conduire doit être activée dans le Système Infodivertissement pour pouvoir fonctionner. Pour activer ou désactiver la fonction Boucler pour conduire, sélectionner Paramètres > Véhicule > Boucler pour conduire. Voir *Jeune conducteur* ➔ 162 selon l'équipement.

Si le contact est mis et que la pédale de frein est enfoncée alors que le véhicule est en P (stationnement) mais que la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée, un message s'affiche dans le centralisateur informatique de bord (CIB) et la sortie de la position P est différée. Boucler la ceinture de sécurité du conducteur pour effacer le message et quitter le mode P (stationnement). La sortie de P sera différée une fois à chaque fois que le véhicule est démarré.

Sur certains modèles, la fonction Boucler pour conduire peut aussi différer la sortie de P (stationnement) si la ceinture de sécurité du passager avant n'est pas bouclée. Un message s'affiche dans le CIB. Boucler la ceinture de sécurité du passager avant pour effacer le message et quitter le mode P. Cette fonctionnalité peut différer la sortie de la position P (stationnement) si un objet, comme un attaché-case, un sac à main, un ordinateur portable, un sac à provisions ou un autre appareil électronique se trouve sur le siège du passager avant. Dans ce cas, retirer l'objet du siège ou boucler la ceinture de sécurité pour quitter la position P (Stationnement).

Si, dans certains véhicules, le conducteur ou le passager avant persiste à ne pas boucler sa ceinture, le message du CIB s'éteint au bout de plusieurs secondes et le véhicule peut quitter la position P (Stationnement). Voir « Ceintures de sécurité » et « Sièges pour enfants » dans l'Index pour trouver des informations sur l'importance de l'utilisation adaptée des systèmes de retenue.

Si la ceinture de sécurité du conducteur ou la ceinture de sécurité du passager avant ne sont pas bouclées lors de la conduite, le signal sonore et le(s) témoin(s) de ceinture de sécurité s'activent. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ⇨ 102. Cette fonction peut ne pas fonctionner correctement si le témoin de disponibilité de sac gonflable est allumé. Voir *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ 103.

Port adéquat des ceintures de sécurité

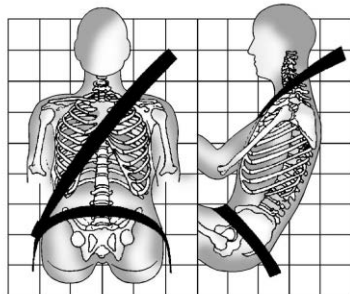
Respecter ces règles pour la protection de tous.

Il existe d'autres choses à savoir au sujet des ceintures de sécurité des enfants, y compris les petits enfants et les nourrissons. Si un enfant est dans le véhicule, se reporter à *Enfants*

plus âgés ⇨ 67 ou *Bébés et jeunes enfants* ⇨ 69. Consulter et suivre les règles au sujet des enfants en plus des règles suivantes.

Il est très important que tous les occupants bouclent leur ceinture de sécurité. Les statistiques des accidents indiquent que les personnes ne portant pas de ceintures de sécurité sont plus souvent blessées lors d'une collision que celles qui en portent une.

Des informations importantes sont à connaître quant au bouclage correct d'une ceinture de sécurité.

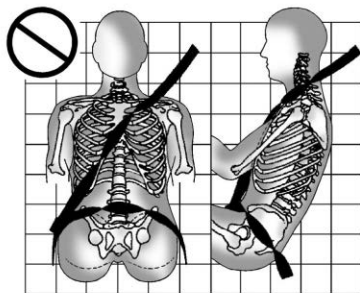
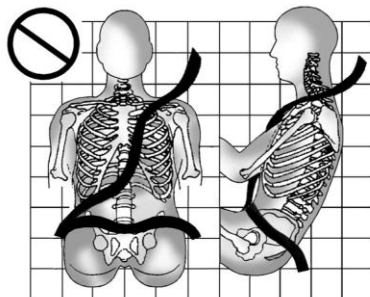


- S'asseoir droit et toujours garder les pieds sur le plancher devant soi (si possible).

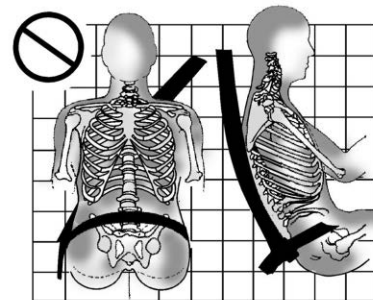
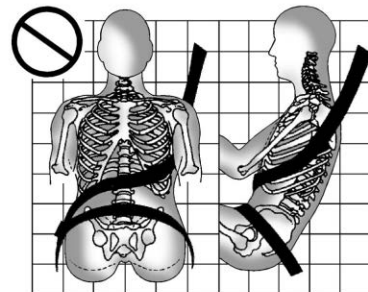
- La partie abdominale de la ceinture doit être portée dans le bas et serrée sur les hanches, juste en touchant les hanches. En cas de collision, ceci applique la force aux os pelviens robustes et vous risquez moins de glisser sous la ceinture abdominale. Si vous glissez sous la ceinture abdominale, la ceinture applique la force à votre abdomen. Ceci peut causer des blessures graves voire fatales.
- Porter la ceinture épaulière par-dessus l'épaule et à travers la poitrine. Ces parties du corps sont les mieux à même d'amortir les forces de la ceinture. La ceinture abdominale se verrouille en cas d'arrêt brutal ou de collision.

 Avertissement

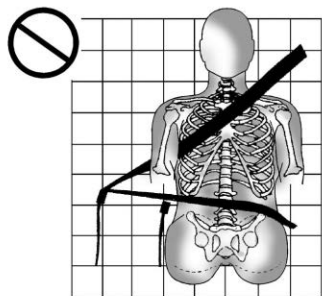
Vous pouvez être gravement blessé voire tué si votre ceinture de sécurité est portée de manière incorrecte.



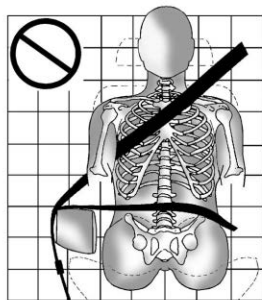
La ceinture abdominale ou épaulière ne peut jamais être ni desserrée ni tordue.



Ne jamais porter la ceinture épaulière sous les bras ou derrière votre dos.



Toujours utiliser la boucle correcte pour votre position d'assise.



Ne jamais acheminer la ceinture abdominale ou épaulière par-dessus un accoudoir.



Avertissement

La ceinture de sécurité peut être pincée si elle est acheminée sous une garniture en plastique de siège, telle qu'une garniture autour de la poignée de rabattement de dossier de siège arrière ou de sac gonflable latéral. En cas d'accident, les ceintures de sécurité pincées pourraient ne pas offrir une protection adéquate. Ne jamais acheminer les ceintures de sécurité sous des pièces de garniture en plastique.



Avertissement

Vous pouvez être gravement blessé ou tué si la ceinture d'épaule est portée derrière votre dos, sous vos jambes ou enroulée autour de votre cou. La ceinture d'épaule peut se resserrer, mais ne peut pas être desserrée si elle est verrouillée. La ceinture d'épaule se verrouille lorsqu'elle est tirée jusqu'à l'extérieur de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsque la ceinture de sécurité est complètement rentrée dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas le faire si elle est

(Suite)

Avertissement (Suite)

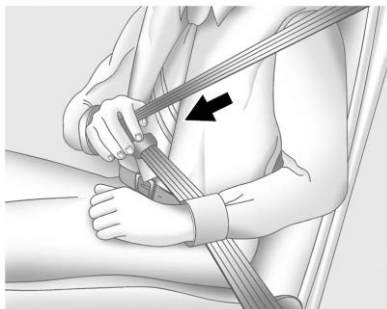
enroulée autour de vous. Vous devrez peut-être couper la ceinture de sécurité si elle est verrouillée et serrée autour de vous.

Ceinture-baudrier

Toutes les positions d'assise du véhicule sont dotées d'une ceinture sous-abdominale/baudrier.

Les instructions suivantes expliquent comment porter correctement une ceinture sous-abdominale/baudrier.

1. Ajuster le siège, si le siège est ajustable, de façon à s'asseoir droit. Pour plus de détails, se reporter à « Sièges » dans l'index.



2. Prendre la plaque de blocage et tirer la ceinture pour la passer devant soi. Veiller à ce qu'elle ne soit pas vrillée.

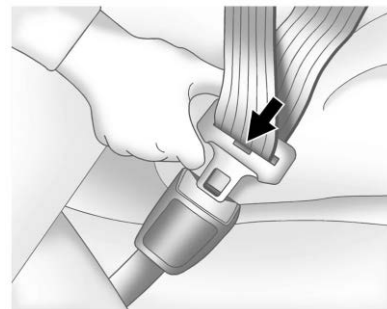
La ceinture-baudrier peut se verrouiller si elle est tirée devant soi trop rapidement. Si c'est le cas, laisser la ceinture reprendre tranquillement sa place initiale pour la déverrouiller. Tirer ensuite la ceinture plus lentement.

Si la partie épaulière d'une ceinture de passager est entièrement sortie, le dispositif de verrouillage de siège d'enfant peut être engagé. Se reporter à *Appareils de retenue pour enfant* ⇨ 71. Si cela se produit, laisser la sangle revenir complètement en arrière et recommencer. Si le dispositif de

verrouillage reste engagé après avoir laissé la ceinture revenir en position rétractée sur le siège, déplacer le siège vers l'arrière ou incliner le siège jusqu'à ce que le verrouillage de l'enrouleur de ceinture épaulière se relâche.



Si la sonde se bloque dans la plaque de verrouillage avant d'atteindre la boucle, incliner le méplat de la plaque de verrouillage pour le déverrouillage.



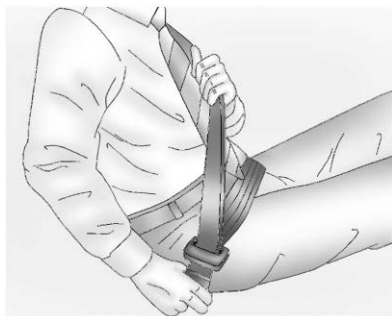
3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic.

Tirer sur la plaque de blocage pour s'assurer qu'elle est bien en place. Si la ceinture n'est pas assez longue, se reporter à *Rallonge de ceinture de sécurité* ⇨ 84.

Positionner le bouton-poussoir de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.

4. Si la ceinture est équipée d'un dispositif de réglage de la hauteur de la ceinture épaulière, déplacer le dispositif à la hauteur adéquate. Se reporter à « Réglage de la

hauteur de ceinture épaulière » plus loin dans cette section pour les instructions d'utilisation et d'importantes informations relatives à la sécurité.



5. Pour serrer la ceinture abdominale, tirer la ceinture épaulière vers le haut.



Pour déverrouiller la ceinture, appuyer sur le bouton de déverrouillage de la boucle. La ceinture devrait revenir en position de rangement.

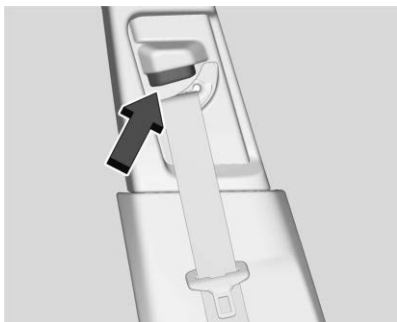
Toujours ranger lentement la ceinture de sécurité. Si la sangle de la ceinture de sécurité revient rapidement en position de rangement, le rétracteur peut se bloquer et ne plus pouvoir être retiré. Le cas échéant, tirer fermement la ceinture de sécurité pour débloquer la sangle, puis la relâcher. Si la sangle est toujours bloquée dans le rétracteur, contacter votre concessionnaire.

Avant de fermer une porte, vérifier si la ceinture de sécurité ne se trouve pas dans le chemin. Si une porte est claquée contre une ceinture, la ceinture ainsi que le véhicule peuvent être endommagés.

Ceinture épaulière réglable en hauteur

Le véhicule est équipé d'un dispositif de réglage de hauteur de ceinture épaulière pour le conducteur et le passager extérieur avant.

Ajuster la hauteur de façon que la ceinture épaulière se trouve sur l'épaule et non pas qu'elle en glisse. La ceinture doit être proche du cou, sans le toucher. Un réglage incorrect de la hauteur de la ceinture épaulière pourrait réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité en cas de collision. Se reporter à *Port adéquat des ceintures de sécurité* ➔ 48.



Appuyer sur le bouton de déverrouillage et déplacer le dispositif de réglage à la position désirée. Le dispositif de réglage de hauteur peut être déplacé vers le haut en poussant le coulisseau/garnissage vers le haut. Lorsque le dispositif de réglage est réglé à la position désirée, essayer de le déplacer vers le bas sans presser le bouton de dégagement afin de vérifier s'il est bien bloqué.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Ce véhicule est équipé de prétendeurs de ceintures de sécurité pour les occupants des places latérales de la rangée avant et de la deuxième rangée. Bien qu'ils soient invisibles, ils font partie de l'ensemble de ceinture de

sécurité. Ils peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité lors des premiers instants d'un impact frontal ou quasi frontal modéré à fort ou impact arrière si les conditions d'activation des tendeurs sont rencontrées. Les prétendeurs de ceintures de sécurité peuvent également contribuer à serrer les ceintures de sécurité en cas d'impact latéral ou de tonneau.

Les prétendeurs ne fonctionnent qu'une seule fois. Si les prétendeurs se déclenchent lors d'un accident, les prétendeurs et probablement d'autres pièces du système de ceinture de sécurité du véhicule devront être remplacés. Se reporter à *Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision* ➤ 55.

Ne pas s'asseoir sur la ceinture de sécurité extérieure en entrant dans le véhicule en le quittant ou en s'asseyant dans le siège. S'asseoir sur la ceinture de sécurité peut endommager la sangle et le matériel.

Guides de confort de ceinture de sécurité arrière

Les guides de confort des ceintures de sécurité arrière rendent le port des ceintures de sécurité plus confortables pour les enfants qui sont trop grands pour s'asseoir dans les sièges d'appoint ainsi que pour certains adultes.

Lorsque les guides de confort sont installés sur une ceinture épaulière, ils éloignent cette dernière de la nuque et de la tête.

Des guides de confort pour les places assises latérales arrière sont disponibles auprès de votre concessionnaire. Des instructions sont fournies avec les guides.

Utilisation de ceinture de sécurité pendant la grossesse

Les ceintures de sécurité sont efficaces pour tout le monde, y compris les femmes enceintes. Comme tous les autres occupants du véhicule, elles risquent d'être gravement blessées si elles n'en portent pas.



Une femme enceinte devrait porter une ceinture-baudrier et la ceinture ventrale devrait être portée sous le ventre aussi bas que possible tout au long de la grossesse.

La meilleure façon de protéger le fœtus est de protéger la mère. Quand la ceinture de sécurité est portée comme il faut, il est vraisemblable que le fœtus ne sera pas blessé lors d'une collision. Pour les femmes enceintes, comme pour tout le monde, le secret de l'efficacité des ceintures de sécurité est de les porter comme il faut.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité du véhicule peut s'attacher autour de vous, utilisez-la.

Mais si la ceinture de sécurité n'est pas assez longue, votre revendeur vous commandera une rallonge. Seul un prolongateur fourni par un GM doit être utilisé. Au moment de commander, apporter le plus gros manteau que vous porterez afin que la rallonge soit suffisamment longue pour vous. Afin d'éviter les blessures, ne pas laisser quelqu'un d'autre utiliser la rallonge, et l'utiliser seulement pour le siège auquel elle est destinée. La rallonge a été conçue pour les adultes. Ne l'utilisez jamais pour fixer des dispositifs de

retenue pour enfants. Pour plus d'informations sur l'utilisation et l'installation correctes des prolongateurs de ceinture de sécurité, consultez la fiche d'instructions fournie avec le prolongateur.

Vérification du système de sécurité

Vérifier périodiquement le rappel de ceinture de sécurité, les ceintures de sécurité, les boucles, les plaques de verrouillage, les enrouleurs, les dispositifs de réglage de hauteur des sangles épaulières (option) et les ancrages des ceintures de sécurité, pour s'assurer que tout est en état de fonctionnement. Rechercher d'autres pièces détachées ou endommagées du système de ceinture de sécurité susceptibles d'empêcher le fonctionnement du système de ceinture de sécurité. Consulter votre concessionnaire pour les réparations. Des ceintures de sécurité déchirées, effilochées ou tordues peuvent ne pas protéger en cas d'accident. Les ceintures de sécurité déchirées ou effilochées peuvent se déchirer sous la force des impacts. Si une ceinture est déchirée ou effilochée, la faire remplacer immédiatement. Si une courroie est torsadée, il est possible de

la redresser en inversant la plaque de verrouillage sur la sangle. Si la torsion ne peut être corrigée, demander une réparation à votre concessionnaire.

S'assurer que le témoin de rappel des ceintures de sécurité fonctionne. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ⇨ 102.

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches. Se reporter à *Entretien de ceinture de sécurité* ⇨ 54.

Entretien de ceinture de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

Les ceintures de sécurité doivent être soigneusement entretenues.

Le matériel de ceinture de sécurité doit être sec et exempt de poussières ou de débris. Si nécessaire, les surfaces dures et la sangle de ceinture de sécurité peuvent être nettoyées avec du savon doux et de l'eau. Veiller à l'absence de poussières ou de débris dans le mécanisme. Si le système comporte des poussières ou des débris après un nettoyage complet contacter le concessionnaire. Il se peut que des pièces doivent être remplacées pour que le système fonctionne correctement.

**Avertissement**

Ne pas blanchir ni teindre les sangles des ceintures de sécurité : cela pourrait les fragiliser et elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate en cas de collision. N'utiliser que du savon doux et de l'eau tiède pour laver et rincer les sangles des ceintures de sécurité. Laisser sécher les sangles.

Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision

**Avertissement**

Le système de ceinture de sécurité peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de ceinture de sécurité endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger la personne qui l'utilise en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles. Afin de

(Suite)

Avertissement (Suite)

s'assurer que le système de ceinture de sécurité fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Après un accident peu important, le remplacement des ceintures de sécurité peut s'avérer inutile. Mais les ensembles de ceinture utilisés au cours d'un accident peuvent avoir été soumis à de fortes tensions ou endommagés. Consulter votre concessionnaire pour faire inspecter ou remplacer les ensembles de ceinture de sécurité.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système de ceinture de sécurité n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Faire vérifier les prétendeurs de ceinture de sécurité si le véhicule a été impliqué dans un accident, ou si le témoin de disponibilité de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en roulant. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ➔ 103.

Système de sac gonflable

Le véhicule est doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable frontal pour le conducteur
- Un sac gonflable frontal pour le passager avant extérieur
- Un sac gonflable de genou pour le conducteur
- Un sac gonflable de genoux pour le passager avant extérieur
- Un sac gonflable latéral intégré au siège pour le conducteur
- Un sac gonflable d'impact latéral intégré au siège pour le passager avant extérieur
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le conducteur et le passager assis directement derrière le conducteur
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le passager avant extérieur et le passager assis directement derrière le passager avant extérieur

Tous les sacs gonflables du véhicule possèdent le mot AIRBAG (sac gonflable) sur le garnissage ou l'étiquette, près de l'ouverture de déploiement.

Pour les sacs gonflables avant, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au centre du volant pour le conducteur et au tableau de bord pour le passager avant extérieur.

Pour les sacs gonflables de genoux, le mot AIRBAG figure dans le bas du tableau de bord.

Pour les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve sur le côté du dossier ou sur le côté du siège le plus proche de la porte.

Pour les sacs gonflables de longeron de toit, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au plafond ou sur le garnissage.

Les sacs gonflables sont conçus pour compléter la protection apportée par les ceintures de sécurité. Même si les sacs gonflables d'aujourd'hui sont conçus pour réduire les risques de blessures causées par leur force de déploiement, tous les sacs gonflables doivent se déployer très rapidement pour être efficaces.

Voici ce que vous devez savoir à propos des sacs gonflables :



Avertissement

Même si votre véhicule est équipé de sacs gonflables, si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité lors d'une collision, vous risquez d'être blessé grièvement ou tué. Les sacs gonflables sont conçus pour fonctionner avec les ceintures de sécurité mais ne les remplacent pas. En outre, les sacs gonflables ne sont pas conçus pour se déployer dans tous les cas d'accidents. Dans certains cas seules les ceintures de sécurité vous protégeront. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se déployer?* ⇨ 58.

Le port de votre ceinture de sécurité lors d'une collision aide à réduire les risques de heurter les objets à l'intérieur du véhicule ou d'en être éjecté. Les sacs gonflables sont des « dispositifs supplémentaires de protection » aux ceintures de sécurité. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.



Avertissement

Les sacs gonflables se déploient avec une grande pression, plus rapidement qu'en un clin d'œil. Toute personne reposant contre ou se trouvant très proche d'un coussin gonflable qui se gonfle peut être gravement blessée, voire tuée. Ne pas se placer sans raison à proximité d'un sac gonflable, comme par exemple en vous asseyant au bord du siège ou en vous penchant vers l'avant. Les ceintures de sécurité contribuent à vous maintenir dans une bonne position avant et pendant une collision. Porter toujours une ceinture de sécurité, même si le véhicule est doté de sacs gonflables. Le conducteur devrait s'asseoir le plus en arrière possible tout en gardant la maîtrise du véhicule. Les ceintures de sécurité et les sacs gonflables du passager extérieur avant sont plus efficaces quand on s'assied au fond du siège et bien droit, les deux pieds posés sur le sol.

Les occupants assis à proximité des sacs gonflables latéraux montés dans le siège et/ou des sacs gonflables de

(Suite)

Avertissement (Suite)

longeron de toit ne devraient pas s'appuyer ou s'assoupir contre les portes ou les glaces latérales.

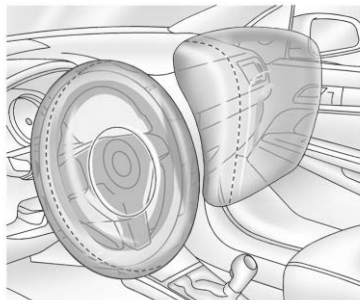
**Avertissement**

Des enfants se tenant à proximité de n'importe quel sac gonflable quand il se déploie peuvent être gravement blessés ou tués. Toujours attacher correctement les enfants dans le véhicule. Pour savoir comment, voir *Enfants plus âgés* ⇨ 67 ou *Bébés et jeunes enfants* ⇨ 69.



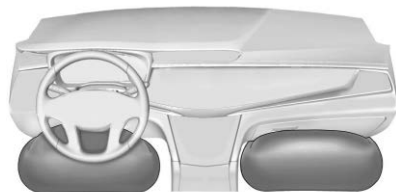
Un témoin de sac gonflable situé sur le tableau de bord montre le symbole d'un sac gonflable.

Le système procède à une vérification du système électrique des sacs gonflables pour repérer les défaillances. Le témoin vous avertit en cas de défaillance électrique. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ 103.

Où se trouvent les sacs gonflables?

Le sac gonflable frontal du conducteur se trouve au centre du volant de direction.

Le sac gonflable avant de passager avant extérieur se trouve dans le tableau de bord du côté passager.



Le sac gonflable de genoux du conducteur se trouve sous la colonne de direction. Le sac gonflable du passager avant extérieur se trouve dans la boîte à gants.



Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges du conducteur et du passager avant extérieur se trouvent dans le côté des dossiers de siège les plus proches de la porte.



Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Les sacs gonflables de toit pour le conducteur, le passager extérieur avant et les passagers extérieurs de seconde rangée se trouvent dans le plafond, au-dessus des glaces latérales.



Avertissement

Si un objet quelconque se retrouve entre un occupant et le sac gonflable, il risque de nuire au déploiement ou le déploiement peut projeter l'objet sur cette personne. La trajectoire de déploiement d'un sac

(Suite)

Avertissement (Suite)

gonflable doit être libre. Ne pas fixer ou placer quoi que ce soit sur le moyeu du volant ou sur ou près d'un couvercle de sac gonflable.

Ne pas utiliser d'accessoires de siège pouvant empêcher le déploiement correct d'un sac gonflable latéral monté dans un siège.

Si votre véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit, ne jamais fixer quelque chose sur le toit de votre véhicule en faisant passer une corde ou une sangle par une ouverture de porte ou de glace. Sinon le déploiement d'un sac gonflable de longeron de toit pourrait être empêché.

Quand un sac gonflable doit-il se déployer?

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Se reporter à *Système de sac gonflable*

➤ 55. Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer si l'impact dépasse le seuil de déploiement du système de sac gonflable spécifique. Les seuils de déploiement sont

utilisés pour prédire la gravité probable d'un impact et donc le moment où les sacs gonflables doivent se déployer pour protéger au mieux les occupants. Le véhicule comporte des capteurs électroniques qui permettent au système de sacs gonflables de déterminer la gravité de l'impact. Les seuils de déploiement peuvent varier selon la conception du véhicule spécifique.

Les coussins gonflables frontaux sont conçus pour se gonfler en cas de collision frontale modérée à grave afin de réduire le risque de blessures graves, principalement à la tête et à la poitrine du conducteur ou du passager extérieur avant.

Le fait que les sacs gonflables frontaux se déploient ou devraient se déployer n'est pas basé principalement sur la vitesse à laquelle se déplace un véhicule. Elle dépend de ce qui est heurté, de l'orientation de l'impact et de la vitesse de décélération du véhicule.

Les sacs gonflables frontaux peuvent se gonfler à des vitesses de collision différentes selon que le véhicule heurte un objet de front ou latéralement et selon que l'objet est fixe ou mobile, rigide ou déformable, étroit ou large.

Les sacs gonflables frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lors des tonneaux, dans les collisions arrière et dans de nombreux cas de collisions latérales.

En outre, le véhicule est équipé de sacs gonflables frontaux issus de la technologie de pointe. Ces sacs gonflables frontaux de la technologie de pointe adaptent la protection en fonction de la gravité de l'accident ou de l'interaction des occupants.

Les sacs gonflables des genoux sont conçus pour se déployer lors d'impacts frontaux modérés à graves. Les sacs gonflables des genoux ne sont pas conçus pour se déployer lors des retournements du véhicule, lors d'impacts par l'arrière ou lors de la plupart des impacts latéraux.

Les sacs gonflables d'impact latéral montés sur le siège sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. Ces sacs gonflables peuvent également se gonfler lors de certains chocs frontaux modérés à graves. Les coussins gonflables d'impact latéral montés dans le siège ne sont pas conçus pour se gonfler en cas de retournement ou d'impact arrière. Un

coussin gonflable d'impact latéral monté dans le siège est conçu pour se gonfler du côté du véhicule qui est heurté.

Les sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. De plus, ces sacs gonflables de longeron de toit peuvent se déployer en cas de retournement ou d'impact frontal grave. Les airbags de longeron de toit ne sont pas conçus pour se gonfler en cas de choc arrière. Les deux sacs gonflables des longerons de toit peuvent se déployer lorsqu'un côté du véhicule est heurté ou si le système de détection prédit que le véhicule va effectuer un tonneau sur le côté, ou en cas d'impact frontal important.

Dans une collision particulière, personne ne peut dire si un coussin gonflable se gonflera simplement parce que le véhicule est endommagé ou en fonction des frais de réparation.

Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?

Au cours d'un déploiement, le système de détection envoie un signal électrique déclenchant la libération d'un gaz par le gonfleur. Ce gaz remplit le sac gonflable, ce qui provoque le bris du couvercle. L'appareil de gonflage, le sac gonflable et les éléments connexes font tous partie du module de sac gonflable.

Pour les emplacements des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ➔ 57.

De quelle façon le sac gonflable retient-il?

En cas de collision frontale modérée à grave, même les occupants ceinturés peuvent toucher le volant ou le tableau de bord. En cas de collision latérale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter l'intérieur du véhicule.

Les sacs gonflables augmentent la protection fournie par les ceintures de sécurité en répartissant la force de l'impact de manière plus uniforme par-dessus le corps de l'occupant.

Les sacs gonflables de longeron de toit anti-tonneaux sont conçus pour aider à contenir la tête et le thorax des occupants des places extérieures dans la première et la seconde rangées. Ces sacs gonflables sont conçus pour réduire le risque d'éjection totale ou partielle en cas de tonneau, bien qu'aucun système ne puisse totalement empêcher de telles éjections.

Mais les sacs gonflables ne seront pas utiles dans de nombreux types de collisions, principalement parce que l'orientation du déplacement des occupants ne correspondra pas à l'emplacement de ces sacs gonflables. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se déployer?* ➔ 58.

Les sacs gonflables doivent toujours n'être considérés que comme un dispositif de protection complémentaire des ceintures de sécurité.

Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?

Une fois que les coussins gonflables frontaux, de genou et latéraux intégrés au siège se gonflent, ils se dégonflent rapidement, si rapidement que certaines personnes peuvent

ne pas réaliser que les coussins se sont gonflés. Les sacs gonflables de longeron de toit peuvent demeurer partiellement gonflés pendant un certain temps après s'être gonflés. Certains composants du module de sac gonflable peuvent rester chauds pendant plusieurs minutes. Pour l'emplacement des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ➔ 57.

Les portions du sac gonflable qui entrent en contact avec vous peuvent être chauds, mais pas trop chauds pour y toucher. De la fumée et de la poussière peuvent sortir des événements des sacs gonflables dégonflés. Le gonflage des coussins gonflables n'empêche pas les personnes de quitter le véhicule.



Avertissement

Lors du déploiement d'un sac gonflable, il y a peut-être des particules de poussière dans l'air. Les personnes souffrant d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires auront peut-être de la difficulté à respirer. Pour éviter ceci, tous les occupants devraient sortir du véhicule dès qu'ils peuvent le faire en toute sécurité. Si vous souffrez

(Suite)

Avertissement (Suite)

de problèmes respiratoires et que vous ne pouvez pas sortir du véhicule après le déploiement du sac, vous pouvez ouvrir une glace ou une porte pour laisser entrer de l'air frais dans le véhicule. En cas de problèmes de respiration après le déploiement d'un sac gonflable, il faut consulter un médecin.

Le véhicule possède une fonction qui peut automatiquement déverrouiller les portes, allumer l'éclairage intérieur et les feux de détresse après le déploiement des sacs gonflables. La fonction peut également s'activer, sans gonflage des coussins gonflables, après un événement qui dépasse un seuil prédéterminé. Après avoir coupé puis remis le contact du véhicule, les portes peuvent être verrouillées, l'éclairage intérieur peut être éteint et les feux de détresse peuvent être éteints à l'aide de leurs commandes respectives. Si un de ces systèmes est endommagé au cours de l'accident il peut ne pas fonctionner normalement.

**Avertissement**

Une collision suffisamment sévère pour déployer les sacs gonflables risque d'avoir endommagé des fonctions importantes du véhicule, comme le circuit de freinage et la direction, etc. Même si le véhicule peut rouler après une collision modérée, il pourrait y avoir des dégâts dissimulés qui réduisent la sécurité du véhicule.

Agir avec prudence en tentant de faire redémarrer le véhicule après une collision.

Les véhicules rechargeables sont dotés d'une batterie haute tension et d'une batterie standard de 12 volts.

Si un sac gonflable se déploie ou que le véhicule a été impliqué dans un accident, le système de détection peut arrêter le système haute tension. Dans ce cas, la batterie haute tension est débranchée et le véhicule ne démarre pas. Avant que le véhicule puisse à nouveau fonctionner, il doit être réparé par votre concessionnaire.

Dans de nombreuses collisions assez graves pour que les sacs se gonflent, le pare-brise se brise en raison de la déformation du véhicule.

D'autres bris peuvent se produire au niveau du pare-brise en raison du sac gonflable de passager extérieur avant.

- Les sacs gonflables sont conçus pour n'être utilisés qu'une seule fois. Après le gonflage d'un sac gonflable, de nouvelles pièces seront nécessaires pour le système de sac gonflable. Si vous ne les remplacez pas, le système de sac gonflable ne sera pas là pour vous protéger au cours d'une autre collision. Un nouveau système comprendra des modules de sacs gonflables et possiblement d'autres pièces. Le manuel de réparation de votre véhicule couvre la nécessité de remplacer d'autres pièces.
- Le véhicule a un module de détection de collision et de diagnostic qui enregistre les données après une collision. Voir *Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée* ⇨ 390 et *Enregistreurs de données d'événement* ⇨ 391.
- Laisser seulement les techniciens qualifiés travailler sur le système de sacs gonflables. Un service inadéquat peut signifier que le système de sacs gonflables ne fonctionnera pas bien. Consulter le concessionnaire.

Système de détection de passager

Ce véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant extérieur. Le témoin d'état du sac gonflable de passager s'allume sur la console de pavillon lors du démarrage du véhicule.

PASS AIR BAG



Les mots ON (marche) et OFF (arrêt) ainsi que les symboles correspondants sont visibles pendant la vérification du système. Lorsque la vérification du système est terminée, seul le mot ON ou OFF ainsi que le symbole correspondant, demeurent visible. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ➤ 104.

Le système de détection des occupants désactive le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux dans certaines conditions. Le système de détection des occupants n'a d'effet sur aucun autre sac gonflable.

Le système de détection de passager fonctionne avec des capteurs incorporés au siège de passager avant extérieur et à la ceinture de sécurité. Les capteurs sont conçus pour détecter la présence d'un passager correctement assis sur son siège et détermine si le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux doit pouvoir se déployer ou non.

Selon les statistiques d'accident, les enfants sont plus en sécurité quand ils sont retenus aux sièges arrière dans des dispositifs adaptés à leur taille et leur poids.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.



Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du

(Suite)

Avertissement (Suite)

passager se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection des occupants a mis hors fonction le(s) sac(s) gonflable(s) du passager avant extérieur, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant, même si le sac gonflable est désactivé. Toujours placer un siège orienté vers l'avant le plus près possible du siège du passager. Il est préférable de fixer ce type de siège sur la banquette arrière. Envisager l'utilisation d'un second véhicule si la banquette arrière n'est pas disponible à cet effet.

Le système de détection des occupants est conçu pour désactiver le sac gonflable du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux, dans les cas suivants :

- Le siège de passager avant extérieur est inoccupé.
- Le système détermine qu'un bébé est assis dans un siège pour bébé.
- Le passager qui occupe le siège avant extérieur se lève, et son poids ne pèse plus sur le siège pendant un certain temps.
- Le système de sacs gonflables ou le système de détection de passager présente une défectuosité importante.

Une fois que le système de détection des occupants a désactivé le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux, le témoin de désactivation s'allumera et restera allumé pour rappeler que les sacs gonflables sont désactivés. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ➔ 104.

Le système de détection du passager est conçu pour activer le sac gonflable frontal et le sac gonflable des genoux du passager avant,

chaque fois qu'il détecte qu'une personne de taille adulte est correctement assise dans le siège de passager latéral avant.

Lorsque le système de détection du passager active les sacs gonflables, le témoin d'activation s'allume et reste allumé comme rappel que les sacs gonflables sont activés.

Pour certains enfants, incluant les enfants prenant place dans un siège d'enfant, et pour les adultes de très petite taille, il est possible que le système de détection des occupants désactive parfois le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux. Cela dépend de la posture et de la stature de la personne. Toute personne dans le véhicule qui n'est plus en âge d'être attachée à un ensemble de retenue d'enfant doit porter correctement une ceinture de sécurité — que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.



Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables

(Suite)

Avertissement (Suite)

est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ➔ 103 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Si le témoin d'activation est allumé pour un siège d'enfant

Le système de détection de passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager latéral et le sac gonflable des genoux s'il détermine qu'un enfant en bas âge est présent dans un siège pour enfants. Si un siège pour enfants a été installé et si le témoin d'activation est allumé :

1. Couper le contact.
2. Enlever le siège pour enfant du véhicule.
3. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.

4. Reposer le siège d'enfant en suivant les instructions du fabricant du siège d'enfant et se référer à *Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ 82 *Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant)* ⇨ 84.

Lors de l'installation du siège pour enfant, s'assurer que l'enrouleur de ceinture de sécurité est verrouillé en tirant la ceinture épaulière entièrement hors de l'enrouleur, même si le siège pour enfant est équipé d'un verrouillage de ceinture de sécurité. Lorsque le verrou de l'enrouleur est activé, la ceinture peut être serrée mais pas tirée hors de l'enrouleur.

5. Si, après la réinstallation du siège pour enfant et le redémarrage du véhicule, le témoin d'activation est toujours allumé, couper le contact. Incliner ensuite légèrement le coussin du siège, s'il est réglable, pour vérifier si le dossier de siège ne pousse pas le siège pour enfant dans le coussin de siège.

Vérifier également si le siège pour enfant n'est pas coincé sous l'appui-tête. Si tel est le cas, ajuster l'appui-tête. Se reporter à *Appuis-têtes* ⇨ 35.

6. Démarrer le véhicule.

Le système de détection de passager peut désactiver les sacs gonflables pour enfant dans un siège pour enfant, selon la taille de l'enfant. Il est préférable de bien fixer le siège pour enfant sur la banquette arrière. Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant, même si l'indicateur n'est pas allumé.

Si le témoin d'activation est éteint en présence d'un occupant de taille adulte



Si une personne de taille adulte est assise sur le siège du passager avant extérieur, mais que le témoin de désactivation est allumé, il se peut que la personne ne soit pas correctement assise

sur le siège ou que le dispositif de verrouillage du siège pour enfant soit engagé. Exécuter les étapes suivantes pour permettre au système de détecter la personne et activer le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux :

1. Couper le contact.
2. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
3. S'assurer que le dossier de siège est totalement redressé.
4. Faire s'asseoir la personne droite sur le siège, centrée sur le coussin de siège, les jambes confortablement étendues.
5. Si la ceinture épaulière est complètement tirée, le dispositif de verrouillage de siège d'enfant sera engagé. Ceci peut amener par erreur le système de détection de passager à désengager le sac gonflable destiné aux occupants de taille adulte. Dans ce cas, déboucler la ceinture, laisser la sangle se rembobiner complètement puis boucler la ceinture de nouveau sans tirer sur la ceinture complètement.

6. Redémarrer le véhicule et laisser cette personne assise dans cette position pendant deux à trois minutes après l'éclaircissement du témoin d'activation.

**Avertissement**

Si le sac gonflable du passager extérieur avant est désactivé pour un occupant de taille adulte, le sac gonflable ne pourra pas se déployer et protéger cette personne en cas d'accident, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire de mort. Aucun occupant de taille adulte ne doit se trouver sur le siège du passager extérieur avant si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé.

Facteurs additionnels affectant le fonctionnement du système

Les ceintures de sécurité contribuent à maintenir le passager en position dans le siège pendant les manœuvres du véhicule et le freinage. Ceci aide le système de détection de passager à maintenir le statut du sac gonflable passager. Se reporter à « Ceintures de sécurité »

et « Sièges pour enfants », dans l'index, pour plus d'informations au sujet de l'importance de l'utilisation correcte du siège pour enfant.

Une couche épaisse de matériau supplémentaire tel qu'une couverture ou un coussin, ou un équipement d'après-vente tel qu'une housse de siège, un dispositif de chauffage ou de massage peut entraver le bon fonctionnement du système de détection de passager. Nous vous recommandons de ne pas utiliser de housses de sièges ou équipements d'après-vente à l'exception de ceux approuvés par GM pour votre véhicule. Consulter *Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables* ⇨ 66 pour plus d'informations au sujet des modifications qui peuvent affecter le fonctionnement du système.

Le témoin d'activation peut être allumé si un objet, par exemple une valise, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique, est placé sur un siège inoccupé. Si cela vous gêne, retirer l'objet du siège.

**Avertissement**

Le fait de ranger certains articles sous le siège du passager ou entre le coussin de siège du passager et le dossier du siège peut entraver le fonctionnement adéquat du système de détection de passager.

Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables

Les sacs gonflables modifient les conditions d'entretien du véhicule, car leurs éléments sont répartis en divers endroits du véhicule. Votre concessionnaire et le manuel d'entretien vous fourniront des renseignements sur l'entretien du véhicule et des sacs gonflables. Pour acheter un manuel d'entretien, se reporter à *Informations au sujet de la commande des publications* ⇨ 388.

**Avertissement**

Un sac gonflable peut encore se déployer au cours d'un entretien mal effectué jusqu'à 10 secondes après l'arrêt du véhicule et

(Suite)

Avertissement (Suite)

le débranchement de la batterie. Vous pouvez être blessé si vous êtes près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie. Éviter les connecteurs jaunes. Ils font probablement partie du système de sacs gonflables. S'assurer que les méthodes appropriées d'entretien sont suivies et que le travail est effectué par une personne dûment qualifiée.

Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables

L'ajout d'accessoires qui modifient le cadre du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle avant ou latérale peut nuire au bon fonctionnement du système de sacs gonflables.

Le fonctionnement du système de sac gonflable peut également être affecté par la modification, incluant une réparation ou un remplacement incorrect des pièces suivantes :

- Système de sac gonflable, incluant les modules de sac gonflable, les capteurs d'impact avant ou latéraux, le module de détection et de diagnostic ou le câblage de sac gonflable.
- Sièges avant, incluant les coutures ou les fermetures éclair
- Ceintures de sécurité
- Volant de direction, tableau de bord, console de plafond, garniture du plafond ou garniture des montants
- Joints intérieurs de porte, incluant les haut-parleurs

Votre revendeur et le matériel d'entretien contiennent des informations sur l'emplacement des modules et capteurs de coussin gonflable, le module de détection et de diagnostic, le câblage des coussins gonflables ainsi que les procédures de remplacement concernées.

En outre, le véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant extérieur, qui comprend des capteurs intégrés au siège du passager. Le système de détection de passager peut ne pas fonctionner correctement si la garniture originale du siège est remplacée par une housse

ou un revêtement non GM ou d'une garniture ou d'un revêtement GM conçu pour un véhicule différent. Tout élément, comme par exemple un chauffage de siège ou un coussin ou dispositif d'amélioration du confort, installé sur ou sous le revêtement du siège, peut également interférer avec le fonctionnement du système de détection de passager. Cet élément peut empêcher le déploiement correct du (des) sac(s) gonflable(s) du passager ou empêcher que le système de détection des occupants ne désactive correctement le(s) sac(s) gonflable(s) du passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ➔ 62.

Si le véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit anti-tonneaux, consulter *Pneus et roues de dimensions variées* ➔ 345 pour d'importantes informations supplémentaires.

Si le véhicule doit être modifié suite à un handicap et que vous avez des questions à poser au sujet des conséquences des modifications sur le système des coussins gonflables du véhicule, ou si vous avez des questions au sujet de l'influence des modifications sur le système de coussin anti-choc pour une raison

quelconque, appeler l'assistance à la clientèle. Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle* ⇨ 381.

Vérification du système de sac gonflable

Le système de sacs gonflables n'a pas besoin d'entretien régulier ou de remplacement. S'assurer que le témoin de disponibilité de sac gonflable fonctionne. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ 103.

Attention

Si un recouvrement de sac gonflable est endommagé, ouvert ou brisé, le sac gonflable peut ne pas fonctionner correctement. Ne pas ouvrir ou briser les recouvrements de sac gonflable. S'il existe des recouvrements de sac gonflable ouverts ou brisés, faire remplacer le recouvrement et/ou le module de sac gonflable. Pour l'emplacement des modules de sac gonflable, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ 57. Consulter votre concessionnaire pour la réparation.

Remplacement de pièces du système de sac gonflable après une collision



Avertissement

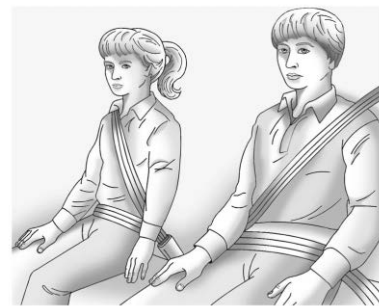
Les systèmes de sacs gonflables peuvent être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de sac gonflable endommagé peut ne pas vous protéger convenablement et ne pas protéger les occupants d'un véhicule en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de vous assurer que les systèmes de sacs gonflables fonctionnent de manière adéquate après un accident, les faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si un sac gonflable se déploie, il vous faudra remplacer certaines pièces du système de sacs gonflables. Consulter votre concessionnaire pour une intervention.

Si le témoin de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en cours de route, il se peut que le système de sacs

gonflables ne fonctionne pas correctement. Faire procéder immédiatement à l'entretien du véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ 103.

Sièges pour enfants Enfants plus âgés



Les enfants qui sont trop grands pour des sièges d'appoint doivent porter les ceintures de sécurité du véhicule. Se reporter à *Port adéquat des ceintures de sécurité* ⇨ 48.

Les instructions du fabricant accompagnant le siège d'appoint indiquent les limites de poids et de taille de ce siège. Utiliser un siège d'appoint et une ceinture-baudrier jusqu'à ce que l'enfant passe le test d'ajustement ci-dessous :

- S'asseoir tout au fond du siège. Les genoux se plient-ils au bord du siège ? Si oui, continuer. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- Boucler la ceinture-baudrier. La ceinture épaulière repose-t-elle sur l'épaule ? Si oui, continuer. Dans le cas contraire, essayer d'utiliser le guide de confort de ceinture de sécurité arrière, s'il est disponible. Se reporter à « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *Ceinture-baudrier* ⇨ 50. En l'absence de guide de confort, ou si la ceinture épaulière ne repose toujours pas sur l'épaule, revenir au siège d'appoint.
- La ceinture abdominale s'ajuste-t-elle le plus bas possible sur le bassin, touche-t-elle les cuisses ? Si oui, continuer. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- L'ajustement correct de la ceinture de sécurité peut-il être maintenu pendant tout le trajet ? Si oui, continuer. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.

Q: Quelle est la façon appropriée de porter des ceintures de sécurité ?

R: Un enfant plus âgé doit porter une ceinture-baudrier et bénéficier de la protection supplémentaire d'une ceinture épaulière. La ceinture épaulière ne doit pas passer sur le visage ou sur le cou. La ceinture ventrale doit être portée bas sur les hanches, bien ajustée et touchant à peine le haut des cuisses. Ainsi, la force de la ceinture s'appliquera sur les os du bassin de l'enfant lors d'une collision. Elle ne doit jamais être placée sur l'abdomen, ce qui pourrait causer des blessures graves et même des blessures internes fatales lors d'une collision.

Consulter également « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *Ceinture-baudrier* ⇨ 50.

Les statistiques des accidents démontrent que les enfants sont en plus grande sécurité quand ils sont attachés dans une position d'assise arrière.

Lors d'une collision, les enfants qui ne sont pas attachés peuvent heurter d'autres occupants qui le sont ou peuvent être éjectés du véhicule. Les enfants plus âgés doivent bien porter les ceintures de sécurité.



Avertissement

Ne jamais laisser plus d'un enfant partager la même ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité ne peut pas bien répartir les forces d'impact. Lors d'une collision, les enfants peuvent s'écraser l'un contre l'autre et être grièvement blessés. Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une personne à la fois.



 Avertissement

Un enfant ne peut porter la ceinture de sécurité épaulière sous les bras ou derrière son dos au risque de blessure par manque de retenue par la ceinture épaulière. L'enfant risque de se déplacer trop loin et de se blesser la tête et le cou. Il risque aussi de glisser sous la ceinture abdominale. La force de la ceinture s'appliquerait directement sur l'abdomen, causant une blessure grave ou fatale. La ceinture épaulière doit passer par-dessus l'épaule et à travers la poitrine.

 **Avertissement**

Les enfants peuvent être gravement blessés ou tués si la ceinture d'épaule est portée derrière leur dos, sous leurs jambes ou enroulée autour de leur cou. La ceinture d'épaule peut se resserrer, mais ne peut pas être relâchée si elle est verrouillée. La ceinture d'épaule se verrouille lorsqu'elle est tirée jusqu'à l'extérieur de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsque la ceinture de sécurité est complètement rentrée dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas se déverrouiller si elle est enroulée autour de l'enfant. Ne laissez jamais les enfants sans surveillance dans un véhicule et ne permettez jamais aux enfants de porter la ceinture de sécurité de manière inappropriée ou de jouer avec elle.

Bébés et jeunes enfants

Tout le monde dans un véhicule a besoin de protection y compris les bébés et les enfants! Ni la distance parcourue, ni l'âge ni la taille de l'occupant ne changent le besoin, pour tout le monde, d'utiliser les dispositifs de protection. En effet, la loi de chaque province canadienne et

de chaque État américain exige que les enfants, jusqu'à un certain âge, soient attachés dans un véhicule.

 Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou tués si la ceinture d'épaule est portée derrière leur dos, sous leurs jambes ou enroulée autour de leur cou. La ceinture d'épaule peut se resserrer, mais ne peut pas être relâchée si elle est verrouillée. La ceinture d'épaule se verrouille lorsqu'elle est tirée jusqu'à l'extérieur de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsque la ceinture de sécurité est complètement rentrée dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas se déverrouiller si elle est enroulée autour de l'enfant. Ne laissez jamais les enfants sans surveillance dans un véhicule et ne permettez jamais aux enfants de porter la ceinture de sécurité de manière inappropriée ou de jouer avec elle.

Chaque fois que des enfants en bas âge et de jeunes enfants circulent dans les véhicules, il doivent bénéficier de la protection apportée par des sièges pour enfants adéquats. Ni le

système de ceinture de sécurité du véhicule ni le système de coussins gonflables ne sont conçus pour eux.

Les enfants qui ne sont pas attachés correctement peuvent heurter d'autres personnes ou être éjectés du véhicule.



Avertissement

Une personne ne devrait jamais tenir un bébé ou un enfant dans ses bras quand elle prend place à bord d'un véhicule. En effet, lors d'une collision, le poids d'un bébé est tel qu'il sera impossible de le retenir. Par exemple, lors d'une collision à une vitesse de 40 km/h (25 mi/h) seulement, le poids d'un bébé de 5,5 kg (12 lb) exercera soudainement une force de 110 kg (240 lb) sur les bras de la personne qui le transporte. Un bébé ou un enfant devrait être attaché dans un siège pour enfant adéquat.



Avertissement

Les enfants proches d'un coussin gonflable qui se déploie peuvent être grièvement blessés ou même tués. Ne jamais placer un siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans le siège latéral avant. Le placer dans un siège arrière. Un siège d'enfant dirigé vers l'avant doit aussi être placé dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège latéral avant, toujours reculer au maximum le siège du passager.



Les sièges pour enfants sont des dispositifs utilisés pour retenir, asseoir ou installer des enfants dans le véhicule. Ils sont parfois appelés sièges auto pour enfants.

Il existe trois types de sièges pour enfants :

- Sièges pour enfant orientés vers l'avant
- Sièges pour enfant orientés vers l'arrière
- Rehausseurs

Le siège adapté à votre enfant dépend de sa taille, de son poids et de son âge, et aussi de la compatibilité du siège avec le véhicule dans lequel il sera utilisé.

Il existe de nombreux modèles différents pour chaque type de siège pour enfant. Lors de l'achat d'un siège pour enfant, s'assurer qu'il est conçu pour être utilisé dans un véhicule automobile et qu'il est conçu par un fabricant de dispositifs de retenue pour enfants authentique.. Si tel est le cas, le siège pour enfants portera une étiquette de conformité aux normes fédérales de sécurité des véhicules automobiles.

Le manuel d'instructions fourni avec le siège pour enfant indique les limites de poids et de taille relatives à ce siège pour enfant spécifique. De plus, il existe de nombreux types de sièges pour enfants ayant des besoins particuliers.



Avertissement

Pour réduire le risque de blessures au cou et à la tête lors d'un accident, les bébés et les tout-petits doivent être installés dans des sièges pour enfants orientés vers l'arrière jusqu'à l'âge de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent les limites de hauteur et de poids maximales de leur siège pour enfant.



Avertissement

Les os du bassin d'un jeune enfant sont encore si petits que la ceinture de sécurité du véhicule pourrait ne pas rester sur les os du bassin comme elle le devrait. Au contraire, elle pourrait remonter sur l'abdomen de l'enfant. Lors d'une collision, la ceinture exercerait alors la force de l'impact sur une partie du corps qui n'est pas protégée par aucune ossature, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou fatales. Un jeune enfant devrait toujours être attaché dans un siège pour enfant approprié.

Appareils de retenue pour enfant



Siège pour enfant orienté vers l'arrière

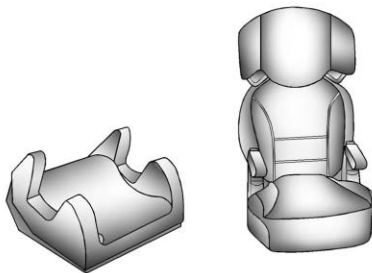
Un siège pour enfants orienté vers l'arrière assure une retenue en maintenant le dos de l'enfant plaqué contre la surface d'assise du siège.

Le harnais retient le bébé en place dans le siège lors d'une collision.



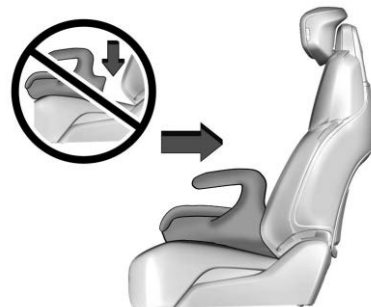
Siège pour enfant orienté vers l'avant

Un siège pour enfants orienté vers l'avant permet de retenir le corps de l'enfant par l'intermédiaire du harnais.



Sièges d'appoint

Un siège d'appoint permet aux enfants n'ayant plus besoin d'un siège pour enfant orienté vers l'avant d'utiliser le système de ceintures de sécurité du véhicule. Les sièges d'appoint sont conçus pour améliorer l'ajustement du système de ceinture de sécurité du véhicule jusqu'à ce que l'enfant soit assez grand pour que les ceintures de sécurité du véhicule s'ajustent correctement sans utiliser un siège d'appoint. Se reporter au test d'ajustement de ceinture de sécurité sous *Enfants plus âgés* ➔ 67.



Rehausseur

Exigence du rehausseur :

Certains rehausseurs ne conviennent pas aux sièges arrière équipés de renforts latéraux de siège surdimensionnés, car ils peuvent pousser le rehausseur vers l'avant depuis l'arrière du siège.

Utilisation d'un rehausseur :

1. Centrer le rehausseur sur l'assise de siège.
2. S'assurer que le rehausseur s'appuie sur le dossier de siège.

Si le rehausseur ne réussit pas le test d'ajustement décrit aux étapes 1 et 2, en sélectionner un autre.

Fixation d'un siège d'enfant supplémentaire dans le véhicule



Avertissement

Chaque point d'ancrage de longe supérieure est conçu pour accueillir uniquement un siège pour enfants. Ne pas fixer plusieurs sièges pour enfants sur un même ancrage de longe supérieure. L'ancrage peut se desserrer ou se briser, et causer des blessures corporelles, des dégâts matériels ou des décès.



Avertissement

En cas de collision, si le siège pour enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule, un enfant risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer le siège pour enfant correctement dans le véhicule à l'aide de la ceinture de sécurité ou au système LATCH, selon les instructions fournies avec le siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

Pour aider à réduire les risques de blessure, le siège pour enfant doit être fixé dans le véhicule. Les sièges pour enfant doivent être sécurisés sur les sièges du véhicule par la partie ventrale d'une ceinture diagonale, ou par le système LATCH. Se reporter à *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)* ➤ 75 pour plus de renseignements. N'utilisez jamais de prolongateur de ceinture de sécurité lorsque vous installez un siège pour enfants. Ne jamais utiliser d'ancrages ou de fixations non réglementés du marché secondaire pour fixer des sièges pour enfants. Les enfants peuvent être mis en danger lors d'un accident si le siège pour enfants n'est pas correctement fixé dans le véhicule.

Lors de la fixation d'un siège pour enfant supplémentaire, consulter ce qui suit :

- Étiquettes d'instructions apposées sur le siège pour enfant
- Manuel d'instructions fourni avec le siège pour enfant
- Guide du propriétaire de ce véhicule

Les instructions du siège pour enfant sont importantes; si elles ne sont pas disponibles, obtenir une copie de remplacement auprès du fabricant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant qui n'est pas fixé peut être projeté en cas de collision ou d'arrêt soudain et ainsi blesser les occupants du véhicule. S'assurer de fixer adéquatement tout siège pour enfant dans le véhicule – même s'il n'est pas occupé.

Dans certaines régions, des techniciens certifiés de sécurité pour passagers enfants (CPST) peuvent inspecter et montrer comment utiliser et installer correctement les sièges d'enfants. Aux États-Unis, consulter le site Internet de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) pour trouver la station d'inspection de sièges d'enfants la plus proche. Pour la disponibilité de CPST au Canada, vérifier avec Transport Canada ou avec le bureau provincial du ministère des transports.

Installation de l'enfant sur le siège d'enfant



Avertissement

En cas de collision, si l'enfant n'est pas correctement attaché dans le siège d'enfant, il risque d'être sérieusement

(Suite)

Avertissement (Suite)

blessé ou tué. Fixer l'enfant correctement selon les instructions fournies avec ce siège d'enfant.

Où installer l'appareil de retenue

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé approprié fixé sur un siège arrière.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Ne jamais placer un siège enfant tourné vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis dans un siège pour enfant orienté vers l'arrière est important en cas de déploiement du sac gonflable.

**Avertissement**

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable de passager

(Suite)

Avertissement (Suite)

avant se gonfle. Ceci parce que l'arrière du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable quand il se déploie. Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager avant se déploie et que le siège du passager occupe une position avancée.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager avant, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant orienté vers l'arrière dans un siège arrière, même si le sac gonflable est désactivé. Si vous fixez un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège avant, toujours reculer le siège du passager avant le plus possible. Il est préférable de placer le dispositif de retenue d'enfant sur un siège arrière.

Voir *Système de détection de passager* ➞ 62 pour de plus amples renseignements.

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière à l'aide des ceintures de sécurité, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

La taille des sièges pour enfant et des sièges d'appoint varie énormément, et certains d'entre eux s'installent mieux sur certains sièges que d'autres. Ne pas installer de siège pour enfant sur un siège arrière là où il ne peut être fixé solidement.

Selon l'endroit où vous placez le siège pour enfant et la taille de celui-ci, vous pouvez ne pas pouvoir accéder aux ceintures de sécurité adjacentes ou aux systèmes LATCH pour des passagers ou des sièges enfant supplémentaires. Les positions de sièges adjacentes ne doivent pas être utilisées si le siège pour enfant empêche l'accès ou interfère avec le passage de la ceinture de sécurité.

Régler le siège devant un siège pour enfants pour assurer une installation correcte selon le manuel du dispositif de siège pour enfants. Avancer le siège avant pour éviter tout contact entre le siège pour enfants et le siège ou tout accessoire monté sur le siège.

Quel que soit l'emplacement d'installation du siège pour enfant, veiller à bien suivre ses instructions et fixer correctement le dispositif de retenue pour enfant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant qui n'est pas fixé peut être projeté en cas de collision ou d'arrêt soudain et ainsi blesser les occupants du véhicule. S'assurer de fixer adéquatement tout siège pour enfant dans le véhicule – même s'il n'est pas occupé.

Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)

Le système LATCH permet de retenir en place un siège pour enfants pendant la conduite ou une collision. Les fixations LATCH sur un siège pour enfants sont utilisées pour retenir le siège pour enfants aux encrages du véhicule. Ce système est conçu pour faciliter l'installation d'un siège pour enfant.

Afin d'utiliser le système LATCH dans votre véhicule, vous devez disposer d'un siège pour enfants muni des fixations LATCH. Les sièges pour enfants faisant face vers l'avant et l'arrière qui sont compatibles LATCH peuvent être installés correctement en utilisant les ancrages LATCH ou les ceintures de sécurité du véhicule.

Ne pas utiliser les ceintures de sécurité et le système d'ancrage LATCH pour fixer un siège pour enfant orienté vers l'arrière ou vers l'avant.

Les sièges rehausseurs utilisent les ceintures de sécurité du véhicule pour attacher l'enfant et le siège rehausseur. Si le fabricant recommande de fixer le siège rehausseur avec le système LATCH, ceci est possible à condition que le siège rehausseur puisse être correctement positionné et en l'absence d'interférence avec le positionnement correct de la ceinture à trois points sur l'enfant.

Veiller à suivre les instructions fournies avec le siège pour enfant ainsi que les instructions de ce manuel.

En installant un siège pour enfant avec une fixation supérieure, vous devez également utiliser les ancrages inférieurs ou les ceintures de sécurité pour le fixer correctement. Un siège pour enfant ne doit jamais être attaché en utilisant uniquement la fixation supérieure.

Pour un siège pour enfant pourvu d'un harnais à 5 points d'ancrages et orienté vers l'avant, où le poids combiné de l'enfant et du siège ne dépasse pas 29,5 kg (65 lb), utiliser soit les ancrages LATCH inférieurs avec l'ancrage de sangle supérieure, soit la ceinture de sécurité avec l'ancrage de sangle supérieure. Lorsque le poids combiné de l'enfant et du siège dépasse 29,5 kg (65 lb), utiliser la ceinture de sécurité avec l'ancrage de sangle supérieure uniquement.

Méthodes recommandées pour fixer les sièges pour enfants

Type de siège	Poids combiné de l'enfant + siège pour enfant	N'utiliser que les méthodes de fixation approuvées indiquées par un X			
		LATCH – Ancrages inférieurs uniquement	Ceinture de sécurité uniquement	LATCH – Ancrages inférieurs et ancrage de sangle supérieure	Ceinture de sécurité et ancrage de sangle supérieure
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X	X		
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Supérieur à 29,5 kg (65 lb)		X		
Siège pour enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)			X	X
Siège pour enfant orienté vers l'avant	Supérieur à 29,5 kg (65 lb)				X

Se reporter à *Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ 82 *Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant)* ⇨ 84.

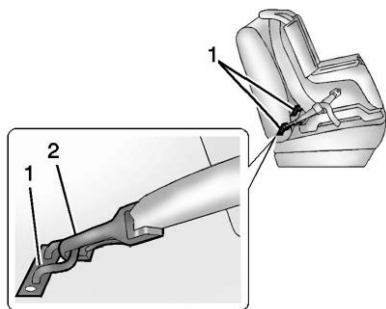
Les sièges pour enfants fabriqués après mars 2014 sont étiquetés avec le poids maximal de l'enfant, pour lequel le système LATCH peut être utilisé pour installer le siège pour enfant.

La suite explique comment fixer un siège pour enfant avec ces fixations dans le véhicule.

Les places assises du véhicule ne disposent pas toutes d'ancrages inférieurs. Dans ce cas, la ceinture de sécurité doit être utilisée (avec

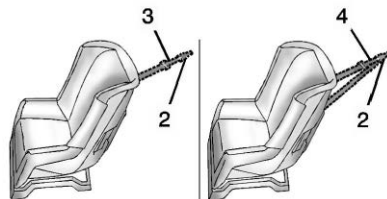
l'ancrage supérieur, le cas échéant) pour fixer le siège pour enfants. Se reporter à *Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ➔ 82 *Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant)* ➔ 84.

Ancrages inférieurs



Les ancrages inférieurs (1) sont des barres en métal intégrées au véhicule. Chaque place assise équipée du système LATCH et susceptible de recevoir un siège d'enfant muni de fixations inférieures dispose de deux ancrages inférieurs (2).

Ancrage de sangle supérieure



Une sangle supérieure (3, 4) est utilisée pour fixer la partie supérieure du siège d'enfant au véhicule. Un ancrage de sangle supérieure est intégré au véhicule. Le crochet de fixation de la sangle supérieure (2) situé sur le siège pour enfant est raccordé à l'ancrage de sangle supérieure situé dans le véhicule, ce qui permet de réduire le mouvement vers l'avant et la rotation du siège pour enfant pendant la conduite ou en cas de collision.

Le siège pour enfant peut avoir une sangle unique (3) ou une sangle double (4). Chacune sera munie d'un seul crochet de fixation (2) permettant de fixer la sangle supérieure à l'ancrage.

Certains sièges pour enfants équipés d'une sangle supérieure sont conçus pour être utilisés avec une sangle supérieure fixée ou non. D'autres nécessitent que la sangle supérieure soit toujours attachée. Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée. Veiller à lire et suivre les instructions relatives à votre siège pour enfant.

Emplacements de l'ancrage inférieur et de l'ancrage de sangle supérieure



Siège arrière

 : Places assises avec ancrages de sangle supérieure.

 : Places assises munies de deux ancrages inférieurs.



Pour permettre de repérer les ancrages inférieurs, chaque position d'ancrage de deuxième rangée comporte une étiquette située près de la nervure entre le dossier du siège et le coussin du siège.

Ne pas installer un siège pour enfants qui nécessite des ancrages inférieurs au centre de la position d'assise centrale. Se reporter à *Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ➔ 82 *Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant)* ➔ 84.



Pour vous aider à repérer les ancrages d'attache supérieure, le symbole d'ancrage d'attache supérieure se trouve près des ancrages.



Ancrages d'attache supérieurs

Les ancrages de sangle supérieure pour chaque place assise arrière se trouvent sur l'arrière du dossier du siège arrière. Veiller à utiliser l'ancrage situé directement derrière la position d'assise dans laquelle le siège d'enfant est installé.

Pour les modèles avec cache-bagages, les ancrages de sangle supérieurs sont situés à l'arrière des dossiers de siège arrière. Retirer le cache-bagages avant de poser la sangle supérieure. Le cache-bagages doit rester déposé lorsque la sangle d'ancrage supérieure

est utilisée. S'assurer d'utiliser un ancrage situé directement derrière la place assise sur laquelle sera installé le siège pour enfants.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position dépourvue d'ancrage d'attache supérieure si la loi exige que l'attache supérieure soit fixée, ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être fixée.

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière. Voir *Où installer l'appareil de retenue* ➔ 74 pour de plus amples renseignements.

Fixation d'un siège pour enfant conçu pour être utilisé avec le système LATCH

Avertissement

Un enfant risque être gravement blessé, voire tué, dans un accident si le siège pour enfants n'est pas correctement fixé dans le véhicule au moyen des ancrages LATCH ou de la ceinture de sécurité du véhicule. Suivre les instructions fournies avec le siège pour enfants et les instructions contenues dans ce manuel.



Avertissement

Pour réduire le risque de blessures graves ou mortelles lors d'une collision, ne pas attacher plus d'un siège pour enfants à un seul point d'ancrage. Le fait d'attacher plus d'un siège pour enfants sur un seul point d'ancrage pourrait provoquer le desserrage du point d'ancrage ou de la fixation, voir même leur rupture, lors d'une collision. Un enfant ou d'autres occupants pourraient être blessés.



Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si une ceinture épaulière est enroulée autour de leur cou. La ceinture épaulière peut serrer mais ne peut pas être desserrée si elle est verrouillée. La ceinture épaulière se verrouille lorsqu'elle est entièrement déroulée hors de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsqu'il lui est possible de se rétracter entièrement dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas se rétracter si elle est enroulée autour du

(Suite)

Avertissement (Suite)

cou d'un enfant. Si la ceinture épaulière est verrouillée et serrée autour du cou d'un enfant, la seule solution pour desserrer la ceinture consiste à la couper.

Boucler toutes les ceinture de sécurité non utilisées derrière le dispositif de retenue pour enfants afin que les enfants ne puissent pas les atteindre. Tirer entièrement la ceinture épaulière hors de l'enrouleur pour activer le verrouillage et serrer la ceinture derrière le dispositif de retenue pour enfants une fois que le dispositif de retenue pour enfants a été installé.

Attention

Les fixations LATCH ne peuvent frotter contre les ceintures de sécurité au risque de les endommager. Au besoin, déplacer les ceintures de sécurité pour éviter le frottement contre les fixations LATCH.

(Suite)

Attention (Suite)

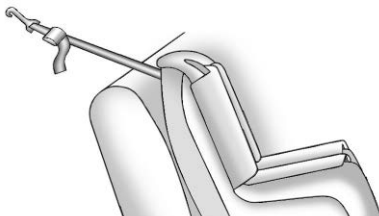
Ne pas replier le dossier de siège arrière lorsqu'il est occupé. Ne pas replier le siège arrière vide avec une ceinture de sécurité bouclée, au risque d'endommager la ceinture ou le siège. Déboucler la ceinture de sécurité et la replacer en position de rangement avant de replier le siège.

Si vous devez fixer plus d'un siège pour enfant sur le siège arrière, se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ➔ 74.

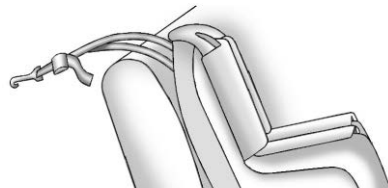
1. Attacher les fixations inférieures aux ancrages inférieurs et les serrer. Si le siège pour enfant ne dispose pas de fixations inférieures ou si la position assise voulue n'est pas dotée d'ancrages inférieurs, fixer le siège pour enfant au moyen de la sangle supérieure et de la ceinture de sécurité. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux instructions contenues dans ce manuel.

- 1.1 Repérer les ancrages inférieurs correspondant à la position assise désirée.
- 1.2 Placer le siège d'enfant sur le siège.

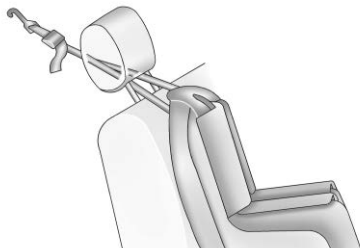
- 1.3 Attacher et serrer les fixations inférieures du siège pour enfant aux ancrages inférieurs.
2. Si le fabricant du siège pour enfant recommande d'attacher la sangle supérieure, régler celle-ci à sa longueur totale et la fixer à l'ancrage. Se reporter aux instructions du siège pour enfant et aux étapes suivantes :
 - 2.1 Repérer l'ancrage de sangle supérieure.
 - 2.2 Acheminer, fixer et serrer la sangle supérieure conformément aux instructions fournies avec votre siège pour enfant et respecter les consignes suivantes :



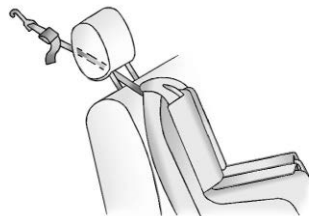
- Si la position utilisée ne possède pas d'appui-tête et si vous utilisez une attache simple, acheminer l'attache par-dessus le dossier du siège.



- Si la position utilisée ne possède pas d'appui-tête et si vous utilisez une attache double, acheminer l'attache par-dessus le dossier du siège.



- Si la position utilisée possède un repose-tête ou un appui-tête réglable, le régler en conséquence pour permettre un ajustement correct. Si vous utilisez une attache double, faire passer l'attache entre les montants de l'appui-tête ou du repose-tête.



- Si la position utilisée possède un appui-tête réglable, le régler en conséquence pour permettre un ajustement correct. Si vous utilisez une attache simple, acheminer l'attache entre les montants d'appui-tête.
3. Avant de placer un enfant dans le siège pour enfant, s'assurer qu'il soit bien fixé. Pour vérifier, saisir fermement le siège pour enfant au niveau du passage LATCH, puis tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Une installation correcte du siège d'enfant ne devrait pas laisser un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Remplacement de pièce de système LATCH après une collision



Avertissement

Le système LATCH peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système LATCH endommagé peut ne pas retenir convenablement un siège pour enfant en cas d'accident, entraînant des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que le système LATCH fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si le véhicule est équipé du système LATCH et s'il était utilisé au cours d'un accident, certaines pièces du système LATCH devront être remplacées.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système LATCH n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière à l'aide des ceintures de sécurité, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Si le siège pour enfant est doté d'un système LATCH, se reporter à *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)* ⇨ 75 pour connaître la méthode de pose du siège et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle supérieure, se reporter à *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)* ⇨ 75 pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée. Se reporter aux

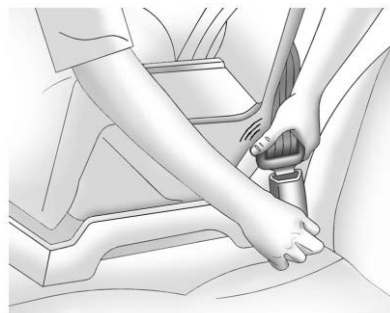
instructions fournies avec le siège d'enfant et à la rubrique *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)* ⇨ 75.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Si le siège pour enfant ou la position du siège du véhicule ne comporte pas de système LATCH, utiliser la ceinture de sécurité pour fixer le siège pour enfant. Veiller à bien suivre les instructions d'installations livrées avec le siège.

S'il faut installer plusieurs sièges pour enfant à l'arrière, veiller à lire *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ 74.

1. Placer le siège d'enfant sur le siège.
2. Prendre la plaque de blocage et passer les parties ventrale et épaillère de la ceinture de sécurité du véhicule au travers ou autour du siège pour enfant. La sangle de la ceinture de sécurité doit être acheminée aussi directement que possible et ne pas se coincer dans les poignées du siège ou la garniture en plastique. Les directives accompagnant le siège pour enfant indiquent la façon de procéder.

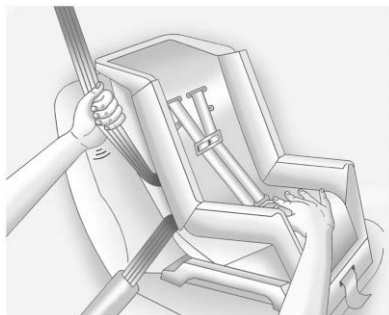


3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Positionner le bouton-poussoir de déblocage de la boucle à l'écart du siège pour enfants, de manière à pouvoir déboucler rapidement la ceinture de sécurité si nécessaire de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.



4. Tirer complètement la ceinture épaulière de l'enrouleur pour engager le système de blocage. Lorsque le verrou de l'enrouleur est activé, la ceinture peut être serrée mais pas tirée hors de l'enrouleur.



5. Pour serrer la ceinture, pousser le siège pour enfant vers le bas, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la portion ventrale de la ceinture, et enrouler la ceinture dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

Le siège pour enfants ne doit pas être en contact direct avec le bouton-poussoir de déblocage de la boucle. En cas de contact, replacer le siège pour enfants en suivant les instructions fournies avec le siège pour enfants. Si le contact est toujours présent, utiliser une autre position d'assise ou un autre siège pour enfants.

Tenter de retirer la ceinture de l'enrouleur pour s'assurer qu'il est bien bloqué. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 4 et 5.

6. Resserer l'attache supérieure. Se reporter à *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)* ⇨ 75.
7. Si le siège pour enfant est pourvu d'une sangle supérieure, suivre les instructions du fabricant du siège relatives à l'utilisation de la sangle supérieure. Se reporter à *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)* ⇨ 75.
8. Avant de placer un enfant dans le siège pour enfant, s'assurer qu'il soit bien fixé. Pour vérifier, saisir fermement le siège pour enfant au niveau du passage de la ceinture de sécurité, puis tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Lorsque le siège pour enfant est correctement installé, il ne devrait pas y avoir un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser revenir en position de rangement. Si la sangle supérieure est fixée à un ancrage de sangle supérieure, la déconnecter.

De nombreux sièges pour enfants sont trop larges pour être correctement fixés sur le siège arrière central, bien que certains d'entre eux y soient adaptés. Si le siège central est trop étroit pour le siège pour enfant, le fixer sur un siège arrière latéral.

Si un siège pour enfants orienté vers l'arrière est installé sur le siège arrière central, s'assurer que l'accoudoir de deuxième rangée reste en position de rangement (fermé). Si l'accoudoir ne peut pas être rangé, installer le siège pour enfant à une autre place.

Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant)

Le véhicule est doté de sacs gonflables.

Il est plus sécuritaire de fixer un dispositif de retenue pour enfant sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ 74.

De plus, le véhicule est équipé d'un système de détection de passager qui est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal et le sac gonflable de genoux du passager avant extérieur dans certaines conditions. Se reporter

à *Système de détection de passager* ⇨ 62 et *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ 104 pour de plus amples informations, dont des informations importantes relatives à la sécurité.

Ne jamais placer un siège pour enfant dirigé vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis dans un siège pour enfant orienté vers l'arrière est important en cas de déploiement du sac gonflable.



Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager latéral avant se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager latéral avant se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Même si le système de détection des occupants a mis hors fonction le(s) sac(s) gonflable(s) du passager avant extérieur, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière, même si le sac gonflable est désactivé. Si vous fixez un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant extérieur, toujours reculer au maximum le siège. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection de passager* ⇨ 62 pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le siège pour enfant utilise une sangle supérieur, voir *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)* ⇨ 75 pour connaître les emplacements de la sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être ancrée.

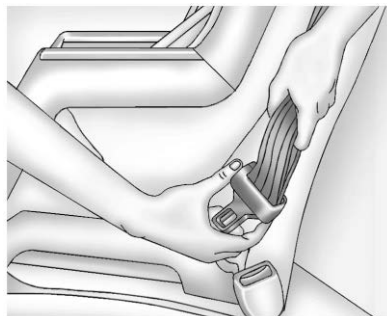
Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Lors de l'utilisation de la ceinture-baudrier pour fixer le siège pour enfant dans cette position, suivre les directives jointes au siège pour enfant et les instructions suivantes :

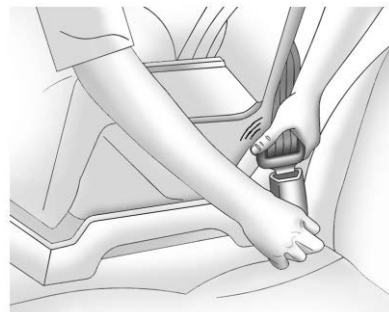
1. Reculer le siège autant que possible avant de fixer le siège pour enfant dirigé vers l'avant. Déplacer le siège vers le haut ou relever le dossier, au besoin, pour installer solidement le siège.

Lorsque le système de détection du passager a désactivé le sac gonflable frontal et le sac gonflable des genoux du passager extérieur avant, le témoin de désactivation du témoin de statut du sac gonflable du passager doit s'allumer et rester allumé lorsque le véhicule démarre. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ➔ 104.

2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
3. Saisir la plaque de loquet et passer les parties ventrale et épaulière de la ceinture de sécurité du véhicule au travers ou autour du siège pour enfant. La sangle de la ceinture de sécurité doit être acheminée aussi directement que possible et elle ne pas se coincer dans les poignées du siège ou la garniture en plastique. Les directives accompagnant le siège pour enfant indiquent la façon de procéder.



Pencher la plaque de blocage pour régler la ceinture au besoin.

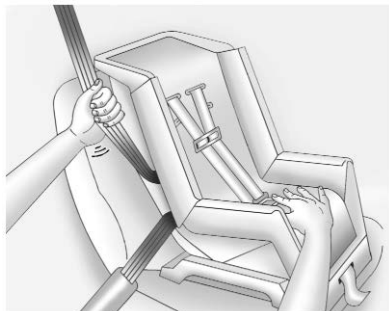


4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic.

Positionner le bouton-poussoir de déblocage de la boucle à l'écart du siège pour enfants, de manière à pouvoir déboucler rapidement la ceinture de sécurité si nécessaire de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.



5. Tirer complètement la ceinture épaulière de l'enrouleur pour engager le système de blocage. Lorsque le verrou de l'enrouleur est activé, la ceinture peut être serrée mais pas tirée hors de l'enrouleur.



6. Pour serrer la ceinture, pousser le siège pour enfant vers le bas, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la portion ventrale de la ceinture, et enrouler la ceinture dans l'enrouleur.

En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

Le siège pour enfants ne doit pas être en contact direct avec le bouton-poussoir de déblocage de la boucle. En cas de contact, relever le siège et répéter les étapes d'installation précédentes. S'il y a toujours contact, replacer le siège pour enfants en suivant les instructions fournies

avec le siège pour enfants. Si le contact est toujours présent, utiliser une autre position d'assise ou un autre siège pour enfants.

Tenter de retirer la ceinture de l'enrouleur pour s'assurer qu'il est bien bloqué. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 5 et 6.

7. Avant de placer un enfant dans le siège pour enfant, s'assurer qu'il soit bien fixé. Pour vérifier, saisir fermement le siège pour enfant au niveau du passage de la ceinture de sécurité, puis tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Lorsque le siège pour enfant est correctement installé, il ne devrait pas y avoir un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Si les sacs gonflables sont désactivés, le témoin de désactivation du témoin de statut du sac gonflable du passager s'allume et reste allumé lorsque le véhicule démarre.

Si un siège pour enfant a été installé et que le témoin d'activation est allumé, se reporter à « Si le témoin d'activation est allumé avec un siège pour enfant » sous *Système de détection de passager* ➞ 62.

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser revenir en position de rangement.

Remisage

Compartiments de rangement

Compartiments de rangement	87
Boîte à gants	87
Porte-gobelets	87
Rangement de la console centrale	87

Caractéristiques additionnelles de rangement

Points d'arrimage de l'espace utilitaire	88
Système de gestion de compartiment utilitaire	88
Filet d'arrimage	89

Porte-bagages de toit

Porte-bagages de toit	89
-----------------------------	----

Compartiments de rangement



Avertissement

Ne pas placer d'objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement. En cas d'accident, ces objets peuvent provoquer l'ouverture du couvercle et occasionner des blessures.

Boîte à gants

Tirer la poignée depuis la droite pour ouvrir la boîte à gants.

Porte-gobelets

La console centrale est équipée de deux porte-gobelets. Des porte-gobelets peuvent également se trouver dans l'accoudoir de siège de seconde rangée. Pour y accéder, abaisser l'accoudoir.

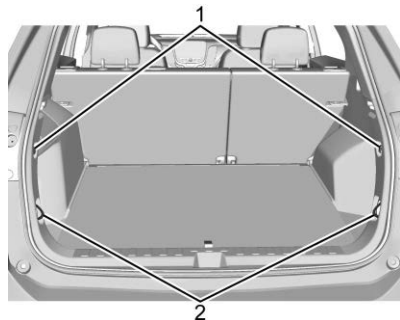
Rangement de la console centrale



La console centrale contient un espace de rangement. Appuyer sur le bouton sur le côté pour l'ouvrir.

Caractéristiques additionnelles de rangement

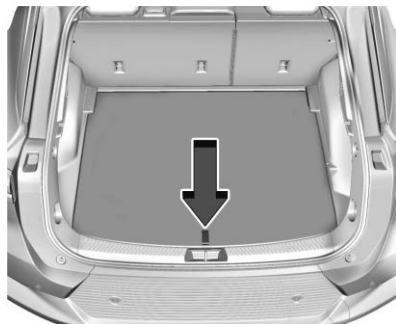
Points d'arrimage de l'espace utilitaire



1. Dispositifs de retenue de filet d'arrimage
2. Points d'arrimage de l'espace utilitaire

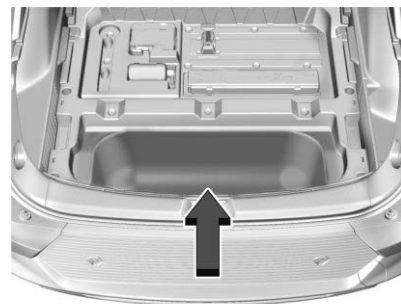
Le véhicule peut être équipé de deux points d'arrimage de chargement et deux dispositifs de retenue de filet d'arrimage dans le compartiment arrière.

Système de gestion de compartiment utilitaire



Un rangement se trouve sous le plancher de chargement.

La console centrale contient un espace de rangement. Soulever le levier sur le côté pour l'ouvrir.



Attention

Ne ranger pas d'objets en dehors des emplacements prévus à cet effet. Les objets placés en dehors des emplacements prévus peuvent gêner la fermeture du plancher de chargement. Placer tous les objets dans le compartiment de rangement ou sur le plancher de chargement fermé.

Filet d'arrimage

Un filet d'arrimage en option à l'arrière du véhicule permet d'immobiliser les petites charges une fois accroché aux points de fixation du filet d'arrimage. Voir *Points d'arrimage de l'espace utilitaire* ➔ 88.

Le filet ne doit pas être utilisé pour ranger des charges lourdes.

Porte-bagages de toit

Le véhicule peut être équipé de rails latéraux pour un système de porte-bagages de toit. Le chargement doit être fixé avec des rails transversaux correctement installés et d'autres accessoires conçus pour transporter du chargement. Ils peuvent être achetés chez votre concessionnaire.



Avertissement

Avant de conduire et de temps en temps pendant un trajet, vérifier que le chargement est fermement fixé, qu'il repose uniformément entre les rails transversaux et n'obstrue pas les feux ni

(Suite)

Avertissement (Suite)

les glaces du véhicule. Ne jamais placer de chargement directement sur le toit du véhicule ni le laisser en suspension à l'arrière ou sur les côtés du véhicule. Ne jamais ajouter de chargement sans avoir préalablement installé correctement les rails transversaux et les autres accessoires conçus pour le transporter. Des blessures, la mort, des dégâts au véhicule ou d'autres dégâts matériels peuvent intervenir.

En cas de trajet long, sur route cahoteuse ou à grande vitesse, s'arrêter de temps en temps pour vérifier si le chargement reste en place.

Limites de poids du chargement

Ne pas dépasser la charge maximale pour le système de porte-bagages de toit, y compris le poids des rails transversaux et de tous les accessoires utilisés pour supporter la charge, tels que des porte-vélos ou des coffres de toit. La charge maximale pouvant être supportée par le système de porte-bagages de toit est de 100 kg (220 lb) ou le poids indiqué dans les instructions

fournies avec les rails transversaux ou d'autres accessoires de porte-bagages de toit, la valeur la moins élevée étant à retenir.



Avertissement

Ne jamais charger le porte-bagages de toit avec un poids supérieur à celui qui est spécifié dans cette section. Un chargement sur le porte-bagages de toit élève le centre de gravité du véhicule. Pour éviter de perdre le contrôle du véhicule en transportant un chargement sur le porte-bagages de toit, éviter une surcharge, les vitesses élevées, les démarrages soudains, les virages serrés, le freinage soudain ou toute manœuvre brusque.

Le poids de tout chargement transporté sur le système de porte-bagages de toit doit être inclus dans le calcul du poids chargé du véhicule. Ne pas dépasser la capacité maximale du véhicule en le chargeant, en tenant compte du chargement transporté sur le système de porte-bagages de toit et des passagers et du chargement transporté dans le véhicule. Pour plus d'informations concernant la capacité et le chargement du véhicule, voir *Limites de charge du véhicule* ➔ 186.

Instruments et commandes

Commandes

Réglage du volant de direction	91
Volant de direction chauffant	91
Klaxon	92
Signal de sécurité pour piétons	92
Essuie-glace/Lave-glace	92
Essuie-glace/lave-glace arrière	93
Boussole	94
Horloge	94
Prises électriques	94
Charge sans fil	96

Témoins, jauges et indicateurs

Témoins, jauges et indicateurs	98
Bloc d'instruments	99
Compteur de vitesse	100
Compteur kilométrique	100
Compteur journalier	100
Jauge de batterie (Haute tension)	101
Jauge de témoin d'alimentation	102
Rappels de ceinture de sécurité	102
Témoin de disponibilité de sac gonflable	103
Témoin de l'état du sac gonflable du passager	104

Témoin du système de charge (Batterie 12 V)	105
Témoin de faible état de charge	105
Témoin CHARGE CORD CONNECTED (câble de charge branché)	105
Témoin de défaut de batterie	105
Témoin de puissance de propulsion limitée	106
Témoin de rappel d'entretien du véhicule (Défaillance du système de propulsion)	106
Témoin du système de freinage	106
Témoin de frein électrique de stationnement	107
Témoin de frein de stationnement électrique de service	107
Témoin d'avertissement du système de freins antiblocage (ABS)	107
Témoin de transmission intégrale	108
Témoin du système de retenue automatique du véhicule (AVH)	108
Témoin d'assistance au maintien de trajectoire (LKA)	108
Témoin de freinage d'urgence automatique (AEB) désactivé	109
Indicateur d'obstacle devant le véhicule	109
Indicateur de piéton à l'avant	109
Témoin d'antipatinage désactivé	109

Témoin du système de traction asservie (TCS)/contrôle de la stabilité électronique	110
Témoin de contrôle électronique de stabilité (ESC) désactivé	110
Témoin de commande de mode conducteur	110
Témoin de pression des pneus	111
Témoin de sécurité	111
Témoin de mode prêt du véhicule	111
Témoin de fonctionnement des feux de route	111
Carillon de rappel des phares	112
Indicateur du régulateur de vitesse automatique	112
Témoin du régulateur de vitesse adaptatif	112
Témoin Super Cruise	112
Témoin d'aide à l'attention du conducteur	112
Témoin de porte entrouverte	113

Affichages d'information

Chargement	113
Centre informatique de bord (CIB)	120
Statut du véhicule	121
Affichage à tête haute (HUD)	122

Messages du véhicule

Messages du véhicule	125
----------------------------	-----

Messages d'alimentation de propulsion ..	126
Messages de vitesse du véhicule	127

Système de télécommande universelle

Système de télécommande universelle ...	127
Programmation du système de	
télécommande universelle	127
Fonctionnement de la télécommande	
universelle	129

Commandes

Réglage du volant de direction

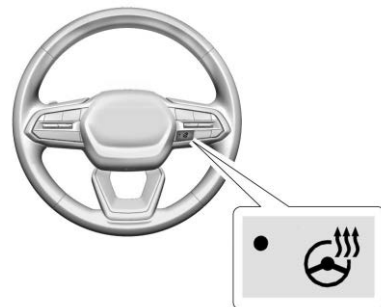


Selon l'équipement, pour régler le volant :

1. Tirer le levier vers le bas.
2. Déplacer le volant vers le haut ou le bas.
3. Tirer ou pousser le volant vers ou à l'écart du corps.
4. Tirer le levier vers le haut pour verrouiller le volant en place.

Ne pas régler le volant en roulant.

Volant de direction chauffant



 : Presser pour activer ou désactiver le chauffage du volant. Un témoin près du bouton s'allume quand cette fonction est activée.

Il faut environ trois minutes au volant pour commencer à chauffer.

Volant de direction chauffant automatique

Le volant de direction chauffant peut être activé en cas de démarrage à distance lors d'un démarrage à distance avec les sièges chauffants lorsqu'il fait froid dehors. Le témoin du volant de direction chauffant peut s'allumer lors d'un démarrage à distance.

Le volant chauffant s'allume lorsque le siège chauffant automatique est activé. Le témoin de volant de direction chauffant indique l'état de chauffage du volant.

Voir *Sièges avant chauffants et aérés* ⇨ 42.

Klaxon

Pour faire retentir l'avertisseur, appuyer sur  au volant.

Signal de sécurité pour piétons

Le véhicule est équipé d'une production automatique de sons. Le son est automatiquement généré pour indiquer audiblement la présence du véhicule aux piétons. Le son change si le véhicule accélère ou ralentit. Il est activé lorsque le véhicule est en marche ou lorsqu'il passe en marche avant, au point mort (N) ou en marche arrière (R), jusqu'à une vitesse de 25 km/h (15 mi/h) ou 35 km/h (22 mi/h), en fonction de la région de vente.

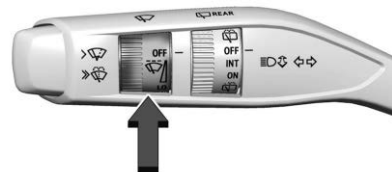
Essuie-glace/Lave-glace



Avertissement

Avant de conduire le véhicule, veiller à toujours enlever la neige et la glace accumulées sur le capot, le pare-brise, des gicleurs de lave-glace, le toit et l'arrière du véhicule, y compris tous les feux et glaces. La visibilité réduite consécutive à l'accumulation de neige et de glace peut entraîner un accident.

Ce véhicule est équipé de la fonction Rainsense et un capteur situé près du centre supérieur du pare-brise détecte la quantité de pluie sur le pare-brise et commande la fréquence de balayage de l'essuie-glace de pare-brise en fonction du réglage actuel de la sensibilité. Le système fonctionne de manière optimale lorsque cette zone du pare-brise est exempte de débris.



Le véhicule étant en marche, déplacer le levier pour sélectionner la vitesse de l'essuie-glace.

DÉSACTIVER : S'utilise pour arrêter l'essuie-glace.

LO : Utilisé pour des balayages lents.

HI : Utilisé pour des balayages rapides.

Tourner la bande pour sélectionner la fréquence de balayage intermittent entre OFF (arrêt) et LO (lent). Éliminer la neige et la glace des balais d'essuie-glace et du pare-brise avant de les utiliser. Si les balais sont gelés sur le pare-brise, les dégager prudemment ou les dégeler. Si les balais sont endommagés, en poser de nouveaux. Voir *Remplacement des balais d'essuie-glace* ⇨ 314.

Protection de l'ensemble de bras d'essuie-glace

Lors d'un passage dans une station de lavage automatique, déplacer le levier d'essuie-glace avant en position d'arrêt. Cela désactive les essuie-glaces automatiques Rainsense.

Avec Rainsense, si le véhicule est au point mort (N) et que la vitesse est très lente, les essuie-glaces s'arrêtent automatiquement à la base du pare-brise.

Le fonctionnement de l'essuie-glace redevient normal lorsque le point mort (N) est quitté ou quand la vitesse du véhicule augmente.

Lave-glace avant



Avertissement

Par temps de gel, attendre le réchauffement du pare-brise pour utiliser le lave-glace. Sinon le liquide risque de geler sur le pare-brise et de vous dissimuler la route.



>  : Appuyer sur le bouton situé sur le côté du levier d'essuie-glace en première position pour activer les essuie-glaces.

>>  : Appuyer sur le bouton situé sur le côté du levier d'essuie-glace en deuxième position pour pulvériser du liquide lave-glace et activer les essuie-glaces. Lorsque le bouton est relâché, des balayages supplémentaires peuvent se poursuivre selon le temps d'activation du lave-glace. Voir *Liquide de lave-glace* ⇨ 308 pour des informations sur le remplissage du réservoir de liquide de lave-glace.

Position de repos de l'essuie-glace

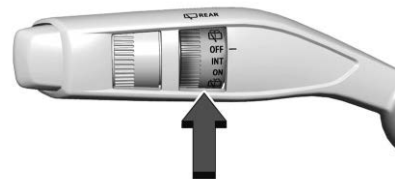
Si le contact est coupé pendant que les essuie-glaces sont en position LO (lent) ou HI (rapide), l'essuie-glace s'arrête immédiatement.

Si le levier d'essuie-glace est ensuite placé en position OFF (hors fonction) avant l'ouverture de la porte du conducteur ou dans les 10 minutes, l'essuie-glaces recommence à fonctionner et se place à la base du pare-brise.

Si le contact est coupé pendant que l'essuie-glaces effectue des balayages suite à l'activation du lavage de pare-brise ou à la détection de pluie, il continue à fonctionner pour atteindre la base du pare-brise.

Essuie-glace/lave-glace arrière

Le contact doit être mis ou en mode accessoires pour actionner l'essuie-glace/lave-glace arrière.



Tourner l'extrémité du levier d'essuie-glace de pare-brise pour activer l'essuie-glace/lave-glace de lunette arrière.

DÉSACTIVER : Désactive le système.

INT : Balayages intermittents.

ACTIVER : Balayages lents.

 : Faire pivoter le levier de l'essuie-glace avant pour asperger du liquide lave-glace sur la lunette arrière. Selon l'équipement, il est aussi possible de projeter du liquide de lave-glace sur la caméra arrière.



Avertissement

Par temps de gel, attendre le réchauffement du pare-brise pour utiliser le lave-glace. Sinon le liquide risque de geler sur le pare-brise et de vous dissimuler la route.

Protection de l'ensemble de bras d'essuie-glace arrière

Dans une station de lavage automatique, déplacer la commande de l'essuie-glace arrière sur OFF (arrêt) pour désactiver l'essuie-glace arrière. Sur certains véhicules, si la boîte de vitesses est au point mort (N) et si la vitesse du véhicule est très basse, l'essuie-glace arrière est désactivé automatiquement.

Le fonctionnement de l'essuie-glace redevient normal lorsque le point mort (N) est quitté ou quand la vitesse du véhicule augmente.

Essuie-glace arrière

Si la commande d'essuie-glace arrière est désactivée, l'essuie-glace arrière fonctionne automatiquement de manière continue lorsque la boîte de vitesses est engagée en marche arrière (R) et l'essuie-glace avant fonctionne à petite ou à grande vitesse.

Si la commande d'essuie-glace arrière est désactivée et que la boîte de vitesses est engagée en marche arrière (R) et que l'essuie-glace avant fonctionne par intermittence, l'essuie-glace arrière fonctionne également par intermittence.

Le réservoir de lave-glace avant est utilisé pour le pare-brise et la lunette arrière. Vérifier le niveau de liquide si le lave-glace ne fonctionne pas. Voir *Liquide de lave-glace* ➔ 308.

Boussole

Le véhicule peut être doté d'un affichage de boussole au centralisateur informatique de bord (CIB). La boussole reçoit ses indications et d'autres informations depuis l'antenne

du système de positionnement global (GPS), commande StabiliTrak/stabilité électronique (ESC) et de la vitesse du véhicule.

Le système de boussole peut fonctionner sur une distance ou des degrés de virage limités avant d'avoir besoin d'une mise à jour des satellites GPS. Lorsque l'écran de boussole affiche CAL, rouler dans une zone dégagée ou ouverte. Le système recherche automatiquement un signal GPS et fournit de nouveau des indications lorsque la liaison des satellites est rétablie.

Horloge

Réglez l'heure et la date à l'aide du système d'infodivertissement. Voir « Date/Heure » sous *SETTINGS (paramétrages)* ➔ 159.

Prises électriques



Avertissement

L'alimentation est toujours fournie à la prise du coffre arrière. Ne pas laisser les équipements électriques branchés lorsque

(Suite)

Avertissement (Suite)

le véhicule n'est pas utilisé, car le véhicule pourrait prendre feu ce qui pourrait entraîner des blessures ou la mort.

Attention

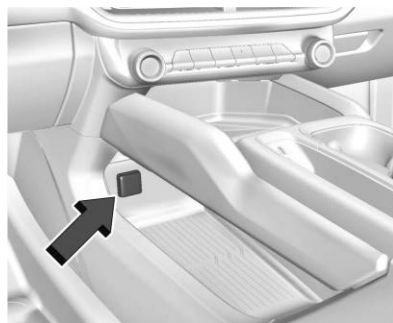
Laisser un équipement électrique longtemps branché lorsque le contact est coupé déchargera la batterie. Toujours débrancher les équipements électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés et ne pas brancher un équipement dépassant la valeur maximale de 15 ampères.

Attention

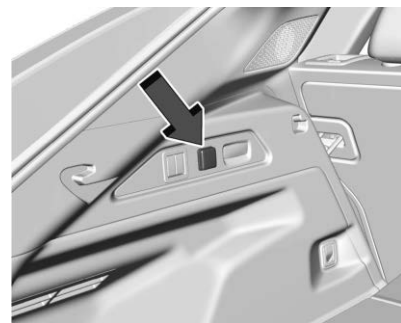
La suspension d'un équipement lourd à la prise électrique peut causer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie sur le véhicule. Les prises électriques sont conçues uniquement pour brancher des accessoires tels que les cordons de chargement de téléphone portable.

Prises électriques 12 Volts courant continu

Le véhicule offre deux prises 12 volts pouvant alimenter des équipements électriques comme un téléphone cellulaire ou un lecteur MP3.



Console avant



Espace de chargement arrière

Les prises de courant se trouvent aux emplacements suivants :

- Sous la console avant.
- Dans la zone de chargement arrière.

Soulever le couvercle pour accéder à la prise et le remettre en place lorsque la prise n'est pas utilisée.

Certaines fiches d'accessoires ne sont pas compatibles avec la prise de courant auxiliaire et pourraient faire fondre les fusibles du véhicule et de l'adaptateur. Consulter votre concessionnaire si vous avez des problèmes.

Lors du branchement d'un appareil électrique, suivre à la lettre les directives d'installation jointes à l'appareil. Voir *Équipement électrique complémentaire* ⇨ 297.

Prise de courant alternatif 110/120 volts

Si le véhicule est équipé de cette prise de courant, elle peut être utilisée pour brancher un équipement électrique utilisant 150 Watts au maximum.



La prise de courant se trouve à l'arrière de la console centrale.

Un témoin sur la prise s'allume pour indiquer qu'elle est utilisée. Le témoin s'allume lorsque le contact est mis, un équipement requérant moins de 150 watts est branché dans la prise sans détection de défaillance du système.

Le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est coupé ou que l'équipement n'est pas entièrement branché dans la prise.

Si un équipement utilisant plus de 150 watts est connecté ou si une défaillance du système est détectée, un circuit de protection coupe l'alimentation et le témoin s'éteint. Pour réinitialiser le circuit, débrancher l'équipement puis le brancher à nouveau ou couper la prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) puis la remettre en fonction. Voir *Modes d'alimentation* ⇨ 190. L'alimentation est rétablie lorsqu'un équipement utilisant 150 watts ou moins est branché dans la prise et qu'une défaillance du système n'est pas détectée.

La prise de courant n'est pas conçue pour le branchement des appareils ci-dessous, auquel cas elle pourrait ne pas fonctionner correctement :

- Appareils à pic de consommation initiale élevé, tels que des réfrigérateurs à compresseur et des outils électriques

- Autres appareils exigeant une alimentation extrêmement régulière, tels que les couvertures électriques à microprocesseur et les lampes tactiles
- Équipement médical

Charge sans fil



Avertissement

La charge sans fil peut affecter le fonctionnement d'un stimulateur cardiaque implanté ou d'autres dispositifs médicaux. Si vous en portez un, il est recommandé de consulter votre médecin avant d'utiliser le système de charge sans fil.



Avertissement

Retirez tous les objets du chargeur avant de charger votre smartphone compatible. Les objets, tels que les pièces de monnaie, les clés, les bagues, les trombones ou les cartes, entre le smartphone et le chargeur peuvent devenir très chauds.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Dans les rares cas où le système de charge ne détecte pas un objet et que celui-ci se coince entre le smartphone et le chargeur, retirez le smartphone et laissez l'objet refroidir avant de le retirer du chargeur, pour éviter les brûlures.

Selon l'équipement et si activé, le véhicule dispose d'un système de recharge sans fil à l'avant du bac de rangement de la console centrale. Le système fonctionne à 127,7 kHz et peut charger sans fil un téléphone intelligent compatible Qi. La puissance électrique du système permet de charger jusqu'à 3 Ampères (15 W), selon les besoins du téléphone intelligent compatible. Voir *Fréquences radio : déclaration* ➔ 389.

Le contact doit être mis ou le mode accessoires doit être sélectionné. La fonction de charge sans fil peut ne pas indiquer correctement la charge lorsqu'un appel téléphonique Bluetooth est actif.

La température de fonctionnement du système de charge est comprise entre -40 °C (-40 °F) et 85 °C (185 °F) et celle du téléphone entre 0 °C (32 °F) et 35 °C (95 °F). Une alerte d'arrêt de charge

peut s'afficher sur l'écran d'Infodivertissement si la température du chargeur sans fil ou du téléphone intelligent se situe hors de la température de fonctionnement normale. Le chargement reprend automatiquement lorsqu'une température de fonctionnement normale est atteinte.



Pour charger un téléphone intelligent :

1. Confirmer que le téléphone intelligent est capable de se recharger sans fil.
2. Retirer tous les objets métalliques du bloc de charge. Le système peut ne pas charger si des objets se trouvent entre le téléphone intelligent et le chargeur.

3. Placer le téléphone intelligent tourné vers le haut contre l'arrière du chargeur.

Un étui de téléphone intelligent épais peut empêcher le chargeur de fonctionner, ou réduire les performances de charge.

4. Un  vert s'affiche sur l'écran d'infodivertissement, à côté de l'icône du téléphone. Cela indique la détection du téléphone intelligent.

Le téléphone intelligent peut chauffer pendant la charge. Ceci est normal. À des températures plus élevées, votre téléphone peut mettre plus de temps à se recharger.

Dépannage – recharge sans fil

Si un téléphone intelligent est placé sur le chargeur et qu'un témoin  jaune s'allume, retirer le téléphone et tout objet de la pochette. Tournez le téléphone intelligent à 180 degrés et attendez quelques secondes avant de le replacer sur la poche.

Si un téléphone intelligent est placé sur le chargeur et qu'un témoin  rouge s'allume, le chargeur ou le téléphone intelligent est en surchauffe. Retirer le téléphone intelligent et tout objet du chargeur afin de refroidir le système.

Pour les véhicules avec projection de téléphone sans fil, le téléphone intelligent peut surchauffer pendant la recharge sans fil. Le téléphone intelligent peut ralentir, arrêter la charge ou s'éteindre pour protéger la batterie. Il peut être nécessaire de retirer le téléphone de son étui pour éviter la surchauffe. Le  peut clignoter pendant que le téléphone refroidit suffisamment pour que la charge sans fil reprenne automatiquement. Ceci est normal. Les performances du téléphone peuvent varier d'un appareil à l'autre.

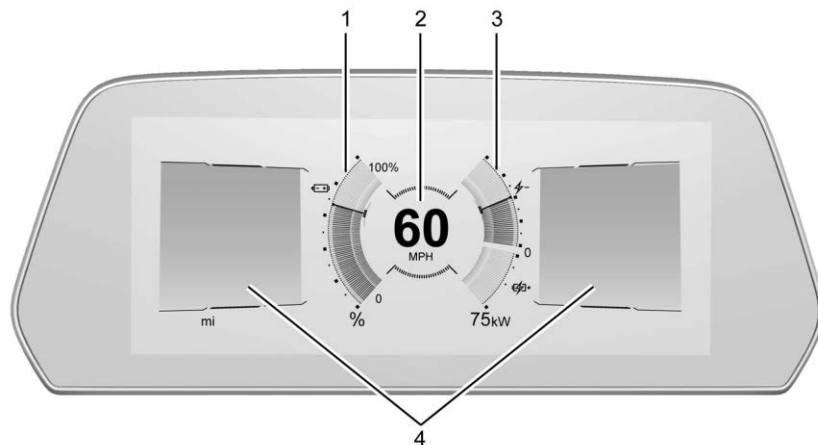
Certains accessoires du véhicule et du téléphone intelligent peuvent ne pas être compatibles avec le système de charge sans fil. Consulter votre revendeur pour plus d'informations.

Témoins, jauges et indicateurs

Les témoins et indicateurs peuvent signaler une défaillance avant qu'elle ne devienne assez grave pour nécessiter une réparation ou un remplacement coûteux. Vous pouvez réduire les risques de blessures en prêtant attention à ces témoins et indicateurs.

Certains témoins s'allument brièvement lors du démarrage du système de propulsion pour indiquer qu'ils fonctionnent. Lorsque l'un des témoins s'allume et reste allumé pendant la conduite, ou lorsque l'un des indicateurs signale qu'il peut y avoir un problème, vérifier la section expliquant ce qu'il faut faire. Il peut s'avérer coûteux voire dangereux d'attendre avant d'effectuer des réparations.

Bloc d'instruments



Modèle anglais à indicateur simple illustré, autres modèles et modèle métrique similaires.

1. Jauge de batterie (Haute tension) ⇨ 101
2. Compteur de vitesse ⇨ 100
3. Jauge de témoin d'alimentation ⇨ 102
4. Centre informatique de bord (CIB) ⇨ 120

Combiné d'instruments reconfigurable

La disposition de l'affichage du groupe d'instruments peut être modifiée. Certaines des vues sélectionnables peuvent ne pas être disponibles pour le véhicule.

Les vues suivantes sont sélectionnables :

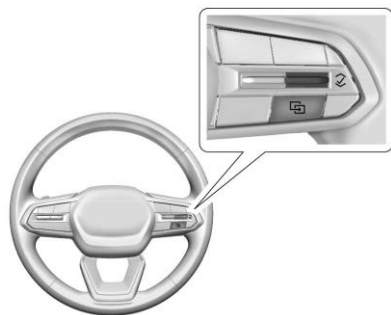
Propre : Si le véhicule en est équipé, n'affiche aucune zone d'information.

Indicateur simple : Affiche deux zones d'information situées à gauche et à droite du compteur de vitesse.

Indicateur double : Selon l'équipement, l'indicateur de batterie et l'indicateur de puissance s'affichent à gauche et à droite de la zone d'information.

Map (carte routière) : Affiche une carte de navigation.

Assistance au conducteur : Si le véhicule en est équipé, affiche des informations pour le régulateur de vitesse adaptatif (ACC), la distance de suivi, l'assistance au maintien dans la voie (LKA), l'alerte de collision avant (FCA) et Super Cruise. Il y a une zone d'information à droite de l'écran.



Utiliser la commande du volant du côté droit pour ouvrir et parcourir les différents éléments et affichages.

Pour modifier la configuration, presser  sur la commande au volant de droite.

Pour changer les faces des indicateurs, presser  et utiliser  ou  sur la commande au volant de droite. Appuyer sur  sur la commande au volant de droite pour sélectionner l'option souhaitée dans la liste.

Afficher les paramètres

Les options suivantes peuvent être activées ou désactivées à l'aide de l'écran d'infodivertissement. Certains d'entre eux

peuvent ne pas être offerts sur votre véhicule spécifique. Voir *SETTINGS (paramétrages)* ➔ 159.

Panneau de limitation de vitesse

Indique l'information des panneaux venant d'une base de données routières dans la navigation embarquée. Le panneau affiche « – » lorsqu'il n'y a pas de limite de vitesse détectée ou lorsque le système n'est pas disponible.

Graphismes de changement de direction

Fournit des graphismes de changement de direction de navigation lors d'un itinéraire actif sur l'affichage du conducteur.

Reconnaissance des panneaux de signalisation

Affiche la limitation de vitesse détectée sur l'affichage du conducteur.

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en miles à l'heure (milles/h).

Compteur kilométrique

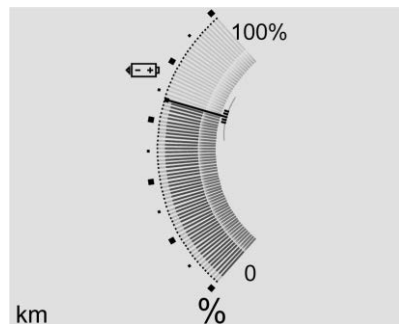
Le compteur kilométrique indique la distance parcourue par le véhicule en kilomètres ou en milles.

Compteur journalier

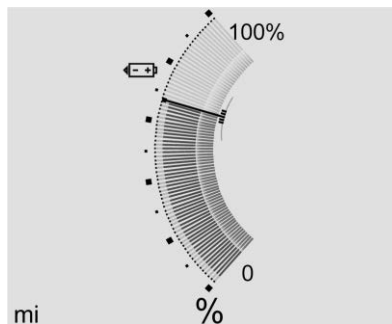
Le compteur journalier affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro.

L'accès au compteur journalier et sa réinitialisation se font par le biais de l'état du véhicule. Voir *Statut du véhicule* ➔ 121.

Jauge de batterie (Haute tension)



Jauge de batterie simple métrique illustrée, autres jauges similaires.



Jauge de batterie simple en anglais illustrée, autres jauges similaires.

Affiche l'état de charge de la batterie haute tension. La valeur en bas est une estimation de la distance que le véhicule peut parcourir avec la charge restante, en fonction des habitudes de conduite récentes, des conditions et de l'utilisation du système de chauffage, de ventilation et de climatisation.

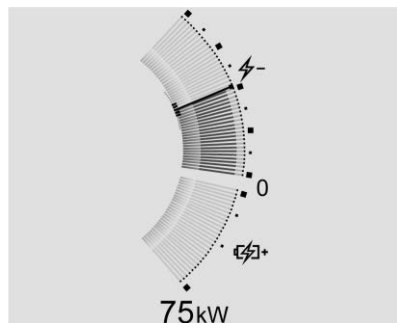
Les barres de remplissage affichées à l'intérieur de la jauge indiquent le pourcentage d'autonomie estimé à partir des conditions actuelles du véhicule et des paramètres climatiques. L'estimation de l'autonomie peut également être affectée par les

réglages climatiques, les conditions actuelles du véhicule et les conditions ambiantes. L'autonomie estimée peut augmenter ou diminuer en fonction de la consommation d'énergie de la climatisation.

Une conduite agressive avec des accélérations et/ou des freinages brusques, une utilisation excessive du système de climatisation, l'utilisation de sièges chauffants ou refroidissants, le préconditionnement de la batterie et les modes de performance peuvent affecter les estimations de l'autonomie du véhicule.

Lorsque le niveau de charge de la batterie haute tension devient faible, la jauge passe à la couleur orange. Lorsque la charge est très faible, la valeur de l'autonomie estimée devient LOW (basse). Des alertes supplémentaires peuvent s'afficher et un son peut également être entendu lorsque l'état de charge est faible.

Jauge de témoin d'alimentation



Indicateur d'alimentation simple illustré, autres similaires

La jauge d'indicateur d'alimentation se trouve au centre de l'écran, à droite du compteur de vitesse dans la disposition Indicateur unique.

Cet indicateur affiche la puissance de charge et de consommation instantanées de la batterie haute tension. La consommation de puissance maximale est disponible lorsque la batterie haute tension est entièrement chargée. La consommation de puissance maximale peut être affectée par la température de la batterie haute tension et les conditions ambiantes. En

fonctionnement normal, une légère réduction de la consommation de puissance peut se produire lorsque l'état de charge de la batterie haute tension diminue.

Freinage régénératif

Lorsque le freinage régénératif est actif, l'icône de la batterie de régénération s'affiche et remplit la section inférieure de l'indicateur. La valeur de l'indicateur de puissance indique la quantité de puissance instantanée régénérée.

Puissance régénérative limitée

La puissance de régénération peut être limitée lorsque la batterie haute tension est presque entièrement chargée ou froide. Cela affecte la puissance maximale du freinage régénératif du véhicule.

Rappels de ceinture de sécurité

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur se trouve dans le combiné d'instruments.



Lorsque le véhicule démarre, ce témoin clignote et un carillon peut retentir afin de rappeler au conducteur d'attacher sa ceinture.

Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle peut continuer plusieurs fois si le conducteur a détaché ou détache sa ceinture lorsque le véhicule se déplace.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le conducteur a déjà attaché sa ceinture.

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager avant

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager peut se trouver près du témoin d'état du sac gonflable passager du véhicule. Voir *Système de détection de passager* ➞ 62.



Lorsque le véhicule est démarré, ce témoin clignote et un carillon sonne pour rappeler aux passagers d'attacher leur ceinture.

Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle se répète si le passager avant a détaché ou détache sa ceinture lorsque le véhicule se déplace.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le passager avant a déjà bouclé sa ceinture.

Le carillon et le témoin de rappel de ceinture de sécurité peuvent se déclencher si un objet est placé sur le siège, comme par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique. Pour désactiver le témoin de rappel et/ou le carillon, retirer l'objet du siège ou boucler la ceinture de sécurité.

Témoins de rappel de ceinture de sécurité de passager de la deuxième rangée

Le véhicule peut être équipé de témoins de rappel de ceinture de sécurité pour les passagers de deuxième rangée. Le véhicule dispose de l'un des affichages suivants.



- Un témoin ombré ou vert indique que la ceinture de sécurité est bouclée.



- Un X indique que la ceinture de sécurité n'est pas bouclée. Une coche indique que la ceinture de sécurité est bouclée.

Pour plus d'informations sur les témoins de bouclage des ceintures de sécurité avant, voir Témoin de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur, et

Témoin de bouclage de la ceinture de sécurité du passager avant, mentionnés précédemment dans la présente section.

Lorsque le véhicule est démarré, ces témoins s'allument en continu pour rappeler aux passagers arrière d'attacher leur ceinture de sécurité. Ensuite, chaque témoin peut rester allumé ou clignoter, et un carillon peut s'allumer si le passager arrière reste détaché, ou se détache, lorsque le véhicule est en mouvement.

Si toutes les ceintures de sécurité des passagers arrière sont bouclées, ni le carillon ni les feux ne s'allument.

Témoin de disponibilité de sac gonflable

Ce témoin indique l'existence d'un problème électrique dans le système de sac gonflable. Il est situé dans le groupe d'instruments. La vérification du système inclut les capteurs de sac gonflable, le système de détection des occupants, les prétendeurs, les modules de sacs gonflables, le câblage et le module de détection d'accident et de diagnostic. Pour de

plus amples renseignements sur le système de sacs gonflables, se reporter à *Système de sac gonflable* ⇨ 55.



Le témoin de disponibilité de sac gonflable s'allume pendant quelques secondes lors du démarrage. Si le témoin ne s'allume pas à ce moment, le faire réparer immédiatement.



Avertissement

Si le témoin de disponibilité des sacs gonflables reste allumé après le démarrage du véhicule, le système de sac gonflable ne fonctionne peut-être pas de manière correcte. Les sacs gonflables du véhicule risquent de ne pas se gonfler lors d'une collision ou même de se gonfler sans collision. Afin d'éviter toute blessure, faire réparer le véhicule immédiatement.

Si le système de sacs gonflables présente un problème, un message peut s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB).

Témoin de l'état du sac gonflable du passager

Le véhicule est doté d'un système de détection du passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 62 pour plus d'information relative à la sécurité. Le tableau de bord est doté d'un témoin d'état de sac gonflable du passager.

PASS AIR BAG



Lorsque le véhicule a démarré, le témoin de statut de sac gonflable de passager affiche ON (activé) et OFF (désactivé), ainsi que les symboles correspondants, pendant quelques secondes à titre de vérification du système. Puis, quelques secondes plus tard, le témoin d'état affiche ON ou OFF, et le symbole

correspondant pour vous signaler l'état du sac gonflable frontal et du sac gonflable de genoux du passager avant latéral.

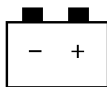
Si le mot ON et le symbole de marche sont allumés pour le témoin de statut de sac du passager, cela signifie que le sac gonflable frontal et le sac gonflable de genoux du passager latéral peut se déployer.

Si le mot OFF (désactivé) et le symbole correspondant du témoin de sac gonflable sont allumés, cela signifie que le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal et le sac gonflable de genoux du passager avant latéral.

Si, après plusieurs secondes, les deux voyants d'état restent allumés, ou s'il n'y a pas de voyant du tout ou si le voyant de préparation du coussin gonflable est allumé, il peut y avoir un problème avec les voyants ou le système de détection du passager. Consulter immédiatement votre concessionnaire pour obtenir de l'aide.

**Avertissement**

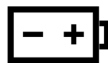
Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ➔ 103 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

**Témoin du système de charge
(Batterie 12 V)**

Le témoin du système de charge s'allume brièvement lorsque le véhicule démarre, à titre de vérification pour indiquer que le témoin fonctionne.

Si le témoin reste allumé ou s'allume pendant le trajet, il peut exister un problème du système de charge électrique. Faire vérifier le système par le concessionnaire. En roulant avec ce témoin allumé, la batterie de 12 V peut se décharger.

Si une courte distance doit être parcourue avec le témoin allumé, s'assurer de désactiver tous les accessoires, comme la radio. Rechercher un endroit sûr où arrêter le véhicule.

Témoin de faible état de charge

Ce témoin est orange lorsque l'état de charge du véhicule est faible. Se rendre à une station de recharge pour charger le véhicule.

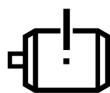
**Témoin CHARGE CORD
CONNECTED (câble de charge
branché)**

Ce témoin s'allume lorsque le câble de charge est branché dans le véhicule.

Témoin de défaut de batterie

Ce témoin indique une défaillance de la batterie haute tension. Un message s'affiche également au centralisateur informatique de bord (CIB). Consulter le concessionnaire pour tout service d'entretien.

Témoin de puissance de propulsion limitée



Ces témoins s'affichent lorsque la puissance de propulsion du véhicule est limitée, ce qui peut affecter la capacité du véhicule à accélérer. Le véhicule peut être conduit lorsque ces feux sont allumés, mais l'accélération et la vitesse maximales peuvent être limitées.

Témoin de rappel d'entretien du véhicule (Défaillance du système de propulsion)



Ce témoin s'allume si votre véhicule éprouve des problèmes qui pourraient nécessiter une réparation.

Si le témoin s'éclaire, conduire dès que possible le véhicule chez votre concessionnaire pour une intervention.

Témoin du système de freinage



BRAKE

Unités métriques

Unités anglaises



Avertissement

Le système de freinage peut ne pas fonctionner correctement si le témoin du système de freinage est allumé. Conduire avec ce témoin allumé peut causer une collision. Si le témoin est toujours allumé après le rangement et l'arrêt du véhicule, faire remorquer celui-ci pour intervention.

Ce témoin s'allume brièvement lorsque le véhicule est mis en marche pour montrer que le témoin fonctionne. Sinon, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

Si le témoin s'allume et reste allumé, cela signifie qu'il y a un problème de freins. Faire inspecter le système de freinage immédiatement. Ce témoin peut s'allumer si le niveau du liquide de frein est bas. Voir *Liquide de frein* ➔ 309.

Si le témoin s'allume en cours de route, quitter la voie de circulation et immobiliser prudemment le véhicule. Le système de freinage est doté d'un système de freinage assisté électrique. La vitesse du véhicule peut être limitée lorsque le témoin du système de freinage s'allume. Il est peut-être plus difficile de pousser sur la pédale de frein ou celle-ci peut être plus proche du plancher. Le véhicule pourrait s'immobiliser moins rapidement. Si le témoin reste allumé, faire remorquer et réparer le véhicule. Voir *Transport d'un véhicule en panne* ➔ 358.

Témoin de frein électrique de stationnement



PARK

Unités métriques Unités anglaises

Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est appliqué. Si le témoin continue de clignoter après le desserrage du frein de stationnement ou en roulant, il existe un problème dans le système de frein de stationnement électrique. Un message peut également s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB).

Si le témoin ne s'allume pas ou continue à clignoter, consulter votre concessionnaire.

Témoin de frein de stationnement électrique de service



Ce voyant peut s'allumer brièvement lorsque le véhicule est mis en marche. S'il ne s'allume pas, le faire réparer afin qu'il soit prêt à avertir en cas de problème.

Si ce témoin reste allumé ou s'allume en conduisant, il y a un problème de frein de stationnement électrique (EPB). Apporter le véhicule chez un concessionnaire dès que possible. En plus du frein de stationnement, d'autres fonctions de sécurité qui utilisent l'EPB peuvent également être dégradées. Un message s'affiche également au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ➔ 200.

Témoin d'avertissement du système de freins antiblocage (ABS)



Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est mis pour montrer que le témoin fonctionne. Si le témoin ne s'allume pas, le faire réparer pour qu'il puisse vous avertir en cas de problème.

Si le témoin d'avertissement de l'ABS reste allumé, ou se rallume pendant la conduite, le véhicule doit être réparé. Un carillon peut également retentir lorsque le témoin reste allumé.

Si le témoin d'avertissement de l'ABS est seul allumé, le véhicule peut freiner mais l'ABS est inopérant.

Si les témoins d'avertissement de l'ABS et du système de freinage sont tous deux allumés, cela indique une défaillance de

l'ABS et la présence d'un problème de système de freinage classique. Consulter le concessionnaire pour tout service d'entretien.

Voir *Témoin du système de freinage* ⇨ 106.

Témoin de transmission intégrale

eAWD

Si le véhicule en est équipé, ce témoin est orange lorsque la transmission intégrale électrique est limitée et s'éteint lorsque le système fonctionne normalement.

Si ce témoin est rouge, il peut y avoir une défaillance. Consulter le concessionnaire.

Voir *Transmission intégrale* ⇨ 199.

Témoin du système de retenue automatique du véhicule (AVH)

AUTO
HOLD

Ce témoin s'allume lorsque l'AVH est activé et devient vert lorsque l'AVH retient activement le véhicule. Voir *Système de retenue automatique du véhicule (AVH)* ⇨ 202.

Témoin d'assistance au maintien de trajectoire (LKA)



Si le véhicule en est équipé, le témoin d'assistance au maintien de la trajectoire peut afficher les couleurs suivantes :

- En blanc : LKA est désactivé.

- Blanc : Apparaît lorsque le véhicule démarre. Un témoin blanc fixe indique que le LKA n'est pas prêt à intervenir.
- Vert : Apparaît lorsque le système LKA est activé et prêt à intervenir. Le LKA tourne doucement le volant si le véhicule s'approche d'un marquage de voie détecté.
- Ambre : Apparaît lorsque le LKA est actif. Le témoin clignote en orange en tant qu'alerte en présence d'un avertissement de sortie de voie (LDW), pour indiquer que le marquage de voie a été franchi involontairement. Si le système détecte un braquage intentionnel (pour dépasser ou changer de voie), l'alerte LDW peut ne pas s'afficher. Le témoin orange apparaît également lorsque l'assistance au pilotage dans la zone aveugle détecte un risque de collision avec un véhicule en mouvement sur la voie abordée. Voir *Assistance au pilotage dans les zones aveugles (BZSA)* ⇨ 264.

Le système LKA ne fournit pas d'assistance pas ou n'émet pas d'alerte pas si le feu clignotant est actionné dans la direction de la voie vers laquelle le véhicule se déporte, ou si le système LKA détecte que le conducteur

accélère, freine, ou braque le volant. Voir *Assistance au maintien de trajectoire (LKA)* ⇨ 268.

Témoin de freinage d'urgence automatique (AEB) désactivé



Ce témoin s'affiche lors de la désactivation du freinage automatique d'urgence (AEB) ou du freinage pour piétons à l'avant (FPB).

Ce témoin s'affiche également si l'AEB ou le FPB n'est pas disponible en raison d'une défaillance, des conditions météorologiques ou si le pare-brise n'est pas propre.

Voir *Freinage automatique d'urgence (AEB)* ⇨ 255.

Voir *Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)* ⇨ 260.

Indicateur d'obstacle devant le véhicule



Selon l'équipement, ce témoin s'affiche en vert lorsqu'un véhicule est détecté à l'avant et orange quand vous suivez un véhicule devant vous de beaucoup trop près.

Voir *Système d'alerte de collision avant* ⇨ 253.

Indicateur de piéton à l'avant



Selon l'équipement, cet indicateur apparaît en orange lorsqu'un piéton est détecté à proximité de l'avant du véhicule.

Voir *Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)* ⇨ 260.

Témoin d'antipatinage désactivé



Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est mis pour montrer que le témoin fonctionne. Si le témoin ne s'allume pas, le faire réparer pour qu'il puisse vous avertir en cas de problème.

Le témoin de désactivation de la traction asservie s'allume lorsque le système de traction asservie (TCS) est désactivé. Si le StabiliTrak/Contrôle électronique de la stabilité (ESC) est désactivé, le TCS est également désactivé. Pour désactiver et activer le TCS et l'ESC, voir *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 204.

Si le TCS est désactivé, le patinage de roue pendant l'accélération n'est pas limité sauf pour protéger la transmission d'un endommagement. Adapter la conduite en conséquence.

Témoin du système de traction asservie (TCS)/contrôle de la stabilité électronique



Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est mis pour montrer que le témoin fonctionne. Si le témoin ne s'allume pas, le faire réparer pour qu'il puisse vous avertir en cas de problème.

Si le témoin est allumé et ne clignote pas, le TCS et potentiellement le StabiliTrak/système ESC ne sont pas entièrement opérationnels et peuvent ne pas aider à garder le contrôle. Adapter la conduite en conséquence. Si le problème persiste, consulter le concessionnaire dès que possible. Un message du centralisateur informatique de bord (CIB) peut s'afficher.

Le témoin clignote lorsque le TCS et/ou le StabiliTrak/système ESC fonctionnent activement.

Voir *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 204.

Témoin de contrôle électronique de stabilité (ESC) désactivé



Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est mis pour montrer que le témoin fonctionne. Si le témoin ne s'allume pas, le faire réparer pour qu'il puisse vous avertir en cas de problème.

Ce témoin s'allume lorsque le StabiliTrak/Contrôle électronique de la stabilité (ESC) est désactivé. Si le StabiliTrak/ESC est désactivé, le système antipatinage (TCS) est également désactivé. Pour désactiver et activer l'ESC, voir *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 204.

Si l'ESC et le TCS sont désactivés, les systèmes n'aident pas à contrôler le véhicule. Adapter la conduite en conséquence.

Témoin de commande de mode conducteur



Ce témoin s'allume lorsque le mode sport est sélectionné.



Ce témoin s'allume lorsque le mode neige/glace est sélectionné.



Ce témoin s'allume lorsque My mode est sélectionné.

Voir *Commande de mode conducteur* ⇨ 206.

Témoin de pression des pneus



Si le véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), ce témoin s'allume brièvement lorsque le véhicule démarre et fournit des informations sur les pressions des pneus et sur le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus.

Lorsque le témoin est allumé en permanence

Ceci indique qu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Un message de pression des pneus peut également s'afficher au Centralisateur informatique de bord (CIB). Arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression indiquée sur l'étiquette d'information sur le chargement et les pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 334.

Lorsque le témoin commence par clignoter puis reste allumé

Si le témoin clignote pendant environ une minute puis reste allumé, il peut y avoir un problème avec le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Si le problème n'est pas corrigé, le voyant s'allumera chaque fois que le véhicule sera démarré. Voir *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 338.

Témoin de sécurité



Le témoin de sécurité s'allume brièvement au démarrage du véhicule. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin ne s'éteint pas et si le véhicule ne démarre pas, il s'agit peut-être d'un problème de système antivol. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif antidémarrage* ⇨ 25.

Témoin de mode prêt du véhicule



Le témoin de véhicule prêt s'allume quand le véhicule est prêt à être conduit.

Témoin de fonctionnement des feux de route



Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont utilisés. Voir *Commande de feux de route et feux de croisement* ⇨ 133.

Témoin d'IntelliBeam



Si équipé, ce témoin s'allume lorsque le système IntelliBeam est activé. Voir *Systèmes de feux de route* ⇨ 131.

Carillon de rappel des phares



Ce témoin s'allume lorsque les feux extérieurs fonctionnent, sauf lorsque les feux de circulation de jour (FCJ) seuls sont activés. Se reporter à *Commandes de feux extérieurs* ⇨ 130.

Indicateur du régulateur de vitesse automatique



Si le véhicule en est équipé, le témoin de régulateur de vitesse automatique est blanc si le régulateur de vitesse est en fonction et prêt et devient vert lorsque le régulateur de vitesse est réglé et actif.

Le témoin s'éteint lorsque le régulateur de vitesse automatique est désactivé. Voir *Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé)* ⇨ 210.

Témoin du régulateur de vitesse adaptatif



Ce témoin est blanc lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est activé et prêt, et devient vert lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est réglé et actif.

Voir *Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé)* ⇨ 210.

Témoin Super Cruise



Si équipé, ce témoin s'allume pour indiquer l'état du Super Cruise. Voir *Super Cruise* ⇨ 222.

Témoin d'aide à l'attention du conducteur



Selon l'équipement, ce témoin est orange lorsque :

- L'assistance à la somnolence n'est pas disponible
- L'aide à la vigilance du conducteur a été désactivée

Voir *Aide à l'attention du conducteur* ➞ 267.

Témoin de porte entrouverte



Le témoin s'allume lorsqu'une porte est ouverte ou mal fermée. Avant de démarrer avec le véhicule, vérifier que toutes les portes sont bien fermées.

Affichages d'information

Chargement

Informations importantes concernant la charge électrique portable d'un véhicule

Danger

Une utilisation incorrecte des cordons de charge portatifs d'un véhicule électrique peut provoquer un incendie, un choc électrique ou des brûlures, et peut provoquer des dégâts matériels, de graves blessures, voire la mort.

- Ne pas utiliser de rallonges, de multi-prises, de répartiteurs, d'adaptateurs de mise à la masse, de dispositifs contre les surtensions ou d'appareils similaires.
- Ne pas utiliser de prise électrique usée ou endommagée, ou qui ne maintient pas fermement la fiche en place.
- Ne pas utiliser une prise électrique qui n'est pas correctement raccordée à la terre.

(Suite)

Danger (Suite)

- Ne pas utiliser une prise électrique se trouvant sur un circuit avec d'autres charges électriques.
- La charge d'un véhicule électrique et l'augmentation des tarifs de charge peuvent solliciter davantage le système électrique d'un bâtiment qu'un appareil ménager classique.
- Avant de brancher le cordon de charge sur une prise électrique pour la première fois, faire inspecter et vérifier le circuit électrique par un électricien qualifié (prise électrique, câblage, raccordements et dispositifs de protection) pour un usage intensif avec une charge continue de 12 Ampères.
- Vérifier souvent les prises électriques, car elles peuvent s'user avec l'usage normal ou s'endommager avec le temps, ce qui les rend impropres à la recharge des véhicules électriques.

- Vérifier la prise électrique/la fiche pendant le chargement. Si la prise électrique/la fiche semble chaude, cesser immédiatement de l'utiliser et faire réparer la prise électrique par un électricien qualifié.
- Lors d'une charge à l'extérieur, utiliser une prise électrique résistante aux intempéries.
- Monter le cordon de charge pour réduire la tension sur la prise/fiche électrique.
- Ne pas placer le cordon de charge dans un endroit où il risque d'être immergé dans l'eau.

Application de charge

L'application de charge permet d'accéder aux fonctions qui vous aident à examiner et à gérer vos préférences de charge.

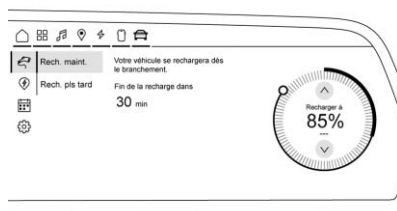
Pour lancer l'application de charge à partir de l'écran d'accueil de l'infodivertissement, toucher l'icône de charge. Quatre sélections sont possibles : Charge suivante, assistance à la charge, programme et paramètres. Lors de la première charge, l'écran de charge suivant s'affiche.

Charge suivante

Pour afficher l'état de charge actuel sur l'écran d'infodivertissement, effleurer .

Sur l'écran Charge suivante, il est possible de voir les informations pour la prochaine session de charge et de préciser si vous souhaitez Charger maintenant ou Charger plus tard.

Charger maintenant



Charger maintenant est le mode de charge par défaut de votre véhicule. Le véhicule commence à se charger immédiatement lorsqu'il est branché et authentifié à l'emplacement de charge.

Lorsque l'option Charger maintenant est sélectionnée, l'écran de charge s'affiche :

- Texte indiquant que le véhicule se charge immédiatement lorsqu'il est branché.

- L'heure estimée à laquelle le véhicule atteindra le niveau de charge souhaité.
- Jauge du niveau de charge cible : Le pourcentage auquel le véhicule s'arrêtera de charger. La jauge affiche également une estimation de l'autonomie du véhicule à la fin de la session de charge.



Avertissement

Ne pas charger la batterie à plus de 80 % en cas de pentes longues et raides, comme des cols de montagne. Cela laisse de la place dans la batterie pour le freinage régénératif qui vient compléter les freins classiques pendant la descente. Ceci est particulièrement important avec une remorque, qui exerce une pression supplémentaire sur le système de freinage.

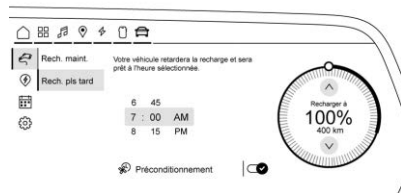
Voir *Routes onduleuses et de montagne*

➔ 184 pour des informations importantes sur la conduite dans les pentes.

Le niveau de charge par défaut est de 80% lorsque le véhicule est branché pour protéger la durée de vie de la batterie. Pour définir un niveau de charge différent, faire glisser le marqueur circulaire sur la jauge du niveau de

charge cible vers la valeur souhaitée. Pour diminuer le niveau de charge souhaité, faire glisser le marqueur de niveau de charge dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, et pour l'augmenter, faire glisser le marqueur dans le sens des aiguilles d'une montre. Le niveau de charge peut également être modifié en touchant $\wedge$ et $\vee$ à l'intérieur de la jauge sur l'écran. L'estimation de l'autonomie se met à jour une fois que le niveau de charge souhaité est défini. Pour optimiser la santé de la batterie, le niveau de charge minimum autorisé est déterminé par le véhicule.

Charger plus tard



Au lieu de charger immédiatement jusqu'au niveau de charge souhaité, il est possible de retarder la charge du véhicule pour qu'elle soit terminée à l'heure de départ souhaitée. Cela peut être un choix plus économique et

une utilisation plus efficace de l'énergie lors de la recharge à domicile. Pour utiliser ce mode, toucher Charger plus tard sur l'écran de Charge suivante.

Lorsque l'option Charger plus tard est sélectionnée, l'écran de charge affiche :

- Un texte indiquant que le véhicule retardera la charge pour être prêt à l'heure spécifiée.
- La possibilité de définir l'heure souhaitée à laquelle le véhicule finira de charger et sera prêt à partir.
- Jauge du niveau de charge cible : Possibilité de définir le pourcentage auquel le véhicule s'arrêtera de charger. La jauge affiche également une estimation de l'autonomie du véhicule à la fin de la session de charge.
- Préconditionnement : Possibilité de chauffer ou de refroidir l'habitacle à la température souhaitée en utilisant l'énergie du chargeur. L'énergie de la batterie n'est pas utilisée pour climatiser l'habitacle, ce qui permet au véhicule de bénéficier d'une autonomie maximale de la session de charge. Le preconditionnement se déroule à la fin de la charge, immédiatement avant l'heure du départ.

Pour définir l'heure à laquelle le véhicule terminera sa charge et sera prêt à partir :

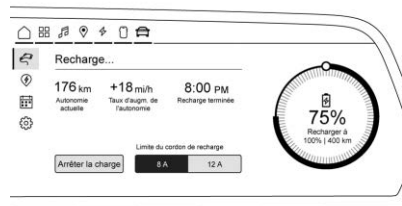
Faire glisser chaque valeur vers le haut ou vers le bas dans le sélecteur d'heure, jusqu'à ce que l'heure préférée soit sélectionnée. Si le niveau de charge souhaité ne peut être atteint à l'heure sélectionnée, un message s'affiche indiquant que l'une des deux préférences doit être ajustée.

Pour régler le niveau de charge souhaité en mode Charger plus tard, se reporter à la section « Charge Now » (charger maintenant) plus haut dans cette section.

Réglage des préférences de preconditionnement :

Appuyer sur la commande pour activer le preconditionnement. La température de pré-conditionnement peut être réglée en touchant Préconditionnement sur cet écran ou dans Réglages.

Charge active



Pour en savoir plus sur la batterie du véhicule et la recharge, voir *Chargement de branchement* ➔ 271.

Pendant une session de charge active, l'écran de charge s'affiche et met continuellement à jour les éléments suivants :

- L'état de charge actuel.
- L'autonomie possible avec le niveau de charge actuel.
- Autonomie cumulée par heure de charge.
- L'heure estimée à laquelle le véhicule atteindra le niveau de charge souhaité.
- Jauge du niveau de charge cible : La valeur du niveau de charge actuel exprimée en pourcentage et une section colorée de la jauge circulaire.

Pour mettre à jour le niveau de charge souhaité pour la session de charge active, faire glisser le marqueur sur la jauge du niveau de charge cible.

Si l'accouplement de charge est verrouillé, le bouton Arrêter la recharge s'affiche. Le fait de toucher le bouton Arrêter la charge à tout moment met fin à la session de charge active.

Pour les chargeurs de Niveau 1, il est possible de sélectionner la limite du cordon de charge appropriée pour votre emplacement. Ceci détermine la quantité de courant qui circule d'une prise électrique à la batterie du véhicule. Il permet également d'estimer correctement le temps de charge.

Lorsque la limite du cordon de charge passe au réglage le plus élevé sur un circuit de 120 V, une notification s'affiche.

Si aucun emplacement de domicile n'est défini, la limite du cordon de Niveau 1 revient au réglage le plus bas à chaque fois que le véhicule quitte la position de stationnement (P).

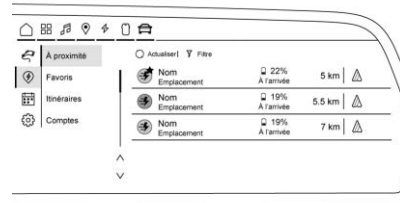
Les estimations d'autonomie et de temps de charge varient en fonction de plusieurs facteurs tels que le niveau/la limite du cordon de charge, la température de la batterie et la température extérieure.

L'écran de visualisation de la charge peut être utilisé pour surveiller l'état de charge du véhicule lorsque le véhicule est à l'arrêt, voir *Bloc d'instruments* ➔ 99. Si le véhicule en est équipé, pour surveiller l'état de charge à distance, télécharger l'application myChevrolet sur votre appareil mobile.

Charge rapide

Si le véhicule en est équipé, il commencera immédiatement à se charger lorsqu'il est branché à une station de charge rapide. Pendant la recharge rapide, le véhicule ne tient pas compte de la sélection de l'horaire ou de l'heure de départ. Voir *Chargement de branchement* ➔ 271.

Aide à la charge



Pour trouver une station de charge à l'aide de l'écran d'infodivertissement, effleurer .

Les choix disponibles pour l'assistance à la charge comprennent Proximité, Favoris, Itinéraires ou Comptes. En outre, on peut filtrer la liste des stations de charge affichées en effleurant l'icône au-dessus de la liste.

Proche

Cet écran affiche les stations proches. Lorsqu'un nom de station est sélectionné, les détails de la station de charge sélectionnée s'affichent à l'écran.

Lorsque l'option Info station est sélectionnée, l'écran affiche :

- Nom de la station de charge
- Nombre de ports disponibles
- Estimation du pourcentage de charge restant à l'arrivée
- Adresse de la station de charge
- Bouton « Favoris »
- Bouton de navigation

L'écran Connecteur affiche les types de connecteurs et leur disponibilité. À partir de là, vous pouvez sélectionner un connecteur pour

voir les détails du prix et la vitesse de charge. Vous pouvez démarrer une session de charge en touchant le bouton Démarrer la charge.

L'écran Photos de la station affiche des photos de la station de charge sélectionnée.

Favoris

Cet écran affiche une liste des stations favorites. Il est possible de favoriser des stations à partir de l'écran des Détails de la station.

Itinéraires

Cet écran permet d'accéder aux itinéraires planifiés et enregistrés sur l'application myChevrolet. Pour activer un itinéraire, toucher l'icône de navigation pour lancer le guidage d'itinéraire.

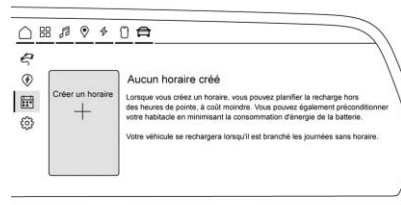
Comptes

Cet écran permet d'afficher les comptes de fournisseurs de charge liés dans l'application myChevrolet, et de prépayer la charge. Il est également possible de choisir d'être averti en approchant d'une des stations de votre fournisseur.

Programme

Effleurer  pour programmer un plan de charge personnalisé pour chaque jour de la semaine. Lorsque le véhicule est branché à l'emplacement de domicile, la fonction de programmation permet de charger automatiquement le véhicule jusqu'au niveau de charge souhaité et de pré-conditionner l'habitacle à l'heure définie dans la programmation. Cette fonction permet de personnaliser davantage le paramètre Charger plus tard que celui de l'écran Charge suivante.

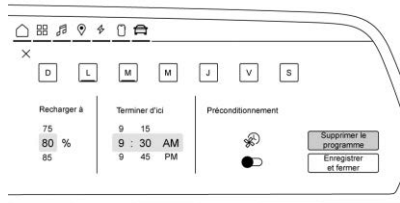
Créer un programme



Pour créer un programme, toucher Créer un programme. Si aucun emplacement de domicile n'a été défini, il faut en créer un. L'écran Programme de charge s'affiche :

- Jours de la semaine.

- Un sélecteur de valeur pour régler le niveau de charge souhaité.
- Un sélecteur d'heure permettant de régler l'heure à laquelle le véhicule atteindra le niveau de charge souhaité.
- Préconditionnement : Permet au véhicule de chauffer ou de refroidir l'habitacle à la température souhaitée en utilisant l'énergie du chargeur.
- Un **X** permettant de fermer la boîte de dialogue Programme de charge.
- Bouton « Enregistrer et fermer » : Applique toutes les modifications effectuées et quitte l'écran.



Des jours peuvent être attribués au programme. Les jours de la semaine sont représentés par des touches contenant leur première lettre. Une pression sur chaque

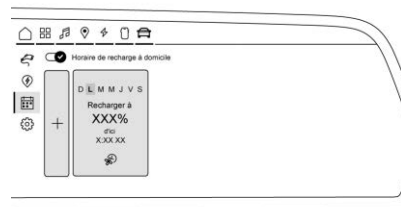
jour éclaire le graphique et confirme que le jour en question est affecté au programme. En touchant une deuxième fois, les jours de ce programme sont annulés, ce qui fait disparaître le bouton à bascule une fois de plus. Sélectionner tous les jours pour lesquels respecter les paramètres de ce programme. S'il existe plusieurs programmes de charge, les jours doivent être annulés dans leur programme actuel avant de pouvoir être affectés à un nouveau programme.

Une fois le programme de charge terminé, toucher le bouton Enregistrer et fermer pour terminer la création du programme.

Les jours où il n'y a pas de programme, le véhicule commence à se recharger à 80 % dès qu'il est branché, sauf indication contraire sur l'écran Prochaine charge.

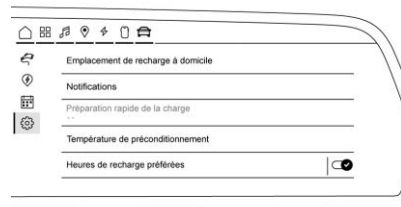
Le programme de charge domestique peut être activé ou désactivé. Pour activer ou désactiver tous les programmes de charge, toucher le commutateur à bascule situé à côté de Programme de charge domestique sur l'écran Programme.

Modification et suppression des programmes de charge



Pour modifier un programme, toucher la carte dans l'écran Programme. Un écran s'ouvre. Apporter les modifications souhaitées, puis toucher le bouton Enregistrer puis Fermer. Pour supprimer le programme, toucher le bouton Supprimer le programme, et confirmer votre décision lorsque vous y êtes invité.

Paramètres de charge



Pour afficher et modifier le Paramètres de charge, toucher .

Utiliser cet écran pour définir les préférences de charge du véhicule. En touchant un élément, des options permettant de spécifier son comportement s'affichent.

L'écran Paramètres s'affiche :

Emplacement de domicile

Si un emplacement de domicile est défini, le véhicule peut déterminer s'il est branché au domicile et se chargera en fonction des programmes existants. Cet écran permet de modifier ou de supprimer l'emplacement de domicile.

Le service sans fil et les technologies GPS par satellite doivent être disponibles et opérationnels pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est débranchée ou si le contact est resté coupé pendant une période prolongée. Si le GPS n'est pas disponible, un message s'affiche sur l'écran d'infodivertissement. La fonctionnalité GPS peut reprendre après la prochaine conduite du véhicule.

Notifications

Cette section contient les préférences d'activation/désactivation de plusieurs notifications déclenchées pendant la session de charge.

Retour d'information sur l'état de charge :

Lorsqu'il est sous tension, votre véhicule émet un signal sonore pour accompagner les changements de l'état de charge.

Alarme de débranchement du câble de charge :

Lorsque le contact est mis et votre véhicule verrouillé, l'avertisseur sonore retentit et les phares clignotent si le cordon de charge est débranché.

Alerte Perte de charge : Lorsqu'il est sous tension, le véhicule émet un signal sonore pendant une période prolongée si le courant de charge est coupé.

Indicateur de charge de phare : Selon l'équipement et s'ils sont activés, les phares de votre véhicule indiquent l'état de charge. Lorsque la batterie est en charge, des barres de DEL supplémentaires s'allument dans les phares. Les phares s'éteignent automatiquement lorsque la charge est terminée.

Préparation à la recharge rapide

Si équipé, règle la batterie à la température optimale pour un chargement rapide. Cela doit être fait avant de charger sur un chargeur rapide.

En fonction de la température extérieure et de la température de la batterie, la préparation de la charge rapide peut prendre plus de temps pour atteindre la température optimale.

En utilisant Google Maps, la fonction de préparation de charge rapide s'active automatiquement quand une station de charge rapide est ajoutée à votre itinéraire via  sur l'écran d'infodivertissement.

Température de préconditionnement

Vous permet de régler la température préférée de l'habitacle. Pendant une session de charge planifiée à l'emplacement de domicile, l'habitacle du véhicule est chauffé ou refroidi à cette température si elle est réglée sur ON dans l'écran Charger plus tard ou dans un Programme actif.

Heures de charge préférées

Vous permet d'activer des fenêtres d'heures de charge préférées pour l'emplacement de domicile pendant les sessions de charge programmées ou différées en semaine et le week-end. Il le fait que le véhicule soit réglé sur Charge plus tard ou qu'il observe une charge programmée. Cela permet de recharger à moindre coût en donnant la priorité à la recharge pendant la période creuse du fournisseur d'électricité. Le véhicule utilisera ces heures pour atteindre le niveau de charge souhaité à l'heure programmée. Si le véhicule ne peut pas atteindre le niveau de charge souhaité dans ces délais, il se chargera selon les besoins en dehors de cette plage horaire.

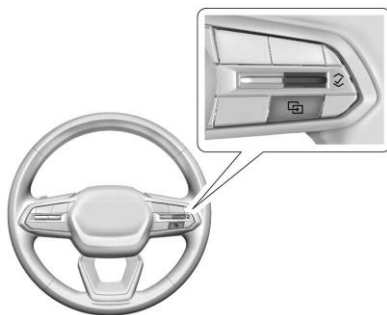
Centre informatique de bord (CIB)

Le CIB est affiché dans le combiné d'instruments. Il indique le statut de nombreux systèmes du véhicule.

Les informations du CIB sont réparties en deux zones principales :

Zone de gauche : S'affiche sur le groupe d'instruments à gauche du compteur de vitesse.

Zone de droite : S'affiche sur le groupe d'instruments à droite du compteur de vitesse.



^ ou v : Utiliser pour faire défiler jusqu'à la sélection précédente ou suivante.

✓ : Appuyer pour ouvrir un menu ou sélectionner un élément de menu. Appuyer longtemps pour réinitialiser certains écrans.

Options d'affichage d'informations au CIB

Sélectionner l'écran d'information à afficher sur le DIC en sélectionnant Ajouter à l'écran du conducteur dans l'État du véhicule sur l'écran d'infodivertissement. Voir *Statut du véhicule* ➔ 121.

Affichages d'informations au CIB

On trouvera ci-dessous la liste de tous les affichages d'informations possibles au CIB et leur emplacement. Certains d'entre eux peuvent ne pas être disponibles pour votre véhicule particulier.

Zone de gauche

Données relatives aux trajets : L'écran de trajet 1 ou 2 affiche la distance actuellement parcourue, soit en kilomètres (km) soit en miles (mi), depuis la dernière remise à zéro du compteur journalier. Pour réinitialiser le voyage en cours, toucher et maintenir l'écran tactile lorsque le compteur journalier est affiché sur l'écran d'état du véhicule.

Le rendement moyen indique la moyenne approximative en kWh par 100 kilomètres (kWh/100 km), en kilomètres par kilowattheure kWh (km/kWh), ou en miles par kilowattheure kWh(mi/kWh). Ce nombre est calculé d'après le nombre de kWh/100 km, de km/kWh ou de mi/kWh enregistrés depuis la dernière réinitialisation de cet élément de menu. Ce chiffre ne reflète que l'économie d'énergie électrique moyenne approximative du véhicule à ce moment-là et change en fonction des conditions de conduite.

Trajet actuel : Affiche la distance parcourue, le rendement moyen et le temps écoulé depuis le démarrage du véhicule. Il se réinitialise quand le contact est coupé.

Heure/date : Affiche les informations sur la date et l'heure actuelles.

Pression des pneus : Indique les pressions approximatives des quatre pneus. La pression est affichée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi). Si la pression est faible, la valeur correspondant à ce pneu est affichée en orange. Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 337 et *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 338.

Consommation d'énergie : Affiche la consommation d'énergie des systèmes de conduite, de climatisation à distance, de climatisation et de préparation à la recharge rapide du véhicule en pourcentage de la consommation d'énergie globale du véhicule.

Efficacité énergétique : Affiche un graphique montrant la consommation d'énergie utilisée par le véhicule sur une distance récemment parcourue.

OFF (désactivé) : Permet de ne pas afficher d'informations dans les zones d'affichage d'informations du combiné d'instruments.

Zone de droite

Changement de voie automatique : Affiche l'état d'un changement de voie demandé par le conducteur lorsque la fonction Super Cruise est activée. Voir *Super Cruise* ⇨ 222.

Lecture audio en cours : Affiche l'audio en cours de lecture.

Navigation : Affiche une variété d'informations de navigation.

Téléphone : Affiche une variété d'informations d'appel.

OFF (désactivé) : Permet de ne pas afficher d'informations dans les zones d'affichage d'informations du combiné d'instruments.

Statut du véhicule

Pour accéder au menu, sélectionner l'icône État du véhicule sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement. Le contenu de l'état du véhicule est regroupé dans l'affichage d'infodivertissement.

La sélection du contenu d'état du véhicule sur l'écran d'infodivertissement affiche les options disponibles. Suivre tout message ou alerte qui peut s'afficher. Certaines options peuvent être indisponibles pendant la conduite.

Appuyer sur Ajouter à l'affichage du conducteur pour envoyer le contenu souhaité au centralisateur informatique de bord (CIB) sur le groupe d'instruments. Appuyer sur Retirer de l'affichage pour retirer le contenu sélectionné du groupe d'instruments. Voir *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 120.

Options

Voici une liste de tout le contenu d'état du véhicule et de son emplacement. Certains de ces contenus et options peuvent être disponibles pour votre véhicule.

Présentation

Affiche une image interactive du véhicule qui présente des informations sur ses performances et son état de santé.

Pression des pneus

Affiche les pressions approximatives des quatre pneus. La pression est affichée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi). Si la pression est faible, la valeur correspondant à ce pneu est affichée en orange. Se reporter à *Système de surveillance de la*

pression des pneus ⇨ 337 et *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 338.

Les options suivantes peuvent être choisies : Réapprendre les capteurs et ajouter à l'affichage du conducteur.

Info énergie

Consommation d'énergie : Affiche la consommation d'énergie pour le trajet en cours depuis le dernier démarrage du véhicule. Les pourcentages des systèmes de conduite, de climatisation à distance et de climatisation et préparation à la recharge rapide du véhicule par rapport à la consommation énergétique globale du véhicule sont indiqués. Lorsque sélectionnées, la distance parcourue, l'énergie totale, le diagramme à barres de la consommation d'énergie et les catégories sélectionnables s'affichent. Sélectionner une catégorie pour en savoir plus sur la façon dont le véhicule utilise l'énergie de la batterie.

Ajouter à l'affichage du conducteur peut être choisi.

Efficacité énergétique : Affiche un graphique montrant la consommation d'énergie utilisée par le véhicule sur une distance récemment parcourue. Lorsque cette option est sélectionnée,

l'autonomie régénérée et l'efficacité instantanée sont affichées avec l'efficacité moyenne dans la boîte de dialogue.

Ajouter à l'affichage du conducteur peut être choisi.

Journalier

Données relatives aux trajets : 1 ou 2 affiche la distance parcourue, en kilomètres (km) ou en miles (mi), depuis la dernière réinitialisation du compteur journalier.

Si le véhicule en est équipé, l'efficacité moyenne indique la moyenne approximative de kilomètres par kilowattheure kWh (km/kWh) ou de miles par kilowattheure kWh (mi/kWh). Ce nombre est calculé sur la base du nombre de km/kWh ou de mi/kWh enregistrés depuis la dernière réinitialisation de cet élément de menu. Ce chiffre ne reflète que l'économie d'énergie électrique moyenne approximative du véhicule à ce moment-là et change en fonction des conditions de conduite.

Pour réinitialiser ces valeurs, toucher réinitialiser sur l'écran tactile lorsque la boîte de dialogue Informations sur le voyage est sélectionnée.

Les options suivantes peuvent être choisies : Réinitialiser le trajet 1, Réinitialiser le trajet 2 et Ajouter à l'affichage du conducteur.

Trajet actuel : Affiche la distance parcourue, le rendement moyen et le temps écoulé depuis le démarrage du véhicule. Il se réinitialise quand le contact est coupé.

Ajouter à l'affichage du conducteur peut être choisi.

Affichage à tête haute (HUD)

Si l'affichage tête haute (HUD) fait partie de l'équipement, certaines informations concernant le véhicule sont projetées à travers une lentille, en haut du tableau de bord, sur le pare-brise.



Avertissement

Si l'image HUD est trop brillante ou trop haute dans votre champ de vision, les informations affichées pourraient être difficiles à lire lorsqu'il fait sombre à l'extérieur. L'image HUD doit rester atténuée et placée bas dans votre champ de vision.

Attention

Si vous utilisez l'image de l'affichage tête haute comme aide au stationnement, vous pouvez sous-évaluer la distance et endommager le véhicule. Ne pas utiliser l'image de l'affichage tête haute comme aide au stationnement.

Les informations du HUD peuvent s'afficher dans diverses langues. La lecture du compteur de vitesse et les autres valeurs numériques peuvent s'afficher en unités anglaises ou métriques.

La sélection de la langue se fait par le biais de la radio et les unités de mesure sont modifiées sur l'écran d'infodivertissement. Voir *SETTINGS (paramétrages)* ➔ 159.

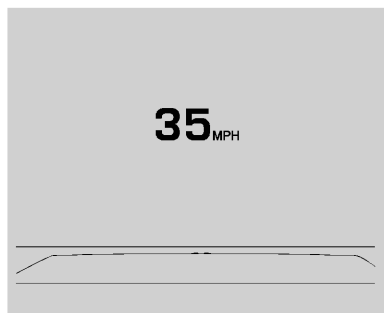


Image HUD

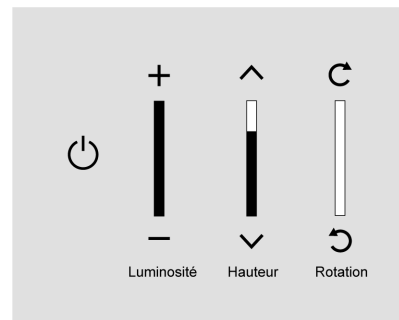
Selon l'équipement du véhicule, le HUD peut afficher les informations suivantes concernant le véhicule et des messages ou des alertes :

- Vitesse
- Audio
- Téléphone
- Navigation
- Fonctions d'assistance du conducteur
- Messages du véhicule

Certains messages et alertes du véhicule affichés dans le HUD peuvent être effacés en utilisant les commandes au volant.

Commandes HUD :

Si le véhicule en est équipé, cette fonction sous HUD Controls (commandes HUD) sur l'écran d'infodivertissement permet de régler la luminosité, la hauteur et la rotation. Cette fonction peut n'être disponible qu'en position P (stationnement).



Appuyer sur les icônes ci-dessus et ci-dessous pour régler l'image du HUD.

Pour régler l'image du HUD :

1. Régler le siège du conducteur.
2. Démarrer le véhicule.
3. Sur l'écran d'infodivertissement, naviguer vers Accueil > Commandes > HUD.

4. Utiliser les icônes ou effleurer la barre pour régler le HUD selon les préférences.

L'image du HUD s'atténuera ou s'intensifiera automatiquement pour compenser l'éclairage extérieur. Régler au besoin.

L'image du HUD peut s'éclaircir momentanément selon l'angle et la position des rayons du soleil sur l'image du HUD. Ceci est normal.

Des lunettes à verres polarisés peuvent rendre l'image du HUD difficile à voir.

Options HUD

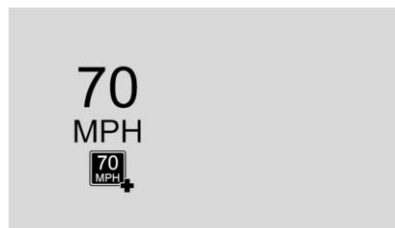
Les options peuvent être activées ou désactivées à partir de l'écran tête haute. Voir *SETTINGS (paramétrages)* ➔ 159.

Si le véhicule en est équipé, les éléments suivants peuvent être activés ou désactivés à l'aide de l'écran d'infodivertissement :

- Panneau de limitation de vitesse
- Navigation
- Appels récents/listes audio

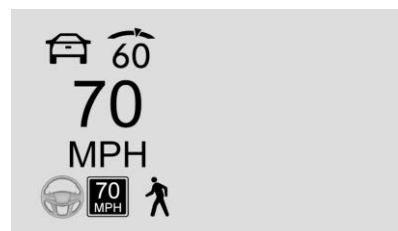
Vues HUD

Il existe trois vues dans le HUD. Certaines informations sur le véhicule et des messages ou des alertes du véhicule sont disponibles dans toutes les vues.



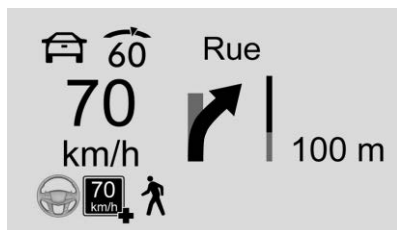
Unités anglaises affichées, métriques similaires

Affichage de la vitesse : Si équipé et actif, il affiche le compteur de vitesse en unités anglaises ou métriques et la limite de vitesse sélectionnée.



Unités anglaises affichées, métriques similaires

Vue de sécurité active : Affiche la vitesse, l'avis aux piétons, le louvoiement de la remorque et un graphique d'assistance au conducteur sur la gauche. Les graphismes d'aide à la conduite affichent le véhicule conduit, le véhicule qui précède, le réglage de l'espace et les informations sur l'état de la voie.



Unités anglaises affichées, métriques similaires

Navigation : Affiche la vue de la vitesse et des indicateurs pour le véhicule qui précède, l'avertissement de sortie de voie/l'assistance au maintien dans la voie, le louvoisement de la remorque et l'avis aux piétons. Les informations de navigation en temps réel sont affichées pendant l'itinéraire actif. Le cap de la boussole est affiché lorsque l'itinéraire de navigation n'est pas actif.

Les alertes de changement de direction de navigation affichées au groupe d'instruments peuvent également s'afficher dans n'importe quelle vue HUD.

Entretien du HUD

Nettoyer l'intérieur du pare-brise pour éliminer toute saleté ou pellicule risquant de diminuer la clarté ou la netteté de l'image du HUD.

Nettoyer la lentille du HUD à l'aide d'un chiffon doux imbibé de produit de nettoyage pour vitres. Frotter délicatement la lentille puis l'essuyer.

Dépistage des pannes de HUD

Si l'image de l'affichage tête haute (HUD) n'est pas visible au démarrage du véhicule, vérifier :

- Rien ne recouvre la lentille du HUD.
- Le réglage de luminosité du HUD n'est pas trop faible ou trop fort.
- Le HUD (affichage tête haute) est réglé à la bonne hauteur et à la bonne rotation.
- Vous ne portez pas de lunettes de soleil polarisées.
- Le pare-brise et la lentille du HUD sont propres.

Si les problèmes du HUD persistent, communiquer avec votre concessionnaire.

Le pare-brise fait partie du système HUD. Voir *Remplacement de pare-brise* ➔ 315.

Messages du véhicule

Les messages affichés sur le centralisateur informatique de bord (CIB) indiquent l'état du véhicule ou certaines mesures nécessaires pour corriger une condition. De multiples messages peuvent s'afficher l'un après l'autre.

Selon l'équipement, les notifications sur l'état du véhicule sont également envoyées à l'écran d'infodivertissement. En touchant  sur l'écran d'infodivertissement, le tiroir de notification s'ouvre où tous les messages actifs du véhicule peuvent être consultés. En fonction du message, il est possible de programmer un entretien, trouver le concessionnaire le plus proche ou la station de recharge la plus proche. Lorsque des messages actifs peuvent être consultés, un point rouge apparaît au-dessus de l'icône de notification sur l'écran d'infodivertissement.

Les messages n'exigeant pas une action immédiate peuvent être acceptés et effacés en pressant . Les messages nécessitant une action immédiate ne peuvent pas être effacés tant que cette action n'est pas effectuée.

Tous les messages doivent être pris au sérieux : le fait d'effacer le message ne résout pas le problème.

Si un message SERVICE (entretien) apparaît, contacter votre concessionnaire.

Suivre les instructions contenues dans les messages. Le système affiche des messages concernant les sujets suivants :

- Messages d'entretien
- Niveaux de liquide
- Sécurité du véhicule
- Freins
- Systèmes de commande de suspension
- Systèmes avancés d'assistance au conducteur
- Régulateur automatique de vitesse
- Éclairage et remplacement d'ampoules
- Systèmes d'essuie-glace/lave-glace
- Portes et glaces
- Ceintures de sécurité
- Systèmes de sac gonflable
- Propulsion
- Pression des pneus
- Batterie
- Direction

Messages d'alimentation de propulsion

ACCÉLÉRATION RÉDUITE : CONDUIRE AVEC PRUDENCE

Ce message s'affiche lorsque la puissance de propulsion du véhicule est réduite. Une réduction de la puissance de propulsion peut affecter la capacité d'accélération du véhicule. Si ce message apparaît sans qu'il y ait une constatation de réduction des performances, se rendre à la destination. Dans certaines circonstances, les performances pourront être réduites la prochaine fois que vous conduirez le véhicule. Vous pouvez conduire le véhicule lorsque ce message est affiché mais l'accélération et la vitesse maximales peuvent être limitées. Chaque fois que ce message reste affiché, ou s'affiche à répétition, amener votre véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer dès que possible.

Ce message peut s'afficher lorsque le niveau de charge de la batterie haute tension est faible. C'est un comportement normal car le véhicule limite la puissance en raison de la capacité réduite de la batterie.

Dans certaines conditions de fonctionnement la propulsion est désactivée. Essayer de redémarrer après avoir coupé le contact du véhicule pendant deux minutes.

PUISSANCE DE PROPULSION RÉDUITE EN RAISON DE LA TEMPÉRATURE

Ce message s'affiche lorsque le contact est mis, que la température de la batterie est basse et que les performances du véhicule sont limitées. La durée des performances limitées du véhicule dépend, en partie, du niveau de charge de la batterie haute tension. Si le niveau de charge de la batterie haute tension est relativement élevé, au fur et à mesure de la conduite du véhicule, la température de la batterie augmentera, et le véhicule reviendra à un fonctionnement normal. Si le niveau de charge de la batterie haute tension est relativement faible, le véhicule ne reprendra pas son fonctionnement normal avant d'être rechargé.

Garder le véhicule branché, même lorsqu'il est entièrement chargé, afin de maintenir la température de la batterie haute tension prête pour le prochain trajet. C'est important lorsque les températures extérieures sont extrêmement chaudes ou froides.

Messages de vitesse du véhicule

VITESSE LIMITÉE À XXX KM/H (MPH)

Ce message indique que la vitesse du véhicule a été limitée à la vitesse affichée. La vitesse limitée est une protection pour divers systèmes de propulsion et de véhicule, tels que la lubrification; le chauffage; les freins; la suspension; la Fonction ado, selon l'équipement; ou les pneus.

Système de télécommande universelle

Se reporter à *Fréquences radio : déclaration*
▷ 389.

Programmation du système de télécommande universelle

Selon l'équipement, les commandes de la télécommande universelle (par ex. la porte du garage) sont situées dans le menu Commandes de l'écran d'infodivertissement.

Ce système peut remplacer jusqu'à huit émetteurs portatifs (télécommandes), tels que les ouvre-portes de garage, les systèmes de sécurité et les appareils domotiques. Les

instructions suivantes concernent les ouvre-portes de garage, mais peuvent être utilisées pour d'autres dispositifs.

Ne pas utiliser le système le système de télécommande universel avec un ouvre-porte de garage qui ne possède pas de fonction d'arrêt et d'inversion. Ceci inclut tout modèle d'ouvre-porte de garage construit avant le 1er avril 1982.

Conserver l'émetteur portatif d'origine pour pouvoir l'utiliser dans d'autres véhicules et le programmer ultérieurement. S'assurer que le système de télécommande universelle soit effacé lorsque le véhicule ne vous appartient plus. Voir « Effacement des télécommandes universelles ».

Programmation de la télécommande universelle

La programmation impose des contraintes de temps qui peuvent entraîner l'expiration de certaines actions et la nécessité de répéter la procédure. Veuillez lire les directives entièrement avant la programmation du système de télécommande universelle. L'aide d'une autre personne peut faciliter le processus de programmation.

Si votre ouvre-porte de garage est équipé d'un émetteur portatif, s'assurer que sa pile est neuve pour une transmission rapide et précise du signal de radiofréquence.

Éloigner toute personne et tout objet de la porte de garage.

Stationner le véhicule à l'extérieur et se mettre en face du récepteur de l'ouvre-porte de garage. Le véhicule doit rester en position P (stationnement) pendant toute la durée de la programmation.

1. Sur l'écran d'accueil d'infodivertissement, sélectionner Commandes > Voir plus de commandes > Télécommandes universelles. Sélectionner ensuite l'option Ajouter une télécommande.
2. Si vous avez un émetteur portatif, appuyer sur « Yes » (oui) pour répondre à la question sur l'écran et passer à l'étape 3.

Si votre ouvre-porte de garage ne comprend pas d'émetteur portatif, appuyer sur « D-Mode » (principalement utilisé en Amérique du Nord) ou sur « UR-Mode » (principalement utilisé en Europe, au Moyen-Orient et en Asie), sur l'écran et passer à l'étape 6.

3. Lorsque l'écran d'infodivertissement affiche « Searching for Signal » (recherche de signal), maintenir le bouton de l'émetteur portatif enfoncé à une distance d'environ 3 à 8 cm (1 à 3 po) du rétroviseur. Ne pas relâcher le bouton jusqu'à ce que « Signal Found » (signal trouvé) apparaisse sur l'écran d'infodivertissement.

Si le signal n'est pas détecté au bout de 30 secondes, appuyer sur  et revenir à l'étape 1 pour réessayer.

Certains ouvre-portes de garage nécessitent une modification de l'étape 3. Voir Signaux radio pour certains opérateurs de porte, plus loin dans ce chapitre.

4. Une fois le signal trouvé, tester le système de télécommande universelle en appuyant sur le bouton Test. Il est possible de devoir appuyer plusieurs fois sur le bouton Test, car certains ouvre-portes de garage nécessitent plusieurs signaux valides lors de la programmation. Si la porte de votre garage bouge, la programmation a réussi. Appuyer sur le bouton « It Worked » (réussi) pour valider la réussite de la programmation et mettre fin au processus. Passer aux étapes 5 à 8 uniquement si la programmation n'a pas réussi.

5. Si la porte de votre garage ne bouge pas pendant le test, appuyer sur le bouton « It Didn't Work » (échec).

6. Localiser le bouton Learn ou Smart sur le récepteur de l'ouvre-porte de garage dans le garage. Le nom et la couleur peuvent varier d'un fabricant à l'autre, mais il est généralement situé près du fil d'antenne. En cas de difficultés à trouver le bouton, consulter les instructions du fabricant de l'ouvre-porte de garage.

7. Presser et relâcher le bouton Learn ou Smart du récepteur de l'ouvre-porte de garage. L'étape 8 doit être effectuée dans les 30 secondes après avoir appuyé sur ce bouton. Si cela prend plus de 30 secondes, il faudra appuyer à nouveau sur ce bouton.

8. Revenir dans le véhicule et appuyer sur le bouton Test sur l'écran d'infodivertissement. Appuyer au besoin plusieurs fois sur le bouton Test. Si la porte de votre garage bouge, la programmation a réussi. Appuyer sur le bouton « It Worked » (réussi) pour valider la réussite de la programmation et mettre fin au processus.

9. Si la programmation n'a pas réussi, appuyer sur le bouton « It Didn't Work » (échec) et répéter les étapes 6 à 8.

Une fois que votre télécommande universelle a été programmée avec succès, il est possible de changer le nom de la télécommande sur l'écran en appuyant sur .

Pour toute question ou aide à la programmation, visiter www.homelink.com/gm pour des vidéos d'aide ou appeler le 1-800-355-3515. Pour les appels passés en dehors des États-Unis, du Canada ou de Porto Rico, les tarifs internationaux s'appliquent et peuvent varier en fonction du téléphone fixe ou mobile.

Effacement des télécommandes universelles

Pour effacer une télécommande universelle programmée, appuyer sur  à côté de la télécommande dans la liste à l'écran d'infodivertissement, puis sélectionner « Delete » (supprimer).

Pour effacer TOUTES les télécommandes universelles programmées, appuyer sur  à côté d'une des télécommandes dans la liste à l'écran d'infodivertissement, puis sélectionner « Delete All » (supprimer toutes).

Signaux radio pour certains dispositifs d'ouverture de porte

Certains dispositifs d'ouverture de porte et les lois au sujet des fréquences radio exigent l'expiration du délai des signaux de l'émetteur ou leur arrêt après plusieurs secondes de transmission. Ce délai peut être insuffisant pour que le système de télécommande universelle capte le signal pendant la programmation.

Si la programmation n'a pas fonctionné, remplacer l'étape 3 de la procédure « Programmation de la télécommande universelle » par ceci :

Presser et relâcher le bouton de l'émetteur portatif toutes les deux secondes jusqu'à ce que le signal soit détecté par le système de télécommande universelle. Passer à l'étape 4 dans « Programmation du système de télécommande universelle » pour terminer la programmation.

Utilisation des télécommandes universelles

Chaque télécommande programmée avec succès crée une icône de raccourci sur l'écran des commandes d'infodivertissement. Une pression sur ces icônes de raccourci permet de faire fonctionner l'ouvre-porte de garage. Appuyer sur une icône et la faire glisser pour la repositionner sur l'écran.

Ces icônes de raccourci peuvent s'afficher dans la zone des commandes intelligentes de l'écran d'infodivertissement lorsque votre véhicule se trouve à proximité immédiate de la zone dans laquelle le système de télécommande universelle a été programmé, par exemple votre domicile.

Fonctionnement de la télécommande universelle

Utilisation du système de télécommande universel

Selon le véhicule, appuyer sur le bouton de télécommande universelle souhaité sur l'écran d'infodivertissement ou la console centrale avant.

Reprogrammation d'une seule touche du système de télécommande universel

Pour reprogrammer n'importe quel bouton du système :

1. Sélectionner la télécommande universelle à reprogrammer.
2. Sélectionner « Supprimer »
3. Sélectionner « Ajouter une télécommande ». Suivre les instructions de *Programmation du système de télécommande universelle* ⇨ 127.

Éclairage

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs	130
Systèmes de feux de route	131
Rappel d'extinction des feux extérieurs ...	133
Commande de feux de route et feux de croisement	133
Clignoter pour dépasser	133
Feux de circulation de jour (FCJ)	133
Système de phares automatiques	133
Feux de détresse	134
Signaux de changement de direction et de changement de voies	135

Éclairage intérieur

Commande d'éclairage de tableau de bord	135
Plafonniers	135
Lampes de lecture	135

Fonctions d'éclairage

Éclairage d'entrée	136
Éclairage de sortie	137
Éclairage ambiant	137
Gestion de la charge de la batterie	137

Protection de l'alimentation de batterie ..	138
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur	138

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs

Les commandes de feux extérieurs, également appelés phares, se trouvent dans l'application Commandes sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement. Sélectionner **Commandes > Voir plus de commandes > Éclairage > Phares** Vous pouvez faire glisser le pavé de cet écran vers la barre des applications pour créer un raccourci.

Sélectionner une des options suivantes pour activer les phares, ou sélectionner  pour afficher une brève description des options proposées.

Arrêt : Désactive les phares automatiques.

Auto : Allume automatiquement l'éclairage extérieur - les phares, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage du tableau de bord, les feux de gabarit de toit (selon l'équipement), l'éclairage de plaque d'immatriculation ou les feux de circulation de jour (FCJ) - selon la luminosité ambiante extérieure. Se reporter à *Système de phares automatiques* ⇨ 133.

 : Allume les feux de stationnement.

 : Allume les phares et les feux de stationnement.

Activer le rappel des phares. Sélectionner cette option pour activer un rappel qui s'affichera s'il fait sombre et que les phares sont éteints.

Systèmes de feux de route

Système IntelliBeam

Si le véhicule en est équipé, ce système allume et éteint les feux de route en fonction des conditions de circulation environnantes.

Ce système allume les feux de route quand il fait assez sombre et qu'aucun autre véhicule n'est présent.

Ce témoin  s'affiche sur le groupe d'instruments lorsque le système IntelliBeam est activé.

Activation et désactivation de l'IntelliBeam

Pour activer et désactiver le système IntelliBeam depuis l'écran d'accueil d'infodivertissement, sélectionner

l'application Commande > Éclairage > 
Feux de route automatiques lorsque les phares sont réglés sur la position Auto ou Marche.

Conduire avec Intellibeam

Le système n'active les feux de route que si vous roulez à plus de 40 km/h (25 mi/h).

Il existe un capteur près du centre du haut du pare-brise qui commande automatiquement le système. Maintenir cette zone du pare-brise exempte de débris pour permettre au système de fonctionner au mieux.

Les feux de route restent allumés, sous le contrôle automatique, jusqu'à ce qu'une de ces situations se produise :

- Les phares antibrouillard (option) sont allumés.
- Le système détecte les phares d'un véhicule qui approche.
- Le système détecte les feux arrière d'un véhicule qui vous précède.
- La luminosité extérieure est suffisante pour que les feux de route ne soient pas nécessaires.
- La vitesse du véhicule descend à moins de 20 km/h (12 mi/h).

Le système IntelliBeam peut être désactivé en sélectionnant manuellement les feux de route ou l'appel de phares. Si cela se produit, réactiver le système IntelliBeam comme décrit ci-dessus. Le témoin du combiné d'instruments s'allume pour indiquer que le système IntelliBeam est réactivé.

Il se peut que les feux de route ne s'éteignent pas automatiquement et qu'il faille les désactiver si le système ne peut pas détecter les feux d'un autre véhicule pour l'une des raisons suivantes :

- Les phares de l'autre véhicule manquent, sont endommagés, masqués à la vue ou non détectés pour une autre raison.
- Les phares de l'autre véhicule sont couverts de saleté, de neige et/ou d'éclaboussures de la route.
- Les phares de l'autre véhicule ne peuvent pas être détectés à cause d'une épaisse fumée d'échappement, de la fumée, du brouillard, de la neige, des éclaboussures de la route, de l'humidité ou d'autres raisons atmosphériques.
- Le pare-brise de votre véhicule est sale, fendu ou quelque chose bouche la vue du capteur de luminosité.
- Le véhicule est chargé de telle façon que l'avant pointe vers le haut, impliquant que le capteur de luminosité vise trop haut et ne détecte pas les phares et les feux arrière.
- Le véhicule circule sur des routes sinueuses ou montagneuses.

Ne pas utiliser IntelliBeam dans des gaz d'échappement denses, de la fumée, du brouillard, de la neige, des embruns, de la brume ou d'autres obstacles en suspension dans l'air.

Système de phares adaptatifs

Si équipé, le système de phares adaptatifs permet aux feux de route de fonctionner comme principal éclairage de conduite la nuit.

Le système allume tous les segments LED des feux de route lorsqu'il fait suffisamment sombre et qu'il n'y a pas d'autre circulation.

 s'allume sur le groupe d'instruments lorsque le système de phares adaptatifs est activé.

Activation et désactivation du système de phares adaptatifs

Pour activer et désactiver le système de phares adaptatifs sur l'écran d'accueil de l'Infodivertissement, sélectionner l'application

Commande > Éclairage >  Feux de route automatiques lorsque les phares sont réglés sur la position Auto ou Marche.

Conduite avec le système de phares adaptatifs

Le système n'active les feux de route que si vous roulez à plus de 40 km/h (25 mi/h).

Un capteur près de la partie supérieure centrale du pare-brise détecte automatiquement les feux des véhicules en sens inverse et qui précèdent. Maintenir cette zone du pare-brise exempte de débris pour permettre au système de fonctionner au mieux.

Les feux de route des phares s'adaptent à la situation de la circulation, empêchant les feux de route d'éblouir les véhicules venant en sens inverse ou ceux qui les précèdent, tout en assurant la meilleure répartition de la lumière.

Le système de phares adaptatifs reste activé jusqu'à ce que l'une des situations suivantes se produise :

- Les phares antibrouillard (option) sont allumés.
- La vitesse du véhicule descend en-dessous de 32 km/h (20 mph) environ.
- La luminosité extérieure est suffisante pour que les feux de route ne soient pas nécessaires.

Le système de phares adaptatifs peut être désactivé en sélectionnant manuellement les feux de route ou l'appel de phares.

Si cela se produit, réactiver le système de phares adaptatifs comme décrit ci-dessus. Le témoin du groupe d'instruments s'allume pour indiquer que le système de phares adaptatifs est réactivé.

Il se peut que les feux de route ne s'éteignent pas automatiquement et qu'il faille les désactiver si le système ne peut pas détecter les feux d'un autre véhicule pour l'une des raisons suivantes :

- Les phares de l'autre véhicule manquent, sont endommagés, masqués à la vue ou non détectés pour une autre raison.
- Les phares de l'autre véhicule sont couverts de saleté, de neige et/ou d'éclaboussures de la route.
- Les phares de l'autre véhicule ne peuvent pas être détectés à cause d'une épaisse fumée d'échappement, de la fumée, du brouillard, de la neige, des éclaboussures de la route, de l'humidité ou d'autres raisons atmosphériques.

- Le pare-brise de votre véhicule est sale, fendu ou quelque chose bouche la vue du capteur de luminosité.
- Le véhicule est chargé de telle façon que l'avant pointe vers le haut, impliquant que le capteur de luminosité vise trop haut et ne détecte pas les phares et les feux arrière.
- Le véhicule circule sur des routes sinueuses ou montagneuses.

Ne pas utiliser le système de phares adaptatifs dans des gaz d'échappement denses, de la fumée, du brouillard, de la neige, des embruns, de la brume ou d'autres obstructions en suspension dans l'air.

Rappel d'extinction des feux extérieurs

Un carillon retentit si la porte du conducteur est ouverte lorsque le véhicule est coupé et les feux sont allumés.

Commande de feux de route et feux de croisement

Repousser puis relâcher le levier de clignotant pour allumer les feux de route. Pour repasser aux feux de croisement, pousser à nouveau le levier ou le tirer vers soi puis le relâcher.



Ce témoin s'allume au groupe d'instruments de bord lorsque les feux de route sont allumés.

Clignoter pour dépasser

Pour allumer les feux de route, tirer le levier des clignotants vers soi et le relâcher.

Feux de circulation de jour (FCJ)

Les FCJ peuvent améliorer la visibilité pour les autres de l'avant du véhicule en cours de journée.

Les feux de jour (FCJ) sont obligatoires sur tous les véhicules vendus la première fois au Canada.

Les FCJ sont activés lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le contact est mis.
- La commande d'éclairage extérieur est à la position Auto (automatique).
- Le capteur de luminosité détermine qu'il fait jour.

Les feux arrière, les lampes du tableau de bord et les autres lampes ne s'allument pas lorsque cette fonction est activée.

Les feux de circulation (FCJ) s'éteignent lorsque les commandes des feux extérieurs sont réglées sur Arrêt, Stationnement, ou Marche, ou lorsque le véhicule est éteint.

Pour les véhicules vendus initialement au Canada, les FCJ peuvent seulement être désactivés lorsque le véhicule est stationné.

Système de phares automatiques

Lorsque la commande des feux extérieurs est réglée sur Auto et que le capteur de lumière ne détecte pas de lumière à l'extérieur, les phares s'allument automatiquement.



Le capteur de lumière se trouve en haut du tableau de bord. Ne pas couvrir le capteur.

Le système peut également allumer les phares lorsque vous roulez dans un tunnel ou un garage étagé.

Si le véhicule démarre dans un garage sombre, le système d'allumage automatique des phares entre immédiatement en fonction. Une fois sorti du garage, s'il fait jour à l'extérieur, un bref délai s'écoule avant que le système d'allumage automatique des phares passe en feux de circulation de jour (FCJ). Pendant ce délai, il est possible que le groupe d'instruments ne soit pas aussi lumineux qu'à l'habitude. S'assurer que la commande de luminosité du tableau

de bord soit en position pleine intensité. Se reporter à *Commande d'éclairage de tableau de bord* ⇨ 135.

Lorsque le capteur de lumière détecte de la lumière à l'extérieur, les phares s'éteignent ou peuvent passer en mode FCJ.

Le système de phares automatiques est désactivé lorsque la commande des feux extérieurs est mise en position de marche ou que le contact est coupé.

Éclairage allumé avec essuie-glaces

Si les essuie-glaces sont activés en plein jour alors que le véhicule est en marche et que la commande des feux extérieurs est réglée sur Auto, les phares, les feux de stationnement et les autres feux extérieurs s'allument. Le temps de transition pour l'allumage des lampes varie en fonction de la vitesse des essuie-glaces. Lorsque les essuie-glaces ne fonctionnent pas, ces lampes s'éteignent. Pour désactiver cette fonction, régler la commande des feux extérieurs sur On ou Off.

Feux de détresse

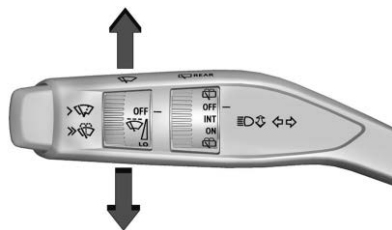


 : Appuyer sur ce bouton situé sur la console de plafond pour faire clignoter les clignotants avant et arrière. Cela permet d'avertir les autres d'un problème. Appuyer à nouveau sur ce bouton pour éteindre les clignotants.

Les clignotants ne fonctionnent pas lorsque les feux de détresse sont en fonction.

Les feux de détresse sont activés automatiquement en cas de déploiement des sacs gonflables.

Signaux de changement de direction et de changement de voies



Pour signaler un virage, lever ou abaisser complètement le levier.

Une flèche située dans le groupe d'instruments de bord clignote pour indiquer la direction du changement de direction ou de voie.

Soulever ou abaisser le levier jusqu'à ce que la flèche commence à clignoter pour signaler un changement de voie. Le maintenir ainsi jusqu'à ce que vous ayez terminé le changement de voie. Si l'on déplace momentanément le levier à la position de changement de voie, la flèche clignote trois fois.

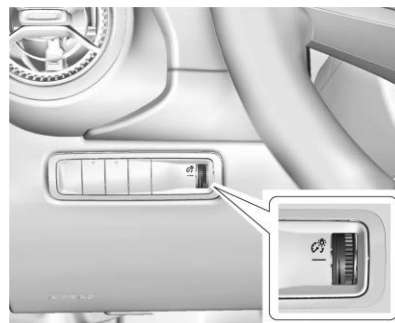
Le levier revient à sa position de départ lorsqu'il est relâché.

Si après avoir signalé un virage ou un changement de voie les flèches clignotent rapidement ou ne s'allument pas, une DEL de clignotant peut être grillée.

Consulter le concessionnaire pour le service après-vente. Si une DEL n'est pas brûlée, vérifier le fusible. Se reporter à *Bloc-fusibles du tableau de bord* ➔ 324.

Éclairage intérieur

Commande d'éclairage de tableau de bord



Cette fonction permet d'ajuster la luminosité de toutes les commandes éclairées.

☀️ : Déplacer la molette vers le haut ou vers le bas pour accroître ou réduire l'intensité des lampes.

La molette est fonctionnelle de nuit, ou lorsque les phares ou les feux de stationnement sont allumés.

Plafonniers

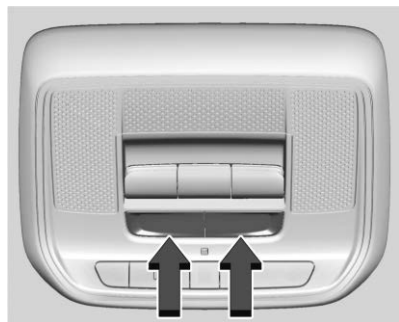
Les plafonniers s'allument automatiquement lorsqu'une porte est ouverte, lorsqu'on appuie sur la touche  de la télécommande ou lorsque le contact est coupé.

La commande de plafonnier se trouve dans l'application Commandes. Sur l'écran d'accueil d'infodivertissement, sélectionner  > Plafonnier.

🚗 **Plafonnier** : Toucher pour allumer ou éteindre manuellement les plafonniers.

Lampes de lecture

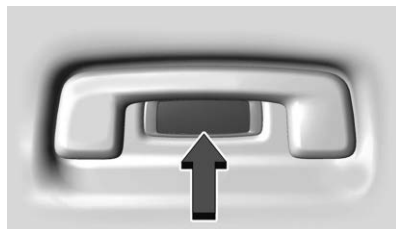
Deux lampes de lecture se trouvent sur la console de plafond et au-dessus des sièges arrière. Ces lampes s'allument lorsqu'une porte est ouverte.



Lampes de lecture avant

Les lampes de lecture avant se trouvent dans la console suspendue.

Appuyer sur la lentille des lampes pour allumer ou éteindre les lampes de lecture avant.



Lampes de lecture arrière

Les lampes de lecture arrière se trouvent au-dessus des sièges arrière.

Appuyer sur la lentille de la lampe pour allumer ou éteindre les lampes de lecture arrière.

Fonctions d'éclairage

Éclairage d'entrée

L'éclairage intérieur s'allume lorsque l'on appuie sur le bouton  de la clé télécommande ou à l'ouverture de l'une des portes, et que la commande de plafonnier est en position porte. Certains feux extérieurs s'allument également à la pression du bouton  de la clé à distance ou à l'ouverture de l'une des portes. Les feux

de croisement s'allument uniquement brièvement la nuit, ou dans les endroits où l'éclairage est limité.

Toutes les lampes finissent par s'éteindre.

L'éclairage d'entrée peut être désactivé manuellement par la fermeture de toutes les portes, par la pression du bouton  de la clé à distance ou au démarrage du véhicule.

Cette fonction peut être modifiée. Sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement, sélectionner Paramètres > Véhicule > Éclairage.

Détection d'approche

Si le véhicule en est équipé, l'éclairage d'entrée s'allumera automatiquement à la détection de la clé télécommande dans un rayon d'environ 2 m (6 pi) du véhicule.

Si le véhicule est stationné depuis une longue période sans utilisation de la clé à distance ou de l'accès sans clé, le détecteur se désactive. Pour le réactiver, de même que la fonction d'éclairage d'entrée, appuyer un bouton de la clé à distance ou ouvrir et fermer toutes les portes du véhicule pour réactiver la fonction d'éclairage d'entrée à l'approche.

Éclairage de sortie

Certaines lampes extérieures et lampes intérieures s'allument lorsque la porte du conducteur est ouverte après que le contact ait été coupé.

L'éclairage extérieur et intérieur restent allumés pendant une durée déterminée, puis s'éteignent automatiquement.

L'éclairage intérieur s'allume lorsque le contact est coupé.

Les feux s'éteignent immédiatement en mettant la commande des lampes extérieures hors fonction.

Cette fonction peut être modifiée. Sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement, sélectionner Paramètres > Véhicule > Éclairage.

Éclairage ambiant

Selon l'équipement, cette fonction permet de choisir la couleur et la luminosité de l'éclairage ambiant dans l'habitacle. Sur l'écran d'accueil d'infodivertissement, sélectionner Éclairage ambiant.

Pour désactiver ou activer l'éclairage ambiant, faire glisser le bouton à bascule à l'écran en position opposée.

Régler la couleur de l'éclairage ambiant de la manière suivante :

☀ **Luminosité** : Faire glisser votre doigt vers le haut ou le bas l'échelle selon vos préférences, ou toucher les flèches vers le haut et vers le bas.

Couleur : Toucher un point sur la palette pour sélectionner cette couleur.

Ces boutons à l'écran commandent des fonctions de préprogrammées :

Régler au mode de conduite : Cette option permet un ensemble de couleurs prédéfinies, un pour chaque mode sur la commande du mode conducteur. Lorsque vous changez de mode, de Normal à Sport, l'éclairage ambiant passe à la couleur correspondante. Cette option annule votre couleur sélectionnée sur la palette.

Régler sur le thème : Ce mode permet d'attribuer une couleur à l'éclairage ambiant en fonction du thème sélectionné dans l'application Thème infodivertissement. Lors de la sélection d'un élément différent, la couleur de l'éclairage ambiant change automatiquement pour s'adapter au thème.

L'éclairage ambiant maintient la couleur du thème jusqu'à la sélection manuelle d'une autre couleur, la sélection d'un autre thème ou le passage au mode de conduite.

Mode de démonstration : Si le véhicule en est équipé, ce mode permet de basculer automatiquement entre les couleurs de la palette. Toucher le bouton d'option pour démarrer ou arrêter l'affichage. Le véhicule doit être en position de stationnement (P) pour utiliser le mode de démonstration. Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P)* ➔ 193.

Gestion de la charge de la batterie

Le véhicule est doté d'un système de gestion de la puissance électrique qui estime la température de la batterie et sa charge. Il règle ensuite la tension de façon à garantir la meilleure performance et une durée de vie prolongée de la batterie 12 V.

Lorsque l'état de charge de la batterie est faible, la tension est légèrement augmentée pour accroître rapidement la charge. Lorsque l'état de charge de la batterie est haut, la tension est légèrement abaissée pour prévenir toute surcharge. Pendant ce réglage, on peut voir la tension monter ou descendre sur la jauge du voltmètre ou sur l'affichage de la tension sur le système d'information du conducteur (CIB), le cas échéant. C'est normal. Si un problème survient, une alerte s'affiche.

Si les charges électriques sont trop élevées, la batterie peut se décharger lorsque le véhicule est à l'arrêt. Une charge électrique élevée se produit lorsque plusieurs fonctions sont activées, telles que : les phares, les feux de route, le désembuage de la lunette arrière, le ventilateur de la climatisation à haute vitesse, les sièges chauffants, les ventilateurs de refroidissement du moteur, les charges de la remorque et les charges branchées sur les prises de courant des accessoires.

L'EPM permet d'éviter une décharge excessive de la batterie en équilibrant la sortie du système électrique et les besoins en électricité du véhicule. Dans certains cas, il peut réduire temporairement les demandes de puissance de certains accessoires.

Ces actions se produisent par étapes ou par niveaux sans être perceptibles. Dans de rares cas, aux niveaux les plus élevés de mesures correctives, cette action peut être remarquée par le conducteur. Si c'est le cas, un message de tension et de charge de la batterie s'affiche dans le CIB. Il est recommandé au conducteur de réduire les charges électriques autant que possible. Se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ➔ 120.

Protection de l'alimentation de batterie

Cette fonction permet d'éviter de décharger la batterie si les lampes de courtoisie intérieures ou les lampes de lecture sont laissées allumées par accident. Si l'une de ces lampes reste allumée, elle s'éteint automatiquement après 10 minutes lorsque le véhicule est arrêté. Les lampes ne se rallument pas avant que l'une des situations suivantes intervienne :

- Le véhicule démarre.
- Les portes sont fermées puis ré-ouvertes.

Économiseur de batterie d'éclairage extérieur

Les feux extérieurs s'éteignent au bout de 10 minutes environ après la coupure du contact, si les feux de stationnement ou les phares ont été laissés allumés manuellement. Cela évite de décharger la batterie. Pour redémarrer la minuterie de 10 minutes, tourner la commande de lampes extérieures en position  puis revenir en position  ou .

Pour que les feux restent allumés pendant plus de 10 minutes, le véhicule doit être en marche.

Système infodivertissement

Introduction

Introduction	139
Aperçu	140
Commandes au volant	141
Utilisation du système	141
Mises à jour de logiciel	144

Radio

Radio AM-FM	144
Radio par satellite	145
Réception radio	146
Antenne multi-bande	146

Lecteurs audio

Éviter les lecteurs de média non fiables ..	146
Port USB	146
Audio Bluetooth	147

Navigation

Utilisation du système de navigation	147
Cartes	148
Symboles de navigation	149
Destination	149
Système GPS (système de positionnement global)	150

Positionnement du véhicule	150
Problèmes de guidage routier	151

Reconnaissance vocale

Reconnaissance vocale	151
-----------------------------	-----

Téléphone

Bluetooth (Aperçu)	153
Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)	154

SETTINGS (paramétrages)

SETTINGS (paramétrages)	159
Jeune conducteur	162

Marques déposées et contrats de licence

Marques déposées et contrats de licence	165
---	-----

Introduction

Lire les pages suivantes pour se familiariser avec les fonctions.



Avertissement

Détourner vos yeux de la route pendant trop longtemps ou trop souvent lors de l'utilisation d'une des fonctions d'infodivertissement peut provoquer un accident. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués. Ne pas prolonger votre attention sur les fonctions d'infodivertissement tout en conduisant. Limiter vos regards sur les affichages du véhicule et concentrer votre attention sur la conduite. Utiliser les commandes vocales autant que possible.

Le système infodivertissement possède des caractéristiques intégrées conçues pour aider à éviter d'être distrait en désactivant certaines fonctions tout en conduisant. Ces fonctions peuvent être désactivées sur l'écran d'accueil Infodivertissement lorsqu'elles ne sont pas disponibles. Plusieurs

fonctionnalités d'infodivertissement sont également disponibles sur le groupe d'instruments et les commandes au volant.

Avant de conduire :

- Se familiariser avec le fonctionnement, les commandes de la console centrale, les commandes au volant et l'affichage d'infodivertissement.
- Régler le système audio en présélectionnant les stations favorites, paramétrant le son et réglant les haut-parleurs.
- Configurer à l'avance les numéros de téléphone pour pouvoir les appeler facilement en appuyant sur une seule commande ou en utilisant une seule commande vocale.

Voir *Distraction au volant* ➔ 179.

Annulation active du bruit

Si le véhicule en est équipé, l'annulation active du bruit (ANC) réduit le bruit du moteur dans l'habitacle. L'ANC nécessite le bon fonctionnement du système audio, de la radio, des haut-parleurs, de l'amplificateur (si le véhicule en est équipé), du système d'induction et du système d'échappement installés en

usine. La désactivation peut être requise par votre concessionnaire si l'équipement de rechange connexe est installé.

Aperçu

Système infodivertissement

Le système infodivertissement se commande à l'aide de l'affichage d'infodivertissement, des commandes de la colonne centrale, des commandes au volant et de la reconnaissance vocale, s'il est disponible.



1. Volume

- Tourner pour diminuer ou augmenter le volume.

2. ⏻ (alimentation)

- Appuyer pour mettre sous tension.
- Maintenir enfoncé pour éteindre.

- Appuyer pour mettre le système en sourdine ou en réactiver le son.

Écran d'accueil d'infodivertissement

L'écran d'accueil d'infodivertissement est celui sur lequel on peut accéder aux icônes d'applications du véhicule. Certaines applications sont désactivées lorsque le véhicule est en mouvement.

Glisser son doigt vers la droite ou la gauche sur l'affichage pour accéder aux pages des icônes.

Gestion des icônes de l'écran d'accueil d'infodivertissement

1. Toucher et maintenir l'une des icônes de l'écran d'accueil d'infodivertissement pour passer en mode édition.
2. Continuer à appuyer sur l'icône et la glisser à l'emplacement désiré.
3. Relâcher le doigt pour déposer l'icône à la position désirée.

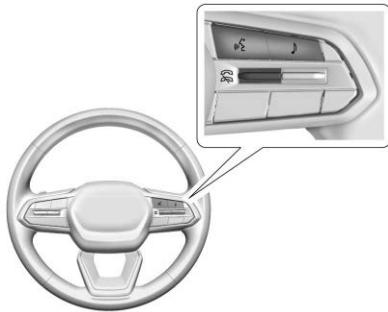
Déplacer une icône à une autre page

1. Faire glisser l'icône au bord de l'écran vers la page désirée.
2. Continuer à glisser et déposer comme désiré les icônes d'applications.

Déplacer une icône vers la zone d'applications

Faites glisser l'icône à déplacer dans la barre d'état des applications.

Commandes au volant



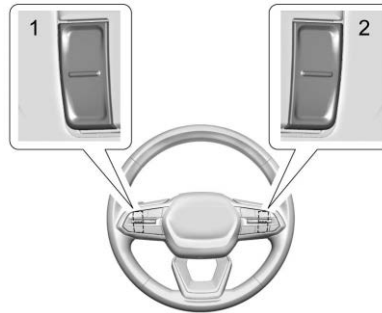
Selon l'équipement, certaines commandes audio peuvent être réglées au volant.

 : Appuyer pour lancer la reconnaissance vocale. Voir *Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)* ➔ 154 *Bluetooth (Aperçu)* ➔ 153.

 : Appuyer pour afficher la liste des sources audio.

 : Appuyer sur la commande vers le haut pour répondre à un appel entrant.

 : Appuyer sur la commande vers le bas pour refuser un appel entrant ou mettre fin à un appel en cours.



Les commandes du volume et des favoris se trouvent sur l'arrière du volant.

1. Favori: Avec une source radio, appuyer pour sélectionner la diffusion audio favorite suivante ou précédente. Pendant l'écoute d'un appareil multimédia, appuyer pour sélectionner la piste suivante ou précédente.
2. Volume : Presser pour augmenter ou diminuer le volume.

Utilisation du système

Audio

Toucher l'icône Audio pour afficher la page de la source audio active. Parmi les sources disponibles, on peut retrouver AM, FM, SiriusXM (si équipé), USB, AUX et Bluetooth.

Téléphone

Toucher l'icône Téléphone pour afficher la page principale du téléphone. Se reporter à *Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)* ➔ 154 *Bluetooth (Aperçu)* ➔ 153.

Cartes

Selon l'équipement, toucher l'icône Cartes pour afficher la carte de navigation. Se reporter à *Utilisation du système de navigation* ➔ 147.

Assistant Google

Si l'appareil en est équipé, toucher l'icône Google Assistant pour ouvrir l'application Google Assistant. Voir *Reconnaissance vocale* ➔ 151.

Google Play

Si le véhicule en est équipé, toucher pour télécharger certaines de vos applications préférées dans votre véhicule. Pour télécharger des applications sur Google Play, se connecter à un compte Google et disposer d'une connexion Internet dans le véhicule. Certaines applications tierces nécessitent un compte séparé et, dans certains cas, un abonnement payant pour l'accès à bord du véhicule.

Paramètres

Toucher l'icône Paramètres pour afficher le menu Paramètres. Voir *SETTINGS* (paramétrages) ➔ 159.

Plateau d'application

Le plateau d'applications se trouve dans la partie supérieure de l'écran et affiche 6 applications par défaut mais peut en contenir jusqu'à 8.

Fonctions de l'écran d'infodivertissement

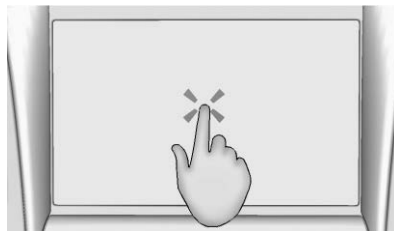
Les fonctions de l'affichage d'infodivertissement s'affichent à l'écran lorsqu'elles sont disponibles. Lorsqu'une

fonction n'est pas disponible, elle peut être grisée. Lorsqu'une fonction est touchée, elle peut être mise en surbrillance.

Gestes d'Infodivertissement

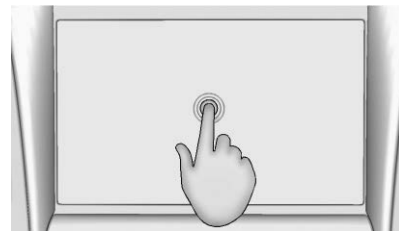
Utiliser les mouvements suivants du doigt pour commander le système Infodivertissement.

Toucher/appuyer



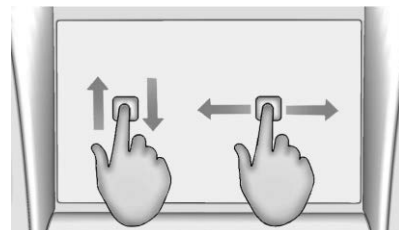
Toucher/appuyer pour sélectionner une icône ou une option, démarrer une application ou modifier l'emplacement sur une carte.

Toucher et maintenir



Toucher et maintenir peut être utilisé pour commencer un autre geste, se déplacer ou supprimer une application.

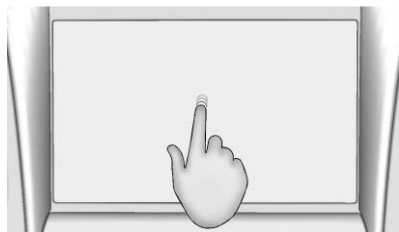
Glisser



Glisser sert à déplacer des applications sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement ou pour faire un panoramique de la carte. Pour faire glisser l'élément, il doit être maintenu

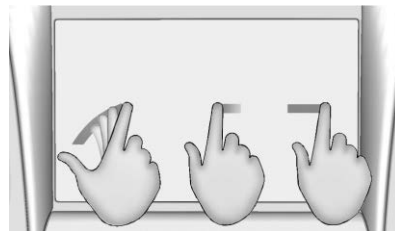
et déplacé sur l'affichage vers le nouvel emplacement. Il est possible de faire glisser un élément vers le haut, le bas, la gauche et la droite. Cette fonction est disponible uniquement lorsque le véhicule est arrêté.

Heurter



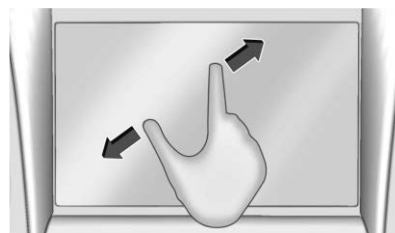
L'opération « Repositionner » permet de déplacer des éléments sur une courte distance dans une liste ou une carte. Pour heurter, maintenir et déplacer l'élément sélectionné vers le haut ou vers le bas, vers un nouvel emplacement.

Lancer ou balayer



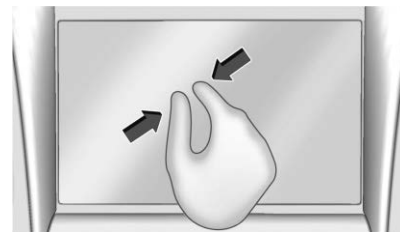
Faire défiler ou basculer permet de faire défiler une liste, de naviguer dans une carte ou de changer de page. Pour ce faire, placer un doigt sur l'écran et le déplacer rapidement de haut en bas ou de droite à gauche.

Étaler



Étaler sert à agrandir une carte, certaines images ou une page web. Placer le doigt et le pouce sur l'affichage, puis les écarter.

Pincer



Pincer sert à réduire une carte, certaines images ou une page web. Placer le doigt et le pouce sur l'affichage, puis les rapprocher.

Nettoyage des surfaces très brillantes et des affichages de la radio

Sur les véhicules avec des surfaces très brillantes ou les écrans du véhicule, utiliser un chiffon en microfibres pour en essuyer les surfaces. Avant d'essuyer la surface avec le chiffon en microfibres, utiliser une brosse à poil doux afin d'éliminer la crasse qui pourrait la griffer. Ensuite, nettoyer la surface en la frottant doucement avec le chiffon en

microfibres. Ne jamais utiliser de produits de nettoyage pour vitre ni de solvants. Nettoyer régulièrement le chiffon en microfibres à la main, séparément, avec du savon doux. Ne pas utiliser d'eau de javel ni d'adoucissant pour tissu. Rincer soigneusement et sécher à l'air avant l'utilisation suivante.

Mises à jour de logiciel

Mises à jour des logiciel « Over-the-Air » (par transmission radio)

Selon l'équipement, se reporter à « Mises à jour » sous *SETTINGS (paramétrages)*
 ➤ 159 pour plus de détails sur les mises à jour du logiciel.

Radio

Radio AM-FM

Fonctionnement de la radio

Depuis l'écran d'accueil de l'infodivertissement, effleurer l'icône Audio pour afficher l'écran de lecture en cours de la source audio active. Toucher un bouton de source comme FM, AM ou SiriusXM, en haut, pour changer de source.

Recherche d'une station

Recherche d'une station

À partir de l'écran AM ou FM, toucher les boutons arrière ou avant pour rechercher la station forte précédente ou suivante.

Syntonisation

Toucher  à l'écran d'infodivertissement pour accéder à l'écran de syntonisation. Saisir une fréquence à l'aide du clavier.

Toucher  pour enregistrer la station comme favorite.

La saisie d'une fréquence AM ou FM valide permet de syntoniser automatiquement la nouvelle station mais ne ferme pas l'écran de syntonisation.

Toucher le bouton Go ou la fréquence dans la liste pour commencer la lecture de la station. La page de syntonisation se ferme et revient à l'écran de lecture en cours.

Enregistrement des favoris des stations de radio

Les stations favorites enregistrées s'affichent à gauche de l'écran de lecture en cours.

Les favoris AM, FM ou SiriusXM peuvent être mémorisés en appuyant sur un emplacement de favori et en le maintenant enfoncé.

Paramètres audio

Les paramètres audio varient selon les régions.

À partir de l'écran de lecture en cours, toucher  et les éléments suivants peuvent s'afficher.

Son

- Égaliseur
- Fondu/Balance
- Mode du son (selon équipement)

Gérer les favoris de la radio

Affiche une liste de favoris audio qui peuvent être déplacés ou supprimés.

Texte radio (RDS)

Si activé, les lettres d'appel des stations de radio et les messages des stations de radio s'affichent.

Catégories de texte radio (RDS)

Lorsqu'elle est en marche, des informations de catégorie concernant le contenu de la radio en cours s'affichent.

Texte radio – Radiodiffusion de données de service (RDS)

Le RDS repose sur la réception d'informations RDS des stations de radio et ne fonctionne que lorsque ces informations sont disponibles. Il est possible qu'une station de radio diffuse des informations qui entraînent un mauvais fonctionnement de la radio.

En outre, les fonctions RDS En outre, les fonctions RDS sont spécifiques à la région et au pays de vente. Cela signifie qu'un contenu RDS spécifique peut ne pas être disponible dans votre zone d'écoute ou dans le pays parcouru.

Pour activer ou désactiver les fonctions RDS, se reporter à « Paramètres audio » plus haut.

Les fonctions RDS suivantes peuvent être prises en charge par des radiodiffuseurs dans votre zone d'écoute :

Caractéristiques du texte radio (RDS)

- Afficher les lettres d'appel des stations de radio
- Afficher des messages provenant de stations radio
- Fournir des informations sur les catégories de stations radio (lorsqu'elles sont disponibles)

Radio par satellite

Service radio SiriusXM

Les véhicules équipés d'un abonnement radio SiriusXM valide peuvent recevoir la programmation SiriusXM.

La radio SiriusXM offre une grande variété de programmation et de musique sans publicité, d'un océan à l'autre, en qualité numérique. Aux États-Unis, voir www.siriusxm.com ou appeler le 1-888-601-6296. Au Canada, voir www.siriusxm.ca ou appeler le 1-877-438-9677.

Lorsque SiriusXM est actif, le nom du canal, le numéro, le titre de la chanson et l'artiste apparaissent à l'écran.

SiriusXM avec 360L

SiriusXM avec interface 360L a amélioré l'expérience d'écoute à bord du véhicule pour les abonnés. L'expérience offre maintenant plus de catégories et de recommandations apprises par le système pour découvrir un contenu plus personnalisé.

Pour utiliser l'ensemble du programme SiriusXM 360L, y compris le contenu en continu et les recommandations d'écoute, l'accès connecté OnStar est requis et les conditions générales acceptées. Les services connectés du

véhicule varient selon le modèle et nécessitent un système électrique complet, une réception cellulaire et un signal GPS.

Se référer au guide de l'utilisateur de SiriusXM pour obtenir des renseignements sur l'utilisation et l'abonnement.

Lecture de contenu SiriusXM

Toucher ◀◀, II, ▶▶ ou ▶▶ sur l'écran en cours pour rembobiner, mettre en pause, lire ou avancer rapidement le contenu.

Recherche d'un canal

Sur l'écran SiriusXM en cours de lecture, toucher ◀CH ou CH▶ pour ouvrir la liste des chaînes du récepteur SiriusXM.

Pour syntoniser directement une chaîne, toucher l'icône de syntonisation puis entrer un numéro de chaîne à l'aide du clavier.

Navigation dans le contenu

Toucher  pour afficher différents contenus de navigation.

La navigation comprendra les chaînes, la musique, les émissions et épisodes à la demande, le contenu des sports et des actualités.

Paramètres SiriusXM

À partir de l'écran SiriusXM de lecture en cours, toucher l'icône des paramètres utilisateur pour afficher les paramètres SiriusXM.

Les paramètres comprennent les informations sur l'abonnement, l'aide et le support, et les préférences des auditeurs.

Réception radio

Débrancher tous les dispositifs électroniques des prises électriques d'accessoire en cas d'interférences statiques.

FM

La portée des signaux FM est limitée entre 16 et 65 km (10 à 40 mi). Bien que la radio soit dotée de circuits électroniques destinés à réduire automatiquement les interférences, des parasites peuvent se produire, particulièrement aux abords de grands bâtiments ou de collines, entraînant une fluctuation du son.

AM

La portée de la plupart des stations AM est supérieure à celle des stations FM, en particulier la nuit. Cette portée plus étendue

peut également entraîner des interférences mutuelles entre les fréquences des stations. Les tempêtes et les lignes électriques peuvent également créer des interférences avec la réception radio. Essayer de réduire les aigus sur la radio en cas d'interférences statiques.

Service de radio par satellite SiriusXM

Le service de radio satellite SiriusXM (en option) offre une réception radio numérique. Les bâtiments ou les montagnes élevés peuvent interférer avec les signaux de la radio satellite, affaiblissant le son. Par ailleurs, le fait de voyager ou de stationner sous des feuillages épais, des ponts, des garages ou des tunnels peut entraîner une perte du signal SiriusXM pendant une certaine durée. Certains services cellulaires peuvent interférer avec la réception SiriusXM causant une perte de signal.

Dispositifs mobiles

Passer ou recevoir des appels, charger un dispositif mobile ou simplement en avoir un sur soi peut provoquer des interférences statiques. Débranchez ou éteignez les dispositifs mobiles si cela se produit.

Antenne multi-bande

L'antenne de toit multibande peut être utilisée pour la radio, la navigation et d'autres systèmes de communication, selon les options installées. Pour garantir une réception claire, garder l'antenne exempte d'obstructions telles que la neige et la glace. La réception peut être affectée par un toit ouvrant ou une cargaison installée sur le toit.

Lecteurs audio

Éviter les lecteurs de média non fiables

N'utilisez que des appareils multimédias de confiance. Éviter les appareils multimédias mobiles et USB non approuvés, car ils pourraient contenir des fichiers qui nuisent au fonctionnement ou au rendement du système.

Port USB

Le véhicule peut être équipé de plusieurs ports USB. La musique peut être lue à partir d'un dispositif USB connecté. Les ports peuvent également être utilisés pour la charge.

Attention

Pour éviter d'endommager le véhicule, débrancher tous les accessoires et tous les câbles d'accessoires du véhicule lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les câbles d'accessoires laissés branchés dans le véhicule, mais qui ne sont raccordés à aucun appareil, peuvent être endommagés ou causer des court-circuits si l'extrémité débranchée entre en contact avec des liquides ou une autre source d'alimentation, comme la prise d'alimentation des accessoires.

USB Audio

Pour écouter de la musique par USB :

1. Sur l'écran de lecture audio en cours, toucher la source et sélectionner USB.
2. Si aucun appareil n'est connecté, suivre les invites de l'écran pour connecter l'appareil.
3. Le contenu multimédia pris en charge s'affiche à l'écran.

Audio Bluetooth

La musique peut être lue à partir d'un appareil mobile Bluetooth connecté.

La sélection de volume et de chanson peut être commandée en utilisant les commandes infodivertissement. Si Bluetooth est sélectionné et qu'aucun volume n'est présent, vérifier le réglage du volume sur le système Infodivertissement ou l'appareil mobile connecté.

Pour écouter de la musique par Bluetooth :

1. Sur la page de lecture audio en cours, toucher la source et sélectionner le périphérique mobile Bluetooth souhaité.
2. Si aucun appareil mobile n'est connecté, suivre les invites de l'écran pour coupler l'appareil.
3. Le contenu multimédia pris en charge s'affiche à l'écran.

Gestion des appareils Bluetooth

La gestion des périphériques Bluetooth permet d'ajouter, de supprimer ou de sélectionner un autre périphérique mobile jumelé.

Un seul périphérique mobile Bluetooth peut être actif à la fois.

Certains appareils mobiles prennent en charge l'envoi d'informations musicales Bluetooth pour l'affichage sur la radio. Pour plus d'informations sur les fonctions Bluetooth

prises en charge, consulter le site Web de votre marque. Voir *Compte en ligne et soutien à la clientèle* ⇨ 382 pour plus de détails.

Voir *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 389.

Navigation**Utilisation du système de navigation**

Le logiciel de navigation est fourni par Google Maps. Les informations fournies dans cette section sont un aperçu général et sont susceptibles d'être modifiées. Pour obtenir les dernières informations fonctionnelles, consulter le site g.co/mapsincart.

Accepter les conditions générales d'utilisation.

Connectivité Internet

Google Maps dépend d'un abonnement à un plan de données pour une fonctionnalité complète, y compris la disponibilité des cartes hors ligne. Avec un forfait de services connectés applicable, Google Maps peut être utilisé hors ligne lorsque en traversant des zones mortes de connectivité en téléchargeant automatiquement les cartes hors ligne avant de passer hors ligne.

Profils

Se connecter à un compte Google pour un service personnalisé. Les informations disponibles dans le compte Google seront affichées.

Pour se connecter à un profil, voir Comptes sous *SETTINGS (paramétrages)* ➔ 159.

Assistant vocal

Si le véhicule en est équipé, Google Maps peut être commandé par des commandes vocales, voir Google Assistant sous *Reconnaissance vocale* ➔ 151.

Langue et unités

Pour changer la langue et les unités, voir *SETTINGS (paramétrages)* ➔ 159.

Paramètres de sourdine

Pendant le guidage routier actif, Google Maps peut donner des indications vocales audibles, des alertes de trafic, ou peut être mis en sourdine. Dans l'appli Google Maps, toucher Paramètres, puis Paramètres de sourdine pour accéder aux options. Sinon, les indications vocales audibles et les alertes routières

peuvent être mises en sourdine en touchant l'icône de son sur l'écran de la carte de navigation pendant une navigation active.

Boussole

L'orientation de Google Maps peut être modifiée entre la direction actuelle du voyage, le pointage vers le nord et l'aperçu de l'itinéraire. Toucher la boussole pour basculer entre ces options.

Pour recentrer la carte sur l'emplacement actuel, toucher l'icône d'emplacement.

Super Cruise

Si équipée, Super Cruise met en évidence les itinéraires dans un contour spécifique Voir *Super Cruise* ➔ 222.

Caractéristiques des véhicules électriques (VE) avec Google Maps

Lorsque les données relatives aux véhicules sont partagées avec Google, certaines des fonctionnalités de Maps pour les VE sont les suivantes :

- Niveau de charge estimé de la batterie à l'arrivée

- Temps de charge minimum estimé pour atteindre la destination

Si le véhicule doit être rechargé pour atteindre une destination, des stations de recharge peuvent être automatiquement ajoutées à un itinéraire.

Cartes

Cartes téléchargées automatiquement

Google Maps télécharge automatiquement des cartes à utiliser sans Internet. Les cartes hors ligne donnent accès aux données de carte pour les fonctions du véhicule, sans égard à la connectivité.

Pour activer le téléchargement automatique :

1. Ouvrir Google Maps.
2. Toucher l'icône Paramètres.
3. Toucher Centre de confidentialité, puis sélectionner Cartes hors ligne.
4. Sélectionner Télécharger automatiquement les cartes hors ligne.
5. Vérifier la connexion Internet et attendre la fin du téléchargement.

Téléchargement de cartes hors ligne

1. Ouvrir Google Maps.
2. Toucher Paramètres, puis Cartes hors ligne.
3. Toucher l'icône carrée Sélectionner votre propre carte.
4. Ajuster la carte pour couvrir la zone souhaitée à télécharger.
5. Toucher Télécharger.

Symboles de navigation

Voici les symboles les plus courants qui peuvent apparaître dans Google Maps.



Indique l'emplacement actuel du véhicule et l'orientation sur la carte.



L'épingle de destination marque l'emplacement de la destination finale. Toucher l'épingle pour afficher l'adresse de destination ou pour l'ajouter à la liste des Favoris ou l'en supprimer. Cacher l'information en touchant l'épingle à nouveau. Il s'efface automatiquement si aucune action n'est prise.

Une deuxième épingle dans le menu est l'aperçu de l'itinéraire. Toucher cette épingle pour afficher plus de détails sur la destination ou pour supprimer la destination.

Destination

Recherche d'une destination

Une destination peut être recherchée à l'aide de l'Assistant Google.

Pour rechercher une destination sans Google Assistant :

1. Ouvrir Google Maps.
2. Toucher le champ de recherche.
3. Saisir la destination.
4. Toucher l'icône Navigation.

Itinéraires alternatifs

Les itinéraires alternatifs sont affichés sur des lignes distinctes. Pendant la navigation en temps réel ou l'aperçu de l'itinéraire, toucher l'itinéraire alternatif suggéré.

Ajout d'un arrêt sur un itinéraire par la voix

1. Dans la navigation en temps réel, toucher l'icône de recherche en bas.
2. Toucher l'icône du micro de l'Assistant Google et dire la destination à rechercher.
3. Sélectionner le résultat de recherche souhaité dans la liste.
4. Toucher l'icône Ajouter un arrêt.

Ajout d'un arrêt sur un itinéraire par catégorie

1. Dans la navigation en temps réel, toucher l'icône de recherche en bas.
2. Sélectionner une catégorie.
3. Sélectionner le résultat de recherche souhaité dans la liste.
4. Toucher l'icône Ajouter un arrêt.

Ajout d'une adresse de domicile ou de travail

Pour modifier une adresse de domicile ou de travail, un compte doit être connecté. Voir Comptes sous *SETTINGS (paramétrages)* ➔ 159.

1. Ouvrir Google Maps.
2. Toucher Paramètres, puis toucher Modifier l'adresse de domicile ou de travail.
3. Saisir l'adresse.

Recherche par catégorie

Les destinations peuvent être recherchées par catégorie, comme un restaurant ou une épicerie.

1. Ouvrir Google Maps.
2. Toucher la barre de recherche.
3. Toucher Catégories, puis sélectionner une catégorie.
4. Toucher l'emplacement souhaité, puis toucher l'icône Navigation.

Éviter les péages, les autoroutes ou les transbordeurs

1. Ouvrir Google Maps.
2. Toucher l'icône Paramètres.
3. Sélectionner les options d'itinéraire.

4. Sélectionner les options souhaitées, puis toucher X pour fermer.

Une voie alternative pour les options d'itinéraire général

1. Pendant le guidage routier actif, toucher Aperçu de l'itinéraire.
2. Sélectionner les options d'itinéraire.
3. Sélectionner l'option désirée, puis toucher X pour fermer.

Couches de trafic

1. Ouvrir Google Maps.
2. Toucher l'icône Paramètres.
3. Toucher Circulation pour l'activer ou le désactiver.

Système GPS (système de positionnement global)

La position actuelle du véhicule est déterminée à l'aide de signaux satellites et de divers signaux du véhicule.

Cependant, il arrive parfois que des interférences comme l'état du satellite, la configuration de la route, l'état du

véhicule et/ou d'autres circonstances altèrent la capacité du système de navigation à déterminer la position exacte du véhicule.

Ce système peut ne pas être disponible ou des interférences peuvent se produire dans l'une des situations ci-dessous :

- Les signaux sont obstrués par de grandes constructions, des arbres, de gros camions ou un tunnel.
- Des satellites sont en réparation ou en cours d'amélioration.

Pour plus d'informations si le GPS ne fonctionne pas correctement, voir *Problèmes de guidage routier* ➔ 151.

Positionnement du véhicule

À l'occasion, la position du véhicule sur la carte pourrait être inexacte pour une ou plusieurs des raisons suivantes :

- Modification du réseau routier.
- Le véhicule roule sur des surfaces glissantes comme du sable, du gravier ou de la neige.
- Le véhicule roule sur des routes sinueuses, ou de longues routes droites.

- Le véhicule approche d'un bâtiment élevé ou d'un grand véhicule.
- Rues parallèles à une autoroute.
- Transfert du véhicule par un porte-véhicules ou un traversier.
- Étalonnage de la position courante mal réglé.
- Le véhicule roule à haute vitesse.
- Le véhicule change de direction plus d'une fois ou tourne sur une plaque tournante dans un parc de stationnement.
- Le véhicule entre ou sort d'un parc de stationnement, d'un garage ou d'un stationnement couvert.
- Pas de réception du signal GPS.
- Un porte-bagages est installé sur le toit du véhicule.
- Des dispositifs antidérapants sont installées sur le véhicule.
- Les pneus ont été remplacés ou sont usés.
- La pression des pneus n'est pas bonne.
- C'est la première utilisation du système de navigation après la mise à jour des données cartographiques.

- La batterie 12 volts a été débranchée pendant plusieurs jours.
- Le véhicule roule dans des conditions de circulation intense, où conduire à basse vitesse est de rigueur et où les arrêts et démarrages du véhicule sont fréquents.

Problèmes de guidage routier

Le guidage routier peut être inapproprié dans une ou plusieurs des situations suivantes :

- Un virage n'a pas été effectué sur l'itinéraire indiqué.
- Le système de guidage routier peut ne pas être disponible lorsqu'on utilise le changement d'itinéraire automatique pour effectuer le prochain virage à droite ou à gauche.
- L'itinéraire peut ne pas être modifié lorsqu'on utilise le changement d'itinéraire automatique.
- Le guidage routier n'est pas fonctionnel pendant la négociation d'un virage à un croisement.

- Un changement d'itinéraire automatique peut afficher un itinéraire retournant à un point de passage établi, si le véhicule va vers une destination sans être passé par ce point de passage.
- L'itinéraire interdit l'entrée d'un véhicule en raison d'un règlement relatif à l'heure, à la saison, ou à toute autre réglementation en vigueur.
- Certaines routes peuvent ne pas être localisées.
- L'itinéraire vers la destination peut ne pas être affiché s'il y a de nouvelles routes, si les routes ont récemment changé ou si certaines routes ne sont pas répertoriées dans Cartes.

Pour réétalonner la position du véhicule sur la carte, le stationner pendant deux à cinq minutes, jusqu'à ce que sa position se mette à jour. Veiller à stationner le véhicule dans un endroit sûr, à ciel ouvert, à l'écart de gros obstacles.

Reconnaissance vocale

Si le véhicule en est équipé, le Google Assistant intégré au véhicule permet d'utiliser en mains libres les médias et la messagerie, la navigation

et la fonctionnalité de climatisation dans le véhicule. Pour l'activer, enfoncer rapidement et relâcher  au volant, toucher Google Assistant sur l'écran d'accueil d'Infodivertissement, ou utiliser les mots de réveil « Hey Google » ou « OK Google ». Google Assistant doit être défini comme l'assistant par défaut pour que l'activation du volant et les mots de réveil fonctionnent.

Cependant, ce ne sont pas toutes les fonctions qui prennent en charge les commandes vocales. De plus, l'utilisateur doit avoir un forfait de données valide ou pouvoir se connecter à un réseau Wi-Fi externe pour utiliser les fonctions de Google Assistant.

Utilisation de la reconnaissance vocale

La reconnaissance vocale devient disponible une fois que le système est initialisé. Cela commence lorsque le véhicule est mis en marche. L'initialisation peut prendre quelques instants.

1. Appuyer et relâcher rapidement  sur les commandes au volant, effleurer Google Assistant sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement, ou utiliser les mots de réveil Hey Google, ou OK Google, pour activer la reconnaissance vocale. Google Assistant doit être défini comme l'assistant par défaut pour que les options  et les mots de réveil fonctionnent.
2. Prononcer clairement l'une des commandes décrites plus loin dans cette section.

Annulation de Google Assistant

- Appuyer sur  sur les commandes au volant pour annuler la demande de Google Assistant.

Conseils utiles pour énoncer les commandes

La reconnaissance vocale identifie les commandes qui sont naturellement énoncées sous forme de phrases, ou les commandes directes qui énoncent l'application et la tâche.

Pour de meilleurs résultats :

- Dire la commande naturellement, ni trop vite, ni trop lentement.

- Utiliser des commandes directes sans mots inutiles. Par exemple, « Appeler <nom> au travail », « Lire » suivi du nom de l'artiste ou de la chanson, ou « Lire » suivi du numéro de la station de radio.

Les commandes directes sont plus clairement comprises par le système. Un exemple de commande directe est « Composer <numéro> ».

Si un numéro de téléphone portable a été enregistré avec un nom et un lieu, la commande directe doit inclure les deux. Par exemple : « Appeler <nom> au travail. »

Reconnaissance vocale pour la radio

Lorsque la voix est lancée, les commandes de reconnaissance vocale pour AM, FM, SiriusXM (si équipé), et les applications média (si pris en charge) sont disponibles.

« Lire <fréquence AM> AM » : Syntoniser la fréquence de la station de radio identifiée dans la commande (par exemple : cinquante-neuf).

« Lire <fréquence FM> FM » : Syntoniser la fréquence de la station de radio identifiée dans la commande (par exemple : un deux six).

« **Écouter la chaîne <numéro de la chaîne SiriusXM> sur SiriusXM** » : Syntonise le numéro de canal de la station de radio SiriusXM identifiée dans la commande. Cette commande peut nécessiter une connexion en ligne.

« **Écouter <nom de chaîne SiriusXM> sur Sirius XM** » : Syntonise le nom de la station de radio SiriusXM identifiée dans la commande. Cette commande peut nécessiter une connexion en ligne.

« **Lis le <Média> sur <Source audio>** » : Lire un média, comme une chanson ou un canal en utilisant une source audio spécifiée, comme Pandora ou Spotify. Cette commande peut nécessiter une connexion en ligne.

Reconnaissance vocale pour le téléphone

Vérifier que le téléphone est apparié à l'aide de Bluetooth pour utiliser les commandes vocales liées au téléphone.

« **Call (appeler) <nom de contact>** » : Initier un appel à un contact enregistré. La commande doit comprendre l'adresse du contact si ce dernier a plusieurs adresses enregistrées.

« **Call (appeler) <numéro de téléphone>** » : Lancer un appel vers un numéro de téléphone de sept ou dix chiffres.

« **Envoyer un message à <nom du contact>** » : Envoyer un message à un contact enregistré.

Reconnaissance vocale pour la navigation

Les commandes de navigation peuvent être utilisées pour démarrer, annuler un itinéraire ou ajouter des points de passage/POI.

Naviguer vers <destination address> : Lance la navigation vers l'adresse indiquée dans la commande.

« **Trouve un <Lieu d'intérêt>** » : Trouver et lancer une navigation vers un lieu d'intérêt (POI) dans la commande.

Ajouter <destination> sur mon chemin : Ajoute un point de passage à l'itinéraire actuel.

« **Retour à la maison** » : Démarre la navigation vers l'emplacement de domicile défini dans Google maps.

Commandes du véhicule embarquées

Ces commandes peuvent être utilisées pour régler la température du véhicule, commander les dégivreurs de glaces, etc.

Allumer la climatisation : Allume l'air conditionné.

Régler la température à <desired number> degrés. : Régler à une température spécifique à l'intérieur de votre véhicule.

Reconnaissance vocale d'assistance téléphonique

Lorsqu'un téléphone mobile est connecté par Bluetooth, presser et maintenir  sur les commandes du volant, jusqu'à ce que vous entendiez une réponse de l'assistant vocal du téléphone, ce qui lancera l'assistant vocal sur les téléphones mobiles connectés (par exemple, Assistant Google, Siri, etc.).

Téléphone

Bluetooth (Aperçu)

Le système Bluetooth du véhicule peut interagir avec un appareil mobile pour :

- Passer et recevoir des appels en mode mains libres.
- Partager le carnet d'adresses ou la liste de contacts de l'appareil avec le véhicule.
- Diffuser de l'audio (musique, podcasts).
- Notifier la réception de messages texte.

Afin de minimiser la distraction du conducteur, avant la conduite et en stationnement :

- Se familiariser avec les fonctionnalités de l'appareil mobile. Organiser clairement le répertoire téléphonique et les listes de contacts et supprimer les entrées en double ou rarement utilisées.
- Étudier les commandes et le fonctionnement du système infodivertissement.
- Coupler le(s) appareil(s) mobile(s) au véhicule. Le système peut ne pas fonctionner avec tous les appareils mobiles. Voir « Jumelage » plus loin dans cette section.

Les véhicules équipés du système Bluetooth peuvent utiliser un appareil mobile compatible Bluetooth avec un profil mains libres pour passer et recevoir des appels téléphoniques. Le système infodivertissement et la reconnaissance vocale sont utilisés pour commander le système. Le système peut être utilisé lorsque le véhicule est en marche. La portée du système Bluetooth peut atteindre 9,1 m (30 pieds). Tous les appareils mobiles ne prennent pas en charge toutes les fonctions et tous les appareils mobiles ne

fonctionnent pas avec le système Bluetooth. Voir *Compte en ligne et soutien à la clientèle* ⇨ 382 pour plus d'informations sur les appareils mobiles compatibles.

Commandes

Utiliser les commandes de l'écran d'infodivertissement et du volant pour faire fonctionner le système Bluetooth.

Commandes de volant de direction

⌂ : Appuyer et relâcher pour répondre aux appels entrants sur votre appareil mobile Bluetooth connecté. Appuyer et maintenir enfoncé pour l'assistant de l'appareil mobile.

⏏ : Appuyer pour mettre fin à un appel, refuser un appel ou annuler une opération. Appuyer pour mettre en sourdine ou réactiver le système Infodivertissement lorsqu'il n'est pas sur un appel.

Commandes du système infodivertissement

Pour plus d'information sur la navigation dans le système de menu en utilisant les commandes infodivertissement, se reporter à *Utilisation du système* ⇨ 141.

Système audio

Quand un système Bluetooth d'un appareil mobile est utilisé, elles le sont est diffusées par les haut-parleurs du système audio avant du véhicule et remplace celui du système audio. Le niveau de volume pendant un appel sur un appareil mobile peut être réglé en appuyant sur les commandes au volant ou sur les commandes de volume du système Infodivertissement. Le volume réglé reste en mémoire pour les appels ultérieurs. Le volume ne peut pas être abaissé au-delà d'un certain niveau.

Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)

Jumelage

Un appareil mobile muni de la fonctionnalité Bluetooth doit d'abord être jumelé au système Bluetooth, puis branché au véhicule avant d'être utilisé. Se reporter au manuel de l'utilisateur de l'appareil mobile fourni par le fabricant pour obtenir des renseignements à propos des fonctions Bluetooth avant de jumeler l'appareil mobile.

Informations de jumelage

- Sélectionner l'icône du téléphone sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement.
- Si aucun appareil mobile n'a été couplé, un message sur l'écran d'infodivertissement affichera l'option Gérer les téléphones. Sélectionner cette option et l'écran Téléphones s'affiche. Voir Jumelage d'un téléphone, plus loin dans cette section.
- Un appareil mobile Bluetooth compatible pour la musique peut être jumelé au véhicule simultanément en tant que téléphone et lecteur de musique.
- Jusqu'à 10 appareils peuvent être jumelés au système Bluetooth.
- Le processus de jumelage est interrompu lorsque le véhicule se déplace.
- Le jumelage ne doit être effectué qu'une seule fois, sauf si les informations de jumelage de l'appareil mobile sont modifiées ou si le téléphone est supprimé du système.
- Si un appareil mobile précédemment jumelé ne se connecte pas au système Bluetooth, essayez en oubliant l'appareil mobile dans le système infodivertissement

du véhicule et en oubliant également le véhicule dans les paramètres Bluetooth de l'appareil mobile. Répéter ensuite le processus de jumelage.

- Si plusieurs appareils mobiles jumelés sont à portée du système, le système se connecte à l'appareil mobile jumelé configuré en tant que Premier à connecter. Si aucun appareil mobile n'est configuré en tant que Premier à connecter, le système se connecte au dernier appareil mobile ayant été utilisé. Pour établir une connexion avec un appareil mobile jumelé différent, se reporter à « Liaison à un autre téléphone » plus loin dans cette section.

Jumelage d'un téléphone

1. Vérifier que la fonction Bluetooth a été activée sur le téléphone avant de commencer le processus de jumelage.
2. Sélectionner l'icône téléphone sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement.
3. Si un téléphone a été précédemment ajouté, sélectionner Paramètres > Connexions > Téléphones, pour atteindre le gestionnaire d'appareils. Dans le gestionnaire d'appareils, sélectionner

« Ajouter un téléphone ». Si un téléphone a déjà été ajouté, la carte « Ajouter un téléphone » sera juste un bouton « + ».

4. Sélectionner Gérer les téléphones pour afficher l'écran des téléphones.
5. Sélectionner Ajouter un téléphone.
Si un téléphone a déjà été ajouté ou déconnecté, la carte « Add Phone » (ajouter un téléphone) sera simplement une carte « + ».
6. Le code figurant à la fois sur le téléphone et l'écran d'infodivertissement doit être reconnu pour que le jumelage soit réussi.
7. Suivre les instructions sur le téléphone pour vérifier le code à six chiffres figurant sur l'écran d'infodivertissement et sélectionner Jumeler. Le code sur le téléphone et l'écran d'infodivertissement doit être reconnu pour que le jumelage soit réussi.
8. Si un appareil mobile précédemment jumelé ne se connecte pas au système Bluetooth, essayez en oubliant l'appareil mobile dans le système infodivertissement du véhicule et en oubliant également le véhicule dans les paramètres Bluetooth de l'appareil mobile.

9. Si le nom du véhicule n'apparaît pas sur votre téléphone dans le menu « autres appareils » ou « appareils disponibles », il existe plusieurs façons de recommencer le processus de jumelage :
 - Désactiver puis réactiver le Bluetooth sur votre téléphone.
 - Revenir au début des menus Téléphone sur l'écran d'infodivertissement et recommencer le processus de jumelage.
 - Éteindre et rallumer le téléphone.
 - Réinitialiser le téléphone, mais cette étape doit être un ultime recours.
10. Si le téléphone demande d'accepter la connexion ou de permettre le téléchargement du répertoire téléphonique, sélectionner Always Accept and Allow (toujours accepter et autoriser). Le répertoire téléphonique peut être indisponible s'il n'est pas accepté.
11. Pour jumeler d'autres téléphones, sélectionner Paramètres > Connexions > Téléphones.

Téléphones jumelés à connecter en premier

Si plusieurs téléphones jumelés sont à portée du système, le système se connecte au téléphone jumelé configuré en tant que Premier à connecter. Pour rendre un téléphone jumelé prioritaire pour la connexion :

1. S'assurer que le téléphone est allumé.
2. Sélectionner l'icône des paramètres sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement.
3. Sélectionner Connexions.
4. Sélectionner téléphone.
5. Sélectionner Options sous le téléphone connecté.
6. Sélectionner Premier à se connecter dans le menu des paramètres du téléphone et régler Première connexion sur Activé.

Les téléphones et les appareils mobiles peuvent être ajoutés, supprimés, connectés et déconnectés. Un sous-menu s'affiche à chaque fois qu'une demande est émise pour ajouter ou gérer des téléphones et des appareils mobiles.

Accès à l'écran de la liste des appareils

Il y a deux façons d'accéder à l'écran de la liste des appareils :

En utilisant l'icône Paramètres

1. Sélectionner l'icône Paramètres sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement ou l'icône Paramètres sur le tiroir d'applications près de la gauche de l'écran.
2. Sélectionner Connexions.
3. Sélectionner Téléphones.

Utilisation de l'icône du téléphone

1. Sélectionner l'icône Téléphone sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement ou l'icône Téléphone sur le tiroir d'applications près de la gauche de l'écran.
2. Sélectionner  sur l'écran du téléphone.
3. Sélectionner le téléphone connecté

Déconnexion d'un téléphone connecté

Pour déconnecter un téléphone :

1. Ouvrir l'écran Liste des appareils. Voir Accès à l'écran Liste des appareils, précédemment dans cette section.
2. Sélectionner Option sur la carte du téléphone pour afficher les paramètres du téléphone ou de l'appareil mobile.
3. Sélectionner Déconnecter.

Suppression d'un téléphone jumelé

Pour supprimer un téléphone apparié :

1. Ouvrir l'écran Liste des appareils. Voir Accès à l'écran Liste des appareils, précédemment dans cette section.
2. Sélectionner Option sur la carte du téléphone pour afficher les paramètres du téléphone ou de l'appareil mobile.
3. Sélectionner le téléphone oublié.

Connexion à un autre téléphone

Pour le connecter à un téléphone différent, le nouveau téléphone doit être dans le véhicule et jumelé au système Bluetooth.

Pour connecter un téléphone différent :

1. Ouvrir l'écran Liste des appareils. Voir Accès à l'écran Liste des appareils, précédemment dans cette section.
2. Sélectionner le nouveau téléphone auquel vous souhaitez vous connecter dans la liste des téléphones disponibles. Se reporter à Première connexion de téléphones jumelés, précédemment dans cette section.

Commutation vers le combiné ou le mode mains-libres

Pour passer du mode combiné au mode mains libres :

- Lorsque l'appel actif est en mode mains libres, sélectionner l'option de sortie audio, puis sélectionner Téléphone pour passer en mode combiné.
L'icône de sourdine n'est ni disponible ni fonctionnelle quand le mode Combiné est actif.
- Lorsque l'appel est en cours sur le combiné, sélectionner l'option de sortie audio, puis les haut-parleurs de la voiture pour passer en mode mains libres.

Appel à l'aide des contacts

Des appels peuvent être passés par le système Bluetooth à l'aide des informations de contact du téléphone personnel, pour tous les téléphones qui prennent en charge la fonction Annuaire téléphonique. Se familiariser avec les paramètres et le fonctionnement du téléphone et s'assurer que le téléphone est configuré pour permettre le partage de contacts par Bluetooth avec le véhicule. Vérifier que le téléphone

est compatible avec cette fonction et qu'il est configuré pour permettre le partage de contacts par Bluetooth avec le véhicule.

Le menu Contacts permet l'accès au répertoire téléphonique enregistré dans le téléphone.

Pour effectuer un appel à l'aide du menu Contacts :

1. Sélectionner l'icône Téléphone sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement sur le tiroir d'applications près de la gauche de l'écran.
2. Sélectionner Contacts.
3. Il existe deux méthodes pour rechercher des contacts :
 - Barre de recherche - Sélectionner l'icône de recherche en haut à droite de la fenêtre des téléphones et taper le nom ou le numéro du contact sur le clavier. Les résultats de la recherche s'affichent en fonction de la saisie de l'utilisateur. Sélectionner le nom de la personne à appeler.
 - Défilement - Sélectionner la liste et la faire défiler, ou utiliser la barre de défilement sur le côté gauche de la fenêtre des téléphones. Sélectionner le nom de la personne à appeler.

Passer un appel à l'aide du menu Récents

Le menu Récents donne accès aux listes d'appels récents depuis le téléphone.

Pour effectuer un appel à l'aide du menu Récents :

1. Sélectionner l'icône Téléphone sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement sur le tiroir d'applications près de la gauche de l'écran.
2. Sélectionner Récents.
3. Sélectionner le nom ou le numéro à appeler.

Effectuer un appel à l'aide du clavier

Effectuer un appel en composant les numéros :

1. Sélectionner l'icône Téléphone sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement sur le tiroir d'applications près de la gauche de l'écran.
2. Sélectionner Clavier et entrer un numéro de téléphone.
3. Sélectionner l'icône du téléphone sur l'écran d'infodivertissement pour commencer à composer le numéro.

Recherche de contacts à l'aide du clavier

Pour rechercher des contacts avec le clavier :

1. Sélectionner l'icône Téléphone sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement.
2. Sélectionner Clavier et entrer partiellement les numéros de téléphone ou les noms de contact à l'aide des chiffres du clavier pour effectuer la recherche.

Les résultats apparaissent sur le côté droit de l'écran. En sélectionner un pour émettre un appel.

Accepter ou refuser un appel

Quand un appel entrant est reçu, le système infodivertissement est mis en sourdine et une sonnerie se fait entendre dans le véhicule.

Accepter un appel

Il existe deux façons d'accepter un appel :

- Appuyer sur  sur les commandes au volant.
- Sélectionner Réponse sur l'écran d'infodivertissement.

Refuser un appel

Il existe deux façons de rejeter un appel :

- Appuyer sur  sur les commandes au volant.
- Sélectionner Refuser sur l'écran d'infodivertissement.

Appel en attente

La fonction d'appel en attente doit être supportée par le téléphone Bluetooth et activée par le fournisseur de services sans fil pour pouvoir fonctionner.

Accepter un appel

Appuyer sur  pour répondre. Ensuite, sélectionner Commuter sur l'affichage d'infodivertissement.

Refuser un appel

Appuyer sur  pour refuser. Ensuite, sélectionner Refuser sur l'affichage d'infodivertissement.

Commutation entre appels (appels en attente uniquement)

Pour commuter des appels, sélectionner Téléphone sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement pour afficher la Vue des

appels. Dans Vue des appels, sélectionner les informations sur l'appel en attente pour changer les appels.

Fin d'un appel

- Appuyer sur  sur les commandes au volant.
- Sélectionner  sur l'affichage d'infodivertissement, près d'un appel pour mettre fin uniquement à cet appel.

Signaux multifréquence à double tonalité (DTMF)

Le système Bluetooth embarqué peut envoyer des numéros pendant un appel. Cette fonction est utilisée pour appeler un système téléphonique piloté par un menu. Utiliser le clavier pour entrer un numéro.

SETTINGS (paramétrages)

Pour accéder aux menus des paramètres :

1. Toucher Paramètres sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement.
2. Toucher le réglage de la fonction voulue.

3. Toucher les options sur l'écran d'infodivertissement pour modifier un paramètre.

4. Toucher  pour revenir en arrière.

Le menu des paramètres peut contenir les éléments suivants :

Connexions

Le menu peut contenir les éléments suivants :

Téléphones

Permet de se connecter à une autre source de téléphone portable ou de dispositif mobile, de déconnecter un téléphone portable ou un dispositif multimédia, ou de supprimer un téléphone cellulaire ou un appareil multimédia.

Réseaux Wi-Fi disponibles

Affiche les réseaux Wi-Fi connectés et disponibles.

Point d'accès Wi-Fi

Permet de régler les différentes fonctions Wi-Fi.

Partage de véhicule à téléphone

Permet aux applications GM d'utiliser les données du véhicule sur les téléphones indiqués de la liste.

Dispositif de confiance

Permet de définir un téléphone comme votre appareil de confiance afin d'établir un canal de communication sécurisé entre votre téléphone et votre véhicule, ce qui permet de bénéficier de fonctions pratiques telles que le déverrouillage instantané du profil et la connexion au compte. Lorsqu'il se trouve à proximité, votre appareil de confiance est reconnu automatiquement grâce à une connexion Bluetooth unique.

Véhicule

Le menu peut contenir les éléments suivants :

Paramètres audio

Permet d'ajuster les différents paramètres audio.

Personnalisation des modes de conduite

Voir *Commande de mode conducteur* ➤ 206.

Conducteur adolescent

Voir *Jeune conducteur* ➤ 162.

Rappel de siège arrière

Permet d'émettre un carillon et un message lorsque la porte arrière a été ouverte avant ou pendant l'utilisation du véhicule.

Boucler la ceinture pour conduire

Cette fonction permet d'éviter de quitter la position de stationnement lorsque la ceinture de sécurité du conducteur et, le cas échéant, du passager avant, n'est pas bouclée. Voir *Boucler pour prendre la route* ➔ 47.

Changement de voie Super Cruise

Voir *Super Cruise* ➔ 222.

Température et qualité de l'air

Permet d'ajuster les différents paramètres de climatisation.

Systèmes de collision/détection

Permet d'ajuster les différents paramètres du système d'aide à la conduite.

Confort et commodité

Permet d'ajuster les différents paramètres de confort et commodité.

Assistance pour la somnolence et l'attention

Permet d'ajuster différents niveaux de sensibilité pour les paramètres d'attention et de somnolence.

Éclairage

Permet d'ajuster les différents paramètres d'éclairage.

Verrous de portes électriques

Permet d'ajuster les différents paramètres de serrure de porte.

Verrous de porte et démarrage à distance

Permet d'ajuster les différents paramètres de verrouillage à distance.

Position des sièges

Permet de régler différents paramètres de position d'assise.

Mode Transport

Permet de régler les paramètres du mode transport.

Suspension

Permet différents réglages de la suspension.

Notifications

Affiche une liste des applications installées et des autorisations utilisées.

Applications

Affiche les paramètres et les informations de l'application.

Date/heure

Permet de régler l'horloge.

Affichage

Permet de régler l'affichage de l'infodivertissement.

Sons

Permet de régler les sons du système infodivertissement.

Profils et comptes

Modifie les profils du système Infodivertissement et donne accès aux comptes attribués au profil qui est actif.

Confidentialité

Le menu peut contenir les éléments suivants :

"Localisation"

Toucher pour afficher l'écran "Localisation".

Déclaration de confidentialité GM

Toucher pour afficher l'écran Déclaration de confidentialité GM.

Autorisations de l'application

Toucher pour afficher l'écran Gestionnaire de permissions.

Partage de données avec Google

Toucher pour gérer les données que vous partagez avec Google.

Google juridique

Toucher pour afficher l'écran Google juridique.

"Accessibilité"

Ce menu affiche les informations d'accessibilité sur le système infodivertissement.

Assistant et voix

Ce menu indique les paramètres d'assistant et de voix.

"Stockage"

Ce menu affiche les informations de stockage sur le système infodivertissement.

Security

Ce menu permet de régler les paramètres de sécurité de l'infodivertissement.

Applications

Ce menu permet de régler les paramètres d'application de l'infodivertissement.

"Système"

Le menu peut contenir les éléments suivants :

Langue (Language)

Ceci définira la langue d'affichage utilisée sur l'écran d'Infodivertissement.

Clavier et parole

Toucher pour modifier les paramètres du clavier et de la parole.

Unités

Toucher pour modifier les paramètres des unités.

Options de réinitialisation

Toucher pour modifier les paramètres de réinitialisation.

Mode TTY

Toucher pour modifier les paramètres du mode TTY .

"Stockage"

Toucher pour afficher les paramètres de stockage.

À propos

Toucher pour afficher les informations relatives au logiciel du système infodivertissement.

Informations légales

Toucher pour afficher les informations légales et de licence.

Mises à jour

Ce menu permet de régler les paramètres de mise à jour du véhicule.

Google

Ce menu permet de régler les paramètres de Google.

Jeune conducteur

Si le véhicule en est équipé, cela permet d'enregistrer plusieurs clés pour les conducteurs débutants afin d'encourager des habitudes de conduite sûres. Lorsque le véhicule est démarré avec une clé Teen Driver, il active automatiquement certains systèmes de sécurité, permet le réglage de certaines fonctions et limite l'utilisation d'autres. Le bulletin de notes enregistre des données sur le comportement de conduite du véhicule qui peuvent être consultées ultérieurement. Lorsque le véhicule est démarré avec une clé Teen Driver, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message indiquant que Teen Driver est actif.

Pour y accéder :

1. Depuis l'écran d'accueil d'infodivertissement, sélectionner Paramètres > Véhicule > Conducteur adolescent.
2. Créer un numéro d'identification personnel (NIP) en choisissant un NIP à quatre chiffres. Saisir à nouveau le NIP pour le confirmer. Pour modifier le code PIN, toucher Modifier PIN.

L'indicatif est nécessaire pour :

- Configurer/Ajouter ou supprimer des clés.
- Modifier les paramètres de Conducteur adolescent.
- Modifier ou supprimer l'indicatif Conducteur adolescent.
- Accéder aux données de Fiche de rapport ou les supprimer.

Configurer/Ajouter des clés pour activer Teen Driver et attribuer des restrictions à la clé :

Toute clé de véhicule peut être enregistrée, jusqu'à un maximum de huit clés. Identifier la clé Teen Driver pour la différencier des autres clés.

Pour un système de démarrage par bouton-poussoir :

1. Démarrer le véhicule.
2. Le véhicule doit se trouver sur P (Stationnement).
3. Dans le menu Paramètres, toucher Véhicule puis Conducteur adolescent.
4. Saisir le code PIN.

5. Placer la télécommande que vous souhaitez enregistrer dans la poche de l'émetteur. Il n'est pas nécessaire que la clé soit celle qui a mis le véhicule en marche.
6. Dans le menu Conducteur adolescent, toucher Configurer les clés ou Ajouter/Supprimer des clés pour conducteur adolescent.
 - Si la télécommande n'a pas été enregistrée précédemment, l'option d'ajout de la clé s'affiche. Toucher Ajouter et un message de confirmation s'affiche. Les restrictions pour conducteurs adolescents seront appliquées chaque fois que cette clé à distance sera utilisée pour faire fonctionner le véhicule.
 - Si la clé à télécommande a déjà été enregistrée, l'option de suppression de la clé s'affiche. Si Supprimer est touché, la clé à télécommande n'est plus enregistrée. Un message de confirmation s'affiche et les restrictions relatives aux jeunes conducteurs ne seront

pas appliquées si cette touche à télécommande est utilisée pour utiliser le véhicule.

Dans les véhicules équipés d'un système de démarrage par bouton-poussoir, si une clé Conducteur adolescent et une clé non-Conducteur adolescent sont toutes deux présentes au démarrage, le véhicule va reconnaître la clé non-Conducteur adolescent pour démarrer le véhicule. Les réglages Conducteur adolescent ne seront pas activés.

Gérer les paramètres ou Paramètres du conducteur adolescent

Selon les options du véhicule, les éléments de menu suivants peuvent être affichés :

Boucler la ceinture pour conduire : Lorsqu'il est activé, le système Boucler pour conduire empêche le conducteur de quitter la position P (stationnement) pendant un certain temps après avoir appuyé sur la pédale de frein si le conducteur ou, sur certains véhicules, le passager détecté, n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité. Sur certains véhicules, Buckle to Drive est toujours activé lorsque Teen Driver est actif et n'est pas configurable.

Limite du volume audio : Permet de définir un volume audio maximal. Activer ou désactiver la limite du volume audio. Utiliser les flèches pour choisir le niveau maximal autorisé pour le volume audio. Sur certains systèmes d'infodivertissement, toucher Définir la limite du volume audio pour choisir le niveau maximal autorisé pour le volume audio.

Définir une limite de volume audio : Utiliser les flèches pour choisir le niveau maximal autorisé pour le volume audio.

Limiteur de vitesse pour conduct. adolescent : Limite la vitesse maximale du véhicule. Lorsque le limiteur de vitesse est activé et que le véhicule est démarré avec une clé Teen Driver, le CIB affiche un message indiquant que la vitesse maximale est limitée.

Sur certains véhicules, lorsque le limiteur de vitesse est activé, l'accélération maximale du véhicule est limitée. Le CIB affiche un message d'accélération limitée.

Alerte de vitesse pour conducteur adolescent : Affiche un avertissement dans le CIB en cas de dépassement d'une vitesse sélectionnable. Activer ou désactiver l'avertissement de vitesse et choisir le niveau d'avertissement de vitesse souhaité. L'avertissement de vitesse ne limite pas la vitesse du véhicule. Sur certains sys-

tèmes d'infodivertissement, toucher Définir l'avertissement de vitesse du conducteur adolescent pour définir la vitesse d'avertissement.

Définir l'alerte de vitesse pour conducteur adolescent : Choisir le niveau d'avertissement de vitesse souhaité. L'avertissement de vitesse ne limite pas la vitesse du véhicule.

Lorsque la fonction de conducteur adolescent est active :

- S'équipé, la radio se met en sourdine lorsque la ceinture de sécurité du conducteur et, dans certains véhicules, la ceinture de sécurité du passager avant ne sont pas bouclées. Le son de n'importe quel appareil jumelé au véhicule sera également coupé.
- Un objet placé sur le siège du passager avant, tel qu'un porte-documents, un sac à main, un sac d'épicerie, un ordinateur portable ou tout autre dispositif électronique, pourrait faire que le système de détection de passager détecte faussement un passager avant non attaché et coupe la radio. Si cela se produit, retirer l'objet du siège.

- Certains systèmes de sécurité, tels que le freinage automatique d'urgence, si le véhicule en est équipé, ne peuvent pas être désactivés.
- Le réglage de l'écart pour le régulateur de vitesse adaptatif et le moment d'alerte pour l'alerte de collision avant, le cas échéant, ne peuvent pas être modifiés.
- Lorsque vous essayez de modifier une fonction de sécurité qui n'est pas configurable dans Teen Driver (conducteur adolescent), la fonction peut être grisée ou retirée du menu d'infodivertissement, ou le DIC affichera un message indiquant que Teen Driver est actif et que l'action n'est pas disponible.
- La fonctionnalité Super Cruise, selon l'équipement, n'est pas disponible.
- Ne pas tirer une remorque si elle est équipée du freinage automatique d'urgence.

Fiche de rapport

Le propriétaire du véhicule doit obtenir l'accord du conducteur pour enregistrer certaines données de véhicule lorsque le véhicule est conduit avec une clé de conducteur adolescent. Il existe une Fiche de rapport par véhicule. Les

données ne sont enregistrées que quand une clé de conducteur adolescent enregistrée est utilisée pour faire fonctionner le véhicule.

Les données de la Fiche de rapport sont recueillies à partir du moment où Conducteur adolescent est activé ou depuis la dernière fois que la Fiche de rapport a été réinitialisée. Les informations suivantes peuvent être enregistrées :

- Distance parcourue - la distance totale parcourue.
- Vitesse maximum – la vitesse maximale du véhicule détectée.
- Avertissements de vitesse excessive – le nombre de fois que le seuil de vitesse dépassé a provoqué l'avertissement.
- Pleine ouverture de papillon – le nombre de fois où la pédale d'accélérateur a été enfoncée à peu près sur toute sa course.
- Alertes de collision avant (si équipé) – le nombre de fois que le conducteur a été avisé de l'approche d'un véhicule à l'avant trop rapidement et du risque potentiel d'une collision.

- Freinage automatique avant, aussi appelé Freinage d'urgence automatique (s'il y a lieu) - le nombre de fois où le véhicule a détecté qu'une collision avant était imminente et a serré les freins.
- Freinage automatique arrière (le cas échéant) - le nombre de fois où le véhicule a détecté qu'une collision arrière était imminente et a serré les freins.
- Commande de traction – le nombre de fois où le système antipatinage a été activé pour réduire le patinage ou la perte de traction des roues.
- Commande de stabilité – le nombre d'événements qui ont exigé l'utilisation du contrôle de la stabilité électronique.
- Système de freinage antiblocage actif – Le nombre d'activations du Système de freinage antiblocage.
- Alertes de talonnage (si équipé) – le nombre de fois où le conducteur a été alerté qu'il suivait de trop près le véhicule qui précède.

Données de carte de rapport

Les données cumulatives sont enregistrées pour tous les trajets jusqu'à la remise à zéro de la carte de rapport ou jusqu'à ce que

le décompte maximal ait été dépassé. Si le décompte maximal est dépassé pour un élément de ligne de la carte de rapport, cet élément n'est plus mis à jour dans la carte de rapport jusqu'à sa remise à zéro. Chaque élément consigne au maximum 1 000 décomptes. La distance parcourue de rapport maximale est de 64 374 km (40 000 mi).

Pour supprimer des Données de carte de rapport, agir comme suit :

- Dans l'affichage Fiche de rapport, toucher Réinit..
- Toucher Effacer le PIN et toutes les clés Teen Driver dans le menu Conducteur adolescent. Ceci supprime également toutes les clés Conducteur adolescent et supprime le code PIN.

Code PIN oublié

Contactez votre concessionnaire pour réinitialiser le code PIN.

Marques déposées et contrats de licence

Information FCC

Voir *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 389.



« Made for iPhone » signifie qu'un accessoire électronique a été conçu pour se connecter spécifiquement à un iPhone et a été homologué par le développeur pour se conformer aux normes Apple. Apple n'est pas responsable du fonctionnement de ce dispositif ni de sa conformité avec les normes de sécurité et de régulation. L'utilisation de cet accessoire avec un iPhone peut affecter les performances sans fil. iPhone sont des marques commerciales d'Apple Inc. enregistrées aux États-Unis et dans d'autres pays.

SiriusXM

La durée de l'essai et la disponibilité du service peuvent varier selon le modèle, l'année de fabrication ou la finition. Le service s'arrêtera

automatiquement à la fin de votre période d'abonnement d'essai, sauf si vous décidez de le poursuivre. Si vous ne souhaitez pas profiter de votre essai, vous pouvez l'annuler en appelant le numéro ci-dessous. Tous les services SiriusXM nécessitent un abonnement, chacun étant vendu séparément par SiriusXM après la période d'essai. Le service est soumis à l'accord du client SiriusXM et à la politique de confidentialité en vigueur, consulter le site www.siriusxm.com (États-Unis) ou www.siriusxm.ca (Canada) pour connaître les modalités complètes et la façon d'annuler, notamment en appelant le 1-866-635-2349 (États-Unis) ou le 1-888-539-7474 (Canada). Certaines fonctions et certains services sont soumis aux capacités de l'appareil et à la disponibilité du lieu. Le contenu varie selon le forfait d'abonnement à SiriusXM. Tous les frais, le contenu et les fonctions sont susceptibles de modifications.

SiriusXM avec 360L : certaines fonctions, y compris le contenu en continu et les recommandations d'écoute, nécessitent un plan actif d'accès connecté à OnStar et peuvent varier selon le modèle de véhicule. Le contenu varie selon le plan d'abonnement à SiriusXM. Les services pour véhicules connectés GM varient selon le modèle de véhicule et

nécessitent un plan de service actif, un système électrique en état de marche, une réception cellulaire et un signal GPS. Consulter le site onstar.com pour des informations détaillées et les limites.

SiriusXM, Pandora, Stitcher et tous les logos associés sont des marques déposées de Sirius XM Radio Inc. et de ses filiales respectives.

Le service satellite SiriusXM est uniquement disponible dans les 48 États contigus des États-Unis (et Porto Rico avec une disponibilité limitée) et au Canada.

Au Canada : Une certaine détérioration du service peut se présenter sous les latitudes de l'extrême nord. Ceci est hors du contrôle de SiriusXM.

Avis de langue explicite : Les chaînes comportant un langage explicite fréquent sont indiquées avec « XL » devant le nom de la chaîne. Des forfaits adaptés aux familles sont disponibles en contactant SiriusXM :

- Clients des États-Unis — Consulter le site www.siriusxm.com ou appeler le 1-888-601-6296.
- Clients du Canada — Consulter le site www.siriusxm.ca ou appeler le 1-877-438-9677.

Il est interdit de copier, décompiler, désassembler, inverser, violer, manipuler ou rendre autrement disponible une technologie ou un logiciel incorporés dans les récepteurs compatibles avec le système de radiosatellite SiriusXM ou qui soutiennent le site Internet SiriusXM, le service en ligne ou son contenu.

Exigences générales :

1. Un accord de licence de SiriusXM est requis pour tout produit incorporant la technologie SiriusXM et/ou pour l'utilisation d'une des marques SiriusXM à fabriquer, distribuer ou commercialiser dans la zone du service SiriusXM.
2. Pour les produits à distribuer, à commercialiser et/ou à vendre au Canada, un accord distinct avec Sirius XM Canada Inc. est requis.



immersion.

La technologie TouchSense et le système TouchSense 1000 Series sont sous licence de Immersion Corporation. TouchSense System

1000 est protégé par un ou plusieurs brevets américains à l'adresse suivante : www.immersion.com/patent-marking.html et d'autres brevets en attente.

Bluetooth

La marque et les logos Bluetooth sont la propriété de Bluetooth SIG, Inc. et toute utilisation de ceux-ci par General Motors s'effectue sous licence. Les autres marques commerciales et noms commerciaux appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Java

Java est une marque de commerce déposée d'Oracle ou de ses filiales.

MPEG4-AVC (H.264)

CE PRODUIT EST SOUS LICENCE DE PORTEFEUILLE DE BREVET AVC POUR L'UTILISATION PERSONNELLE ET NON COMMERCIALE D'UN CONSOMMATEUR POUR (i) ENCODER UNE VIDÉO EN CONFORMITÉ AVEC LA NORME AVC (« AVC VIDEO ») ET/OU (ii) DÉCODER UNE VIDÉO AVC CODÉE PAR UN CONSOMMATEUR AYANT UNE ACTIVITÉ PERSONNELLE ET NON COMMERCIALE ET/OU OBTENUE D'UN FOURNISSEUR DE VIDÉO AVC. AUCUNE LICENCE N'EST

ACCORDÉE OU IMPLICITE POUR TOUTE AUTRE UTILISATION. DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SONT DISPONIBLES AUPRÈS DE MPEG LA, LLC. CONSULTER LE SITE [HTTPS://WWW.MPEGLA.COM](https://www.mpegla.com).

VC-1

CE PRODUIT EST SOUS LICENCE DE PORTEFEUILLE DE BREVET VC-1 POUR L'UTILISATION PERSONNELLE ET NON COMMERCIALE D'UN CONSOMMATEUR POUR (i) ENCODER UNE VIDÉO EN CONFORMITÉ AVEC LA NORME VC-1 (« VC-1 VIDEO ») ET/OU (ii) DÉCODER UNE VIDÉO VC-1 CODÉE PAR UN CONSOMMATEUR AYANT UNE ACTIVITÉ PERSONNELLE ET NON COMMERCIALE ET/OU OBTENUE D'UN FOURNISSEUR DE VIDÉO VC-1. AUCUNE LICENCE N'EST ACCORDÉE OU IMPLICITE POUR TOUTE AUTRE UTILISATION. DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SONT DISPONIBLES AUPRÈS DE MPEG LA, LLC. CONSULTER LE SITE [HTTPS://WWW.MPEGLA.COM](https://www.mpegla.com).

MPEG4–Visuel

L'UTILISATION DE CE PRODUIT D'UNE FAÇON CONFORME À LA NORME MPEG-4 VISUEL EST INTERDITE, SAUF PAR UN CONSOMMATEUR EXERÇANT DES ACTIVITÉS PERSONNELLES ET NON COMMERCIALES.

MP3

Technologie d'encodage audio MPEG Layer-3 autorisée par Fraunhofer IIS et Thomson.

WMV/WMA

Ce produit dispose d'une technologie détenue par Microsoft Corporation et sous licence de Microsoft Licensing, GP. L'utilisation ou la distribution de cette technologie en dehors de ce produit est interdite sans une licence de Microsoft Corporation et/ou de Microsoft Licensing, GP, le cas échéant.

Commandes de climatisation

Systèmes de climatisation

Systèmes de commande de la climatisation	168
Commande de climatisation automatique à deux zones	171

Bouches d'aération

Bouches d'aération	174
--------------------------	-----

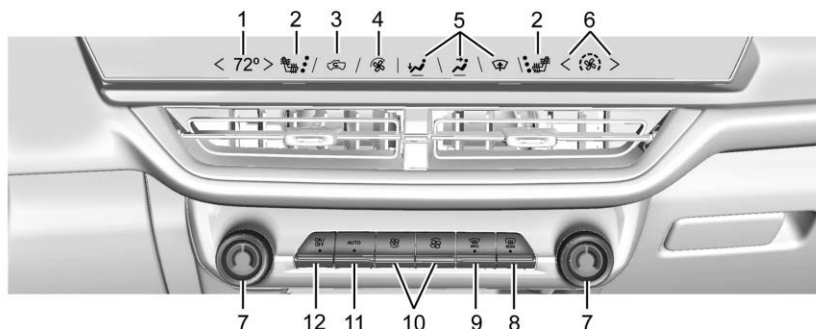
Entretien

Filtre à air de l'habitacle	175
Entretien	176

Systèmes de climatisation

Systèmes de commande de la climatisation

Le chauffage, le refroidissement et la ventilation du véhicule peuvent être contrôlés par ce système.



1. Réglage de la température
2. Bouton de lancement - sièges chauffants conducteur et passager
3. Recyclage
4. Commande du ventilateur
5. Commandes de mode de distribution d'air
6. Commande du ventilateur
7. Régulateur de température
8. Désembueur de lunette arrière (selon l'équipement) ou rétroviseurs chauffants (selon l'équipement)
9. MAX dégivrage
10. Commande du ventilateur
11. AUTO (Fonctionnement automatique)
12. ON/OFF (activation/désactivation)

Fonctionnement automatique

Le système de fonctionnement automatique (AUTO) commande la vitesse, le débit d'air, la climatisation et les fonctions de recirculation pour chauffer ou refroidir le véhicule selon les besoins. Lorsque le témoin AUTO est allumé, toutes les quatre fonctions fonctionnent automatiquement. En mode AUTO, on peut régler manuellement les quatre fonctions indépendamment. Toutes les fonctions qui ne sont pas réglées manuellement continueront à fonctionner automatiquement, même si le témoin AUTO n'est pas affiché.

Pour le fonctionnement automatique :

1. Presser AUTO.
2. Réglage de la température. Laisser au système le temps de se stabiliser. Régler la température comme souhaité.

Pour refroidir le véhicule plus rapidement, il est possible de sélectionner automatiquement le recyclage à température chaude.

Le témoin de recirculation ne s'allume pas en mode automatique. Voir  sous Fonctionnement manuel, pour plus de détails.

Fonctionnement manuel

 : Tourner pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur. Le réglage de la vitesse du ventilateur s'affiche sur l'écran principal. Appuyer sur AUTO pour retourner au fonctionnement automatique.

Bouton de mode de distribution d'air : Appuyer sur ,  ou  pour modifier la direction de l'air. N'importe quelle combinaison des trois commandes peut être sélectionnée. Sélectionner l'icône de commande de mode sur l'écran pour modifier les paramètres de commande de mode.

Changer de mode annule le fonctionnement automatique et le système rentre en mode manuel. Appuyer sur AUTO pour retourner au fonctionnement automatique.

Pour modifier le mode actuel, sélectionner un ou plusieurs des réglages suivants :

 : L'air est dirigé vers le pare-brise, les sorties extérieures de la climatisation et les sorties des glaces latérales.

 : L'air est dirigé vers les sorties de la climatisation.

 : La majeure partie de l'air est dirigée vers les bouches d'aération du plancher et une partie de l'air est dirigé vers le pare-brise, les sorties extérieures de la climatisation et des glaces latérales.

 **MAX** : L'air est dirigé vers le pare-brise et le ventilateur tourne à un régime plus élevé s'il n'est pas déjà supérieur à un régime moyen. Ce mode annule le mode précédent sélectionné et élimine plus rapidement la buée ou le givre du pare-brise. Lorsque la commande est pressée à nouveau, le système retourne au mode et au régime de ventilateur antérieurs.

Afin d'obtenir de meilleurs résultats, retirer la neige et la glace du pare-brise avant d'utiliser la fonction de dégivrage.

 : Presser pour activer le recyclage. L'air est recyclé pour refroidir rapidement l'intérieur du véhicule. Il peut également être utilisé pour aider à diminuer l'apport d'air extérieur ainsi que les odeurs qui pénètrent dans le véhicule.

Éviter d'utiliser la recirculation pendant de longues périodes de temps dans des conditions froides ou humides. L'utilisation de la recirculation dans des conditions froides ou humides peut entraîner la formation de buée sur les glaces.

A/C : Appuyer pour activer ou désactiver la climatisation. Un témoin indicateur s'allume pour montrer que la climatisation est activée. Si le ventilateur est éteint, le climatiseur ne fonctionne pas. Le témoin de climatisation reste allumé même si la température extérieure est inférieure à zéro.

Si la buée réapparaît en mode de ventilation ou dans un mode combiné alors que la température de l'habitacle est douce, allumer le climatiseur pour l'atténuer.

HEAT : Appuyer pour activer ou désactiver le chauffage. Le compresseur de la climatisation est utilisé pour fournir de la chaleur à l'habitacle et peut fonctionner lorsque le chauffage est activé.

Désembueur de lunette arrière

 **REAR (arrière)** : Selon l'équipement, appuyer sur ce bouton pour activer ou désactiver le désembueur de lunette arrière. Un témoin intégré au bouton s'allume pour signaler que le désembueur de lunette arrière est activé.

Le désembuage de la lunette arrière ne fonctionne que si le contact est mis. Le désembuage peut être désactivé en coupant le contact ou en passant en mode accessoires.

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs extérieurs chauffants, appuyer sur  pour les activer ou les désactiver. Se reporter à *Rétroviseurs chauffants* ⇨ 27.

Attention

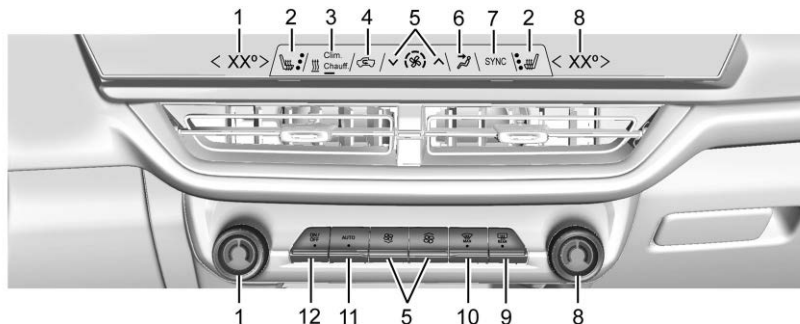
Ne pas utiliser de lame de rasoir ou un autre objet tranchant pour nettoyer la face interne de la lunette arrière, sous peine d'endommager le désembueur de lunette arrière. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas nettoyer la face interne de la lunette arrière à l'aide d'un objet tranchant.

Fonction Afterblow

Si équipé, dans certaines conditions, le ventilateur peut rester en marche ou peut s'allumer et s'éteindre plusieurs fois après que vous ayez éteint et verrouillé le véhicule. Ceci est normal.

Commande de climatisation automatique à deux zones

Le chauffage, le refroidissement et la ventilation du véhicule peuvent être contrôlés par ce système.

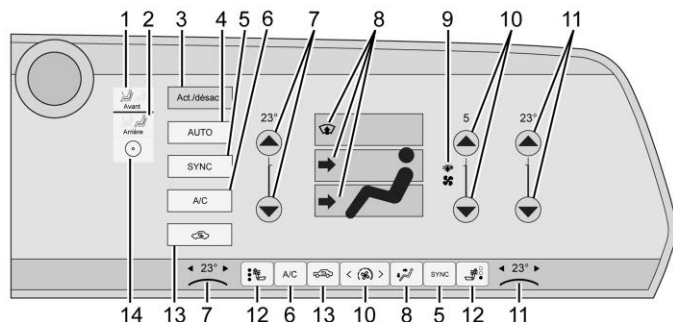


- | | |
|--|---|
| 1. Réglage de la température côté conducteur | 9. Désembueur de lunette arrière (selon l'équipement) ou rétroviseurs chauffants (selon l'équipement) |
| 2. Boutons de lancement des sièges chauffants et ventilés conducteur et passager | 10. MAX dégivrage |
| 3. Sélection A/C (climatisation)/ HEAT (chauffage) | 11. AUTO (Fonctionnement automatique) |
| 4. Recyclage | 12. ON/OFF (activation/désactivation) |
| 5. Commande du ventilateur | |
| 6. Commandes de mode de distribution d'air | |
| 7. SYNC (température synchronisée) | |
| 8. Réglage de la température côté passager | |

Le ventilateur, le mode de diffusion de l'air, la climatisation, les températures du conducteur et des passagers et les réglages Sync peuvent également être commandés en touchant CLIMATE sur l'écran d'accueil de

l'infodivertissement. Une sélection peut alors être effectuée sur la page de commande de la climatisation avant affichée.

Affichage de commande de climatisation



1. Sélection de la commande de climatisation avant
2. Sélection de la commande de climatisation arrière (selon l'équipement)
3. On/Off (alimentation)
4. AUTO (Fonctionnement automatique)
5. SYNC (température synchronisée)
6. A/C (climatisation)
7. Température du conducteur
8. Commandes de mode de distribution d'air
9. Indicateur de mode de ventilateur
10. Commande du ventilateur

11. Température passager
12. Boutons de lancement des sièges chauffants et ventilés conducteur et passager
13. Recyclage

14. Paramètres de personnalisation

On peut contrôler le ventilateur, le mode de distribution d'air, les réglages de température côtés conducteur et passager, et Sync en effleurant CLIMATE (climatisation) sur la page d'accueil Infodivertissement ou le bouton de climatisation du plateau d'applications de l'affichage de commande de climatisation. Une

sélection peut alors être effectuée sur la page de commande de la climatisation avant affichée.

Fonctionnement automatique

Le système de fonctionnement automatique (AUTO) commande la vitesse, le débit d'air, la climatisation et les fonctions de recirculation pour chauffer ou refroidir le véhicule selon les besoins. Lorsque le témoin AUTO est allumé, toutes les quatre fonctions fonctionnent automatiquement. En mode AUTO, on peut régler manuellement les quatre fonctions indépendamment. Toutes les fonctions qui ne sont pas réglées manuellement continueront à fonctionner automatiquement, même si le témoin AUTO n'est pas affiché.

Pour le fonctionnement automatique :

1. Presser AUTO.
2. Réglage de la température. Laisser au système le temps de se stabiliser. Régler la température comme souhaité.

Pour refroidir le véhicule plus rapidement, il est possible de sélectionner automatiquement le recyclage à température chaude.

Le témoin de recirculation ne s'allume pas en mode automatique. Se reporter à  sous « Fonctionnement manuel » pour plus de détails.

Fonctionnement manuel

  : Presser pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur. Le réglage de la vitesse du ventilateur s'affiche sur l'écran principal. Appuyer sur AUTO pour retourner au fonctionnement automatique.

Commande de température côtés conducteur et passager : On peut régler la température séparément pour le conducteur et le passager.

SYNC : Presser pour lier le réglage de température des passagers au réglage du conducteur.

Bouton de mode de distribution d'air : Appuyer sur ,  ou  pour modifier la direction de l'air. N'importe quelle combinaison des trois commandes peut être sélectionnée. Sélectionner l'icône de commande de mode sur l'écran pour modifier les paramètres de commande de mode.

Changer de mode annule le fonctionnement automatique et le système rentre en mode manuel. Appuyer sur AUTO pour retourner au fonctionnement automatique.

Pour modifier le mode actuel, sélectionner un ou plusieurs des réglages suivants :

 : L'air est dirigé vers le pare-brise, les sorties extérieures de la climatisation et les sorties des glaces latérales.

 : L'air est dirigé vers les sorties de la climatisation.

 : La majeure partie de l'air est dirigée vers les bouches d'aération du plancher et une partie de l'air est dirigé vers le pare-brise, les sorties extérieures de la climatisation et des glaces latérales.

 **MAX** : L'air est dirigé vers le pare-brise et le ventilateur tourne à un régime plus élevé s'il n'est pas déjà supérieur à un régime moyen. Ce mode annule le mode précédent sélectionné et élimine plus rapidement la buée ou le givre du pare-brise. Lorsque la commande est pressée à nouveau, le système retourne au mode et au régime de ventilateur antérieurs.

Afin d'obtenir de meilleurs résultats, retirer la neige et la glace du pare-brise avant d'utiliser la fonction de dégivrage.

 : Presser pour activer le recyclage. L'air est recyclé pour refroidir rapidement l'intérieur du véhicule. Il peut également être utilisé pour aider à diminuer l'apport d'air extérieur ainsi que les odeurs qui pénètrent dans le véhicule.

Éviter d'utiliser la recirculation pendant de longues périodes de temps dans des conditions froides ou humides. L'utilisation de la recirculation dans des conditions froides ou humides peut entraîner la formation de buée sur les glaces.

A/C : Appuyer pour activer ou désactiver la climatisation. Un témoin indicateur s'allume pour montrer que la climatisation est activée. Si le ventilateur est éteint, le climatiseur ne fonctionne pas. Le témoin de climatisation reste allumé même si la température extérieure est inférieure à zéro.

Si la buée réapparaît en mode de ventilation ou dans un mode combiné alors que la température de l'habitacle est douce, allumer le climatiseur pour l'atténuer.

 **CHALEUR** : Appuyer pour activer ou désactiver le chauffage. Le compresseur de la climatisation est utilisé pour fournir de la chaleur à l'habitacle et peut fonctionner lorsque le chauffage est activé.

Désembueur de lunette arrière

Attention

Ne pas utiliser de lame de rasoir ou un autre objet tranchant pour nettoyer la face interne de la lunette arrière, sous peine d'endommager le désembueur de lunette arrière. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas nettoyer la face interne de la lunette arrière à l'aide d'un objet tranchant.

 **REAR (arrière)** : Selon l'équipement, appuyer sur ce bouton pour activer ou désactiver le désembueur de lunette arrière. Un témoin intégré au bouton s'allume pour signaler que le désembueur de lunette arrière est activé.

Le désembuage de la lunette arrière ne fonctionne que si le contact est mis. Le désembuage peut être désactivé en coupant le contact ou en passant en mode accessoires.

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs extérieurs chauffants, appuyer sur  pour les activer ou les désactiver. Se reporter à *Rétroviseurs chauffants* ➔ 27.

Capteurs

La sonde d'ensoleillement, sur le haut du tableau de bord près du pare-brise, surveille l'intensité du rayonnement solaire.

Le système de commande de climatisation analyse les données transmises par la sonde pour réguler la température, la vitesse de soufflage du ventilateur, la recirculation et le mode de distribution d'air afin d'optimiser le confort.

Ne pas couvrir la sonde; au risque de compromettre le bon fonctionnement du système de commande de climatisation automatique.

Fonction Afterblow

Si équipé, dans certaines conditions, le ventilateur peut rester en marche ou peut s'allumer et s'éteindre plusieurs fois après que vous ayez éteint et verrouillé le véhicule. Ceci est normal.

Bouches d'aération

Utiliser les boutons situés sur les bouches d'aération pour changer la direction du flux d'air.

Pour activer ou désactiver la circulation d'air :

- Sur les bouches d'aération du centre et de la console, déplacer les boutons coulissants vers la droite ou vers la gauche.
- Sur les bouches d'air extérieures, tourner les boutons.

Conseils d'utilisation

- Dégager les prises d'air prévues à la base du pare-brise de l'accumulation éventuelle de glace, de neige ou de feuilles susceptible de bloquer l'entrée d'air dans l'habitacle.
- Retirer la neige du capot pour améliorer la visibilité et contribuer à diminuer l'humidité aspirée dans le véhicule, ce qui peut améliorer les performances du système à long terme.
- Ne rien mettre sous les sièges avant afin de permettre à l'air de circuler librement dans tout l'habitacle.
- L'utilisation de déflecteurs de capot non autorisés par GM peut compromettre le rendement du système. Vérifier avec votre concessionnaire avant d'ajouter un équipement à l'extérieur de votre véhicule.

- Ne fixer aucun dispositif sur les lamelles des bouches d'aération. Cela réduirait le débit d'air et pourrait endommager les bouches d'aération.

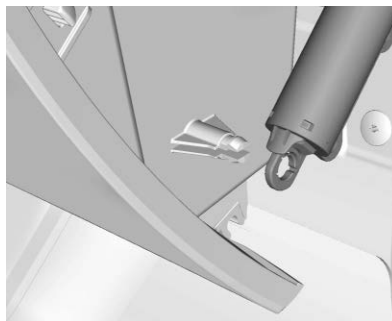
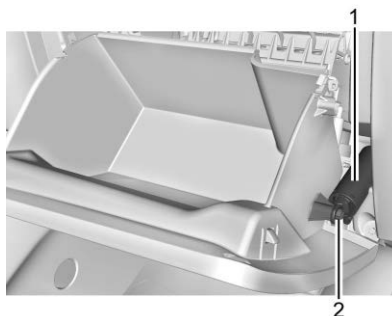
Entretien

Filtre à air de l'habitacle

Le filtre à air élimine la poussière, le pollen et d'autres irritants en suspension dans l'air extérieur qui sont aspirés dans le véhicule.

Le filtre à air doit être changé dans le cadre de l'entretien de routine régulier. Pour le remplacement du filtre :

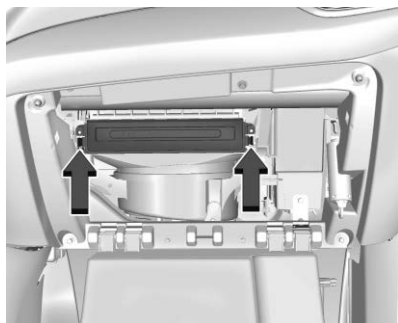
1. Ouvrir la boîte à gants.



2. Déconnecter l'amortisseur de porte de la boîte à gants (1) de l'ensemble de porte de boîte à gants en pressant l'articulation (2) pour relâcher la bague de l'amortisseur.



3. Pincer les deux extrémités du compartiment de la boîte à gants vers l'intérieur pour l'abaisser au-delà des butées.



4. Déposer les deux vis fixant la porte.
5. Appuyer sur les verrous de chaque côté du volet d'entretien vers l'intérieur pour le débloquer.
6. Ouvrir le volet d'entretien et retirer l'ancien filtre.
7. Poser le filtre à air neuf.
8. Fermer complètement le volet d'entretien.
9. Inverser les étapes pour reposer la boîte à gants.

Consulter votre concessionnaire pour toute assistance supplémentaire.

Entretien

Tous les véhicules possèdent une étiquette sous le capot qui identifie le réfrigérant utilisé dans le véhicule. Le système de réfrigérant ne doit être entretenu que par des techniciens formés et certifiés. L'évaporateur de la climatisation ne doit jamais être réparé ou remplacé par un évaporateur issu d'un véhicule de récupération. Il doit être uniquement remplacé par un évaporateur neuf afin d'assurer un fonctionnement correct en toute sécurité.

Durant l'entretien, tous les réfrigérants doivent être régénérés au moyen de l'équipement correct. Décharger des réfrigérants directement dans l'atmosphère est nocif pour l'environnement et peut également créer des conditions dangereuses basées sur l'inhalation, la combustion, le gel, ou d'autres problèmes de santé.

La climatisation exige une maintenance périodique. Voir *Programme d'entretien* ⇨ 372.

Conduite et fonctionnement

Information sur la conduite

Conduite pour une meilleure efficacité d'énergie	178
Distraction au volant	179
Conduite défensive	180
Conduite avec facultés affaiblies	180
Contrôle du véhicule	181
Freinage	181
Direction	181
Reprise tout terrain	182
Perte de contrôle	183
Conduite sous la pluie	183
Routes onduleuses et de montagne	184
Conduite hivernale	185
Si le véhicule est coincé	186
Limites de charge du véhicule	186

Démarrage de fonctionnement

Rodage de véhicule neuf	190
Modes d'alimentation	190
Sélection de la position de stationnement (P)	193
Quitter la position de stationnement	194

Unité électrique d'entraînement

Unité de commande électrique	194
Conduite à une pédale	198

Systèmes de conduite

Transmission intégrale	199
------------------------------	-----

Freins

Servofrein électrique	199
Système de freinage antiblocage (ABS)	200
Frein de stationnement électrique	200
Assistance au freinage	202
Système de démarrage en côte (HSA)	202
Système de retenue automatique du véhicule (AVH)	202
Freinage par récupération	203

Systèmes de commande de suspension

Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité	204
Commande de mode conducteur	206

Régulateur de vitesse

Limiteur de vitesse	207
Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé)	210
Super Cruise	222

Systèmes avancés d'aide à la conduite

Systèmes avancés d'aide à la conduite	241
---	-----

Systèmes d'assistance pour les manœuvres de stationnement ou de recul	242
Caméra à vision arrière	242
Système de vision périphérique	243
Assistant stationnement	246
Assistance au stationnement automatique (APA)	247
Freinage automatique en marche arrière (RAB)	250
Alerte de piéton arrière	251
Système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA)	252
Systèmes d'assistance pour la conduite	253
Système d'alerte de collision avant	253
Freinage automatique d'urgence (AEB)	255
Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)	260
Alerte de changement de voie (LCA)	262
Assistance au pilotage dans les zones aveugles (BZSA)	264
Assistance avec les panneaux de signalisation	265
Aide à l'attention du conducteur	267
Assistance au maintien de trajectoire (LKA)	268
Enregistreur des caméras périphériques	270

Charge

Quand charger	271
---------------------	-----

Chargement de branchement	271
Annulation de charge retardée	276
Rétroaction état de charge	276
Cordon de charge	279
Interruption utilitaire de la charge	287
Exigences électriques pour charge de batterie	288

Traction de remorque

Généralités au sujet du remorquage	288
Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage	288
Traction de remorque	291
Équipement de remorquage	294
Commande de roulis de remorque	296

Conversions et compléments

Équipement électrique complémentaire	297
--	-----

Information sur la conduite

Conduite pour une meilleure efficacité d'énergie

Utiliser les conseils des catégories ci-dessous pour optimiser l'efficacité énergétique et l'autonomie.

Lors de températures plus froides, bien que ces conseils d'efficacité puissent aider, l'autonomie du véhicule électrique sera diminuée en raison d'une utilisation accrue d'énergie y compris l'énergie dépensée pour chauffer l'habitacle.

La fonction Info énergie disponible sur l'application État du véhicule estime l'influence des principaux facteurs ayant un impact sur l'autonomie du véhicule. Elle indique la quantité d'énergie utilisée pour le trajet en cours depuis le dernier démarrage du véhicule et sur une distance récemment parcourue. Se reporter à *Statut du véhicule* ⇨ 121.

Accélération, freinage et roue libre

Éviter toute accélération et décélération rapides.

Utiliser le régulateur de vitesse lorsque c'est possible.

Anticiper les décélérations et rouler en roue libre dès que c'est possible. Ne pas accélérer vers les feux de circulation et ne pas sélectionner le point mort (N) pour rouler en roue libre.

Utiliser la fonction de conduite à une pédale lorsque cela est approprié pour aider à récupérer l'énergie pendant la marche en roue libre et le freinage. Le mode à une pédale récupère plus d'énergie en roue libre et au freinage que le mode D (conduite). Se reporter à *Conduite à une pédale* ⇨ 198.

Utiliser la fonction de régénération sur demande pendant la décélération pour aider à récupérer l'énergie. Se reporter à *Freinage par récupération* ⇨ 203.

Terrain et vitesse du véhicule

Les vitesses plus élevées et les changements de gamme utilisent davantage d'énergie et peuvent considérablement réduire l'autonomie électrique.

Gestion de la température intérieure

Paramètres de température

L'utilisation des systèmes de chauffage de climatisation diminue l'énergie disponible pour la conduite électrique. Le rendement

énergétique optimal s'obtient lorsque le chauffage, la climatisation et le ventilateur sont désactivés.

Utiliser les fonctions de sièges chauffants et ventilés (si équipé) au lieu du système de climatisation (option) au lieu du système de commande de climatisation. Le chauffage et la ventilation des sièges consomment moins d'énergie que le chauffage et le refroidissement de l'habitacle. Voir *Sièges avant chauffants et aérés* ⇨ 42 et *Sièges arrière chauffants* ⇨ 45.

Utiliser la fonction de climatisation à distance pour chauffer ou refroidir l'intérieur pendant que le véhicule est branché pour utiliser l'électricité de la prise électrique au lieu d'utiliser l'énergie de la batterie. Se reporter à *Démarrage à distance* ⇨ 14.

Par jours froids, il vaut mieux brancher le véhicule pendant la nuit, puis le démarrer à distance.

Utiliser la jauge de batterie du tableau de bord pour voir l'effet des réglages de la commande de climatisation sur votre autonomie estimée. Se reporter à *Jauge de batterie (Haute tension)* ⇨ 101.

D'autres moyens d'influer sur la température de l'habitacle

Par temps chaud, éviter de stationner en plein soleil. Utiliser des stores à l'intérieur du véhicule.

Garder l'intérieur des glaces propres afin de réduire la buée. Désactiver le dégivreur avant et le dégivreur arrière lorsqu'il n'est pas nécessaire de les utiliser.

Éviter de conduire avec les glaces ouvertes lors de la conduite à des vitesses d'autoroute.

Charge et entretien du véhicule

Charge

Laisser le véhicule branché, même s'il est complètement chargé, afin de maintenir la température de la batterie prête pour le prochain trajet. Ceci est important lorsque la température extérieure est très chaude ou très froide.

Si possible, utiliser une borne de recharge de 240 volts pour de meilleurs résultats. Cela permet de réchauffer l'habitacle et la batterie haute tension à une température optimale.

Laisser le véhicule se réchauffer pendant 20 minutes avant la conduite. Cela contribue à optimiser la température de la batterie haute tension avant de conduire.

Entretien

Les pneus doivent toujours être maintenus correctement gonflés et le parallélisme du véhicule doit toujours être correct.

Éviter toute utilisation inutile des accessoires électriques. L'énergie consommée par les fonctions autres que l'entraînement du véhicule réduisent l'autonomie disponible.

Poids de la cargaison

Le poids du chargement supplémentaire du véhicule affecte le rendement et l'autonomie. Éviter de transporter plus que nécessaire.

L'utilisation d'un porte-bagages de toit réduit le rendement en raison du poids et de la traînée supplémentaires.

Distraction au volant

La distraction peut prendre diverses formes et vous distraire de la conduite. Agir avec discernement et ne laisser pas d'autres activités vous distraire de la route. De

nombreux gouvernements ont édicté des lois au sujet de la distraction du conducteur. Se familiariser avec les lois de votre pays.

Pour éviter d'être distrait en conduisant, gardez les yeux sur la route, gardez les mains sur le volant et concentrez votre attention sur la conduite.

- Ne pas utiliser de téléphone dans des situations de conduite qui réclament votre attention. Utiliser une méthode à mains libres pour placer ou recevoir les appels téléphoniques nécessaires.
- Observer la route. Ni lire, ni prendre de notes, ni lire l'information des appareils téléphoniques ou électroniques.
- Désigner un passager de siège avant pour gérer les distractions potentielles.
- Se familiariser avec les caractéristiques du véhicule avant de rouler, comme la programmation des émetteurs radio préférée, le réglage de la climatisation et les réglages de siège. Programmer toute l'information de trajet dans un appareil quelconque de navigation avant de prendre le départ.

- Attendre l'arrêt du véhicule en position de stationnement pour récupérer les objets qui sont tombés sur le plancher.
- Arrêter ou faire stationner le véhicule pour s'occuper des enfants.
- Les animaux domestiques doivent être transportés dans un dispositif de retenue adéquat.
- Éviter les conversations difficiles en roulant que ce soit avec un passager ou sur un téléphone portable.



Avertissement

Ne pas regarder la route trop longtemps ou trop souvent peut causer une collision, des blessures ou le décès. Concentrer votre attention en roulant.

Le véhicule peut être équipé de fonctions qui peuvent faciliter l'utilisation mains libres du système Infodivertissement, du système de navigation et du téléphone portable. Pour plus d'informations, voir *Introduction* ⇨ 139 dans la section Infodivertissement, *Reconnaissance*

vocale ⇨ 151, *Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)* ⇨ 154 *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 153 et *Commandes au volant* ⇨ 141.

Conduite défensive

La conduite défensive signifie qu'il faut toujours s'attendre à l'inattendu. La première étape de la conduite défensive est de porter la ceinture de sécurité. Se reporter à *Ceintures de sécurité* ⇨ 46.

- Toujours s'attendre à ce que les autres usagers de la route (piétons, cyclistes et autres conducteurs) soient imprudents et fassent des erreurs. Anticiper ce qu'ils peuvent éventuellement faire et être prêt à faire face à leurs erreurs.
- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Se concentrer sur la conduite.

Conduite avec facultés affaiblies

Les décès et les blessures associés à la conduite avec facultés affaiblies sont une tragédie mondiale.

**Avertissement**

Boire de l'alcool ou prendre de la drogue et ensuite conduire est très dangereux. Vos réflexes, vos perceptions, votre attention et votre jugement peuvent être affectés même par une petite quantité d'alcool ou de drogues. Vous pouvez avoir une collision grave, voire mortelle, si vous conduisez après avoir bu ou pris de la drogue.

Ne pas conduire en état d'ébriété ou sous l'influence de drogues ou d'alcool, ni accompagner un conducteur qui a bu ou dont les facultés sont affaiblies par des drogues. Trouver un autre moyen de transport pour rentrer chez vous ; ou si vous êtes avec un groupe, désigner un conducteur qui restera sobre.

Contrôle du véhicule

Le freinage, le contrôle de la direction et l'accélération sont des facteurs importants de contribution au contrôle d'un véhicule en déplacement.

Freinage

Le freinage implique un temps de perception et un temps de réaction. Un freinage implique un temps de perception. Le faire réellement correspond au temps de réaction.

Le temps moyen de réaction d'un conducteur est d'environ trois quarts de seconde. Dans ce laps de temps, un véhicule se déplaçant à 100 km/h (60 mi/h) parcourt 20 m (66 pi), ce qui peut être beaucoup en cas d'urgence.

Conseils utiles de freinage à garder en mémoire :

- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Il faut éviter de freiner très fort inutilement.
- Tenir compte de la circulation.

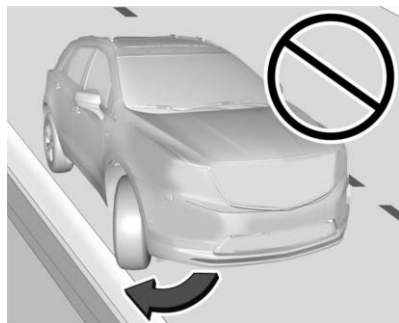
Si un défaut de freinage se produit, les freins peuvent perdre leur assistance électrique. Un effort plus important sera nécessaire pour arrêter le véhicule et cela peut prendre plus de temps.

Si le véhicule perd de la puissance de propulsion pendant la conduite, le système d'assistance au freinage, qui est alimenté par la batterie de 12 volts du véhicule, maintient l'assistance électrique tant que la tension de la batterie

est suffisante. Sortir le véhicule de la chaussée et s'arrêter dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité. Se reporter à *Servofrein électrique* ➔ 199.

Direction**Attention**

Pour éviter d'endommager le système de direction, ne pas franchir les bordures de trottoir, les délimitations de places de stationnement ou obstacles similaires à des vitesses supérieures à 3 km/h (1 mi/h). Faire preuve de prudence en franchissant d'autres obstacles fonctionnels tels que les séparateurs de voie et les ralentisseurs. Les dommages causés par une mauvaise utilisation du véhicule ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.



Direction à assistance électrique

Le véhicule est équipé d'un système de direction à assistance électrique, qui réduit l'effort nécessaire pour diriger le véhicule. Ce système fonctionne sans liquide de direction assistée. Une maintenance régulière est superflue.

Si le véhicule subit une défaillance du système et perd la direction assistée, un effort de direction plus important peut être nécessaire. L'assistance à la direction peut également être réduite si l'on tourne le volant au maximum en l'y maintenant avec force pendant une période prolongée.

Se reporter à votre concessionnaire en cas de problème.

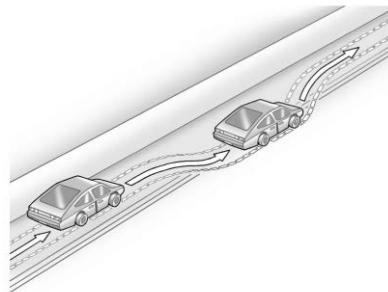
Conseils en virage

- Prendre les virages à une vitesse raisonnable.
- Réduire la vitesse avant d'entrer dans une courbe.
- Maintenir une vitesse constante raisonnable tout au long de la courbe.
- Attendre que le véhicule soit sorti de la sortie du virage pour accélérer prudemment dans la section en ligne droite.

Manipulation du volant en situations d'urgence

- Dans certaines situations, il est plus efficace d'éviter un obstacle que de freiner.
- Le fait de tenir les deux côtés du volant vous permet de tourner sur 180 degrés sans retirer une main du volant.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) vous permet de diriger le véhicule pendant le freinage.

Reprise tout terrain



Les roues droites du véhicule peuvent se déporter du bord de la route sur l'accotement en roulant. Agir comme suit :

1. Relâcher l'accélérateur puis, si la voie est libre, diriger le véhicule de telle manière qu'il franchisse le bord de la chaussée.
2. Faire tourner le volant sur environ un huitième de tour jusqu'à ce que la roue avant droite touche le bord de la chaussée.
3. Tourner le volant pour suivre la chaussée en ligne droite.

Perte de contrôle

Dérapiage

Trois types de dérapages correspondent aux trois systèmes de commande du véhicule :

- Dérapiage de freinage - les roues sont immobilisées.
- Dérapiage de direction ou en virage - une trop grande vitesse dans une courbe fait que les pneus glissent ou perdent leur force de virage.
- Dérapiage en accélération - une trop grande accélération fait que les roues motrices patinent.

Les freins antiblocage permettent d'éviter uniquement le dérapage de freinage.

Les conducteurs défensifs évitent la plupart des dérapages en prenant des précautions raisonnables adaptées aux conditions existantes, et en ne dépassant pas ces conditions. Cependant, des dérapages restent toujours possibles.

Si le véhicule commence à déraper, suivre ces suggestions :

- Relever le pied de la pédale d'accélérateur et braquer dans le sens de déplacement désiré du véhicule. Le véhicule peut se redresser, mais s'il dérape à nouveau à cause du survirage, rester prêt à corriger un autre dérapage s'il se produit.
- Ralentir et régler votre conduite en fonction de la météo. La distance d'arrêt peut être plus grande et le contrôle du véhicule peut être affecté lorsque l'adhérence est réduite par l'eau, la neige, la glace, le gravier ou d'autres matériaux sur la chaussée. Apprendre à reconnaître les signes d'avertissement tels que l'eau, la glace ou la neige sur la chaussée qui rendent la surface brillante et ralentir en cas de doute.
- Éviter la brusquerie dans la direction, l'accélération ou le freinage, y compris la réduction de la vitesse en rétrogradant. De tels changements brusques peuvent entraîner un dérapage.

Conduite sous la pluie

La pluie ou un sol mouillé peuvent diminuer l'adhérence du véhicule et sa capacité à s'arrêter et accélérer. Conduire toujours plus lentement dans ces conditions et éviter de traverser de grandes flaques, de profondes étendues d'eau ou des eaux vives.



Avertissement

Les freins humides peuvent causer des accidents. Ils peuvent fonctionner moins bien lors d'un arrêt rapide et peuvent entraîner une déviation d'un côté. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Après avoir traversé une grande flaque d'eau ou une station de lavage automobile, enfoncer légèrement la pédale de frein jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement.

Un courant d'eau vive génère une force importante. Il peut emporter le véhicule et provoquer la noyade des occupants du véhicule. Ne pas ignorer les avertissements de la police et se montrer extrêmement prudent lors d'une tentative de traversée d'un courant d'eau vive.

Aquaplanage

L'aquaplanage est dangereux. De l'eau peut s'accumuler sous les pneus, au point que vous roulez en fait sur de l'eau. Cela peut se produire lorsque la route est mouillée et en cas de conduite rapide. En aquaplanage, il y a peu ou pas de contact entre le véhicule et la route.

Il est impossible de toujours prévoir l'aquaplanage. Le meilleur conseil est de ralentir quand la route est mouillée.

Autres conseils pour la conduite sous la pluie

Outre le fait de ralentir, en cas de conduite sous la pluie il est toujours bon :

- D'accroître la distance entre les véhicules.
- De dépasser avec prudence.
- Maintenir l'équipement d'essuie-glace en bon état et garder le réservoir de liquide lave-glace rempli.
- S'assurer que les pneus sont entretenus et que la profondeur de la bande de roulement est appropriée. Se reporter à *Pneus* ⇨ 329.

- Désactiver tout régulateur de vitesse, si équipé. Voir la rubrique *Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé)* ⇨ 210 ou *Super Cruise* ⇨ 222.
- Désactiver le mode de conduite à pédale unique. Se reporter à *Conduite à une pédale* ⇨ 198.
- Activer le système de contrôle de la traction (TCS) et le contrôle électronique de la stabilité (ESC). Se reporter à *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 204.

Routes onduleuses et de montagne



Avertissement

Ne pas charger batterie du véhicule à plus de 80 % en vue des pente longues et raides, comme depuis les cols de montagne. Cela laisse de la place dans la batterie pour le freinage régénératif qui vient compléter les freins classiques pendant la descente.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ceci est particulièrement important avec une remorque, qui exerce une pression supplémentaire sur le système de freinage.

Si la batterie est pleine, le freinage régénératif sera limité ou indisponible. Les freins sont les seuls à ralentir le véhicule et peuvent chauffer de manière excessive. Des freins chauds peuvent ne pas être en mesure de ralentir suffisamment le véhicule pour maintenir la vitesse et le contrôle. Pour éviter tout risque d'accident, limiter la charge de la batterie et en cas d'affaiblissement des freins ou d'avertissement de freinage, arrêter le véhicule et laisser les freins refroidir.

Voir « Charger maintenant » sous *Chargement* ⇨ 113 pour des informations sur la définition des limites de charge.

La conduite sur des pentes abruptes ou des routes de montagne diffère de la conduite sur un terrain plat ou vallonné. Il faut :

- Utiliser le freinage régénératif pour aider à ralentir le véhicule ou à maintenir la vitesse en gardant le véhicule en vitesse et en limitant la charge initiale de la batterie à 80 % ou moins. Voir *Freinage par récupération* ⇨ 203.
- Lorsqu'un freinage est nécessaire, donner des coups fréquents et légers sur la pédale de frein. Cela maximise le freinage par récupération et minimise la charge sur le système de freinage du véhicule.
- Le véhicule doit être maintenu en bon état.
- Vérifier tous les niveaux de liquide, les freins, les pneus et le système de refroidissement.
- Conduire à des vitesses qui permettent de maintenir le véhicule sur sa trajectoire. Ne pas faire d'embardées, ni traverser la ligne centrale.
- Rester prudent en approchant d'une crête car quelque chose peut se trouver sur votre voie (par ex. une voiture arrêtée ou une collision).

- Rester attentif aux signaux routiers spéciaux (par ex. une zone de chute de pierres, des routes sinueuses, de longues pentes, des zones avec interdiction de dépassement) et s'y conformer.

Conduite hivernale

Conduite dans la neige ou sur la glace

Attention

Pour éviter d'endommager les roues et les composants de frein, toujours dégager la neige et la glace à l'intérieur des roues et sous le véhicule avant la conduite.

La neige ou la glace entre les pneus et la route diminuent la traction ou l'adhérence : il faut donc conduire prudemment. La glace mouillée peut se produire à environ 0°C (32°F) lorsque la pluie verglaçante commence à tomber. Éviter de conduire sur de la glace mouillée ou sous la pluie verglaçante jusqu'à ce que les routes puissent être entretenues.

Pour la conduite sur routes glissantes :

- Désactiver le régulateur de vitesse.

- Si cette option est activée, désactiver la conduite à une pédale. Se reporter à *Conduite à une pédale* ⇨ 198.
- S'il est désactivé, activer le système antipatinage (TCS) et le système StabiliTrak/contrôle de la stabilité électronique (ESC). Se reporter à *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 204.
- Sélectionner le mode de conduite Neige/Glace. Se reporter à *Commande de mode conducteur* ⇨ 206.
- Accélérer en douceur. Une accélération trop rapide peut faire patiner les roues et rendre la surface glissante sous les pneus.
- Maintenir une distance plus grande par rapport au véhicule précédent et être attentif aux endroits glissants. Des plaques de glace peuvent apparaître sur des chaussées sèches au niveau des zones ombragées. La surface d'un virage ou d'un viaduc peut demeurer glacée, même si la chaussée avoisinante est sèche. Éviter les manœuvres et freinages brusques sur la glace.

- Le système de freinage antiblocage (ABS) améliore la stabilité du véhicule pendant les arrêts brusques, mais les freins doivent être appliqués plus tôt que sur un revêtement sec. Se reporter à *Système de freinage antiblocage (ABS)* ⇨ 200.
- Éviter d'utiliser la palette de régénération sur demande. Se reporter à *Freinage par récupération* ⇨ 203.

Tempête de neige

En cas de panne ou si les conditions de tempête hivernale empêchent de continuer à conduire, arrêter en lieu sûr et demander de l'aide. Utiliser si possible *Programme d'assistance routière* ⇨ 383. Rester dans le véhicule jusqu'à ce que de l'aide arrive à proximité.

Si on reste dans le véhicule en attendant, signaler les secours et assurer la sécurité de tous les occupants du véhicule en allumant les feux de détresse et en attachant un tissu rouge à un rétroviseur extérieur.

Pour économiser l'énergie de la batterie en attendant de l'aide, ne faire fonctionner le véhicule que pendant de courtes périodes, si nécessaire, pour le réchauffer, puis arrêter le véhicule et fermer partiellement la fenêtre. Le

fait de bouger aide également à se réchauffer. Pour des conseils supplémentaires permettant d'économiser l'énergie de la batterie par temps froid, voir *Conduite pour une meilleure efficacité d'énergie* ⇨ 178.

Si le véhicule est coincé

Faire patiner lentement et avec précaution les roues pour libérer le véhicule s'il est pris dans du sable, de la boue, de la glace ou de la neige. Se reporter à « Balancement du véhicule pour le désenliser », plus loin dans cette section.

Le système antipatinage (TCS) permet souvent de désenliser un véhicule enlisé. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 204. Si la fonction TCS ne peut dégager le véhicule, se reporter ci-après à « Balancement du véhicule pour le dégager ».



Avertissement

Si vous faites patiner les pneus à grande vitesse, ils peuvent éclater et vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Éviter autant que possible le patinage des roues et éviter de dépasser 56 km/h (35 mi/h).

Désembourbement du véhicule

Tourner le volant de droite à gauche pour libérer une zone autour des roues avant. Désactiver le TCS. Faire des allers-retours entre la marche arrière (R) et la marche avant (D), en faisant patiner les roues le moins possible. Pour éviter l'usure de l'unité d'entraînement électrique, attendre la fin du patinage des roues pour changer de rapport. Faire lentement tourner les roues en marche avant puis en marche arrière provoquera un mouvement de balancement qui pourrait libérer le véhicule. Si le véhicule ne sort toujours pas de sa position après quelques essais, il devra peut-être être remorqué. Se reporter à *Transport d'un véhicule en panne* ⇨ 358.

Limites de charge du véhicule

Il est très important de connaître le poids que le véhicule peut supporter. Ce poids se nomme poids nominal du véhicule et il comprend le poids de tous les occupants, du chargement et des options non installées en usine. Deux étiquettes sur le véhicule peuvent indiquer le poids qu'il peut transporter correctement. Ce

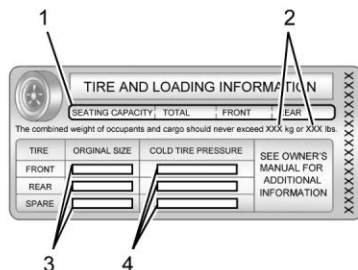
sont l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement et l'étiquette de conformité/pneus.



Avertissement

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. Une surcharge peut réduire les performances d'arrêt, endommager les pneus et réduire la durée de vie du véhicule.

Étiquette d'information sur les pneus et le chargement



Exemple d'étiquette

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement spécifiques au véhicule est fixée au montant central (montant B). L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique le nombre de places assises (1) et la capacité nominale du véhicule (2) en kilogrammes et en livres.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique également les dimensions des pneus d'origine (3) et la pression de gonflage à froid recommandée

(4). Pour plus de renseignements sur les pneus et gonflage, se reporter à *Pneus* ⇨ 329 et *Pression des pneus* ⇨ 334.

D'importants renseignements se trouvent aussi sur l'étiquette de conformité. Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) pour les essieux avant et arrière peuvent y être mentionnés. Se reporter à la rubrique « Étiquette de conformité/Pneus » plus loin dans cette section.

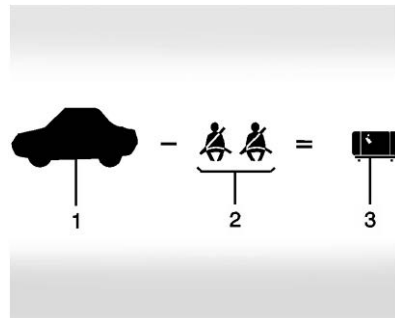
Étapes permettant de déterminer la limite correcte de charge

1. Rechercher la mention « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXXkg or XXXlbs » (le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais excéder XXX kg ou XXX lb) située sur l'étiquette de votre véhicule.
2. Déterminer le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.

- Soustraire le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
- Le chiffre qui apparaît est égal à la capacité de charge des bagages et du chargement. Par exemple, si le nombre « XXX » indique 1 400 lb et que le véhicule transporte cinq passagers de 150 lb, la capacité de charge des bagages et du chargement sera de 650 lb ($1\,400 - 750 (5 \times 150) = 650$ lb).
- Déterminer le poids combiné du chargement et des bagages chargés sur le véhicule. Ce poids ne peut pas dépasser la capacité de charge des bagages et du chargement calculée à l'étape 4.
- Si vous tractez une remorque à l'aide de votre véhicule, la charge de cette remorque sera transférée à votre véhicule. Consulter ce manuel afin de connaître l'incidence du tractage d'une remorque sur le poids de la charge et des bagages que votre véhicule peut transporter.

Se reporter à la rubrique *Traction de remorque* ⇨ 291 pour obtenir des renseignements importants sur la façon de tracter une remorque de manière sécuritaire.

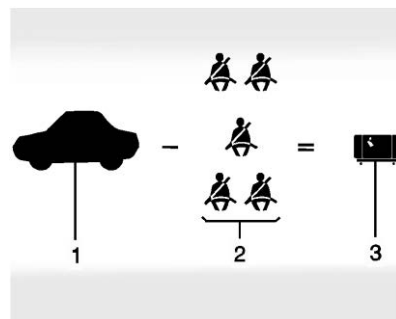
Si des accessoires du marché secondaire sont installés sur le véhicule, par exemple un porte-bagages de toit, veiller à ajouter le poids de tous les accessoires installés au poids combiné des bagages et du chargement.



Exemple 1

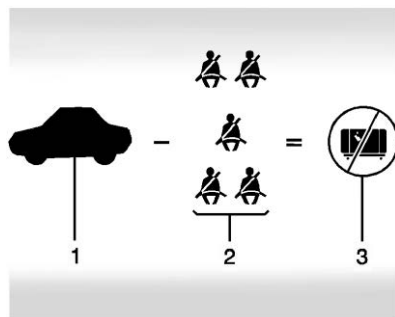
- Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 1 = 453 kg (1 000 lb).
Puis soustraire le poids de l'accessoire, par exemple un coffre de toit = 15,8 kg (35 lb)

- Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) $\times 2 = 136$ kg (300 lb).
- Capacité disponible restante pour le poids du chargement = 301,2 kg (665 lb)



Exemple 2

- Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 2 = 453 kg (1 000 lb).
Puis soustraire le poids de l'accessoire, par exemple un coffre de toit = 18,1 kg (40 lb)
- Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) $\times 5 = 340$ kg (750 lb).
- Capacité disponible restante pour le poids du chargement = 94,9 kg (210 lb)

**Exemple 3**

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 3 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 91 kg (200 lb) x 5 = 453 kg (1 000 lb).
3. Poids disponible pour le chargement = 0 kg (0 lb).

Se reporter à l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement afin de connaître les renseignements relatifs à la capacité nominale du véhicule et aux places. Le poids combiné du conducteur,

des passagers, des accessoires et de la charge ne peut jamais dépasser la capacité nominale du véhicule.

Étiquette de conformité/pneu

Exemple d'étiquette

L'étiquette de conformité/pneus spécifique au véhicule se trouve sur le montant central (montant B).

L'étiquette peut indiquer la taille des pneus d'origine du véhicule et les pressions de gonflage nécessaires pour obtenir la capacité de poids brut de votre véhicule. Elle indique le poids nominal brut du

véhicule (PNBV). C'est ce qu'on appelle le poids nominal brut du véhicule (PNBV). Le PNBV comprend le poids du véhicule, de tous les occupants et de la charge.

L'étiquette de conformité/pneus peut également indiquer le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), c'est-à-dire les poids maximaux pour les essieux avant et arrière. Pour trouver ces charges, faire peser le véhicule à un poste de pesée. Votre concessionnaire peut apporter son aide. S'assurer de bien répartir la charge uniformément de part et d'autre de la ligne médiane.

Attention

Surcharger le véhicule peut l'endommager. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie sur le véhicule. Ne pas surcharger le véhicule.

**Avertissement**

Les objets dans le véhicule peuvent heurter et blesser des personnes lors d'un arrêt brusque, d'un virage soudain ou d'une collision.

- Placer les objets dans l'espace de chargement du véhicule. Dans l'espace de chargement, les placer le plus à l'avant possible. Essayer de répartir uniformément la charge.
- Ne jamais empiler d'objets lourds, comme des valises, dans le véhicule plus haut que les dossiers des sièges.
- Ne pas laisser de dispositif de protection pour enfant non fixé dans le véhicule.
- Sécuriser les objets non attachés au véhicule.
- Ne pas laisser un siège plié vers le bas sauf si nécessaire.

Démarrage de fonctionnement

Rodage de véhicule neuf

Attention

Éviter de freiner brusquement au cours des 322 premiers kilomètres (200 milles). Au cours de cette période, les nouvelles garnitures de freins ne sont pas encore rodées. Le fait d'effectuer des arrêts brusques alors que les garnitures sont neuves peut provoquer l'usure prématurée des garnitures qui devront être remplacées plus tôt que prévu. Suivre cette recommandation relative au rodage à chaque fois que de nouvelles garnitures des freins sont installées. Après le rodage, la vitesse et la charge du véhicule peuvent être progressivement augmentées.

Modes d'alimentation

Mise en marche

Ce véhicule est équipé du système de démarrage mains-libres, qui démarre automatiquement le véhicule en entrant avec une télécommande, en appuyant sur le frein ou en fermant la porte du conducteur.

Si une télécommande a été laissée dans le véhicule après le dernier cycle d'alimentation, la fermeture de la porte du conducteur ne mettra pas le véhicule en marche. Il faut appuyer sur la pédale de frein pour mettre le véhicule en marche. Des messages du centralisateur informatique de bord (CIB) s'affichent pour expliquer comment mettre en marche le véhicule.

Si la télécommande n'est pas dans le véhicule ou si quelque chose interfère avec la télécommande, un message s'affiche sur le CIB.

Si le véhicule ne s'allume pas en raison d'une pile faible de la télécommande, le véhicule peut quand même être conduit. Se reporter à *Fonctionnement de la télécommande* ➞ 8.



Un témoin indiquant que le véhicule est prêt s'affiche dans la partie inférieure du groupe d'instruments lorsque le véhicule est prêt à être conduit. Cela peut prendre jusqu'à 15 secondes à des températures extrêmement froides.

Le groupe d'instruments affiche aussi une jauge de batterie active lorsque le véhicule est prêt à rouler.

Un carillon retentit si la porte du conducteur est ouverte alors que le véhicule est en marche.

Mise hors tension



Avertissement

La coupure du contact pendant que le véhicule se déplace peut désactiver les sacs gonflables. En roulant, désactiver le système de propulsion uniquement en cas d'urgence.

Lorsque le cycle de conduite est terminé et que le véhicule est placé en position de stationnement (P), le véhicule s'éteint lorsqu'une sortie du conducteur est détectée. Le véhicule peut également être éteint en appuyant sur  sur l'écran d'infodivertissement.

La prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) reste active jusqu'à l'ouverture de la porte du conducteur.

Si le véhicule n'a pas été mis hors de la position de stationnement (P), il ne s'éteindra pas en fonction de la détection de sortie du conducteur et devra être éteint par  ou en attendant le délai d'extinction automatique.

Si le véhicule doit être arrêté dans une situation d'urgence :

1. Freiner en exerçant une pression uniforme et ferme. Ne pas pomper les freins à répétition. Cela pourrait vider l'assistance électronique et vous obliger à augmenter la force de freinage.
2. Placer le véhicule au point mort (N). C'est possible d'effectuer cette étape avec le véhicule en mouvement. Une fois au point mort (N), appliquer fermement les freins et diriger le véhicule en lieu sûr.

3. Arrêter complètement le véhicule, passer à la position de stationnement (P) et couper le contact.

4. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ➔ 200.

Si on entre dans un mode de conduite où  est présent pendant le déplacement, le véhicule peut être arrêté pendant la conduite.

Appuyer sur  et suivre les instructions affichées dans le centralisateur informatique de bord (CIB) pour confirmer que le mode arrêt du véhicule est souhaité.

Les fonctions de commande de climatisation, telles que le dégivrage, le chauffage et la climatisation, ne sont disponibles que lorsque le véhicule est sous tension. L'extinction du véhicule désactive toutes les commandes de climatisation.

Si une collision est détectée, un affichage supplémentaire d'arrêt du véhicule d'urgence s'affiche et peut être enfoncé pour éteindre le véhicule.

Maintien du véhicule en marche après la sortie du conducteur



Avertissement

Il est dangereux de quitter le véhicule si la position de stationnement (P) n'est pas engagée avec le frein de stationnement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le système de propulsion est en marche. Si vous laissez le système de propulsion tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et appuyer sur le bouton de stationnement (P).

Appuyer sur  sur l'écran d'infodivertissement pour maintenir le véhicule en marche après la détection d'une sortie du conducteur.  doit être sélectionné chaque fois que le véhicule est mis en position de stationnement (P) pour être actif. Le véhicule reste allumé pendant une durée

définie affichée dans une notification lors de l'activation.  peut être sélectionné à nouveau pour redémarrer l'intervalle de temps.

Avant de sortir du véhicule, appuyer sur le bouton de stationnement (P) et sur le commutateur du frein de stationnement électrique (EPB), puis activer . Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P)* ⇨ 193.

L'utilisation de  réduira le niveau de charge de la batterie haute tension. S'assurer que la batterie est suffisamment chargée avant d'activer . Se reporter à *Jauge de batterie (Haute tension)* ⇨ 101.

 ne doit être utilisé que lorsque le véhicule est sous surveillance. L'avertisseur sonore retentit si le véhicule s'éteint pendant l'intervalle de temps défini.

Mode Entretien

Attention

Le mode Entretien décharge la batterie 12 V. Ne pas utiliser le mode Entretien pendant une période prolongée, sinon le véhicule risque de ne pas démarrer.

Ce mode est disponible pour l'entretien et le diagnostic, ainsi que pour vérifier le bon fonctionnement du témoin de rappel d'entretien du véhicule, comme cela peut être nécessaire à des fins d'inspection ou d'entretien.

Pour placer le véhicule en mode d'entretien :

1. S'assurer que le véhicule est éteint, que la porte du conducteur est ouverte et que la pédale de frein n'est pas appliquée.
2. Appuyer et relâcher la pédale d'accélérateur trois fois en cinq secondes, en maintenant l'accélérateur enfoncé la troisième fois.

Le groupe d'instruments et les systèmes d'infodivertissement fonctionneront normalement, mais le véhicule ne pourra pas être conduit. Le système de propulsion ne sera

pas actif en mode Entretien. Appuyer sur la pédale de frein pour allumer le véhicule ou appuyer sur  sur l'écran d'infodivertissement pour éteindre le véhicule.

Sélection de la position de stationnement (P)



Avertissement

Le stationnement sur des pentes à faible adhérence telles que la glace, la neige, la boue ou le gravier peut provoquer un déplacement involontaire du véhicule et entraîner des blessures, la mort et/ou des dommages au véhicule. Veiller à appliquer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 200.

Pour passer en position de stationnement (P) :

1. Maintenir la pédale de frein enfoncée et serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 200.
2. Appuyer sur l'interrupteur P (stationnement) situé au bout du levier de vitesses. Se reporter à *Unité de commande électrique* ⇨ 194.

3. Le témoin P (stationnement) du levier de vitesses devient rouge lorsque la position de stationnement (P) est engagée.

Si le véhicule est mis en position de stationnement (P) en pente, le frein électrique de stationnement (EPB) peut s'appliquer automatiquement. Le conducteur peut ne pas être en mesure de relâcher l'EPB au moyen du commutateur EPB. Il doit se relâcher automatiquement quand le sélecteur est déplacé en dehors de la position de stationnement (P).

Quitter le véhicule avec le système de propulsion activé



Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si la position de stationnement (P) n'est pas engagée avec le frein de stationnement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le système de propulsion est en marche. Si le système de propulsion est resté en marche, le véhicule peut se déplacer brusquement.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Pour être sûr que le véhicule ne bougera pas, même lorsque le terrain est assez plat, serrer toujours le frein de stationnement et appuyer sur le bouton P (stationnement). Voir *Sélection de la position de stationnement (P)* ⇨ 193.

Si le véhicule doit être laissé avec le système de propulsion en marche, s'assurer que le véhicule est sur la position P (stationnement) avec le frein électrique de stationnement (EPB) serré, avant de quitter le véhicule. Après avoir appuyé sur le bouton P, maintenir la pédale de frein ordinaire enfoncée. Si le témoin P (stationnement) n'apparaît pas sur le combiné d'instruments, cela signifie que le véhicule ne s'est pas mis en position P.

Quitter la position de stationnement

Ce véhicule est équipé d'une unité d'entraînement électrique. Pour sortir de la position de stationnement (P), le contact doit être mis, la pédale de frein doit être enfoncée et le câble de charge doit être débranché.

Stationner le véhicule plusieurs jours par temps très froid sans avoir branché le câble de charge peut empêcher le véhicule de démarrer. Brancher le véhicule pour permettre à la batterie haute tension de se réchauffer suffisamment.

Pour sortir de la position de stationnement (P)

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Vérifier que le véhicule est débranché et que le témoin de véhicule prêt est allumé.
3. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

Une fois relâché, le levier de vitesses revient en position centrale.

Le témoin P (stationnement) devient blanc et le témoin de rapports du levier de vitesses devient rouge lorsque la position de stationnement (P) est désengagée.

Si le véhicule en est équipé, la fonction « Boucler pour conduire » peut empêcher le passage de P. Se reporter à *Boucler pour prendre la route* ➤ 47.

Si le véhicule ne peut pas passer de la position P (stationnement), un message du centralisateur informatique de bord (CIB) peut s'afficher. Vérifier que le contact est mis, que le témoin de véhicule prêt est allumé et que la pédale de frein est enfoncée lorsque vous essayez de quitter la position de P (stationnement). Si toutes ces conditions sont remplies mais que le véhicule ne sort pas de la position P (stationnement), consulter votre concessionnaire pour une réparation.

Unité électrique d'entraînement

Unité de commande électrique



Le véhicule utilise une unité d'entraînement électrique. La grille de rapports de vitesses est affichée sur l'avant du levier de vitesses. La position du rapport sélectionné s'éclaire en rouge sur le levier de vitesses, tandis que les autres rapports restent éclairés en blanc. Si le changement de rapport ne s'effectue pas immédiatement, par temps très froid par exemple, le témoin lumineux du changement de vitesse peut clignoter jusqu'à ce que le rapport soit complètement engagé.



P : Cette position bloque les roues motrices. Engager la position P (stationnement) au démarrage du véhicule pour s'assurer que le véhicule ne bouge pas.



Avertissement

Il est dangereux de quitter le véhicule si la position de stationnement (P) n'est pas engagée avec le frein de stationnement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le système de propulsion est en marche. Si vous laissez le système de propulsion

(Suite)

Avertissement (Suite)

tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et appuyer sur le bouton de stationnement (P).

Si le contact est mis, la position de stationnement (P) peut être sélectionnée.

Si le véhicule roule trop vite, la position de stationnement (P) ne peut pas s'engager. Arrêter le véhicule et engager la position de stationnement (P).

Si  est pressé à une vitesse relativement élevée, les instructions s'affichent au centralisateur informatique de bord pour confirmer que le mode arrêt du véhicule est souhaité. Après avoir confirmé, le véhicule s'éteint et passe automatiquement en mode N (point mort). Une fois que le véhicule est à l'arrêt, le mode P (stationnement) peut être sélectionné.

Lorsque le véhicule est arrêté, appuyer sur  pour arrêter le véhicule. Le véhicule se met automatiquement en position de stationnement (P), sauf si le véhicule est au point mort (N), voir « Mode lavage » plus loin dans cette section.

Pour engager et désengager la position de stationnement (P), se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P)* ⇨ 193 et *Quitter la position de stationnement* ⇨ 194.

Message Entretien du levier de changement de vitesse

Si le message SERVICE SHIFTER SEE OWNER'S MANUAL (Entretien du sélecteur de vitesses Voir le manuel d'utilisation) apparaît sur le centralisateur informatique de bord (CIB), le sélecteur doit être réparé. Faire réparer le véhicule dès que possible. Si le véhicule passe automatiquement sur la position P (stationnement), vérifier si le bouton P (stationnement) est coincé. Pour faire fonctionner le véhicule, maintenir le levier de vitesses sur le rapport souhaité, R (marche arrière) ou D (conduite), jusqu'à ce que la vitesse du véhicule dépasse 16 km/h (10 mph), puis relâcher le levier de vitesses.

R : Utiliser cette position pour reculer.

Si un changement de rapport de la position de marche arrière (R) vers la position de marche avant (D), ou de la position de marche avant (D) vers la position de marche arrière (R) a lieu alors que la vitesse du véhicule est trop élevée, la position de point mort (N) peut s'engager. Réduire la vitesse et essayer à nouveau de changer de rapport.

Pour engager la position de marche arrière (R) :

1. Immobiliser le véhicule.
2. Depuis la position centrale, déplacer le levier de vitesses vers l'arrière, vers soi, puis vers le haut. R s'allume en rouge.
3. Une fois relâché, le levier de vitesses revient en position centrale.

Pour désengager la position de marche arrière (R) :

1. Immobiliser le véhicule.
2. Engager le rapport voulu.
3. Une fois relâché, le levier de vitesses revient en position centrale.

À basse vitesse, la marche arrière (R) peut également être utilisée pour balancer le véhicule d'avant en arrière afin de le dégager de la neige, de la glace, ou du sable

sans endommager l'unité d'entraînement électrique. Se reporter à *Si le véhicule est coincé* ⇨ 186.

N : Dans cette position, le système de propulsion est inactif. Si le véhicule est en mouvement et le contact coupé, redémarrer le système de propulsion en position N (point mort) uniquement.

Attention

Le véhicule n'est pas conçu pour rester en position de point mort (N) pendant de longues périodes. Il est configuré pour, dans ce cas, sélectionner automatiquement la position de stationnement (P).

Pour engager le point mort (N) :

1. Déplacer le levier de vitesses vers l'arrière, vers le conducteur.
 - Si le véhicule est en P (stationnement), appuyer sur la pédale de frein tout en déplaçant le levier de vitesses vers l'arrière.
 - L'indicateur N s'allume en rouge.
2. Une fois relâché, le levier de vitesses revient en position centrale.

Pour quitter la position de point mort (N) :

1. Immobiliser le véhicule.
2. Maintenir la pédale de frein enfoncée.
3. Engager le rapport voulu.

Si la pédale de frein n'est pas appliquée, le véhicule peut rester en N (point mort).

Mode lavage de voiture

Ce véhicule comprend un mode de lavage de voitures qui lui permet de rester sur la position N (point mort) pour une utilisation dans les lavages de voiture automatiques.

Le véhicule n'a pas été conçu et n'est pas prévu pour être remorqué avec l'une ou l'autre des roues en contact avec le sol. Si votre véhicule est en panne et doit être remorqué, voir *Transport d'un véhicule en panne* ⇨ 358.

Attention

Le véhicule n'est pas conçu pour rester en position de point mort (N) pendant de longues périodes. Il est configuré pour, dans ce cas, sélectionner automatiquement la position de stationnement (P).

Mode de lavage de voiture (Véhicule à l'arrêt) - Conducteur dans le véhicule

Pour engager le point mort (N) avec le véhicule à l'arrêt et occupé :

1. Conduire vers l'entrée du lavage de voitures.
2. Appuyer sur la pédale de frein.
3. Passer au point mort (N).
4. Arrêter le véhicule et relâcher la pédale de frein.
5. L'indicateur doit continuer à afficher N. Sinon, répéter les étapes 2 à 4.
6. Verrouiller les portes à l'aide du commutateur de verrouillage intérieur ou de la télécommande pour s'assurer que les poignées des portes extérieures se rétractent. Le véhicule est maintenant prêt pour le lavage de voitures.

Mode de lavage de voiture (Véhicule à l'arrêt) - Conducteur hors du véhicule

Pour engager le point mort (N) avec le véhicule à l'arrêt et inoccupé :

1. Conduire vers l'entrée du lavage de voitures.
2. Appuyer sur la pédale de frein.

3. Ouvrir la porte.
4. Passer au point mort (N).
5. Arrêter le véhicule et relâcher la pédale de frein.
6. L'indicateur doit continuer à afficher N. Sinon, répéter les étapes 2 à 5.
7. Sortir du véhicule et fermer la porte.
8. Verrouiller les portes avec la clé-télécommande pour s'assurer que les poignées extérieures se rétractent. Le véhicule est maintenant prêt pour le lavage de voitures.
9. Le véhicule peut passer automatiquement en position P (stationnement) lorsqu'on y entre à nouveau.

Mode de lavage de voiture (Véhicule en marche) - Conducteur dans le véhicule

Pour engager le point mort (N) avec le véhicule en marche et occupé :

1. Conduire vers l'entrée du lavage de voitures.
2. Appuyer sur la pédale de frein.
3. Passer au point mort (N).
4. Relâcher la pédale de frein.

5. Verrouiller les portes à l'aide du commutateur de verrouillage intérieur ou de la télécommande pour s'assurer que les poignées des portes extérieures se rétractent. Le véhicule est maintenant prêt pour le lavage de voitures.

Mode de lavage de voiture (Véhicule en marche) - Conducteur hors du véhicule

Pour engager le point mort (N) avec le véhicule en marche et inoccupé :

1. Conduire vers l'entrée du lavage de voitures.
2. Appuyer sur la pédale de frein.
3. Ouvrir la porte.
4. Passer en position N (point mort), puis relâcher la pédale de frein.
5. L'indicateur doit continuer à afficher N. Sinon, répéter les étapes 2 à 4.
6. Sortir du véhicule et fermer la porte.
7. Verrouiller les portes avec la clé-télécommande pour s'assurer que les poignées extérieures se rétractent. Le véhicule est maintenant prêt pour le lavage de voitures.

8. Le véhicule peut passer automatiquement en position P (stationnement) lorsqu'on y entre à nouveau.

D : Cette position est la position de conduite normale. Si davantage de puissance est nécessaire pour dépasser, enfoncer la pédale d'accélérateur.

Attention

Un patinage excessif des roues peut endommager l'unité d'entraînement électrique. La réparation ne sera pas couverte par la garantie du véhicule. Si vous êtes coincé, ne pas faire patiner les pneus.

Pour engager la position de marche avant (D) :

1. Immobiliser le véhicule.
2. Depuis la position centrale, déplacer le levier de vitesses vers l'arrière, vers soi, puis vers le bas.
 - Si le véhicule est en P (stationnement), appuyer sur la pédale de frein tout en déplaçant le levier de vitesses.
 - D s'allume en rouge.

3. Une fois relâché, le levier de vitesses revient en position centrale.

Pour désengager la position de marche avant (D) :

1. Immobiliser le véhicule.
2. Engager le rapport voulu.

En s'arrêtant en côte abrupte, utiliser les freins pour immobiliser le véhicule.

Pour passer en position de stationnement (P) dans une côte, utiliser les freins pour maintenir le véhicule à l'arrêt, puis passer en position P (stationnement).

Conduite à une pédale

La conduite à pédale unique permet d'utiliser la pédale d'accélérateur pour contrôler la décélération du véhicule jusqu'à l'arrêt complet. Le fait de relâcher complètement la pédale d'accélérateur entraîne une décélération agressive. Lever partiellement la pédale d'accélérateur permet d'ajuster la décélération du véhicule selon les besoins.

Utiliser la pédale de frein si un freinage d'urgence est requis.

Pour afficher et configurer la conduite à une pédale, à partir de l'écran d'accueil d'infodivertissement, sélectionner Commandes > Voir plus de commandes > Conduite et stationnement > Conduite à une pédale.

Sélectionner Off pour désactiver la conduite à une pédale et obtenir une conduite traditionnelle à deux pédales, similaire à celle d'un véhicule à essence.

Sélectionner Normale pour activer la conduite à pédale unique, où un niveau modéré de freinage est appliqué lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée pendant la conduite.

Sélectionner High (position haute) pour activer la conduite à pédale unique où un fort niveau de freinage est appliqué lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée pendant la conduite.

Lorsqu'elle est activée, la conduite à une seule pédale s'applique en D (marche avant). Cette fonction reste activée jusqu'à ce que le conducteur la désactive manuellement. Appuyer sur la pédale d'accélérateur jusqu'à la vitesse souhaitée. Les feux d'arrêt s'allument lors d'une décélération importante et lorsque le véhicule est arrêté.

Si la conduite à une pédale est désactivée à l'arrêt, le véhicule reste arrêté. Appuyer sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur pour revenir à la conduite à deux pédales.

Pour un accès plus rapide, la conduite à pédale unique peut être sélectionnée dans l'application de mode de conduite ou le plateau des commandes près de la gauche de l'écran. Selon l'équipement, le bouton des commandes peut être activé dans le menu des paramètres de conduite à pédale unique pour permettre un changement de niveau.

Toucher  pour activer ou désactiver la conduite à pédale unique. Lorsqu'elle est activée, la conduite à pédale unique revient au niveau précédemment sélectionné. Pour modifier le niveau, cliquer sur le lien Paramètres dans la fenêtre contextuelle pour accéder à la sélection complète de la conduite à pédale unique.

Lorsque cela est possible, la conduite à une pédale utilise le freinage régénératif pour ralentir le véhicule afin d'économiser l'énergie. Les freins à friction peuvent être utilisés dans certains cas lorsque le freinage régénératif est réduit. Les freins à friction sont utilisés

pour retenir le véhicule après un arrêt, et un bruit peut être perçu lorsque les freins sont appliqués.

Sur des routes glissantes, il est recommandé de désactiver la conduite à une pédale. Se reporter à *Conduite hivernale* ⇨ 185.

Lors de la conduite à une pédale, le frein de stationnement électrique (EPB) peut s'appliquer dans certaines circonstances. Cela peut se produire lorsque :

- Le conducteur sort du véhicule.
- Le véhicule a été immobilisé pendant cinq minutes.

Pour reprendre la conduite, appuyer sur la pédale d'accélérateur, et l'EPB se désengagera automatiquement.

Systèmes de conduite

Transmission intégrale

Ce véhicule peut être équipé d'une transmission intégrale électrique avancée (eAWD). Le système eAWD fournit de la puissance aux quatre roues, et le système s'adapte automatiquement aux conditions de conduite. Le système eAWD fait varier en permanence la puissance d'entraînement

des roues avant et arrière pour maximiser l'efficacité de la conduite et améliorer la dynamique de conduite. Le véhicule possède une capacité de conduite exceptionnelle, mais il faut toujours veiller à adapter son style de conduite à la circulation et aux conditions routières.

Les paramètres eAWD du véhicule peuvent être personnalisés en fonction du mode de conduite sélectionné. Se reporter à *Commande de mode conducteur* ⇨ 206 pour plus de renseignements.

Freins

Servofrein électrique

Les véhicules équipés d'un système de servofrein électrique sont dotés de circuits de freinage hydrauliques commandés électroniquement lorsqu'une pression est exercée sur la pédale de frein pendant le fonctionnement normal. Le système exécute des tests de routine et se désactive quelques minutes après la mise à l'arrêt du véhicule. Il se peut qu'un bruit soit audible pendant cette durée. Si une pression est exercée sur la pédale de frein pendant les tests ou lorsque le système de servofrein électrique est désactivé,

une modification notable de la force exercée sur la pédale et de la course peut être ressentie. C'est tout à fait normal.

Système de freinage antiblocage (ABS)

Le système de freinage antiblocage (ABS) aide à prévenir un dérapage lors du freinage et à conserver la maîtrise de la direction tout en freinant puissamment.

L'ABS exécute une vérification du système de freinage lors de la mise en marche du véhicule. Un bruit de moteur ou de cliquetis peut être momentanément audible pendant le test et la pédale de frein peut bouger légèrement. C'est tout à fait normal.



En cas de défaillance de l'ABS, ce témoin restera allumé. Se reporter à *Témoin d'avertissement du système de freins antiblocage (ABS)* ⇨ 107.

L'ABS ne modifie pas le temps nécessaire pour poser le pied sur la pédale de frein et ne diminue pas toujours la distance de freinage jusqu'à l'arrêt. Si vous suivez de trop près le véhicule qui précède, vous n'aurez pas le temps de freiner si ce véhicule ralentit ou s'arrête soudainement. La distance séparant votre véhicule des autres doit être suffisante pour vous permettre de vous arrêter, même si votre véhicule est équipé d'un ABS.

Utilisation de l'ABS

Ne pas pomper les freins (enfoncer et relâcher la pédale de frein à plusieurs reprises). Maintenir simplement la pédale de frein fermement enfoncée. Il est normal que le fonctionnement de l'ABS soit audible ou ressenti.

Freinage d'urgence

L'ABS permet de maîtriser simultanément la direction et le freinage. Dans de nombreuses situations d'urgence, la maîtrise de la direction peut aider encore plus que celle du freinage.

Frein de stationnement électrique



Le frein de stationnement électrique (EPB) peut toujours être serré, même si le contact du véhicule est coupé. En cas d'insuffisance de puissance électrique, l'EPB ne peut pas être serré ou desserré. Pour éviter d'épuiser la batterie, éviter les cycles répétés inutiles d'actionnement de l'EPB.

Le système comporte un témoin rouge d'état de frein de stationnement et un témoin orange de rappel d'entretien de frein de stationnement. Se reporter à *Témoin de frein électrique de stationnement* ⇨ 107 et à *Témoin de frein de stationnement électrique de service*

⇒ 107. Il existe également des messages concernant le frein de stationnement sur le centralisateur informatique de bord (CIB).

Avant de quitter le véhicule, vérifier le témoin rouge d'état de frein de stationnement pour s'assurer que le frein de stationnement est serré.

Actionnement de l'EPB

Pour appliquer l'EPB :

1. Le véhicule est à l'arrêt complet.
2. Appuyer momentanément sur le commutateur EPB.

Le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote puis reste allumé une fois que l'EPB est complètement appliqué. Si le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote en permanence, l'EPB est appliqué seulement partiellement ou il existe un problème EPB. Un message CIB s'affiche. Relâcher l'EPB puis tenter de l'appliquer à nouveau. Si le témoin ne s'allume pas ou continue à clignoter, le véhicule doit être réparé. Ne pas rouler si le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote. Se reporter à votre concessionnaire.

Si le témoin orange de rappel d'entretien de frein de stationnement est allumé, appuyer sur le commutateur EPB. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à ce que le témoin rouge d'état de frein de stationnement reste allumé. Si le témoin orange de rappel d'entretien de frein de stationnement est allumé, consulter votre concessionnaire.

Si l'EPB est appliqué pendant que le véhicule se déplace, le véhicule décélère aussi longtemps que le commutateur est maintenu enfoncé. Si le commutateur est enfoncé jusqu'à l'arrêt du véhicule, l'EPB reste appliqué.

L'EPB peut dans certaines situations être serré automatiquement par le véhicule lorsque le véhicule est immobile. Cette action est normale et est exécutée pour vérifier périodiquement le bon fonctionnement du système EPB, ou à la demande d'autres fonctions de sécurité faisant appel au système EPB.

Si l'EPB ne fonctionne pas, bloquer les roues arrière pour prévenir les déplacements du véhicule.

Desserrage de l'EPB

Pour relâcher l'EPB :

1. Mettre le contact.

2. Maintenir enfoncée la pédale de frein.
3. Appuyer momentanément sur le commutateur EPB.

L'EPB est relâché lorsque le témoin rouge d'état de frein de stationnement est éteint.

Si le témoin orange de rappel d'entretien de frein de stationnement est allumé, relâcher l'EPB en appuyant longuement sur le commutateur EPB. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à l'extinction du témoin rouge d'état de frein de stationnement. Si l'un des témoins reste allumé après la tentative de relâchement, consulter votre concessionnaire.

Attention

Conduire alors que le frein de stationnement est serré peut causer la surchauffe du système de freinage et de l'usure prématurée ou des dommages aux pièces du système. S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré et que le témoin du frein est éteint avant de conduire.

Desserrage automatique de l'EPB

L'EPB sera automatiquement desserré si le véhicule roule, un rapport est sélectionné et vous tentez de le faire avancer. Éviter toute accélération rapide lorsque l'EPB est en fonction pour préserver la garniture du frein de stationnement.

Assistance au freinage

L'assistance au freinage détecte les pressions rapides exercées sur la pédale de frein dues aux situations de freinage d'urgence et fournit alors un freinage supplémentaire pour activer le système de freinage antiblocage (ABS) si la pression exercée sur la pédale de pédale de frein n'est pas suffisamment forte pour l'activer normalement. Des phénomènes de bruits mineurs, de pulsations de la pédale de frein et/ou de mouvements de la pédale peuvent se produire pendant cette durée. Maintenir la pression sur la pédale de frein tant que la situation de conduite l'exige. L'assistance au freinage se désengage lorsque la pédale de frein est relâchée.

Système de démarrage en côte (HSA)



Avertissement

Ne pas se fier à la fonction HSA. La HSA ne remplace pas l'attention du conducteur et une conduite prudente. Vous pourriez ne pas entendre ou ressentir les avertissements émis par ce système. Un manque d'attention pendant la conduite peut provoquer des blessures, la mort ou des dommages sur le véhicule. Voir *Conduite défensive* ➔ 180.

Lorsque le véhicule est arrêté sur une pente, l'aide au démarrage en côte (HSA) empêche le véhicule de rouler dans une direction indésirable pendant la transition entre le relâchement de la pédale de frein et l'appui sur la pédale d'accélérateur. Les freins se desserrent lorsque la pédale d'accélérateur est actionnée. Les freins peuvent également se desserrer dans d'autres conditions. Ne pas se fier à la fonction HSA pour maintenir le véhicule immobile.

La fonction HSA est disponible lorsque le véhicule est sur une pente ascendante avec un rapport de marche avant engagé, ou sur une pente descendante avec le rapport R (marche arrière) engagé. Le véhicule doit être complètement immobile sur une pente pour que la fonction HSA s'active.

Système de retenue automatique du véhicule (AVH)



**Avertissement**

Ne pas se fier à cette fonction. Elle ne remplace pas l'attention du conducteur et une conduite prudente. Vous pourriez ne pas entendre ou ressentir les avertissements émis par ce système. Un manque d'attention pendant la conduite peut provoquer des blessures, la mort ou des dommages sur le véhicule.

Lorsque la fonction de maintien automatique du véhicule (AVH) est activée et que le véhicule est freiné jusqu'à l'arrêt, l'AVH immobilise le véhicule pendant la transition entre le relâchement de la pédale de frein et l'actionnement de la pédale d'accélérateur. Les freins se desserrent lorsque la pédale d'accélérateur est actionnée. Les freins peuvent également se desserrer dans d'autres conditions. Ne pas compter sur l'AVH pour immobiliser le véhicule.

Si la pédale d'accélérateur n'est pas actionnée après quelques minutes, le frein de stationnement électrique est alors serré. Le frein de stationnement est également serré si la porte du conducteur est ouverte

ou si la ceinture de sécurité du conducteur est déboutlée pendant que l'AVH maintient/immobilise le véhicule.

L'AVH peut être activé en appuyant sur AUTO HOLD. L'indicateur AVH s'allume. Quand la fonction AVH maintient le véhicule en place, le témoin AVH est vert. Se reporter à *Témoin du système de retenue automatique du véhicule (AVH)* ⇨ 108.

Freinage par récupération

Le freinage régénératif récupère une partie de l'énergie du véhicule en mouvement et la transforme en énergie électrique tout en commandant la décélération du véhicule. L'énergie captée par le freinage régénératif est ensuite stockée dans le système de batterie haute tension, ce qui contribue à accroître l'efficacité énergétique.

La puissance régénératrice peut être limitée lorsque la batterie est presque complètement chargée ou froide. Voir *Puissance de régénération limitée, sous Jauge de témoin d'alimentation* ⇨ 102. Le freinage régénératif complète les freins conventionnels du véhicule, en particulier dans les descentes. Voir *Routes onduleuses et de montagne* ⇨ 184.

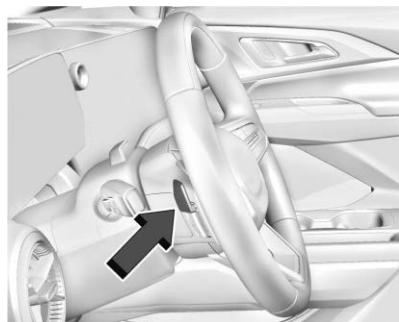
**Avertissement**

Ne pas charger batterie du véhicule à plus de 80 % en vue des pente longues et raides, comme depuis les cols de montagne. Cela laisse de la place dans la batterie pour le freinage régénératif qui vient compléter les freins classiques pendant la descente. Ceci est particulièrement important avec une remorque, qui exerce une pression supplémentaire sur le système de freinage.

Voir « Charger maintenant » sous *Chargement* ⇨ 113 pour des informations sur la définition des limites de charge. Voir *Routes onduleuses et de montagne* ⇨ 184 pour des informations importantes sur la conduite en descente.

Le système de freinage utilise le freinage par régénération, le freinage hydraulique conventionnel ou une combinaison des deux, selon le cas.

Régénération sur demande



La régénération sur demande permet d'augmenter la décélération en appuyant sur la palette du volant et en la maintenant enfoncée. Le système de régénération sur demande fonctionne en D (conduite). La pédale d'accélérateur peut être utilisée pour gérer la décélération lors de l'utilisation de la régénération sur demande. Voir *Conduite à une pédale* ➔ 198.

Si le véhicule est amené à un arrêt complet avec la palette de la régénération sur demande maintenue enfoncée, le véhicule n'avance plus quand la palette est relâchée. La pédale d'accélérateur doit être enfoncée pour faire avancer le véhicule.

Si le véhicule est sur une pente abrupte, il faut utiliser la pédale de frein pour maintenir le véhicule.

Lorsque la puissance de freinage régénératif disponible est limitée, les freins hydrauliques peuvent être appliqués pour compenser la différence.

Lorsque la régénération sur demande est activée en maintenant la palette, le régulateur de vitesse automatique se désengage et les feux stop peuvent s'allumer.

Éviter d'utiliser la régénération sur demande lorsque la route est glissante. Utiliser la pédale de frein comme principal dispositif de freinage.

Systèmes de commande de suspension

Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité

Le véhicule est équipé d'un système antipatinage et d'un système StabiliTrak/de contrôle électronique de la stabilité. Ces systèmes contribuent à limiter le patinage des roues et aident le conducteur à garder le contrôle, spécialement sur des routes

glissantes. Les deux systèmes sont mis en fonction automatiquement lorsque le véhicule démarre et commence à rouler.

Le système antipatinage s'active s'il détecte que l'une des roues motrices patine ou commence à perdre l'adhérence. Lorsque ceci arrive, le système antipatinage applique les freins aux roues qui patinent et réduit la puissance du véhicule pour limiter le patinage.

Le système StabiliTrak/de contrôle de la stabilité électronique s'active lorsque le véhicule détecte une différence entre la trajectoire prévue et la direction que le véhicule est en train de prendre. Le système antipatinage applique de manière sélective une pression de freinage sur au moins un des freins de roue du véhicule pour aider le conducteur à diriger le véhicule dans la direction voulue.

Si le régulateur de vitesse automatique est utilisé et si le système antipatinage ou de contrôle de la stabilité commence à limiter le patinage, le régulateur de vitesse automatique est désengagé. Le régulateur de vitesse automatique peut être remis en fonction lorsque l'état de la chaussée le permet.

Les systèmes peuvent s'entendre ou se percevoir pendant le fonctionnement ou pendant les vérifications de diagnostic. Ceci est normal et ne signifie pas l'existence d'un problème du véhicule.

Il est recommandé de laisser les deux systèmes en fonction pendant les trajets normaux, mais il peut s'avérer nécessaire de désactiver le système antipatinage si le véhicule est embourbé dans le sable, la boue, la glace ou la neige. Se reporter à *Si le véhicule est coincé* ⇨ 186 et à la description de la désactivation et de l'activation de système, plus loin dans ce chapitre.

Selon l'équipement, la commande anti-louvoiement de la remorque est activée automatiquement au démarrage du véhicule. Se reporter à *Commande de roulis de remorque* ⇨ 296.



La lampe indicatrice des deux systèmes se trouve dans le groupe d'instruments. Ce témoin :

- Clignote lorsque le système antipatinage limite le patinage des roues.
- Clignote lorsque le système StabiliTrak/contrôle de la stabilité électronique est activé.
- S'allume et reste allumé lorsqu'un système ne fonctionne pas.

Se reporter à *Témoin du système de traction asservie (TCS)/contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 110.

Si un système ne s'allume pas ou n'est pas activé, un message s'affiche au centralisateur informatique de bord et  s'allume et reste allumé pour signaler que le système est désactivé et n'aide pas le conducteur à maintenir le contrôle. La conduite doit être adaptée en conséquence.

Si  s'allume et reste allumé :

1. Arrêter le véhicule.
2. Couper le contact du véhicule et attendre 15 secondes.
3. Démarrer le véhicule.

4. Faire rouler le véhicule.

Si  s'allume et reste allumé, consulter votre concessionnaire dès que possible.

Désactivation et activation du système

Attention

Ne pas freiner ou accélérer fortement à plusieurs reprises lorsque le système d'antipatinage est hors fonction. La transmission du véhicule peut être endommagée.

Pour activer et désactiver le système antipatinage dans l'application de commandes virtuelles de l'écran d'accueil d'infodivertissement, sélectionner Commandes virtuelles > CONDUITE ET STATIONNEMENT > Antipatinage. Pour activer ou désactiver le système StabiliTrak/contrôle de la stabilité électronique, sélectionner > à côté du menu Antipatinage. Les options suivantes apparaissent :

- Traction Control Off (traction asservie désactivée)
- Antipatinage et StabiliTrak/ESC désactivés

• Antipatinage et StabiliTrak/ESC activés

Le témoin de désactivation de l'antipatinage  s'affiche sur le groupe d'instruments lorsque l'antipatinage est désactivé. Lorsque l'antipatinage est de nouveau activé, le témoin de désactivation de l'antipatinage  affiché dans le groupe d'instruments s'éteint. Se reporter à *Témoin d'antipatinage désactivé* ⇨ 109.

Si le système antipatinage limite activement le patinage des roues lorsqu'il est désactivé, le système n'est pas mis hors fonction avant l'arrêt du patinage des roues.

Pour désactiver le système StabiliTrak/contrôle de la stabilité électronique, sélectionner  à côté du menu Antipatinage. Sélectionner l'option de désactivation de l'antipatinage et de StabiliTrak/ESC. Le témoin de désactivation du système StabiliTrak/contrôle de la stabilité électronique  s'affichera dans le groupe d'instruments. Se reporter à *Témoin de contrôle électronique de stabilité (ESC) désactivé* ⇨ 110.

Le système antipatinage ne peut pas être activé quand le système StabiliTrak/contrôle de la stabilité électronique est désactivé.

Le système StabiliTrak/de contrôle de la stabilité électronique se met automatiquement en marche si le véhicule dépasse 56 km/h (35 mi/h) et ne peut être arrêté à nouveau tant que la vitesse n'est pas réduite. L'antipatinage reste désactivé.

Le passage à Conducteur adolescent activera automatiquement le système antipatinage et le système StabiliTrak/de contrôle de la stabilité électronique, et empêchera la désactivation de ces fonctions de sécurité. Se reporter à *Jeune conducteur* ⇨ 162.

L'ajout d'accessoires peut avoir un impact négatif sur le rendement du véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications* ⇨ 300.

Commande de mode conducteur

La commande de mode du conducteur permet au conducteur d'ajuster l'expérience de conduite globale en sélectionnant différents modes. La commande de mode de conduite peut être équipée des modes suivants : Normal, Sport, Neige/Glace et un mode personnalisable : My Mode. Ces modes adaptent de multiples systèmes pour répondre aux besoins spécifiques de la conduite. La disponibilité d'un mode du conducteur et

les sous-systèmes concernés dans le véhicule dépendent du niveau de finition, de la région et des caractéristiques en option.

Si le véhicule est en mode Normal, My mode ou en mode Sport, il restera dans ce mode lors des prochains cycles d'allumage/extinction. Si le véhicule est dans un autre mode, il reviendra en mode normal au redémarrage du véhicule. Lorsque chaque mode est sélectionné, un indicateur unique et permanent s'affiche dans le groupe d'instruments.

Activation du mode

Pour activer chaque mode, ouvrir l'application Mode de conduite sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement. Activer chaque mode en sélectionnant l'icône de mode.

Description des modes

Mode Normal : À utiliser pour la conduite normale, en ville et sur autoroute, pour une suspension régulière. Ce réglage fournit un équilibre entre le confort et la maniabilité.

Mode Sport : À utiliser quand l'état de la route ou les préférences personnelles exigent un contrôle plus précis. Le mode Sport améliore la tenue de route et l'accélération du véhicule sur chaussée sèche. Lorsqu'il est activé, le mode

Sport modifie les efforts de direction, le réglage de pédale, le système d'amélioration du son du véhicule électrique (EVSE) et le régulateur de vitesse adaptatif (ACC).

Mode neige/glace : A utiliser sur les routes enneigées pour améliorer l'accélération du véhicule. Lorsqu'il est activé, le mode Neige/Glace ajuste le réglage de la pédale pour optimiser la traction sur les surfaces glissantes. Ceci peut compromettre l'accélération sur l'asphalte sec. Le mode neige/glace modifie également la transmission intégrale électrique (eAWD) et la direction.

Cette fonction n'est pas utilisable quand le véhicule est bloqué dans le sable, la boue, le verglas, la neige ou le gravier. Si le véhicule est bloqué, se reporter à *Si le véhicule est coincé* ➔ 186.

My Mode : À utiliser pour personnaliser la conduite quotidienne. Ce mode permet au conducteur de configurer les paramètres de sous-système du véhicule en fonction de ses préférences de conduite. Mon mode reste actif à travers les cycles d'allumage/extinction.

Par le biais de l'écran d'infodivertissement, les sous-systèmes suivants du véhicule peuvent être disponibles pour la personnalisation dans ce mode :

Sensation d'accélération : Détente, Normal, Sport

Sensation de freinage : Normal, Sport

Direction : Normal, Sport

Son du moteur : Normal, Sport, Désactivé

Pour une description plus détaillée de chaque option sélectionnable, se reporter à la section « Personnalisation du mode de conduite ».

Personnalisation du mode de conduite

Le véhicule est équipé pour modifier les paramètres suivants en fonction du contenu du véhicule. À travers l'écran d'accueil de l'infodivertissement, sélectionner Paramètres > Véhicule > Personnalisation du mode de conduite pour personnaliser My mode. Ces réglages sont conservés à travers les cycles d'allumage/extinction et ne doivent pas être rétablis à chaque démarrage du véhicule.

Sensation d'accélération : Choisir le degré de réactivité en accélération. Vous pouvez ajuster la pédale d'accélérateur de manière à augmenter la puissance.

Sensation de freinage : Les paramètres de réponse des freins permettent de régler la réponse de la pédale de frein. La sensibilité de la pédale de frein diminue avec les réglages bas et augmente avec les réglages plus élevés.

Son du moteur : Personnaliser le son du véhicule en accélération. Votre moteur électrique reste silencieux à l'extérieur mais le son que vous entendez à l'intérieur change lorsque vous conduisez plus rapidement ou plus lentement.

Direction : Choisir le degré de réactivité de la direction. Vous pouvez régler le volant de manière à augmenter la réactivité, ce qui exige un effort de direction plus important.

Régulateur de vitesse

Limiteur de vitesse



Avertissement

Le limiteur de vitesse ne serre pas automatiquement les freins dans les situations de freinage d'urgence. Pour éviter des blessures ou la mort, rester prêt à freiner en cas d'urgence et observer la route en conduisant.

Si le véhicule en est équipé, le limiteur de vitesse permet de définir une limite de vitesse maximale. Lorsque le limiteur de vitesse est actif à une vitesse donnée, il empêche le véhicule d'accélérer au-delà de la vitesse fixée, même si on continue à accélérer.

Le limiteur de vitesse peut être utilisé à des vitesses d'environ 20 km/h (12 mph) ou plus.

La vitesse programmée peut être temporairement ignorée. Se reporter à la section Dépassement du limiteur de vitesse, plus loin dans ce chapitre.

Le limiteur de vitesse ne limite pas la vitesse du véhicule lors de la descente d'une colline. Si la vitesse du véhicule dépasse la vitesse réglée en descendant, des signaux sonores retentissent pour avertir que le véhicule a dépassé la vitesse réglée.

Le limiteur de vitesse sera automatiquement désactivé si :

- Le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est activé, si équipé.
- Le Super Cruise est activé, si le véhicule en est équipé.

Le limiteur de vitesse est contrôlé à l'aide des molettes +RES, -SET et du bouton  du volant :

+RES : Déplacer la molette vers le haut pour replacer le limiteur de vitesse à la dernière vitesse réglée en mémoire, pour augmenter la vitesse réglée (mode manuel) ou pour augmenter le décalage (mode automatique).

-SET : Déplacer la molette vers le bas pour choisir la vitesse réglée, pour diminuer la vitesse réglée (mode manuel) ou pour diminuer le décalage (mode automatique).

 : Appuyer sur cette touche pour désactiver le limiteur de vitesse tout en gardant en mémoire la dernière vitesse réglée.

Limiteur de vitesse automatique



Avertissement

En mode Auto, il se peut que le limiteur de vitesse n'invite pas à modifier la vitesse définie lorsqu'il rencontre des panneaux de limitation de vitesse conditionnelle, par exemple des plages horaires ou en présence d'ouvriers de construction. Pour éviter un

(Suite)

Avertissement (Suite)

accident, des blessures ou la mort, surveiller les panneaux de signalisation et respecter le code de la route.

Le limiteur automatique de vitesse utilise une caméra embarquée et les données de navigation pour identifier les panneaux de limitation de vitesse et proposer une nouvelle vitesse programmée en fonction de ces données.

En mode Auto, il est possible de régler la vitesse programmée avec un décalage au-dessus ou au-dessous de la limite de vitesse identifiée à l'aide des commandes au volant. Voir Augmenter la vitesse programmée, et Diminuer la vitesse programmée, plus loin dans cette section.

Limiteur de vitesse manuel

Le limiteur de vitesse peut également être utilisé en mode manuel. En mode manuel, toutes les modifications de la vitesse définie sont commandées par le conducteur.

Sélection du mode limiteur de vitesse

Pour activer le Limiteur de vitesse, sélectionner un mode Limiteur de vitesse. À partir de l'écran d'accueil d'infodivertissement, toucher Commandes > Voir d'autres commandes > Conduite (conduite et stationnement) > Limiteur de vitesse. Les options suivantes sont disponibles :

- Désactiver
- Manuel
- Auto

Lorsqu'un mode limiteur de vitesse est sélectionné,  s'allume en blanc dans le groupe d'instruments.

Réglage de la limite de vitesse

Appuyer sur la molette vers le bas sur -SET pour activer le limiteur de vitesse et utiliser la vitesse actuelle du véhicule comme vitesse de consigne. Lorsque le limiteur de vitesse est activé,  s'allume en vert dans le groupe d'instruments.

Augmentation de la vitesse programmée

Lorsque le limiteur de vitesse est actif, déplacer la molette vers le haut jusqu'à +RES pour augmenter la vitesse définie (mode manuel), ou pour augmenter le décalage par rapport à la limite de vitesse de la zone (mode automatique).

- Déplacer brièvement la molette vers le haut jusqu'à +RES et la relâcher. À chaque pression, la vitesse réglée augmente de 1 km/h (1 mph).
- Appuyer et maintenir la molette jusqu'à +RES pour augmenter la vitesse réglée de 5 km/h (5 mph). Relâcher la molette lorsque la vitesse réglée souhaitée est affichée dans le groupe d'instruments.

En utilisant le limiteur de vitesse en mode Auto, il existe une valeur maximale autorisée prédéfinie de décalage au-delà de laquelle la vitesse définie ne peut pas être augmentée.

Diminution de la vitesse programmée

Lorsque le limiteur de vitesse est actif, déplacer la molette vers le bas sur -SET pour diminuer la vitesse définie (mode manuel), ou pour diminuer le décalage par rapport à la limite de vitesse de la zone (mode automatique).

- Déplacer brièvement la molette vers le bas sur -SET et la relâcher. À chaque pression, la vitesse réglée diminue de 1 km/h (1 mph).
- Appuyer et maintenir la molette vers le bas sur -SET pour diminuer la vitesse réglée de 5 km/h (5 mph). Relâcher la molette lorsque la vitesse réglée souhaitée est affichée dans le groupe d'instruments.

En utilisant le limiteur de vitesse en mode Auto, il existe une valeur minimale autorisée prédéfinie de décalage au-delà de laquelle la vitesse définie ne peut pas être diminuée.

Accepter ou refuser les modifications automatiques de la vitesse de consigne (Auto)

Lorsque le limiteur de vitesse est en mode Auto, qu'il est actif et qu'un nouveau panneau de limitation de vitesse est détecté, il propose une nouvelle vitesse définie en fonction du panneau de limitation de vitesse détecté. La nouvelle vitesse proposée s'affiche sous forme de message dans le groupe d'instruments.

- Pour accepter la nouvelle vitesse programmée, déplacer brièvement la molette vers le bas sur -SET et la relâcher.

- Pour refuser la nouvelle vitesse programmée, déplacer brièvement la molette vers le haut sur +RES et la relâcher.

Si l'utilisateur n'accepte pas ou ne refuse pas la nouvelle vitesse proposée, il n'y a pas de modification de la vitesse programmée.

Conditions affectant le limiteur de vitesse automatique (Auto)

- En cas de changements de luminosité, comme en entrant ou en sortant d'un tunnel, d'un pont et d'un pont autoroutier.
- L'angle du soleil est faible.
- L'éclairage ambiant est faible le soir ou tôt le matin.
- Il y a de multiples changements de luminosité ou il y a des ombres le long de la route.
- Il y a des conditions associées à une faible visibilité telles que le brouillard, la pluie, la neige ou les embruns routiers.
- La vue de la route par la caméra embarquée est bloquée par des feuilles, de la neige ou d'autres débris.

Si le limiteur de vitesse automatique devient temporairement indisponible, passer en mode manuel.

Reprise du limiteur de vitesse

Si le limiteur de vitesse était actif mais qu'on a ensuite appuyé sur , le limiteur de vitesse peut être repris en utilisant la vitesse précédemment réglée. Déplacer brièvement la molette vers le haut jusqu'à +RES et la relâcher pour activer le limiteur de vitesse en utilisant la vitesse réglée précédente.

Si le limiteur de vitesse a été désactivé parce que le régulateur de vitesse, l'ACC ou le Super Cruise a été activé, pour utiliser à nouveau le limiteur de vitesse :

1. Désactiver le régulateur de vitesse, l'ACC ou le Super Cruise.
2. Sur l'écran d'accueil d'infodivertissement, toucher Commandes > Voir d'autres commandes > Conduite (conduite et stationnement) > Limiteur de vitesse.
3. Sélectionner Manuel ou Auto.

Contournement du limiteur de vitesse

Lorsque le limiteur de vitesse est actif, la vitesse définie peut être temporairement dépassée uniquement en appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur. On peut à nouveau commander l'accélération du véhicule lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à la vitesse réglée.

Désactiver le limiteur de vitesse

Pour désactiver le limiteur de vitesse, à partir de l'écran d'accueil d'infodivertissement, toucher Commandes > Voir d'autres commandes > Conduite (conduite et stationnement) > Limiteur de vitesse > Désactivé.

Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé)

Selon l'équipement, le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) permet de sélectionner la vitesse du régulateur de vitesse et l'écart de suivi. Lire cette section avant d'utiliser ce système. L'écart suivant est la durée de suivi (ou distance) entre votre véhicule et un véhicule détecté directement sur votre voie qui se déplace dans le même sens. Si aucun véhicule n'est détecté sur la trajectoire, l'ACC (régulateur de vitesse automatique

actif) fonctionne comme un régulateur de vitesse automatique classique. L'ACC utilise une caméra et un ou plusieurs capteurs radar pour détecter les autres véhicules. Se reporter à *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 389.

Si un véhicule est détecté sur votre chemin, l'ACC peut engager une accélération ou un freinage limité, modéré de manière à maintenir l'écart de suivi sélectionné. Pour désengager l'ACC, appuyer sur la pédale de frein. Si l'ACC contrôle la vitesse du véhicule lorsque le système de traction asservie (TCS) ou le système électronique de contrôle de la stabilité StabiliTrak/Contrôle de la stabilité électronique (ESC) s'active, l'ACC se désengage automatiquement. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 204. Quand les conditions routières autorisent l'utilisation de l'ACC, celui-ci peut être réactivé.

La désactivation du TCS ou du système StabiliTrak/ESC désengage et empêche l'ACC de s'engager.

L'ACC peut réduire le besoin de freiner et d'accélérer fréquemment, surtout lorsqu'il est utilisé sur les voies express, les autoroutes et les routes inter-états. En cas d'utilisation sur

d'autres routes, vous devrez peut-être prendre le contrôle du freinage ou de l'accélération plus souvent.



Avertissement

L'ACC a une capacité de freinage limitée et peut ne pas avoir le temps de ralentir suffisamment le véhicule pour éviter une collision avec un autre véhicule devant vous. Cela peut se produire lorsque des véhicules freinent brusquement ou s'arrêtent ou pénètrent sur votre voie. Voir aussi « Alerte du conducteur » plus loin dans cette section. Votre attention complète est toujours requise quand vous conduisez et vous devez être prêt à intervenir et à freiner. Voir *Conduite défensive* ⇨ 180.



Avertissement

La fonction ACC ne détecte pas ou ne freine pas devant les enfants, les piétons, les animaux ou d'autres objets.

Ne pas utiliser la fonction ACC lorsque :

(Suite)

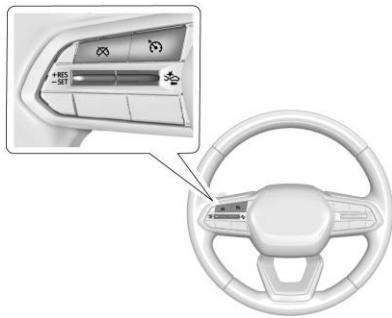
Avertissement (Suite)

- Sur les routes sinueuses et montagneuses ou quand le capteur de caméra est obstrué par de la neige, de la glace ou de la saleté. Le système peut ne pas détecter un véhicule roulant devant. Maintenir le pare-brise et les phares propres.
- Lorsque la visibilité est faible à cause de la pluie, de la neige, du brouillard, de la saleté, des résidus d'insectes ou de la poussière ; lorsque d'autres objets étrangers obstruent la vue de la caméra ; ou lorsque le véhicule de devant ou la circulation en sens inverse engendre des obstructions supplémentaires de l'environnement, comme des éclaboussures de la route. Les performances de l'ACC sont limitées dans ces conditions.
- Sur les routes glissantes, ou des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent entraîner un dérapage excessif des roues

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Avec une très lourde charge dans l'espace de chargement ou sur le siège arrière
- En tractant d'une remorque



 : Appuyer sur ce bouton pour mettre le système en fonction ou hors fonction. Le témoin devient blanc au groupe d'instruments lorsque la fonction ACC est tournée en position de marche.

+RES (reprise) : Si l'ACC est déjà activé, appuyer sur la molette vers le haut pour augmenter la vitesse réglée. Si l'ACC est activé et qu'une

vitesse programmée est en mémoire, appuyer brièvement sur la molette vers le haut pour engager le régulateur de vitesse à la vitesse programmée précédente, ou appuyer sur la molette vers le haut et la maintenir enfoncée pour augmenter la vitesse de croisière.

SET- (réglage) : Si l'ACC est déjà activé, appuyer brièvement sur la molette vers le bas pour régler la vitesse de croisière et activer l'ACC. Si l'ACC est déjà activé, appuyer sur la molette vers le bas pour réduire la vitesse de croisière.

 : Presser pour désactiver l'ACC sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

 : Appuyer sur la molette vers le haut ou vers le bas pour sélectionner le réglage de l'écart suivant pour l'ACC (loin, moyen ou proche).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Se reporter à *Bloc d'instruments* ➤ 99. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Passer de l'ACC au régulateur de vitesse automatique ordinaire

Pour passer de l'ACC au régulateur de vitesse automatique ordinaire, appuyer et maintenir

. Un message sur le centralisateur informatique de bord (CIB) s'affiche. Se reporter à *Messages du véhicule* ➤ 125.



Témoin de l'ACC



Témoin du régulateur de vitesse régulier

Lorsque l'ACC est activé, le témoin  s'allume en vert sur le groupe d'instruments et sur l'affichage tête haute (HUD), si le véhicule en est équipé, et l'écart suivant s'affiche. Lorsque le régulateur de vitesse normal est engagé, le témoin du régulateur de vitesse  s'allume en vert sur le groupe d'instruments et sur l'affichage tête haute (HUD), le cas échéant ; l'écart suivant n'est pas affiché.

Ne passer de l'ACC au régulateur de vitesse ordinaire que lorsqu'aucun véhicule ne précède le vôtre.

Lorsque le véhicule est mis en marche, le mode du régulateur de vitesse est réglé sur le dernier mode utilisé avant la mise hors tension du véhicule.



Avertissement

Toujours vérifier le témoin du régulateur de vitesse sur le groupe d'instruments pour déterminer quel mode de régulation de vitesse est actif avant d'utiliser la fonction. Si l'ACC n'est pas activé, le véhicule ne freinera pas automatiquement en présence d'autres véhicules, ce qui pourrait entraîner un accident si les freins ne sont pas appliqués manuellement. Vous ou d'autres personnes pourriez être gravement, voire mortellement, blessé.

Réglage du régulateur de vitesse adaptatif

Si l'ACC est activé lorsqu'il n'est pas utilisé, la molette pourrait être enfoncée sur -SET ou sur +RES et engager l'ACC lorsque cela n'est pas souhaité. Désactiver l'ACC lorsqu'il n'est pas utilisé. Appuyer sur  pour désactiver l'ACC.

Sélectionner la vitesse désirée pour l'ACC. Il s'agit de la vitesse du véhicule quand aucun véhicule n'est détecté sur votre chemin.

Pendant que le véhicule est en mouvement, l'ACC ne se mettra pas en dessous d'une vitesse minimale, bien qu'elle puisse être reprise. Si le véhicule est équipé de Super Cruise, cette vitesse minimale est de 5 km/h (3 mph), sinon, elle est de 25 km/h (15 mph). La vitesse minimale autorisée est de 25 km/h (15 mph).

Pour régler la vitesse de croisière de l'ACC pendant le déplacement :

1. Appuyer sur .
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Presser et relâcher -SET (RÉGLAGE).
4. Relever le pied de la pédale d'accélérateur.

Après son réglage, l'ACC peut immédiatement appliquer les freins si un véhicule détecté à l'avant est plus proche que l'écart de suivi sélectionné.

L'ACC peut également être réglé lorsque le véhicule est arrêté si le régulateur de vitesse adaptatif est activé et si la pédale de frein est appliquée.



Le témoin de l'ACC est affiché au groupe d'instruments et au HUD (option). Quand l'ACC est activé, le témoin s'allume dans la couleur blanche. Lorsque l'ACC est engagé, le témoin passera au vert.

Respecter les limites de vitesse, les vitesses des véhicules alentours et les conditions météo lors du choix de la vitesse du régulateur.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si l'ACC est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez, il est désengagé, mais il n'efface pas la vitesse réglée de la mémoire.

Pour commencer à utiliser l'ACC à nouveau, appuyer sur +RES brièvement.

Si le véhicule se déplace à plus de 5 km/h (3 mph), il revient à la vitesse de réglage précédente.

Si le véhicule est arrêté et que la pédale de frein est enfoncée, appuyer sur +RES et relâcher la pédale de frein. L'ACC maintiendra le véhicule en place jusqu'à ce que +RES ou la pédale d'accélération soit enfoncé.

Un témoin vert de l'ACC et la vitesse réglée apparaît sur le groupe d'instruments. Il se peut que le témoin de véhicule devant clignote si un véhicule était présent et en mouvement. Voir « Approcher et suivre un véhicule » plus loin dans cette section.

Quand l'ACC a repris, la vitesse du véhicule augmente jusqu'à la vitesse réglée dans les conditions suivantes :

- Aucun véhicule ne précède.
- Le véhicule qui précède se trouve au-delà de l'écart de suivi sélectionné.
- La vitesse du véhicule n'est pas limitée par un virage serré.

Accélération lorsque l'ACC fonctionne à une vitesse réglée

Si l'ACC est déjà engagé :

- Utiliser la pédale d'accélérateur pour accélérer jusqu'à la vitesse de croisière supérieure sélectionnée. Appuyer et relâcher brièvement la molette vers le bas

jusqu'à -SET et relâcher la pédale d'accélérateur. Le véhicule roule maintenant à la vitesse supérieure.

Lorsque la pédale d'accélérateur est actionnée, l'ACC ne freine pas car il est neutralisé. Pendant qu'il est neutralisé, le témoin ACC devient bleu sur le groupe d'instruments.

- Appuyer et maintenir la molette vers le haut sur +RES jusqu'à ce que la vitesse de croisière souhaitée soit atteinte, puis la relâcher.
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par petits incréments, appuyer brièvement sur la molette jusqu'à +RES, puis la relâcher. Pour chaque pression, la vitesse du véhicule augmente d'environ 1 km/h (1 mph).

La vitesse désirée peut également être augmentée pendant que le véhicule est arrêté.

- Si le véhicule est arrêté et que la pédale de frein est enfoncée, appuyer sur +RES jusqu'à ce que la vitesse désirée soit affichée.
- Si l'ACC maintient le véhicule à l'arrêt et si un autre véhicule se trouve directement à l'avant, une pression sur +RES augmente la vitesse réglée.

- Appuyer sur +RES lorsqu'il n'y a plus de véhicule devant ou que le véhicule devant s'éloigne et que le frein n'est pas actionné, fait reprendre l'ACC.

Quand il est déterminé qu'il n'existe pas de véhicule à l'avant ou que le véhicule en avant est derrière l'écart de suivi sélectionné, la vitesse du véhicule augmente jusqu'à la vitesse sélectionnée.

Décélération lorsque l'ACC fonctionne à une vitesse réglée

Si l'ACC est déjà engagé :

- Utiliser la pédale de frein pour décélérer jusqu'à la vitesse de croisière inférieure souhaitée. Relâcher la pédale de frein et appuyer brièvement sur la molette jusqu'à -SET. Le véhicule roule maintenant à la vitesse inférieure réglée.
- Appuyer et maintenir la molette vers le bas sur -SET jusqu'à ce que la vitesse de croisière inférieure souhaitée soit atteinte, puis la relâcher.
- Pour diminuer la vitesse du véhicule par petits incréments, appuyer brièvement sur la molette vers le bas sur -SET, puis la

relâcher. Pour chaque pression, la vitesse du véhicule diminue d'environ 1 km/h (1 mph).

La vitesse désirée peut également être diminuée pendant que le véhicule est arrêté.

Si le véhicule est arrêté et que les freins sont appliqués, appuyer ou maintenir –SET jusqu'à ce que la vitesse désirée soit affichée.

Sélection de l'écart de distance de suivi

Quand un véhicule plus lent est détecté à l'avant dans l'écart de suivi sélectionné, l'ACC ajuste la vitesse du véhicule et tente de maintenir l'écart de distance sélectionné.

Sur le volant, appuyer sur la molette  vers le bas pour modifier le réglage de l'écart suivant. Les réglages d'écart de suivi disponibles sont les suivants : Loin, Moyen ou Proche.

En appuyant sur la molette  vers le bas, le réglage de l'écart sélectionné s'affiche brièvement sur le groupe d'instruments et sur le HUD, le cas échéant. Le réglage de l'écart suivant sera maintenu jusqu'à ce qu'il soit modifié.

Réglage de la proximité



Réglage de l'écart lointain

Réglage de la proximité



Réglage de l'écart moyen

Réglage de la proximité



Réglage de l'écart proche

Dans a mesure où chaque réglage d'écart correspond à une durée de suivi (Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche)), la distance d'écart varie en fonction de la vitesse du véhicule. Plus le véhicule roule vite, plus votre véhicule restera éloigné de celui roulant devant vous. Tenir compte du trafic et des conditions météo lors de la sélection de l'écart de suivi. La gamme d'écarts sélectionnables peut ne pas convenir pour tous les conducteurs et toutes les conditions de circulation.

Le changement de réglage d'écart change automatiquement la sensibilité de durée d'alerte [Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche)] ou la fonction d'alerte de collision avant (FCA). Se reporter à *Système d'alerte de collision avant* ➔ 253.

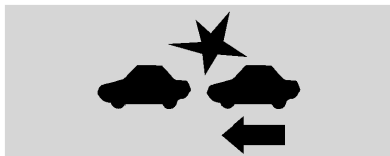
Écart de courtoisie

Appuyer sur la molette  et la maintenir enfoncée lorsque le véhicule est en mouvement pour augmenter temporairement la distance de l'écart de suivi avec le véhicule qui précède afin de fluidifier la circulation.

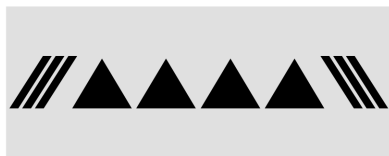
Appuyer sur la molette  et la maintenir enfoncée lorsque le véhicule est à l'arrêt pour annuler la reprise automatique de l'ACC (si l'arrêt est bref) et pour rester à l'arrêt. Ceci peut être utilisé pour permettre à la circulation de se fondre entre vous et le véhicule qui vous précède. Appuyer sur la molette vers le haut pour +RES ou appuyer sur la pédale d'accélérateur pour reprendre l'ACC.

La distance de l'écart de suivi revient à la sélection d'origine après avoir été maintenue.

Alerte du conducteur



Avec affichage à tête haute



Sans affichage à tête haute

Si la fonction ACC est engagée, l'action du conducteur peut s'avérer nécessaire lorsque la fonction ACC ne peut appliquer un freinage suffisant en raison de l'approche trop rapide d'un véhicule.

Quand cette condition survient, le symbole d'alerte de collision clignote sur le pare-brise. Soit huit bips retentissent depuis l'avant, soit les deux côtés du siège d'alerte de sécurité vibreront cinq fois (selon l'équipement). Pour afficher les paramètres d'alerte disponibles, depuis l'écran d'accueil de l'infodivertissement, effleurer Réglages > Véhicule > Systèmes de collision/détection > Type d'alerte.

Se reporter à *Conduite défensive* ⇨ 180.

Se rapprocher d'un véhicule et le suivre



Le témoin de véhicule à l'avant s'affiche dans le groupe d'instruments et sur le HUD, selon l'équipement. Il n'apparaît que lorsqu'un véhicule circulant dans la même direction est détecté sur votre trajectoire. Si ce symbole ne s'affiche pas, l'ACC ne répond pas ou ne freine pas pour les véhicules devant.

L'ACC ralentit automatiquement le véhicule et règle ensuite votre vitesse pour suivre un véhicule détecté à l'avant, avec l'écart de suivi sélectionné. La vitesse du véhicule augmente ou diminue pour suivre un véhicule détecté devant le vôtre lorsque ce véhicule roule plus lentement que le vôtre. Un freinage modéré peut être appliqué, au besoin. Lorsque le freinage est activé, vos feux stop s'allument. Le freinage automatique peut sembler différent de ce qu'il est lorsque vous freinez manuellement. C'est normal.

Dépassement d'un véhicule en cours d'utilisation de l'ACC

Si la vitesse réglée est suffisamment élevée et si le clignotant gauche est utilisé pour dépasser un véhicule qui précède dans l'écart de suivi sélectionné, l'ACC peut aider en accélérant graduellement le véhicule avant le changement de voie.

Avertissement

En utilisant l'ACC, pour dépasser un véhicule ou changer de voie, la distance de suivi par rapport au véhicule dépassé peut être réduite. L'ACC peut ne pas accélérer ou freiner suffisamment en dépassant un véhicule ou en changeant de voie. Soyez toujours prêt à accélérer ou freiner manuellement pour effectuer le dépassement ou le changement de voie.

Objets stationnaires ou extrêmement lents

Avertissement

L'ACC peut ne pas détecter et réagir face à des véhicules arrêtés ou lents devant vous. Par exemple, le système peut ne pas freiner pour un véhicule qu'il n'a jamais détecté en mouvement. Ceci est possible dans un trafic embouteillé ou lorsqu'un véhicule apparaît subitement à l'avant en changeant de voie. Votre véhicule peut ne pas s'arrêter et provoquer un accident. Faire preuve de prudence avec l'ACC. Votre attention complète est toujours requise quand vous conduisez et vous devez être prêt à intervenir et à freiner.

Objets irréguliers affectant l'ACC

L'ACC peut avoir des difficultés à détecter les objets suivants :

- Les véhicules dont le chargement dépasse à l'arrière.
- Les véhicules de forme non standard, tels que le transport de véhicules, les véhicules avec un side-car ou les calèches.

- Les objets proches de l'avant de votre véhicule.

Désengagement automatique de l'ACC

L'ACC se désengage automatiquement et le conducteur doit actionner manuellement les freins pour ralentir le véhicule si :

- Les capteurs sont bloqués.
- Le TCS ou le système StabiliTrak/ESC a été activé ou désactivé.
- Le système est défectueux.
- Le radar signale erronément un blocage lors de la conduite dans un désert ou dans une région éloignée sans autres véhicules ou objets sur les bas-côtés.
- Un message sur le CIB peut s'afficher pour indiquer que l'ACC est temporairement indisponible.

Le témoin ACC devient blanc lorsque la fonction ACC n'est plus active.

Dans certains cas, lorsque l'ACC est temporairement indisponible, le régulateur de vitesse automatique normal peut être utilisé. Se reporter à « Commutation entre l'ACC et le régulateur de vitesse automatique normal » plus haut dans cette section.

Toujours tenir compte des conditions de circulation avant d'utiliser un régulateur de vitesse automatique.

Notification de reprise de l'ACC

L'ACC maintient un écart de suivi derrière un véhicule détecté et ralentit votre véhicule pour l'arrêter derrière ce véhicule.

Si le véhicule arrêté qui vous précède s'est éloigné et que l'ACC (régulateur de vitesse adaptatif) n'a pas repris, l'indicateur de véhicule précédent clignote pour vous rappeler de vérifier la circulation devant vous avant de continuer. En outre, les côtés droit et gauche du siège avec alerte de sécurité (option) émettent trois vibrations ou trois bips retentissent. Pour afficher les paramètres d'alerte disponibles, depuis l'écran d'accueil de l'infodivertissement, effleurer Réglages > Véhicule > Systèmes de collision/détection > Type d'alerte.

Si équipé du système d'attention du conducteur (DAS), lorsque le véhicule qui précède s'éloigne et que le DAS détermine que l'attention du conducteur se porte sur la route, l'ACC reprend automatiquement. Voir

« Attention à la route » sous *Super Cruise* ⇨ 222.

Si nécessaire, appuyer sur +RES ou sur la pédale d'accélérateur pour reprendre l'ACC. Si le

véhicule est arrêté pendant plus de deux minutes ou si la porte du conducteur est ouverte et que la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée, l'ACC applique automatiquement le frein de stationnement électrique (EPB) pour retenir le véhicule. Le témoin d'état du frein de stationnement électrique s'allume. Voir *Frein de stationnement électrique* ⇨ 200.

Un message d'avertissement au CIB peut s'afficher pour demander de passer en position de stationnement (P) avant de quitter le véhicule. Se reporter à *Messages du véhicule* ⇨ 125.



Avertissement

Si l'ACC a arrêté le véhicule et si l'ACC s'est désengagé, a été désactivé ou annulé, le véhicule n'est plus maintenu à l'arrêt. Il peut se déplacer. Quand l'ACC maintient le véhicule à l'arrêt, être toujours prêt à freiner manuellement.



Avertissement

Quitter le véhicule sans l'avoir mis en position P (stationnement) peut être dangereux. Ne pas quitter le véhicule pendant qu'il est maintenu à l'arrêt par l'ACC. Toujours placer le véhicule en position de stationnement (P) et couper le contact avant de quitter le véhicule.

Neutralisation de l'ACC

En cas d'actionnement de la pédale d'accélérateur alors que l'ACC est actif, le témoin ACC devient bleu dans le groupe d'instruments et le HUD (selon l'équipement) indiquant la neutralisation du freinage pris en charge par l'ACC. L'ACC reprend son fonctionnement quand la pédale d'accélérateur n'est pas actionnée.



Avertissement

L'ACC n'applique pas automatiquement les freins si votre pied repose sur la pédale d'accélérateur. Il y a un risque de collision avec le véhicule roulant devant vous.

Virages sur la route

Avertissement

Dans les virages, l'ACC peut ne pas détecter un véhicule roulant sur la même voie. Vous pourriez être surpris si le véhicule accélère jusqu'à la vitesse réglée, en particulier lorsque vous conduisez sur une voie d'accès ou une voie de sortie. Ne pas utiliser l'ACC sur une voie d'accès ou une voie de sortie. Être toujours prêt à freiner si nécessaire.

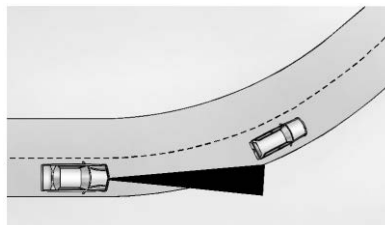
Avertissement

Dans les courbes, l'ACC peut réagir à un véhicule d'une autre file, ou ne pas avoir le temps de réagir à un véhicule dans votre file. Vous pourriez entrer en collision avec un véhicule devant de vous, ou perdre le contrôle de votre véhicule. Apporter une attention accrue dans les courbes et être prêt à freiner si nécessaire. Sélectionner une vitesse appropriée en conduisant dans des courbes.

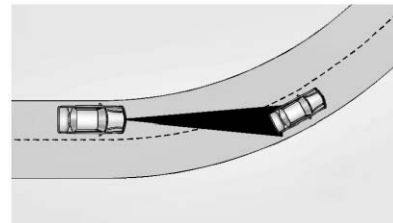
L'ACC peut fonctionner différemment dans un virage prononcé. Il peut diminuer brièvement votre vitesse si le virage est trop serré.

Le témoin de régulation de vitesse en courbe  peut s'allumer en vert lorsque l'ACC régule activement la vitesse du véhicule et détecte une courbe serrée que le véhicule s'apprête à aborder.

L'ACC réduit automatiquement la vitesse de passage en courbe du véhicule et peut augmenter la vitesse en sortie courbe, mais ne dépasse en aucun cas la vitesse de consigne.



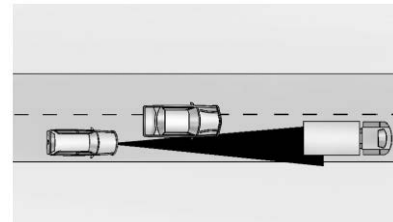
Lorsque vous suivez un véhicule et que vous entrez dans un virage, l'ACC pourrait ne pas détecter le véhicule roulant devant vous et accélérer jusqu'à la vitesse réglée. Dans ce cas, le témoin de véhicule devant n'apparaît pas.



L'ACC peut détecter un véhicule qui n'est pas sur votre file et appliquer les freins.

L'ACC peut occasionnellement émettre une alerte et/ou effectuer un freinage considéré inutile. Il peut réagir à des véhicules roulant sur d'autres voies ou des objets immobiles à l'entrée ou à la sortie d'un virage. Il s'agit d'une opération normale. Le véhicule n'exige aucun entretien.

Changements de file des autres véhicules



L'ACC ne détecte pas un véhicule roulant devant avant qu'il ne soit complètement entré sur votre voie. Un freinage manuel peut s'avérer nécessaire.

Objets ne se trouvant pas directement devant votre véhicule.

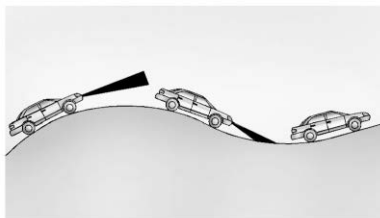
La détection d'objets devant le véhicule n'est pas possible si :

- Le véhicule ou l'objet devant n'est pas dans votre voie.
- Le véhicule devant est décalé, n'est pas au centre ou est décalé sur un côté de la voie.

Conduite dans des voies étroites

Les véhicules dans des voies de circulation adjacentes ou des objets sur les bas-côté peuvent ne pas être correctement détectés lorsqu'ils sont situés le long de la route.

Ne pas utiliser l'ACC sur les collines



Ne pas utiliser l'ACC sur des pentes raides. L'ACC ne détectera pas un véhicule qui précède.

Ne pas utiliser l'ACC en cas de traction d'une remorque.

L'ACC ne doit pas être utilisé lors de la traction d'une remorque.

Désactiver l'ACC

Il existe quatre façons de désengager l'ACC :

- Appuyer sur .
- Appuyer légèrement sur la pédale de frein.
- Appuyer sur la palette de régénération sur demande.
- Appuyer sur .

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

La vitesse de consigne de l'ACC est supprimée de la mémoire si  est enfoncé et lorsque le contact du véhicule est coupé.

Vitesse de consigne automatique

Selon l'équipement, la fonction de vitesse de consigne automatique utilise les limitations de vitesse détectées sur la route pour régler la vitesse du véhicule lorsque l'ACC est engagé.

Il est possible d'activer ou de désactiver cette fonction dans les réglages du véhicule. Pour visualiser les paramètres disponibles à partir de l'écran d'accueil de l'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Collision/Systèmes de détection.

La vitesse de consigne automatique reste activée ou désactivée jusqu'à ce qu'une autre sélection soit effectuée, même si le contact du véhicule est coupé et remis.

Lorsque l'ACC est engagé et que la vitesse de consigne automatique est activée, le véhicule :

- Utilise les panneaux de limitation de vitesse pour maintenir une vitesse de consigne du véhicule.

- Invite à accepter ou à refuser les changements de limite de vitesse, lorsqu'ils sont détectés.
- Modifie la vitesse de consigne de l'ACC pour se conformer à la nouvelle limite de vitesse de la route, si elle est acceptée à l'invite.
- N'effectue aucun changement, si elle est refusée à l'invite.
- Modifie la vitesse de consigne de l'ACC selon la nouvelle limite de vitesse si aucune action n'est entreprise après réception de l'invite.

Il est possible d'augmenter ou de diminuer la vitesse de consigne de l'ACC à tout moment à l'aide des commandes au volant –SET et +RES, selon une limite prédéfinie. La pédale d'accélérateur peut également être utilisée pour annuler la vitesse programmée.

La modification de l'augmentation ou de la diminution de la vitesse, appelée décalage, est enregistrée et appliquée lors du prochain changement de limite de vitesse. Il existe une valeur maximale prédéfinie de décalage au-delà de laquelle la vitesse définie ne peut être modifiée.

Le décalage n'est pas conservé si l'ACC est désactivé, si la vitesse de consigne automatique est désactivée ou lorsque le contact du véhicule est coupé.



Avertissement

Lors de l'utilisation la vitesse de consigne automatique avec l'ACC, la vitesse de consigne automatique n'est pas toujours mise à jour lorsque la limite de vitesse change. Le système ne règle pas non plus la vitesse du véhicule sur les limites de vitesse indiquées par des panneaux de signalisation supplémentaires, par exemple dans les zones de construction. Soyez toujours attentif à votre environnement et respectez les panneaux de limitation de vitesse.

Cette fonction ne s'active pas lorsque le régulateur de vitesse ordinaire est le mode de régulation de vitesse sélectionné.

Cette fonction peut ne pas s'activer avec les panneaux de limitation de vitesse conditionnelle, par exemple à certaines heures ou en présence d'ouvriers.

Conditions météorologiques affectant l'ACC

Le fonctionnement du système peut être limité dans la neige, de fortes pluies ou des éclaboussures.

Installation d'accessoires et modifications du véhicule

Ne poser ni placer aucun objet autour de la zone de la caméra avant sur le pare-brise, ce qui pourrait obstruer la vue de la caméra avant.

Ne pas poser d'objets en surplomb au-dessus du véhicule qui pourraient obstruer la caméra avant, comme un canoë, un kayak ou d'autres objets qui peuvent être transportés.

Ne pas modifier le capot, les phares ou les phares antibrouillard, car cela pourrait limiter la capacité de la caméra à détecter un objet.



Avertissement

Les autocollants ou les accessoires fixés sur ou autour de l'avant ou de l'arrière de votre véhicule peuvent gêner les capteurs radar et entraîner des dommages au véhicule ou des blessures. Le véhicule pourrait freiner brusquement. Ne rien fixer sur ou autour

(Suite)

Avertissement (Suite)

du carénage avant ou arrière, y compris la plaque d'immatriculation, le pare-chocs ou la calandre. N'utiliser que des accessoires d'origine GM.

Ne rien fixer sur le carénage avant ou arrière car cela pourrait perturber le fonctionnement du capteur radar.

Nettoyage du système de détection

Le capteur caméra sur le pare-brise derrière le rétroviseur et les capteurs à l'avant du véhicule peuvent être masqués par de la neige, de la glace, de la boue ou des débris. Cette zone doit être nettoyée pour que l'ACC fonctionne correctement.

Si l'ACC ne fonctionne pas, le régulateur de vitesse automatique normal peut être disponible. Se reporter à « Commutation entre l'ACC et le régulateur de vitesse automatique normal » plus haut dans cette section. Toujours tenir compte des conditions de circulation avant d'utiliser un régulateur de vitesse automatique.

Pour les instructions de nettoyage, voir « Lavage du véhicule » sous *Entretien extérieur* ⇨ 361.

Super Cruise

Selon l'équipement, la fonction Super Cruise peut diriger la voiture pour maintenir la position dans la voie dans certaines conditions sur les voies compatibles Super Cruise.

Super Cruise peut également diriger le véhicule pour effectuer un changement de voie dans certaines conditions sur des routes compatibles avec Super Cruise. Un changement de voie peut être initié par le conducteur à l'aide du levier des clignotants.

Si le véhicule est équipé du changement de voie automatique, le Super Cruise peut déclencher une manœuvre de changement de voie dans les cas suivants :

- Pour dépasser un véhicule plus lent
- Lorsque la voie actuelle se termine
- Pour retourner sur la voie initiale
- Pour fournir de l'espace pour les véhicules qui fusionnent à partir d'une voie de sortie.

Voir « Changement de voie Super Cruise » plus loin dans cette section et *Signaux de changement de direction et de changement de voies* ⇨ 135.



Avertissement

Super Cruise peut aider uniquement à maintenir la position sur la voie ou changer de voie en parcourant des routes compatibles. Vous devez superviser la tâche de conduite et surveiller les conditions routières. Vous devez pouvoir réagir à des événements de circulation en dirigeant, freinant ou accélérant. Voir Conduite défensive.

Super Cruise est :

- Pas un système de conduite automatique
- Ni un système d'évitement de collision ni un système d'avertissement
- Pas un substitut pour une supervision correcte de la tâche de conduite

Le système Super Cruise utilise ce qui suit pour détecter la position actuelle sur la voie et les marquages de voie à l'avant sur les routes compatibles avec le Super Cruise, dans certaines conditions :

- Caméras
- Détection du système de positionnement global (GPS)
- Carte de haute précision
- Données d'amélioration GPS téléchargées via OnStar

Super Cruise fonctionne avec le régulateur de vitesse adaptatif (ACC), qui commande l'accélération et le freinage pendant que Super Cruise est activé et fonctionne. Lire attentivement et comprendre cette section Super Cruise et la section Régulateur de vitesse adaptatif avant d'utiliser le Super Cruise. Se reporter à *Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé)* ➔ 210.

Un plan de services connectés actif qui inclut les services Super Cruise est nécessaire pour utiliser Super Cruise.



Avertissement

Super Cruise ne gère pas de tous les aspects de la conduite, ni ne fait tout ce qu'un conducteur peut faire. Super Cruise ne dirige que pour maintenir la position du véhicule dans la voie actuelle ou, dans certaines circonstances, pour changer de voie. Super Cruise ne peut être utilisé qu'avec un régulateur de vitesse adaptatif.

Ce que fait Super Cruise :

- Ni ne prévient les collisions ni n'avertit du risque de collision.
- Ne dirige pas pour éviter des véhicules arrêtés ou lents, des barrières ou des cônes de travaux, des motos, des enfants, des piétons, des animaux ou d'autres objets sur la route.
- Ne dirige pas en réaction aux véhicules ou objets proches de votre véhicule, incluant les véhicules qui tentent d'entrer sur votre voie.
- Ne réagit pas aux feux de circulation, aux panneaux d'arrêt ou à d'autres dispositifs de contrôle de la circulation.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne réagit pas au trafic traversant.
- N'exécute pas les virages.
- Ne dirige pas pour s'engager sur les routes ou les quitter.
- Ne détecte ni ne dirige pour éviter ou traverser des zones de travaux.
- Ne réagit pas à la circulation transversale ou en approche.
- Ne fonctionne pas en ville.



Avertissement

Certaines lois nationales et locales peuvent exiger que les mains restent sur le volant de direction en permanence. Ne relâcher le volant que si la fonction Super Cruise est engagée, si ceci ne présente pas de risque et enfin si c'est autorisé par la législation.

**Avertissement**

À défaut de superviser la tâche de conduite et de réagir de manière adéquate, même lorsque Super Cruise fonctionne, peut causer une collision. Super Cruise ne réagit pas comme vous le feriez dans toutes les situations de conduite et ne peut pas maintenir la position sur la voie en toutes circonstances.

Il est extrêmement important de surveiller le fonctionnement du véhicule, même en utilisant Super Cruise. Ne pas utiliser d'appareil portable en roulant, même lorsque SuperCruise est engagé. Pour éviter des blessures graves ou la mort :

- Toujours rester assis correctement dans le siège du conducteur avec votre ceinture de sécurité bouclée.
- Ne jamais retirer les mains du volant de direction lorsque Super Cruise ne fonctionne pas.
- Toujours vérifier la sécurité de la circulation avant d'utiliser Super Cruise.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Garder toujours tout le véhicule et les capteurs propres. Les capteurs se trouvent à l'avant, sur les côtés et à l'arrière du véhicule.
- Toujours respecter les limitations de vitesse annoncées. Utiliser uniquement Super Cruise à la vitesse autorisée ou moins.

Super Cruise ne peut être utilisé dans des conditions de conduite complexes ou incertaines, incluant :

- Pas dans les zones de travaux
- Ni en approchant ni en quittant les péages.
- Pas à l'approche d'un carrefour contrôlé par un feu de circulation, un panneau d'arrêt ou tout autre dispositif de contrôle du trafic.
- Ne pas utiliser lorsque les marquages de voie sont absents ou ne peuvent être détectés. Par exemple, l'éblouissement

(Suite)

Avertissement (Suite)

est excessif, les conditions météo sont médiocres ou les voies sont mal marquées.

- Pas sur les routes glissantes ou verglacées
- Pas en cas de mauvais temps, incluant la pluie, la neige fondue, le brouillard, la glace ou la neige
- Ni sur les routes sinueuses ni en montagne
- Ne pas utiliser en ville.
- Ne pas utiliser en cas de freinage brutal ou d'urgence.
- Pas sur les rues de surface
- Pas sur une bretelle routière, une station-service ou sous une autoroute élevée.
- Pas en tractant une remorque non conforme aux directives approuvées par GM.
- Pas dans une voie de sortie de route.

À quel moment Super Cruise est-il disponible?



Indicateur lumineux de Super Cruise

Super Cruise est conçu pour fonctionner uniquement lorsque :

- L'ACC fonctionne. Se reporter à *Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé)* ➔ 210.
- La fonction de conducteur adolescent n'est pas active.
- Le GPS détecte que le véhicule circule sur une route compatible avec le système Super Cruise.
- Les capteurs de caméra et de radar fonctionnent, ne sont ni couverts, ni obstrués, ni endommagés.
- Le système d'attention du conducteur (DAS) détecte que la tête et les yeux du conducteur sont dirigés devant lui vers la route.

- Les marquages de voie sont nettement visibles et peuvent être détectés par le système.

La fonction Super Cruise peut être indisponible si elle détecte que la température de l'air extérieur est très froide.



Conditions médiocres



Conditions médiocres

Utilisation de Super Cruise



Avertissement

Super Cruise peut ne pas commencer immédiatement à diriger, même si Super Cruise est disponible et si  a été pressé. Pour éviter toute blessure grave ou mortelle, ne retirer les mains du volant que si la barre lumineuse du volant, le témoin Super Cruise  et le témoin du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)  sont verts.



Pour engager la fonction Super Cruise :

1. Appuyer sur  pour activer l'ACC. Vérifier que le témoin lumineux blanc  s'affiche dans le groupe d'instruments. Se reporter à *Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé)* ➔ 210.

Lorsque Super Cruise est disponible, le témoin blanc Super Cruise  s'affiche dans le groupe d'instruments.

2. Appuyer sur . L'ACC réglera la vitesse à la vitesse actuelle du véhicule. S'il y a une vitesse réglée en mémoire, l'ACC peut reprendre à cette vitesse réglée.

Si le véhicule en est équipé, lorsque le réglage automatique de la vitesse est activé et qu'une nouvelle limite de vitesse est détectée, l'ACC règle la vitesse de croisière sur la nouvelle limite de vitesse (+/- le décalage sélectionné). Pour plus d'informations, voir la section Réglage automatique de la vitesse dans *Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé)* ➔ 210.



Avertissement

Toujours surveiller ta vitesse du véhicule et respecter la limite de vitesse, quel que soit l'état de réglage automatique de la vitesse.

Lorsqu'elle est engagée et que le véhicule n'est pas dirigé, la barre lumineuse du volant clignote en bleu et le témoin  s'affiche en bleu sur le groupe d'instruments. Le conducteur commande la direction et le Super Cruise ne dirige pas le véhicule.

Lorsque le véhicule est positionné au centre de la voie, la barre lumineuse du volant et le témoin  s'affichent en vert sur le groupe d'instruments pour indiquer que Super Cruise dirige le véhicule.

Lorsque Super Cruise commande la direction, que la circulation, les autres conditions et la réglementation le permettent, et lorsqu'il est sûr de le faire, vos mains peuvent quitter le volant de direction.

Faire toujours attention à la route et au fonctionnement du véhicule. Surveiller et rester toujours attentif à la circulation

environnante, y compris aux véhicules qui peuvent traverser la route devant votre véhicule.

Le conducteur peut à tout moment outrepasser le contrôle de la direction par Super Cruise en reprenant la maîtrise du volant. Lorsque Super Cruise est engagé, toujours être préparé à agir immédiatement — incluant la direction, l'accélération et le freinage rapides, en cas de besoin.

Le Super Cruise, lorsqu'il est engagé, permet au système de collision avant d'alerter et de freiner.

Direction manuelle et changement de voie

Le véhicule peut toujours être dirigé manuellement, même pendant que Super Cruise est engagé; par exemple, lors d'un changement de voie.

Lorsque le volant est déplacé manuellement, la barre lumineuse du volant émet des impulsions bleues et le témoin  s'affiche en bleu sur le groupe d'instruments pour indiquer que Super Cruise ne dirige pas le véhicule.

Lorsqu'il est possible d'utiliser la fonction Super Cruise pour reprendre la maîtrise de la direction, positionner le véhicule au centre

de la voie, maintenir le volant de direction jusqu'à ce que la barre lumineuse du volant de direction devienne verte puis relâcher le volant de direction lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.



Avertissement

Pour éviter les collisions, avant de changer de voie :

- Vérifier toujours les rétroviseurs.
- Jeter un regard par-dessus l'épaule.
- Utiliser les feux de direction.

Changement de voie Super Cruise

Changements de voie sur demande

Le Super Cruise peut diriger le véhicule pour effectuer un seul changement de voie dans certaines conditions, à la demande du conducteur ou à l'initiative du système Super Cruise.

Pour demander un changement de voie :

1. Vérifier que la voie à côté de votre véhicule est libre et que les conditions de changement de voie sont sûres.

2. Utiliser le levier des clignotants pour activer le clignotant dans la direction du changement de voie souhaité.
3. Replacer le levier des clignotants en position neutre après le changement de voie. Se reporter à *Signaux de changement de direction et de changement de voies* ➔ 135.

Pour annuler un changement de voie, remettre le levier des clignotants en position neutre, déplacer le levier dans la direction opposée au changement de voie, ou braquer manuellement à tout moment.

Changements de voie automatiques

Si le véhicule est équipé du changement de voie automatique, et si le paramètre de changement de voie automatique est activé, Super Cruise peut initier un changement de voie unique dans les conditions suivantes :

- Pour utiliser la voie de gauche pour dépasser un véhicule plus lent et changer ensuite de voie vers la droite pour revenir à la voie d'origine.
- Pour s'insérer dans la voie de gauche ou de droite lorsque la voie actuelle se termine devant vous.

- Passer à gauche ou à droite lorsqu'un véhicule plus lent est détecté dans la voie adjacente qui se termine, afin de laisser de l'espace au véhicule qui s'insère.

Pour annuler un changement de voie Super Cruise, replacer le levier des clignotants en position neutre ou déplacer le levier des clignotants.

La direction Super Cruise peut être remplacée par une direction manuelle à tout moment pour annuler un changement de voie Super Cruise.

Si le Super Cruise détecte que la voie est libre, le système dirige le véhicule pour effectuer le changement de voie. Un message s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB) pendant le changement de voie pour fournir plus d'informations sur l'état du changement de voie.

La fonction de changement de voie du Super Cruise est uniquement disponible sur les routes à chaussées séparées compatibles avec le Super Cruise.

La fonctionnalité de changement de voie de Super Cruise n'est pas disponible lorsqu'une zone de construction est détectée.

Le changement de voie Super Cruise peut être désactivé lorsqu'une remorque ou d'autres accessoires (par exemple un porte-vélo, un plateau de chargement, etc.) sont détectés.

Ne pas utiliser le changement de voie Super Cruise en tractant une remorque.

Les réglages disponibles pour la fonction de changement de voie Super Cruise sont les suivants : Désactivé, Changement de voie à la demande, ou Changement de voie à la demande et changement de voie automatique. Pour afficher les réglages disponibles à partir de l'écran d'accueil de l'infodivertissement, effleurer Réglages > Véhicule > Changement de voie Super Cruise.

Avertissement

Le changement de voie Super Cruise peut ne pas détecter un véhicule dans une voie adjacente. Surveiller toujours la conduite et les conditions de circulation en utilisant la fonction de changement de voie Super Cruise. Ne demander un changement de voie que lorsque les conditions de circulation sont sûres pour un

(Suite)

Avertissement (Suite)

changement de voie, et rester prêt à diriger manuellement le véhicule. Voir Guidage manuel et changement de voie, plus haut dans cette section.

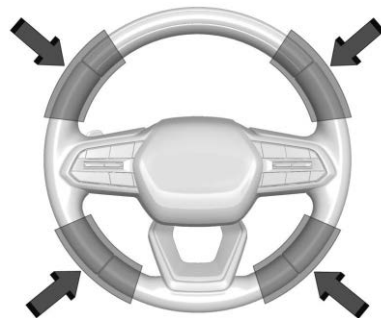
Alerte de prise de contrôle

Avertissement

Super Cruise ne maintient pas la vitesse du véhicule pendant que le témoin lumineux du volant clignote en rouge. Si le témoin lumineux du volant clignote en rouge, reprendre immédiatement la conduite manuelle pour éviter les blessures graves ou le décès. Si vous ne reprenez pas la direction manuelle, le véhicule commencera à ralentir dans la même voie et finira par s'arrêter complètement sur la route.

Chaque fois que la barre lumineuse du volant de direction clignote en rouge, reprendre immédiatement la direction manuelle.

Pour commencer à diriger manuellement, tenir fermement le volant (avec les deux mains) en utilisant les régions mises en évidence comme indiqué sur l'image suivante :



Le témoin lumineux du Super Cruise  s'affiche en rouge et un message s'affiche dans le CIB. En outre, des bips sonores sont émis, ou le siège à alerte de sécurité vibre, selon l'équipement. Pour afficher les paramètres de collision et de détection disponibles, effleurer Réglages > Véhicule > Systèmes de collision/détection depuis l'écran d'accueil de l'infodivertissement. Lorsqu'on commence à braquer manuellement, le système Super Cruise se désengage.

Le clignotement en rouge de la barre lumineuse du volant de direction peut survenir dans les cas suivants :

- Lorsque les marquages de voie sont peu visibles, ou que la visibilité est limitée.
- Le système d'attention du conducteur (DAS) ne détecte pas que la tête et les yeux du conducteur sont dirigés vers la route.
- L'ACC (régulateur de vitesse automatique) a été annulé.
- Le véhicule est dans un virage serré, les voies sont trop larges, ou le véhicule entre trop rapidement dans un virage.
- La limite de vitesse compatible avec le Super Cruise sur une route non divisée est inférieure à 72 km/h (45 mi/h).
- La route compatible avec le Super Cruise se termine.
- Le véhicule approche d'une intersection contrôlée par un feu de circulation, un panneau d'arrêt ou un autre dispositif de contrôle de la circulation.
- Une défaillance du système Super Cruise survient.

- Super Cruise est incapable d'effectuer la manœuvre de changement de voie.
- Super Cruise détecte des s extérieures très basses.

Attention à la route



Avertissement

Super Cruise est un système d'aide à la conduite qui ne peut détecter ni prévoir avec précision toutes les situations. Super Cruise n'est pas un système anticollision. Pour éviter des blessures graves ou le décès, vous devez surveiller la conduite et les conditions routières. Il se peut que vous deviez réagir aux événements de circulation routière par la direction, le freinage ou l'accélération. Voir *Conduite défensive* ➔ 180. Super Cruise ne peut pas non plus déterminer si vous êtes éveillé, endormi, en état d'ébriété ou concentré sur la conduite sécuritaire. Le véhicule pourrait heurter d'autres véhicules, sortir de la voie ou quitter la route. Une attention particulière est toujours requise pendant la

(Suite)

Avertissement (Suite)

conduite, même lorsque vous utilisez Super Cruise. Soyez prêt à reprendre le volant ou à serrer les freins à tout moment.



Avertissement

Afin d'éviter des blessures graves, voire la mort, soyez vigilant et portez une attention particulière en empruntant les bretelles d'entrée et de sortie d'autoroutes ainsi qu'en traversant les passages à niveau avec Super Cruise. Soyez prêt à prendre le contrôle du véhicule si nécessaire. Les changements dans la circulation des voies autour des bretelles d'entrée et de sortie peuvent momentanément empêcher Super Cruise de détecter la voie correcte. Si c'est le cas, Super Cruise peut tenter d'actionner les commandes de direction pour ramener le véhicule dans la bonne voie et dans de rares circonstances, peut sur-corriger le véhicule et l'amener à traverser momentanément une voie adjacente à votre véhicule, à moins que vous le dirigez manuellement pour maintenir la position sur la voie.

Le système d'attention du conducteur (DAS) dans la colonne de direction surveille en permanence la position de la tête et des yeux du conducteur pour évaluer l'attention du conducteur à la route. La caméra n'enregistre ni ne partage ni images, ni son, ni vidéo.

Les lunettes solaires, couvre-chefs ou autres types d'habillement qui modifient la forme de la tête peuvent interférer avec le rendement de la caméra. Pour améliorer le rendement de la caméra, lever ou abaisser le volant de direction, ou modifier la position du siège.

Rester attentif à la circulation pour éviter ces trois alertes croissantes :

Première alerte	• Si la barre lumineuse du volant de direction clignote en vert, le système a détecté que votre tête et vos yeux ne sont peut-être pas dirigés vers la route. • Le clignotement s'arrête lorsque le système détecte quand votre tête et vos yeux semblent dirigés vers la route.
Seconde alerte	• Si la barre lumineuse du volant clignote en vert trop longtemps, le système Super Cruise avertit le conducteur qu'il doit prendre le contrôle immédiatement en faisant clignoter la barre lumineuse en rouge. En outre, des signaux sonores retentissent ou le siège avec alerte de sécurité vibre, selon l'équipement. Pour afficher les paramètres d'alerte disponibles, sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement, effleurer Réglages > Véhicule > Systèmes de collision/détection > Type d'alerte. • Prendre la direction, et le Super Cruise peut se désengager ou la barre lumineuse du volant clignote en bleu pour indiquer la reprise par le conducteur. Ne pas lâcher le volant avant que la barre lumineuse du volant ne s'allume en vert. • Pour réactiver le Super Cruise, après l'avoir désactivé, appuyer sur . Se reporter à Utilisation du Super Cruise, précédemment dans cette section.
Troisième alerte	• Si la barre lumineuse du volant de direction clignote en rouge trop longtemps, une commande vocale vous invite à prendre le contrôle du véhicule. • Prendre immédiatement le contrôle de la direction. Les fonctions ACC et Super Cruise sont désactivées. • Un message CIB indique que le Super Cruise est bloqué. Super Cruise ne peut pas être réactivé tant que le véhicule n'est pas éteint et rallumé. • Si le contrôle de la direction n'est toujours pas pris, le véhicule freine jusqu'à un arrêt et OnStar est appelé. Les feux d'arrêt et les feux de détresse s'allument. • Prendre le contrôle du véhicule et continuer à rouler.

Objets stationnaires ou extrêmement lents; circulation transversale



Avertissement

Super Cruise n'est pas un système d'évitement des collisions et ne dirige ni ne freine pour éviter les collisions. Super Cruise ne dirige pas pour éviter un accident avec des véhicules immobilisés ou lents. Vous devez superviser la tâche de conduite et il se peut que vous deviez diriger et freiner pour éviter un accident, particulièrement dans la circulation à l'arrêt ou lorsqu'un véhicule entre soudainement dans votre voie. Faire toujours attention lorsque vous utilisez Super Cruise. Le non-respect de cette consigne peut entraîner un accident causant des blessures graves ou le décès.

Virages sur la route



Avertissement

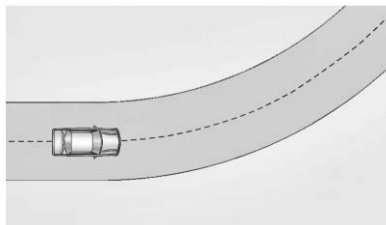
Le véhicule peut quitter votre voie de circulation. Pour éviter les collisions, toujours être prêt à diriger

(Suite)

Avertissement (Suite)

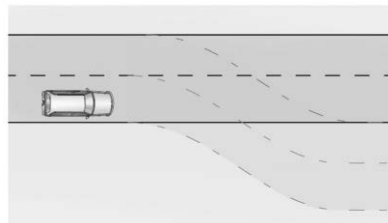
manuellement. Super Cruise peut ne pas détecter votre voie en virage sur la route. Super Cruise peut ne pas détecter les marquages dans votre voie. Il se peut que vous n'ayez pas le temps de réagir à un véhicule qui se trouve dans la voie à côté de votre véhicule dans les courbes de la route. Super Cruise peut redonner le contrôle au conducteur plus souvent dans un virage serré en tractant une remorque.

Super Cruise peut fonctionner différemment dans des virages serrés. Il peut quitter la voie de circulation si le virage est trop serré.



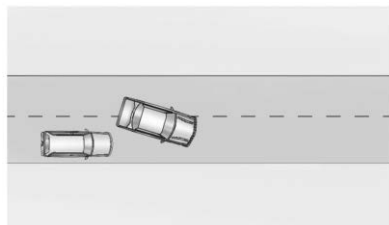
En entrant dans un virage, Super Cruise peut ne pas détecter les marquages de voie et ne peut pas régler la direction suffisamment pour rester dans votre voie de circulation. Dans ce cas, vous devez diriger le véhicule.

Super Cruise peut détecter d'autres marquages de voie qui ne sont pas dans votre voie et peut ou ne peut pas diriger de manière adéquate pour le maintien dans votre voie.



Super Cruise peut occasionnellement émettre une alerte et/ou effectuer une direction considérée inutile. Il peut réagir à des marquages de voie sur d'autres voies, des panneaux, des barrières de sécurité ou à d'autres objets stationnaires à l'entrée ou à la sortie d'un virage. Il s'agit d'une opération normale. Le véhicule n'exige aucun entretien.

Autres véhicules entrants dans votre voie



Super Cruise peut ne pas détecter un véhicule qui entre dans votre voie ou peut ne pas freiner suffisamment vite pour éviter une collision. Vous devez freiner et diriger le véhicule manuellement.

Intersections et véhicules en amont qui traversent la route

Super Cruise ne freine pas le véhicule à l'approche d'une intersection où la circulation est régulée par un feu de circulation ou un panneau de stop. Super Cruise ne détecte pas les véhicules en amont qui traversent la route, y compris aux intersections, et ne dirige ni ne freine automatiquement le véhicule pour éviter une collision. Vous devez freiner et diriger le véhicule manuellement.

Traction d'une remorque

Super Cruise peut être utilisé lors de la traction d'une remorque si la remorque attachée est dans les limites de taille et de poids indiquées dans la section « Remorquage ». Se reporter à *Traction de remorque* ⇨ 291.

Lorsque Super Cruise est utilisé avec des véhicules équipés d'un contrôleur de frein de remorque d'après-vente, désengager Super Cruise avant de serrer le frein de remorque manuel. Le Super Cruise ne se désengage pas automatiquement lorsque le frein manuel de la remorque est serré.

Ne pas utiliser le changement de voie Super Cruise en tractant une remorque.

Pour plus d'informations sur la traction d'une remorque, voir *Traction de remorque* ⇨ 291.

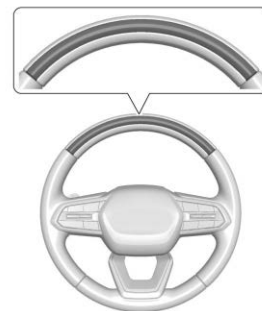
Super Cruise en montagne

Ne pas utiliser Super Cruise si la route est escarpée.

Super Cruise sur les routes non divisées

Le Super Cruise peut être disponible sur les routes non divisées compatibles avec le Super Cruise qui sont cartographiées, en dehors des zones urbanisées, et dont la limite de vitesse est supérieure à 72 km/h (45 mph).

Aperçu de l'indicateur lumineux de Super Cruise



La barre lumineuse au volant et le témoin lumineux du groupe d'instruments fournissent des informations importantes relatives au fonctionnement de Super Cruise, qui sont les suivantes :

Barre lumineuse du volant de direction	Témoin du groupe d'instruments	Description de Super Cruise
OFF (désactivé)	OFF (désactivé)	Super Cruise est désengagé. Il n'existe pas de direction automatique. Conduire le véhicule manuellement.
OFF (désactivé)	Blanc	Super Cruise est disponible et peut être engagé.
Vert fixe	Vert fixe	Super Cruise contrôle la direction. Rester attentif à la route et au fonctionnement du véhicule.
Bleu clignotant	Éclairement permanent en bleu	Le Super Cruise ne dirige pas. Conduire le véhicule manuellement. Voir « Direction et changement de voie manuels », plus haut, dans cette section.
Vert clignotant	Vert fixe	Super Cruise a détecté que vous n'êtes pas suffisamment attentif à la route. Rester attentif à la route. Voir « Attention à la route », plus haut, dans cette section.
Orange clignotant	Orange fixe	Prendre le contrôle de la direction. Super Cruise peut se désengager. Voir « Alerte de prise de contrôle », plus haut dans cette section.
Rouge clignotant	Rouge fixe	Reprendre immédiatement le contrôle de la direction. Super Cruise se désengage. Voir « Alerte de prise de contrôle », plus haut dans cette section.

Désactivation de Super Cruise

Il existe deux manières de désactiver Super Cruise :

- Appuyer sur  pendant que les mains sont sur le volant. La direction Super Cruise se désengage.
- Appuyer sur la pédale de frein ou sur la palette de régénération à la demande alors que les mains sont sur le volant. La direction Super Cruise et l'ACC se désengagent.

Messages Super Cruise

Si le témoin Super Cruise  ne s'affiche pas, on peut appuyer sur  pour afficher un message CIB indiquant la raison pour laquelle le Super Cruise n'est pas disponible.

Si le Super Cruise se désengage, le fait d'appuyer sur  dans les 10 secondes suivant le désengagement affiche un message CIB indiquant la raison du désengagement du Super Cruise.

Résumé des messages du Super Cruise

Message	Causes possibles
Abonnement requis	L'abonnement aux Services connectés requis a peut-être pris fin.
Presser le bouton OnStar.	Appuyer sur le bouton bleu OnStar dans votre véhicule pour parler avec un conseiller OnStar, qui peut aider à déterminer le problème et les mesures à prendre.
Indisponible, activer le régulateur de vitesse adaptatif	L'ACC doit être en fonction avant que Super Cruise ne puisse être activé. • Une vitesse de consigne n'est pas nécessaire avant d'engager le Super Cruise. • Il n'est pas nécessaire d'engager l'ACC avant d'engager le Super Cruise.
Indisponible. Fin de voie.	Super Cruise est désactivé parce que la voie de circulation se termine.
Pas d'information routière disponible	• Aucune information cartographique n'est disponible pour cette portion de route. De récents travaux de reconstruction de la route peuvent désactiver le Super Cruise sur cette section jusqu'à ce que de nouvelles informations cartographiques soient disponibles. • Le véhicule ne se trouve pas sur le type de route adéquat. Une autoroute à accès contrôlé ou une route à chaussée séparée ou non séparée compatible avec le Super Cruise est nécessaire pour utiliser le Super Cruise. • Des bandes de circulation entrent ou sortent des deux côtés, gauche et droit, de la route.

Message	Causes possibles
Les capteurs indisponibles ne trouvent pas les lignes de la bande des circulation	• La pluie ou la neige empêche le système de détecter les lignes de la voie. • La caméra avant reçoit la lumière directe du soleil, à l'aube ou au crépuscule. • Les marquages de bande de circulation sont manquants ou détériorés sur la route. • Le revêtement routier donne des reflets éblouissants du soleil. • De fortes pluies, des flaques d'eau, des projections sur la route ou des conditions météorologiques défavorables affectent les performances du système.
Unavailable Sensor Can't See Face Clearly (indisponible, le capteur ne peut pas voir clairement le visage)	• Le soleil brille dans la caméra du DAS. • Le soleil brille sur le visage du conducteur à l'aube au crépuscule. • Des tasses, de la nourriture, des mains ou d'autres objets obscurcissent la vision de la caméra DAS du visage du conducteur. • La colonne de direction est orientée trop haut ou trop bas pour que la caméra du DAS puisse détecter le visage du conducteur. Si ce message s'affiche fréquemment, régler la colonne de direction ou la position du siège lorsque cela est possible en toute sécurité.
Indisponible, le regard s'éloigne trop longtemps de la route	Le DAS détecte que le conducteur ne regarde pas la route.
Indisponible, conduite trop rapide	Le véhicule se déplace à plus de 137 km/h (85 mph). La vitesse maximale du Super Cruise en virage varie, selon que le virage est plus ou moins serré. Si nécessaire, le véhicule diminue automatiquement la vitesse.

Message	Causes possibles
Indisponible, conduite dans une voie de sortie	Super Cruise a détecté que le véhicule se trouve sur une voie de sortie.
Indisponible, signal GPS perdu	• La réception est médiocre dans des zones isolées. • La réception est bloquée par des bâtiments ou d'autres structures de grande taille.
Indisponible, vous avez pris le contrôle du véhicule	• La pédale de frein est enfoncée. • L'ACC a été annulé ou désactivé.
Indisponible, capteur obstrué	Éliminer la neige, la glace, la saleté ou les autres contaminants, à l'avant et à l'arrière du véhicule.
Indisponible, virage serré	Certains virages sont trop serrés pour que le système Super Cruise puisse y naviguer. Le Super Cruise sera disponible après être passé par le virage.
Indisponible - Dépassement de la limite de poids	Super Cruise a détecté que le poids de la remorque attachée dépasse la limite de poids autorisée.
Non disponible – remorque trop instable	Le Super Cruise a détecté que la remorque provoque une situation de conduite instable. Vérifier la remorque et le chargement.
Non disponible – remorque trop grande	La taille de la remorque (longueur et largeur) est supérieure aux dimensions autorisées pour le fonctionnement de Super Cruise.
Indisponible - Voie trop étroite	Le système Super Cruise a détecté que la largeur de la voie est trop étroite pour utiliser Super Cruise lors de la traction d'une remorque.

Message	Causes possibles
Super Cruise indisponible	Le Super Cruise est indisponible pour des raisons qui ne sont pas décrites dans les autres messages.
Super Cruise bloqué, voir le guide du propriétaire	Le conducteur n'a pas pris le contrôle du véhicule quand il y a été invité par le système Super Cruise. Super Cruise est désactivé jusqu'à ce que le contact soit coupé puis rétabli.
Ceinture de sécurité non bouclée - indisponible.	La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
Mode conducteur adolescent actif - indisponible	Le mode ado est activé.
Mode neige - indisponible	Un chasse-neige est attaché.
Intersection non soutenue - indisponible	Super Cruise a détecté une intersection non supportée.
Approche d'une gare de péage - indisponible	Super Cruise a détecté l'approche d'une gare de péage.
Garde au sol hors normes indisponible	La hauteur de caisse du véhicule est hors de la plage opérationnelle Super Cruise.
Mise en garde Zone en travaux – conduire avec prudence	Super Cruise a détecté une zone en travaux.

Mises à jour cartographiques

Les informations cartographiques Super Cruise doivent être mises à jour périodiquement, au moins une fois tous les sept mois, afin de déterminer si Super Cruise est disponible sur certaines routes.

Activez le point d'accès Wi-Fi du système embarqué pour recevoir les mises à jour automatiques via OnStar, ou consultez votre concessionnaire. Pour plus d'informations sur le point d'accès Wi-Fi, voir *SETTINGS (paramétrages)* ⇨ 159.

La désactivation du Wi-Fi du véhicule, du partage de données Hotspot ou des services de localisation désactivera les mises à jour automatiques de la carte. Super Cruise cessera de fonctionner au bout de sept mois ou moins, en fonction de l'heure de la dernière mise à jour de la carte.

Téléchargement des données

Si le véhicule est équipé d'OnStar et possède un abonnement de service actif, des données supplémentaires peuvent être recueillies à travers le système OnStar. Ceci inclut l'information au sujet du fonctionnement du véhicule, l'implication du véhicule dans une collision, l'utilisation du véhicule et de ses

fonctions et, dans certains cas, la localisation et la vitesse GPS approximatives du véhicule. Se reporter aux conditions d'utilisation OnStar et à la déclaration de confidentialité du site Internet OnStar.

Services de localisation

Ce réglage active ou désactive le partage de l'emplacement du véhicule à l'extérieur du véhicule pour certaines raisons. Même si le réglage des services de localisation est désactivé, l'information sur la localisation du véhicule continuera à être partagée pour les services d'urgence et Super Cruise, selon l'équipement.

Entretien du système

La caméra sur le haut de la colonne de direction est équipée d'un recouvrement d'objectif qui peut se ternir au fil du temps et affecter le rendement de la caméra. Nettoyer le couvercle de lentille au moyen d'un chiffon doux aspergé d'un nettoyant pour vitre. Frotter délicatement la lentille puis l'essuyer. Ne jamais utiliser de linges/produits abrasifs ou de produits chimiques corrosifs d'aucune sorte sur la lentille de l'objectif.

Super Cruise utilise le radar avant, la caméra avant et des caméras à 360 degrés pour son fonctionnement. Des surfaces propres sont nécessaires au fonctionnement de Super Cruise. Pour plus d'informations sur l'entretien, voir *Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé)* ⇨ 210, *Caméra de vision panoramique sous Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 242, et *Assistance au maintien de trajectoire (LKA)* ⇨ 268.

Attention

La fonction Super Cruise est un système hautement sophistiqué qui ne peut être réparé que par des techniciens qui disposent de la formation adéquate, des outils et des instructions de sécurité, comme ceux de votre concessionnaire. Sans la formation et les outils adéquats, le véhicule peut être endommagé.

Systèmes avancés d'aide à la conduite

Ce véhicule peut être doté d'équipements travaillant conjointement pour contribuer à éviter des accidents ou à réduire les dégâts dus à des collisions pendant la conduite, une marche arrière et une manœuvre de stationnement. Lire cette section avant d'utiliser ces systèmes.



Avertissement

Ne pas se fier aux systèmes avancés d'aide à la conduite. Ils ne remplacent pas l'attention du conducteur et une conduite sûre. Vous pourriez ne pas entendre ou ressentir les avertissements émis par ces systèmes. Un manque d'attention pendant la conduite peut provoquer des blessures, la mort ou des dommages sur le véhicule. Se reporter à *Conduite défensive* ➔ 180.

Dans certaines conditions, ces systèmes ne vont pas :

- Détecter des enfants, des piétons, des cyclistes ou des animaux.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Détecter des véhicules ou des objets en dehors de la zone de surveillance du système.
- Fonctionner à toutes les vitesses du véhicule.
- Vous avertir ou vous laisser assez de temps pour éviter une collision.
- Fonctionner dans des conditions de faible visibilité ou de mauvais temps.
- Fonctionner si le capteur de détection n'est pas nettoyé ou s'il est couvert de glace, de neige, de boue ou de saleté.
- Fonctionner si la capteur de détection est recouvert par, p. ex., un autocollant, un aimant, ou une plaque métallique.
- Fonctionner si la zone périphérique du capteur de détection est endommagée ou incorrectement réparée.

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.



Avertissement

Les autocollants ou les accessoires fixés sur ou autour de l'avant ou de l'arrière de votre véhicule peuvent gêner les capteurs radar et entraîner des dommages au véhicule ou des blessures. Le véhicule pourrait freiner brusquement. Ne rien fixer sur ou autour du carénage avant ou arrière, y compris la plaque d'immatriculation, le pare-chocs ou la calandre. N'utiliser que des accessoires d'origine GM.

Alerte sonore ou siège d'alerte de sécurité

Certaines fonctions d'aide à la conduite avertissent le conducteur de la présence d'obstacles par un signal sonore. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Confort et commodité.

En cas de siège avec alerte de sécurité, le coussin du siège du conducteur peut fournir une alerte par impulsion vibrante au lieu d'un signal sonore. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Systèmes de détection de collision.

Nettoyage

Selon les options du véhicule, maintenir ces zones du véhicule propres pour assurer le meilleur rendement de la fonction d'assistance au conducteur. Des messages au centralisateur informatique de bord (CIB) peuvent s'afficher lorsque les systèmes sont indisponibles ou bloqués.



- Pare-chocs avant et arrière et la zone sous les pare-chocs
- Calandre et phares
- Objectif de caméra avant dans la calandre ou près de l'emblème avant
- Panneaux latéraux avant et latéraux arrière
- Extérieur du pare-brise devant le rétroviseur
- Objectif de caméra latérale sur le bas des rétroviseurs extérieurs
- Pare-chocs de coin latéral arrière
- Caméra arrière au-dessus de la plaque minéralogique

Radiofréquence

Ce véhicule peut être équipé de systèmes avancés d'aide à la conduite faisant appel à des dispositifs de radiofréquence. Voir *Fréquences radio : déclaration* ➤ 389.

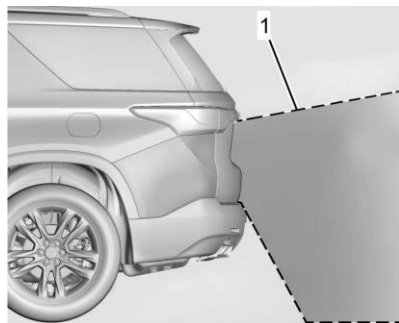
Systèmes d'assistance pour les manœuvres de stationnement ou de recul

Si le véhicule en est équipé, la caméra de vision arrière (RVC), l'aide au stationnement arrière (RPA), la vision panoramique, la détection des vélos latéraux et l'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) peuvent aider le conducteur à se garer ou à éviter des objets. Toujours vérifier autour du véhicule en stationnant ou en reculant.

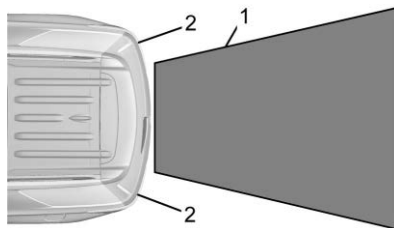
Caméra à vision arrière

Quand le véhicule passe en marche arrière (R), la RVC affiche une image de la zone située derrière le véhicule dans l'écran d'infodivertissement. L'écran précédent s'affiche lorsque le véhicule sort de la marche arrière (R) après un court délai. Pour revenir plus rapidement à l'écran précédent, appuyer

sur  de la console centrale, engager la position P (stationnement) ou atteindre une vitesse de véhicule d'environ 12 km/h (8 mi/h).



1. Vue affichée par la caméra



1. Vue affichée par la caméra
2. Coins du pare-choc arrière

Les images affichées peuvent être plus éloignées ou plus proches qu'en apparence. La zone affichée est limitée et les objets qui se trouvent près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs n'apparaissent pas à l'écran.

Un triangle d'avertissement peut s'afficher pour indiquer que la fonction RPA a détecté un objet. Ce triangle passe de l'orange au rouge et s'agrandit au fur et à mesure que l'objet se rapproche.

Si  ou un message d'entretien apparaît sur l'affichage d'infodivertissement, il peut y avoir une défaillance de la caméra. Consulter le concessionnaire.



Avertissement

La ou les caméras ne captent pas les enfants, les piétons, les cyclistes, la circulation transversale, les animaux et tous les objets situés hors de leur champ de vision, sous le pare-chocs ou sous le véhicule. Les distances indiquées peuvent être différentes des distances réelles. Ne pas conduire ou stationner le véhicule en utilisant uniquement cette ou ces caméras.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Toujours vérifier derrière le véhicule et autour avant de conduire. Ne pas prendre les précautions appropriées peut causer des blessures pouvant être mortelles ou endommager le véhicule.

Système de vision périphérique

Selon l'équipement, le système de vision panoramique peut afficher différentes vues autour du véhicule dans l'écran d'infodivertissement.

Voir ci-dessous pour ce qui est des descriptions des vues et pour plus d'informations.



Avertissement

Les caméras Surround Vision présentent des angles morts et n'affichent pas tous les objets proches des coins du véhicule. Les rétroviseurs extérieurs rabattables qui sont hors de leur position peuvent ne pas afficher correctement la vue environnante. Toujours vérifier autour du véhicule pour se garer ou reculer.

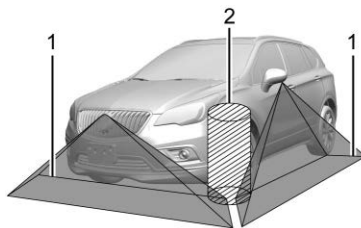
Avertissement

La ou les caméras ne captent pas les enfants, les piétons, les cyclistes, la circulation transversale, les animaux et tous les objets situés hors de leur champ de vision, sous le pare-chocs ou sous le véhicule. Les distances indiquées peuvent être différentes des distances réelles. Ne pas conduire ou stationner le véhicule en utilisant uniquement cette ou ces caméras. Toujours vérifier derrière le véhicule et autour avant de conduire. Ne pas prendre les précautions appropriées peut causer des blessures pouvant être mortelles ou endommager le véhicule.



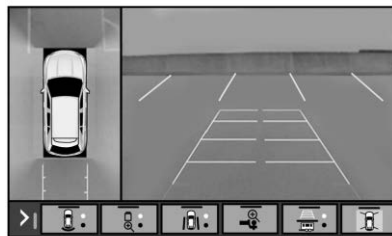
1. Vues affichées par les caméras de vision panoramique

2. Zone non montrée



1. Vues affichées par les caméras de vision panoramique
2. Zone non montrée

Vues de la caméra



Toucher les boutons de vue de la caméra au bas de l'écran Infodivertissement.

Vue standard avant/arrière : Affiche une image de la zone située à l'avant ou à l'arrière du véhicule. Pour sélectionner, toucher Vue standard avant/arrière sur l'écran d'infodivertissement lorsqu'une vue de la caméra est active.

Quand le guidage d'attelage est sélectionné, la vue standard arrière reste visible dans tous les rapports, sinon la vue bascule entre la vue standard avant et la vue standard arrière selon le rapport engagé. Selon l'équipement, la vue standard avant s'affiche également lorsque le système d'assistance au stationnement détecte un objet devant le véhicule.

Pour accéder à la vue arrière standard, sélectionner CAMÉRA sur l'écran d'infodivertissement et sélectionner Vue arrière standard. La vue peut être fermée en sélectionnant X, Accueil ou Retour sur l'écran d'infodivertissement.

Vue en plongée avant/arrière : Affiche une vue de dessus avant ou arrière du véhicule. Pour afficher, sélectionner Vue avant/arrière du dessus sur l'écran d'infodivertissement lorsque l'application caméra est active.

Vue latérale avant/arrière : Affiche une vue des objets à proximité des côtés avant ou arrière du véhicule. Pour la sélectionner, toucher Vue latérale avant/arrière sur l'écran Infodivertissement lorsqu'une vue de la caméra est active. Les superpositions de l'assistance au stationnement et de l'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) ne sont pas disponibles lorsque la vue latérale avant/arrière est active.

Vue de l'attelage : Affiche une vue zoomée de la zone d'attelage pour aider à aligner la boule d'attelage du véhicule avec l'attelage de la remorque et à surveiller la connexion de la remorque. Pour la visualiser, sélectionner Hitch View sur l'écran d'infodivertissement lorsque l'appli Caméra est active. La vue peut être fermée en sélectionnant X, Accueil ou Retour sur l'écran d'infodivertissement. Si vous passer la vitesse P (stationnement) alors que vous êtes dans cette vue, le frein de stationnement électrique (EPB) s'enclenche automatiquement.

Lignes de guidage de l'application caméra : L'application caméra prend en charge trois modes de guidage possibles : Aucun guidage, Guidage du véhicule et Guidage du remorquage. L'icône des lignes de guidage peut apparaître comme une sélection sur l'écran lorsqu'une vue prend en charge les lignes de guidage. Pour changer de mode de guidage, sélectionner

l'icône de guidage appropriée. Selon le mode de guidage et la vue sélectionnés, différentes lignes de guidage peuvent apparaître. Une icône grisée indique que les lignes de guidage ne sont pas disponibles.

Vue de haut en bas : Affiche une image de la zone autour du véhicule, avec la vue de caméra arrière sur l'écran Infodivertissement. La vue de la caméra arrière sera remplacée par la vue de la caméra avant après le passage de la marche arrière à la marche avant, ou lorsque le véhicule avance à une vitesse inférieure à environ 12 km/h (8 mph).

Guidage d'attelage



Avertissement

Utiliser le Guidage d'attelage uniquement pour reculer le véhicule vers un attelage de remorque ou, en roulant à plus de 12 km/h (8 mi/h), vérifier brièvement le statut de la remorque. Ne pas l'utiliser à d'autres fins, telles que des décisions de changement de voie. Avant de procéder à un changement de voie, toujours regarder

(Suite)

Avertissement (Suite)

les rétroviseurs et jeter un coup d'œil par-dessus l'épaule. Une utilisation incorrecte pourrait entraîner de graves blessures.

La ligne de guidage de l'attelage est disponible en vue standard arrière lorsque le mode de guidage du remorquage est sélectionné. La ligne de guidage d'attelage affiche une seule ligne de guidage centrée sur l'écran d'infodivertissement pour aider à aligner l'attelage du véhicule avec un coupleur de remorque. Aligner la ligne de guidage de l'attelage avec l'attelage de la remorque en dirigeant continuellement le véhicule pour maintenir la ligne de guidage centrée sur l'attelage en reculant. Les superpositions de l'assistance au stationnement ne s'affichent pas lorsque la ligne de guidage de l'attelage est active.

Assistant stationnement



Avertissement

Le système d'assistance au stationnement ne se substitue pas à une conduite prudente et attentive. Le système d'assistance au stationnement ne détecte pas des enfants, des piétons, des cyclistes, des animaux ou des objets situés sous le pare-chocs ou trop près ou trop loin du véhicule. Il n'est pas disponible à des vitesses supérieures à 9 km/h (6 mph). Afin d'éviter tout risque de blessure, mort ou dégâts sur le véhicule, même avec l'assistance au stationnement, toujours vérifier la zone autour du véhicule et observer tous les rétroviseurs avant d'avancer ou de reculer.

Le véhicule peut être équipé de l'assistance au stationnement avant et arrière (FRPA). Dans certaines conditions, le système d'assistance au stationnement peut aider le conducteur lors des manœuvres de recul et de stationnement lorsque le véhicule est conduit à une vitesse maximale de 9 km/h (6 mph). Un voyant lumineux dans le bouton d'assistance au stationnement indique que le système est prêt.

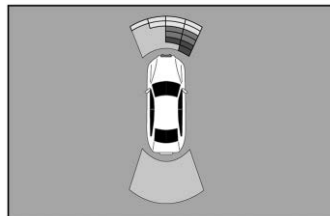
Des capteurs situés dans les pare-chocs mesurent la distance entre le véhicule et les objets grâce à la technologie du sonar. Ces capteurs sont conçus pour détecter certains objets jusqu'à 2,5 m (8 pi) derrière et 1,2 m (4 pi) devant votre véhicule qui sont plus hauts que 25 cm (10 po).

Différentes conditions environnementales peuvent influencer sur la capacité du système d'aide au stationnement à détecter des objets et sur la mesure dans laquelle il peut le faire. Garder les capteurs exempts de boue, saletés, neige, glace et neige fondante ; et nettoyer les capteurs après un lavage de la voiture par des températures glaciales. Les capteurs qui ne sont pas propres peuvent ne pas détecter les objets ou peuvent provoquer une alerte accidentelle du système.

Fonctionnement du système

Le véhicule peut avoir un affichage de type amphithéâtre sur le groupe d'instruments avec des barres qui représentent l'emplacement estimé d'un objet détecté et la distance du véhicule par rapport à l'objet. Plus un objet détecté se rapproche, plus les barres s'allument et changent de couleur, passant du jaune à l'orange puis au rouge.

Lorsqu'un objet est détecté pour la première fois à l'arrière, un bip se fait entendre à l'arrière, ou le siège du conducteur émet deux pulsations, s'il est équipé du siège avec alerte de sécurité. Lorsqu'un objet est très proche, cinq bips sont émis à l'avant ou à l'arrière (selon l'emplacement de l'objet), ou le siège du conducteur émet cinq pulsations. Les bips de l'avant sont plus aigus que ceux de l'arrière.



Activation et désactivation du système

Le système d'aide au stationnement peut être activé ou désactivé à l'aide du système Infodivertissement. Pour visualiser les paramètres disponibles à partir de l'écran d'accueil de l'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Collision/Systèmes de détection.

Le bouton  est utilisé pour activer ou désactiver l'aide au stationnement, qui active ou désactive également l'avertisseur de recul et le freinage automatique en marche arrière (RAB) en même temps. Si le système est désactivé, un message de système désactivé s'affiche à l'écran. Ce message disparaît après un court laps de temps.

Désactiver l'aide au stationnement lorsque en tractant une remorque pour éviter les bips indésirables et lorsqu'un porte-vélos est fixé pour assurer un bon fonctionnement.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Si un message d'entretien s'affiche, vérifier les conditions suivantes :

- Les capteurs ne sont peut-être pas propres. Nettoyer la boue, la saleté, la neige, la glace ou la neige fondante du pare-chocs arrière du véhicule. Pour les instructions de nettoyage, se reporter à *Entretien extérieur* ➔ 361.
- Les capteurs de l'assistance au stationnement peuvent être recouverts de givre ou de glace. Le givre ou la glace peut se déposer autour et à l'arrière des capteurs sans que cela se voie nécessairement. Ceci

peut se produire après avoir lavé le véhicule par temps froid. Le message peut ne pas disparaître avant que le givre ou la glace ait fondu.

Si un message d'entretien s'affiche et que les conditions ci-dessus n'existent pas, amener le véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer.

Si le système d'assistance au stationnement ne s'active pas en raison d'un problème temporaire, un message d'arrêt du système s'affiche à l'écran. Ceci peut se produire dans les situations suivantes :

- Le conducteur a désactivé le système.
- Un objet bloque actuellement les capteurs arrière (par exemple, un porte-vélos, un hayon, un attelage de remorque, etc.). Une fois l'objet retiré, l'assistance au stationnement reprend son fonctionnement normal.
- Le pare-chocs est endommagé. Emmener le véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer.

- D'autres conditions, comme des vibrations provenant d'un marteau perforateur ou la compression de freins pneumatiques sur un très grand camion, on un impact sur le performance du système.

Assistance au stationnement automatique (APA)

Assistance au stationnement automatique améliorée (APA)

Si équipé, dans certaines conditions, l'assistance au stationnement automatique améliorée (APA) peut utiliser des capteurs basés sur la technologie du sonar à l'avant, à l'arrière et sur les côtés du véhicule pour détecter une place de stationnement et garer automatiquement le véhicule ou l'extraire avec certaines aides à la conduite. Le véhicule va automatiquement manœuvrer dans un endroit détecté en se déplaçant à la vitesse du ralenti ou presque. Pour ce faire, il dirige et freine automatiquement, tandis que le conducteur est responsable de l'accélération et du changement de vitesse si nécessaire. Le conducteur doit toujours être prêt à freiner

ou à accélérer davantage, si nécessaire. Un écran et des bips sonores aident à guider les manœuvres de stationnement.



Avertissement

L'APA peut ne pas toujours détecter les objets se trouvant sur la place de stationnement, les objets qui ne sont pas rigides (par exemple, les arbustes et les clôtures à mailles losangées), les objets situés sous le pare-chocs, les objets en hauteur (par exemple, les camions à plate-forme), les objets suspendus, les objets situés sous le niveau du sol (par exemple, les grands nids de poule) ou les objets en mouvement (par exemple, les piétons, les cyclistes, les véhicules). Vérifier toujours que la place de stationnement est appropriée pour le stationnement d'un véhicule. L'APA ne peut pas réagir à des changements dans l'espace de stationnement, tels que le déplacement d'un véhicule adjacent ou l'entrée d'une personne ou d'un objet sur l'espace de stationnement. L'APA ne détecte ni n'évite le trafic qui se trouve derrière ou

(Suite)

Avertissement (Suite)

à côté du véhicule. Soyer toujours prêt à arrêter le véhicule pendant la manœuvre de stationnement.

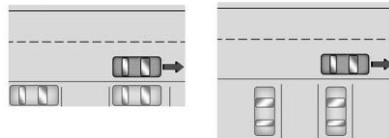
Comment activer le stationnement automatique

Pour activer l'APA, appuyer sur  sur l'écran d'infodivertissement pour que le système commence à rechercher une place de stationnement tout en roulant en avant à une vitesse ne dépassant pas 30 km/h (18 mph). L'APA recherche des places de stationnement à gauche ou à droite du véhicule, jusqu'à une portée de 1,5 m (5 pi) des capteurs. Pour rechercher une place de stationnement à gauche, activer le clignotant gauche ou, le cas échéant, modifier la sélection du côté sur l'écran d'infodivertissement. Pour choisir ou changer le mode de stationnement, faire une sélection sur l'écran d'infodivertissement.

L'APA ne peut pas se garer sur toutes les places de parking vides. La place de parking doit :

- Être suffisamment grande pour s'adapter confortablement au véhicule.

- Avoir un véhicule, un mur ou un pilier adjacent pour que le système puisse s'y aligner.



Après avoir dépassé complètement une place de stationnement éligible, un signal sonore retentit et une notification d'arrêt du véhicule s'affiche sur le centre d'informations du conducteur. En général, l'APA sélectionne la place de stationnement vide la plus proche derrière le véhicule, mais dans certaines conditions, il peut sélectionner une place plus éloignée. Ralentir et arrêter complètement le véhicule pour commencer.

Suivre les instructions affichées. Lorsque le véhicule est prêt à commencer la manœuvre, le volant vibre brièvement pour vous rappeler de retirer les mains du volant. Une fois que la vibration s'est arrêtée, vérifier l'environnement et relâcher les freins pour

commencer le stationnement automatique. Pendant que le véhicule dirige, freine, accélère et change de vitesse automatiquement pour se garer, continuer à surveiller l'environnement. Rester prêt à arrêter pour éviter des véhicules, des piétons ou des objets.

Une barre de progression affiche l'état de la manœuvre de stationnement. Lorsque le stationnement automatique est terminé et que le véhicule est complètement arrêté, l'APA émet un signal sonore et affiche un message indiquant que le stationnement est terminé.



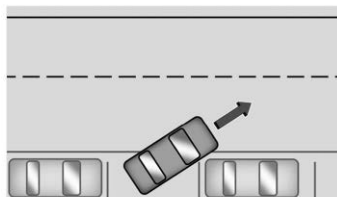
Stationnement automatique

Comment activer la sortie automatique du stationnement

Pour activer l'APA, appuyer sur sur l'écran d'infodivertissement après avoir mis le véhicule en marche et l'avoir laissé en position

P (stationnement). Un écran s'affiche avec les options de dégagement du stationnement. Comme pour le stationnement automatique, suivre les instructions affichées et vérifier les alentours pendant que le véhicule se déplace.

Après le dégagement automatique et l'arrêt complet du véhicule, POSITION FINALE - SERRER LES FREINS s'affiche. Appuyer sur les freins et les maintenir enfoncés. L'APA émet un signal sonore et affiche PRENDRE LE CONTRÔLE. Prendre les commandes pour repartir.



Sortie de stationnement automatique

Comment annuler le stationnement/la sortie de automatique

Pour annuler le stationnement ou le dégagement automatique à tout moment, appuyer sur ou X sur l'écran d'infodivertissement. Rester prêt à reprendre

le contrôle total du véhicule. L'APA maintient le véhicule jusqu'à ce que le frein de stationnement ou le frein soit appliqué, ou que le véhicule soit mis en P (Park). Pour démarrer, appuyer sur les freins et passer en D (conduite).

Certaines conditions du véhicule et certaines interférences du conducteur peuvent également annuler le stationnement automatique :

- Le conducteur dirige manuellement le véhicule.
- La vitesse maximale autorisée est dépassée.
- Une défaillance s'est produite dans le système APA.
- Le contrôle de la stabilité électronique ou les freins antiblocage sont activés.
- Le frein de stationnement est serré.
- Le conducteur détache la ceinture de sécurité et ouvre la porte.

Limitations du système

L'aide au stationnement automatique a certaines limites. Le système ne peut pas :

- Continuer à fonctionner si la vitesse de manœuvre dépasse 5 km/h (3 mi/h).

- Détecter si une place de parking est légale ou restreinte.
- Détecter les marques ou les lignes du sol.
- Garer le véhicule dans l'alignement du véhicule voisin, en particulier si l'endroit est abordé en biais ou si la place de stationnement est en angle.
- Parquer exactement centré sur une très grande place.
- Toujours détecter les trottoirs courts.
- En tractant n'importe quelle remorque.
- Fonction utilisée si le véhicule est soulevé ou abaissé par une suspension pneumatique, si le véhicule en est équipé.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Si le véhicule ne recule pas dans l'espace de stationnement prévu, le système pourrait être en train de manœuvrer le véhicule dans un espace préalablement détecté.

Freinage automatique en marche arrière (RAB)

Avertissement de marche arrière et RAB (freins d'alerte prêts)

Si équipé et si activé, lorsque la marche arrière (R) est engagée, l'avertissement de recul avertit de la présence d'obstacles à l'arrière du véhicule à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h) et le système RAB peut automatiquement freiner vigoureusement à des vitesses comprises entre 1 et 32 km/h (0,5 et 20 mi/h).

Pour visualiser les paramètres disponibles à partir de l'écran d'accueil de l'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Collision/Systèmes de détection.

Le système d'avertissement de recul bipe une fois de l'arrière la première fois qu'un objet est détecté ou vibre deux fois des deux côtés du siège d'alerte de sécurité. Quand le système détecte une collision potentielle, des bips sont émis de l'arrière ou le siège d'alerte de sécurité vibre cinq fois. Il peut aussi se produire une application brève et nette des freins.



Avertissement

Le système d'avertissement de recul ne fonctionne qu'à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h). Il ne détecte pas des enfants, des piétons, des cyclistes, des animaux ou des objets situés sous le pare-chocs ou trop près ou trop loin du véhicule. Dans certains cas, par exemple à vitesse assez élevée, le système peut ne pas avoir assez de temps pour appliquer les freins. Afin d'éviter tout risque de blessure, mort ou dégâts sur le véhicule, même avec le système d'avertissement de recul, toujours vérifier la zone autour du véhicule et observer tous les rétroviseurs avant de reculer.

Lorsque le véhicule est en position R (marche arrière), si le système détecte que le véhicule recule trop rapidement pour éviter une collision avec un objet détecté derrière le véhicule sur votre parcours, il peut freiner automatiquement et s'arrêter brusquement pour éviter ou réduire les dommages causés par une collision en marche arrière.

**Avertissement**

Le RAB (freinage automatique arrière) ne peut pas éviter toutes les sortes de collisions en marche arrière. Ne pas attendre que le freinage automatique s'applique. Ce système n'est pas destiné à remplacer le freinage exercé par le conducteur et ne fonctionne qu'en marche arrière (R) quand un objet est détecté directement derrière le véhicule. Il peut ne pas freiner ou s'arrêter à temps pour éviter une collision. Il ne freinera pas pour des objets quand le véhicule se déplace à de très petites vitesses. Il ne détecte pas les enfants, les piétons, les cyclistes, les animaux ou les objets sous le pare-chocs ou qui sont trop près ou trop loin du véhicule. Afin d'éviter des blessures, la mort ou des dégâts au véhicule, même avec le RAB, contrôler toujours la zone autour du véhicule avant et pendant la marche arrière.

Le fait d'appuyer sur la pédale de frein après l'arrêt du véhicule libère le RAB. Si la pédale de frein n'est pas enfoncée rapidement après l'arrêt, le frein de stationnement électrique (EPB) peut se déclencher. Quand votre sécurité

est assurée, appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur à tout moment pour neutraliser le RAB.

**Avertissement**

Il peut arriver qu'un freinage automatique inattendu ou non souhaité se produise. Dans ce cas, appuyer sur la pédale de frein ou appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur pour relâcher les freins du système RAB. Avant de relâcher les freins, vérifier la RVC et vérifier la zone alentour avant de continuer en toute sécurité.

Des freinages inattendus sont possibles avec un accessoire installé de manière statique, comme un porte-vélos ou un porte-bagages monté sur l'attelage.

Alerte de piéton arrière

Selon l'équipement, dans certaines conditions, cette fonction alerte le conducteur de la présence éventuelle d'un piéton derrière le véhicule. Cette fonction ne s'active qu'en marche arrière (R) en dessous de 12 km/h (8 mph) lorsqu'un piéton se trouve directement à l'arrière du véhicule et dans le rayon

d'action du système jusqu'à 8 m (26 pi) en conduite diurne. Durant la conduite de nuit, les performances de la fonction sont très limitées.

**Avertissement**

L'alerte de présence de piéton à l'arrière ne freine pas automatiquement le véhicule. Il ne fournit pas non plus d'alerte sauf s'il détecte un piéton, et il peut ne pas détecter tous les piétons si :

- Le piéton ne se trouve pas directement derrière le véhicule, complètement visible pour la caméra de vision arrière (TVS), ou s'il n'est pas debout.
- Le piéton fait partie d'un groupe.
- Le piéton est un enfant.
- La visibilité est médiocre : conditions nocturnes, brouillard, pluie ou neige.
- La RVC est obstruée par des saletés, de la neige ou de la glace.
- La RVC, les feux arrière ou les feux de recul ne sont pas propres ou ne fonctionnent pas bien.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Le véhicule n'est pas en marche arrière (R).

Afin d'éviter les blessures, voire la mort, vérifier toujours la présence éventuelle de piétons autour du véhicule avant de reculer. Être prêt à réagir et à appliquer les freins. Voir *Conduite défensive* ⇨ 180. Garder la RVC, les feux arrière et les feux de recul propres et en bon état.



Témoin d'alerte de détection de piéton à l'arrière

Lorsqu'un piéton est détecté dans le rayon d'action du système directement derrière le véhicule, ce symbole clignote en orange sur l'écran d'infodivertissement, et cinq bips sont émis à l'arrière ou, si le véhicule en est équipé, deux bips sont émis des deux côtés du siège conducteur. Lorsqu'un piéton est détecté

à proximité du véhicule, ce symbole clignote en rouge sur l'écran d'infodivertissement, accompagné de dix bips émis à l'arrière ou, si le véhicule en est équipé, de sept bips émis des deux côtés du siège conducteur.

L'alerte de présence de piéton à l'arrière peut être réglée sur Désactivé ou Alerte. Pour visualiser les paramètres disponibles à partir de l'écran d'accueil de l'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Collision/Systèmes de détection.

Selon l'équipement, des alertes peuvent être paramétrées pour émettre des bips ou des impulsions de siège. Pour visualiser les paramètres disponibles à partir de l'écran d'accueil de l'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Collision/Systèmes de détection.

Système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA)

Selon l'équipement, l'alerte de circulation transversale arrière (RTCA) affiche sur l'écran d'infodivertissement un triangle d'avertissement rouge avec une flèche orientée vers la gauche ou vers la droite pour signaler un trafic venant de la gauche ou de la droite.

Ce système détecte jusqu'à 20 m (65 pi) des objets venant de la gauche ou de la droite du véhicule. Quand un objet est détecté, il se produit trois signaux sonores, à gauche ou à droite, ou trois vibrations d'alerte de sécurité du siège, à gauche ou à droite, selon la direction du véhicule détecté.

La prudence est requise en reculant pendant la traction d'une remorque étant donné que les zones de détection RCTA qui s'étendent vers l'extérieur à partir de l'arrière du véhicule ne se déplacent pas davantage lorsqu'une remorque est attachée au véhicule.

Freinage en circulation transversale arrière (RCTB)

Si le véhicule en est équipé, le RCTB affiche un triangle d'avertissement rouge avec une flèche pointant vers la gauche ou la droite sur l'écran d'infodivertissement pour avertir de la circulation venant de la gauche ou de la droite. Le système détecte jusqu'à 20 m (65 pi) des objets venant de la gauche ou de la droite du véhicule. Lorsqu'un objet est détecté, trois signaux sonores retentissent à gauche ou à droite, selon la direction du véhicule détecté. Le système RCTB arrête complètement le véhicule si une collision est imminente.

Conduite avec une remorque

Faites attention en reculant lorsque vous tractez une remorque. Les fonctions RCTA et RCTB sont automatiquement désactivées lorsqu'une remorque est attelée.

Activation et désactivation des fonctions

Le bouton  sur la colonne centrale sert à activer et désactiver simultanément l'assistance au stationnement avant et arrière et l'avertissement de recul, et les systèmes de freinage automatique en marche arrière (RAB), selon l'équipement. Le témoin à côté du bouton s'allume quand les fonctions sont activées et s'éteint quand elles sont désactivées.

Le RCTA peut être activé ou désactivé à l'aide du système Infodivertissement. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Systèmes de détection de collision.

Systèmes d'assistance pour la conduite

Si le véhicule en est équipé, lorsqu'il roule en marche avant, l'alerte de collision avant (FCA), l'avertissement de sortie de voie (LDW), l'assistance au maintien dans la voie (LKA),

l'assistance au maintien dans la zone aveugle (BZSA), l'alerte de changement de voie (LCA), la détection de cycliste latéral, le freinage automatique d'urgence (AEB) le freinage automatique d'urgence aux intersections (I-AEB) et/ou le système de freinage avant pour piétons (FPB) peuvent aider à éviter une collision ou à réduire les dommages causés par une collision.

Système d'alerte de collision avant

Le système FCA (alerte de collision frontale) peut prévenir ou réduire les dommages provoqués par des chocs frontaux. Lors d'une approche trop rapide d'un véhicule qui précède, FCA active une alerte rouge clignotante sur le pare-brise et déclenche rapidement une alerte sonore ou la vibration du siège conducteur. FCA active également une alerte visuelle ambre jaune si le véhicule suit de trop près un autre véhicule.

La fonction FCA détecte les véhicules sur une distance d'environ 60 m (197 pi) et fonctionne à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mph).



Avertissement

Le système d'alerte de collision (FCA) est un système d'alerte et n'applique pas les freins. Lorsque le véhicule approche trop rapidement un autre véhicule se déplaçant plus lentement ou immobilisé devant, ou lorsqu'il suit de trop près un autre véhicule, le système d'alerte de collision (FCA) peut ne pas fournir suffisamment de temps pour éviter une collision. Il peut aussi ne fournir aucun avertissement. Le système d'alerte de collision ne signale les piétons, les animaux, les panneaux, les garde-fou, les ponts, les barils de construction ou tout autre objet. Il faut être prêt à réagir et appliquer les freins. Voir *Conduite défensive* ➔ 180.

Le FCA peut être désactivé au moyen des paramètres du véhicule. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'accueil de l'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Systèmes de détection/collision.

Détection du véhicule devant vous



Les avertissements du FCA n'apparaissent pas si le système FCA ne détecte pas de véhicule roulant devant. Quand un véhicule est détecté, l'indicateur de véhicule devant apparaît en vert. Des véhicules peuvent ne pas être détectés dans les courbes, les rampes de sorties d'autoroute ou les cotes, en raison d'une mauvaise visibilité; ou si un véhicule qui précède est partiellement bloqué par des piétons ou d'autres objets. Le FCA ne détecte pas un autre véhicule devant s'il ne se trouve pas entièrement dans la même voie de circulation.



Avertissement

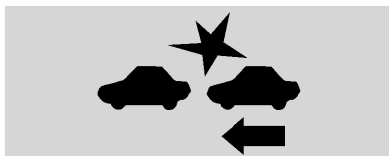
Le FCA ne fournit pas d'alerte pour éviter une collision s'il ne détecte pas un véhicule. Il peut ne pas détecter un véhicule roulant

(Suite)

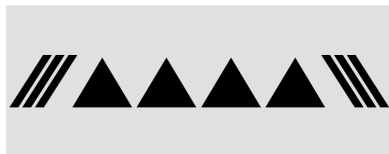
Avertissement (Suite)

devant le le capteur FCA est masqué par de la saleté, de la neige, de la glace ou si le pare-brise est endommagé. Il peut ne pas détecter un véhicule sur les routes en pente ou sinueuses ou dans des conditions de visibilité limitée telles que brouillard, pluie ou neige ou si les phares ou le pare-brise ne sont pas propres ou en bon état. Garder le pare-brise, les phares et les capteurs FCA propres et en bon état.

Alerte de collision



Avec affichage à tête haute



Sans affichage à tête haute

Lorsque votre véhicule s'approche trop rapidement d'un autre véhicule détecté, l'affichage rouge du FCA clignote sur le pare-brise. De même, huit alertes sonores aiguës retentissent rapidement à partir de l'avant, ou les deux côtés du siège à alerte de sécurité vibrent cinq fois. Lorsque cette alerte de collision se déclenche, le système de freinage peut anticiper le freinage du conducteur pour qu'il soit activé plus rapidement, ce qui peut causer une décélération brève et légère. Continuer à enfoncer la pédale de frein au besoin.

Alerte de talonnage



L'indicateur de véhicule devant s'affiche en orange quand vous suivez un véhicule de trop près.

Sélectionner le minutage de l'alerte



La commande d'alerte de collision est sur le volant de direction. Appuyer sur  pour régler le minutage du FCA sur Far (loin), Medium (moyen) ou Near (proche). Une première pression du bouton affiche le réglage actuel de la commande sur le CIB. Des pressions supplémentaires sur le bouton changeront ce réglage. Le réglage choisi demeurera le même jusqu'à ce qu'il soit changé et affectera le minutage des fonctions d'alerte de collision et

d'alerte de talonnage. La minuterie de ces deux alertes variera selon la vitesse du véhicule. Plus la vitesse du véhicule est rapide, plus l'alerte se fera tôt. Considérer les conditions de circulation et les conditions météorologiques lors de la sélection de la minuterie de l'alerte. La plage de minuterie d'alerte sélectionnables peut ne pas être appropriée pour tous les conducteurs et toutes les conditions de conduite.

Si votre véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), le changement du paramétrage de temporisation FCA modifie automatiquement le réglage suivant l'écart (lointain, moyen ou proche).

Indicateur de distance de suivi

Selon l'équipement, la distance de suivi jusqu'à un véhicule à l'avant dans votre trajectoire est indiquée en secondes sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Le temps de suivi minimum est de 0,5 seconde d'écart. En l'absence de véhicule détecté à l'avant ou si le véhicule à l'avant est hors de portée du capteur, des tirets s'affichent.

Alertes inutiles

Le système d'alerte de collision (FCA) peut émettre des alertes inutiles en présence de véhicules effectuant un virage, de véhicules sur d'autres voies, d'objets qui ne sont pas des véhicules et d'ombres. Ces alertes sont normales et le véhicule n'a pas besoin d'être réparé.

Nettoyage du système

Si le système FCA semble ne pas fonctionner correctement, ceci peut corriger le problème :

- Nettoyer l'extérieur du pare-brise devant le rétroviseur.
- Nettoyer tout l'avant du véhicule.
- Nettoyer les phares.

Freinage automatique d'urgence (AEB)

Le système AEB peut aider à éviter ou à réduire les dommages causés par les accidents frontaux. L'AEB comprend également l'assistance au freinage intelligent (IBA). Lorsque le système détecte un véhicule qui se trouve devant vous et qui se déplace dans la même direction que celle où vous êtes sur

le point d'entrer en collision, il peut donner un coup de pouce au freinage ou freiner automatiquement le véhicule. Cela peut aider à éviter ou à réduire la gravité des accidents lors de la conduite en marche avant. Selon la situation, le véhicule peut automatiquement freiner modérément ou fortement. Porter toujours la ceinture de sécurité et vérifier que tous les passagers sont correctement attachés. Ce freinage d'urgence automatique ne peut se produire que si un véhicule est détecté. Cela est indiqué par l'allumage du témoin de véhicule à l'avant FCA. Voir *Système d'alerte de collision avant* ➔ 253.

Le système fonctionne lors de la conduite avec un rapport de marche avant engagé à une vitesse comprise entre 8 km/h (5 mph) et 135 km/h (84 mph) ou sur les véhicules avec régulateur de vitesse adaptatif (ACC) au-dessus de 4 km/h (2 mph). Il peut détecter les véhicules jusqu'à environ 60 m (197 pi).



Avertissement

L'AEB est une fonction d'urgence de préparation aux collisions qui n'est pas conçue pour éviter les accidents. Ne pas

(Suite)

Avertissement (Suite)

se fier à l'AEB pour freiner le véhicule. L'AEB ne freine pas hors de sa plage de vitesses de fonctionnement et ne réagit qu'aux véhicules détectés.

L'AEB ne peut pas :

- Détecter un véhicule roulant devant sur des routes sinueuses ou en pente.
- Détecter tous les véhicules, notamment ceux avec une remorque, des tracteurs, des véhicules boueux, etc.
- Détecter un véhicule lorsque les intempéries réduisent la visibilité, comme dans le brouillard, sous la pluie ou sous la neige.
- Détecter un véhicule devant s'il est partiellement bloqué par des piétons ou d'autres objets.

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

L'AEB peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet pour essayer d'éviter une collision potentielle. Si c'est le cas, l'AEB peut enclencher le frein de stationnement électrique (EPB) pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Relâcher l'EPB ou enfoncer fermement la pédale d'accélérateur.



Avertissement

L'AEB peut automatiquement freiner le véhicule de manière brusque dans des situations inattendues et non souhaitées. Il peut réagir face à un véhicule qui tourne devant vous, des garde-fou, des panneaux de signalisation et d'autres objets immobiles. Pour neutraliser l'AEB, appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur, si votre sécurité est assurée.

Assistance au freinage intelligente (IBA)

L'IBA peut s'activer quand la pédale de frein est actionnée rapidement en apportant un surplus de puissance au freinage, en fonction de la vitesse d'approche et de la distance avec un véhicule qui roule devant vous.

Il est normal de ressentir de légères pulsations de la pédale de frein ou un mouvement de la pédale à ce moment-là et il ne faut pas

cesser d'appuyer sur la pédale de frein, selon les besoins. L'IBA se désengage automatiquement uniquement lorsque la pédale de frein est relâchée.



Avertissement

L'IBA peut accroître le freinage dans des situations où cela peut ne pas être nécessaire. Vous pourriez bloquer le flux de circulation. Dans ce cas, retirer le pied de la pédale de frein puis réappuyer sur le frein en fonction des besoins.

L'AEB et l'IBA peuvent être désactivés dans les réglages du véhicule. Pour afficher les réglages disponibles à partir de l'écran d'accueil de l'infodivertissement, effleurer Réglages > Véhicule > Systèmes de collision/détection.



Avertissement

En utilisant l'AEB ou l'IBA en tractant une remorque, vous risquez la perte de contrôle du véhicule et une collision. Désactiver le système ou le régler sur Alert (alerte) pendant la traction d'une remorque.

Un message signalant l'indisponibilité du système peut s'afficher si :

- L'avant du véhicule ou le pare-brise n'est pas propre.
- Une forte pluie ou de la neige perturbe le système de détection d'objets.
- Un problème s'est produit dans le système StabiliTrak.

Un entretien du système AEB n'est pas nécessaire.

Système de freinage automatique d'urgence aux intersections (I-AEB)

Selon l'équipement, le système I-AEB peut aider à éviter ou à réduire les dommages causés par les accidents frontaux lors du croisement de véhicules.

Le système fonctionne en marche avant à une vitesse supérieure à 15 km/h (9 mph) et inférieure à 80 km/h (50 mph). Il peut détecter les véhicules venant en sens inverse jusqu'à environ 60 m (197 pi).



Avertissement

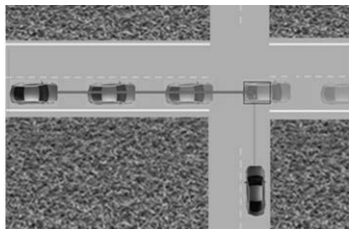
L'I-AEB est une fonction de préparation aux accidents d'urgence. Ne pas compter sur l'I-AEB pour freiner ou éviter les collisions. L'I-AEB ne freine pas en dehors de sa plage de vitesse de fonctionnement et ne réagit qu'aux véhicules qui se croisent. L'I-AEB ne peut pas :

- détecter un croisement ou un véhicule venant en sens inverse sur des routes sinueuses ou vallonnées.
- détecter tous les véhicules, notamment ceux avec une remorque, des tracteurs, des véhicules boueux, etc.
- détecter un véhicule lorsque les intempéries réduisent la visibilité, comme dans le brouillard, sous la pluie ou sous la neige.
- détecter un véhicule devant s'il est partiellement bloqué par des piétons ou d'autres objets.

La conduite nécessite une attention complète. Rester prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

Véhicule traversant le chemin devant soi

Lorsqu'il détecte un véhicule croisé approchant par la droite ou par la gauche et risquant d'entraîner une collision, l'I-AEB émet une alerte clignotante rouge sur le pare-brise et émet rapidement des bips ou des impulsions sur le siège avec alerte de sécurité. Voir *Systèmes avancés d'aide à la conduite* ➔ 241. L'I-AEB peut renforcer le freinage ou freiner automatiquement le véhicule.



L'I-AEB peut être réglé sur Arrêt, Alerte ou Alerte et freinage. Pour afficher les réglages disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, effleurer Réglages > Véhicule > Systèmes de collision/détection.

Alerte de circulation transversale

Lorsque le véhicule s'approche trop rapidement d'un véhicule qui le croise et qu'il y a un risque de collision, un graphisme d'avertissement rouge clignote sur le pare-brise. De plus, huit bips aigus et rapides sont émis, ou le siège du conducteur émet cinq impulsions. Le côté du siège qui est pulsé et l'emplacement des bips dépendent de la direction à partir de laquelle le véhicule croisé est détecté. Lorsque cette alerte de collision se produit, le système de freinage peut se préparer à ce que le conducteur freine plus rapidement, ce qui peut entraîner une légère décélération de courte durée. Continuer à appuyer sur la pédale de frein si nécessaire.



Avec affichage à tête haute



Sans affichage à tête haute

Alerte de virage face à la circulation en sens inverse

Lorsque le véhicule s'approche trop rapidement d'un autre véhicule détecté, un graphisme rouge clignote sur le pare-brise. En outre, huit bips aigus rapides retentissent à l'avant, ou les deux côtés du siège d'alerte de sécurité émettent cinq impulsions. Lorsque cette alerte de collision se produit, le système de freinage peut se préparer à ce que le conducteur freine plus rapidement, ce qui peut entraîner une légère décélération de courte durée. Continuer à appuyer sur la pédale de frein si nécessaire.



Avec affichage à tête haute



Sans affichage à tête haute

Freinage automatique

Si l'I-AEB détecte qu'il est sur le point de percuter un véhicule qui le croise et que les freins n'ont pas été appliqués, l'I-AEB peut automatiquement freiner modérément ou fortement. Cela peut permettre d'éviter certaines collisions ou d'atténuer l'impact en réduisant la vitesse du véhicule. Porter toujours une ceinture de sécurité et vérifier que tous les passagers sont correctement attachés. L'I-AEB peut freiner automatiquement entre 15 km/h (9 mph) et 80 km/h (50 mph). Les

niveaux de freinage automatique peuvent être réduits dans certaines conditions, telles que des vitesses plus élevées.

L'I-AEB peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet pour essayer d'éviter un accident potentiel. Dans ce cas, l'I-AEB peut engager le frein de stationnement électrique (EPB) pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Relâcher l'EPB ou appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur pour continuer à rouler.

L'I-AEB peut également freiner automatiquement lorsqu'un véhicule qui se croise risque d'entrer en collision et que le système détermine que le conducteur ne freine pas avec suffisamment de force.

Il est normal de ressentir de légères pulsations de la pédale de frein ou un mouvement de la pédale à ce moment-là et il ne faut pas cesser d'appuyer sur la pédale de frein, selon les besoins.



Avertissement

L'I-AEB peut freiner automatiquement ou augmenter le freinage du véhicule dans des situations où cela n'est pas nécessaire ou

(Suite)

Avertissement (Suite)

souhaité. Le véhicule pourrait bloquer le flux de la circulation. L'I-AEB peut réagir aux véhicules stationnaires ou garés, aux panneaux de signalisation et autres objets immobiles. Pour neutraliser l'AEB, appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur, si la sécurité est assurée.



Avertissement

L'utilisation du I-AEB en tractant une remorque peut faire perdre le contrôle du véhicule et provoquer une collision. Désactiver le système ou le régler sur Alerte pendant la traction d'une remorque.

Nettoyage du système

Si l'I-AEB semble ne pas fonctionner correctement, un nettoyage de l'extérieur du pare-brise devant le rétroviseur peut résoudre le problème.

Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)



Avertissement

Le système FPB ne fournit pas d'alerte ou de freinage automatique du véhicule s'il ne détecte pas de piéton ou de cycliste. Le système FPB peut ne pas détecter les piétons, y compris les enfants ou les cyclistes :

- Lorsque le piéton ou le cycliste n'est pas directement à l'avant, complètement visible ou n'est pas redressé ou quand il fait partie d'un groupe.
- Suite à une visibilité médiocre, incluant l'obscurité, le brouillard, la pluie ou la neige.
- Si le capteur FPB est bloqué par la saleté, la neige ou la glace.
- Si les phares ou le pare-brise ne sont pas nettoyés ou en bon état.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Il faut être prêt à réagir et appliquer les freins. Pour plus d'informations, voir *Conduite défensive* ⇨ 180. Maintenir le pare-brise, les phares et le capteur FPB propres et en état.

Si le véhicule en est équipé, le système FPB peut contribuer à éviter ou à réduire les dommages causés par les collisions frontales avec des piétons et des cyclistes situés à proximité de la trajectoire avant du véhicule lorsque celui-ci roule en marche avant. Le FPB affiche un indicateur ambre, , lorsqu'un piéton ou un cycliste proche est détecté à l'avant. Lorsqu'un piéton est détecté et s'approche trop rapidement, le FPB émet une alerte rouge clignotante sur le pare-brise et émet des bips ou des impulsions rapides sur le siège du conducteur. Le FPB peut donner un coup de pouce au freinage ou freiner automatiquement le véhicule. Ce système inclut l'assistance intelligente au freinage (IBA) et le système de freinage automatique d'urgence (AEB) peut également réagir aux piétons ou aux cyclistes. Se reporter à *Freinage automatique d'urgence*

(AEB) ⇨ 255. Toujours porter la ceinture de sécurité et vérifier si tous les passagers sont correctement attachés.

Le système FPB peut détecter et alerter pour des piétons ou des cyclistes en roulant vers l'avant à des vitesses comprises entre 8 km/h (5 mph) et 80 km/h (50 mph). Pendant la journée, le système détecte les piétons ou les cyclistes jusqu'à une distance d'environ 40 m (131 pi). En conduite de nuit, les performances du système sont très limitées.

La fonction FPB peut être réglée sur les positions d'arrêt, d'alerte ou d'alerte et frein selon les réglages du véhicule. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Systèmes de détection de collision.

Détection de piéton à l'avant



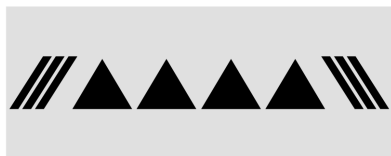
Les alertes et le freinage automatique FPB ne fonctionnent que si le système FPB détecte un piéton ou un cycliste. Lorsqu'un piéton ou un

cycliste susceptible d'entrer dans la trajectoire avant du véhicule est détecté, l'indicateur de piéton en avant s'affiche en orange.

Alerte de piéton à l'avant



Avec affichage à tête haute



Sans affichage à tête haute

Lorsque le véhicule s'approche trop rapidement d'un piéton ou un cycliste à l'avant, l'affichage d'alerte rouge FPB clignote sur le pare-brise. Huit alertes sonores aiguës retentissent rapidement à partir de l'avant, ou les deux côtés du siège à alerte de sécurité vibrent à cinq reprises. Lorsque cette alerte de piéton

se déclenche, le système de freinage anticipe le freinage du conducteur pour qu'il soit activé plus rapidement. Continuez à appliquer la pédale de frein si nécessaire. Le régulateur de vitesse automatique peut se désengager en cas d'alerte de piéton à l'avant.

Freinage automatique



Avertissement

Le système FPB peut alerter ou freiner automatiquement le véhicule brusquement dans des situations imprévues et non désirées. Il risque d'alerter ou de freiner par erreur pour des objets similaires de forme ou de taille à des piétons ou des cyclistes, incluant des ombres. Ceci est normal et le véhicule n'exige pas de réparation à ce sujet. Pour annuler le freinage automatique, appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur si ceci est sans danger.



Avertissement

En utilisant le système de freinage pour piéton à l'avant en tirant une remorque, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer une collision. En tirant une remorque, placer le système en position d'alerte ou d'arrêt.

Si le système FPB détecte une collision imminente avec un piéton ou un cycliste qui se trouve à l'avant du véhicule et que le conducteur n'a pas appuyé sur les freins, le système FPB peut freiner automatiquement de manière normale ou brusquement. Cela peut contribuer à éviter certains accidents de piétons ou de cycliste à très faible vitesse ou à réduire les blessures des piétons. Le FPB peut freiner automatiquement pour détecter les piétons ou les cyclistes entre 8 km/h (5 mph) et 80 km/h (50 mph). Les niveaux de freinage automatique peuvent être réduits dans certaines conditions, par exemple en cas de vitesse élevée.

Le FPB peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet pour tenter d'éviter une collision potentielle avec un piéton ou un cycliste. Dans ce cas, le freinage automatique peut engager

le frein électrique de stationnement (EPB) pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Relâcher l'EPB. Une pression ferme sur la pédale d'accélérateur libère également le freinage automatique et l'EPB.

Le freinage automatique peut être désactivé dans les paramètres du véhicule. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Systèmes de détection de collision.

Nettoyage du système

Si le système FPB semble ne pas fonctionner correctement, un nettoyage de l'extérieur du pare-brise devant le rétroviseur peut résoudre le problème.

Alerte de changement de voie (LCA)



Avertissement

Le système LCA n'alerte pas le conducteur, de la présence de véhicules à l'extérieur des zones de détection du système, de piétons, de cyclistes ou d'animaux. Il ne peut pas

(Suite)

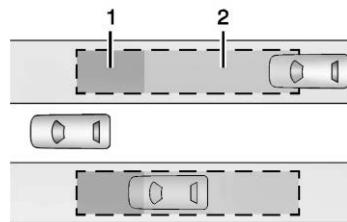
Avertissement (Suite)

délivrer des alertes lors de changement de voie, sous toutes les conditions de conduite. La prudence est de rigueur en changement de voie au risque de blessure, décès et dégâts au véhicule. Avant de changer de voie, toujours vérifier les rétroviseurs, regarder par dessus votre épaule et utiliser les feux de changement de direction.

Selon l'équipement, le système LCA est une aide au changement de voie destinée à aider le conducteur à éviter un accident de changement de voie avec des véhicules se déplaçant qui se trouvent dans les angles morts ou avec des véhicules qui s'approchent rapidement de ces zones de l'arrière. L'afficheur d'avertissement LCA s'allume sur le rétroviseur extérieur correspondant et clignote si le clignotant est activé.

L'avertissement d'angle mort (SBZA) est inclus dans le système LCA.

Zone de détection du LCA



1. Zone de détection du SBZA
2. Zone de détection du LCA

Le capteur LCA couvre une zone d'environ une voie des deux côtés du véhicule, soit 3,5 m (11 pi). La hauteur de la zone depuis le sol est comprise entre environ 0,5 m (1,5 pi) et 2 m (6 pi). La zone d'alerte de l'avertissement d'angle mort (SBZA) commence environ au milieu du véhicule et en arrière sur 5 m (16 pi). Les conducteurs sont également avertis de la rapidité du véhicule en approche jusqu'à 70 m (230 pi) derrière le véhicule.

Fonctionnement du système

Le symbole du système LCA s'allume dans les rétroviseurs extérieurs lorsque le système détecte un véhicule se déplaçant dans la voie qui se trouve à côté de l'angle mort ou qui

s'approchent rapidement de cette zone par derrière. Un symbole LCA indique qu'il pourrait être dangereux de changer de voie. Avant d'effectuer un changement de voie, vérifier l'écran LCA et les rétroviseurs, regarder par-dessus votre épaule et utiliser les clignotants.



Écran du rétroviseur gauche Écran du rétroviseur droit

Au démarrage du véhicule, les écrans LCA des deux rétroviseurs vont s'allumer un court instant de façon à confirmer le bon fonctionnement du système. Lorsqu'un rapport de marche avant est engagé sur le véhicule, l'écran du rétroviseur gauche ou droit s'éclaire si un véhicule se déplaçant est détecté dans la prochaine voie dans l'angle mort ou s'approche rapidement de la zone. Si le clignotant est activé dans la même direction qu'un véhicule détecté, cet écran se met à clignoter pour vous avertir de ne pas changer de voie.

Le LCA peut être désactivé via la personnalisation du véhicule. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Systèmes de détection de collision. Si le conducteur a désactivé le LCA, les affichages des rétroviseurs LCA ne s'allument pas.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Le système LCA exige un peu de conduite pour que le système s'étalonne au rendement maximum. Cet étalonnage survient plus rapidement si le véhicule est conduit sur une autoroute rectiligne comportant des panneaux routiers et des objets sur le bord de la route (des rails de protection, des barrières). Pendant un trajet, le système LCA n'est pas opérationnel tant que le véhicule n'a pas d'abord atteint la vitesse de 24 km/h (15 mi/h).

Les affichages LCA peuvent ne pas s'allumer lors du dépassement rapide d'un véhicule ou pour un véhicule arrêté. Le système LCA peut signaler la présence d'objets fixés au véhicule, tels qu'une bicyclette, ou d'objets dépassant de chaque côté du véhicule. Les objets attachés peuvent interférer avec la détection

des véhicules. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système ; le véhicule ne nécessite pas d'intervention.

Le LCA peut ne pas toujours signaler au conducteur les véhicules situés dans la voie suivante, en particulier par temps pluvieux ou en conduisant sur des virages serrés. Le système n'a pas besoin d'être réparé. Il peut s'allumer à cause de la présence de garde-fou, de panneaux de signalisation, d'arbres, de buissons et d'autres objets immobiles. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système ; le véhicule ne nécessite pas d'intervention.

La fonction LCA ne peut fonctionner lorsque les capteurs LCA des coins gauche ou droit du pare-chocs arrière sont couverts de boue, de saleté, de neige, de glace ou de cambouis ou sous de fortes inverses. Pour les instructions de nettoyage, voir « Lavage du véhicule » sous *Entretien extérieur* ➤ 361. Si le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche toujours le message de système non disponible après avoir nettoyé les deux côtés du véhicule en direction des coins arrière, consulter votre concessionnaire.

Si les affichages du LCA ne s'allument pas quand des véhicules qui se déplacent se trouvent dans l'angle mort latéral ou

s'approchent rapidement de cette zone et que le système est propre, le système peut nécessiter une réparation. Amener le véhicule chez votre concessionnaire.

Conduite avec une remorque

Si le système d'alerte de changement de voie (LCA) fait partie de l'équipement, les zones de détection du LCA qui s'étendent vers l'arrière sur les côtés du véhicule ne s'éloignent pas davantage lorsqu'une remorque est tractée.

Changer de voie avec précaution en tractant une remorque.

Détection latérale de bicyclette

Si le véhicule en est équipé, le système peut détecter un cycliste qui s'approche par le côté ou l'arrière du véhicule.

Si cela se produit, un carillon retentit dans la direction de la détection et le siège à alerte de sécurité émet des impulsions si cette fonction est activée dans les paramètres du véhicule. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Systèmes de détection de collision.

La détection des cyclistes est disponible lorsque le véhicule est en D (marche avant), P (stationnement) et pendant une courte période après l'arrêt du véhicule.

Si le véhicule détecte un cycliste alors qu'il est à l'arrêt, un message du CIB peut s'afficher et avertir de la direction de la détection. Dans certains cas, un message Indisponible peut s'afficher. Ceci est normal et ne signifie pas que le système est défaillant.

Zones de détection

Lorsque le véhicule est en position P (stationnement) ou à l'arrêt, un cycliste peut être détecté à 11 m (36 pi) derrière le véhicule ou à 10 m (33 pi) sur le côté du véhicule.

Lorsque le véhicule est sur D (marche avant), un cycliste peut être détecté à 3 m (10 pi) derrière le véhicule ou sur le côté du véhicule.

Activation et désactivation de fonction

La détection des cyclistes peut être activée ou désactivée dans les paramètres du véhicule. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Systèmes de détection de collision.

Assistance au pilotage dans les zones aveugles (BZSA)



Avertissement

Ne pas compter sur l'assistance au pilotage en angle mort (BZSA) pour éviter les accidents. Ce système ne remplace pas l'attention du conducteur et une conduite prudente. Manquer de prudence en conduisant peut entraîner des dégâts au véhicule, des blessures ou la mort.

- Les performances de BZSA peuvent être affectées par les conditions météorologiques et routières.
- BZSA ne fournit pas d'assistance de direction pour éviter un véhicule qui se trouve dans la même voie de circulation ou qui s'y est engagé.
- BZSA n'empêchera pas une remorque tractée de passer sur la voie adjacente. Toujours surveiller la position de la remorque pendant le remorquage pour s'assurer qu'elle se trouve dans la même voie que le véhicule. Le système BZSA

(Suite)

Avertissement (Suite)

n'est conçu que pour détecter si le véhicule franchit involontairement les lignes des voies détectées.

Si équipé, le système d'assistance à la direction dans la zone aveugle (BZSA) peut détecter une collision potentielle avec un véhicule en mouvement sur la voie prévue. Il donne un bref coup de volant urgent pour avertir de prendre des mesures pour éviter une collision.

Le BZSA fonctionne avec l'assistance au maintien dans la voie (LKA) et l'alerte de changement de voie (LCA). Le BZSA fonctionne lorsque le véhicule est en marche avant et uniquement lorsque les systèmes LKA et LCA sont activés et opérationnels. Se reporter à *Assistance au maintien de trajectoire (LKA)*
⇒ 268. Voir *Alerte de changement de voie (LCA)*
⇒ 262.

BZSA fournit une correction de la direction lorsque le véhicule est sur le point de quitter la voie de circulation actuelle, avec la possibilité d'une collision avec un véhicule sur la voie adjacente. Cette correction de la direction se produit plus près du centre de la voie et a une

correction de direction plus forte que la LKA. Contrairement à la LKA, la correction de la direction avec BSZA se produit même si le clignotant est allumé dans la direction du changement de voie.

En plus de l'intervention de la direction BZSA,  passera à l'orange, six bips ou six impulsions du siège se produiront, si le véhicule est équipé du siège d'alerte de sécurité, et  ou  clignoteront sur le rétroviseur extérieur.

Assistance avec les panneaux de signalisation

Selon l'équipement, l'assistant de signalisation reconnaît les panneaux de signalisation désignés via la caméra avant située derrière le pare-brise, devant le rétroviseur intérieur, et affiche la limite de vitesse détectée dans le centralisateur informatique de bord (CIB) ou le groupe d'instruments. L'assistant de signalisation exige un abonnement OnStar actif. En outre, il est possible d'utiliser les informations sur les limitations de vitesse contenues dans la base de données cartographiques du système de navigation.

Attention

Le système aide le conducteur à discerner certains panneaux de signalisation dans une plage de vitesse définie. Respecter toujours les panneaux de limitation de vitesse.

Ne pas ignorer les panneaux de signalisation qui ne sont pas affichés par le système.

Le système ne détecte pas les panneaux de signalisation non conventionnels qui peuvent indiquer une limite de vitesse ou y mettre fin. Il se peut qu'il ne détecte pas certains panneaux électroniques de limitation de vitesse.

Selon les conditions météorologiques ou les problèmes de panneaux de signalisation, un panneau de signalisation peut ne pas être reconnu ou un panneau différent du panneau de signalisation réel peut être affiché.

Cette fonction spéciale ne doit pas vous autoriser à prendre des risques en roulant.

(Suite)

Attention (Suite)

Toujours adapter la vitesse du véhicule aux circonstances du trajet.

Les systèmes avancés d'aide à la conduite ne déchargent pas le conducteur de l'entière responsabilité de la conduite du véhicule.

Les panneaux de signalisation qui sont détectés sont :

- Limite de vitesse
- Signes de contrainte

Indication d'affichage

La limite de vitesse en vigueur est affichée en permanence sur le CIB ou sur le groupe d'instruments, selon le véhicule.

Un symbole (--) dans un cadre indique qu'il y a un signe détecté qui ne peut pas être clairement identifié par le système.

Un symbole (/) dans un cadre indique que la fonction est désactivée ou a échoué.

Se reporter à *Bloc d'instruments* ➔ 99.

Fonction d'alerte

Si le véhicule en est équipé, un carillon peut retentir lors du dépassement de la limite de vitesse indiquée, ou si une nouvelle limite de vitesse est détectée.

La fonction d'alerte peut être activée ou désactivée. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Affichage > Groupe d'instruments.

Chaque fois que le véhicule démarre, les options de personnalisation sont activées.

Réinitialisation du système

Le contenu de l'affichage des panneaux de signalisation peut être effacé. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Affichage > Groupe d'instruments.

Une fois la réinitialisation réussie, un symbole (--) s'affiche jusqu'à ce que le prochain panneau de signalisation soit détecté ou fourni par les données cartographiques du système de navigation. Dans certains cas, la mémoire des panneaux de signalisation est effacée automatiquement par le système.

La fonction d'alerte est automatiquement activée lorsque le système est réinitialisé.

Détection des panneaux de signalisation du système de navigation

Le panneau actuellement affiché peut provenir soit de la détection du panneau à l'aide de la caméra, soit des données cartographiques du système de navigation. Si le panneau actuellement affiché provient des données cartographiques et que les informations cartographiques changent, un nouveau panneau sera affiché. Cela peut conduire à la détection d'un nouveau panneau bien qu'aucun panneau sur la route n'ait été dépassé. Si les données cartographiques ne sont pas disponibles, l'assistant de signalisation routière s'éteint automatiquement.

Limitations

La mémoire des panneaux de signalisation peut ne pas fonctionner correctement si :

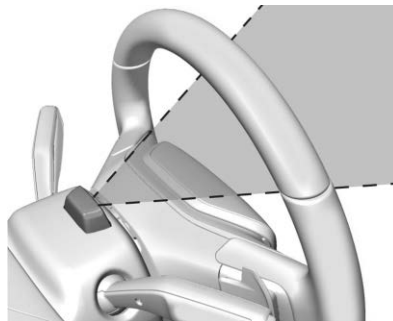
- La zone du pare-brise, où se trouve la caméra avant, n'est pas propre ou est affectée par des corps étrangers, par exemple des autocollants, des vitres teintées, etc.

- Les panneaux de signalisation sont complètement ou partiellement couverts, sont trop bas ou trop hauts ou difficiles à discerner.
- Les panneaux de signalisation sont mal montés ou endommagés.
- Les panneaux de signalisation ne sont pas conformes aux normes de signalisation approuvées.
- La limite de vitesse est affichée par certains types de panneaux de vitesse électroniques.
- Il y a des conditions environnementales défavorables, par exemple une forte pluie, de la neige, la lumière directe du soleil ou des ombres.
- Les phares sont sales ou mal alignés lors de la conduite de nuit.
- Les données de la carte de navigation ne sont pas à jour.
- La carte de navigation est indisponible.

Aide à l'attention du conducteur

Si le véhicule en est équipé, l'aide à la conduite avertit le conducteur qu'il doit faire plus attention à la route. Le Driver Attention

Assist utilise un système de surveillance du conducteur basé sur une caméra. Le système de surveillance du conducteur situé sur la colonne de direction surveille en permanence les mouvements de la tête du conducteur et la position de son regard pour déterminer si le conducteur est somnolent ou fatigué. En fonction du niveau de distraction ou de somnolence du conducteur, l'assistance à la vigilance du conducteur émet des avertissements visuels, des carillons et, selon l'équipement, des mouvements haptiques pour guider doucement le conducteur afin qu'il regarde à nouveau la route.



Les lunettes solaires, couvre-chefs ou autres types d'habillement qui modifient la forme de la tête peuvent interférer avec le rendement de la caméra. Pour améliorer le rendement de la caméra, lever ou abaisser le volant de direction, ou modifier la position du siège.

Le système Driver Attention Assist n'enregistre ni vidéo ni audio. Elle n'est active que lorsque la fonction est activée.

Comment activer la fonction Driver Attention Assist

La fonction Driver Attention Assist s'active automatiquement chaque fois que le véhicule démarre. La fonction peut être activée ou désactivée dans les paramètres du véhicule. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Assistance à la vigilance du conducteur > Détection de somnolence.

Alertes de somnolence

En fonction du niveau de somnolence, le système d'aide à la conduite affichera des alertes croissantes sur le tableau de bord. Ces alertes progressent au fur et à mesure que le niveau de somnolence augmente. Chaque

niveau est désigné par une tasse à café et un message CIB recommandant au conducteur d'envisager une pause. En fonction du niveau de somnolence du conducteur, le système envoie également des carillons ou des alertes haptiques, si le véhicule est équipé du Safety Alert Seat. Toutes les alertes ne se déclenchent pas forcément en cas de somnolence.

Lorsque l'alerte de somnolence maximale se produit, le conducteur se verra présenter les options suivantes sur l'écran d'infodivertissement :

- Appeler un ami
- Ouvrir une liste de lecture
- Naviguer vers le point d'intérêt le plus proche (POI)

Sélectionner une option dans la liste et suivre les instructions affichées sur l'écran d'infodivertissement.

Nettoyage de la caméra

Le couvercle de l'objectif de la caméra sur la colonne de direction peut s'encrasser avec le temps. Si cela se produit, nettoyer le couvercle de l'objectif avec un chiffon doux vaporisé de nettoyant pour vitres. Frotter délicatement la lentille puis l'essuyer. N'utiliser jamais de

chiffons abrasifs, de nettoyants ou de produits chimiques corrosifs de quelque nature que ce soit sur le couvercle de l'objectif.

Limitations

Certains facteurs peuvent avoir un impact sur les performances de la fonction d'aide à la conduite, et faire en sorte qu'elle ne fonctionne pas comme prévu. Ces facteurs incluent (mais ne sont pas limités à) :

- dommages au système de surveillance du conducteur, à la caméra ou à la lentille.
- la caméra est obstruée par le volant, les mains ou des objets.

S'il y a un problème avec le système, un message CIB ou une icône dans le groupe d'instruments peut s'afficher.

Assistance au maintien de trajectoire (LKA)



Avertissement

Le système LKA ne dirige pas le véhicule de façon continue. Il ne peut pas maintenir le véhicule sur la voie ou activer un avertissement de sortie de voie (LDW), même si un marquage de voie est détecté.

Les systèmes LKA et LDW ne peuvent pas :

- Activer une alerte ou fournir assez d'assistance du volant afin d'éviter une sortie de voie ou une collision.
- Détecter les marquages de voie dans des conditions météorologiques ou la visibilité est mauvaise. Cela peut se produire si le pare-brise ou les phares sont masqués par de la saleté, de la neige ou de la glace, s'ils ne sont pas en bon état, ou si le soleil brille directement dans la caméra.
- Détecter les bordures de route.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Détecter les marquages de voie sur les routes sinueuses ou vallonnées.

Si le LKA ne détecte des marquages que d'un côté de la route, il ne fournira une assistance ou n'activera une alerte de LDW que si vous approchez la voie du côté où il a détecté un marquage de voie. Même lorsque le LKA et le LDW sont activés, vous devez diriger votre véhicule. Toujours vous concentrer sur la route et maintenir une position correcte du véhicule dans la voie, sous peine de générer un risque de dommages sur le véhicule, de blessures ou de mort. Toujours maintenir le pare-brise, les phares, et les capteurs de la caméra propre et en bon état. Ne pas utiliser le LKA par mauvais temps.



Avertissement

L'utilisation du LKA pendant le remorquage d'une remorque ou sur des routes glissantes pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule et un accident. Désactiver le système.

Si le véhicule en est équipé, le système LKA peut contribuer à éviter les collisions dues à des déviations de trajectoire involontaires. Ce système utilise une caméra pour détecter les marquages de voie. Le système LKA peut être prêt à aider à environ 50 km/h (31 mi/h). Le système LKA peut assister le conducteur en tournant légèrement le volant lorsque le véhicule se rapproche d'un marquage de voie détecté. Il peut également afficher une alerte du système d'avertissement de sortie de voie (LDW) si le véhicule franchit involontairement un marquage de voie détecté. Le système LKA ne fournit pas d'assistance ou n'émet pas d'alerte si le clignotant est actif dans la direction du changement de voie, ou s'il détecte une accélération, un freinage ou une intervention sur le volant. Le système LKA peut être neutralisé en tournant le volant. Si le système détecte que vous braquer intentionnellement sur un marqueur de voie, le LDW peut ne pas être accordé. Ne pas s'attendre à ce que le LDW se déclenche en franchissant intentionnellement une ligne de démarcation.

Fonctionnement du système

Le capteur de la caméra de l'assistance au maintien de trajectoire (LKA) est sur le pare-brise, devant le rétroviseur.

Pour activer et désactiver le LKA, appuyer sur  sur le tableau de bord à gauche du volant.

La LKA peut ne pas être disponible lorsque les températures sont extrêmement froides, inférieures à environ -30 °F (-34 °C).

Lorsqu'il est activé,  est blanc et devient vert si le LKA est disponible pour aider et fournir des alertes de LDW. Il peut fournir une assistance en contre-braquant légèrement le volant et en affichant  en orange si le véhicule s'approche d'un marquage de voie détecté sans qu'un clignotant n'ait été activé dans cette direction. Il peut également activer une alerte de LDW en faisant clignoter  en orange dès que le marquage de voie est franchi. De plus, le système peut émettre trois signaux sonores, du côté gauche ou droit du siège, en fonction de la direction de la sortie de voie.

Prendre le contrôle de la direction

Le système LKA ne dirige pas le véhicule en permanence. Si LKA ne détecte aucun mouvement du volant exercé par le

conducteur, il peut activer une alerte, un carillon, ou l'affichage d'un message sur le CIB. Tourner le volant pour les rejeter.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Les performances du système peuvent être influencées par :

- Véhicules proches à l'avant.
- Changements brusques de luminosité, tel que lors de la conduite dans des tunnels.
- Routes escarpées.
- Les routes dont les marquages de voies sont limités, telles que les routes à deux voies.

Si le système LKA ne fonctionne pas correctement lorsque les marquages de voie sont bien visibles, le nettoyage du pare-brise peut en améliorer le fonctionnement.

Un message indiquant que le système n'est pas disponible peut s'afficher si la caméra est bloquée. Le système LKA n'a pas besoin d'entretien.

L'assistance du LKA et/ou les alertes de LDW peuvent être provoquées par la présence de traces, ombres portées, fissures sur le revêtement de chaussée, de marquages

temporaires ou de marquages de voie en construction, ou d'autres imperfections de la chaussée. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système ; le véhicule ne nécessite pas d'intervention. Désactiver le LKA si ces conditions perdurent.

Enregistreur des caméras périphériques

Si équipé, ce système enregistre la vidéo des caméras de vision panoramique à une clé USB. L'audio n'est pas enregistré.

L'utilisation continue de l'enregistreur de vision périphérique dégrade la clé USB et réduit sa durée de vie. Une clé de remplacement s'avérera nécessaire au futur.

Introduire une clé USB dans le port USB de la console centrale. Éjecter la clé USB en utilisant le bouton dans le menu des paramètres avant de retirer la clé USB du véhicule. Pour accéder aux paramètres, sélectionner Enregistreur de vision panoramique sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement. La retirer sans utiliser le bouton d'éjection peut corrompre le fichier vidéo ou la clé USB.

Activer : Après insertion d'une clé USB, appuyer sur l'enregistreur de vision panoramique sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement et suivre les invites. Une fois terminé, l'enregistrement démarrera automatiquement lorsque l'application est fermée. L'enregistrement continue jusqu'à ce qu'il soit désactivé dans l'écran des réglages, que l'application soit rouverte ou jusqu'à ce que le contact soit coupé.

Désactiver : Appuyer sur l'enregistreur de vision panoramique sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement. Désactiver l'enregistrement continu dans les réglages.

Sélectionner l'une des options suivantes quand le véhicule est en mode de stationnement (P) et que le lecteur vidéo est ouvert :

Exit (Sortie) : Appuyer le bouton d'écran d'accueil de l'infodivertissement pour revenir à l'écran d'accueil.

Fenêtre de montage vidéo : Appuyer pour afficher la fenêtre de montage vidéo. La fenêtre de montage vidéo affiche des imagerie vidéo de chaque conduite qui peuvent être lus. Faire glisser la fenêtre de montage à l'heure et la date désirée pour commencer la lecture.

Rembobiner : Appuyer pour revenir à la vidéo précédente.

Lecture/pause : Appuyer pour lire une vidéo enregistrée ou la mettre en pause.

Avance rapide : Appuyer pour avancer vers la vidéo suivante.

Vues de la caméra : Appuyer les boutons d'icône de la caméra sur l'image du véhicule pour basculer entre les vues de la caméra. La vue de caméra par défaut montre l'avant du véhicule.

En outre :

- La vidéo est enregistrée sur la clé USB en fichiers de cinq minutes chaque.
- Tous les fichiers peuvent être consultés avec l'application de lecture ou en utilisant un ordinateur pour lire la clé USB.
- Une fois que la clé USB a enregistré deux heures de vidéo, les fichiers les plus anciens sont écrasés.

Supprimer données : Retirer la clé USB du véhicule et l'insérer dans un ordinateur pour supprimer le fichier manuellement.

L'enregistreur de vision périphérique peut ne pas fonctionner si :

- Aucune clé USB n'est présente. S'assurer d'avoir introduit une clé USB conforme aux spécifications. Si déjà insérée, la retirer et l'insérer à nouveau.
- La clé USB ou les fichiers vidéo sont corrompus. Retirer la clé USB, la formater sur un ordinateur et essayer à nouveau.
- La clé USB ne dispose pas de capacité suffisante. Si des données précédentes existent, les effacer de la clé USB.
- Il y a une erreur système. Suivre les invites à l'écran pour résoudre les erreurs.

Charge

Quand charger

Lorsque la batterie haute tension est faible, les messages de charge suivants peuvent s'afficher sur le centralisateur informatique de bord (CIB) :

RECHARGER VÉHICULE BIENTÔT : La batterie doit être rechargée prochainement.

ACCÉLÉRATION RÉDUITE : CONDUIRE AVEC PRUDENCE : La réponse de la pédale d'accélérateur est réduite et la valeur de l'autonomie

restante passe à LOW (bas), charger le véhicule immédiatement. Voir *Messages d'alimentation de propulsion* ⇨ 126.

BATTERIE VIDE. RECHARGER LE VÉHICULE MAINTENANT ! La charge de la batterie est complètement épuisée. Le véhicule ralentit jusqu'à l'arrêt. La direction et le freinage assistés continuent à fonctionner. Une fois arrêté, couper le contact.

Chargement de branchement

Le temps de charge d'une batterie varie en fonction de l'état de la batterie, du niveau de charge et de la température extérieure. Se reporter à *Chargement* ⇨ 113 pour la sélection du mode de charge.

Ne pas laisser le véhicule exposé à des températures extrêmes pendant de longues périodes sans le conduire ou le brancher. Lorsque les températures sont inférieures à 0 °C (32 °F) et supérieures à 32 °C (90 °F), brancher le véhicule pour maximiser la durée de vie de la batterie haute tension.

Dans des conditions de température extrêmes, une charge complète prendra plus de temps.

La charge ralentira au fur et à mesure que la batterie se remplit. Charger la batterie à 80 % pour la conduite quotidienne, ou en terrain montagneux. Le véhicule peut être chargé à plus de 80 % pour les longs trajets lorsqu'il ne roule pas en terrain montagneux.

GM recommande ce qui suit :

- À moins que votre trajet ne nécessite une charge complète, charger la batterie haute tension à 80 % ou moins.
- Dans la mesure du possible, ne pas laisser la batterie haute tension tomber en dessous de 20 % de charge. Se reporter à *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 310.
- Si votre itinéraire comprend un terrain montagneux escarpé ou si vous tractez une remorque, il est important que le niveau de charge de votre batterie soit inférieur ou égal à 80 % afin de maximiser les performances du freinage par récupération.

Il est normal d'entendre le cliquetis des ventilateurs, des pompes et des appareils électriques lorsque le contact est coupé et que le véhicule est en charge.

Le véhicule ne nécessite pas de ventiler la zone de charge intérieure avant, pendant ou après la charge.

Le véhicule ne peut pas être opéré quand le cordon de charge est branché dans le véhicule.



Avertissement

L'utilisation d'adaptateurs de cordon de charge peut causer une surchauffe électrique, provoquant des dégâts au véhicule ou des blessures personnelles. N'utiliser que des adaptateurs approuvés par GM avec le cordon de recharge.



Pour recharger votre véhicule, il peut être nécessaire d'utiliser un adaptateur spécial qui correspond au format du chargeur à utiliser. L'adaptateur le plus utilisé pour les véhicules GM est conforme à la norme de recharge en Amérique du Nord pour les chargeurs rapides en CC vers CCS (le

connecteur de votre véhicule). Si vous utilisez un adaptateur qui n'est pas vendu, fourni ou approuvé par General Motors et qu'il peut endommager la batterie du véhicule, ces dommages ne seront pas couverts par la garantie.

Attention

Pour éviter d'endommager le véhicule, s'assurer que la fiche du cordon de charge est en bon état, qu'elle n'est ni usée ni endommagée et qu'elle est bien connectée au port de charge du véhicule. Si le chargement du véhicule est intermittent, débrancher le cordon et vérifier qu'il n'est pas endommagé. Une fiche de cordon de chargement CA ou CC excessivement usée ou endommagée peut entraîner une connexion intermittente et des dommages potentiels au port de chargement du véhicule.

Plusieurs écrans d'infodivertissement s'affichent en fonction de l'état de charge actuel. Se reporter à *Chargement* ⇨ 113.

Annulation du chargement

Un message UNE SURCHARGE/INTERRUPTION DE LA CHARGE S'EST PRODUITE peut s'afficher pour indiquer qu'un dépassement ou une interruption de la charge s'est produit en raison d'un ou plusieurs des événements suivants :

- Neutralisation des paramètres de charge par le propriétaire.
- Interruption imprévue du courant c.a. au port de charge du véhicule.
- Interruption du chargement par la compagnie d'électricité.

Charge en courant alternatif

Si le véhicule en est équipé, une alerte de perte de courant alternatif peut retentir pendant un court instant si le courant alternatif est coupé pendant plus d'une minute. Cette alerte sonore peut être désactivée. Se reporter à *Chargement* ⇨ 113.



Fiche du câble de charge en courant alternatif du véhicule

Pour démarrer la charge en courant alternatif

1. Placer la boîte de vitesses en position de stationnement (P).



2. Appuyer sur le bord arrière du port de charge et relâcher pour ouvrir le volet.

Par temps froid, de la glace peut se former autour du volet du port de charge. Éliminer la glace avant de tenter d'ouvrir ou de fermer le volet du port de charge.

3. Ouvrir le hayon, lever le couvercle du plancher de chargement et retirer le cordon de charge.
4. Brancher le cordon de chargement dans la prise électrique. Pour vérifier l'état du cordon de charge, voir *Exigences électriques pour charge de batterie* ⇨ 288 et *Cordon de charge* ⇨ 279. Pour savoir comment définir les paramètres de limite du cordon pour une session de charge, voir *Chargement* ⇨ 113.
5. Brancher le cordon de charge CA dans le port de charge du véhicule. S'assurer que la fiche véhicule de courant alternatif est entièrement emboîtée dans le port de charge en courant alternatif. Si elle n'est pas correctement connectée, le véhicule risque de ne pas être chargé.
6. Vérifier que le témoin d'état de charge s'allume et qu'un signal sonore retentit. Se reporter à *Rétroaction état de charge* ⇨ 276.

Pour mettre fin à la charge en courant alternatif

1. Déverrouiller le cordon de charge du véhicule en appuyant sur le bouton situé en haut de la fiche du cordon de charge. Débrancher le cordon de charge du véhicule.
2. Débrancher le câble de charge de la prise électrique.
3. Fermer la portière du port de charge en appuyant fermement au centre jusqu'à ce qu'elle soit verrouillée.
4. Placer le cordon de charge dans le compartiment de rangement.

Charge en courant continu**Matériel de la station de charge****Avertissement**

Ne pas utiliser la station de charge si la poignée présente des défauts tels que des fissures, des fils exposés, des broches brûlées ou manquantes, ou tout autre dommage. Une poignée endommagée peut entraîner des blessures et/ou des dommages au véhicule, au port de charge ou à d'autres biens.

Le véhicule peut être chargé à l'aide de l'équipement de charge en courant continu, disponible généralement dans les stations de service et d'autres emplacements publics.

Contrôler la compatibilité de la fiche véhicule en courant continu avec le port de charge en courant continu de ce véhicule. Ce véhicule est compatible avec un connecteur CCS1 (Combined Charging System 1).

Lors de la recharge à une station de charge CC, le câble de charge connecté au véhicule doit avoir une longueur inférieure à 10 m (33 pi) pour répondre aux exigences fonctionnelles et réglementaires.

Pour une performance de charge maximale, et pour éviter les interruptions de charge ou les dommages à la batterie haute tension et au véhicule :

- Retirer les mains de la poignée de charge une fois qu'elle a été branchée. Sinon, on risque d'interrompre la charge.
- Vérifier si la fiche du cordon de charge s'enclenche.

Suivre les étapes mentionnées sur la station de charge pour effectuer une charge en courant continu sur un véhicule.

Si pour une quelconque raison la charge en courant continu ne démarre pas ou est interrompue, contrôler les messages de l'affichage de la station de charge en courant continu. Débrancher le cordon pour redémarrer le processus de charge c.c.

Pour démarrer la charge en courant continu

1. Placer la boîte de vitesses en position de stationnement (P).



2. Appuyer sur le bord arrière du port de charge et relâcher pour ouvrir le volet.

Par temps froid, de la glace peut se former autour du volet du port de charge. Le volet du port de charge peut ne pas s'ouvrir à la

première tentative. Retirer la glace de la zone et répéter la tentative d'ouverture du volet du port de charge.



3. Déverrouiller le couvercle anti-poussière de charge en courant continu et l'abaisser complètement.
4. Brancher le cordon de charge CC dans le port de charge du véhicule. S'assurer que la fiche véhicule de courant continu est entièrement emboîtée dans le port de charge en courant continu. Si elle n'est pas correctement connectée, le véhicule risque de ne pas être chargé. Vérifier le

centralisateur informatique de bord (CIB) pour s'assurer que la fiche du véhicule est correctement connectée.

5. Suivre les étapes indiquées sur la station de charge pour commencer la charge.
6. Lorsque la charge est active, la fiche du véhicule CC est verrouillée au port de charge CC et ne peut pas être déconnectée.
7. Vérifier que le témoin d'état de charge s'allume et qu'un signal sonore retentit. Se reporter à *Rétroaction état de charge* ⇨ 276.

Attention

Ne pas essayer de déconnecter la prise de courant continu du véhicule pendant que la charge est active. Cette action peut endommager le véhicule ou le matériel de la station de charge.

Pour mettre fin à la charge en courant continu

Lorsque le véhicule est entièrement chargé, la charge s'arrête automatiquement et la prise se déverrouille. On peut également arrêter manuellement la charge à l'aide du bouton de

la prise CC du véhicule, des commandes de la station de charge ou en appuyant sur Stop, sur la page Charge, de l'écran d'infodivertissement.

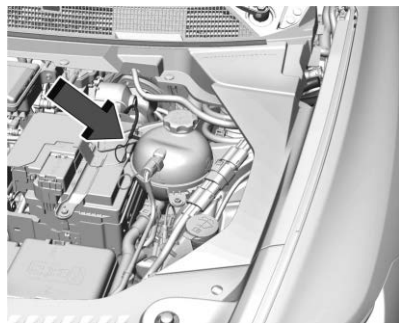
Si la fiche du véhicule ne se débloque pas du port de charge du véhicule après une charge, contacter le service d'assistance routière. Se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ 383.

1. Débrancher la fiche véhicule c.c. du port de charge c.c. et fermer le couvercle anti-poussière.
2. Fermer la portière du port de charge en appuyant fermement au centre jusqu'à ce qu'elle soit verrouillée.

Déblocage manuel d'urgence du cordon de charge

Le véhicule est équipé d'un dispositif de déblocage manuel d'urgence du cordon de charge au cas où la prise de courant continu du véhicule ne pourrait pas être débranchée normalement.

1. Soulever le capot. Se reporter à *Capot* ⇨ 302.



2. Tirer sur la poignée de déblocage manuel d'urgence du cordon de charge. Le cordon de charge CC se débloque.

Pour arrêter la charge en CA ou en CC

Les commandes sur la station de charge peuvent servir pour interrompre à tout moment le processus de charge.

Pour arrêter la charge depuis l'intérieur du véhicule, on peut utiliser le bouton Arrêter la charge sur l'écran de charge. Voir Charge active, sous *Chargement* ⇨ 113.

Annulation de charge retardée

Pour annuler temporairement une charge différée, débrancher le câble de charge de la prise de charge puis le rebrancher dans les cinq secondes. Un signal sonore retentit une fois et la charge commence immédiatement.

Pour annuler une annulation temporaire, débrancher le câble de charge, attendre 10 secondes puis rebrancher le câble de charge. Deux signaux sonores retentissent et la charge est différée.

Se reporter à *Chargement* ⇨ 113 pour les options de programmation de charge avancée.

Rétroaction état de charge

Le véhicule est équipé d'un témoin d'état de charge.



Lorsque le cordon de charge est branché, une couleur apparaît pour indiquer l'état de charge. Consulter le tableau pour connaître l'état de la charge :

Couleur du témoin d'état de charge	Son	Action/raison
Éclairement permanent en bleu	Aucun	La connexion initiale est réussie.
Clignotement en bleu	Deux signaux sonores	La charge est retardée par l'écran de charge ou par une interruption totale du service public. La charge démarrera plus tard. Se reporter à <i>Interruption utilitaire de la charge</i> ⇨ 287. Contournement du service public (« Réponse à la demande »).
Vert clignotant (plus le clignotement est long, plus l'état de charge est élevé)	Un signal sonore	Le véhicule est en charge.
Vert fixe	Aucun	La charge est terminée.
Rouge pulsé	Aucun	Erreur Vérifier le branchement du cordon de charge. Il se peut que le véhicule ne soit pas alimenté en électricité.
Aucun (lors du branchement)	Aucun	Vérifier le branchement du cordon de charge.

Couleur du témoin d'état de charge	Son	Action/raison
Aucun (après l'allumage des témoins bleu et vert)	Aucun	Vérifier le branchement du cordon de charge. Si la connexion est bonne, cela peut indiquer une défaillance de courant ou une interruption totale de service via OnStar et la charge démarrera ultérieurement. Il peut également se produire si un défaut du système de charge haute tension est détecté. Voir <i>Interruption utilitaire de la charge</i> ⇨ 287 ou <i>Témoin de rappel d'entretien du véhicule (Défaillance du système de propulsion)</i> ⇨ 106.
Aucun	Trois bips sonores à l'ouverture de la porte du conducteur.	Le volet de charge est ouvert.
Vert clignotant (plus le clignotement est long, plus l'état de charge est élevé)	Quatre signaux sonores	L'heure de départ actuellement programmée ne peut être respectée. Cela peut être dû à des facteurs de réglage du niveau de puissance de charge ou du programme de charge. Se reporter à l'écran de charge pour connaître la durée réelle de la charge. Se reporter à <i>Chargement</i> ⇨ 113.

Couleur du témoin d'état de charge	Son	Action/raison
Vert clignotant	Un signal sonore	Le véhicule est déchargé activement par le biais du câble de véhicule à véhicule.
Aucun	Quatre signaux sonores	En utilisant l'alimentation continue, le véhicule approche de la limite de réserve d'autonomie ou du temporisateur (si activé) pour terminer la session.

Cordon de charge

INSTRUCTIONS CONNEXES AU RISQUE D'INCENDIE OU DE CHOC ÉLECTRIQUE CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

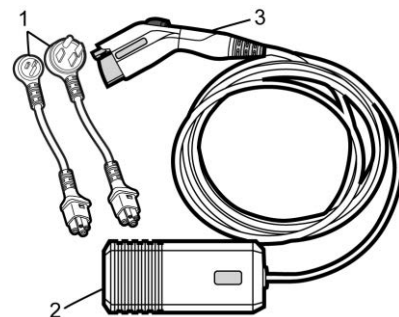


Ce symbole indique un risque de choc électrique.

Le cordon de recharge portatif est utilisé pour recharger la batterie haute tension. Lorsqu'il est utilisé correctement, le cordon de charge

assure une connexion sûre entre une prise électrique standard et le chargeur embarqué de votre véhicule.

En rangeant le cordon de charge dans le véhicule, s'assurer que le sac du cordon de charge est bien fixé. En fonction du lieu de stockage, attacher le sac de cordon de charge au véhicule.



1. Connecteurs 120 Volt et 240 Volt
2. Boîte de commande du cordon de charge et indicateur d'état du cordon de charge
3. Fiche de véhicule du cordon de charge

Informations importantes concernant la charge portative d'un véhicule électrique (VE)**Avertissement**

L'utilisation d'appareils électriques exige toujours des précautions de base, notamment :

- Lire tous les avertissements et les consignes de sécurité avant d'utiliser ce produit. Le non respect des avertissements et des consignes peut causer un choc électrique, un incendie et/ou des blessures graves.
- Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à proximité du véhicule quand le véhicule est en charge et ne jamais laisser des enfants jouer avec le cordon de charge.
- Si la fiche fournie ne correspond pas à la prise électrique, ne pas modifier la fiche. Demander à un électricien qualifié d'inspecter la prise électrique.
- Ne pas mettre les doigts dans le connecteur électrique du véhicule.

**Avertissement**

Une utilisation incorrecte de cordons de charge portative d'un véhicule électrique peut provoquer un incendie, un choc électrique ou des brûlures, et peut provoquer des dégâts matériels, des blessures graves, voire la mort.

- Ne pas utiliser de rallonges, de multi-prises, de répartiteurs, d'adaptateurs de mise à la terre, de dispositifs de protection contre les surtensions ou d'appareils similaires.
- Ne pas utiliser une prise électrique usée ou endommagée, ou qui ne maintient pas fermement la fiche en place.
- Ne pas utiliser une prise électrique qui n'est pas correctement raccordée à la terre.
- Ne pas utiliser une prise électrique située sur un circuit avec d'autres charges électriques.
- Ne pas enrouler le cordon de recharge autour du logement du boîtier de commande.

**Avertissement**

- Pour réduire le risque d'incendie, les installations doivent être conformes aux exigences du National Electric Code, ANSI/NFPA 70 (USA), du Code canadien de l'électricité CSA 22.1 et d'IEC 60364 - Installations électriques dans les immeubles, selon la région dans laquelle est installée l'unité. L'installateur doit se conformer à toute exigence locale supplémentaire émise par le pays ou la municipalité.
- Ne pas utiliser ce produit si le cordon d'alimentation ou le câble du véhicule électrique est dénudé, si son isolation est endommagée ou s'il présente tout autre signe de dommages.
- Uniquement pour le Canada : ne pas utiliser dans des garages commerciaux.
- Ne pas utiliser ce produit si son boîtier ou si la fiche du véhicule électrique est cassée, fendue, ouverte ou présente tout autre signe de dommages.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- La fiche doit être branchée dans une prise électrique appropriée qui est correctement installée conformément aux codes et ordonnances locaux. Ne pas modifier la fiche fournie avec le produit. Si la fiche ne s'adapte pas à la prise électrique, demander à un électricien qualifié d'installer une prise électrique correcte. En l'absence de mise à la terre, les indicateurs de câble de charge indiqueront une défaillance du système électrique et le véhicule peut ne pas se charger.

**Avertissement**

Le branchement incorrect des composants de recharge ou l'utilisation d'une prise endommagée peut endommager le véhicule ou causer des dommages matériels, des blessures, voire la mort. Lorsqu'on recharge le véhicule, confirmer que tous les composants sont correctement raccordés, qu'ils ne sont pas endommagés et que la prise est alimentée.

**Avertissement**

Le débranchement du cordon de recharge de la prise du réseau pendant la recharge peut entraîner des dommages ou des blessures. Ne pas débrancher le véhicule pendant la recharge.

**Avertissement**

La saleté, l'humidité et d'autres objets étrangers peuvent présenter un risque lors de l'utilisation du câble de recharge. Lors de la recharge à l'extérieur, brancher le véhicule sur une prise électrique étanche et éviter les situations où l'eau peut s'écouler le long du cordon de recharge jusqu'à la prise du véhicule ou du réseau. Ne pas placer le boîtier de commande et le cordon de recharge dans un endroit où ils pourraient être immergés dans l'eau. Ne pas utiliser le cordon de recharge dans des conditions météorologiques extrêmes.

**Avertissement**

Vérifier la prise et la fiche électriques pendant la recharge et interrompre l'utilisation si la prise ou la fiche semble chaude. L'utilisation d'une prise de courant ou d'une fiche chaude peut entraîner des dommages au véhicule ou des dommages matériels, des blessures, voire la mort. Faire réparer la prise électrique par un électricien qualifié.

**Avertissement**

L'eau, l'humidité et d'autres objets étrangers peuvent endommager le cordon de recharge portatif. Un cordon de recharge endommagé pourrait causer des défaillances électriques, des dommages au véhicule, l'électrocution, voire la mort. Protéger en tout temps le cordon de recharge portatif contre l'eau, l'humidité et les objets étrangers.

Attention

Enrouler ou entreposer le cordon de recharge dans un endroit où il risque d'être écrasé ou le forcer pour former un cercle plus petit que 178 mm (7 po) peut endommager le cordon. Éviter de limiter la rotation du cordon de recharge ou d'exercer une force excessive pendant l'enroulement.

Attention

L'utilisation de sources électriques non approuvées pour la recharge peut endommager le système de recharge. Ne pas tenter d'utiliser le cordon de charge avec des sources d'alimentation électrique non fournies par le service public, comme un équipement de génération de secours.

Attention

Les prises électriques peuvent s'user lorsqu'elles sont utilisées normalement ou peuvent s'endommager avec le temps ce qui les rend inutilisables pour charger un

(Suite)

Attention (Suite)

véhicule électrique. Vérifier régulièrement l'usure des prises. Ne pas l'utiliser en cas d'usure ou de dommages.

Avant de brancher le cordon de charge dans une prise électrique, demander à un électricien qualifié d'inspecter et de vérifier que le système électrique (prise électrique, câblage, jonctions et dispositifs de protection) est adapté à un service intensif.

Installation et utilisation du cordon de charge portable

Le cordon de charge doit être branché sur un circuit individuel dédié. Un circuit dédié permet de s'assurer que la puissance disponible est suffisante sans surcharger le système.

Si un circuit dédié n'est pas utilisé, le disjoncteur pourrait se déclencher ou s'ouvrir. Si un circuit dédié n'est pas disponible, contacter un électricien qualifié. Voir « Instructions de mise à la masse » plus loin dans cette section.

Le câble de recharge doit fonctionner à une température comprise entre -30 °C (-22 °F) et 50 °C (122 °F).

1. Enclencher les connecteurs souhaités dans le boîtier de commande avant d'effectuer tout autre connexion.

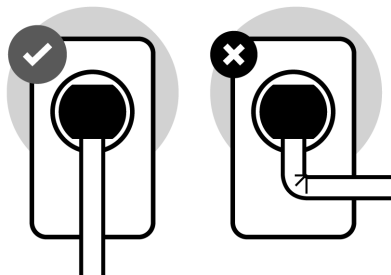


Vérifier que les connecteurs sont complètement insérés dans le boîtier de commande, sinon le cordon de charge ne fonctionnera pas correctement.



2. Monter le cordon de charge de manière à réduire la tension sur la prise électrique. Monter le boîtier de commande dans un endroit approprié pour éviter toute contrainte physique sur les prises électriques et les composants du cordon de charge.

Monter le boîtier de commande directement sur la paroi ou le goujon, à proximité d'une prise électrique appropriée. Les œilletons de fixation du boîtier de commande sont optimisés pour être utilisés avec des vis pour cloisons sèches n° 10.



3. Manipuler les câbles électriques avec précaution. Ne pas plier brutalement, ne pas tirer ou écraser les câbles.
4. Brancher la fiche de fixation à la prise électrique. Se reporter à la section « Indicateur d'état du cordon de charge » pour s'assurer que le cordon de charge fonctionne correctement.
5. Insérer la fiche du véhicule dans le port de charge du véhicule pour lancer la charge.
6. Pour débrancher le cordon de charge, appuyer sur le bouton de déverrouillage de la fiche du véhicule et le maintenir enfoncé. Une fois déconnecté du véhicule, le cordon de charge peut être débranché du mur.

Indicateur d'état de câble de charge

Après le branchement du câble de charge, un autodiagnostic rapide est réalisé.

Vérifier l'état du cordon de charge sur le boîtier de commande du cordon de charge. Le cordon de charge utilise une combinaison d'indicateurs rouge et vert pour afficher l'état du cordon de charge.

Vert (GN)	Rouge	Raison	Action
—	—	Le cordon de charge n'est pas alimenté.	Vérifier que tous les composants sont correctement connectés, qu'ils ne sont pas endommagés et que la prise est alimentée. Si l'erreur persiste, contacter le revendeur.
Activer	—	Le cordon de charge est prêt à être utilisé.	Brancher le cordon de charge dans le port de charge du véhicule pour commencer la charge.
Clignotement	—	Le véhicule est en charge.	Aucune action nécessaire.
Clignotement	Clignotement	Une erreur s'est produite et le cordon de charge est en train de redémarrer.	Attendre que le cordon de charge redevienne vert fixe. S'il redémarre deux ou trois fois de plus, débrancher le cordon de charge du véhicule. Si l'erreur persiste, contacter le revendeur.
Clignotement	Trois clignotements	En raison d'une surchauffe interne du boîtier de commande du cordon de charge, la charge se fait à un rythme réduit.	Si le débranchement et le rebranchement ne fonctionnent pas, éloigner le cordon de charge de la lumière directe du soleil et/ou des surfaces chaudes telles que l'asphalte.
Clignotement	Un clignotement	En raison de la surchauffe de la fiche CA ou de la prise électrique, la charge est réduite.	Débrancher de la prise électrique. Si l'erreur persiste, demander à un électricien qualifié d'inspecter et de réparer le problème.

Vert (GN)	Rouge	Raison	Action
—	Un clignotement	Le chargeur est en train de comprendre l'erreur et nécessite un redémarrage.	Essayer les actions suivantes pour rétablir le taux de charge complet : – Vérifier que tous les composants sont correctement connectés. Vérifier que les connecteurs sont complètement insérés dans le boîtier de commande, sinon le cordon de charge ne fonctionnera pas correctement. – Débrancher et brancher le connecteur. – Si le cordon de charge se trouve dans un environnement chaud, essayer de le charger dans un endroit plus frais. – Essayer une autre prise ou un autre connecteur, si disponible. Si l'erreur persiste, contacter le revendeur.
—	Deux clignotements	Il y a un défaut de disjoncteur de fuite à la terre (GFCI).	Après 15 minutes, il se réinitialise automatiquement. Essayer un autre connecteur, si disponible. Si l'erreur persiste, contacter le revendeur.
—	Activer	Il y a un défaut interne du cordon.	Débrancher immédiatement la prise électrique et le véhicule. Contacter votre concessionnaire pour le remplacer.

Si l'indicateur d'état du cordon de charge n'est pas allumé, vérifier que la prise électrique est alimentée.

Redémarrage automatique du cordon de charge

Votre ensemble de cordon de charge est équipé de la fonction de redémarrage automatique. En chargeant votre véhicule, si une erreur

est détectée, la fonction de redémarrage automatique permet d'éliminer l'erreur et de reprendre la charge.

Si l'erreur est causée par une défaillance d'interruption du circuit de fuite à la masse, le chargeur tente de redémarrer pendant un intervalle de 15 minutes. Après la quatrième tentative de redémarrage, le chargeur s'éteint et le voyant rouge reste allumé. Débrancher et brancher le cordon de charge pour réinitialiser la charge. Si cette erreur persiste, arrêter de charger votre véhicule. Contacter votre concessionnaire pour une intervention d'entretien.

Sélection du niveau de charge



Avertissement

L'utilisation d'un niveau de charge de véhicule supérieur à la capacité du circuit ou de la prise électrique peut provoquer un incendie ou endommager le circuit électrique. Utiliser le niveau de charge de véhicule le plus faible jusqu'à ce qu'un électricien compétent ait inspecté la capacité du circuit électrique. Utiliser le niveau de charge de véhicule le plus faible si la capacité du circuit ou de la prise électrique n'est pas connue.

La sélection du niveau de charge peut être effectuée à l'aide de l'onglet Paramètres dans l'application de charge sur l'écran d'infodivertissement. Pour savoir comment définir les paramètres de niveau de charge du véhicule pour une session de recharge, voir *Chargement* ➔ 113.

Recherche de pannes

Débrancher le cordon de charge du véhicule et confirmer que la fiche d'attache n'est pas trop chaude à saisir avant de la retirer.

Si elle n'est pas chaude, redémarrer manuellement le cordon de charge en débranchant et en branchant la fiche de l'accessoire dans la prise électrique. Si la même défaillance se reproduit, tester le cordon de charge sur une autre prise électrique.

Le cordon de charge surveille la température à plusieurs endroits et peut réduire la puissance de charge ou interrompre la charge si les températures deviennent trop élevées. Les indicateurs d'état du cordon de charge s'allument et identifient cette défaillance. Dans les climats chauds, éloigner le cordon de charge de la lumière directe du soleil et/ou des surfaces chaudes telles qu'un revêtement en asphalte pendant environ 30 minutes.

S'il y a des signes de fonte ou de brûlure, ne pas toucher le cordon de charge ou la fiche accessoire. Demander à un électricien qualifié d'inspecter et de réparer le problème.

S'il n'y a pas de signes de détérioration, vérifier si la fiche est bien adaptée. Si la fiche se détache facilement de la prise électrique, tester la fiche sur une prise électrique en bon état. Si le problème réapparaît, faire inspecter votre cordon de charge par votre concessionnaire. Si la défaillance ne revient pas, cesser d'utiliser le circuit suspecté et demander à un électricien qualifié d'inspecter et de réparer le problème.

Instructions de mise à la terre



Avertissement

Une connexion incorrecte de la mise à la terre du cordon de charge peut provoquer un choc électrique. En cas de doute, faire vérifier par un électricien qualifié que le produit est correctement mis à la terre. Ne pas modifier la fiche fournie avec le produit. Si la fiche ne s'adapte pas à la prise électrique, demander à un électricien qualifié d'installer une prise électrique correcte.

Le circuit de charge doit être mis à la terre. Si le circuit de charge devait mal fonctionner ou tomber en panne, la mise à la terre fournit un chemin de moindre résistance pour le courant électrique afin de réduire le risque de choc électrique. Ce produit est équipé d'un cordon doté d'un conducteur de mise à la terre de l'équipement et d'une fiche de mise à la terre. La fiche doit être branchée dans une prise électrique appropriée qui est correctement installée et mise à la terre conformément aux codes et ordonnances locaux.

Entretien de l'utilisateur

Le cordon de recharge portable ne peut être réparé. Ne pas tenter d'entretien du cordon de recharge et consulter votre concessionnaire pour les pièces de rechange. Nettoyer le cordon de charge et la boîte de commande avec un chiffon sec et ne pas utiliser de produits de nettoyage.

Déplacement et rangement

Prendre soin de ne pas endommager l'équipement du cordon de charge en le déplaçant. Ne pas tordre le cordon de recharge ni le tirer ou le traîner. Ne pas lever ou transporter l'équipement par le cordon de charge uniquement.

Maintenir le cordon de charge monté et branché dans la prise électrique pour une utilisation quotidienne. Si le cordon de charge ne doit pas être utilisé pendant une période prolongée, le débrancher et le ranger dans un endroit propre et à température contrôlée entre -40 °C (-40 °F) et 85 °C (185 °F).

Information FCC

Se reporter à *Fréquences radio : déclaration*
⇨ 389.

Spécifications du cordon de charge

Tension : 85–265 volts, CA monophasé et phase auxiliaire uniquement

Fréquence : 45 – 66 Hz

Enceinte : NEMA 4X

Intensité : Max 32 ampères (spécifiquement pour fiche secteur)

NEMA 5 – 15P Max cordon : 12 amps

NEMA 14 – 50P Max cordon : 32 ampères

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

Interruption utilitaire de la charge

Ce véhicule répond aux exigences de la compagnie d'électricité en matière de limitation ou blocage complet du réseau électrique. Cette fonction est inactive durant le chargement en courant continu. Une interruption de service augmentera la durée de charge du véhicule.

Lorsque le réseau électrique est complètement bloqué, le véhicule arrête la charge jusqu'à ce que l'interruption de service ait expiré. Le véhicule doit rester branché de sorte que le véhicule puisse reprendre automatiquement la charge.

Le passage du mode de charge au mode de charge immédiat ou l'annulation de charge différée ne modifiera pas l'interruption de service.

Un message s'affiche sur le groupe d'instruments indiquant qu'une interruption de service a eu lieu.

Exigences électriques pour charge de batterie

Le véhicule est conçu pour être compatible avec la plupart des équipements de charge de véhicule standard dans la région de vente. Vérifier la compatibilité du chargeur avant d'en acheter un.

Se reporter à *Cordon de charge* ➔ 279.

Traction de remorque

Généralités au sujet du remorquage

N'utiliser que l'équipement de remorquage conçu pour le véhicule. Contacter votre concessionnaire ou le détaillant de dispositifs de remorquage pour vous aider à préparer le véhicule à la traction d'une remorque. Lire l'ensemble de cette section avant de tracter une remorque.

Pour la traction d'un véhicule en panne, se reporter à *Transport d'un véhicule en panne* ➔ 358. Pour la traction du véhicule derrière un autre véhicule, comme une autocaravane, se reporter à *Remorquage d'un véhicule récréatif* ➔ 361.

Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage



Avertissement

Vous pouvez perdre la maîtrise du véhicule en tirant une remorque si l'équipement approprié n'est pas utilisé ou si le véhicule n'est pas conduit de façon correcte. Par exemple, si la remorque est trop lourde ou si les freins de la remorque ne sont pas appropriés pour la charge, le véhicule peut ne pas s'arrêter comme prévu. Vous-mêmes et les autres passagers pourriez être gravement blessés. Le véhicule pourrait également être endommagé et les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas tracter de remorque sans respecter toutes les consignes de cette section. Demander conseil à votre concessionnaire.

Conduite avec une remorque

Cependant, le remorquage est différent de la conduite d'un véhicule sans remorque. Le remorquage affecte la maniabilité,

l'accélération, le freinage et la durabilité du véhicule. Un remorquage réussi et sûr nécessite l'utilisation de l'équipement adéquat.

L'information suivante comporte des conseils de tractage importants et éprouvés, ainsi que des règles de sécurité. La plupart d'entre elles sont importantes pour votre sécurité et celle de vos passagers. Lire cette section attentivement avant de tracter une remorque.

Lors de la traction d'une remorque :

- Suivre toutes les lois nationales et locales s'appliquant à la traction d'une remorque. Ces réglementations diffèrent d'une province à l'autre.
- Installer des rétroviseurs extérieurs rallongés sur votre véhicule si votre visibilité est limitée ou restreinte pendant le remorquage. Les lois provinciales peuvent exiger l'utilisation de rétroviseurs extérieurs rallongés.
- Ne pas tracter une remorque pendant les premiers 800 km (500 mi) d'utilisation du véhicule pour éviter d'endommager le véhicule.

- Ne pas conduire à plus de 80 km/h (50 mi/h) et ne pas démarrer à plein régime pendant les premiers 800 km (500 mi) de remorquage.
- Les véhicules peuvent tirer une remorque à la position de marche avant (D). Si le véhicule en est équipé, le mode Remorquage est recommandé pour des remorques plus lourdes. Se reporter à *Commande de mode conducteur* ⇨ 206.

Si le véhicule en est équipé, les fonctions d'aide à la conduite suivantes doivent être désactivées lors du tractage d'une remorque, ou peuvent se désactiver automatiquement lorsqu'une remorque est détectée :

- Assistance au stationnement
- Assistance au stationnement automatique (APA)
- Freinage automatique en marche arrière (RAB)
- Alerte de circulation transversale arrière (Rear Cross Traffic Alert/RCTA)
- Freinage en circulation transversale arrière (RCTB)
- Alerte de changement de voie (LCA)

- Super Cruise et Régulateur de vitesse adaptatif (ACC), sauf si équipé de la fonctionnalité de remorquage, voir *Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé)* ⇨ 210.

Le freinage automatique d'urgence (AEB) et le freinage avant des piétons (FPB) doivent être réglés sur Alerte, sauf si le véhicule est équipé du Super Cruise.

La traction d'une remorque exige de l'expérience. La combinaison du véhicule et d'une remorque augmente la longueur et ce convoi n'est pas aussi réactif que le véhicule seul. Se familiariser avec le maniement et le freinage en conduisant sur un revêtement routier plat avant de circuler sur la voie publique.

La structure de la remorque, ses pneus et ses freins doivent tous répondre aux spécifications et disposer des capacités nécessaires pour transporter la charge voulue. Un équipement de remorque inadéquat peut provoquer un fonctionnement inattendu ou insécurisant de la combinaison. Avant de conduire, examiner toutes les pièces et fixations de l'attelage de remorque, les chaînes de sécurité, les connecteurs électriques, les feux, les pneus et les rétroviseurs. Se reporter à *Équipement*

de remorquage ⇨ 294. Si la remorque est équipée de freins électriques, mettre le convoi en mouvement puis appliquer manuellement le contrôleur de frein de remorque afin de vérifier le fonctionnement des freins de la remorque. Pendant le trajet, vérifier de temps en temps la sécurité du chargement et de la remorque ainsi que le fonctionnement des feux et des freins.

Remorquage avec système de contrôle de stabilité

En tractant une remorque, le système de contrôle de stabilité peut se faire entendre. Le système réagit aux mouvements du véhicule causés par la remorque, principalement en virage. Ceci est normal en cas de traction de remorques lourdes.

Distance entre les véhicules

Garder au moins deux fois plus de distance, entre le véhicule et celui qui précède, que sans remorque. Cette mesure de sécurité permet d'éviter des freinages brusques et des virages inattendus.

Manoeuvre de dépassement

Une plus grande distance est nécessaire pour effectuer des manœuvres de dépassement en cas de traction d'une remorque. Le convoi formé par le véhicule et la remorque n'accélère pas aussi rapidement et ce convoi est beaucoup plus long que le seul véhicule. Il faut aller beaucoup plus loin au-delà du véhicule dépassé avant de rejoindre la voie. Dépasser sur des chaussées planes. Si possible, éviter de dépasser en montée ou en descente.

Marche arrière

Tenir le bas du volant avec une main. Pour faire tourner la remorque vers la gauche, déplacer la main vers la gauche. Pour faire reculer la remorque vers la droite, tourner cette main vers la droite. Toujours reculer lentement et, si possible, se faire guider.

Virages

Attention

Tourner plus lentement et décrire des arcs de cercle plus larges en tractant une remorque, afin d'éviter d'endommager

(Suite)

Attention (Suite)

vosre véhicule. Prendre des virages très serrés peut faire entrer la remorque en contact avec le véhicule.

Effectuer des virages larges en tractant pour éviter que la remorque ne dépasse sur les accotements meubles ou les bordures, ou sur les panneaux de signalisation, les arbres ou d'autres objets. Toujours signaler les virages bien à l'avance. Ne pas braquer ni freiner brusquement.

Remorquage en pente

Réduire la vitesse avant de descendre une pente abrupte ou longue. Utiliser le freinage régénératif pour aider à ralentir le véhicule ou à maintenir la vitesse en gardant le véhicule en vitesse et en limitant la charge initiale de la batterie à 80 % ou moins. Éviter d'utiliser la régénération sur demande. Se reporter à *Routes onduleuses et de montagne* ➤ 184.

Systèmes de vision

Selon l'équipement, les systèmes de vision sur le véhicule peuvent améliorer la visibilité lors de l'attelage, de la marche arrière et de la conduite avec une remorque. Se reporter à *Systèmes avancés d'aide à la conduite* ➤ 241.

Stationnement en pente



Avertissement

Pour éviter des blessures graves ou la mort, toujours stationner votre véhicule et votre remorque sur une surface plane, si possible.

En stationnant votre véhicule et votre remorque en pente :

1. Maintenir la pédale de frein enfoncée, sans passer en position de stationnement (P). Tourner les roues vers le trottoir si le véhicule est dans le sens de la descente ou vers la route s'il est dans le sens de la montée.
2. Faire placer des cales contre les roues de la remorque.

3. Quand les cales de roue sont en place, relâcher graduellement la pédale de frein pour permettre aux cales de supporter la charge de la remorque.
4. Appuyer sur la pédale de frein. Serrer ensuite le frein de stationnement électrique (EPB) et mettre le levier sélecteur en position de stationnement (P).
5. Relâcher la pédale de frein.

Démarrage après stationnement en pente

1. Maintenir enfoncée la pédale de frein.
 - Démarrer le véhicule.
 - Engager le rapport voulu.
 - Desserrer le frein de stationnement.
2. Relâcher la pédale de frein.
3. Avancer lentement pour libérer les cales.
4. Arrêter, faire enlever et ranger les cales.

Entretien du véhicule lors de la traction d'une remorque

Un véhicule utilisé pour tracter des remorques exige un entretien plus fréquent. Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ 372. Il est

particulièrement important de contrôler le système de refroidissement et le système de freinage avant et pendant chaque trajet. Vérifier régulièrement que tous les écrous et boulons de l'attelage de remorque sont serrés.

Refroidissement du véhicule lors de la traction d'une remorque

Le système de refroidissement du véhicule peut surchauffer temporairement lors de conditions de fonctionnement rigoureuses. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 305.

Traction de remorque

Attention

Tracter une remorque incorrectement peut endommager le véhicule et entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule. Pour savoir comment tracter correctement une remorque, observer les instructions contenues dans cette section et consulter le concessionnaire pour obtenir plus de renseignements sur la façon de tracter une remorque à l'aide du véhicule.

On trouvera ci-après des conseils de remorquage et des règles de sécurité qui assureront votre sécurité et celle de vos passagers. Lire cette section attentivement avant de tracter une remorque.

Poids de la remorque



Avertissement

Ne jamais dépasser la capacité de remorquage de votre véhicule.

Le tractage de remorque en toute sécurité exige la surveillance du poids, de la vitesse, de l'altitude, de l'inclinaison de la route, de la température extérieure, des dimensions de l'avant de la remorque et de la fréquence d'utilisation du véhicule pour tracter une remorque.

Poids nominal des remorques

En tractant une remorque, le poids combiné du véhicule, de son contenu, de la remorque et du contenu de la remorque doit être inférieur au poids nominal maximal du véhicule, y compris :

- Poids nominal brut combiné (PNBC)
- Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

- Poids nominal maximum de la remorque
- Poids nominal maximum de la flèche de remorque
- Poids nominal brut de l'essieu-arrière (PNBE-AR)

Se reporter à « Attelage répartiteur de poids et réglage » dans *Équipement de remorquage* ➔ 294 pour déterminer si les barres de répartition des charges sont nécessaires pour obtenir le poids nominal maximum de la remorque.

Se reporter à « Freins de remorque » sous *Équipement de remorquage* ➔ 294 pour déterminer si les freins sont nécessaires selon le poids de la remorque.

La seule façon de s'assurer que les poids nominaux ne sont pas dépassés est de vérifier avec une balance.



Avertissement

Vous-mêmes et d'autres pourriez être gravement blessés ou tués si la remorque est trop lourde ou si les freins de remorque sont insuffisants pour la charge. Le véhicule

(Suite)

Avertissement (Suite)

pourrait être endommagé et les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Ne tracter de remorque que si toutes les étapes de cette section ont été suivies. Consulter votre concessionnaire pour des conseils et des renseignements en matière de remorquage.

Poids nominal brut combiné (PNBC)

Le PNBC est le poids total autorisé du véhicule et de la remorque complètement chargés, y compris les passagers, le chargement, l'équipement et les accessoires. Ne pas dépasser le PNBC de votre véhicule. Le PNBC du véhicule se trouve sur le tableau des spécifications de remorquage suivant.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Pour de l'information concernant la capacité de charge maximale du véhicule, voir *Limites de charge du véhicule* ➔ 186. Lors du calcul du PNBV avec une remorque attachée, le poids de la flèche de la remorque doit être inclus dans le poids que le véhicule transporte.

Poids maximal de la remorque

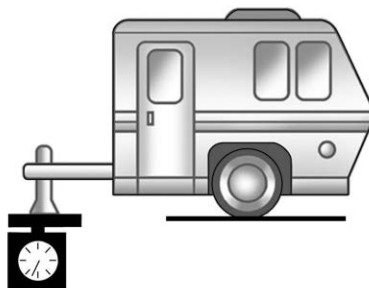
Le poids nominal maximal de la remorque est calculé en supposant que le conducteur et un passager prennent place dans le véhicule remorqueur et que celui-ci est équipé de tout le matériel nécessaire à la traction de remorque. Le poids du matériel optionnel supplémentaire, des passagers supplémentaires et du chargement du véhicule remorqueur doit être soustrait du poids maximal de la remorque.

Utiliser le tableau des spécifications de remorquage pour déterminer quel poids peut atteindre la remorque, en fonction du modèle et des options du véhicule.

Véhicule	Poids maximal de la remorque	PNBC	Poids maximum au timon
Equinox traction avant	680 kg (1 500 lb)	3127 kg (6 894 lb)	68 kg (150 lb)
Equinox transmission intégrale	680 kg (1 500 lb)	3297 kg (7 268 lb)	68 kg (150 lb)

Poids maximum au timon

L'indice maximal de poids de la flèche de la remorque est le poids admissible de la flèche de la remorque que le véhicule peut supporter à l'aide d'un attelage de remorque conventionnel. Il pourrait être nécessaire de réduire le poids global de la remorque pour rester dans les limites du poids nominal maximum de la flèche de la remorque tout en maintenant l'équilibre adéquat de la charge de la remorque.



Le poids de la flèche de la remorque contribue au poids nominal brut du véhicule (PNBV). Le PNBV comprend le poids à vide du véhicule, les passagers, le chargement, de l'équipement et le poids de la flèche de la remorque. Les options du véhicule, les passagers, le chargement et l'équipement réduisent le poids maximum

autorisé de la flèche que le véhicule peut transporter, ce qui réduit également le poids maximum autorisé de la remorque.

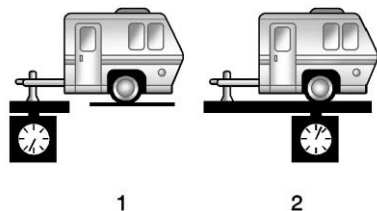
Poids nominal brut sur l'essieu arrière (PNBE-AR)

Le PNBE-AR est le poids total que peut supporter l'essieu arrière du véhicule. Ne pas dépasser le PNBE-AR du véhicule, avec le tracteur et la remorque complètement chargée pour le trajet, y compris le poids du timon. Avec un attelage répartiteur de poids, ne pas dépasser le PNBE-AR avant d'appliquer les barres de ressort de répartition du poids.

Pour obtenir une aide supplémentaire concernant le remorquage ou des informations complémentaires, consulter votre concessionnaire.

Équilibre de la charge de la remorque

L'équilibre correct de la charge de la remorque doit être conservé afin de garantir la stabilité de la remorque. Le déséquilibre de la charge est une cause majeure de roulis de la remorque.



Le poids à la flèche de la remorque (1) doit représenter 10-15% du poids total de la remorque chargée (2). Certaines remorques spécifiques, telles que les remorques de bateau, sortent de cette plage. Voir le manuel d'utilisation de la remorque pour connaître le poids recommandé à la flèche de chaque remorque. Ne jamais dépasser les charges maximales de votre véhicule, de votre attelage et de votre remorque.

Le pourcentage d'équilibre des charges de la remorque se calcule comme suit : poids (1) divisé par le poids (2) fois 100.

Après avoir chargé la remorque, peser séparément la remorque et la flèche de remorque. Calculer le pourcentage d'équilibre des charges de remorque pour voir si les poids et la répartition conviennent pour votre véhicule. Si le poids de la remorque est trop élevé, il est possible de transférer une partie de la charge dans votre véhicule. Si le poids du timon de remorque est trop élevé ou trop bas, une partie du chargement peut être redistribué dans la remorque.

Ne pas dépasser le poids maximal de la flèche autorisé pour votre véhicule. Utiliser la barre d'attelage disponible la plus courte afin de positionner la boule d'attelage au plus près de votre véhicule. Cela permet de réduire l'effet du poids de la flèche de remorque sur l'attelage et l'essieu arrière.

Si un support de chargement est utilisé dans le récepteur d'attelage de la remorque, choisir un support qui place la charge aussi près que possible du véhicule. Le poids total, support compris, ne peut dépasser la moitié du poids

total maximum autorisé sur l'attelage pour le véhicule ou 227 kg (500 lb) selon le poids le moins élevé.

Équipement de remorquage



Avertissement

Afin d'éviter des blessures graves ou des dommages matériels, suivez toujours les instructions du fabricant de l'attelage lorsque vous fixez votre barre d'attelage/dispositif d'attelage au récepteur d'attelage du véhicule.

Assurez-vous que la barre de traction/le dispositif d'attelage est fixé avec une goupille de retenue ou un autre moyen de sorte que la rotation de la goupille ou du mécanisme de verrouillage ne fasse pas reculer la goupille ou ne la relâche pas pendant l'utilisation. Si la barre d'attelage/le dispositif d'attelage n'est pas correctement fixé au récepteur, l'attelage/le récepteur peut se détacher pendant le remorquage.

Toujours utiliser l'attelage correct correspondant à votre véhicule. Les vents de travers, le croisement avec de gros camions et l'irrégularité des routes peuvent affecter la combinaison du véhicule et de la remorque.

Un équipement d'attelage approprié pour votre véhicule contribue à maintenir le contrôle de la combinaison véhicule-remorque. De nombreuses remorques peuvent être tractées au moyen d'une sellette d'attelage avec un coupleur verrouillé à la boule d'attelage ou d'un œillet de dépannage verrouillé à un crochet d'attelage. D'autres remorques peuvent nécessiter un attelage répartiteur de charge qui utilise des barres de torsion pour répartir le poids du timon entre votre véhicule et les essieux de la remorque. Se reporter à « Poids nominal maximum au timon » sous la rubrique *Traction de remorque* ⇨ 291 pour connaître les limites de poids avec divers types d'attelage.

Ne jamais attacher d'attelage de location ni d'autres attelages du type à montage sur le pare-chocs. N'utiliser que des attelages montés sur le châssis qui ne se fixent pas sur le pare-chocs.

Penser à utiliser des dispositifs anti-roulis mécaniques sur toute remorque. Consulter un professionnel du remorquage à propos des dispositifs anti-roulis ou voir les recommandations et consignes du fabricant de la remorque.

Pneus

- Ne pas tracter de remorque en utilisant une roue de secours compacte sur le véhicule.
- Les pneus doivent être correctement gonflés pour supporter les charges en tractant une remorque. Voir *Pneus* ⇨ 329 pour des instructions concernant le gonflage correct des pneus.

Chaînes de sécurité



Avertissement

Toujours croiser les chaînes de sécurité et ne jamais les laisser reposer sur le sol. Une installation incorrecte peut causer des dommages aux chaînes et peut entraîner une perte de contrôle de la remorque et du véhicule tracteur. Des blessures graves peuvent se produire si la remorque se détache du véhicule tracteur.

Toujours attacher des chaînes de sécurité entre le véhicule et la remorque, puis attacher les chaînes dans les trous de l'attelage de remorque. Le fabricant de l'attelage ou de la remorque pour fournir des instructions sur l'utilisation de chaînes de sécurité.

Croiser ces chaînes sous le timon de la remorque pour l'empêcher de heurter la chaussée s'il se séparait de l'attelage. Toujours laisser assez de jeu d'attelage afin de pouvoir tourner avec la combinaison. Ne jamais laisser les chaînes de sécurité traîner sur le sol.

Freins de remorque



Avertissement

Ne jamais essayer d'altérer le système de freinage hydraulique des freins de votre remorque. Ne pas raccorder le système de freinage hydraulique d'une remorque directement au système de freinage hydraulique du véhicule. Sinon les freins antiblocage du véhicule et les freins de la remorque risquent de ne pas fonctionner, ce qui pourrait provoquer un accident.

Les remorques chargées de plus de 680 kg (1 500 lb) doivent être équipées de systèmes de freinage avec des freins sur chaque essieu. Utiliser un équipement de freinage de remorque conforme ou dépassant l'exigence CAN3-D313 de l'Association canadienne de normalisation (CSA).

Les réglementations nationales ou locales peuvent exiger que les remorques disposent de leur propre système de freinage si le poids chargé de la remorque dépasse certains minimums qui peuvent varier d'un état à l'autre. Lire et suivre les directives relatives aux freins de remorque afin de pouvoir les poser, les régler et les entretenir adéquatement.

Une broche à fusible de 12V+ peut être câblée sur la batterie pour accepter une connexion de remorque de 4 à 7 broches côté véhicule pour prendre en charge les applications de freinage. Cette fonction est opérationnelle avec un contrôleur de frein de remorque Bluetooth.

Feux de remorque

Toujours vérifier le bon fonctionnement de tous les feux de remorque, au début de chaque trajet et régulièrement au cours des trajets les plus longs.

Les clignotants et le remorquage

Quand ils sont correctement branchés, les clignotants de la remorque s'allument pour indiquer que le véhicule tourne, change de voie ou s'arrête. En tractant une remorque, les flèches du groupe d'instruments s'allument même si la remorque n'est pas correctement branchée ou si les ampoules sont grillées.

Commande de roulis de remorque

Les véhicules équipés du Contrôle de stabilité électronique (ESC) sont dotés d'une fonction anti-louvoiement de la remorque (TSC). Le louvoiement de la remorque représente le déplacement latéral imprévu de la remorque lorsqu'elle est tractée. Si le véhicule tracte une remorque et le TSC détecte une augmentation de ce louvoiement, les freins du véhicule sont appliqués de manière sélective à chaque roue pour aider à réduire un louvoiement excessif de la remorque.



Si le TSC est activé, le témoin d'avertissement du système antipatinage (TCS)/ESC clignote sur le groupe d'instruments. Ralentir en retirant progressivement le pied de l'accélérateur. Si le louvoiement de la remorque se poursuit, l'ESC peut réduire le couple moteur pour aider à ralentir le véhicule. Le TSC ne fonctionne pas si l'ESC est en panne. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ➔ 204.



Avertissement

Le louvoiement de la remorque peut entraîner un accident et de graves blessures ou la mort, même si le véhicule est équipé de l'ESC.

Si la remorque commence à louvoyer, ralentir en retirant progressivement le pied de l'accélérateur. Se garer ensuite pour vérifier la remorque et le véhicule, et corriger les causes possibles, y compris une remorque mal chargée ou surchargée, un chargement non fixé, une configuration incorrecte de l'attelage de remorque, des pneus du véhicule ou de la remorque mal ou incorrectement gonflés. Se reporter

(Suite)

Avertissement (Suite)

à *Équipement de remorquage* ⇨ 294 pour les caractéristiques de la remorque et les recommandations d'installation de l'attelage.

Pneus de la remorque

Les pneus spéciaux de remorque (ST) sont différents des pneus de véhicule. Les pneus ST sont conçus avec des flancs rigides afin d'éviter le roulis et de supporter de lourdes charges. Ces caractéristiques compliquent l'évaluation des pressions des pneus sur base du seul examen visuel.

Toujours contrôler les pressions de tous les pneus de la remorque avant chaque trajet, quand ils sont froids. La basse pression dans les pneus de remorque est une cause majeure de l'explosion de ces pneus.

Les pneus de remorque se détériorent avec le temps. La semaine et l'année de fabrication sont indiquées sur le flanc des pneus de remorque. De nombreux fabricants de pneus de remorque recommandent de remplacer les pneus de plus de six ans.

La surcharge est une autre cause essentielle d'explosion des pneus de remorque. Ne jamais charger votre remorque avec plus de poids que les pneus ne peuvent en supporter selon leur conception. La charge nominale est indiquée sur le flanc des pneus de remorque.

Soyez toujours conscient de la vitesse nominale maximale des pneus de la remorque avant de conduire. Elle peut être très inférieure à la vitesse nominale des pneus du véhicule. La vitesse nominale peut être indiquée sur les flancs des pneus de remorque. Si cette vitesse nominale n'est pas indiquée, la vitesse nominale par défaut des pneus de remorque est de 105 km/h (65 mi/h).

Conversions et compléments

Équipement électrique complémentaire

**Avertissement**

Le connecteur de liaison de données (DLC) sert à l'entretien du véhicule et aux essais d'inspection/de maintenance

(Suite)

Avertissement (Suite)

des émissions. Se reporter à *Témoin de rappel d'entretien du véhicule (Défaillance du système de propulsion)* ⇨ 106. Un dispositif raccordé au DLC, comme un dispositif de parc après-vente ou de suivi du comportement du conducteur, peut perturber les systèmes du véhicule. Ceci peut affecter le fonctionnement du véhicule et provoquer un accident. Ces dispositifs peuvent également accéder aux informations enregistrées dans les systèmes du véhicule.

Attention

Certains équipements électriques peuvent endommager le véhicule ou entraîner la défaillance d'un composant. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Toujours vérifier auprès du concessionnaire avant d'ajouter de l'équipement électrique.

Un équipement après-vente peut décharger la batterie 12 V même si votre véhicule ne fonctionne pas.

Si un équipement électrique est ajouté, il ne doit être connecté qu'avec les prises électriques accessoires. La puissance maximale qui peut être fournie par une prise électrique accessoire ou répartie sur les trois est de 200 watts ou 15 ampères. Si l'on dépasse 200 watts ou 15 ampères, le fonctionnement du véhicule peut être irrégulier.

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Avant de l'équiper d'autres appareils électriques, se reporter à *Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables* ⇨ 65 et *Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables* ⇨ 66.

Entretien du véhicule

Généralités

Généralités	300
Exigences concernant les matériaux contenant du perchlorate en Californie	300
Accessoires et modifications	300

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire	301
Capot	302
Aperçu du compartiment sous capot	304
Système de refroidissement	305
Liquide de lave-glace	308
Freins	308
Liquide de frein	309
Batterie - Amérique du Nord	310
Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P)	313
Remplacement des balais d'essuie- glace	314
Remplacement de pare-brise	315
Vérin(s) à gaz	315

Réglage de la portée des phares

Réglage de l'orientation de phare avant	316
---	-----

Remplacement d'ampoules

Éclairage par diode	317
---------------------------	-----

Réseau électrique

Dispositifs et câblage haute tension	317
Système électrique : surcharge	317
Fusibles et disjoncteurs	319
Bloc-fusibles de compartiment sous capot	319
Bloc-fusibles du tableau de bord	324

Roues et pneus

Pneus	329
Pneus toute saison	330
Pneus d'hiver	330
Pneus auto-vulcanisants	330
Étiquette sur paroi latérale du pneu	331
Désignations des pneus	332
Terminologie et définitions de pneu	332
Pression des pneus	334
Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée	336
Système de surveillance de la pression des pneus	337
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu	338
Inspection des pneus	341
Permutation des pneus	341
Quand faut-il remplacer les pneus?	343
Achat de pneus neufs	343

Pneus et roues de dimensions variées	345
Classification uniforme de la qualité des pneus	345
Alignement des roues et équilibrage des pneus	347
Remplacement de roue	347
Dispositifs de traction à pneus	348
Au cas d'un pneu à plat	348
Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité	349
Stockage de la trousse compresseur et joint d'étanchéité de pneu	355

Démarrage avec batterie auxiliaire

Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord	355
---	-----

Remorquage du véhicule

Transport d'un véhicule en panne	358
Remorquage d'un véhicule récréatif	361

Entretien de l'apparence

Entretien extérieur	361
Soin intérieur	366
Tapis de plancher	369

Généralités

Pour tous vos besoins d'entretien et de pièces, s'adresser à votre concessionnaire. Celui-ci vous fournira des pièces GM d'origine et vous bénéficierez de l'assistance de personnes formées et soutenues par GM.

Les pièces d'origine GM portent l'une de ces marques :



ACDelco

Exigences concernant les matériaux contenant du perchlorate en Californie

Certains types de composants automobiles, tels que les initiateurs pyrotechniques de sacs gonflables, les prétensionneurs de ceinture de sécurité et les batteries au lithium contenues dans les clés-télécommandes, peuvent contenir des perchlorates d'ammonium. Matériau perchlorate – peut devoir être manipulé avec certaines précautions. Consulter le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Accessoires et modifications

Attention

Lorsqu'on ajoute des accessoires ou d'autres équipements après l'achat du véhicule, ne pas dépasser pas le poids nominal de l'essieu du véhicule ou le poids total autorisé. Surcharger le véhicule peut l'endommager. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

(Suite)

Attention (Suite)

Ne pas surcharger le véhicule. Voir *Limites de charge du véhicule* ⇨ 186 pour les poids nominaux spécifiques.

L'ajout d'accessoires non autorisé par GM ou les modifications apportées au véhicule peuvent nuire aux performances et à la sécurité du véhicule, notamment les coussins gonflables, le freinage, la stabilité, la conduite et la maniabilité, les systèmes antipollution, l'aérodynamisme, la durabilité, les systèmes avancés d'aide à la conduite et les systèmes électroniques tels que les freins antiblocage, le contrôle de la traction et le contrôle de la stabilité. Ces accessoires ou modifications pourraient causer une défaillance ou des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants de suspension du véhicule causés par la modification de la hauteur de ce dernier au-delà des paramètres d'usine ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants du véhicule résultant de modifications ou de l'installation ou de l'utilisation de pièces non certifiées par

GM, y compris des modifications de modules de commande ou de logiciels, ne sont pas couverts par la garantie du véhicule et peuvent affecter la couverture de garantie restante des pièces en cause.

Se reporter également à *Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables* ➔ 66.

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire



Avertissement

Ne jamais tenter d'intervenir sur les composants de la batterie haute tension. Vous pourriez vous blesser et endommager le véhicule en procédant vous-même à l'entretien. L'entretien et la réparation de ces composants de la batterie haute tension doivent être effectués par un mécanicien formé disposant des connaissances et outils appropriés.

L'exposition à une haute tension peut causer des chocs, des brûlures, voire même la mort. Les composants haute

(Suite)

Avertissement (Suite)

tension du véhicule ne peuvent être réparés que par des techniciens ayant suivi une formation spéciale.

Les composants haute tension sont identifiés par des étiquettes. Ne pas déposer, ouvrir, écarter ou modifier ces composants. Les câbles haute tension possèdent un revêtement orange. Ne pas sonder, endommager, couper ou modifier le câblage haute tension.



Avertissement

Un mouvement et/ou une direction inattendus des roues lorsqu'une ou plusieurs roues ne sont pas au sol pour des travaux d'entretien peuvent entraîner des blessures. Le véhicule peut :

- Permettre aux roues de tourner inopinément dans un sens ou dans l'autre, quel que soit le mode sélectionné.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Laisser les roues tourner en réaction aux tentatives de faire tourner le(s) pneu(s) manuellement.
- Résister aux tentatives de faire tourner les roues manuellement.

Avant de soulever le véhicule pour l'entretien par le propriétaire, couper le contact ou passer en mode d'entretien. Pour placer le véhicule en mode entretien, le véhicule étant à l'arrêt et la pédale de frein non enfoncée, appuyer sur la touche POWER et la maintenir enfoncée pendant plus de cinq secondes.



Avertissement

Il peut être dangereux de travailler sur votre véhicule si vous ne disposez pas de la connaissance, du manuel d'atelier, des outils ou des pièces adéquats. Toujours suivre les procédures du guide du propriétaire et consulter le manuel d'entretien de votre véhicule avant tout travail d'entretien.

Si l'on effectue le travail d'entretien soi-même, utiliser le manuel d'entretien approprié. Il vous informe beaucoup mieux concernant comment entretenir le véhicule que ce manuel peut le faire. Pour commander votre propre manuel d'entretien, voir *Informations au sujet de la commande des publications* ⇨ 388.

Ce véhicule possède un système de coussins gonflables. Avant de tenter de faire soi-même le travail d'entretien, voir *Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables* ⇨ 65.

Conserver un dossier avec tous les reçus des pièces et faire une liste du kilométrage et des dates auxquels tout travail a été effectué. Se reporter à *Enregistrement des travaux d'entretien* ⇨ 376.

Capot



Avertissement

Les composants sous le capot peuvent devenir chauds. Pour éviter le risque de brûlure de la peau non protégée, ne jamais toucher ces composants avant qu'ils aient

(Suite)

Avertissement (Suite)

refroidir et toujours utiliser un gant ou une serviette pour éviter tout contact direct avec la peau.

Pour lever le capot :

Attention

La poignée de déverrouillage du capot peut être endommagée si elle est tirée alors que la porte du côté conducteur est fermée. Ouvrir la porte côté conducteur pour tirer sur la poignée de déverrouillage du capot. Ne pas utiliser la poignée de déverrouillage du capot lorsque la porte côté conducteur est fermée.

1. Ouvrir la porte côté conducteur pour activer la portée complète du mouvement de la poignée de déverrouillage du capot.
2. Tirer sur la poignée de déverrouillage du capot située sur le côté inférieur gauche du tableau de bord.



3. Relâcher la poignée, puis tirer dessus une seconde fois pour ouvrir complètement le capot.
4. Passer à l'avant du véhicule et ouvrir le capot.

Pour fermer le capot :



Avertissement

Ne pas conduire le véhicule si le capot n'est pas complètement verrouillé. Le capot pourrait s'ouvrir complètement, bloquer votre vision et causer un accident. Vous ou

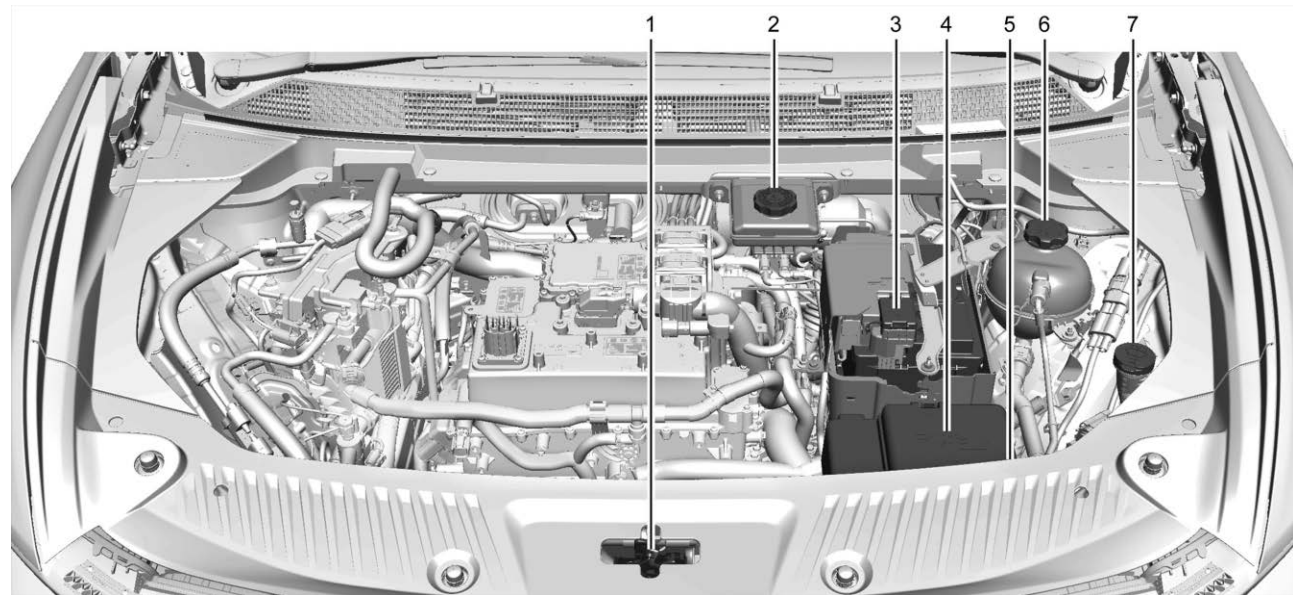
(Suite)

Avertissement (Suite)

d'autres personnes pourraient être blessés.
Toujours fermer le capot complètement
avant de conduire.

1. S'assurer que tous les bouchons de remplissage sont bien en place et que tous les outils sont retirés.
2. Tirer le capot vers le bas jusqu'à ce que le système de vérin ne maintienne plus le capot.
3. Laisser tomber le capot. Vérifier que le capot est complètement verrouillé. Répéter ce processus avec une force supplémentaire si nécessaire.
4. Si le capot ne se verrouille pas, un message s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB) indiquant que le véhicule ne peut pas quitter la position (P). Pour annuler cette fonction et sortir du rapport de stationnement, maintenir enfoncée la pédale de frein jusqu'à ce que le message d'achèvement de l'annulation s'affiche dans le centralisateur informatique de bord (DIC). La vitesse du véhicule peut être limitée après la neutralisation du message.

Aperçu du compartiment sous capot



1. Loquet de capot
2. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique *Liquide de frein* ⇨ 309.
3. Borne positive (+) de batterie (sous le couvercle). Voir *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 355.
4. Bloc-fusibles. Se reporter à la rubrique *Bloc-fusibles de compartiment sous capot* ⇨ 319.
5. Point de mise à la masse négatif (-) de la batterie (sous le couvercle). Voir *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 355.
6. Réservoir de liquide de refroidissement EV (sous le capot). Voir *Système de refroidissement* ⇨ 305.
7. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à *Liquide de lave-glace* ⇨ 308.

Système de refroidissement



Avertissement

Si le liquide présent dans le réservoir tampon est en ébullition, ne rien faire d'autre que laisser refroidir le système de refroidissement. Vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés. Vous devez faire vérifier le véhicule par votre concessionnaire GM.



Avertissement

Les flexibles et les composants connexes du système de refroidissement deviennent chauds pendant le fonctionnement du véhicule. Pour éviter des brûlures potentielles, ne pas toucher ces composants lorsqu'ils sont encore chauds.

Les véhicules électriques possèdent un ou plusieurs systèmes de refroidissement indépendants conçus pour contrôler la température de la batterie haute tension, des modules électroniques d'alimentation et

du chauffage de l'habitacle. Ces systèmes de refroidissement sont complexes et ne doivent être entretenus que par un technicien qualifié.

Ce qui suit explique les systèmes de refroidissement et la façon de vérifier les niveaux de liquide de refroidissement.

Système de refroidissement de la batterie haute tension

Le système de refroidissement de la batterie haute tension fonctionne pour maintenir la batterie du véhicule dans une plage de températures de fonctionnement normales. Si la température dépasse cette plage, le système de refroidissement de la batterie met en marche le compresseur de climatisation pour réguler la température. Si la température tombe en dessous de cette gamme, un dispositif de chauffage haute tension placé à l'extérieur de la batterie, sur un berceau, réchauffe le liquide de refroidissement pour rétablir la température correcte.

Module d'onduleur d'alimentation simple, module d'alimentation des accessoires et module de charge

Le module onduleur d'alimentation simple (SPIM), le module de puissance accessoire (APM) et le module de charge sont refroidis par l'intermédiaire de circuits de refroidissement séparés. La température de ces modules doit être inférieure à une valeur maximum. Si la température monte au-dessus de cette valeur, le ventilateur de refroidissement électrique s'active pour refroidir le liquide de refroidissement.

Chauffage de l'habitacle

La température de chauffage de l'habitacle est maintenue par le liquide de refroidissement chauffé par le module de commande du réchauffeur de liquide de refroidissement (CHCM), séparé de l'électronique de puissance et des boucles de liquide de refroidissement de la batterie. Ce module chauffe le liquide de refroidissement en fonction des requêtes de température émises par les systèmes de commande de climatisation de l'habitacle.

Bouchons à pression du système de refroidissement**Attention**

Si les bouchons à pression ne sont pas fixés et serrés correctement, une perte de liquide de refroidissement et des dommages au véhicule ou à ses systèmes électriques pourraient se produire. Toujours consulter votre concessionnaire/détaillant GM pour l'entretien des systèmes de refroidissement du véhicule électrique.

Les bouchons à pression du système de refroidissement des véhicules électriques sont inviolables et doivent en tout temps être posés sur les réservoirs tampons de liquide de refroidissement. Le liquide de refroidissement ne doit être entretenu que par un technicien qualifié.

Liquide refroidisseur**Attention**

Les systèmes de refroidissement des véhicules électriques GM exigent un mélange 50/50 d'eau désionisée et de DEX-COOL. Utiliser uniquement le mélange ACDelco Premix (mélange à 50/50 d'eau DEX-COOL et d'eau désionisée), disponible chez votre concessionnaire. Ne pas utiliser de liquide de refroidissement DEX-COOL avec de l'eau du robinet ou dans un système de refroidissement de véhicule électrique au risque d'endommager ou de contaminer le système de refroidissement et les composants connexes. Le véhicule pourrait se briser.

Les systèmes de refroidissement de véhicule électrique sont remplis de liquide de refroidissement répondant aux normes GM ASTM GMW18270 et GMW3420 (DEX-COOL). Ce liquide de refroidissement est conçu pour rester dans le véhicule pendant cinq ans ou 240 000 km (150 000 miles), selon la première éventualité.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement



Avertissement

En cas de fuite de liquide de refroidissement, ne pas conduire le véhicule. Une perte de liquide de refroidissement peut indiquer un problème. Tout le liquide de refroidissement peut fuir, entraînant une perte de propulsion du véhicule pendant la conduite, ce qui peut causer un accident pouvant entraîner des dégâts au véhicule ou des blessures, voire la mort. Toujours consulter votre concessionnaire/détaillant GM concernant les systèmes de refroidissement des véhicules électriques.

Le liquide de refroidissement doit être remplacé à intervalles appropriés. Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ 372.

Le réservoir de liquide de refroidissement est situé dans le compartiment sous capot. Se reporter à *Aperçu du compartiment sous capot* ⇨ 304.

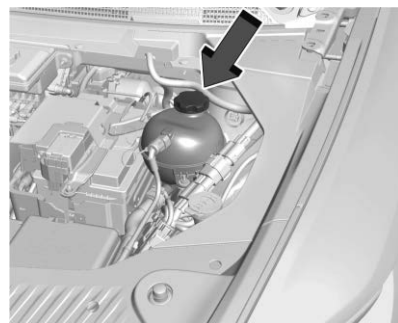
Comment remplir le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement



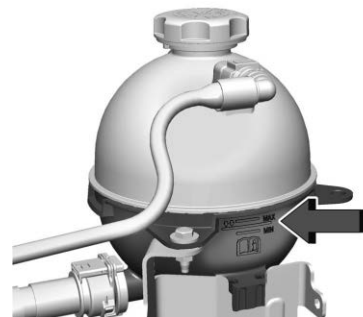
Avertissement

Utiliser uniquement le mélange ACDelco Premix (mélange à 50/50 d'eau DEX-COOL et d'eau désionisée), disponible chez votre concessionnaire. Ne pas utiliser d'autre mélange de liquide de refroidissement ou autre. L'eau pure ou un autre liquide peut causer une corrosion ou le gel du système de refroidissement, entraînant éventuellement une perte de propulsion pendant la conduite.

1. Stationner le véhicule sur une surface plane et couper le contact.
2. Soulever le capot. Se reporter à *Capot* ⇨ 302.



3. Après le refroidissement complet du système, vérifier le niveau du liquide de refroidissement dans le réservoir.



4. Si le niveau de liquide de refroidissement n'est pas visible ou doit être ajusté dans le réservoir, contacter le concessionnaire.

Liquide de lave-glace

Utiliser ce qui suit

S'assurer de lire les directives du fabricant avant d'utiliser du liquide de lave-glace. En cas d'utilisation du véhicule dans une région où la température extérieure peut baisser sous le point de congélation, il faut utiliser un liquide qui offre assez de protection contre le gel.

Ajout de liquide de lave-glace



Retirer le bouchon marqué du symbole de liquide de lave-glace. Ajouter du liquide jusqu'à ce que le réservoir soit plein.

Attention

- Ne pas utiliser de liquide lave-glace contenant tout type d'additif à effet déperlant. Le film déposé sur le pare-brise peut provoquer un broutage ou une irrégularité d'essuyage des balais d'essuie-glace.
- Ne pas utiliser de liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le lave-glace. Il peut endommager le système de lave-glace et la peinture.
- Ne pas mélanger d'eau à du liquide de lave-glace prêt à l'emploi. L'eau peut causer un gel de la solution et endommager le réservoir de lave-glace et d'autres parties du système de lave-glace.
- Si vous utilisez un concentré de liquide de lave-glace, respecter les instructions du fabricant relatives à l'ajout d'eau.
- Remplir le réservoir de liquide de lave-glace seulement aux trois quarts s'il fait très froid. Ceci permettra l'expansion

(Suite)

Attention (Suite)

du liquide en cas de gel, qui peut endommager le réservoir s'il est plein à ras bord.

Freins

Les garnitures de freins à disque sont dotées d'indicateurs d'usure intégrés qui émettent un bruit d'avertissement aigu lorsque les garnitures de freins sont usées et doivent être remplacées par des neuves. Le bruit peut se produire ou disparaître lorsque le véhicule se déplace, sauf lorsque la pédale de frein est fermement enfoncée.



Avertissement

L'alerte sonore d'usure de frein signifie que les freins vont bientôt perdre leur efficacité. Ceci peut causer un accident. Faire réparer le véhicule dès que vous entendez cette alerte sonore.

Attention

En continuant à rouler avec des garnitures de freins usées, les réparations peuvent être coûteuses.

Certaines conditions de conduite ou climatiques peuvent produire un crissement des freins lorsque les freins sont activés la première fois, et qui disparaît après plusieurs applications. Ceci n'indique pas un problème de freins.

Il est nécessaire de serrer les écrous de roues au couple approprié pour éviter les pulsations des freins. Lors de la permutation des pneus, examiner l'état des garnitures de freins et serrer les écrous des roues uniformément dans l'ordre correct au couple spécifié. Se reporter à *Capacités et spécifications* ⇨ 377.

Les plaquettes de frein doivent toujours être remplacées en tant qu'ensemble d'essieu complet.

Course de la pédale de freinage

Consulter votre concessionnaire si la pédale de freinage ne revient pas à sa hauteur normale ou s'il y a une augmentation rapide de sa course. Cela pourrait indiquer que l'entretien des freins peut être nécessaire.

Remplacement des pièces du système de freinage

Toujours remplacer les pièces du système de freinage par des pièces de rechange neuves homologuées. Sinon, les freins risquent de ne pas fonctionner correctement. Les performances de freinage peuvent changer de plusieurs façons si des pièces des freins de mauvaise qualité sont installées ou si les pièces sont incorrectement installées.

Liquide de frein

Le réservoir de maître-cylindre de frein est rempli de liquide pour frein DOT 4 homologué par GM, comme indiqué sur le bouchon du réservoir. Se reporter à *Aperçu du compartiment sous capot* ⇨ 304 pour connaître l'emplacement du réservoir.

Vérification du liquide de frein

Lorsque le véhicule est sur P (stationnement) sur une surface plane, le niveau de liquide de frein doit être compris entre les repères minimum et maximum du réservoir de liquide de frein.

Seules deux raisons peuvent provoquer la baisse de niveau de liquide de frein dans le réservoir :

- L'usure normale des garnitures de frein. Lorsque des garnitures neuves sont posées, le niveau du liquide remonte.
- Une fuite de liquide dans le système hydraulique de freinage. Faire réparer le circuit hydraulique de freinage. En cas de fuite, les freins ne fonctionneront pas correctement.

Toujours laver le bouchon de réservoir de liquide de frein et la zone autour du bouchon avant de le retirer.

Ne faites pas le plein de liquide de freins. Ajouter du liquide ne résout pas un problème de fuite. Si du liquide est ajouté alors que les garnitures de frein sont usées, il y aura trop de liquide quand les nouvelles garnitures seront installées. Ajouter ou retirer du liquide au besoin, seulement lorsqu'un travail sur le système hydraulique de freinage est exécuté.

Lorsque le niveau du liquide de frein est bas, le témoin du système de freinage s'allume. Se reporter à *Témoin du système de freinage* ➞ 106.

Le liquide de frein absorbe l'eau au cours du temps ce qui diminue son efficacité. Remplacer le liquide de frein aux intervalles spécifiés pour éviter l'augmentation de la distance d'arrêt. Se reporter à *Programme d'entretien* ➞ 372.

Liquide approprié

Utiliser uniquement le liquide de frein DOT 4 homologué par GM et provenant d'un récipient propre et étanche. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ➞ 375.



Avertissement

Un liquide de frein inapproprié ou souillé peut endommager le système de freinage. Il peut s'en suivre une perte du freinage et de possibles blessures. Toujours utiliser le liquide de frein approprié et approuvé par GM.

Attention

Si du liquide de frein est renversé sur les surfaces peintes du véhicule, la peinture de finition peut être endommagée. Laver immédiatement toutes les surfaces peintes.

Batterie - Amérique du Nord

Ce véhicule est équipé d'une batterie haute tension et d'une batterie standard de 12 volts.

Consulter votre concessionnaire en cas d'intervention sur la batterie 12 volts ou la batterie haute tension.

Batterie 12 V

La batterie qui équipe d'origine le véhicule est sans entretien. Ne pas enlever le bouchon et ne pas ajouter de liquide.

Ne pas débrancher la batterie de 12 volts pendant le remisage.

Se reporter au numéro de remplacement de l'étiquette de la batterie d'origine lorsqu'une nouvelle batterie de 12 V est nécessaire. Le véhicule est équipé d'une batterie 12 volts AGM (Absorbent Glass Mat) / VRLA (Valve Regulated Lead Acid Battery). L'installation d'une batterie 12 volts standard réduira la durée de vie de la batterie 12 volts.

Certains chargeurs 12 volts disposent d'un réglage de batterie AGM. Ce réglage limite la tension de charge à 14,8 volts et contribue à prolonger la durée de vie de la batterie. Si disponible, utiliser le réglage AGM lors de la charge de la batterie.



Avertissement

AVERTISSEMENT : les bornes de batterie, les cosses et les accessoires connexes peuvent vous exposer à des produits

(Suite)

Avertissement (Suite)

chimiques, notamment le plomb et les composés du plomb, dont l'État de Californie sait qu'ils provoquent le cancer et des anomalies congénitales ou d'autres atteintes à l'appareil reproducteur. Se laver les mains après avoir manipulé ces pièces. Pour plus d'informations, consultez le site www.P65Warnings.ca.gov.

Se reporter à *Avertissement sur proposition 65 - Californie* ⇨ 1.

Batterie haute tension

Seul un technicien qualifié doit inspecter, tester ou remplacer la batterie haute tension. Le concessionnaire dispose d'informations sur la manière de recycler la batterie haute tension. Des informations sont également disponibles sur le site <https://www.recyclemybattery.com>.



Avertissement

Si la batterie haute tension ou le système haute tension sont endommagés, il existe un risque de choc électrique, de surchauffe ou d'incendie.

Si le véhicule a été endommagé lors d'une collision modérée à sévère, d'une inondation, d'un incendie ou de tout autre événement, il doit être inspecté dès que possible. Jusqu'à ce que le véhicule ait été inspecté, le stocker à l'extérieur à une distance d'au moins 15 m (50 pi) de toute structure ou autre élément pouvant prendre feu. Ventiler l'intérieur du véhicule en ouvrant une fenêtre ou une porte.

Contactez l'assistance à la clientèle dès que possible afin de déterminer si une inspection est nécessaire. Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle* ⇨ 381.

Si le véhicule est accidenté, le système de détection peut arrêter le système haute tension. Dans ce cas, la batterie haute tension est déconnectée et le véhicule ne démarre pas. Le message SERVICE VEHICLE SOON (réparer le véhicule) s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Avant que le

véhicule ne puisse fonctionner à nouveau, il doit être réparé par le concessionnaire. En cas d'accident ou de déploiement d'un ou de plusieurs coussins gonflables, voir En cas d'accident, sous *Réparation de dommages causés par une collision* ⇨ 386 et *Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?* ⇨ 60 pour de plus amples informations.

Le véhicule doit rester branché même lorsqu'il est complètement chargé pour maintenir la température de la batterie haute tension prête pour le prochain trajet. Ceci est important lorsque la température extérieure est extrêmement chaude ou froide.

La puissance de propulsion peut être réduite par des températures extrêmement froides ou si la batterie haute tension est trop froide. Le message BATTERIE TROP FROIDE, BRANCHER POUR LA RÉCHAUFFER s'affiche. Si le message s'affiche, un chargeur de niveau 2 est nécessaire pour chauffer la batterie à une température minimale afin de permettre la propulsion ou la charge.

Une couverture de véhicule qui peut réduire le rayonnement solaire sur le véhicule et prolonger la durée de vie de la batterie haute tension est disponible chez votre concessionnaire.



Avertissement

Ce véhicule est équipé d'un logiciel de détection, d'atténuation et de notification de la chaleur de la batterie à haute tension. La surchauffe de la batterie haute tension peut entraîner un risque d'incendie du véhicule et des dommages matériels, des blessures graves, voire la mort.

En cas de surchauffe de la batterie haute tension, une alarme sonore peut se déclencher, un message peut s'afficher sur le centralisateur informatique de bord (CIB) et OnStar peut être appelé. Pour alerter les personnes se trouvant à l'extérieur du véhicule, l'avertisseur sonore peut retentir et les feux peuvent clignoter.

S'arrêter dès que possible dans un endroit sûr, à au moins 15 m (50 pi) de toute structure ou de tout objet susceptible de brûler. Garer le véhicule, serrer le frein de stationnement et couper le contact. Ouvrir une fenêtre ou une porte pour aérer.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Retirer la télécommande et se placer, ainsi que les passagers, dans un endroit sûr, au vent, à l'écart du véhicule. Ne pas retourner dans le véhicule ni essayer de redémarrer ou de rouler.

Appeler les services d'urgence et les informer de ce que la batterie haute tension d'un véhicule électrique est en surchauffe.

Ne jamais essayer d'éteindre un incendie dans un véhicule.

Le véhicule doit être remorqué chez un concessionnaire agréé pour que la batterie haute tension soit inspectée avant que le véhicule puisse à nouveau être utilisé.

Se reporter à *Fréquences radio : déclaration* ➔ 389.

Déclaration d'exposition aux de la Commission fédérale des communications (FCC)

Cet équipement a été évalué pour être installé et utilisé à une distance minimale de 5,7 cm (2,2 po) entre l'appareil et le corps. La conception du véhicule garantit le maintien de cette distance lors d'une utilisation

normale. Toute modification apportée à l'un de ces systèmes par une personne autre qu'un réparateur agréé peut entraîner l'annulation de l'autorisation d'utiliser cet équipement.

Déclaration sur l'exposition aux rayonnements pour l'innovation, la science et le développement économique (ISED)

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux radiations RSS-102 établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec une distance minimale de 5,7 cm (2,2 po) entre le radiateur et toute partie du corps. La conception du véhicule garantit le maintien de cette distance lors d'une utilisation normale. Toute modification apportée à l'un de ces systèmes par une personne autre qu'un réparateur agréé peut entraîner l'annulation de l'autorisation d'utiliser cet équipement.

Entreposage du véhicule

La meilleure façon d'entreposer le véhicule pendant une période prolongée est de brancher le cordon de charge et de le laisser branché. Le véhicule surveille et entretient quotidiennement la batterie de 12 volts. Il est possible de laisser le véhicule branché pendant de longues périodes. Une fois que la batterie est

complètement chargée, très peu d'énergie est nécessaire pour entretenir la batterie de 12 volts et la batterie haute tension.

S'il n'est pas possible de charger le véhicule en laissant le cordon de charge branché, veiller à charger complètement la batterie haute tension avant de l'entreposer. Le véhicule arrêtera l'entretien de la batterie de 12 volts si l'état de charge de la batterie haute tension devient trop faible.

En cas d'entreposage à long terme :

- Maintenir l'état de charge de la batterie haute tension à 30%.
- Brancher un chargeur de batterie compatible AGM/VRLA ou un chargeur d'appoint sur la batterie de 12 volts.
- Garder la télécommande à plus de 3 m (10 pi) du véhicule.

Batterie 12 V



Avertissement

Les batteries contiennent de l'acide qui peut vous brûler et du gaz qui peut exploser. Vous pouvez être gravement blessé si vous

(Suite)

Avertissement (Suite)

ne faites pas attention. Toujours porter des lunettes de protection. Voir *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord*
↗ 355 pour des conseils pour travailler autour d'une batterie sans se blesser.

Ne pas débrancher la batterie de 12 volts pendant le remisage.

Un chargeur de maintien peut être branché sur les bornes de la batterie de 12 volts ou sur les bornes positives (+) et négatives (-) distantes situées sous le capot. Voir *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord*
↗ 355 pour l'emplacement de ces bornes.

Attention

Le véhicule est équipé d'une batterie 12 V AGM/VRLA qui peut être endommagée si le type correct de chargeur à faible débit n'est pas utilisé. Un chargeur compatible AGM/VRLA doit être utilisé, avec le bon choix de réglage. Suivre les instructions du fabricant du chargeur à faible débit.

Avec un chargeur d'entretien connecté à la batterie de 12 volts, le véhicule continuera à surveiller quotidiennement la batterie de 12 volts, mais il n'utilisera pas l'énergie de la batterie haute tension pour l'entretien.

Batterie haute tension

Après un stockage prolongé, il est possible que le véhicule ne fonctionne pas. Dans ce cas, il peut être nécessaire de brancher et de charger la batterie haute tension.

Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P)



Avertissement

Lors de cette vérification, le véhicule pourrait se mettre en branle. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés et des biens pourraient être endommagés. S'assurer de la présence d'espace à l'avant du véhicule au cas où il commencerait à rouler. Être prêt à appliquer immédiatement la pédale de frein si le véhicule se met en branle.

Stationner sur une pente abrupte, l'avant du véhicule dirigé vers le bas. Tout en appuyant sur la pédale de frein ordinaire, serrer le frein de stationnement électrique.

- Pour vérifier l'efficacité du frein de stationnement électrique : Avec le système de propulsion actif et l'unité d'entraînement électrique en position de point mort (N), retirer lentement le pied de la pédale de frein ordinaire. Continuer jusqu'à ce que le véhicule ne soit retenu que par le frein de stationnement électrique.
- Pour vérifier l'efficacité du mécanisme de stationnement (P) : Le système de propulsion étant actif, passer en position de stationnement (P). Relâcher ensuite le frein de stationnement électrique et retirer lentement la pression sur la pédale de frein ordinaire.

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

Remplacement des balais d'essuie-glace

Attention

Le pare-brise peut subir des dommages si le bras d'essuie-glace le touche alors qu'il n'est pas muni de son balai. Les dommages ne seraient alors pas couverts par la garantie. Ne pas laisser le bras d'essuie-glace toucher le pare-brise.

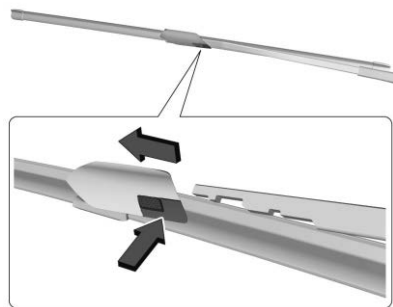
Les balais d'essuie-glace doivent être remplacés périodiquement. Se reporter à *Programme d'entretien* ➔ 372.

Il existe divers types de balais de rechange que l'on enlève de manière différente. Pour connaître le bon modèle et la bonne longueur, consulter le concessionnaire

Remplacement de balai d'essuie-glace avant

Pour remplacer le balai d'essuie-glace :

1. Déplacer le bras d'essuie-glace vers le haut du pare-brise à partir de la position de stationnement de manière à ce qu'il dégage le capot.



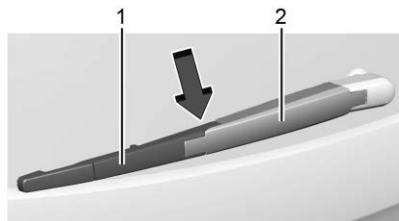
2. Écarter le bras de l'essuie-glace du pare-brise.
3. Maintenir enfoncé le bouton de déverrouillage du connecteur et retirer le balai de l'extrémité du bras.
4. Pour installer le nouveau balai d'essuie-glace, insérer le balai dans le bras jusqu'à ce que le connecteur s'enclenche.
5. Vérifier que le balai est en place sur le bras avant de mettre les essuie-glaces en marche pour éviter d'endommager les essuie-glaces ou la glace.

Remplacement du balai d'essuie-glace arrière

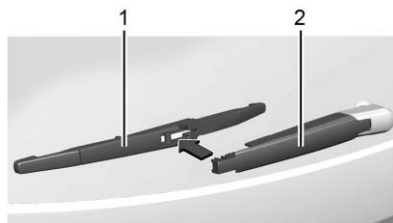
Pour remplacer le balai d'essuie-glace :



1. Soulever le bras d'essuie-glace du pare-brise.



2. Tout en tenant le bras d'essuie-glace, appuyer sur l'extrémité de l'ensemble de balai d'essuie-glace (1) où il est fixé au bras d'essuie-glace (2) pour retirer l'ensemble de balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace.



3. Aligner le balai d'essuie-glace (1) neuf avec le bras d'essuie-glace (2) et l'installer en le poussant vers le haut jusqu'à ce qu'il s'enclenche en place sur le bras d'essuie-glace.

Remplacement de pare-brise

Systèmes d'assistance au conducteur

Si le pare-brise doit être remplacé et que le véhicule est équipé d'un capteur de caméra avant pour les systèmes d'assistance au conducteur, un pare-brise de remplacement GM est recommandé. Le pare-brise de

remplacement doit être posé conformément aux spécifications de GM pour être parfaitement aligné. Sans quoi, ces systèmes peuvent ne pas fonctionner correctement, provoquer l'affichage de messages, ou ne pas fonctionner du tout. Consulter votre concessionnaire pour faire remplacer convenablement le pare-brise.

Pare-brise acoustique et arrêt d'essuie-glace chauffant (HWP)

Le véhicule est équipé d'un pare-brise acoustique. Lorsque le pare-brise doit être remplacé, veiller à utiliser un pare-brise acoustique compatible de GM pour conserver ses fonctions.

Si le véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant la zone d'arrêt des essuie-glaces (HWP) et que le pare-brise doit être remplacé, s'assurer d'utiliser un pare-brise acoustique HWP compatible GM pour conserver ses fonctions.

Vérin(s) à gaz

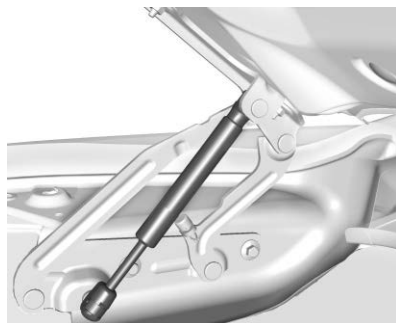
Le véhicule peut être doté de vérin(s) à gaz facilitant le levage et le maintien en position de pleine ouverture du capot/coffre/hayon.

 Avertissement

Si les vérins à gaz maintenant le capot, le coffre et/ou le hayon ouverts sont défectueux, vous ou d'autres personnes pouvez être gravement blessés. Amener immédiatement le véhicule chez le concessionnaire pour le faire réparer. Procéder régulièrement à une inspection visuelle des vérins à gaz pour rechercher des signes d'usure, de fissures ou d'autres dommages. Vérifier que le capot/coffre/hayon est maintenu ouvert avec une force suffisante. Si les vérins ne maintiennent pas le capot/coffre/hayon, ne pas actionner celui-ci et faire réparer le véhicule.

Attention

Ne pas appliquer de ruban adhésif ou suspendre des objets sur les vérins à gaz. Ne pas enfoncer ou étirer les vérins à gaz. Ceci pourrait endommager le véhicule.

**Capot****Coffre****Hayon****Réglage de la portée des phares****Réglage de l'orientation de phare avant**

Le réglage de l'orientation des phares a été effectué et ne devrait nécessiter aucun autre ajustement.

Si le véhicule est endommagé lors d'une collision, l'orientation des phares pourrait être dérégulée. Si le réglage des phares est nécessaire, se rendre chez le concessionnaire.

Remplacement d'ampoules

Éclairage par diode

Ce véhicule est équipé de sources lumineuses LED pour tous les feux extérieurs.

Les ensembles de lampes ne contiennent pas de sources lumineuses utilisables (par exemple, des ampoules à incandescence).

Pour leur remplacement, s'adresser à votre concessionnaire.

Réseau électrique

Dispositifs et câblage haute tension



Avertissement

L'exposition à une haute tension peut causer des chocs, des brûlures, voir même la mort. Les composants sous haute tension du véhicule ne peuvent être réparés que par des techniciens ayant suivi une formation spéciale.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Les composants sous haute tension sont identifiés par des étiquettes. Ne pas retirer, ouvrir, écarter ou modifier ces composants. Les câbles haute tension possèdent un revêtement ou des étiquettes orange. Ne pas sonder, endommager, couper ou modifier le câblage haute tension.

Système électrique : surcharge

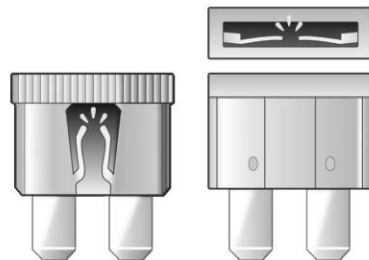
Le véhicule est doté de fusibles et de disjoncteurs destinés à le protéger d'une surcharge du système électrique.

Lorsque la charge électrique du courant est trop lourde, le disjoncteur s'ouvre et se ferme, protégeant le circuit jusqu'à ce que la charge du courant redevienne normale ou que le problème soit réparé. Ceci diminue grandement le risque de surcharge du circuit ou de feu causé par des problèmes électriques.

Les fusibles et disjoncteurs protègent les fils qui alimentent les appareils de votre véhicule.

Si un problème survient sur la route et qu'un fusible doit être remplacé, un fusible de même ampérage peut être emprunté. Choisir une fonction du véhicule qui n'est pas indispensable et le remplacer dès que possible.

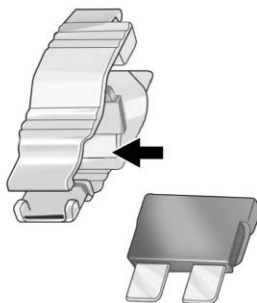
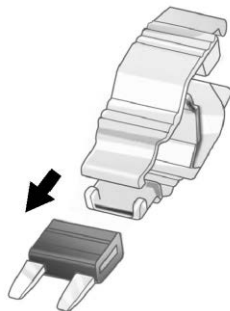
Pour vérifier un fusible, observer la bande qui se trouve à l'intérieur du fusible. Si la bande est brisée ou fondue, remplacer le fusible. S'assurer de remplacer un fusible endommagé par un fusible de dimensions et de calibre identiques.





Remplacement d'un fusible grillé

1. Couper le contact du véhicule.
2. Localiser l'extracteur de fusibles dans le boîtier à fusibles de compartiment moteur.



3. Utilisez l'extracteur de fusible pour retirer le fusible par le haut ou par le côté, comme indiqué ci-dessus.

4. Si le fusible doit être remplacé immédiatement, empruntez un fusible de remplacement de même ampérage au bloc de fusibles. Choisissez une caractéristique du véhicule qui n'est pas nécessaire pour utiliser le véhicule en toute sécurité. Répétez les étapes 2-3.

5. Insérez le fusible de remplacement dans la fente vide du fusible grillé.

À la prochaine occasion, consultez votre revendeur pour remplacer le fusible grillé.

Câblage des phares

Une surcharge électrique peut faire allumer ou éteindre les phares, ou les laisser éteints dans certains cas. Faire vérifier immédiatement le câblage des phares s'ils s'allument ou s'éteignent ou s'ils restent éteints.

Essuie-glaces de pare-brise

Si le moteur d'essuie-glaces surchauffe à cause de neige lourde ou de glace, les essuie-glaces avant s'arrêteront jusqu'à ce que le moteur ait refroidi puis redémarreront.

Bien que le circuit soit protégé contre une surcharge électrique, une surcharge due à de la neige ou de la glace peut endommager la

timonerie d'essuie-glace. Toujours dégager la glace et la neige abondante du pare-brise avant d'utiliser les essuie-glace.

Si la surcharge est due à un problème électrique et n'est pas causée par de la neige ou de la glace, faire corriger le problème.

Fusibles et disjoncteurs

Des fusibles et des disjoncteurs protègent les circuits électriques de votre véhicule contre les courts-circuits. Cette protection réduit fortement le risque de dommage provoqué par des problèmes électriques.

Danger

Les fusibles et disjoncteurs comportent une indication d'ampérage. Ne pas dépasser l'ampérage spécifié lors du remplacement des fusibles et disjoncteurs. L'utilisation d'un fusible ou d'un disjoncteur surdimensionné peut causer un incendie du véhicule. Ceci pourrait être cause de blessures graves, voire mortelles.



Avertissement

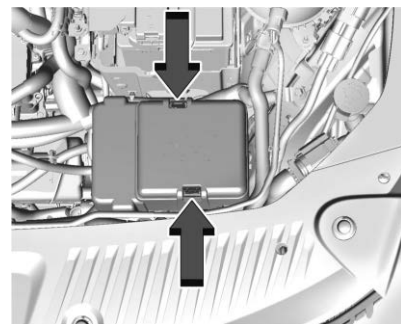
Il est dangereux d'installer ou d'utiliser des fusibles non conformes aux spécifications des fusibles d'origine GM. Ces fusibles peuvent fondre et provoquer un incendie. Vous-même et d'autres pourriez être blessés ou tués, et le véhicule peut être endommagé.

Se reporter à *Accessoires et modifications* ⇨ 300 et *Généralités* ⇨ 300.

Pour vérifier ou remplacer un fusible grillé, voir *Système électrique : surcharge* ⇨ 317.

Bloc-fusibles de compartiment sous capot

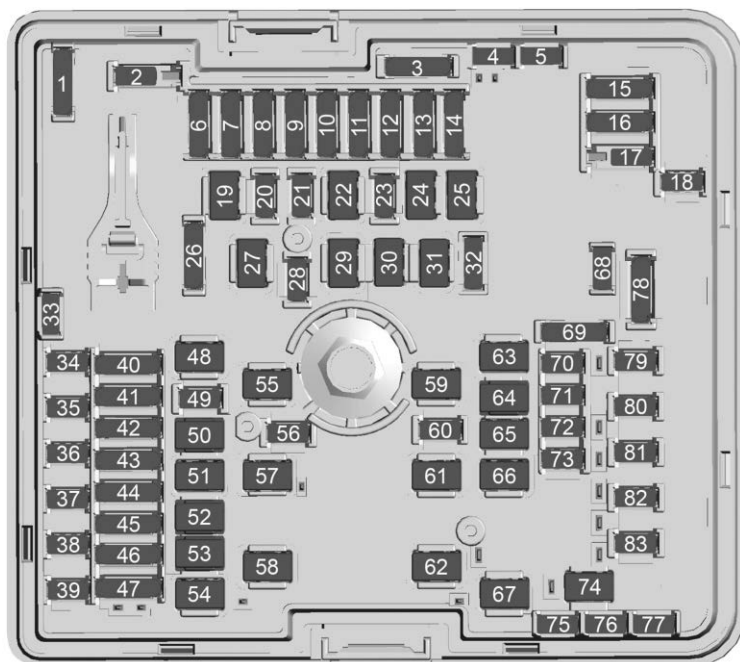
Le bloc-fusibles du compartiment moteur se trouve dans le compartiment sous le capot. Voir *Aperçu du compartiment sous capot* ⇨ 304 et *Capot* ⇨ 302.



Pour ouvrir le couvercle du boîtier à fusibles, appuyer sur les agrafes sur le côté et l'arrière et tirer le couvercle vers le haut.

Attention

Renverser du liquide sur des composants électriques du véhicule peut les endommager. Laisser toujours les couvercles sur les composants électriques.



Un extracteur de fusible se trouve dans le bloc-fusibles placé sous le capot.

Une étiquette de fusible est gravée à l'arrière du couvercle du bloc-fusibles. L'étiquette de fusible indique les ampérages nominaux.

S'assurer que le couvercle du bloc-fusibles se verrouille en place lors de la réinstallation du couvercle.

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles	Usage
F01	Fusible de rechange
F02	—
F03	Fusible de rechange
F04	Fusible de rechange
F05	Fusible de rechange
F06	MSM/MSB – Module de siège à mémoire/renfort de siège à mémoire
F07	—
F08	—

Fusibles	Usage
F09	MCV et OBCM 2 – Soupape de refroidissement du moteur et module de recharge embarqué 2
F10	—
F11	—
F12	—
F13	ESSCP et PECP-boucle double – Moteur : Pompe de refroidissement du système de stockage d'énergie et boucle double de pompe de liquide de refroidissement des composants électroniques de l'entraînement
F14	—
F15	—
F16	—

Fusibles	Usage
F17	Rangée de commutateur de chauffage de siège 2 – rangée de siège chauffant 2
F18	—
F19	—
F20	—
F21	—
F22	—
F23	—
F24	—
F25	—
F26	Fusible de rechange
F27	—
F28	—
F29	—

Fusibles	Usage
F30	APO de chargement arrière - prise de courant auxiliaire pour l'espace de chargement arrière
F31	—
F32	Fusible de rechange
F33	Fusible de rechange
F34	ELM 5 - Module d'éclairage extérieur 5
F35	ELM 4 – Module d'éclairage extérieur 4
F36	—
F37	Essuie-glace arrière
F38	ELM 7 - Module d'éclairage extérieur 7
F39	ELM 3 – Module d'éclairage extérieur 3

Fusibles	Usage
F40	DSP-CO-DRIVER et DSP-DRIVER – Panneau de commutateurs de porte passager avant et conducteur
F41	DSP-CO-DRIVER et DSP-DRIVER – Panneau de commutateurs de porte passager avant et conducteur
F42	Commutateur de position de siège et capteur VKM/commutateur de position de capteur d'humidité et de pluie légère et capteur du module de clé virtuelle/capteur d'humidité et de pluie légère
F43	CODR_LMBR et DR_LMBR – passager avant et soutien lombaire

Fusibles	Usage
F44	Module PFA & obturateurs aérodynamiques – Module sondeur d'alimentation et obturateur aérodynamique —
F45	RFA – Module d'actionneur de fonction à distance
F46	ECFV/CHFV/IRM et PEEV/PCEV – Moteur : Soupape de débit de condenseur externe/soupape de débit du réchauffeur de condensation/Module de frigorigène intégré et moteur : Détendeur d'évaporateur principal/détendeur du refroidisseur principal
F47	Lit Grill et LRR-Front – Lit calandre et radar longue portée – avant
F48	Hayon électrique

Fusibles	Usage
F49	—
F50	MTR WDW LIFTER LT – Lève-glaces motorisé gauche
F51	—
F52	MTR WDW LIFTER RT - Lève-vitre motorisé de droite
F53	Circuit de sortie d'essuie-glace avant
F54	—
F55	—
F56	—
F57	EBOOST – Module de commande de freinage électronique
F58	Front_HVAC_Blower_MTR – Moteur de ventilateur de chauffage, ventilation et climatisation avant

Fusibles	Usage
F59	Circuit de sortie d'essuie-glace passager avant – Essuie-glace avant côté passager
F60	Klaxon
F61	Désembueur de lunette
F62	—
F63	Toit ouvrant/pare-soleil motorisés – Toit ouvrant motorisé
F64	Siège conducteur à commande électrique
F65	Siège passager avant à commande électrique – Siège passager avant à commande électrique
F66	CRFM - Module de ventilateur de radiateur de condenseur

Fusibles	Usage
F67	HTD WPR – Essuie-glace chauffant
F68	Fusible de rechange
F69	Fusible de rechange
F70	Bobine de relais
F71	Siège arrière chauffant 2
F72	Siège chauffant avant 1
F73	Feux de stationnement de la remorque
F74	—
F75	Fusible de rechange
F76	Fusible de rechange
F77	Fusible de rechange
F78	TRLR ST/TRN LT & TRLR ST/TRN RT - Feux d'arrêt/clignotants de remorque de gauche et de droite
F79	Siège arrière chauffant 1

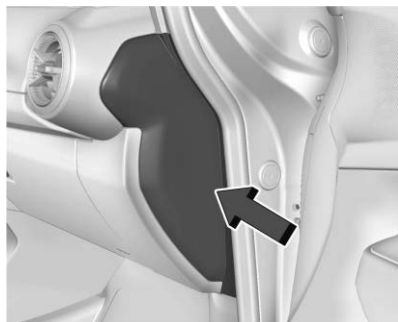
Fusibles	Usage
F80	Siège chauffant avant 2
F81	—
F82	Pompe de lave-glace FRT_MTR_CTRL – Commande de moteur de lave-glace avant/arrière
F83	Essuie-glace arrière MTR RL – Commande du moteur d'essuie-glace arrière

Bloc-fusibles du tableau de bord

Le boîtier à fusibles du tableau de bord se trouve à droite de la boîte à gants.



Pour accéder aux fusibles :



1. Retirer le couvercle de garniture extérieure. À l'aide d'un outil de garniture en plastique aplati, relâcher les agrafes de retenue.
2. Tirer le couvercle vers l'arrière pour dégager la languette et la retirer.



3. Retirer le panneau, en commençant par le haut.
4. Une fois que les clips du panneau se désengagent, les languettes situées au bas de la porte peuvent se désengager du tableau de bord pour retirer le volet.

Pour réinstaller le panneau avant et le couvercle de garnissage extérieur, en commençant par le panneau avant, placer les languettes du bas dans les fentes, et faire

tourner la porte en position, en enclenchant les fixations. Répéter ensuite le processus avec le couvercle de garnissage extérieur.

Consulter votre concessionnaire pour toute assistance supplémentaire.



L'étiquette de fusible est située dans la pochette droite du bloc-fusibles. L'étiquette de carburant indique l'emplacement de chaque fusible, son utilisation et son ampérage

nominal. Plier et remplacer l'étiquette du fusible avant de réinstaller le volet du panneau de fusibles.

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles	Usage
F1	—
F2	APO/CIGAR LTR - Prise de courant auxiliaire tableau de bord/allume-cigarettes
F3	—
F4	USB PORT/APO AC 150W - Port de bus série universel/ prise de courant auxiliaire à courant alternatif 150W
F5	STRG COL LOCK - RUN/CRANK Verrouillage de la colonne de direction
F6	ELM 1 - Module d'éclairage extérieur 1
F7	—

Fusibles	Usage
F8	RT DRLATCH - Verrouillage de la porte de droite
F9	LT DRLATCH - Verrouillage de la porte de gauche
F10	—
F11	—
F12	—
F13	ECP_E/VICM - Module de commande d'intégration du processeur de contrôle d'électrification du véhicule
F14	PHARES - RUN/CRANK Phares
F15	HDLP RT - Phare de droite
F16	STRG COL/CLOCK SPRING - verrouillage de la colonne de direction/ressort spirale

Fusibles	Usage	Fusibles	Usage	Fusibles	Usage
F17	SEAT FAN CODR & SEAT FAN Driver - MARCHE/ LANCEMENT Circuit de sortie du ventilateur de siège côtés passager et conducteur	F19	RLAD/IPMS/ETC & EBCM/SDM/ELM/ISRVM/AQS – MARCHE/ LANCEMENT Affichage auxiliaire des feux réfléchissants/capteur de matières particules intérieures/collection électronique de postes de péage et module de commande électronique des freins/module de détection et de diagnostic/module d'éclairage extérieur/rétroviseur intérieur/capteur de qualité de l'air	F21	HVSL & EPBS/ESM – Verrouillage du système haute tension et commutateur de frein de stationnement électronique/module de sélecteur de gamme de boîte de vitesses électronique
F18	VCD/IPD & SRR – Affichage du cockpit virtuel/affichage du tableau de bord et du radar à courte portée	F20	BCM 1 & VICM - Module confort/commodité 1 et Module de commande d'intégration au véhicule	F22	VKM/VKMB/AUX JACK & ACP3 - Module de clé virtuelle/module de sauvegarde de clé virtuelle/prise auxiliaire et plateforme de calcul ADAS 3
				F23	T/LAMP RT & T/LAMP LT – Feu arrière droit et feu arrière gauche

Fusibles	Usage	Fusibles	Usage	Fusibles	Usage
F24	PAM/SBZA & HUD/HVAC DISP – Module d'assistance au stationnement/alerte de zone aveugle latérale et affichage tête haute/ affichage du chauffage, de la ventilation et de la climatisation	F26	ECP_E_BATT 1/ACEC & SDM/AOS – Batterie du processeur de contrôle de l'électrification 1/ compresseur électrique de climatiser et module de diagnostic/module de détection automatique des occupants	F32	HSWM - Module de volant chauffant
F25	ACP 2/FCM & CGM/DLC/VDM - Plate- forme de calcul ADAS 2/ module de caméra frontale et module de passerelle centrale/connecteur de liaison de diagnostic/ moniteur de données du véhicule	F27	BCM 3 - Module de commande de la carrosserie 3	F33	Actionneur de poignée de porte
		F28	BCM 2 - Module confort/ commodité 2	F34	ELM 2 - Module d'éclairage extérieur 2
		F29	Amplificateur	F35	HDLP LT - Phare gauche
		F30	BCM 4 - Module confort/ commodité 4	F36	VCU BATT 1 - Batterie de l'unité du cockpit virtuel 1
		F31	VPM/SD CARD/ILSS/OHC - Module de traitement vidéo/carte SD/Indicateur lumineux et capteur solaire/ console de tête supérieure	F37	TCP (OnStar) - Plate-forme de communication télématique
				F38	WCM - Module de chargeur sans fil
				F39	Verrouillage de colonne
				F40	VCU Batt 2 - Batterie de l'unité du cockpit virtuel 2
				F41	ELM 6 – Module d'éclairage extérieur 6
				F42	—

Roues et pneus

Pneus

Tous les véhicules GM neufs sont équipés de pneus de haute qualité provenant de l'un des plus importants fabricants de pneus. Reportez-vous au manuel de garantie pour de l'information concernant la garantie sur les pneus et le service après-vente. Pour de l'information supplémentaire, consulter le fabricant des pneus.



Avertissement

- Des pneus mal entretenus ou incorrectement utilisés sont dangereux.
- Une surcharge des pneus peut provoquer une surchauffe par flexion excessive. Ils peuvent éclater et provoquer un accident grave. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ➔ 186.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Des pneus sous-gonflés posent le même danger que des pneus surchargés. L'accident qui pourrait s'en suivre pourrait provoquer de graves blessures. Vérifier fréquemment tous les pneus pour maintenir la pression recommandée. La pression des pneus doit être vérifiée quand les pneus sont froids.
- Des pneus surgonflés risquent plus facilement d'être coupés, perforés ou déchirés en cas de choc brutal - comme lorsque vous passez sur un nid de poule. Garder les pneus à la pression recommandée.
- Des pneus usés ou trop vieux peuvent provoquer un accident. Si la bande de roulement des pneus est très usée, il faut les remplacer.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Remplacer les pneus qui ont été endommagés suite à des impacts avec des nids de poule, des bordures, etc.
- Des pneus mal réparés peuvent provoquer un accident. Seul votre concessionnaire ou un centre de service autorisé devrait réparer, remplacer, enlever ou poser les pneus.
- Ne pas faire patiner les pneus à une vitesse supérieure à 56 km/h (35 milles/h) sur les surfaces glissantes comme la neige, la boue, la glace, etc. Un patinage excessif peut faire éclater les pneus.

Se reporter à la rubrique *Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée* ➔ 336 pour connaître le réglage de pression de gonflage pour la conduite à haute vitesse.

Pneus toute saison

Ce véhicule peut être équipé de pneus toute saison. Ces pneus sont conçus pour offrir de bonnes performances générales sur la plupart des revêtements routiers et dans la plupart des conditions météo. Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs.

Envisager le montage de pneus d'hiver sur le véhicule dans le cas où une conduite fréquente sur des routes recouvertes de neige ou de glace est prévue. Les pneus toute saison offrent une performance générale adéquate dans la plupart des conditions de conduite hivernale, mais ils ne vous procureront peut-être pas le même niveau d'adhérence ou de performance que les pneus d'hiver sur des routes enneigées ou glacées. Se reporter à *Pneus d'hiver* ⇨ 330.

Pneus d'hiver

Ce véhicule n'est pas équipé de pneus d'hiver d'origine. Les pneus d'hiver sont conçus pour offrir une adhérence accrue sur les routes couvertes de neige ou de glace. Considérer poser des pneus d'hiver sur le véhicule si vous croyez conduire fréquemment sur

des routes couvertes de glace ou de neige. Consulter le concessionnaire pour obtenir des renseignements sur les offres de pneus d'hiver et sur le bon choix de pneus. Se reporter également à *Achat de pneus neufs* ⇨ 343.

Lorsque le véhicule est équipé de pneus d'hiver, il pourrait y avoir une diminution de l'adhérence sur route sèche, une augmentation des bruits de route et une durée de vie de la bande de roulements plus courte. Après avoir posé des pneus d'hiver, porter attention aux changements de freinage et de comportement du véhicule

En cas d'utilisation de pneus d'hiver :

- Utiliser la même marque et le même type de semelle pour les quatre pneus.
- N'utiliser que des pneus à pli radial de même taille, de même limite de charge et de même cote de vitesse que les pneus d'origine.

Il est possible que vos pneus d'hiver présentant la même cote de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas offerts pour les pneus dont la cote de vitesse est H, V, W, Y et ZR. Si vous choisissez des pneus d'hiver présentant une cote de vitesse inférieure, ne jamais excéder la vitesse maximale des pneus.

Pneus auto-vulcanisants

Ce véhicule peut être équipé de pneus auto-vulcanisants. Ces pneus ont un matériau à l'intérieur qui peut obturer des perforations des dangers courants de la route, tels que les clous et les vis, dans la bande de roulement. Ce pneu peut perdre de la pression d'air si le flanc est endommagé ou si la perforation est trop large. Si le système de surveillance de la pression des pneus indique que la pression du pneu est basse, rechercher des dégâts sur le pneu ou le gonfler à la pression recommandée. Si le pneu ne peut maintenir la pression recommandée, contacter immédiatement le centre de réparation agréé GM le plus proche pour une inspection et une réparation ou un remplacement. Pour localiser le centre de réparation GM le plus proche, appeler l'assistance clientèle de GM.

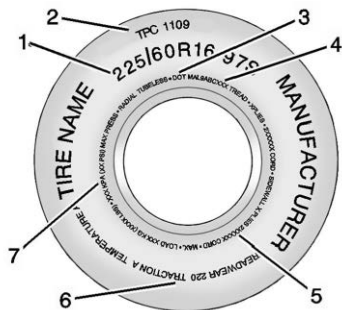
Attention

Ne pas rouler avec un pneu auto-vulcanisant dégonflé, ce qui pourrait endommager le pneu. S'assurer que le pneu est gonflé à la pression recommandée, ou le faire réparer ou remplacer immédiatement.

Lorsque le remplacement d'un pneu est nécessaire, le remplacer par un pneu auto-vulcanisant, le véhicule n'étant pas livré avec un pneu de rechange ou un équipement de changement de pneu.

Étiquette sur paroi latérale du pneu

Des renseignements utiles sont moulés sur le flanc du pneu. L'exemple montre un flanc typique sur un pneu de tourisme.



Exemple de pneu de véhicule de tourisme

(1) Dimensions des pneus : La dimension du pneu est une combinaison de lettres et de nombres, utilisée pour définir la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction et la description d'entretien d'un pneu particulier. Se reporter à l'illustration « Code de dimension du pneu » plus loin dans cette section.

(2) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu) : Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(3) DOT (Department of Transportation) (ministère des Transports) : Le code DOT indique que le pneu répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur établies par le ministère des transports des États-Unis.

Date de construction des pneus DOT : Les quatre derniers chiffres du TIN indiquent la date de construction du pneu. Les deux

premiers chiffres représentent la semaine et les deux derniers chiffre, l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2020 aura une date DOT à 4 chiffres de 0320. La semaine 01 est la première semaine complète (du dimanche au samedi) de chaque année.

**(4) Tire Identification Number (TIN)
(numéro d'identification du pneu) :** Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT représentent le numéro d'identification du pneu. Le Code d'identification du pneu (TIN) identifie le fabricant et l'usine, la dimension du pneu, et la date à laquelle le pneu a été fabriqué. Le Code d'identification du pneu (TIN) est inscrit en relief des deux côtés du pneu, quoi qu'il soit possible que la date de fabrication se trouve d'un seul côté.

(5) Composition de la carcasse du pneu :
Type de câble et nombre de plis sur les
flancs et sous la bande de roulement.

(6) Normes UTQG (Uniform Tire Quality Grading) (système de classement uniforme de la qualité des pneus) : Les fabricants de pneus doivent coter les

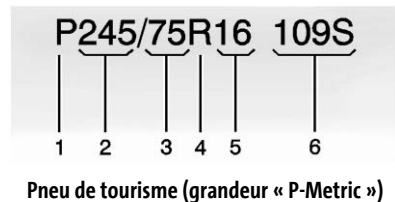
pneus en fonction de trois facteurs de performance : l'usure de la bande de roulement, l'adhérence et la résistance à la chaleur. Pour de plus amples informations, se reporter à *Classification uniforme de la qualité des pneus* ➔ 345.

(7) Limite de charge de gonflage maximale à froid : Charge maximale que le pneu peut transporter et pression maximale du pneu nécessaire pour soutenir cette charge.

Désignations des pneus

Dimensions des pneus

L'exemple montre une dimension de pneu typique pour un véhicule de tourisme.



(1) Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric ») : Version américaine du système de dimensions métriques. La lettre « P » initiale indique un pneu de voiture de tourisme conforme aux normes de la Tire and Rim Association américaine.

(2) Largeur des pneus : Le numéro à 3 chiffres indique la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(3) Rapport d'aspect : Un numéro à 2 chiffres qui indique les mesures de la hauteur à la largeur du pneu. Par exemple, si la dimension du pneu est de 75, tel qu'illustré au point (3) de l'illustration, cela signifie que le flanc du pneu est 75 % plus haut que large.

(4) Code de construction : Un code alphabétique est utilisé pour indiquer le type de construction dans le pneu. La lettre R signifie une construction en nappe radiale ; la lettre D signifie une construction en diagonale ou en biais.

(5) Diamètre des jantes : Diamètre de la roue en pouces.

(6) Description d'entretien : Ces caractères indiquent l'indice de charge et la cote de vitesse d'un pneu. L'indice de charge représente la capacité de charge qu'un pneu peut transporter. La cote de vitesse indique la vitesse maximale à laquelle un pneu peut transporter une charge.

Terminologie et définitions de pneu

Pression d'air : La quantité d'air dans le pneu effectuant une pression vers l'extérieur sur chaque pouce carré du pneu. La pression de l'air est exprimée en kPa (kilopascal) ou en psi (livres par pouce carré).

Rapport d'aspect : Rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

Ceinture : Une couche de câbles à pneus enrobée de caoutchouc est située entre les plis et la bande de roulement. Les câbles à pneu peuvent être faits d'acier ou autre matériaux de renforcement.

Talon : Partie du pneu contenant les câbles d'acier et qui s'appuient contre la jante lorsqu'il est monté sur une roue.

Pneu à carcasse diagonale : Pneu dont les plis se croisent à un angle inférieur à 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Pression des pneus à froid : La pression de l'air dans un pneu, mesurée en kPa (kilo Pascal) ou en psi (livres par pouces carrés), avant que le pneu n'ait accumulé de la chaleur pendant le trajet. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 334.

Marquage DOT : Un code inscrit en relief dans le côté du pneu signifiant que le pneu respecte les standards de sécurité pour véhicules motorisés du DOT (Département américain du transport). Le DOT (Département américain du transport) inclut le TIN (Numéro d'identification du pneu), un identifiant alphanumérique qui peut également identifier le fabricant du pneu, la marque, et la date de production.

PNBV : Poids nominal brut du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 186.

PNBE AVANT : Poids nominal brut sur l'essieu avant. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 186.

PNBE ARRIÈRE : Poids nominal brut sur l'essieu arrière. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 186.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique : Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver sur le côté extérieur du véhicule.

KiloPascal (kPa) : Unité métrique pour la pression d'air.

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric ») : Pneu monté sur les camionnettes et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Indice de charge : Nombre situé entre 1 et 279 et représentant la capacité de charge d'un pneu.

Pression de gonflage maximale : La pression d'air maximale pouvant être soufflée dans un pneu froid. La pression d'air maximale est inscrite en relief dans le flanc du pneu.

Charge maximale : Limite de charge qu'un pneu gonflé à la pression d'air maximale permise peut supporter.

Répartition des occupants : Places assises désignées

Flanc orienté vers l'extérieur : Le côté d'un pneu asymétrique qui, lors de la pose, a un côté en particulier faisant face vers l'extérieur. Le côté du pneu ayant un flanc blanc, étant couvert de lettrage blanc, ou où se trouve inscrit en relief le nom du fabricant, la marque, et/ou le modèle qui est plus en relief que les mêmes reliefs sur l'autre côté du flanc du pneu.

Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric ») : Pneu monté sur les voitures de tourisme et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Pression de gonflage recommandée : Pression de gonflage des pneus recommandée par le fabricant telle qu'elle est indiquée sur l'étiquette des pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 334 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 186.

Pneu radial : Pneu dont les plis de la carcasse se croisent à un angle de 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Jante : Support de métal d'un pneu et sur lequel s'appuie le talon.

Flanc : Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon.

Cote de vitesse : Système alphanumérique indiquant la capacité d'un pneu à rouler à une vitesse déterminée.

Adhérence : La friction entre le pneu et la surface de la route. Le niveau d'adhérence fourni.

Bande de roulement : Partie du pneu en contact avec la chaussée.

Indicateurs d'usure : Bandes étroites, appelées parfois repères d'usure, qui apparaissent sur la bande de roulement pour indiquer que la profondeur des sculptures n'est plus que de 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à *Quand faut-il remplacer les pneus?* ⇨ 343.

Normes de qualité de pneus uniformes : Un système d'information sur les pneumatiques fournissant les consommateurs avec une cote pour la traction, la température et l'usure de la bande de roulement du pneu. Les cotes sont déterminées par les fabricants de pneus en utilisant les procédures d'essai gouvernementales. Les cotes sont inscrites en relief dans le flanc du pneu. Se reporter à *Classification uniforme de la qualité des pneus* ⇨ 345.

Capacité nominale du véhicule : Nombre de places assises désignées, multiplié par 68 kg (150 lb), plus le poids de la charge établi. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 186.

Charge maximale sur le pneu : Charge exercée sur un pneu en raison du poids à vide, du poids des accessoires, du poids des occupants et du poids de la charge.

Étiquette du véhicule : Une étiquette, apposée en permanence à un véhicule, affichant la capacité nominale du véhicule et indiquant la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage recomman-

dée. Se reporter à « Étiquette d'information sur les pneus et le chargement » sous *Limites de charge du véhicule* ⇨ 186.

Pression des pneus

Pour bien fonctionner, la pression d'air des pneus doit être adéquate.



Avertissement

La pression de gonflage des pneus ne doit être ni insuffisante ni excessive. Les pneus sous-gonflés, ou les pneus qui ne sont pas suffisamment remplis d'air, peuvent entraîner :

- Les pneus qui sont surchargés ou qui surchauffent pourraient éclater
- S'usent prématurément ou irrégulièrement
- Réduit la maniabilité du véhicule
- Réduction de la consommation de carburant des véhicules à moteur à combustion interne

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Réduction de l'autonomie des véhicules électriques

Les pneus sur-gonflés, ou les pneus qui sont trop remplis d'air, peuvent amener :

- S'use prématurément
- Réduit la maniabilité du véhicule
- Rend la conduite inconfortable
- Est plus vulnérable aux dangers routiers

L'étiquette d'information sur le pneu et le chargement indique les pneus d'origine et les pressions de gonflage correctes à froid. La pression recommandée est la pression d'air minimale nécessaire pour soutenir le véhicule en charge maximale. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ➤ 186.

La méthode de chargement du véhicule affecte le comportement du véhicule et son confort. Ne jamais dépasser le poids prévu pour la charge du véhicule.

Quand les vérifier

Contrôler la pression des pneus au moins une fois par mois.

Comment procéder à la vérification

Utiliser un manomètre de poche de bonne qualité afin de vérifier la pression des pneus. La pression de gonflage correcte ne peut être déterminée par l'observation du pneu. Vérifier la pression des pneus quand ils sont froids, c'est-à-dire quand le véhicule n'a pas été conduit depuis au moins trois heures ou sur moins de 1,6 km (1 mille).

Retirer le chapeau de valve de sur le pied de la valve du pneu. Appuyer fermement le manomètre pour pneus sur la valve afin d'obtenir une mesure de la pression. La pression de gonflage à froid doit correspondre à celle recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Si la pression de gonflage est basse, ajouter de l'air jusqu'à ce que la pression recommandée soit atteinte. Si

la pression de gonflage est trop élevée, appuyer sur la tige métallique au centre de la valve du pneu pour décharger de l'air.

Revérifier la pression de gonflage du pneu avec le manomètre pour pneus.

Remettre les bouchons de valve sur les tiges de valve pour les protéger des saletés et de l'humidité. N'utiliser que des bouchons de valve conçus pour le véhicule par GM. Les capteurs TPMS (système de surveillance de la pression des pneus) pourraient être endommagés et ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée



Avertissement

La conduite à haute vitesse, 160 km/h (100 mi/h) ou plus, ajoute une tension sur les pneus. Une conduite à haute vitesse soutenue entraîne une accumulation de chaleur excessive, ce qui peut causer une défaillance soudaine des pneus. Ceci pourrait causer un accident et vous risquez de vous tuer et de tuer d'autres personnes. Certains pneus cotés pour la haute vitesse exigent un réglage de pression de gonflage pour une utilisation à haute vitesse. Lorsque la limite de vitesse et les conditions routières permettent de conduire le véhicule à grande vitesse, s'assurer que les pneus sont cotés pour une utilisation à haute vitesse, sont en bon état et sont réglés à la bonne pression de gonflage des pneus froids pour la charge du véhicule.

Les véhicules dont les dimensions des pneus sont indiquées dans le tableau des pressions de gonflage pour les opérations à grande vitesse nécessitent un ajustement de la pression de gonflage lorsque le véhicule est conduit à une vitesse de 160 km/h (100 mi/h) ou plus. Régler la pression de gonflage à froid sur la valeur correspondante dans le tableau pour les dimensions des pneus du véhicule.

Pressions de gonflage pour le fonctionnement à grande vitesse	
Dimensions des pneus	Pression de gonflage à froid en kPa (psi)
245/55R19 SL 103H BW AL3 VAR 1 (EFC QLU)	290 kPa (42 psi)
245/50R20 XL 105H BW AL3-S VAR 1 (EFC QKP)	290 kPa (42 psi)
275/40R21 XL 107H BW AL3-S VAR 1 (EFC QLT)	290 kPa (42 psi)

Remettre les pneus à la pression de gonflage recommandée à froid quand la conduite à grande vitesse est terminée. Voir *Limites de charge du véhicule* ⇨ 186 et *Pression des pneus* ⇨ 334.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus (TPMS) utilise une technologie radio et des capteurs pour vérifier le niveau de pression des pneus. Les capteurs TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus de votre véhicule et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (selon le cas), doit être vérifié mensuellement à froid et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule mentionnée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule possède des pneus de taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage correct pour ces pneus.)

À titre de fonction supplémentaire de sécurité, votre véhicule a été équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression des pneus ou si un ou plusieurs pneus sont significativement dégonflés.

Par conséquent, quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression correcte. Rouler avec des pneus significativement dégonflés les surchauffe et peut causer leur

panne. Un gonflage insuffisant augmente la consommation d'énergie, réduit la durée de vie des pneus tout en affectant le comportement du véhicule et sa capacité de freinage.

Veuillez noter que le système TPMS n'est pas un substitut à un entretien correcte des pneus et qu'il en va de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression correcte des pneus, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau de déclenchement du témoin de basse pression des pneus TPMS.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie TPMS indiquant lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin d'anomalie TPMS est associé à la lampe témoin de basse pression de gonflage des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, la lampe témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumée en permanence. Cette séquence se poursuit jusqu'aux prochains démarrages du véhicule pendant toute la durée du dysfonctionnement.

Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou signaler une basse pression de gonflage des pneus comme prévu. Les dysfonctionnements TPMS peuvent se

produire pour de nombreuses raisons, telles que l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de type différent empêchant le fonctionnement correct du système de surveillance de pression des pneus. Toujours vérifier la lampe témoin de dysfonctionnement du système de surveillance de pression des pneus après le remplacement d'un(e) ou plusieurs pneus ou roues sur votre véhicule, afin de vous assurer que les pneus et roues de rechange permettent au système TPMS de continuer à fonctionner correctement.

Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 338.

Se reporter à *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 389.

Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le TPMS est conçu pour avertir le conducteur en cas de basse pression d'un ou de plusieurs pneus. Les capteurs du TPMS sont montés sur chaque ensemble de roue, à l'exception de l'ensemble de roue de secours. Les capteurs du

TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.



Lorsqu'une basse pression de pneu est détectée, le TPMS allume le témoin d'avertissement de basse pression de pneu situé dans le groupe d'instruments. Si le témoin s'allume, arrêter le véhicule aussitôt que possible et gonfler les pneus jusqu'à la pression recommandée inscrite sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 186.

Un message de vérification de la pression d'un pneu spécifique s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB). Le témoin de basse pression des pneus et l'avertissement du CIB s'affichent chaque fois que le véhicule est mis en marche jusqu'à ce que les pneus soient gonflés à la pression correcte. Si le véhicule est équipé de boutons de CIB, on peut consulter les pressions des pneus. Pour de plus

amples renseignements et des détails sur le fonctionnement et les écrans du CIB, se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 120.

L'avertissement de basse pression d'un pneu peut être déclenché par temps froid lors du démarrage, et ensuite s'éteindre lorsque le véhicule roule. Ceci peut être une première indication que la pression d'air diminue et qu'il convient de gonfler à la pression correcte.

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage adéquate pour les pneus quand ils sont froids. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 186 pour un exemple d'étiquette d'information sur les pneus et le chargement ainsi que pour connaître son emplacement. Se reporter également à *Pression des pneus* ⇨ 334.

Le TPMS peut vous avertir en cas de basse pression d'un pneu, mais il ne remplace pas l'entretien normal des pneus. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus* ⇨ 341, *Permutation des pneus* ⇨ 341 et *Pneus* ⇨ 329.

Attention

Les enduits d'étanchéité pour pneu ne sont pas tous identiques. Un enduit d'étanchéité pour pneu non approuvé pourrait endommager les capteurs du système TPMS. Les dommages aux capteurs du TPMS sont causés en raison de l'utilisation d'un mauvais enduit d'étanchéité qui n'est pas couvert par la garantie du véhicule. Utiliser toujours et uniquement l'enduit d'étanchéité pour pneus approuvé par GM disponible chez votre concessionnaire ou fourni avec le véhicule.

Témoin et message de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

Le TPMS ne fonctionnera pas correctement si un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou ne fonctionnent pas. Lorsque le système détecte une défaillance, le témoin de pression basse de pneu clignote pendant une minute environ puis reste allumé pendant que le contact reste mis. Un message d'avertissement est également affiché sur le CIB. Le témoin de défaillance et le message d'avertissement du

CIB s'allument à chaque fois que le véhicule est mis en marche jusqu'à ce que le problème soit corrigé. Ceci peut se produire dans les cas suivants :

- L'un des pneus de route a été remplacé par un pneu de secours. Le pneu de secours ne possède pas de capteur TPMS. Le témoin de panne et le message CIB doivent s'éteindre après le remplacement du pneu de route et que le procédé de couplage de capteur est effectué avec succès. Se reporter « Description du processus d'appariement du capteur TPMS – fonction d'apprentissage automatique » plus loin dans cette section.
- Le procédé de couplage du capteur TPMS n'a pas été effectué ou n'a pas été complété avec succès après une permutation des pneus. Le témoin de panne et le message du CIB doivent disparaître une fois que le processus d'appariement de capteur a réussi. Se reporter « Description du processus d'appariement du capteur TPMS – fonction d'apprentissage automatique » plus loin dans cette section.
- Un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou endommagés. Le témoin de panne et le message CIB devraient

s'éteindre une fois que les capteurs TPMS sont installés et que le procédé de couplage de capteur est effectué avec succès. Consulter votre concessionnaire pour le service.

- Les pneus ou roues de secours ne correspondent pas aux pneus et roues de l'équipement d'origine du véhicule. Les pneus et roues n'ayant pas été recommandés pourraient empêcher le TPMS de fonctionner correctement. Se reporter à *Achat de pneus neufs* ⇨ 343.
- Le fonctionnement d'appareils électroniques ou la proximité d'installations utilisant des ondes radio de fréquences similaires à celles du TPMS peut entraîner une défaillance des capteurs du TPMS.

Si le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne fonctionne pas correctement, il ne peut pas détecter ou signaler une basse pression de pneu. Consulter votre concessionnaire si le témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) et le message du CIB apparaissent et restent allumés.

Alerte de remplissage de pneu (selon l'équipement)

Ce dispositif fournit des alertes visuelles et sonores à l'extérieur du véhicule pour faciliter le gonflage d'un pneu sous-gonflé à la pression de gonflage à froid recommandée.

Lorsque le témoin d'avertissement de basse pression de pneu s'allume :

1. Stationner le véhicule dans un endroit plat et sûr.
2. Serrer fermement le frein de stationnement.
3. Placer le véhicule en position de stationnement (P).
4. Ajouter de l'air au pneu sous-gonflé. Le témoin de clignotant se met à clignoter.

Lorsque la pression recommandée est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois, le témoin de clignotant arrête de clignoter et reste allumé fixement un court moment.

Répéter ces étapes pour tous les pneus dont le sous-gonflage a activé l'allumage du témoin de basse pression des pneus.



Avertissement

Le surgonflage d'un pneu peut provoquer sa rupture et présente un risque de blessures, pour vous-même ou pour les autres. Ne pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu. Voir *Étiquette sur paroi latérale du pneu* ⇨ 331 ou *Limites de charge du véhicule* ⇨ 186.

Si le pneu est surgonflé de plus de 35 kPa (5 psi), le klaxon retentit plusieurs fois et le témoin des clignotants continue de clignoter pendant plusieurs secondes après l'arrêt du remplissage. Pour relâcher et corriger la pression alors que le témoin de clignotant clignote encore, presser brièvement le centre de la tige de valve. Lorsque la pression recommandée est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois.

Si le témoin de clignotant ne clignote pas dans les 15 secondes suivant le début du gonflage du pneu, l'alerte de remplissage de pneu n'est pas activée ou ne fonctionne pas.

Si les feux de détresse sont en fonction, le retour visuel de l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionnera pas correctement.

Le TPMS n'activera pas correctement l'alerte de remplissage de pneu dans les conditions suivantes :

- Il y a une interférence provenant d'un appareil ou émetteur externe.
- La pression d'air provenant du dispositif de gonflage n'est pas suffisante pour gonfler le pneu.
- Il y a une défaillance du TPMS.
- Il y a une défaillance de l'avertisseur sonore ou des clignotants.
- Le code d'identification du capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) n'est pas enregistré dans le système.
- La pile du capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) est faible.

Si l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionne pas à cause d'une interférence du TPMS, déplacer le véhicule de 1 m (3 pi) en avant ou en arrière et réessayer. Si l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionne pas, utiliser une jauge de pression de pneu.

Processus d'appariement de capteur TPMS — fonction d'autoapprentissage

Chaque capteur TPMS possède un code d'identification unique. Les codes d'identification doivent être appariés à la position du nouveau pneu/jante après la permutation des pneus ou le remplacement d'un ou plusieurs capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Lorsqu'un pneu est installé, le véhicule doit rester immobile pendant 20 minutes environ avant que le système n'effectue les calculs. Le processus d'apprentissage suivant prend jusqu'à 10 minutes, en roulant à une vitesse minimum de 20 km/h (12 mi/h). Un tiret (-) ou une valeur de pression s'affiche dans le CIB. Voir *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 120. Un message d'avertissement s'affiche au CIB en cas de problème pendant le processus de réapprentissage.

Inspection des pneus

Nous préconisons une inspection des pneus, y compris du pneu de secours, si le véhicule en a un, afin de vérifier s'ils ne sont pas usés ou endommagés, au moins une fois par mois.

Remplacer le pneu dans les cas suivants :

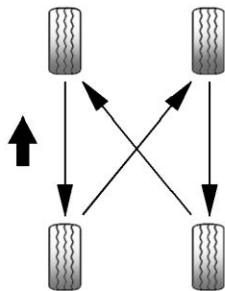
- Les témoins sont visibles à trois endroits ou plus sur le pourtour du pneu.
- De la corde ou du tissu est visible à travers le caoutchouc du pneu.
- La semelle ou le flanc est fendillé, coupé ou entaillé suffisamment pour exposer le câblé ou la trame.
- Le pneu a une bosse, un ballonnement ou une déchirure.
- Le pneu est crevé, entaillé ou a des dommages impossibles à réparer de façon satisfaisante du fait de leur importance ou de leur emplacement.

Permutation des pneus

Les pneus doivent être permutés selon l'intervalle indiqué dans le programme d'entretien. Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ 372.

La rotation uniformise l'usure de tous les pneus. La première permutation est la plus importante.

Chaque fois qu'on remarque de l'usure anormale, effectuer une permutation des pneus dès que possible, vérifier la bonne pression de gonflage des pneus et rechercher des dommages aux pneus ou aux roues. Si l'usure anormale se poursuit après la permutation, vérifier l'alignement des roues. Se reporter à *Quand faut-il remplacer les pneus?* ⇨ 343 et *Remplacement de roue* ⇨ 347.



Utiliser ce schéma pour la permutation des pneus.

Après la permutation des pneus, régler les pneus avant et arrière à la pression de gonflage recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 334 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 186.

Réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 338. Vérifier que tous les écrous de roue soient serrés comme il se doit. Voir « Couple de serrage des écrous de roue » sous *Capacités et spécifications* ⇨ 377.



Avertissement

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent à la longue se desserrer. La roue pourrait alors se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une

(Suite)

Avertissement (Suite)

roue, enlever la rouille ou la saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, utiliser un linge ou un essuie-tout pour la faire, mais utiliser un grattoir ou une brosse à poils métalliques ultérieurement pour supprimer la rouille et la saleté.

Enduire légèrement le diamètre intérieur de l'ouverture du moyeu de roue avec de la graisse pour roulements de roue après un changement de roue ou une permutation des pneus pour prévenir la corrosion ou l'accumulation de rouille.

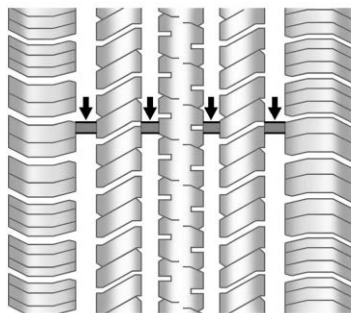


Avertissement

Ne pas appliquer de graisse sur la surface de montage des roues, les sièges coniques des roues ou les écrous ou boulons des roues. L'application de graisse sur ces zones peut entraîner le desserrage ou le détachement d'une roue, ce qui peut entraîner un accident.

Quand faut-il remplacer les pneus?

Des facteurs tels que l'entretien, les températures, les vitesses de conduite, la charge du véhicule et l'état des routes influencent le rythme d'usure des pneus.



Les témoins d'usure de la bande de roulement sont un moyen de savoir à quel moment il est nécessaire de changer les pneus. Les témoins d'usure apparaissent lorsque la bande de roulement restante est inférieure ou égale à 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ 341 et *Permutation des pneus* ⇨ 341.

Le caoutchouc des pneus vieillit avec le temps. Cela s'applique également à la roue de secours, si le véhicule en est équipé, même si elle n'est jamais utilisée. De multiples facteurs, dont les températures, les conditions de chargement et le maintien de la pression de gonflage, influent sur la rapidité du vieillissement. GM recommande que les pneus, y compris la roue de secours si équipé, soient remplacés après six ans, quelle que soit l'usure de la bande de roulement. Pour déterminer l'âge d'un pneu, utiliser la date de fabrication du pneu donnée par les quatre derniers chiffres du numéro d'identification de pneus DOT (TIN), moulé sur un des flancs du pneu. Les quatre derniers chiffres du TIN indiquent la date de construction du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine et les deux derniers chiffre, l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2020 aura une date DOT à 4 chiffres de 0320. La semaine 01 est la première semaine complète (du dimanche au samedi) de chaque année.

Entreposage du véhicule

Les pneus vieillissent quand ils sont entreposés de façon normale sur un véhicule stationné. Pour retarder le vieillissement d'un véhicule entreposé pour plus d'un mois, laisser le

véhicule dans un endroit frais, sec et propre, loin de la lumière directe du soleil. Cet endroit ne doit pas contenir de graisse, d'essence ou d'autres substances pouvant détériorer le caoutchouc.

Un stationnement prolongé peut amener la formation de zones planes pouvant amener des vibrations lors de la conduite. Lors de l'entreposage d'un véhicule pour plus d'un mois, retirer les pneus ou soulever le véhicule afin de réduire le poids sur les pneus.

Achat de pneus neufs

GM a développé et apparié des pneus spécifiques pour le véhicule. Les pneus montés avec l'équipement d'origine ont été conçus pour atteindre le niveau des Spécifications des critères de performance des pneus (TPC Spec.) de General Motors. Quand les pneus doivent être remplacés, GM recommande fortement l'achat de pneus répondant aux mêmes spécifications TPC.

Le système de Spécification des critères pour les pneus General Motors, TPC Spec, considère plus d'une douzaine de

spécifications critiques ayant un impact sur l'ensemble des performances du véhicule, incluant la performance du système de freins, la conduite et la tenue de route, le système d'antipatinage, et le système de suivi des performances selon la pression des pneus. Le numéro de Spécification des critères pour les pneus General Motors (TPC Spec) de GM est inscrit en relief dans le flanc du pneu, près de la dimension du pneu.

GM recommande de remplacer les pneus usés en jeu complet de quatre. Une profondeur uniforme de la bande de roulement sur tous les pneus favorise le maintien de la performance du véhicule. Le fait de ne pas remplacer tous les pneus au même moment peut avoir une incidence sur les performances du freinage et de la stabilité. Si la permutation et l'entretien appropriés ont été faits, les quatre pneus devraient s'user de façon uniforme. Toutefois, s'il est uniquement nécessaire de remplacer les pneus usés

d'un seul essieu, poser les nouveaux pneus sur l'essieu arrière. Se reporter à *Permutation des pneus* ➔ 341.

**Avertissement**

Les pneus peuvent exploser lors d'un entretien incorrect. Tenter de monter ou démonter un pneu peut amener des blessures graves ou même la mort. Seulement votre concessionnaire ou un centre agréé de montage de pneus ne doivent monter ou démonter les pneus.

**Avertissement**

L'association de pneus de tailles différentes (autres que celles installées à l'origine sur le véhicule), de marques différentes, de sculptures différentes ou de types différents peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, provoquant un accident ou d'autres dégâts. Utiliser le type, la dimension et la marque corrects de pneu pour toutes les roues.

**Avertissement**

En utilisant des pneus à carcasse diagonale, cela causer peut amener à ce que les bords de la jante se fissurent après de nombreux kilomètres d'utilisation. Ceci peut causer une défaillance soudaine du pneu ou de la roue et entraîner un accident. Utiliser uniquement des pneus à carcasse radiale sur les roues de ce véhicule.

Il est possible que des pneus hiver de même valeur de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas disponibles pour les pneus aux caractéristiques H, V, W, Y et ZR. Ne jamais dépasser la capacité de vitesse maximale des pneus d'hiver si vous roulez avec des pneus d'hiver ayant une caractéristique de vitesse faible.

Si les pneus du véhicule doivent être remplacés par des pneus qui ne possèdent pas de numéro de spécification TPC, s'assurer qu'ils ont la même taille, le même

indice de charge, le même indice de vitesse et la même structure (radiale) que les pneus d'origine.

L'étiquette d'informations sur les pneus et le chargement indique les pneus de l'équipement d'origine du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ➔ 186.

Pneus et roues de dimensions variées



Avertissement

Si des roues de tailles différentes sont utilisées, il se peut qu'un niveau acceptable de performance et de sécurité pour le véhicule ne soit plus atteint lorsqu'il est monté des pneus non recommandés pour ces roues. Cela augmente les risques d'accident et de blessures graves. N'utiliser que des ensembles spécifiques de roues et de pneus GM conçus pour le véhicule, et les faire monter par un technicien agréé par GM.

Si des roues ou des pneus de dimensions différentes des roues et pneus d'origine sont montés, les performances du véhicule peuvent s'en trouver affectées, notamment les caractéristiques de freinage, de conduite et de maniabilité, ainsi que la stabilité et la résistance au tonneaux. Si le véhicule dispose de systèmes électroniques tels que des freins antiblocage, des sacs gonflables anti-tonneaux, un système de traction asservie, une commande de stabilité électronique ou une transmission intégrale, les performances de ces systèmes peuvent également être affectées.

Voir *Achat de pneus neufs* ➔ 343 et *Accessoires et modifications* ➔ 300.

Classification uniforme de la qualité des pneus

Les informations ci-dessous se rapportent au système développé par le service National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis, qui classe les pneus selon l'usure de la bande de roulement, la traction, et la température. Ceci s'applique uniquement aux véhicules vendus aux États-Unis. Les

catégories sont moulées sur les flancs de la plupart des pneus des voitures particulières. Le système de classement de qualité de pneus uniforme (UTQG) ne s'applique pas aux pneus à lamelles, aux pneus d'hiver, aux roues de secours compactes, aux pneus avec diamètres de jantes de roue nominaux de 25 à 30 cm (10 à 12 pouces), ou à certains pneus à production limitée.

Alors que les pneus disponibles sur les voitures de tourisme et camions General Motors peuvent varier en fonction de ces catégories, ils doivent également se conformer aux exigences de sécurité fédérales et aux normes supplémentaires de critères de performance des pneus (TPC) de General Motors.

Les catégories de qualité peuvent être trouvées, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur maximum de la section. Par exemple :

**Usure de la bande roulement 200 Traction AA
Température A**

Outre ces catégories, tous les pneus des voitures particulières doivent se conformer aux exigences de sécurité fédérales.

Usure de la bande de roulement

Les degrés d'usure de la bande de roulement sont des caractéristiques nominales comparatives qui se basent sur le taux d'usure des pneus, lorsqu'ils sont testés dans des conditions contrôlées avec un programme de test particulier du gouvernement. Par exemple, un pneu de catégorie 150 s'userait une fois et demie (1½) autant selon le programme gouvernemental qu'un pneu de catégorie 100. La performance relative des pneus dépend cependant des conditions réelles de leur utilisation, et peut différer grandement de la norme en raison des variations dans les manières de conduire, le nombre d'entretiens, et les différences de caractéristiques routières et de climats.

Adhérence

Les catégories de traction, du niveau le plus élevé au niveau le plus bas, sont AA, A, B et C. Ces catégories représentent la capacité des pneus de pouvoir s'arrêter sur une chaussée mouillée et tel que mesuré dans des conditions contrôlées sur des surfaces de test, spécifiées par le gouvernement, sur l'asphalte et le béton. Un pneu portant la mention C peut avoir une performance de traction de bas niveau. Avertissement : le degré de traction attribué à ce pneu se base sur des tests de traction à freinage tout droit et ne comprend pas les accélérations, les virages, l'aquaplanage ou les caractéristiques à traction de pointe.

Température

Les catégories de températures sont A (la plus élevée), B et C. Elles représentent la résistance des pneus au dégagement de chaleur et leur capacité à dissiper la chaleur lors d'un essai effectué dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai déterminée à l'intérieur d'un laboratoire. Les températures élevées soutenues

peuvent provoquer la dégradation du matériau du pneu et en réduire la durée de vie. Une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. La catégorie C correspond à un niveau de performance auquel tous les pneus de voitures particulières doivent se conformer selon la norme n° 109 Federal Motor Safety. Les catégories B et A représentent des niveaux de performance plus élevés sur la roue d'essai de laboratoire que le niveau minimum requis par la loi. Avertissement : La catégorie de température pour ce pneu est établie pour un pneu correctement gonflé qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, séparément ou en combinaison, peuvent provoquer une accumulation de chaleur et une défaillance possible des pneus.

Alignement des roues et équilibrage des pneus

Les pneus et les roues ont été alignés et équilibrés en usine pour permettre la plus longue durée de vie possible des pneus et le meilleur rendement de l'ensemble. Le parallélisme des roues et l'équilibrage des pneus réguliers se sont pas nécessaires. Prévoir une vérification du parallélisme en cas d'usure inhabituelle des pneus ou si le véhicule tire sensiblement d'un côté ou de l'autre. Une légère traction sur la gauche ou sur la droite, selon la pente de la route et/ou d'autres variations de la surface de la route comme des creux ou des ornières, est normale. Si le véhicule vibre en roulant sur une route lisse, les pneus et les roues peuvent devoir être rééquilibrés. Consulter votre concessionnaire pour un bon diagnostic.

Remplacement de roue

Remplacer toute roue faussée, fissurée ou très rouillée ou corrodée. Si les boulons de roue persistent à se relâcher, vous devrez remplacer la roue ainsi que ses boulons et ses écrous. Si la roue fait l'objet d'une fuite d'air, la remplacer.

Certaines roues en aluminium peuvent être réparées. Si l'un de ces problèmes se pose, consulter votre concessionnaire.

Votre concessionnaire connaît le type de roue nécessaire.

La nouvelle roue doit avoir la même capacité de charge, le même diamètre, la même largeur et le même déport et être montée de la même manière que la roue qu'elle remplace.

Remplacer les roues, les boulons de roue, les écrous de roue ou les capteurs du système de surveillance de pression de pneu (TPMS) par des pièces GM neuves d'origine.



Avertissement

Il est dangereux d'utiliser les mauvaises roues de secours et les mauvais boulons ou écrous de roue. Cela pourrait nuire au freinage et à la maniabilité du véhicule. Les pneus peuvent perdre de l'air et entraîner une perte de contrôle, ce qui provoquerait un accident. Toujours utiliser les roues de secours appropriées avec les boulons et les écrous de roues corrects.



Avertissement

Remplacer une roue par une roue d'occasion est dangereux. Il ne vous est pas possible de savoir comment cette roue a été utilisée et quelle distance elle a parcouru. Elle peut présenter une défaillance soudainement et amener un accident. Lorsque vous remplacer des roues, utiliser des nouvelles roues GM originales.

Attention

Un roue incorrecte peut causer des problèmes de durée de vie de palier, de refroidissement des freins, de calibrage de compteur de vitesse ou de totalisateur, de portée des projecteurs, de hauteur de pare-chocs, de garde au sol du véhicule et espace entre les pneus ou les chaînes de pneu par rapport à la carrosserie et au châssis.

Dispositifs de traction à pneus

Attention

Si le véhicule est équipé de pneus de taille 245/55R19, n'utiliser des dispositifs de traction hivernale que là où c'est légal et seulement si c'est nécessaire. N'utiliser que des dispositifs de traction en textile, tels que des chaussettes à neige, dont la taille est adaptée aux pneus. Les installer uniquement sur les pneus de l'essieu moteur. Conduire lentement et suivre les instructions du fabricant du dispositif de traction. Rouler trop vite ou faire patiner les roues, alors que le dispositif de traction est installé, peut l'endommager.

Au cas d'un pneu à plat

Il est rare que les pneus éclatent pendant les trajets, spécialement si les pneus sont entretenus correctement. Il est beaucoup plus probable qu'un pneu présente une fuite lente. Se reporter à *Pneus* ⇨ 329.

En cas d'éclatement, suivre ces conseils :

- L'éclatement d'un pneu avant entraîne la traction du véhicule vers le côté du pneu crevé. Lever le pied de la pédale d'accélération et tenir fermement le volant. Diriger pour maintenir la position dans la voie, puis freiner doucement jusqu'à l'arrêt.
- Un éclatement du pneu arrière, en particulier dans une courbe, réagit de façon similaire à un dérapage et demande les mêmes réactions de la part du conducteur. Relâcher la pédale d'accélérateur et diriger le véhicule en ligne droite. Des secousses et du bruit sont possibles. Freiner doucement jusqu'à l'arrêt.

Votre véhicule n'est pas munie d'une roue de secours, ni de matériel pour changer un pneu, et ne dispose pas d'espace de rangement pour un pneu.

Si le véhicule est équipé de pneus auto-obturants, voir *Pneus auto-vulcanisants* ⇨ 330. Les perforations de la bande de roulement ne provoquent généralement pas de perte d'air dans les pneus. Cependant, si le véhicule a une crevaison, il n'y a pas de pneu de rechange, d'équipement de changement

de pneu ou d'endroit pour stocker un pneu. Contacter une assistance routière pour obtenir de l'aide.



Avertissement

Le fait de conduire avec un pneu à plat causera des dommages permanents au pneu. Le fait de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat peut le faire éclater et causer un accident grave. Il ne faut jamais tenter de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat. Demander au concessionnaire ou à un centre de service autorisé de réparer ou de remplacer le pneu à plat le plus tôt possible.

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat, bien à l'écart de la route si possible. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse* ⇨ 134.

Ce véhicule peut être équipé d'un nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité. Pour utiliser le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité, voir *Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité* ⇨ 349.

Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité



Avertissement

Le surgonflage d'un pneu peut causer sa rupture et entraîner des blessures. S'assurer de lire et de suivre les instructions du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur et gonfler le pneu à la pression recommandée. Ne pas dépasser la pression recommandée.



Avertissement

L'entreposage du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneus ou de tout autre équipement dans l'habitacle du véhicule peut causer des

(Suite)

Avertissement (Suite)

blessures. En cas d'arrêt brusque ou de collision, l'équipement non arrimé peut heurter quelqu'un. Ranger le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu dans son emplacement d'origine.

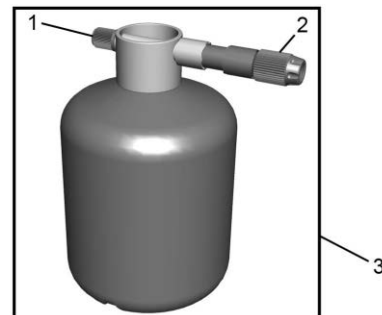
Si votre véhicule est doté d'un nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, il peut être dépourvu de roue de secours ou d'équipement de changement de pneu et certains véhicules sont dépourvus d'emplacement de rangement de pneu.

L'enduit d'étanchéité et le compresseur peuvent servir à boucher temporairement les percements jusqu'à 6 mm (0,25 po) dans la bande de roulement du pneu. Il peut aussi servir à regonfler un pneu gonflé insuffisamment.

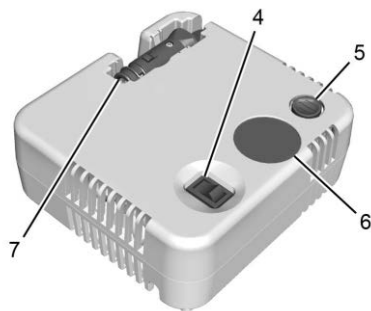
Si le pneu a été séparé de la roue, si les flancs sont endommagés ou si la perforation est importante, le pneu est trop endommagé pour que le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu soit efficace. Se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ 383.

Veiller à lire et suivre toutes les instructions du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur.

Le nécessaire comprend :

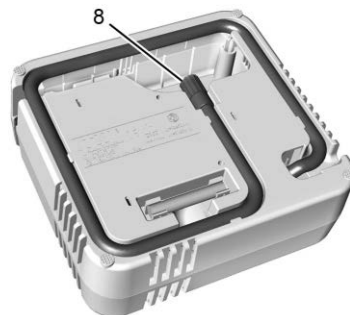


1. Soupape d'admission de cartouche d'enduit d'étanchéité
2. Flexible d'enduit d'étanchéité/d'air
3. Cartouche d'enduit d'étanchéité pour pneus



- 4. Bouton de marche/arrêt
- 5. Bouton de dégonflage
- 6. Manomètre

7. Fiche d'alimentation



8. Flexible d'air

Enduit d'étanchéité pour pneu

Lire et respecter les instructions de manipulation figurant sur l'étiquette collée sur la cartouche d'enduit d'étanchéité pour pneu (3).

Vérifier la date de péremption de l'enduit d'étanchéité sur la cartouche d'enduit d'étanchéité de pneu. La cartouche (3) doit être remplacée avant sa date de péremption. Des cartouches d'enduit d'étanchéité de pneu de rechange sont disponibles chez votre concessionnaire.

L'enduit ne peut être utilisé que pour obturer un seul pneu. Après utilisation, la cartouche doit être remplacée.

Utilisation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur pour obturer et gonfler temporairement un pneu crevé

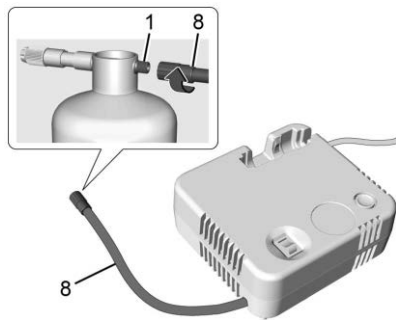
Lorsque vous utilisez le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu par temps froid, chauffer le nécessaire pendant cinq minutes dans un environnement chauffé. Cela permettra de gonfler le pneu plus rapidement.

Si un pneu se dégonfle, pour éviter d'endommager davantage la roue et le pneu, se diriger lentement vers une surface plane. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse* ➔ 134.

Se reporter à *Au cas d'un pneu à plat* ➔ 348 pour d'autres avertissements de sécurité importants.

Ne pas retirer les objets pouvant avoir transpercé le pneu.

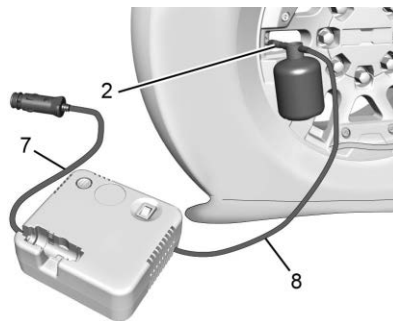
1. Retirer la cartouche d'enduit d'étanchéité de pneu (3) et le compresseur de son emplacement de rangement. Se reporter à *Stockage de la trousse compresseur et joint d'étanchéité de pneu* ↪ 355.
2. Retirer le flexible d'air uniquement (8) et la prise d'alimentation (7) du compresseur.
3. Placer le compresseur sur le sol près du pneu plat.



4. Retirer le bouchon de la valve d'entrée de la cartouche de produit d'étanchéité (1) en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Fixer le flexible d'air uniquement (8) à la soupape d'entrée de

la cartouche d'enduit d'étanchéité (1) en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au serrage.

5. Retirer le chapeau de la tige de soupape du pneu dégonflé en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.



6. Fixer le flexible d'enduit d'étanchéité/air (2) à la tige de la soupape de pneu par rotation dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au serrage.
7. Brancher la fiche d'alimentation (7) dans la prise électrique pour accessoires du véhicule. Débrancher tous les appareils des autres prises pour accessoires. Se reporter à *Prises électriques* ↪ 94.

Si le véhicule a une prise d'alimentation pour accessoires, ne pas utiliser l'allumecigarette.

Si le véhicule n'est doté que d'un allumecigarette, l'utiliser.

Ne pas pincer le cordon d'alimentation du compresseur dans la porte ou la glace.

8. Démarrer le véhicule. Le moteur doit tourner lorsqu'on utilise le compresseur d'air.
9. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (4) pour mettre en fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.
Le compresseur injecte le produit et l'air dans le pneu.
Le manomètre (6) affiche initialement une pression élevée lorsque le compresseur injecte l'enduit d'étanchéité dans le pneu. Lorsque l'enduit est complètement réparti dans le pneu, la pression chute rapidement et commence à s'élever à nouveau au moment où le pneu se gonfle d'air uniquement.

10. Gonfler le pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée à l'aide du manomètre (6). La pression de

gonflage recommandée se trouve sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus* ➔ 334.

Le relevé du manomètre (6) peut être plus élevé que la pression effective des pneus lorsque le compresseur est en marche. Éteindre le compresseur pour obtenir un relevé exact de pression. Le compresseur peut être mis en/hors fonction jusqu'à obtention de la pression correcte.

Attention

Si vous ne parvenez pas atteindre la pression recommandée au bout d'environ 25 minutes, ne pas conduire davantage le véhicule. Le pneu est trop sévèrement endommagé et ne peut être gonflé ou obturé à l'aide du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité. Retirer la fiche de la prise électrique pour accessoire et dévisser le flexible de gonflage de la valve du pneu. Se reporter à *Programme d'assistance routière* ➔ 383.

11. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (4) pour mettre hors fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

Le pneu n'est pas obturé et continue à fuir jusqu'à ce que le véhicule roule et que l'enduit d'étanchéité soit réparti dans le pneu. Par conséquent, les étapes 12-20 doivent être effectuées immédiatement après l'étape 11.

Être prudent lors de la manipulation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur car il risque d'être chaud après utilisation.

12. Débrancher la fiche (7) de la prise électrique pour accessoires du véhicule.
13. Tourner le flexible d'enduit d'étanchéité/air (2) dans le sens antihoraire pour le déposer de la tige de soupape de pneu.
14. Reposer le capuchon de la tige de valve du pneu.
15. Faire tourner le flexible d'air uniquement (8) dans le sens des aiguilles d'une montre pour le retirer de la soupape (1) d'entrée de cartouche d'enduit d'étanchéité.

16. Replacer le bouchon de la valve d'entrée de la cartouche de produit d'étanchéité pour pneus (1).
17. Replacer le flexible d'air uniquement (8) et la prise d'alimentation (7) à leur emplacement de rangement d'origine.



18. Si le pneu à plat peut être gonflé à la pression de gonflage recommandée, retirer l'étiquette indiquant la vitesse maximale de la cartouche d'enduit d'étanchéité et la placer dans un endroit bien visible.
Ne pas dépasser la vitesse figurant sur cette étiquette tant que le pneu endommagé n'est pas réparé ou remplacé.
19. Remettre l'équipement à sa place d'origine dans le véhicule.
20. Parcourir immédiatement 8 km (5 mi) pour répartir l'enduit d'étanchéité dans le pneu.

21. Arrêter le véhicule dans un lieu sûr et vérifier la pression des pneus. Se reporter aux étapes 1-10, sous « Utilisation de l'enduit d'étanchéité et du compresseur sans enduit d'étanchéité pour gonfler un pneu sous-gonflé (non perforé) ».

Si la pression du pneu a chuté de plus de 68 kPa (10 psi) sous la pression de gonflage recommandée, arrêter le véhicule. Le pneu est trop endommagé et l'enduit d'étanchéité ne permet pas d'étancher le pneu. Se reporter à *Programme d'assistance routière* ➔ 383.

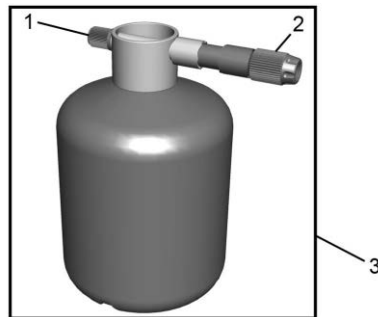
Si la pression des pneus n'est pas chuté de plus de 68 kPa (10 psi) par rapport à la pression de gonflage recommandée, procéder au gonflage du pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée.

22. Essuyer l'enduit d'étanchéité de la roue, du pneu et du véhicule.
23. Mettre au rebut la cartouche (3) d'enduit d'étanchéité chez un concessionnaire local ou conformément à la réglementation locale et aux usages.

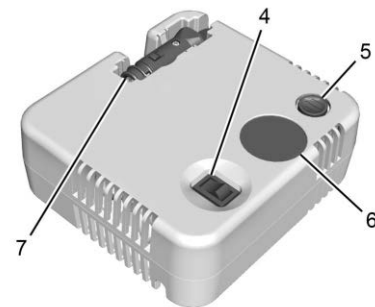
24. Remplacer la cartouche d'enduit d'étanchéité par une cartouche neuve disponible auprès de votre concessionnaire.
25. Après avoir obturé temporairement un pneu à l'aide du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, conduire le véhicule chez un concessionnaire agréé dans un rayon de 161 km (100 mi) pour faire remplacer ou réparer le pneu.

Utilisation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur sans enduit d'étanchéité pour gonfler un pneu sous-gonflé (non crevé)

Le nécessaire comprend :

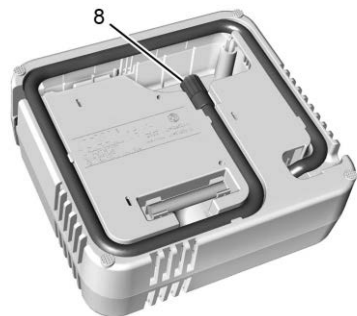


1. Soupape d'admission de cartouche d'enduit d'étanchéité
2. Flexible d'enduit d'étanchéité/d'air
3. Cartouche d'enduit d'étanchéité pour pneus



4. Bouton de marche/arrêt
5. Bouton de dégonflage
6. Manomètre

7. Fiche d'alimentation



8. Flexible d'air

Si un pneu se dégonfle, pour éviter d'endommager davantage la roue et le pneu, se diriger lentement vers une surface plane. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse* ⇨ 134.

Se reporter à *Au cas d'un pneu à plat* ⇨ 348 pour d'autres avertissements de sécurité importants.

1. Retirer le compresseur de son emplacement de rangement. Se reporter à *Stockage de la trousse compresseur et joint d'étanchéité de pneu* ⇨ 355.

2. Retirer le flexible d'air uniquement (8) et la prise d'alimentation (7) du compresseur.

3. Placer le compresseur sur le sol près du pneu plat.

Veiller à ce que la tige de soupape de pneu soit placée près du sol afin que le flexible l'atteigne.

4. Retirer le chapeau de la tige de soupape du pneu dégonflé en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

5. Fixer le flexible d'air uniquement (8) à la tige de la soupape de pneu par rotation dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au serrage.

6. Brancher la fiche d'alimentation (7) dans la prise électrique pour accessoires du véhicule. Débrancher tous les appareils des autres prises pour accessoires. Se reporter à *Prises électriques* ⇨ 94.

Si le véhicule a une prise d'alimentation pour accessoires, ne pas utiliser l'allume-cigarettte.

Si le véhicule n'est doté que d'un allume-cigarettte, l'utiliser.

Ne pas pincer le cordon d'alimentation du compresseur dans la porte ou la glace.

7. Démarrer le véhicule. Le moteur doit tourner lorsqu'on utilise le compresseur d'air.

8. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (4) pour mettre en fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

Le compresseur injectera l'air uniquement dans le pneu.

9. Gonfler le pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée à l'aide du manomètre (6). La pression de gonflage recommandée se trouve sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 334.

Le relevé du manomètre (6) peut être plus élevé que la pression effective des pneus lorsque le compresseur est en marche. Éteindre le compresseur pour obtenir un relevé exact de pression. Le compresseur peut être mis en/hors fonction jusqu'à obtention de la pression correcte.

Attention

Si vous ne parvenez pas atteindre la pression recommandée au bout d'environ 25 minutes, ne pas conduire davantage le véhicule. Le pneu est trop sévèrement endommagé et ne peut être gonflé ou obturé à l'aide du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité. Retirer la fiche de la prise électrique pour accessoires et dévisser le flexible de gonflage de la valve du pneu. Se reporter à *Programme d'assistance routière* ➔ 383.

10. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (4) pour mettre hors fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.
La prudence est de rigueur lors de la manipulation du compresseur qui peut être chaud après l'usage.
11. Débrancher la fiche (7) de la prise électrique pour accessoires du véhicule.
12. Tourner le flexible d'air uniquement (8) dans le sens antihoraire pour le déposer de la tige de soupape de pneu.

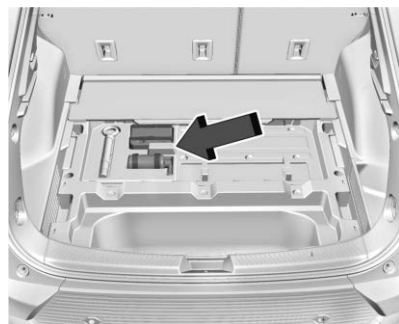
13. Reposer le capuchon de la tige de valve du pneu.
14. Replacer le flexible d'air uniquement (8) et la prise d'alimentation (7) à leur emplacement de rangement d'origine.
15. Remettre l'équipement à sa place d'origine dans le véhicule.

Les adaptateurs d'accessoires qui peuvent être utilisés pour gonfler un matelas pneumatique ou un ballon, etc. sont situés sur la partie inférieure du nécessaire de compresseur.

Stockage de la trousse compresseur et joint d'étanchéité de pneu

Pour accéder au nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur :

1. Ouvrir le hayon. Se reporter à *Hayon* ➔ 20.
2. Soulever le plancher de chargement.



3. La cartouche d'agent d'étanchéité des pneus et le compresseur sont fixés par des sangles. Relâcher les sangles et retirer le réservoir et le compresseur.

Pour ranger le récipient d'agent d'étanchéité et le compresseur, inverser les étapes.

Démarrage avec batterie auxiliaire

Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord

Pour plus d'informations au sujet de la batterie du véhicule, se reporter à *Batterie - Amérique du Nord* ➔ 310.

Si la batterie est déchargée, essayer d'utiliser un autre véhicule et des câbles de pontage pour faire démarrer votre véhicule. Exécuter les opérations suivantes pour le faire de manière de sûre.



Avertissement

AVERTISSEMENT : les bornes de batterie, les cosses et les accessoires connexes peuvent vous exposer à des produits chimiques, notamment le plomb et les composés du plomb, dont l'État de Californie sait qu'ils provoquent le cancer et des anomalies congénitales ou d'autres atteintes à l'appareil reproducteur. Se laver les mains après avoir manipulé ces pièces. Pour plus d'informations, consultez le site www.P65Warnings.ca.gov.

Se reporter à *Avertissement sur proposition 65 - Californie* ➤ 1.



Avertissement

Les batteries peuvent vous blesser. Elles peuvent être dangereuses parce que :

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Elles contiennent de l'acide qui peut vous brûler.
- Elles contiennent du gaz qui peut exploser ou s'enflammer.
- Elles contiennent suffisamment d'électricité pour vous brûler.

Utiliser des lunettes de protection en manipulant la batterie. Si vous ne respectez pas exactement ces étapes, certains ou tous ces éléments peuvent vous blesser.



Avertissement

La recharge simultanée de la batterie 12 V et de la batterie haute tension peut entraîner une surchauffe ou une défaillance. Ne pas tenter de recharger simultanément la batterie 12 V et la batterie haute tension. Si le démarrage d'appoint ne fonctionne pas, voir votre concessionnaire pour l'entretien.

Attention

Le véhicule est équipé d'une batterie 12 V AGM/VRLA qui peut être endommagée si le type correct de chargeur à faible débit n'est pas utilisé. Un chargeur compatible AGM/VRLA doit être utilisé, avec le bon choix de réglage. Suivre les instructions du fabricant du chargeur à faible débit.

Attention

L'ignorance de ces étapes peut causer des dégâts coûteux au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie sur le véhicule. Le démarrage du véhicule en poussant ou en tirant ne fonctionne pas et risque d'endommager le véhicule.

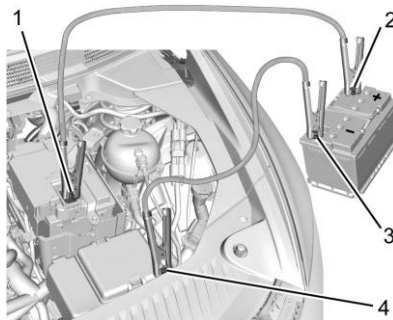
Attention

Si les câbles volants ne sont pas raccordés ou déposés dans le bon ordre, un court-circuit électrique peut survenir et endommager le véhicule. Les réparations

(Suite)

Attention (Suite)

ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours raccorder et déposer les câbles volants dans l'ordre correct, en s'assurant que les câbles ne se touchent pas et qu'ils ne sont pas en contact avec une autre pièce métallique.

**Points et séquence de connexion**

1. Cosse positive (+) de la batterie déchargée
2. Cosse positive (+) de la batterie en état
3. Cosse négative (-) de la batterie en état

4. Point de masse négatif (-) de la batterie déchargée

La borne positive (+) de la batterie déchargée et le point de mise à la terre négatif (-) de la batterie déchargée se trouvent du côté conducteur du véhicule.

La borne négative (-) de la bonne batterie et la borne positive (+) de la bonne batterie se trouvent sur la batterie du véhicule qui permet le démarrage avec batterie d'appoint.

La cosse positive (+) de la batterie déchargée et le point de mise à la terre négatif (-) de la batterie déchargée sont sous un couvercle. Retirer le couvercle pour exposer la borne.

Attention

Si l'autre véhicule ne possède pas de circuit 12 V avec masse négative, les deux véhicules risquent des dégâts. Utiliser uniquement un véhicule qui possède un circuit 12 V avec masse négative pour démarrage au moyen d'une batterie d'appoint.

1. Vérifier l'autre véhicule. Il doit avoir une batterie de 12 volts ainsi qu'un système de masse négative.

Attention

Si les véhicules se touchent pendant le démarrage, une connexion à la terre peut se produire et mettre votre véhicule hors service et/ou endommager les systèmes électriques d'un ou des deux véhicules.

2. Rapprocher suffisamment les véhicules pour l'accès des câbles de pontage mais sans que les véhicules ne se touchent entre eux.
3. Pour éviter le risque de déplacement des véhicules, serrer fermement le frein de stationnement des deux véhicules impliqués dans la procédure de démarrage par batterie auxiliaire. Placer la boîte de vitesses en position de stationnement (P). Si l'autre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, le mettre au point mort (N) avant de serrer les freins de stationnement.

Attention

Si des accessoires sont laissés sous tension ou branchés pendant la procédure de démarrage par câbles, ils pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Si possible, éteindre ou débrancher tous les accessoires dans les deux véhicules lors du démarrage avec batterie d'appoint.

4. Couper le contact des deux véhicules. Débrancher les accessoires superflus raccordés à l'allume-cigarettes ou à la prise électrique d'accessoire. Éteindre la radio et toutes les lampes inutiles.
5. Soulever le capot. Se reporter à *Capot* ➔ 302.
6. Localiser la cosse positive (+) de la batterie et le point de mise à la terre négatif (-).

**Avertissement**

Toujours examiner les câbles de démarrage avant utilisation. Les câbles de démarrage dont l'isolation est détachée ou manquante posent un risque d'électrocution et peuvent

(Suite)

Avertissement (Suite)

causer des dommages au véhicule. Ne pas utiliser de câbles de démarrage qui pourraient être endommagés.

7. Vérifier si les câbles de pontage ne présentent pas une isolation desserrée ou manquante.
8. Connecter une extrémité du câble positif (+) rouge à la borne positive (+) de la batterie déchargée. Ne pas laisser l'autre extrémité effleurer du métal.
9. Connecter l'autre extrémité du câble positif (+) rouge à la borne positive (+) de la bonne batterie.
10. Connecter une extrémité du câble noir négatif (-) à la borne négative (-) de la bonne batterie.
Ne pas laisser l'autre côté en contact avec quelque chose au cours de l'étape suivante.
11. Brancher l'autre extrémité du câble négatif (-) au point de mise à la terre du négatif (-) de la batterie déchargée.

12. Démarrer le véhicule avec la bonne batterie et le laisser fonctionner pendant un certain temps.
13. Tenter de faire démarrer le véhicule dont la batterie est déchargée. S'il ne démarre pas après quelques essais, le véhicule doit être réparé.

Retrait des câbles volants

Pour retirer les câbles volants, inverser les étapes 8 à 11 dans l'ordre exact.

Après le démarrage du véhicule en panne et avoir retiré les câbles volants, le laisser au ralenti pendant plusieurs minutes.

Remorquage du véhicule**Transport d'un véhicule en panne****Attention**

Le transport incorrect d'un véhicule en panne peut causer des dommages au véhicule. Utiliser des sangles de pneu appropriées pour fixer le véhicule à la dépanneuse à plateau. Ne pas attacher ou

(Suite)

Attention (Suite)

accrocher à un cadre, un dessous de caisse ou un élément de suspension non spécifié ci-dessous. Ne pas déplacer les véhicules avec les pneus de l'essieu moteur sur le sol. Les dommages ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Attention

Le véhicule peut être équipé d'un frein de stationnement électrique (EPB) et/ou d'un levier de vitesses électronique. En cas de perte de l'alimentation de la batterie de 12 volts, le frein de stationnement électrique (EPB) ne peut pas être desserré et le véhicule ne peut pas être mis au point mort (N). Des patins à pneus ou des chariots doivent être utilisés sous les pneus non roulants pour éviter tout dommage lors du chargement/déchargement du véhicule. Le fait de traîner le véhicule causera des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Attention

Le véhicule peut être équipé d'un œillet de remorquage. Une utilisation incorrecte de l'œillet de remorquage peut causer des dommages au véhicule et n'est pas couverte par la garantie du véhicule. Si le véhicule en est équipé, utiliser l'œillet de remorquage pour charger le véhicule sur une dépanneuse à partir d'une surface plane, ou pour déplacer le véhicule sur une très courte distance à pied. L'œillet de remorquage n'est pas conçu pour la récupération hors route. Le véhicule doit être en position N (point mort) avec le frein de stationnement électrique (EPB) relâché en utilisant l'œillet de remorquage.

Contactez un service de remorquage professionnel si le véhicule en panne doit être transporté. GM recommande une dépanneuse à plateau pour le transport d'un véhicule en panne. Utilisez des rampes pour réduire les angles d'approche, si nécessaire.

Si équipé, un œillet de remorquage peut être situé près du pneu de secours ou du cric de secours. Ne pas utiliser l'œillet de remorquage pour retirer le véhicule de la neige,

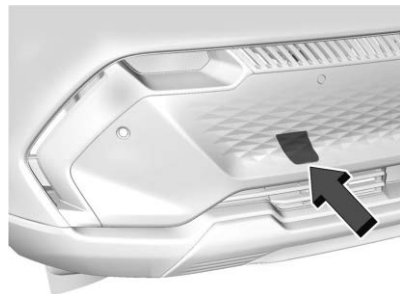
de la boue, du sable ou du fossé. Les fils de l'œillet de remorquage peuvent avoir des fils à droite ou à gauche. Faire preuve de prudence en installant ou en retirant l'œillet de remorquage.

Le véhicule doit être en position N (point mort) et le frein de stationnement électrique (EPB) doit être relâché lors du chargement du véhicule sur une dépanneuse à plateau.

- Si le véhicule est équipé d'un mode de station de lavage automatique et d'une alimentation de batterie 12 volts, se reporter à « Mode de station de lavage automatique » sous *Unité de commande électrique* ⇨ 194 pour placer le véhicule sur N (point mort).
- Si la batterie 12 volts est épuisée et/ou le véhicule ne démarre pas, le véhicule ne se déplace pas. Essayer de démarrer le véhicule avec une batterie d'appoint. Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 355 et si le démarrage avec une batterie d'appoint réussit, recommencer la procédure « Mode de station de lavage automatique ».

- En cas d'échec du démarrage avec batterie d'appoint, le véhicule ne se déplace pas. Des patins à pneus ou des chariots doivent être utilisés sous les pneus non roulants pour éviter d'endommager le véhicule.

Point de fixation de l'anneau de remorquage avant



1. Ouvrir soigneusement le couvercle sur le carénage à l'aide de la petite encoche qui dissimule la prise de remorquage.



2. Poser l'œillet de remorquage dans la douille en tournant jusqu'au serrage complet. Lorsque l'œillet de remorquage est déposé, replacer le couvercle avec l'encoche à la position d'origine.

Point de fixation de l'anneau de remorquage arrière



1. Ouvrir soigneusement le couvercle sur le carénage à l'aide de la petite encoche qui dissimule la prise de remorquage.



2. Poser l'œillet de remorquage dans la douille en tournant jusqu'au serrage complet. Lorsque l'œillet de remorquage est déposé, remplacer le couvercle avec l'encoche à la position d'origine.

Remorquage d'un véhicule récréatif

Attention

Le remorquage avec un chariot ou un dinghy pourrait endommager le véhicule. Toujours placer le véhicule sur un camion à plateau ou une remorque.

Ce véhicule n'a pas été conçu et n'est pas prévu pour être remorqué avec l'une ou l'autre de ses roues en contact avec le sol. Si votre véhicule est désactivé et doit être remorqué, voir *Transport d'un véhicule en panne* ➔ 358.

Entretien de l'apparence

Entretien extérieur

Serrures

Les serrures sont lubrifiées en usine. Utiliser un agent de dégivrage uniquement en cas de nécessité absolue et faire graisser les serrures après utilisation. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ➔ 375.

Lavage du véhicule

Pour préserver le lustre du véhicule, le laver souvent et éviter les rayons directs du soleil.

Attention

Ne pas utiliser de produits nettoyants à base de pétrole, acides ou abrasifs, car ils peuvent endommager la peinture, le métal ou les pièces de plastique du véhicule.

(Suite)

Attention (Suite)

En cas de dommages, ces derniers ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Des produits de nettoyage approuvés sont offerts par le concessionnaire. Suivre les directives du fabricant concernant l'usage approprié du produit, les précautions de sécurité nécessaires et l'élimination appropriée de tout produit d'entretien du véhicule.

Attention

Éviter les lavages à haute pression à une distance inférieure à 30 cm (12 po) de la surface du véhicule. L'utilisation d'appareils de lavage dont la pression excède 8 274 kPa (1200 psi) peut endommager ou arracher la peinture et les autocollants.

En utilisant une station de lavage automatique, suivre les consignes de lavage. L'essuie-glace avant et arrière (option) doit être désactivé. Retirer tous les accessoires qui risquent des dégâts ou des interférences avec l'équipement de lavage.

Rincer le véhicule à fond, avant et après le lavage pour éliminer complètement tous les produits d'entretien. Les produits qui séchent sur la surface peuvent laisser des traces.

Pour éviter de rayer le fini ou de laisser des traces d'eau, sécher la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre ou d'une serviette en coton.

Nettoyage des composants sous le capot

Attention

N'utiliser de haute pression pour aucun composant du compartiment moteur portant le symbole .

Ceci peut provoquer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Les solvants ou les nettoyeurs agressifs peuvent endommager les composants sous le capot. Éviter d'utiliser ces produits chimiques. Il est recommandé d'utiliser de l'eau.

Un nettoyeur à haute pression peut être utilisé, mais il faut faire attention lors de la manipulation. Les critères suivants doivent être respectés :

- La pression de l'eau doit être maintenue en dessous de 14 000 KPa (2000 PSI).
- La température de l'eau doit être inférieure à 80 °C (180 °F).
- Il faut utiliser une buse de pulvérisation à grand angle de 40 degrés ou plus.
- La buse doit être maintenue à au moins 30 cm (1 ft) de toute surface.

Soin de finition

L'application de matériaux d'étanchéité/cire transparente après-vente est déconseillée. Si des surfaces laquées sont endommagées, consulter votre concessionnaire pour l'évaluation et la réparation de dégât. Les matériaux étrangers tels que le chlorure de calcium et autres sels, les produits qui font fondre la glace, l'huile et le goudron routier, la sève d'arbre, les déjections d'oiseaux, les produits chimiques des cheminées industrielles, etc. peuvent endommager la finition du véhicule s'ils stagnent sur les surfaces peintes. Laver le véhicule dès que

possible. Au besoin, utiliser des produits de nettoyage non abrasifs sans danger pour les surfaces peintes pour éliminer les matériaux étrangers.

Un polissage manuel ou doux occasionnel peut être entrepris pour retirer les résidus de la finition laqués. Consulter votre concessionnaire pour connaître les produits de nettoyage à utiliser.

Ne pas appliquer de cires ou de produits lustrants sur le plastic, le vinyle, le caoutchouc, les autocollants, le simili-bois ou les peintures mates sous peine de les endommager.

Attention

L'utilisation d'une lustreuse rotative ou un polissage agressif sur une couche de base/couche transparente de peinture de finition peut dégrader celle-ci. Utiliser uniquement des cires et des produits à polir non abrasifs conçus pour la couche de base/couche transparente de peinture de finition d'un véhicule.

Pour préserver l'aspect neuf de la finition de peinture, stationner le véhicule dans un garage ou le recouvrir, autant que possible.

Protection des moulures métalliques brillantes extérieures

Attention

Le manque de nettoyage et de protection des moulures métalliques brillantes peut blanchir et ternir la finition ou entraîner du piquage. Ces dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les moulures métalliques brillantes du véhicule sont en aluminium, chromées ou en acier inoxydable. Afin d'éviter tout dégât, toujours suivre ces instructions de nettoyage :

- Vérifier que la moulure est fraîche au toucher avant d'appliquer toute solution de nettoyage.
- Utiliser uniquement des solutions de nettoyage approuvées pour l'aluminium, le chrome ou l'acier inoxydable. Certains produits sont fortement acides ou contiennent des substances alcalines et peuvent endommager les moulures.
- Toujours diluer un produit de nettoyage concentré conformément aux instructions du fabricant.

- Ne pas d'utiliser de produits de nettoyage qui ne sont pas destinés à un usage pour l'automobile.
- Utiliser une cire non abrasive sur le véhicule après le lavage, afin de protéger et de faire durer la finition des moulures.

Nettoyage des feux extérieurs/lentilles, emblèmes, décalques, et bandes

Pour nettoyer les phares, les diffuseurs extérieurs, les emblèmes, les autocollants, et les rayures, n'utiliser que de l'eau tiède ou froide, un chiffon doux et un nettoyant pour voitures. Suivre les directives de la rubrique « Lavage du véhicule » dans la section précédente.

Les recouvrements de lampe sont réalisés en plastique et peuvent être recouverts d'une protection contre les UV. Ne pas les nettoyer ou les essuyer lorsqu'elles sont sèches.

N'utiliser aucun des produits suivants sur les recouvrements de lampe :

- Produits abrasifs ou caustiques.
- Liquides de lavage et autres produits de nettoyage dans des concentrations plus fortes que celles suggérées par le fabricant.

- Solvants, alcools, ou autres nettoyants mordants.
- Racleurs de glace ou autres objets durs.
- Capuchons et recouvrements décoratifs après-vente pendant que les lampes sont allumées, à cause de la chaleur excessive générée.

Attention

Si les lampes ne sont pas nettoyées correctement, le recouvrement peut être endommagé et ceci ne serait pas couvert par la garantie sur le véhicule.

Attention

L'utilisation de cire sur des bandes de finition noir semi-brillant peut augmenter le niveau de brillance et générer un effet hétérogène de la finition. Nettoyer les bandes semi-brillantes uniquement avec de l'eau et du savon.

Prises d'air

En lavant le véhicule, nettoyer les débris des prises d'air, entre le capot et le pare-brise.

Pare-brise et lames d'essuie-glace

Nettoyer l'extérieur du pare-brise à l'aide d'un nettoyeur pour glaces.

Nettoyer les lames de caoutchouc en utilisant un chiffon non pelucheux ou une serviette de papier imbibée de liquide de lave-glace ou de détergent doux. Nettoyer le pare-brise à fond lors du nettoyage des lames. Un essuie-glace couvert d'insectes, de saleté de la route, de sève ou de produits d'entretien du véhicule peut laisser des traces sur le pare-brise.

Remplacer les lames d'essuie-glace usées ou endommagées. Une saleté extrême, le sable, le sel, la chaleur, le soleil, la neige et la glace peuvent causer de dégât.

Caoutchoucs d'étanchéité

Appliquer un lubrifiant pour caoutchoucs d'étanchéité sur les caoutchoucs d'étanchéité pour accroître leur durabilité, leur propriété d'étanchéisation et pour éviter qu'ils collent ou grincent. Graisser les joints d'étanchéité au moins une fois par an. Dans des climats chauds et secs, il peut être nécessaire de procéder à des applications plus fréquentes. Les marques noires laissées par le matériau en caoutchouc sur les surfaces peintes peuvent être retirées en frottant avec un tissu propre.

Pneus

Pour nettoyer les pneus, utiliser une brosse raide et un nettoyeur pour pneus.

Attention

Si vous utilisez des produits de protection de pneus à base de pétrole sur votre véhicule, vous risquez de dégrader la peinture de finition et/ou les pneus. Lorsque vous appliquez un protecteur de pneus, essuyer toujours tout excès de projection sur toutes les surfaces peintes du véhicule.

Roues et garnissage de roue

Utiliser un linge doux et propre avec du savon doux et de l'eau pour nettoyer les roues. Après rinçage complet à l'eau propre, sécher au moyen d'une serviette propre et douce. Une cire peut être appliquée.

Attention

Les roues et leurs garnitures chromées peuvent être endommagées si vous ne lavez pas votre véhicule après avoir roulé sur des routes saupoudrées de chlorure de magnésium ou de chlorure de calcium. Ces chlorures sont utilisés sur les routes en cas de verglas ou de poussière. Toujours laver les parties chromées à l'eau savonneuse après exposition à ces produits.

Attention

Pour éviter d'endommager la surface des roues et des garnitures de roue, ne pas utiliser de produits agressifs, comme certains savons, produits chimiques, cires abrasives, produits de nettoyage ou brosses. Utiliser uniquement des produits de nettoyage homologués par GM. Ne pas faire passer le véhicule par une station de lavage automatique utilisant des brosses de nettoyage de roue/pneu au carbure de silicone. Cela pourrait provoquer des dégâts dont les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Système de freinage

Inspecter visuellement les conduites et les flexibles de frein pour vérifier leur bon raccordement, leur fixation, les fuites, les fissures, les frottements, etc. Vérifier l'usure des plaquettes de frein à disque et l'état de la surface des disques. Inspecter toutes les autres pièces des freins.

Organes de la direction, de la suspension et du châssis

Examiner visuellement les organes de direction, suspension et châssis en recherchant des dégâts, des organes manquants ou desserrés ou des indices d'usure, au moins une fois par an.

Inspecter la direction assistée en vérifiant les connexions électriques, les attaches, les fissures, l'effilochage, etc.

Vérifier visuellement le joint homocinétique, les soufflets de caoutchouc et les joints d'essieu en recherchant des fuites.

Lubrification des éléments de la carrosserie

Lubrifier tous les barilletts de serrure, les charnières du capot et les charnières du hayon, sauf si les composants sont en plastique. Appliquer de la graisse siliconée sur les joints d'étanchéité au moyen d'un linge propre qui prolongera leur durée de vie, favorisera l'étanchéité, les empêchera d'adhérer et de grincer.

Entretien du dessous de la carrosserie

Attention

Pour les véhicules électriques ou hybrides, agir avec prudence autour du système haute tension. Ne pas pulvériser à haute pression les connecteurs ou autour des connecteurs, des câbles ou de toute bouche d'air. Une pression élevée peut endommager les joints d'étanchéité et les composants de la batterie.

Au moins deux fois par an, au printemps et en automne, utiliser de l'eau claire pour rincer tous les matériaux corrosifs du

soubassement. Prendre soin de bien nettoyer toutes les zones où la boue et autres débris peuvent s'accumuler.

Ne pas projeter un jet de lavage sous pression directement sur les joints de sortie de boîte de transfert et/ou d'essieu avant/arrière. L'eau sous pression peut s'infiltrer à travers les joints et contaminer le fluide. Un fluide contaminé réduit la durée de vie de la boîte de transfert et/ou des essieux, avec pour conséquences l'obligation de les remplacer.

Tôle endommagée

Si le véhicule est endommagé et nécessite la réparation ou le remplacement de la tôle, s'assurer que l'atelier de réparation de carrosserie applique un matériau anticorrosion sur les pièces réparées ou remplacées afin de restaurer la protection anticorrosion.

Les pièces de rechange du fabricant d'origine assureront la protection anticorrosion tout en conservant la garantie du véhicule.

Finition endommagée

Réparer rapidement les petits éclats et rayures au moyen de matériaux de retouche disponibles chez votre concessionnaire pour

éviter la corrosion. Les dégâts plus importants doivent être réparés dans l'atelier de carrosserie de votre concessionnaire.

Peinture endommagée par retombées chimiques

Les polluants atmosphériques peuvent tomber et attaquer les surfaces peintes du véhicule, causant ainsi marbrures, décolorations circulaires et petits points sombres irréguliers sur les surfaces peintes. Se reporter à « Soins de finition » précédemment dans cette section.

Soins intérieurs

Pour éviter l'abrasion par les particules de poussière, nettoyer régulièrement l'habitacle du véhicule. Avant d'utiliser des produits de nettoyage, lisez et suivez toutes les consignes de sécurité figurant sur l'étiquette. Pendant le nettoyage de l'intérieur, ouvrir les portes et les glaces pour ventiler correctement. Les journaux ou les vêtements foncés peuvent transférer la couleur à l'intérieur du véhicule.

Attention

Enlevez immédiatement les nettoyants, les lotions pour les mains, la crème solaire et le répulsif pour insectes de toutes les surfaces intérieures, sinon des dommages permanents peuvent en résulter.

Attention

Utilisez des nettoyants spécialement conçus pour les surfaces à nettoyer afin d'éviter tout dommage permanent au véhicule. Appliquez tous les nettoyants directement sur un chiffon de nettoyage. Ne vaporisez pas de nettoyant sur les interrupteurs ou les commandes.

Lorsque vous utilisez des nettoyants à base de savon liquide, suivez les instructions du nettoyant ou de la solution de savon spécifique pour les instructions de dilution.

Attention

Pour éviter les dégâts :

(Suite)

Attention (Suite)

- Ne jamais utiliser de rasoir ou autre objet tranchant pour éliminer les salissures des surfaces intérieures.
- Ne jamais utiliser une brosse à poils durs.
- Ne jamais frotter une surface de façon agressive ou avec une pression excessive.
- Ne pas mouiller les composants électriques exposés.
- Ne pas utiliser de détergents de lessive ou des produits de vaisselle avec dégraisseurs. Ne pas utiliser de solutions qui contiennent du savon fort ou caustique.
- Ne pas saturer excessivement le garnissage lors du nettoyage.
- N'utiliser ni solvants ni produits de nettoyage contenant des solvants.
- Ne pas utiliser pas de lingettes désinfectantes parfumées ou contenant de l'eau de javel. Ne pas utiliser pas

(Suite)

Attention (Suite)

de lingettes ou de nettoyeurs qui présentent un transfert de couleur sur la lingette ou qui modifient l'apparence de la surface intérieure lorsqu'ils sont utilisés.

- Ne pas utiliser pas de désinfectant pour les mains parfumé ou sous forme de gel. Si le désinfectant pour les mains entre en contact avec les surfaces intérieures du véhicule, éponger immédiatement et nettoyer avec un chiffon doux humidifié avec une solution d'eau et de savon doux.

Intérieur des vitres

Pour le nettoyage, utilisez un tissu en microfibre humidifié à l'eau. Essuyer les gouttes laissées par le nettoyage au moyen d'un linge propre et sec. Si nécessaire, utilisez un nettoyeur pour vitres du commerce après avoir nettoyé à l'eau claire.

Attention

Pour éviter les rayures, ne jamais utiliser de produits de nettoyage abrasifs sur les vitres de la voiture. Les produits de nettoyage abrasifs ou un nettoyage agressif peut endommager le dégivreur de la lunette arrière.

Le nettoyage du pare-brise à l'eau au cours des trois à six premiers mois atténue la formation de buée.

Couvercles de haut-parleur

Passer doucement l'aspirateur autour des couvercles des haut-parleurs pour ne pas les endommager. Nettoyer les taches avec de l'eau et un savon doux.

Moulures enduites

Nettoyer les moulures enduites.

- Lorsqu'elles sont légèrement souillées, les essuyer avec une éponge ou un chiffon doux non pelucheux humide.
- Lorsqu'elles sont très souillées, utiliser de l'eau chaude savonneuse.

Vinyle/caoutchouc

Si équipé d'un sol en vinyle et de tapis de sol en caoutchouc, utilisez un chiffon doux et/ou une brosse humidifiée à l'eau pour enlever la poussière et la saleté. Pour un nettoyage plus approfondi, utilisez une solution d'eau et de savon doux.

**Avertissement**

N'utilisez pas de nettoyeurs contenant du silicone, des produits à base de cire ou des nettoyeurs qui augmentent la brillance des sols et des tapis en vinyle/caoutchouc. Ces nettoyeurs peuvent modifier de manière permanente l'apparence et le toucher du vinyle/caoutchouc et rendre le sol glissant. Votre pied pourrait glisser pendant que vous conduisez le véhicule et vous pourriez perdre le contrôle, ce qui entraînerait une collision. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés.

Tissu/Moquette/Daim

Commencer par aspirer la surface en utilisant une fixation avec brosse souple. Si un embout à brosse d'aspirateur est utilisé, ne l'utiliser que sur le tapis de sol. Avant le nettoyage, retirer en douceur autant de saletés que possible :

- Appliquer les liquides prudemment au moyen d'une serviette de papier. Poursuivre jusqu'à la disparition des souillures.
- Pour les souillures solides, en éliminer le maximum avant l'aspiration.

Pour nettoyer :

1. Imbiber d'eau un chiffon grand teint propre et non pelucheux. Un chiffon en microfibres est recommandé pour éviter le transfert des fibres sur les tissus ou les tapis.
2. Éliminer l'excès d'humidité jusqu'à la fin des gouttes s'exprimant du chiffon de nettoyage.
3. Commencer sur le côté extérieur d'où est la terre et frotter doucement vers le centre. Replier le chiffon appliqué à la salissure afin qu'il reste propre et pour éviter d'incruster la salissure dans le tissu.

4. Poursuivre jusqu'à la disparition du transfert de teinte de la souillure au linge de nettoyage.
5. Si la salissure n'est pas complètement enlevée, utiliser une solution savonneuse douce puis ensuite uniquement de l'eau claire.

Si la souillure n'est pas complètement éliminée, il peut s'avérer nécessaire d'utiliser un produit de nettoyage du commerce pour scellerie ou un détachant. Faites-en l'essai sur une petite surface peu visible pour tester la rapidité de coloration avant d'utiliser un nettoyeur pour sellerie ou un produit détachant. Si une auréole se forme, nettoyer toute la surface.

Après le nettoyage, utiliser une serviette en papier pour éliminer l'excès d'humidité.

Nettoyage des surfaces brillantes, des écrans d'état du véhicule et de la radio

Utiliser un tissu microfibre sur les surfaces très brillantes ou les affichages du véhicule. Pour commencer, utiliser une brosse à poils doux pour enlever les saletés pouvant rayer la surface. Nettoyer ensuite doucement en frottant avec un chiffon microfibre. Ne jamais utiliser de produit à vitres ou de solvants. Laver à la main régulièrement le chiffon

microfibre séparément, en utilisant du savon doux. Ne pas utiliser de décolorant ou de produit adoucissant. Rincer minutieusement et sécher à l'air avant la prochaine utilisation.

Attention

Ne pas fixer de dispositif à ventouse sur l'écran. Cela pourrait provoquer des dégâts et ne serait pas couvert par la garantie du véhicule.

Tableau de bord, cuir, vinyle, autres surfaces en plastique, peintures à faible brillance et surfaces en bois naturel à pores ouverts

Attention

La saturation du cuir, spécialement du cuir perforé aussi bien que les surfaces de l'habitacle peut causer des dégâts permanents. Éliminer l'excès d'humidité de ces surfaces après le nettoyage et les laisser sécher naturellement. N'utilisez jamais de chaleur, de vapeur ou de détachants. N'utilisez pas de liquides contenant de

(Suite)

Attention (Suite)

l'alcool ou des solvants sur les sièges en cuir. Ne pas utiliser de produits de nettoyage qui contiennent du silicone ou de la cire. Les nettoyeurs contenant ces solvants peuvent modifier définitivement l'aspect et la perception du cuir et d'autres garnissages doux et sont déconseillés.

Attention

L'utilisation de désodorisants d'atmosphère peut causer des dégâts définitifs aux plastiques et aux surfaces laquées. En cas de contact d'un tel produit avec un plastique ou une surface laquée du véhicule, nettoyer immédiatement au moyen d'un chiffon imbibé d'une solution savonneuse douce. Les dégâts causés par les désodorisants d'atmosphère ne sont pas couverts par la garantie.

Utiliser de l'air comprimé ou un aspirateur pour éliminer du liquide ou de la poussière sous le capuchon du contrôleur multifonction (MFC), selon l'équipement.

Utiliser une broche souple pour éliminer la poussière des boutons et crevasses du tableau de bord. Utiliser un linge en microfibre doux imbibé d'eau pour éliminer la saleté et la poussière. Pour un nettoyage plus approfondi, utilisez un chiffon doux en microfibres humidifié avec une solution d'eau et de savon doux.

Ne pas utiliser de produits de nettoyage qui augmentent le brillant, spécialement sur le tableau de bord. La réflexion peut affecter la visibilité au travers du pare-brise dans certaines conditions.

Filet de rangement du couvercle de compartiment utilitaire

Selon l'équipement, le laver avec de l'eau tiède et un détergent doux. Ne pas utiliser d'agent de javellissants. Le rincer à l'eau froide, puis le sécher complètement.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

**Avertissement**

Ni blanchir ni teindre les sangles des ceintures de sécurité. Cela risquerait d'affaiblir considérablement les sangles. En cas d'accident, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer et rincer les sangles des ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède. Laisser sécher les sangles.

Tapis de plancher**Avertissement**

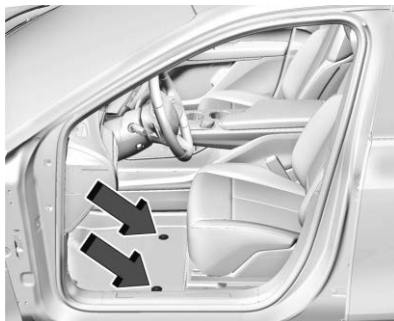
Si la taille du tapis de sol n'est pas adaptée ou que celui-ci n'est pas correctement installé, il risque d'entraver les pédales. Le fait d'entraver les mouvements des pédales peut entraîner une accélération involontaire et/ou augmenter la distance d'arrêt ce qui peut provoquer une collision et des blessures. S'assurer que le tapis de sol n'entrave pas le déplacement des pédales.

Suivre les directives suivantes concernant l'utilisation appropriée des tapis protecteurs :

- Les tapis de sol en équipement d'origine sont conçus pour votre véhicule. Si les tapis de sol doivent être remplacés, il est recommandé d'acheter des tapis de sol certifiés par GM. Les tapis de sol non GM peuvent ne pas s'adapter correctement et peuvent interférer avec les pédales. Vérifiez toujours que les tapis de sol n'interfèrent pas avec les pédales.
- Ne pas utiliser de tapis de plancher si le véhicule n'est pas équipé d'une dispositif de retenue de tapis de plancher du côté conducteur.
- Utiliser le tapis protecteur en plaçant le bon côté vers le haut. Ne pas le retourner.
- Ne rien placer sur le tapis protecteur du côté conducteur.
- Utiliser un seul tapis de sol du côté conducteur.
- Ne pas superposer les tapis de sol.

Dépose et remplacement des tapis de sol

Le tapis de sol du conducteur est maintenu en place par deux fixations de type bouton.



1. Tirer sur l'arrière du tapis protecteur pour déverrouiller chaque dispositif de retenue et enlever le tapis.
2. Réinstaller le tapis en plaçant les orifices sur les dispositifs de retenue et les emboîter en place.
3. S'assurer que le tapis de sol est correctement en place. Vérifier qu'il n'interfère pas avec les pédales.

Nettoyage des tapis de sol en caoutchouc (tapis toutes saisons et revêtements de sol)

Voir Vinyle/caoutchouc, sous *Soin intérieur*

➔ 366 pour des informations importantes sur le nettoyage.

Entretien et maintenance

Généralités

Généralités 371

Programme d'entretien

Programme d'entretien 372

Inspection multipoint des véhicules (MPVI)

Inspection multipoint des véhicules (MPVI) 373

Vérifications et services par le propriétaire

Vérifications et services par le propriétaire 374

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants recommandés 375

Enregistrement des travaux d'entretien

Enregistrement des travaux d'entretien .. 376

Généralités

Votre véhicule représente un important investissement. Ce chapitre décrit les opérations de maintenance nécessaires du véhicule. Suivre ce programme pour éviter les importants frais de réparation entraînés par une maintenance négligée ou inadéquate. Ceci peut également contribuer à maintenir la valeur du véhicule en cas de vente. Il en va de la responsabilité du propriétaire de faire effectuer toute la maintenance requise.

Le concessionnaire dispose de techniciens qualifiés qui peuvent effectuer l'entretien requis en utilisant des pièces de rechange d'origine. Il dispose d'outils et d'équipements modernes pour un diagnostic rapide et précis. De nombreux concessionnaires proposent des heures d'ouverture prolongées le soir et le samedi, un service de transport de courtoisie et un système de planification en ligne pour répondre aux besoins d'entretien.

Votre concessionnaire connaît l'importance de la fourniture de services de maintenance et de réparation à des prix compétitifs. Avec des techniciens entraînés, le concessionnaire est le mieux placé pour effectuer la maintenance de routine telle que les permutations de pneu et

autres interventions de maintenance telles que celles qui concernent les pneus, les freins, les batteries et les balais d'essuie-glace.

Attention

Les dommages dus à une maintenance incorrecte peuvent conduire à de coûteuses réparations et peuvent ne pas être couverts par la garantie sur le véhicule. Les intervalles de maintenance, les vérifications, les inspections, les liquides et lubrifiants recommandés sont importants pour maintenir le véhicule en bon état de fonctionnement.

Ne pas utiliser de produits de rinçage chimiques non approuvés par GM sur le véhicule. L'utilisation de produits de rinçage, de solvants, de produits de nettoyage ou de lubrifiants non approuvés par GM peut endommager le véhicule, nécessitant des réparations onéreuses non couvertes par la garantie du véhicule.

La permutation des pneus et les services nécessaires sont de la responsabilité du propriétaire du véhicule. Il est recommandé de faire effectuer ces interventions tous les 12

000 km/7 500 mi. Une maintenance correcte du véhicule contribue à maintenir le véhicule en bon état.

Les interventions supplémentaires requises concernent les véhicules qui :

- Transporter des passagers et des charges dans les limites recommandées. Ces limites figurent sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement du véhicule. Voir *Limites de charge du véhicule* ⇨ 186.
- Sont conduits sur de bons revêtements routiers à la vitesse autorisée.



Avertissement

Les interventions de maintenance peuvent être dangereuses et blesser. N'effectuer de maintenance que si l'information nécessaire, les outils et équipement corrects sont disponibles. Sinon, consulter votre concessionnaire pour faire effectuer le travail par un technicien compétent. Se reporter à *Entretien par le propriétaire* ⇨ 301.

Programme d'entretien

Permutation des pneus et entretien requis tous les 12 000 km (7500 mi)

- Permuter les pneus. La permutation des pneus permet d'obtenir une usure plus uniforme. La première permutation est la plus importante. En cas d'usure des pneus inhabituelle, les permuter dès que possible, vérifier que la pression de gonflage des pneus est correcte et que les pneus ou les roues ne sont pas endommagés. Si l'usure inhabituelle persiste après une permutation, faire vérifier le parallélisme des roues.

Voir *Quand faut-il remplacer les pneus?*

⇨ 343 et *Remplacement de roue* ⇨ 347.

- Effectuer l'inspection multipoint du véhicule. Voir *Inspection multipoint des véhicules (MPVI)* ⇨ 373.
- Lubrifier les composants de la carrosserie. Se reporter à *Entretien extérieur* ⇨ 361.

Entretiens supplémentaires nécessaires - Entretien normal

Tous les 36 000 km (22 500 mi)

Remplacer le filtre à air de l'habitacle. Ou tous les 24 mois, selon la première occurrence. Un remplacement plus fréquent du filtre à air de l'habitacle peut être nécessaire si le véhicule circule dans des zones de trafic intense, de qualité d'air médiocre, de niveaux de poussière élevés ou d'allergènes environnementaux. Un remplacement du filtre à air de l'habitacle peut également être nécessaire si l'on remarque une réduction du débit d'air, de la buée sur des glaces ou des odeurs. Le concessionnaire GM peut aider à déterminer le bon moment pour remplacer le filtre.

Tous les 161 000 km (100 000 mi)

Remplacer les vérins à gaz du support de levage de la capote et/ou de la carrosserie. Ou tous les 10 ans, le premier des deux prévalant. Voir *Vérin(s) à gaz* ⇨ 315.

Tous les 240 000 km (150 000 mi)

Vidanger les circuits de refroidissement. Ou tous les cinq ans, selon la première éventualité. Voir *Système de refroidissement* ⇨ 305.

Les conditions intensives nécessitant des entretiens plus fréquents

- Utilisation principale dans le trafic urbain par temps chaud.
- Principaux trajets en terrain accidenté ou montagneux.
- Traction fréquente d'une remorque.
- Conduite à vitesse élevée ou compétitive.
- Taxi, police ou livraison.

Entretiens supplémentaires nécessaires - Entretien extrême

Tous les 72 000 km (45 000 mi)

- Changer le liquide de l'unité d'entraînement électrique. Voir *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 375.

Vérifications et services par le propriétaire

Tous les cinq ans

Remplacer le liquide de frein tous les cinq ans. Se reporter à *Liquide de frein* ⇨ 309.

Tous les sept ans

Remplacer le déshydratant de la climatisation tous les sept ans. Cet entretien contribue à la longévité et au fonctionnement efficace du système de climatisation. Ce service peut être complexe. Consulter le concessionnaire.

Inspection multipoint des véhicules (MPVI)

Une inspection multipoint du véhicule (MPVI) effectuée par un technicien formé est une évaluation de l'entretien de votre véhicule. L'avantage de la MPVI est d'identifier les éléments d'entretien qui nécessitent une attention immédiate et de ceux qui pourraient nécessiter une attention dans l'avenir.

Le technicien effectuera les contrôles suivants. Il est possible d'obtenir un exemplaire de la liste de vérification appropriée pour la MPVI sur le site Web d'entretien certifié par GM de votre pays. Pour une liste complète des contrôles, inspections et services, consulter le concessionnaire.

Certains éléments peuvent ne pas s'appliquer au véhicule et/ou à la région.

Diagnostics

- OnStar actif (option)
- Vérification de l'historique des entretiens et des rappels

Éclairage extérieur

- Inspection visuelle

Pare-brise et essuie-glaces

- Inspection visuelle

Batterie 12 Volt

- Inspection visuelle de la batterie
- Résultats des tests de batterie
- Câbles et connexions de la batterie

Inspection des systèmes, fluides et des fuites visibles

- Unité électrique d'entraînement
- Essieu moteur
- Boîte de transfert
- Circuit de refroidissement de l'électronique d'alimentation
- Liquide lave-glace

Inspection des pneus

- Pression, profondeur de la bande de roulement et usure des pneus
- Permutation, le cas échéant
- Vérification de la géométrie (option)
- Surveillance de la pression des pneus
- Vérifier la date de péremption de l'enduit d'étanchéité de pneu (option).
- Vérifier la roue de secours, si équipé

Freins

- Vérifier le système de freinage

Inspections visuelles et de fonctionnement

- Composants des ceintures de sécurité
- Pédale d'accélérateur
- Remplacement du filtre à air de l'habitacle (option).
- Flexibles
- Amortisseurs et jambes de force
- Composants de la direction
- Soufflets d'essieu ou arbre de transmission et joints en U

- Béquilles de levage du compartiment, le cas échéant
- Tapis de sol fixés, sans interférence avec les pédales.
- Klaxon
- Commutateur de démarrage

Graisser

- Composants du châssis

Vérifications et services par le propriétaire

- Au moins deux fois par an, procéder au rinçage d'entretien du soubassement. Se reporter à « Entretien du soubassement » dans *Entretien extérieur* ⇨ 361.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants recommandés

Les liquides et lubrifiants identifiés ci-dessous par leur nom, ou par leurs spécifications, y compris ceux ne figurant pas ici, sont disponibles chez votre concessionnaire.

Usage	Liquide/lubrifiant
Unité électrique d'entraînement	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON ULV.
Système de freinage hydraulique	Liquide de frein hydraulique approuvé GM DOT 4.
Barillets de serrure à clé, capot et hayon	Lubrifiant à usage multiple, Superlube. Consulter votre concessionnaire.
Circuits de liquide de refroidissement du véhicule	Utiliser uniquement ACDelco Premix (mélange à 50/50 d'eau désionisée et de liquide de refroidissement DEX-COOL). Consulter votre concessionnaire.
Lave-glace de pare-brise	Liquide de lave-glace de pare-brise automobile répondant aux exigences de protection antigel régionales.

Une fois l'entretien prévu terminé, noter la date, le relevé du compteur kilométrique et indiquer qui a effectué l'entretien, et le type d'entretien dans les cases prévues à cet effet. Conserver tous les recus d'entretien.

[illegible]

Données techniques

Identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV)	377
Identification des pièces de rechange	377

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications	377
-----------------------------------	-----

Identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV)



Cet identificateur légal est situé dans le coin avant du tableau de bord, sur le côté conducteur du véhicule. Il peut se voir de l'extérieur, par le pare-brise. Le numéro d'identification du véhicule (NIV) figure également sur l'étiquette d'homologation du véhicule et sur les certificats de titre et d'immatriculation.

Identification des pièces de rechange

Il se peut que l'étiquette de certification apposée sur le montant central comporte un long code-barres scannable pour rechercher les renseignements suivants :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV)

- La désignation du modèle
- Des renseignements sur la peinture
- Options de production

Si cette étiquette ne porte pas de large code barres, vous trouverez ces informations sur une étiquette à l'intérieur du coffre.

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications

Les capacités approximatives suivantes sont données selon les conversions anglaises et métriques.

Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 375 pour obtenir davantage d'informations.

Application	Capacités	
	Unités métriques	Unités anglaises
Fluide frigorigène de climatiseur	Pour le volume de charge et le type de réfrigérant de la climatisation, se reporter à l'étiquette relative au réfrigérant placée sous le capot. Consulter votre concessionnaire pour de plus amples renseignements.	
Circuits de refroidissement*	Consulter le concessionnaire.	
Couple de serrage d'écrou de roue	190 N•m	140 lb pi
Les capacités indiquées sont approximatives. Lors de l'ajout de liquide, remplir jusqu'au niveau indiqué, selon les recommandations du présent manuel, puis revérifier le niveau du liquide.		
*Les procédures de remplissage ou d'ajout de liquide de refroidissement peuvent être complexes. Consulter le concessionnaire.		

Information du client

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle ..	379
Bureaux d'assistance à la clientèle	381
Assistance technique aux utilisateurs de téléscripteurs	382
Compte en ligne et soutien à la clientèle ..	382
Programme de remboursement de mobilité GM	382
Programme d'assistance routière	383
Fixer des rendez-vous pour l'entretien	385
Programme de véhicule de courtoisie	385
Réparation de dommages causés par une collision	386
Informations au sujet de la commande des publications	388
Fréquences radio : déclaration	389

Déclaration des défauts compromettant la sécurité

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis	389
--	-----

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement canadien	390
Comment signaler les défauts compromettant la sécurité à General Motors	390

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée ..	390
Cybersécurité	391
Enregistreurs de données d'événement ..	391
OnStar	392
Système infodivertissement	392

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle

Votre satisfaction et votre cote d'estime sont importantes pour votre concessionnaire et pour Chevrolet. Normalement, toutes préoccupations relatives à la transaction de vente ou au fonctionnement du véhicule seront prises en charge par les départements de vente ou d'après-vente de votre concessionnaire. Cependant, malgré les meilleures intentions, des malentendus peuvent parfois survenir. Si vous avez un cas qui, selon vous, n'a pas reçu toute l'attention qu'il méritait, nous vous conseillons de prendre les mesures suivantes :

Première étape : Discuter des préoccupations avec un membre de la direction du concessionnaire. Normalement, les problèmes peuvent être rapidement résolus à ce niveau. Si le problème a déjà été présenté au chef du service des ventes, au chef du service après-vente ou au chef du service des pièces et accessoires, communiquer avec le propriétaire ou le directeur général de votre concessionnaire.

Deuxième étape : Si, après avoir consulté un membre de la direction du concessionnaire, votre cas ne peut être résolu par votre concessionnaire sans aide extérieure, appeler le Centre d'assistance clientèle Chevrolet aux États-Unis, n°1-800-222-1020. Au Canada, contacter le centre d'assistance à la clientèle de General Motors du Canada au 1-800-263-3777 (en anglais) ou le 1-800-263-7854 (en français).

Nous vous encourageons à composer le numéro sans frais afin que nous accordions rapidement notre attention à votre requête. Soyez prêt à fournir les renseignements suivants au conseiller du Centre d'assistance à la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV). Vous trouverez ce numéro sur le certificat de propriété du véhicule ou le titre, ou sur la plaquette fixée au coin supérieur gauche du tableau de bord et visible à travers le pare-brise.
- Nom et adresse du concessionnaire.
- La date de livraison du véhicule et le kilométrage actuel au compteur.

Lorsque vous communiquez avec Chevrolet, vous devez savoir que votre problème sera probablement résolu chez un concessionnaire. C'est pourquoi nous vous proposons de suivre d'abord les directives de la première étape.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires américains : Tant GM que votre concessionnaire GM se sont engagés à tout mettre en œuvre pour que vous soyez entièrement satisfait de votre véhicule neuf. Toutefois, si vous êtes toujours insatisfait après avoir suivi la procédure décrite dans les étapes un et deux, il est possible de remplir une demande dans le cadre du programme Better Business Bureau (BBB) AUTO LINE afin de faire respecter tout droit supplémentaire dont vous pourriez bénéficier.

Le programme BBB AUTO LINE est une initiative hors tribunaux administrée par la BBB National Programs, Inc. pour l'arbitrage de litiges relatifs aux réparations automobiles ou à l'interprétation de la garantie limitée d'un nouveau véhicule. Bien que vous ayez possiblement à recourir à ce programme de règlement de différends non officiel avant d'entamer une poursuite en justice, le recours à ce programme est sans frais et votre cas sera généralement entendu dans un délai de 40 jours. Si vous n'êtes pas d'accord

avec la décision relative à votre cas, il est possible de la rejeter et d'utiliser tout autre recours disponible. Lorsque vous contactez la BBB AUTO LINE, vous devrez fournir l'information suivante : Le nom et l'adresse du propriétaire, le numéro d'identification du véhicule (NIV), l'année, la marque, le modèle, le kilométrage du véhicule et fournir une description du problème.

Communiquer avec le programme BBB AUTO LINE par le biais de la ligne téléphonique sans frais ou en écrivant à l'adresse suivante :

BBB AUTO LINE Program
BBB National Programs, Inc.
1676 International Drive
Suite 550
McLean, VA 22102

Téléphone : 1-800-955-5100
www.bbbautoline.org

Ce programme est offert dans les 50 États et dans le district fédéral de Columbia. L'admissibilité est limitée en fonction de l'âge du véhicule, du kilométrage et d'autres facteurs. La General Motors se réserve le droit de modifier les limitations d'admissibilité et/ou d'interrompre sa participation à ce programme.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires canadiens :

Dans l'éventualité où vous sentez que vos préoccupations n'ont pas été prises en charge après avoir suivi la procédure décrite aux étapes un et deux, Compagnie General Motors du Canada veut que vous soyez au courant de sa participation à un programme sans frais de médiation et d'arbitrage. Compagnie General Motors du Canada s'est engagée à l'arbitrage exécutoire des litiges de propriétaires pour des demandes de service sur des véhicules liées à la fabrication. Le programme offre la révision des faits par un arbitre neutre de tierce partie, et peut comprendre une audience informelle devant l'arbitre. Le programme est conçu de façon à ce que le processus de règlement du litige au complet, depuis le moment où vous déposez une réclamation jusqu'à la décision finale, prenne environ 70 jours. Nous sommes convaincus que notre programme impartial offre des avantages par rapport aux tribunaux de diverses instances parce qu'il est informel, rapide et sans frais.

Pour plus de renseignements sur l'admissibilité au Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles au Canada (PAVAC), composer gratuitement le 1-800-207-0685 ou appeler le

Centre d'assistance à la clientèle de General Motors au 1-800-263-3777 (anglais) ou au 1-800-263-7854 (français), ou écrire au :

Programme de médiation/arbitrage
c/o Centre d'assistance à la clientèle
Compagnie General Motors du Canada
500 Wentworth Street W
Oshawa, ACTIVÉ L1J 0C5

La demande devra être accompagnée du numéro d'identification du véhicule (NIV).

Bureaux d'assistance à la clientèle

Chevrolet s'engage à aider les clients. Aller à l'adresse www.chevrolet.com/support (États-Unis) ou www.my.chevrolet.ca (Canada) pour discuter avec nous ou trouver des réponses aux questions les plus fréquemment posées, des conseils, des instructions sur le fonctionnement des véhicules et une assistance disponible.

Besoin de plus d'aide ? Utiliser les numéros de téléphone ou les adresses postales ci-dessous pour obtenir une assistance supplémentaire.

États-Unis et Porto Rico

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance Center
P. O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170
1-800-222-1020

TTY : Composer le service de relais 711 et contacter le 1-800-833-2438

Assistance routière : 1-888-811-1926

Canada

Centre d'assistance à la clientèle
Compagnie General Motors du Canada
500 Wentworth Street W
Oshawa, Marche L1J 0C5

1-800-263-3777 (anglais)

1-800-263-7854 (français)

1-800-263-3830 (pour appareils téléphoniques à texte : télécriteurs)

Assistance routière : 1-800-268-6800

Outre-mer

Prière de communiquer avec les établissements locaux de la General Motors.

Assistance technique aux utilisateurs de téléscripteurs

Pour aider les personnes qui souffrent de surdité, qui sont malentendantes, qui ont des difficultés d'élocution ou qui utilisent des téléphones à texte (TTY), veuillez composer le service de relais national 7-1-1 et contacter le 1 800 833-2438. Les utilisateurs de TTY au Canada peuvent composer le 1 800 263-3830.

Compte en ligne et soutien à la clientèle

Créer un compte Chevrolet (États-Unis) sur chevrolet.com

Apprenez-en davantage sur les caractéristiques de votre véhicule, achetez et gérez vos services connectés et vos plans OnStar, et accédez aux informations de diagnostic spécifiques à votre véhicule.

Avantages des membres

 : Télécharger des guides du propriétaire et visionner des vidéos explicatives spécifiques aux véhicules.

 : Consulter des programmes d'entretien, des alertes et les informations de diagnostic embarqué du véhicule. Programmer des rendez-vous pour entretien.

 : Consultez les relevés de service de votre concession et ajoutez les vôtres.

 : Sélectionner un concessionnaire préféré et consulter son emplacement sur une carte, ses numéros de téléphone et ses heures d'ouverture.

 : Effectuer votre suivi de l'information de garantie du véhicule.

 : Consulter les rappels en cours par numéro d'identification du véhicule (NIV). Voir *Le numéro d'identification du véhicule (NIV)* ➔ 377.

 : Gérez votre profil et vos informations de paiement. Consultez les gains de votre Carte Primes GM et vos points Primes My Chevrolet.

 : Clavarder en ligne avec des conseillers.

Visiter chevrolet.com et créer un compte dès aujourd'hui.

Compte Chevrolet (Canada)

Visiter votre compte Chevrolet à l'adresse chevrolet.ca/en (anglais) ou chevrolet.ca/fr (français) pour accéder à des avantages similaires.

Programme de remboursement de mobilité GM

GENERAL MOTORS MOBILITY



Ce programme est disponible pour les candidats qualifiés pour le remboursement, jusqu'à certaines limites, du coût d'équipement adaptatif après-vente admissible nécessaire pour le véhicule, tel que des commandes manuelles ou un élévateur pour chaise roulante/scooter pour le véhicule.

Pour en savoir plus sur le programme GM Mobilité, appeler le Centre d'assistance GM Mobilité au 1 800 323-9935. Les utilisateurs de téléscripteurs (TTY) peuvent composer le service de relais 7-1-1 national et contacter le 1 800 323-9935.

Programme d'assistance routière

Depuis les États-Unis, appeler le 1-888-811-1926; téléscripneur (TTY) : 1-888-889-2438.

Depuis le Canada, appeler le 1-844-637-1756.

Le service est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Recours à l'assistance

Lors de l'appel à l'assistance routière, avoir les informations suivantes à portée de main :

- Nom, adresse du domicile, et numéro de téléphone du domicile.
- Numéro de téléphone de l'emplacement d'où est effectué l'appel.
- Emplacement du véhicule.
- Modèle, année, couleur et numéro d'immatriculation du véhicule.
- Relevé du compteur kilométrique et numéro d'identification du véhicule (NIV).
- Description du problème.

Couverture

Pour la durée de couverture de l'assistance routière, consulter le guide d'information sur la garantie limitée et

l'assistance au propriétaire. Pour des questions sur la couverture d'assistance routière supplémentaire, contacter le service d'assistance routière Chevrolet.

Aux États-Unis, toutes les personnes qui conduisent le véhicule sont couvertes. Au Canada, une personne qui conduit le véhicule sans la permission du propriétaire n'est pas couverte.

L'assistance routière ne fait pas partie de la garantie limitée de véhicule neuf. General Motors Amérique du Nord et Chevrolet se réservent le droit de modifier ou d'annuler le programme d'assistance routière à tout moment sans préavis.

General Motors Amérique du Nord et Chevrolet se réservent le droit de limiter leurs services ou paiement à un propriétaire ou conducteur lorsqu'ils décident que des demandes sont émises trop souvent ou que le même type de demande est émis à plusieurs reprises.

Services fournis

- **Service de blocage** : Service de déverrouillage du véhicule. Un déverrouillage à distance peut être possible si vous avez OnStar. Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit s'identifier avant que ce service soit offert.
- **Remorquage sur une voie publique ou l'autoroute** : Remorquage jusqu'au concessionnaire Chevrolet certifié pour les VÉ le plus près pour la garantie de services, ou si le véhicule a été impliqué dans un accident et qu'il ne peut être conduit. L'assistance n'est pas accordée lorsque le véhicule est bloqué dans le sable, la boue ou la neige.
Si le véhicule n'a plus de charge, l'assistance routière le remorquera jusqu'à la borne de recharge la plus proche ou jusque chez le client, le trajet le moins long étant retenu.
- **Changement de pneu après crevaison** : Si le pneu a été séparé de la roue, si les flancs sont endommagés ou si la perforation est importante, le pneu est trop endommagé pour que l'enduit d'étanchéité pour pneu soit efficace et le véhicule devra être

remorqué. Il incombe au propriétaire de faire réparer ou remplacer le pneu si ce n'est pas couvert par la garantie.

- **Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants :** Démarrage-secours de batterie.
- **Avantages et assistance en cas d'interruption du voyage :** Si votre voyage est interrompu en raison d'un événement couvert par la garantie, les dépenses qui en découlent peuvent vous être remboursées. Sont prises en charge les dépenses raisonnables et d'usage courant liées aux hôtels, repas ou locations de voiture, ainsi que celles engagées pour rapporter le véhicule au client, dans la limite de 500 milles. Lorsque le véhicule est en panne, communiquer avec l'assistance routière Chevrolet pour savoir si vous êtes admissible à la couverture pour interruption de voyage.

Services non compris dans l'assistance routière

- Remorquage pour mise en fourrière à la suite d'une infraction
- Remboursement des amendes

- Remboursement des remorquages exigés par la police
- Montage, démontage ou changement de pneus d'hiver, de chaînes ou d'autres dispositifs d'amélioration de la traction
- Le remorquage d'autres objets attelés au véhicule, comme une embarcation, un campeur, une remorque, une carrosserie cargo, etc.
- Véhicules coincés en raison d'une conduite hors route

L'entretien n'est pas fourni si un véhicule se trouve dans une zone non accessible au véhicule d'entretien ou n'est pas sur une route publique régulièrement empruntée ou entretenue, comme les routes verglacées et en hiver. Le service n'est pas fourni sur des routes restreintes qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, certaines autoroutes, les tunnels, les routes à péage, les ponts à péage, les autoroutes à péage et les routes de service.

Services spécifiques aux véhicules au Canada

- **Service de blocage :** L'enregistrement du véhicule est requis.

- **Avantages et assistance en cas d'interruption du voyage :** Doit se trouver à plus de 150 km du départ du voyage pour être admissible. Une autorisation préalable, les reçus originaux détaillés et une copie des bons de réparation sont requis. Lorsque l'autorisation est reçue, le conseiller de l'assistance routière vous contactera pour fixer un rendez-vous et vous expliquer comment recevoir le paiement.
- **Service alternatif :** Si une assistance immédiate ne peut être offerte, le conseiller de l'assistance routière pourrait vous accorder la permission de recourir à l'assistance routière d'urgence. Vous recevrez un paiement, jusqu'à 100 \$, après avoir acheminé le reçu original à l'assistance routière. Les défaillances mécaniques peuvent être couvertes. Cependant, il incombe au propriétaire de payer les coûts liés aux pièces et à la main-d'œuvre qui ne sont pas couverts par la garantie.

Fixer des rendez-vous pour l'entretien

Lorsqu'une réparation doit être réalisée au titre de la garantie, il est recommandé de contacter votre concessionnaire pour fixer un rendez-vous. En fixant un rendez-vous pour l'entretien et en avisant le concessionnaire de vos besoins de transport, il peut vous aider à minimiser les inconvénients.

Si un rendez-vous ne peut être fixé immédiatement avec le service d'entretien, continuer à conduire le véhicule jusqu'à ce que le rendez-vous soit fixé, sauf bien sûr, s'il s'agit d'un problème mettant en jeu la sécurité. Si c'est le cas, veuillez communiquer avec votre concessionnaire pour lui faire part du problème et lui demander la procédure à suivre.

Si votre concessionnaire vous demande de laisser le véhicule au garage pour réparation, nous vous conseillons fortement de lui laisser le véhicule le plus tôt possible au cours du jour ouvrable afin que les réparations puissent être effectuées le même jour.

Programme de véhicule de courtoisie

Pour améliorer votre expérience de propriétaire, nous et nos concessionnaires participants sommes fiers d'offrir le transport de courtoisie, un programme d'assistance à la clientèle pour les véhicules bénéficiant de la garantie pare-chocs à pare-chocs (période de couverture de la garantie de base au Canada), de la garantie fédérale sur les émissions, de la garantie prolongée sur le groupe motopropulseur ou de la garantie électrique spécifique aux États-Unis et au Canada.

Plusieurs options de transport de courtoisie sont disponibles afin de vous aider à minimiser les inconvénients en cas de nécessité de procéder à des réparations sous garantie.

Le véhicule de courtoisie ne fait pas partie de la garantie limitée de véhicule neuf. Un manuel séparé, intitulé « Limited Warranty and Owner Assistance Information » (Renseignements sur la garantie limitée et l'assistance au propriétaire), édité pour les véhicules neufs, donne des renseignements détaillés sur la garantie.

Options de transport

L'entretien du véhicule au titre de la garantie peut généralement être accompli pendant que vous attendez. Mais cela ne vous est pas possible, votre concessionnaire peut vous proposer les options de transport suivantes :

Service de navette

Ce service inclut un service de navette aller ou aller-retour, dans la mesure où les horaires et la distance sont raisonnables pour votre concessionnaire.

Transport public, application de covoiturage ou remboursement du carburant

Si le véhicule qui fait l'objet de la réparation doit passer la nuit en concession et que le transport public ou une application de covoiturage sont utilisés, la dépense doit être justifiée par des reçus originaux et dans les limites du montant maximum autorisé par GM. Si des clients américains organisent leur propre transport, un remboursement limité aux dépenses raisonnables de carburant peut être disponible. Les demandes de remboursement doivent refléter les coûts

réels et être accompagnées de l'original des reçus. Consultez votre concessionnaire pour plus d'informations.

Voiture-clientèle ou de location

Pour une réparation sous garantie pendant la nuit, le concessionnaire peut fournir un véhicule de location disponible gratuitement ou prévoir le remboursement d'un véhicule de location. Le remboursement est limité et doit être justifié par des reçus originaux ainsi que par un contrat de location dûment rempli et signé et répondre aux exigences de l'État/provinciales, locales, et des fournisseurs de véhicules de location. Les exigences varient et peuvent inclure des exigences minimales d'âge, la couverture d'assurance, la carte de crédit, etc. Des frais supplémentaires tels que le carburant, l'assurance de véhicule de location, les taxes, les frais d'utilisation, le kilométrage excessif, ou l'utilisation du véhicule de location au-delà de l'achèvement de la réparation sont également à votre charge.

Il peut ne pas être possible de fournir un véhicule de prêt semblable au véhicule en réparation.

Information concernant les programmes additionnels

Certaines options du programme, telles que le service de navette, peuvent ne pas être disponibles auprès de certains concessionnaires. Contacter votre concessionnaire pour une disponibilité particulière.

General Motors se réserve le droit de modifier, changer ou interrompre unilatéralement la mise à disposition d'un véhicule de courtoisie à n'importe quel moment et à sa seule discrétion afin de résoudre toutes les questions d'éligibilité de revendication relative aux termes et conditions décrites dans ce document.

Réparation de dommages causés par une collision

Si le véhicule est impliqué dans une collision et s'il est endommagé, le faire réparer par un technicien qualifié qui utilisera les équipements appropriés et des pièces de rechange de qualité. Des réparations mal effectuées diminueront la valeur du véhicule

lors de sa revente et les performances de sécurité pourraient être compromises en cas de collisions ultérieures.

Pièces de collision

Les pièces de collision GM d'origine sont des pièces neuves conçues avec les mêmes matériaux et méthodes de fabrication que pour la réalisation du véhicule. Les pièces de collision GM d'origine constituent votre meilleur choix pour garantir la préservation de l'apparence, de la durabilité et de la sécurité du véhicule. L'utilisation de pièces GM d'origine peut vous permettre de conserver votre garantie limitée sur les véhicules neufs GM.

Les pièces d'équipement d'origine recyclées peuvent également être utilisées pendant la réparation. Ces pièces sont habituellement retirées des véhicules complètement détruits dans des accidents antérieurs. Dans la plupart des cas, les pièces recyclées proviennent de sections non endommagées du véhicule. Une pièce GM provenant d'un équipement d'origine recyclé peut constituer un choix acceptable pour préserver l'apparence et les performances de sécurité d'origine du véhicule. Cependant, on ne connaît pas l'historique de ces pièces. De telles pièces ne sont pas couvertes par la

garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance y afférent n'est pas couverte par cette garantie.

Les pièces de collision du marché secondaire sont également disponibles. Elles sont fabriquées par des sociétés autres que GM et peuvent ne pas avoir été testées pour le véhicule. Par conséquent, ces pièces risquent de ne pas convenir, de présenter des problèmes de corrosion ou de durabilité prématurément et de ne pas se comporter correctement lors de collisions ultérieures. Les pièces du marché secondaire ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance du véhicule liée à de telles pièces n'est pas couverte par cette garantie.

Entreprise de réparation

GM vous recommande également de choisir une entreprise de réparation qui réponde à vos besoins en cas de nécessité de procéder à des réparations suite à une collision. Il est possible que votre concessionnaire dispose d'un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et d'équipements ultramodernes ou bien qu'il soit en mesure

de vous recommander un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et un équipement comparable.

Assurance du véhicule

Protéger l'investissement que vous avez réalisé lors de l'acquisition d'un véhicule GM en souscrivant à une couverture d'assurance complète contre les collisions. Il existe des différences importantes quant à la qualité de la couverture décrite dans les contrats d'assurance. De nombreuses compagnies d'assurance proposent une protection réduite du véhicule GM en limitant les indemnisations pour les réparations grâce à l'utilisation de pièces de collision du marché secondaire. Certaines compagnies d'assurance ne précisent pas que des pièces de collision du marché secondaire seront utilisées. Lors de la souscription à une assurance, nous vous recommandons de vous assurer que le véhicule sera réparé à l'aide de pièces de collision d'équipement d'origine GM. Si votre compagnie d'assurance actuelle ne vous permet pas de bénéficier d'une telle couverture, envisager de vous tourner vers une autre compagnie d'assurance.

Si le véhicule est loué, la société de location peut vous demander de souscrire une assurance couvrant les frais de réparations à l'aide de pièces d'origine d'un équipementier GM ou de pièces de rechange du constructeur d'origine. Lire attentivement votre contrat de location car vous risquez de vous voir facturer des réparations de mauvaise qualité à la fin de votre location.

En cas d'accident

Si l'un des passagers est blessé, appeler les services d'urgence pour obtenir de l'aide. Ne pas quitter les lieux de l'accident avant que tous les problèmes soient réglés. Déplacer le véhicule uniquement si sa position vous met en danger ou bien si un agent de police vous demande de le faire.

Ne donner que les informations nécessaires à la police et aux autres parties impliquées dans l'accident.

Pour un remorquage d'urgence, se reporter à *Programme d'assistance routière* ➔ 383.

Se procurer les informations suivantes :

- Nom adresse et numéro de téléphone du conducteur

- Numéro de permis de conduire du conducteur
- Nom adresse et numéro de téléphone du propriétaire
- Numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule
- Marque, modèle et année modèle du véhicule
- Le numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Compagnie d'assurance et numéro de la police
- Description générale des dommages de l'autre véhicule

Sélectionner un atelier de réparation fiable utilisant des pièces de rechange de qualité. Se reporter à « Pièces de collision », plus haut dans cette section.

Dans une collision, le système de détection peut couper l'alimentation du système haute tension. Se reporter à *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 310 pour une importante information de sécurité. Si un sac gonflable s'est déployé, se reporter à *Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?* ⇨ 60.

Si le véhicule a été endommagé suite à un accident, une inondation, un incendie ou tout autre événement, il peut être nécessaire de faire inspecter le véhicule. Se reporter à *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 310 pour les informations importantes sur la sécurité.

Gestion du processus de réparation des dommages causés au véhicule

Dans l'éventualité où le véhicule nécessite des réparations, GM vous recommande de vous impliquer activement dans celles-ci. Si vous avez déjà opté pour une entreprise de réparation, y amener le véhicule ou le faire remorquer. Préciser à l'entreprise d'utiliser uniquement des pièces de collision d'origine, que ce soient des pièces GM d'origine ou des pièces GM d'origine recyclées. Ne pas oublier que les pièces recyclées ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule GM.

L'assurance paye la facture des réparations mais vous devez vivre avec les réparations. En fonction des limites de votre police, votre compagnie d'assurance peut évaluer les réparations sur la base de pièces du marché secondaire. En discuter avec votre professionnel des réparations et insister pour obtenir des pièces GM d'origine. Ne pas oublier

que si le véhicule est en location, vous risquez d'être obligé de faire réparer le véhicule à l'aide de pièces GM d'origine, même si votre assurance ne vous rembourse pas l'ensemble des frais.

Si une compagnie d'assurance tierce paye les réparations, vous n'êtes pas obligé d'accepter une évaluation des réparations en fonction des limites de réparation fixées par la politique de collision de cette compagnie d'assurance, car vous n'avez aucune limite contractuelle avec cette société. Dans ce cas, vous pouvez avoir le contrôle des réparations et le choix des pièces dans la mesure où leur coût reste dans des limites raisonnables.

Informations au sujet de la commande des publications

Manuels de réparation

Les manuels de réparation comprennent l'information de diagnostic et d'entretien du moteur/de la propulsion, de la boîte de vitesses, d'essieu, de suspension, de freins, du système électrique, du système de direction, de la carrosserie, etc.

Documentation client

Les manuels de propriétaire sont rédigés spécifiquement pour lui et visent à fournir de l'information fondamentale sur le fonctionnement du véhicule. Le manuel du propriétaire comprend un programme d'entretien pour tous les modèles.

La documentation client disponible à l'achat comprend les manuels du propriétaire, les manuels de garantie et les portfolios. Les portfolios comprennent un manuel du propriétaire, un manuel de garantie, selon le cas et un sac ou une pochette à fermeture éclair.

Modèles courants et antérieurs

Des manuels d'entretien et des documents destinés aux clients sont disponibles pour de nombreux véhicules GM.

Pour vérifier la disponibilité et pour commander, appeler le 1-800-551-4123 du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, heure de l'Est.

Pour les commandes par cartes de crédit seulement (VISA-MasterCard-Discover), visiter le site de Helm, Inc. : www.helminc.com.

Pour commander par courriel, écrire à :

Helm, Incorporated
Attention : Service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170

Effectuer des chèques payables en dollars des États-Unis.

Fréquences radio : déclaration

Ce véhicule utilise des émetteurs/récepteurs / systèmes exemptés de permis qui fonctionnent sur une fréquence radio conforme à la partie 15 / partie 18 des règles de la Federal Communications Commission (FCC) et à la norme RSS / RSP-100 / ICES-GEN d'Innovation, Science et Développement économique Canada (ISED) du Canada exempt de permis.

Leur fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne peut causer d'interférence dangereuse.
2. L'appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Des changements ou des modifications à l'un de ces systèmes effectués par un autre établissement qu'un centre de réparation agréé risquent d'annuler le droit d'utiliser cet équipement.

Déclaration des défauts compromettant la sécurité

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis

Si vous estimez que le véhicule présente une défectuosité qui pourrait entraîner un accident, des blessures ou la mort, vous devrez immédiatement en informer la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'avertir General Motors.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes de ce genre, elle peut faire une enquête, et, si elle découvre qu'un groupe de véhicules présente une défectuosité posant un problème de sécurité, elle peut exiger

une campagne de rappel et de réparation. Toutefois, la NHTSA ne peut s'occuper des problèmes individuels entre vous-même, le concessionnaire ou General Motors.

Pour entrer en contact avec NHTSA, vous pouvez appeler l'assistance de sécurité des véhicules gratuitement au 1-888-327-4236 (TTY : 1-877-561-7439) ; visiter le site <https://www.safercar.gov> ; ou écrire à :

Administrator, NHTSA
1200 New Jersey Avenue, S.E.,
Washington, D. C. , 20590

D'autres informations sur la sécurité des véhicules à moteur sont disponibles sur le site <https://www.safercar.gov>.

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement canadien

Si vous vivez au Canada et si vous pensez qu'un défaut compromet la sécurité du véhicule, vous devez avertir Transport Canada immédiatement ainsi

que la Compagnie General Motors du Canada. Téléphoner à Transport Canada au 1-800-333-0510; aller sur :

www.tc.gc.ca/recalls (anglais)

www.tc.gc.ca/rappels (français)

ou écrire à :

Transport Canada
Direction de la sécurité des véhicules à moteur
Division des investigations des défauts et des rappels
80 Noel Street
Gatineau , Québec J8Z 0A1

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité à General Motors

En plus d'avertir la NHTSA (ou Transports Canada) d'une telle situation, signaler également à General Motors.

Aux États-Unis, appeler le 1-800-222-1020, ou écrire à :

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance Center
P. O. Box 33170

Detroit, MI 48232-5170

Au Canada, appeler le 1-800-263-3777 (anglais) ou 1-800-263-7854 (français), ou écrire à :

Centre d'assistance à la clientèle
Compagnie General Motors du Canada
500 Wentworth Street W
Oshawa, ON L1J 0C5

Au Mexique, appeler le 800-466-0811 ou 800-508-0000.

Dans les autres pays d'Amérique Centrale et des Caraïbes, appeler le 52-555-901-2369.

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Le véhicule est doté d'un certain nombre d'ordinateurs qui enregistrent des informations relatives aux performances du véhicule et à la manière dont il est conduit ou utilisé. Par exemple, le véhicule utilise des modules qui surveillent les performances du moteur et de l'unité d'entraînement électrique, les conditions de déploiement d'un sac gonflable et commandent le déploiement de ces sacs gonflables en cas d'accident et, selon l'équipement, qui empêchent le blocage des

freins pour aider le conducteur à contrôler le véhicule. Ces modules peuvent stocker des données pour aider le technicien de la concession à intervenir sur le véhicule ou pour aider GM à améliorer la sécurité ou les fonctionnalités. Certains modules peuvent également mémoriser des données sur la manière dont le véhicule est utilisé, comme par exemple la consommation d'énergie ou la vitesse moyenne. Ces modules peuvent retenir des préférences personnelles telles que les présélections de radio, les positions de siège et les réglages de température.

Cybersécurité

GM recueille des renseignements relatifs à l'utilisation de votre véhicule, notamment ceux relatifs à l'exploitation et à la sécurité. Nous recueillons ces renseignements dans le but de fournir, d'évaluer, d'améliorer nos produits et services et d'y rechercher toute défaillance ainsi que pour développer de nouveaux produits et services. La protection des systèmes électroniques du véhicule et des données du client contre un accès ou un contrôle électronique extérieur non autorisé est important pour GM. GM assure des normes, pratiques, lignes directrices et contrôles de

sécurité appropriés destinés à défendre le véhicule et l'éco-système de service du véhicule contre les accès électroniques non autorisés, à détecter des activités malveillantes possibles dans les réseaux connexes, et à répondre aux incidents de cybersécurité suspectés de manière rapide, coordonnée et efficace. Les incidents de sécurité peuvent avoir un impact sur votre sécurité ou compromettre vos données personnelles. Pour minimiser les risques pour la sécurité, veuillez ne pas connecter les systèmes électroniques de votre véhicule à des appareils non autorisés, ni les connecter à des réseaux inconnus ou non fiables (tels que Bluetooth, Wi-Fi ou technologie similaire). Si vous soupçonnez la présence d'un incident de sécurité ayant une incidence sur vos données ou sur la sécurité d'utilisation de votre véhicule, veuillez cesser d'utiliser votre véhicule et communiquer avec votre concessionnaire.

Enregistreurs de données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données événementielles (EDR). L'objectif principal d'un EDR est d'enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-

accident, telles qu'un déploiement de sac gonflable ou de heurt d'un obstacle routier, des données qui contribueront à la compréhension du fonctionnement des systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées aux systèmes dynamiques et de sécurité du véhicule pendant une courte période, généralement inférieure ou égale à 30 secondes. L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- Fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- Bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- Degré d'enfoncement (le cas échéant) de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein; et,
- Vitesse du véhicule.

Ces données peuvent permettre de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles des accidents et des blessures surviennent.

Remarque

Les données EDR ne sont enregistrées par votre véhicule qu'en cas d'accident grave; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de circulation et aucune donnée personnelle (p.ex. nom, sexe, âge, emplacement de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres parties, telles que les représentants de l'ordre, peuvent combiner les données EDR aux données d'identification personnelles acquises invariablement lors d'investigations relatives à un accident.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, un équipement spécial est requis et un accès au véhicule et à l'EDR est nécessaire. Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les autorités policières, peuvent lire ces informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

GM n'aura pas accès à ces données ni ne les partagera avec d'autres, sauf : avec le consentement du propriétaire du véhicule ou, si le véhicule est loué, avec le consentement du locataire; en réponse à une demande officielle de la police ou d'une instance gouvernementale similaire; dans le cadre de la défense d'une poursuite contre GM, dans le processus de libre détermination; ou, comme

l'autorise la loi. Les données récoltées ou reçues par GM peuvent également être utilisées pour les besoins de la recherche GM ou être rendues disponibles à d'autres pour des motifs de recherche, lorsque leur nécessité est avérée et que les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire spécifique.

OnStar

Si le véhicule est doté du système OnStar et dispose d'un plan de services actif, des données supplémentaires peuvent être collectées et transmises via le système OnStar. Celles-ci incluent des informations relatives au fonctionnement du véhicule; aux collisions impliquant le véhicule; à l'utilisation du véhicule et de ses dispositifs; y compris l'infodivertissement; et à l'emplacement et à la vitesse GPS approximative du véhicule. Se reporter aux Termes et conditions et à la Déclaration de confidentialité OnStar figurant sur le site web OnStar.

Voir *Information complémentaire au sujet d'OnStar* ➔ 395.

Système infodivertissement

Si le véhicule est équipé d'un système de navigation intégré au système d'infodivertissement, l'utilisation de ce système peut entraîner une mémorisation de destinations, d'adresses, de numéros de téléphone et d'autres informations de trajet. Se reporter à la section d'infodivertissement pour les informations sur les données mémorisées et les instructions d'effacement.

OnStar

Aperçu OnStar

Aperçu OnStar393

Services OnStar

Emergency (urgences)394

Sécurité394

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Information complémentaire au sujet d'OnStar395

Aperçu OnStar



Bouton blanc OnStar



Bouton bleu OnStar



Bouton rouge d'urgence

Ce véhicule peut être équipé d'un système embarqué le plus complet qui peut se connecter en direct à un conseiller OnStar pour toute question relative à une urgence, la sécurité, la navigation, les connexions et les services de diagnostics. Les services OnStar peuvent nécessiter un plan de services et un plan de données payants. Le fonctionnement efficace d'OnStar nécessite la batterie et le système électrique du véhicule, un service de téléphonie cellulaire et des signaux satellites GPS disponibles et opérationnels. OnStar agit comme lien avec les services publics d'urgence actuels. OnStar peut collecter des informations vous concernant et sur votre véhicule, y compris les informations de

localisation. Consulter les termes et conditions d'utilisation, la déclaration de confidentialité, et le consentement relatif au logiciel OnStar pour plus de détails, y compris les limitations du système sur www.onstar.com (États-Unis) sur www.onstar.ca (Canada).

La lampe indicatrice de statut du système OnStar se trouve à côté des boutons OnStar. Si le témoin lumineux est :

- Vert fixe : Le système est prêt.
- Vert clignotant : Un appel.
- Rouge : Indique un problème.
- Arrêt : Le système est arrêté. Appuyer deux fois sur  pour parler à un conseiller OnStar.

Appuyer sur  ou appeler 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) pour parler à un conseiller.

Les fonctionnalités du bouton blanc OnStar peuvent varier selon le véhicule et la région.

Appuyer sur  pour répondre et mettre fin aux appels entrants avec un conseiller OnStar en direct.

Appuyer sur  pour se connecter à un conseiller pour :

- Vérifier l'information de compte ou mettre à jour l'information de contact.
- Obtenir des directions de conduite.
- Recevoir un diagnostic de vérification des systèmes d'exploitation clés du véhicule.
- Recevoir une assistance routière.
- Gérer les paramètres du Wi-Fi, selon l'équipement.

Appuyer sur  pour obtenir une connexion prioritaire avec un conseiller OnStar disponible 24h/24 et 7j/7 pour :

- Obtenir de l'aide en cas d'urgence.
- Être un bon samaritain ou répondre à une alerte de teinte ORANGE.
- Obtenir de l'aide en cas de météo difficile ou d'autres situations critique et pour trouver des itinéraires d'évacuation.

Services OnStar

Emergency (urgences)

Les services de secours exigent un abonnement de sûreté et sécurité. Avec la réaction automatique en cas d'accident, les capteurs intégrés peuvent alerter automatiquement un conseiller OnStar spécialement formé qui est immédiatement connecté avec le véhicule pour aider.

Appuyer sur  pour se connecter prioritairement à un conseiller OnStar qui peut contacter les services d'urgence, les diriger vers votre emplacement exact et relayer des informations importantes.

Avec l'assistance OnStar en situation critique, des conseillers OnStar spécialement formés sont disponibles 24 heures par jour et 7 jours par semaine, pour fournir un point de contact central, une assistance et des informations pendant une situation critique.

Grâce à l'assistance routière, les conseillers peuvent localiser un prestataire de services à proximité pour vous aider en cas de crevaison ou de panne de batterie.

Sécurité

Selon l'équipement, OnStar fournit ces services :

- Avec l'assistance en cas de vol de véhicule, des conseillers OnStar peuvent utiliser un GPS pour localiser le véhicule et aider les autorités à le retrouver rapidement.
- Avec le blocage d'allumage à distance, selon l'équipement, OnStar peut empêcher le véhicule de redémarrer.
- Avec le Ralentissement de véhicule volé, selon l'équipement, OnStar peut collaborer avec les forces de police pour ralentir progressivement le véhicule.

Notification d'alarme antivol

Si le véhicule en est équipé, si les portes sont verrouillées et que l'alarme du véhicule retentit, une notification par SMS, courriel ou appel téléphonique sera émise. Si le véhicule est volé, un conseiller OnStar peut collaborer avec les autorités pour retrouver le véhicule.

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Messages audio à bord

Les messages audio peuvent donner des informations importantes aux moments suivants :

- Avant l'achat du véhicule. Appuyer sur  pour configurer un compte.
- Après un changement de propriétaire et à 90 jours.

Service de transfert

Appuyer sur  pour demander des renseignements sur l'éligibilité de transfert de compte. Le conseiller peut annuler ou modifier des informations de compte.

Vente/Transfert du véhicule

Appeler immédiatement le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) pour mettre fin à vos services ou à la connexion OnStar si le véhicule est cédé, vendu, transféré, ou si le bail se termine.

Réactivation pour les propriétaires suivants

Appuyer sur  et suivre les invites pour parler à un conseiller dès que possible. Le conseiller mettra à jour les dossiers du véhicule et expliquera les options de services OnStar ou connexes.

Comment fonctionne le service OnStar

La réaction automatique en cas d'accident, les services de secours, l'assistance de crise, l'assistance suite au vol du véhicule, les services à distance, ainsi que l'assistance routière sont disponibles sur la plupart des véhicules. Tous les services OnStar ne sont pas disponibles partout ou sur tous les véhicules. Pour plus d'informations, il existe une description complète des services OnStar, des limitations du système et des conditions d'utilisation, de la déclaration de confidentialité d'OnStar et des conditions d'utilisation du logiciel.

- Appeler le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827).
- Consulter le site www.onstar.com (États-Unis).
- Consulter le site www.onstar.ca (Canada).
- Appeler TTY 1-877-248-2080.

- Appuyer sur  pour parler à un conseiller.

Les services OnStar ou connexes ne peuvent pas fonctionner sauf si le véhicule se trouve dans un lieu pour lequel OnStar possède un accord avec un fournisseur de service sans fil dans cette zone. Le fournisseur de service sans fil doit avoir une couverture, la capacité de réseau, de la réception et de la technologie compatible avec les services OnStar ou connexes. Le service appliquant l'information de localisation du véhicule ne peut fonctionner sauf si les signaux du système de positionnement global (GPS) sont disponibles, sans obstruction et compatibles avec le matériel OnStar. Les services OnStar ou connexes peuvent ne pas fonctionner si l'équipement OnStar n'est pas installé correctement ou s'il n'a pas été maintenu correctement. Si de l'équipement ou un logiciel est ajouté, connecté ou modifié, OnStar ou les services connectés peuvent ne pas fonctionner. D'autres problèmes au-delà du contrôle de OnStar — tels que des montagnes, des bâtiments élevés, des tunnels, la météo, la conception du circuit électrique et l'architecture du véhicule, des dégâts au véhicule dans une collision, une congestion ou une surcharge du réseau téléphonique sans fil — peuvent empêcher le service.

Voir *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 389.

Services aux personnes handicapées

Les conseillers peuvent fournir des services pour aider dans des situations de handicap physique et médicales.

Appuyer sur  pour aider à :

- Rechercher un hôtel, un restaurant, etc. puis remplir les conditions d'accessibilité.
- Indiquer la direction de l'hôpital ou de la pharmacie les plus proches en cas d'urgence.

Utilisateurs TTY

OnStar permet de communiquer avec les personnes malentendantes ou présentant des difficultés de parole pendant qu'elles se trouvent dans le véhicule. Si équipé, le système TTY offre l'accès dans le véhicule à tous les services OnStar, sauf la navigation en temps réel OnStar.

Mettre le contact et laisser le véhicule en position P (stationnement). À partir de l'écran d'accueil d'infodivertissement, accéder au TTY en touchant Paramètres > Applications > Téléphone > TTY > Activer le mode TTY OnStar.

Lorsque le mode TTY est actif, on peut passer et recevoir des appels téléphoniques à l'aide de l'écran d'infodivertissement.

Numéro personnel d'identification OnStar (PIN)

Un NIP est nécessaire pour accéder à certains services OnStar. Le NIP devra être changé lors du premier entretien avec un conseiller. Pour changer le NIP OnStar, contactez un conseiller OnStar en appuyant sur  ou en composant le 1-888-4ONSTAR.

Garantie

L'équipement OnStar peut être garanti dans le cadre de la garantie du véhicule.

Langues

Le véhicule peut être programmé pour répondre dans plusieurs langues. Appuyez sur  et demandez un conseiller. Les conseillers sont disponibles en anglais, espagnol et français. Les langues disponibles peuvent varier en fonction du pays.

Problèmes potentiels

OnStar ne peut pas effectuer le déverrouillage à distance des portes ou l'assistance aux véhicules volés après que le véhicule ait été hors fonction de façon continue pendant une période prolongée sans démarrage. Pour connaître la durée qui s'applique au véhicule, contacter un conseiller OnStar en appuyant sur  ou en appelant le 1-888-4ONSTAR. Si le véhicule n'a pas été démarré pendant une période prolongée, OnStar peut contacter l'assistance routière ou un serrurier pour aider à accéder au véhicule.

Système de positionnement global (GPS)

- L'obstruction des signaux du système de positionnement global (GPS) peut se produire dans une grande ville avec grands bâtiments, dans les garages de stationnement, autour des aéroports, dans les tunnels et dans les passages souterrains, ou dans une zone très arborée. Si les signaux du système de positionnement global (GPS) ne sont pas disponibles, le système OnStar continue à fonctionner pour les appels OnStar. Cependant, OnStar peut éprouver des difficultés pour identifier l'emplacement exact.

- Dans les situations d'urgence, OnStar peut utiliser le dernier emplacement du système de positionnement global (GPS) enregistré pour envoyer les services de secours.

Une perte temporaire du GPS peut entraîner la perte de la capacité d'envoyer un itinéraire de navigation en temps réel. Le conseiller peut indiquer verbalement un itinéraire ou peut demander un appel en retour après que le véhicule est conduit dans une zone ouverte.

Antennes cellulaires et du système de positionnement global (GPS)

La réception cellulaire est requise pour l'envoi par OnStar de signaux à distance au véhicule. Ne placer aucun objet sur ou près de l'antenne pour ne pas bloquer la réception des signaux cellulaires et GPS.

Impossibilité de se connecter à un message OnStar

En cas de couverture cellulaire limitée ou si le réseau cellulaire a atteint sa capacité maximum, ce message peut se présenter. Appuyer sur  pour tenter un nouvel appel ou un nouvel essai après avoir roulé quelques kilomètres dans une autre zone cellulaire.

Problèmes de véhicule et d'alimentation

Les services OnStar exigent un circuit électrique de véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite du système de positionnement global (GPS) qui doivent être disponibles et fonctionner pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou déconnectée.

Équipement électrique ajouté

Le système OnStar est intégré à l'architecture électrique du véhicule. N'ajouter aucun équipement électrique. Voir *Équipement électrique complémentaire* ⇨ 297. Un équipement électrique complémentaire peut interférer avec le fonctionnement du système OnStar et l'empêcher de fonctionner.

Mises à jour logicielles du véhicule

OnStar ou GM peuvent fournir à distance des mises à jour logicielles ou des changements au véhicule, sans préavis ni consentement préalable. Ces mises à jour ou ces changements peuvent renforcer ou maintenir la sécurité, le fonctionnement du véhicule ou les systèmes du véhicule. Les mises à jour logicielles ou les changements peuvent affecter ou

supprimer des données ou des réglages enregistrés dans le véhicule, tels que des destinations de navigation enregistrées ou des stations radio pré-réglées. Ni OnStar ni GM ne sont responsable pour des données ou des paramètres affectés ou supprimés. Ces mises à jour ou ces modifications peuvent également recueillir des informations personnelles. Cette collecte est décrite dans la déclaration de confidentialité de OnStar ou diffusée séparément au moment de l'installation. Ces mises à jour ou ces changements peuvent mettre automatiquement le système en communication avec les serveurs GM pour recueillir des informations sur l'état des systèmes du véhicule, identifier si des mises à jour ou des changements sont disponibles, ou fournir des mises à jour ou des changements. Un accord OnStar actif constitue un consentement à ces mises à jour ou changements logiciels et l'accord pour que OnStar ou GM puisse les fournir à distance au véhicule.

Déclaration de confidentialité des services connectés

La version complète de la déclaration de confidentialité d'OnStar est consultable sur www.onstar.com (États-Unis), ou sur

www.onstar.ca (Canada). Nous vous recommandons de la lire. Si vous avez des questions, appeler le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) ou appuyez sur  pour parler à un conseiller. Les utilisateurs de communications sans fil sont avertis que la confidentialité des informations transmises via les communications cellulaires sans fil ne peut pas être assurée. Des tiers peuvent illégalement intercepter ou accéder à des transmissions et des communications privées sans consentement.

OnStar - Reconnaissances du logiciel

Pour obtenir le code source sous licence GPL, LGPL, MPL, et autres licences open source, qui est contenu dans ce produit, visiter www.opensourceautomotive.com/an/GM. En plus du code source, toutes les conditions de licence, les exclusions de garantie et les avis de droits d'auteur mentionnés sont disponibles au téléchargement. Cette offre est valable pour une période de trois ans à compter de notre dernière expédition de ce produit. Cette offre est valable pour toute personne recevant cette information.

*Fourni par Continental Automotive Systems, Inc. qui est seul responsable des dispositions relatives à la conformité OSS.

Services connectés

Services connectés

Navigation	399
Connexions	399
Diagnostics	401

Services connectés

Navigation

La navigation exige un abonnement ou une connexion OnStar.

Appuyer sur  pour recevoir les consignes pas à pas ou les faire renvoyer à l'écran de navigation du véhicule (option). Un transfert de destination depuis OnStar affiche la vue détaillée de la destination lorsqu'elle est transférée d'OnStar vers l'application de navigation. Voir www.onstar.com pour une carte de couverture. Les services varient selon les modèles. La couverture cartographique est disponible aux États-Unis et au Canada.

Navigation pas à pas

1. Appuyer sur  pour se connecter à un conseiller.
2. Demander les directions à télécharger sur le véhicule.

Envoyer les directions au véhicule

Selon l'équipement, les directions peuvent être envoyées à l'écran de navigation.

Appuyer sur , puis demander au conseiller de télécharger les consignes pour accéder au système de navigation, selon l'équipement. À la fin de l'appel, l'écran de navigation affiche des invites pour commencer les directions de conduite. Les itinéraires envoyés sur l'écran de navigation ne peuvent être annulés que par le système de navigation.

Voir www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Connexions

Les services suivants contribuent à rester connecté.

Pour les cartes de couverture, consulter www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Sécurité

- Modifiez les mots de passe par défaut du point d'accès Wifi et de l'application mobile myChevrolet. Utilisez des mots de passe différents l'un de l'autre et utilisez une combinaison de lettres et de chiffres pour augmenter la sécurité.

- Modifier le nom par défaut de l'identifiant de l'ensemble de service (SSID). C'est le nom de votre réseau qui est visible par les autres appareils sans fil. Choisir un nom unique et éviter les noms de famille ou les descriptions de véhicule.

Point d'accès Wi-Fi

Le véhicule est équipé d'un point d'accès Wi-Fi intégré qui permet d'accéder à Internet et au contenu Internet à 5G (si équipé et activé). Plusieurs appareils peuvent être connectés. Un plan de données est nécessaire. N'utiliser les commandes du véhicule que lorsque On peut le faire en toute sécurité.

1. Pour récupérer des informations sur le point d'accès Wi-Fi, appuyer sur l'icône Point d'accès Wi-Fi sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement.
2. Les paramètres Wi-Fi affichent le nom du point d'accès Wi-Fi (SSID), le mot de passe et sur certains véhicules, le type de connexion (pas de connexion Internet, 3G, 4G, 4G LTE, 5G) et la qualité du signal (mauvaise, bonne, excellente). L'icône de type de connexion (3G, 4G, 4G LTE ou

5G) indique une connexion au Wi-Fi. Il est possible que l'icône ne s'allume pas même si le véhicule dispose d'une connexion active.

3. Pour modifier le SSID ou le mot de passe, appuyer sur  ou appeler le 1-888-4ONSTAR pour communiquer avec un conseiller. Sur certains véhicules le SSID et le mot de passe peuvent être modifiés dans le menu du point d'accès Wi-Fi.

Après la configuration initiale, le point d'accès Wi-Fi de votre véhicule se connecte automatiquement à vos appareils mobiles. Gérer l'utilisation des données en activant ou désactivant le Wi-Fi sur votre appareil mobile, en utilisant l'application mobile myChevrolet, ou en contactant un conseiller OnStar. Sur certains véhicules, le Wi-Fi peut également être géré à partir du menu Wi-Fi Hotspot.

Application mobile myChevrolet

Si disponible, télécharger l'application mobile myChevrolet sur les téléphones intelligents Apple et Android compatibles. Les utilisateurs Chevrolet peuvent accéder aux services suivants depuis un téléphone intelligent :

- Démarrage/arrêt à distance du véhicule selon l'équipement en usine.

- Verrouillage/déverrouillage des portes, en cas de serrures automatiques.
- Activation de l'avertisseur sonore et des lampes.
- Vérifier le niveau d'énergie du véhicule, l'autonomie ou la pression des pneus, s'il est équipé en usine du système de surveillance de la pression des pneus.
- Envoi des destinations au véhicule.
- Localisation du véhicule sur une carte (marché des États-Unis uniquement).
- Marche/arrêt du point d'accès Wi-Fi du véhicule, gestion des paramètres et surveillance de la consommation des données (option).
- Localisation d'un concessionnaire et calendrier d'entretien.
- Demande d'assistance routière.
- Connexion avec Chevrolet sur média social.

Les caractéristiques sont sujettes à modification. Pour plus d'informations sur l'application mobile myChevrolet et sa compatibilité, voir www.chevrolet.com/owners.

Un abonnement OnStar ou une connexion active peut s'avérer nécessaire. Un dispositif compatible, un démarrage à distance installé en usine et des serrures électriques sont nécessaires. Les tarifs des données s'appliquent. Voir www.onstar.com pour plus de détails et les limitations du système.

Diagnosics

Le système de diagnostic avancé OnStar, si le véhicule en est équipé, permet de suivre l'entretien en surveillant les principaux systèmes du véhicule et en établissant des rapports à leur sujet. Les capacités varient selon le modèle. Voir www.onstar.com pour plus de détails et les limites du système. Les caractéristiques sont sujettes à modification. Pour des mises à jour sur les capacités des caractéristiques, consulter www.chevrolet.com. Les tarifs des messages et des données peuvent s'appliquer.

Index

A

Accessoires et modifications.....	300
Achat de pneus neufs.....	343
Adaptif	
Régulateur de vitesse.....	112, 210
Adhérence	
Contrôle électronique de la stabilité.....	204
Témoin de désactivation.....	109
Témoin de système de contrôle (TCS)/contrôle de la stabilité électronique.....	110
à distance	
Clé.....	8
Démarrage.....	14
Fonctionnement de clé.....	8
Affichage à tête haute (HUD).....	122
Air	
Conditionnement.....	171
Événements.....	174
Filtre, habitacle.....	175
Alarme	
Sécurité du véhicule.....	24
Alerte	
Assistance au pilotage dans les zones aveugles (BZSA).....	264
Changement de voie (LCA).....	262
Circulation transversale à l'arrière.....	252
Piéton arrière.....	251

Alerte de collision	
Système avant (FCA).....	253
Alimentation	
Glaces.....	30
Indicateur.....	102
Modes.....	190
Prises.....	94
Protection, batterie.....	138
Réglage des sièges.....	37
Rétroviseurs.....	26
Serrures de porte.....	18
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH).....	75
Annulation de charge différée.....	276
Antenne	
Multibande.....	146
Antenne multi-bande.....	146
Aperçu.....	140
Tableau de bord.....	5
Aperçu du tableau de bord.....	5
Appareils électriques et Câblage.....	317
Appuis-têtes.....	35
Arrière	
Lave-glace/essuie-glace.....	93
Rétroviseur avec caméra.....	28
Sièges.....	44
Sièges chauffants.....	45

Assistance à la clientèle	
Bureaux.....	381
Utilisateurs de téléimprimeur (TTY).....	382
Assistance au démarrage en côte.....	202
Assistance au stationnement	
Automatique.....	247
Attention, danger et avertissement.....	2
Audio	
Bluetooth.....	147
Automatique	
Assistance au stationnement (APA).....	247
Serrures de porte.....	18
Système de phares.....	133
Témoin de freinage d'urgence (AEB) désactivé.....	109
Témoin de retenue du véhicule.....	108
Autoradio	
Radio AM-FM.....	144
Réception.....	146
Satellite.....	145
Avancé	
Systèmes d'assistance au conducteur.....	241
Avertissement	
Attention et danger.....	2
Feux de détresse.....	134
Témoin du système de freinage.....	106
Témoins d'avertissement, jauges et indicateurs.....	98

Avertissement de la Proposition 65	
Californie.....	1
Avertissement sur proposition 65 -	
Californie.....	1

B

Batterie	
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur.....	138
Exigences électriques de la charge.....	288
Gestion de la charge.....	137
Indicateur.....	101
Protection de l'alimentation.....	138
Témoin de défaillance.....	105
Batterie - Amérique du Nord.....	310, 355
Bébés et jeunes enfants, sièges pour enfants.....	69
Bluetooth	
Aperçu.....	153, 154
Audio.....	147
Boîte à gants.....	87
Boucler pour prendre la route.....	47
Boussole.....	94

C

Câblage, Dispositifs à tension élevée.....	317
Calendrier d'entretien.....	372
Liquides et lubrifiants recommandés.....	375

Californie	
Exigences sur les matériaux contenant du perchlorate.....	300
Caméra	
Vision arrière (RVC).....	242
Capacités et spécifications.....	377
Capot.....	302
Cartes.....	148
Ceinture-baudrier.....	50
Ceintures de sécurité.....	46
Boucler pour prendre la route.....	47
Ceinture-baudrier.....	50
Entretien.....	54
Port adéquat des ceintures de sécurité.....	48
Rallonge.....	54
Rappels.....	102
Remplacement après une collision.....	55
Utilisation pendant la grossesse.....	53
Changement de vitesse	
En stationnement.....	193
Sortie de la position de stationnement.....	194
Charge.....	113
Annulation différée.....	276
Branchement.....	271
Cordon.....	279
Information en retour de statut.....	276
Interruption de service.....	287

Sans fil.....	96
Témoin du système.....	105
Charge sans fil.....	96
Chauffage.....	168, 171
Chauffant	
et sièges avant ventilés.....	42
Rétroviseurs.....	27
Sièges arrière.....	45
Volant de direction.....	91
Chaussées	
Chaussées humides.....	183
Circuit de refroidissement.....	305
Circulation	
Assistant de panneau.....	265
Classification uniforme de la qualité des pneus.....	345
Clés.....	7
à distance.....	8
Fonctionnement à distance.....	8
Clignotants.....	135
Clignotants, feux de détresse.....	134
Clignoter pour dépasser.....	133
Climatiseur.....	168
Combiné, instruments.....	99
Commande	
Traction et stabilité électronique.....	204
Commandes	
Volant de direction.....	141

Compartment	
Sous capot.....	304
Compartiments	
Remisage.....	87
Compartiments de rangement	
Système de gestion de chargement.....	88
Compte en ligne et soutien à la clientèle.....	382
Compteur de vitesse.....	100
Compteur journalier.....	100
Compteur kilométrique.....	100
Journalier.....	100
Conducteur	
Adolescent.....	162
Aide à l'attention.....	267
Centre d'information (CIB).....	120
Commande de mode.....	206
Systèmes d'assistance, avancés.....	241
Témoin d'aide à l'attention.....	112
Témoin de commande de mode.....	110
Conduite	
À une pédale.....	198
Caractéristiques et conseils de remorquage.....	288
Chaussées mouillées.....	183
Défensive.....	180
Déficient.....	180
Hiver.....	185
Limites de charge du véhicule.....	186

Perte de contrôle.....	183
Reprise tout terrain.....	182
Routes onduleuses et de montagne.....	184
Si le véhicule est coincé.....	186
Systèmes d'assistance.....	253
Conduite à une pédale.....	198
Conduite défensive.....	180
Conduite pour un meilleur rendement énergétique.....	178
Confidentialité	
Enregistrement des données du véhicule.....	390
Connexions	
Services connectés.....	399
Console centrale	
Remisage.....	87
Contrats	
Marques déposées et licence.....	165
Contrôle du véhicule.....	181
Cybersécurité.....	391

D

Danger, Avertissements et Attentions.....	2
Déclaration de fréquence	
Radio.....	389
Déclaration des défauts et compromettant la sécurité	
General Motors.....	390

Gouvernement canadien.....	390
Gouvernement des États-Unis.....	389
Démarrage	
à distance.....	14
Destination.....	149
Diagnostics	
Services connectés.....	401
Direction.....	181
Commandes au volant.....	141
Réglage du volant.....	91
Volant chauffant.....	91
Disjoncteurs.....	319
Dispositif antidémarrage.....	25
Dispositifs à tension élevée et Câblage.....	317
Dispositifs de retenue	
Où installer.....	74
Dispositifs de traction,	
Pneus.....	348
Distraction au volant.....	179
Distract	
Conduite.....	179
Double	
Système de climatisation	
automatique.....	171
Dysfonctionnement du.....	271

E

Éclairage	
Ambiant.....	137

Circulation de jour (FCJ).....	133
Clignoter pour dépasser.....	133
Commande d'éclairage.....	135
Commandes extérieures.....	130
Diode.....	317
Économiseur de batterie d'éclairage	
extérieur.....	138
Entrée.....	136
Exit (Sortie).....	137
Inverseur feux de route/feux de	
croisement.....	133
Lecture.....	135
Plafonnier.....	135
Rappel de système en fonction.....	112
Rappel d'extinction des feux	
extérieurs.....	133
Éclairage à la descente.....	137
Éclairage ambiant.....	137
Éclairage d'entrée.....	136
Éclairage par diode.....	317
Efficacité énergétique	
Conduite.....	178
Électrique	
Équipement complémentaire.....	297
Exigences pour la charge de la	
batterie.....	288
Frein de stationnement.....	200
Servofrein.....	199
Surcharge du système.....	317

Témoin de frein de stationnement.....	107
Unité d'entraînement.....	194
Emergency (urgences)	
OnStar.....	394
Enfants plus âgés, sièges pour enfants.....	67
Enregistrements	
Entretien.....	376
Enregistreur	
Vision panoramique.....	270
Enregistreurs de données d'événement.....	391
Ensemble d'instruments.....	99
Entreposage du nécessaire de	
compresseur et d'enduit	
d'étanchéité pour pneu.....	355
Entretien.....	176
Enregistrement des travaux	
d'entretien.....	376
Accessoires et modifications.....	300
Enregistrements.....	376
Identification des pièces.....	377
Maintenance, Informations	
générales.....	371
Planification des rendez-vous.....	385
Système de régulation de	
température.....	168
Témoin de frein électrique de	
stationnement.....	107
Témoin d'entretien du véhicule.....	106
Travaux par le propriétaire.....	301

Entretien de l'apparence	
Extérieur.....	361
Intérieur.....	366
Entretien du véhicule	
Entreposage du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu.....	355
Pression des pneus.....	334
Équipement de remorquage.....	294
Équipement électrique complémentaire.....	297
Espace de chargement	
Points d'arrimage.....	88
Système de gestion.....	88
Essuie-glace	
Lave-glace arrière.....	93
Remplacement de balai.....	314
Étalonnage	
Boussole.....	94
État	
Information en retour sur la charge.....	276
Véhicule.....	121
Étiquette, Paroi latérale du pneu.....	331
Éviter les lecteurs de média non fiables.....	146
Exigences	
Charge électrique de batterie.....	288
Exigences sur les matériaux contenant du perchlorate, Californie.....	300

Extérieur	
Commandes des lampes.....	130
Économiseur de batterie d'éclairage.....	138
Rappel d'extinction des feux.....	133

F

Feux	
Aide à l'attention du conducteur.....	112
Assistance au maintien de trajectoire.....	108
Avertissement ABS.....	107
Avertissement du système de freinage.....	106
Commande de mode conducteur.....	110
Contrôle électronique de stabilité (ESC), désactivé.....	110
Cordon de charge branché.....	105
Défaillance de batterie.....	105
Disponibilité de sac gonflable.....	103
Entretien de frein de stationnement électrique.....	107
Faible état de charge.....	105
Faire réparer le véhicule au plus tôt.....	106
Feux de route allumés.....	111
Frein de stationnement électrique.....	107
Freinage d'urgence automatique (AEB) désactivé.....	109
Indicateur du régulateur de vitesse automatique.....	112

Jauges et indicateurs.....	98
Porte entrouverte.....	113
Pression des pneus.....	111
Rappels de ceinture de sécurité.....	102
Régulateur de vitesse à commande adaptative.....	112
Sécurité.....	111
Super Cruise.....	112
Système de charge.....	105
Système de retenue automatique du véhicule.....	108
Témoin du système de traction asservie (TCS)/contrôle de la stabilité électronique.....	110
Traction asservie hors fonction.....	109
Traction intégrale.....	108
Véhicule prêt à fonctionner.....	111
Feux de circulation de jour (F.C.J.).....	133
Feux de détresse.....	134
Filet, arrimage.....	89
Filet de sécurité.....	89
Fonctionnement à grande vitesse.....	336
Frein	
Témoin d'avertissement du système....	106
Freinage.....	181
Automatique d'urgence (AEB).....	255
Marche arrière automatique.....	250
Système de piéton avant (FPB).....	260
Freinage régénératif.....	203

Freins.....	308
Aide au freinage.....	202
Antiblocage.....	200
Frein de stationnement électrique.....	200
Freinage régénératif.....	203
Liquide.....	309
Servofrein électrique.....	199

Fusibles	
Bloc-fusibles du tableau de bord.....	324
Compartiment sous capot.....	319
Fusibles et disjoncteurs.....	319

G

Généralités	
Entretien du véhicule.....	300
Entretien et maintenance.....	371
Remorquage.....	288
Glaces.....	30
Alimentation.....	30
Grossesse, utilisation des ceintures de sécurité.....	53
Guidage	
Problèmes d'itinéraire.....	151

H

Hayon.....	20
Heure.....	94

Hiver	
Conduite.....	185
Pneus.....	330
Horloge.....	94
Hors route	
Récupération.....	182
HVAC.....	168, 171

I

Indicateur de batterie haute tension.....	101
Indicateur de piéton à l'avant.....	109
Indicateur de véhicule prêt.....	111
Infodivertissement	
Utilisation du système.....	141
Information	
Commande de publication.....	388
Information du client	
Renseignements sur la commande de publications.....	388
Informations au sujet de la commande des publications.....	388
Inspection	
Multi-points de véhicule.....	373
Inspection multipoint des véhicules (MPVI).....	373
Installation de sièges pour enfant.....	82, 84
Intérieur	
Rétroviseurs.....	27

Interruption de service de la charge.....	287
Introduction.....	2, 139

J

Jauges	
Batterie.....	101
Compteur de vitesse.....	100
Compteur journalier.....	100
Compteur kilométrique.....	100
Indicateur de puissance.....	102
Témoins d'avertissement et indicateurs.....	98
Jeune conducteur.....	162

K

Klaxon.....	92
-------------	----

L

Lampes de lecture.....	135
Liquide	
Freins.....	309
Rondelle.....	308
Liquide de lave-glace.....	308
Liquides et lubrifiants recommandés.....	375

M

Manoeuvres de stationnement ou de recul	
Systèmes d'assistance.....	242

Marques déposées et contrats de licence.....	165
Média	
Éviter les appareils non fiables.....	146
Messages	
Puissance de propulsion.....	126
Véhicule.....	125
Vitesse du véhicule.....	127
Mises à jour	
Logiciel.....	144
Mises à jour de logiciel.....	144
Mode	
Commande conducteur.....	206
Lave-auto.....	194
Mode lavage de voiture.....	194
Modes	
Alimentation.....	190
Monoxyde de carbone	
Conduite hivernale.....	185
Hayon.....	20
Moteur	
Système de refroidissement.....	305
N	
Navigation	
Destination.....	149
Services connectés.....	399
Symboles.....	149
Utilisation du système.....	147

Nécessaire de compresseur, Enduit d'étanchéité pour pneus.....	349
Nécessaire d'enduit d'étanchéité, Pneu....	349
Nettoyage	
Entretien extérieur.....	361
Soin intérieur.....	366

O

OnStar.....	392
Aperçu.....	393
Information complémentaire.....	395
Où installer l'appareil de retenue.....	74
Ouvre-porte de garage.....	127
Programmation.....	127

P

Pare-brise	
Essuie-glace/lave-glace.....	92
Remplacement.....	315
Pare-soleil.....	32
Passager	
Filtre à air de l'habitacle.....	175
Système de détection.....	62
Témoin de l'état de sac gonflable.....	104
Permutation, Pneus.....	341
Perte de contrôle.....	183
PHARES	
Automatique.....	133
Carillon de rappel des phares.....	112

Clignoter pour dépasser.....	133
Feux de circulation de jour (FCJ).....	133
Inverseur feux de route/feux de croisement.....	133
Régla de l'orientation.....	316
Témoin de fonctionnement des feux de route.....	111
Pièces de rechange	
Sacs gonflables.....	67
Plafonniers.....	135
Planification des rendez-vous.....	385
Pneu dégonflé.....	348
Pneus.....	329
Achat de pneus neufs.....	343
Alignement des roues et équilibrage des pneus.....	347
Au cas d'un pneu à plat.....	348
Auto-vulcanisant.....	330
Classification uniforme de la qualité des pneus.....	345
Désignations.....	332
Dimension différente.....	345
Dispositifs de traction.....	348
Étiquette sur la paroi latérale.....	331
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression.....	338
Hiver.....	330
Nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur.....	349

Nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, Entreposage.....	355
Pression.....	334, 336
Quand faut-il remplacer les pneus?.....	343
Remplacement de roue.....	347
Rotation.....	341
Système de surveillance de la pression.....	337
Témoin de pression.....	111
Terminologie et définitions.....	332
Toute saison.....	330
Vérification.....	341
Pneus auto-vulcanisants.....	330
Pneus toute saison.....	330
Port	
USB.....	146
Port adéquat des ceintures de sécurité.....	48
Porte	
Serrures.....	15
Serrures à commande électrique.....	18
Témoin de porte entrouverte.....	113
Verrouillage temporisé.....	18
Porte-gobelets.....	87
Port USB.....	146
Positionnement	
Véhicule.....	150
Prises	
Alimentation.....	94
Problèmes de guidage routier.....	151

Procédure de satisfaction de la clientèle.....	379
Programme	
Transport de courtoisie.....	385
Programme d'assistance routière.....	383
Programme de remboursement de mobilité GM.....	382
Programme de remboursement, mobilité GM.....	382
Programme de véhicule de courtoisie.....	385
Propriétaires de véhicules canadiens.....	2
Propulsion	
Messages de puissance.....	126

Q

Quand charger.....	271
Quand faut-il remplacer les pneus?.....	343

R

Radiateur.....	305
Radio	
Déclaration de fréquence.....	389
Radio AM-FM.....	144
Radio par satellite.....	145
Rallonge, ceinture de sécurité.....	54
Reconnaissance	
Voix.....	151
Reconnaissance vocale.....	151

Recueil de données	
OnStar.....	392
Système infodivertissement.....	392
Refroidissement.....	168, 171
Réglage du support lombaire	
Sièges avant.....	39
Régulateur de vitesse	
Adaptif.....	210
Super.....	222
Témoin lumineux.....	112
Remisage	
Boîte à gants.....	87
Compartiments.....	87
Console centrale.....	87
Filet d'arrimage.....	89
Porte-bagages de toit.....	89
Porte-gobelets.....	87
Remorquage	
Caractéristiques de conduite.....	288
Contrôle du roulis de remorque (TSC).....	296
Équipement.....	294
Informations générales.....	288
Remorque.....	291
Véhicule récréatif.....	361
Remorquage d'un véhicule récréatif.....	361
Remorque	
Contrôle du roulis (TSC).....	296
Remorquage.....	291

Remplacement	
Pièces du système de ceinture de	
sécurité après une collision.....	55
Pièces du système LATCH après une	
collision.....	81
Système de sac gonflable.....	67
Remplacement d'ampoules	
Réglage de la portée des phares.....	316
Remplacement des balais, Essuie-glace.....	314
Réparation de dommages causés par	
une collision.....	386
Réparation des dégâts de collision.....	386
Réparation du sac gonflable.....	65
Réseau électrique	
Bloc-fusibles du tableau de bord.....	324
Fusibles et disjoncteurs.....	319
Rétroviseurs.....	27
Atténuation automatique.....	27
À atténuation automatique.....	27
À commande manuelle.....	27
Alimentation.....	26
Caméra de recul.....	28
Chauffant.....	27
Convexes.....	26
Inclinaison en marche arrière.....	27
Rabattables.....	26
Vue arrière intérieure.....	27
Rétroviseurs convexes.....	26
Rétroviseurs inclinables.....	27

Rétroviseurs rabattables.....	26
Rodage de véhicule neuf.....	190
Rodage, véhicule neuf.....	190
Roues	
Alignement et équilibrage des pneus....	347
Dimension différente.....	345
Remplacement.....	347
Routes onduleuses et de montagne.....	184

S

Sacs gonflables	
Ajout d'équipement au véhicule.....	66
Lampe indicatrice de statut de	
passager.....	104
Remplacement des pièces système	
après une collision.....	67
Réparation des véhicules munis de	
sacs gonflables.....	65
Témoin de disponibilité.....	103
Saut	
Démarrage - Amérique du Nord.....	355
Sécurité	
Alarme du véhicule.....	24
OnStar.....	394
Serrures.....	19
Signal pour piétons.....	92
Témoin lumineux.....	111
Véhicule.....	24
Sécurité OnStar.....	394

Serrures	
Dispositif antiverrouillage.....	19
Porte.....	15
Porte à commande électrique.....	18
Sécurité.....	19
Verrouillage central.....	18
Verrouillage temporisé.....	18
Serrures de sécurité enfant.....	19
Services connectés	
Connexions.....	399
Diagnostics.....	401
Navigation.....	399
SETTINGS (paramétrages).....	159
Sièges	
Appuis-têtes.....	35
Arrière.....	44
Avant chauffés et ventilés.....	42
Chauffant, arrière.....	45
Mémoire.....	39
Réglage électrique, Avant.....	37
Réglage lombaire, Avant.....	39
Réglage, avant.....	36
Sièges à dossier inclinable.....	37
Sièges à dossier inclinable.....	37
Sièges à mémoire.....	39
Sièges avant	
Réglage.....	36

Caméra de vision arrière (RVC).....	242
Conduite.....	253
Enregistreur des caméras périphériques.....	270
Freinage automatique d'urgence (AEB).....	255
Freinage automatique en marche arrière (RAB).....	250
Freinage en présence de piéton à l'avant (FPB).....	260
Panneau de signalisation.....	265
Stationnement.....	246
Stationnement et recul.....	242
Système d'alerte de collision avant.....	253
Système de vision périphérique.....	243
Systèmes de climatisation.....	168
Automatique à deux zones.....	171
Chauffage.....	168
Climatisation.....	168
Systèmes de conduite	
Traction intégrale.....	199
Systèmes de feux de route.....	131

T

Tableau de bord.....	5
Tapis de plancher.....	369
Téléphone	
Bluetooth.....	153, 154

Témoin	
Obstacle devant le véhicule.....	109
Piéton à l'avant.....	109
Témoin CHARGE CORD CONNECTED (câble de charge branché).....	105
Témoin de contrôle électronique de stabilité (ESC) désactivé.....	110
Témoin de faible état de charge.....	105
Témoin de fonctionnement des feux de route.....	111
Témoins	
Témoins d'avertissement et jauges.....	98
Toit	
Système de support.....	89
Toit ouvrant.....	32
Traction intégrale.....	199
Témoin lumineux.....	108
Transport	
d'un véhicule en panne.....	358

U

Unité d'entraînement	
Électrique.....	194
Urgences OnStar.....	394
Utilisateurs de téléimprimeur (TTY).....	382
Utilisateurs TTY	
Assistance à la clientèle.....	382

Utilisation	
Système infodivertissement.....	141
Système navigation.....	147

V

Véhicule	
Commande.....	181
Enregistrement des données et confidentialité.....	390
État.....	121
Indicateur d'avance.....	109
Le numéro d'identification (NIV).....	377
Limites de charge.....	186
Maintien automatique.....	202
Messages.....	125
Messages de vitesse.....	127
Positionnement.....	150
Propriétaires canadiens.....	2
Sécurité.....	24
Symboles.....	3
Système d'alarme.....	24
Témoin de disponibilité.....	111
Témoin de retenue automatique.....	108
Témoin d'entretien du véhicule.....	106
Véhicule embourbé.....	186
Véhicule en panne	
Transport.....	358
Ventilation, air.....	174
Vérification du système de sécurité.....	54

Vérifications et services par le	
propriétaire.....	374
Vérins	
Gaz.....	315
Vérin(s) à gaz.....	315
Verrouillage temporisé.....	18
Vitesse	
Limiteur.....	207
Voie	
Témoin d'assistance au maintien.....	108

Balayez le code d'accès



- Guide du propriétaire
- Informations de garantie
- Services connectés et OnStar
- Mes récompenses Chevrolet
- L'application myChevrolet
- Tutoriels vidéo
- Diagnostic du véhicule
- Maintien des horaires
- Caractéristiques du véhicule
- De nombreuses ressources supplémentaires

Assistance aux clients
1 800 263-3777

Assistance routière
1 800 268-6800

Services connectés et OnStar
1 888 4-ONSTAR



25Equinox_EV_frCA_18247401A_CA

